This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google™ books

https://books.google.com

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

Acad. Inscr. 41

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Acad. 208 a (4,6

MÉMOIRES

DE

L'ACADÉMIE DES SCIENCES

BELLES-LETTRES ET ARTS

DE SAVOIE

QUATRIÈME SÉRIE

TOME VI

4,6

CHAMBÉRY
IMPRIMERIE SAVOISIENNE, RUE DU CHATEAU
1897

Digitized by Google

Digitized by Google

Acad. 208 a (4.6

MÉMOIRES

DE

L'ACADÉMIE DES SCIENCES

BELLES-LETTRES ET ARTS

DE SAVOIE

QUATRIÈME SÉRIE

TOME VI

Digitized by Google

Art. 37 du Règlement

L'Académie n'entend ni adopter, ni garantir les opinions émises dans les Mémoires dont elle aura autorisé la publication.

Cet article du Règlement sera imprimé en tête de chaque volume de ses Mémoires.

Digitized by Google

MÉMOIRES

DE

L'ACADÉMIE DES SCIENCES

BELLES-LETTRES ET ARTS

DE SAVOIE

QUATRIÈME SÉRIE

TOME VI

CHAMBÉRY
IMPRIMERIE SAVOISIENNE, 5, RUE DU CHATEAU

1897

T/67/21

Digitized by Google

Bayerische
Staatsbibliothek
München

Digitized by Google

TABLEAU

DES

MEMBRES DE L'ACADÉMIE

DES

SCIENCES, BELLES-LETTRES ET ARTS

DE SAVOIE

AU 15 AOUT 1897

PRÉSIDENT

BORSON Francisque, général de division du cadre de réserve.

VICE-PRÉSIDENT

DESCOSTES François, avocat.

SECRÉTAIRE PERPÉTUEL

COURTOIS D'ARCOLLIÈRES Eugène.

SECRÉTAIRE ADJOINT

DENARIÉ Emmanuel, avocat.

BIBLIOTHÉCAIRE ARCHIVISTE

PERRIN André, libraire.

TRÉSORIER

BLANCHARD Claudius, avocat.

Digitized by Google

Membres effectifs résidants.

De Jussieu Alexis, ancien archiviste du département de la Savoie,	nommé le	16 mai 1861.
Le Mis d'Oncieu de la Batie César,	—	23 avril 1863.
Le Mis Costa de Beauregard Albert, de l'Académie française	—	9 mars 1865.
Perrin André, libraire, ex-conservateur du Musée départemental,	—	23 janvier 1868.
Descostes François, avocat,	—	26 juin 1873.
Barbier Pierre-Victor, directeur des douanes en retraite,	—	5 février 1874.
Blanchard Claudius, avocat, greffier en chef de la Cour d'appel,	—	5 février 1874.
Courtois d'Arcollières Eugène,	—	6 juillet 1876.
Fusier François, docteur en médecine, ancien directeur de l'Asile de Bassens,	—	3 avril 1879.
Le Cte de Mouxy de Loche Jules,	—	24 février 1881.
Borson Francisque, général de division du cadre de réserve,	—	27 avril 1882.
Le Cte Fernex de Mongex Régis, avocat,	—	10 mai 1883.
Arminjon Ernest, avocat, ancien conseiller à la Cour d'appel de Chambéry,	—	29 mai 1884.
Le Cte de Mareschal de Luciane Clément,	—	7 janvier 1886.
Le Cte d'Oncieu de la Batie Eugène,	—	21 mars 1889.
Bouchage Léon (le chanoine), aumônier des Sœurs de Saint-Joseph de Chambéry.	—	5 juin 1890.
Révil Joseph, chimiste,	—	21 mai 1891.
Mailland Joseph (le chanoine), aumônier des Hospices civils de Chambéry,	—	12 mai 1892.
Denarié Emmanuel, avocat.	—	1er juin 1893.

Membres résidants non encore reçus.

Bérard Louis, avocat,	nommé le	5 avril 1883.
Lachat Hippolyte, inspecteur général honoraire des mines,	—	30 juillet 1885.

Digitized by Google

Membres effectifs non résidants.

De Foras Amédée (le C^te^), à Thonon,	nommé le	3 mars 1870.
M^gr^ Turinaz Charles, évêque de Nancy et de Toul,	—	1^er^ juin 1876.
M^gr^ Rosset Michel, évêque de Maurienne,	—	6 juillet 1876.
Buet Charles, homme de lettres, à Paris,	—	16 mars 1882.
Truchet Saturnin (le chanoine), président de la Société d'histoire et d'archéologie de Maurienne.	—	30 juin 1892.
Perrier de la Bathie Eugène (le b^on^), professeur d'agriculture du département de la Savoie, à Albertville,	—	28 mai 1896.
Pillet Antoine-Louis, professeur à la Faculté de droit de Paris,	—	11 juin 1896.

Membres de droit.

Le Recteur d'Académie.
L'Inspecteur d'Académie.

Membres agrégés.

Antioche Adhémar (le comte d'), au château de Selorre, près Paray-le-Monial.
Basin Augustin, docteur en médecine, à Chambéry.
Bellet Charles (M^gr^), protonotaire apostolique, à Tain (Drôme).
Bollati de Saint-Pierre Frédéric-Emman^el^ (le baron), surintendant directeur des archives d'État, à Turin.
Bourgeois Jacques, avocat à Chambéry.
Briot Félix, inspecteur des forêts, à Chambéry.
Carutti di Cantogno Dominique (le baron), sénateur du royaume, président honor. de section au Conseil d'État, président de la députation royale d'histoire nationale de Turin, à Turin.
Chantre Ernest, géologue, directeur-adjoint du Musée de Lyon.
Chevalier C.-U.-J. (l'abbé), à Romans (Drôme).
Claretta Gaudenzio (le baron), membre de l'Académie royale des sciences, à Turin.
Costa de Beauregard Josselin (le comte), à Chambéry.

Digitized by Google

Costa de Beauregard Paul (le comte), à Chambéry.
Durand-Morimbaud Henri, homme de lettres, à Paris.
Genin Félix, entomologiste, à Chambéry.
Gerbaix de Sonnaz Albert (le comte de), envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire d'Italie, à Lisbonne.
Hautin (Mgr) François, archevêque de Chambéry.
Kilian W., professeur de la Faculté des sciences, à l'Université de Grenoble.
Manno Antoine (le baron), commissaire du Roi près la Consulte héraldique, secrétaire de la députation royale d'histoire nationale, à Turin.
Marin Léonide (le comte), à la Motte-Servolex.
Mayeul-Lamey (le R. P.), de l'Ordre des Bénédictins, au château de Grignon, par les Laumes (Côte-d'Or).
Mercier Joseph (le chanoine), à Annecy.
Metzger Albert, homme de lettres, à Chambéry.
Mollard Francisque, archiviste, à Auxerre.
Regard de Villeneuve Joseph (le comte de), directeur du Syndicat agricole de Chambéry.
Rochas-Aiglun (A. de), lieutenant-colonel du génie, à Paris.
Rosset Joseph (le baron), général d'artillerie en retraite, à Rome.
Schefer Charles, membre de l'Institut, à Paris.
Toytot (de) Ernest, à Nevers (Nièvre).
Tredicini de Saint-Séverin Charles-Félix (le marquis), à Chambéry-le-Vieux.

Membres correspondants.

Adriani J.-B. (le R. P.), religieux Somasque, ancien directeur des études au collège militaire de Racconis, à Cherasco.
Arnauld de Praneuf, sous-préfet en disponibilité.
Aymonier Étienne, chef de bataillon d'infanterie de marine en retraite, directeur de l'École coloniale de Paris.
Berlioz Constant, ancien commissaire de surveillance administrative, à Chambéry.
Berthier Joachim (le R. P.), dominicain, recteur de l'Université de Fribourg (Suisse).
Bertrand Édouard, apiculteur, à Nyon (Suisse).
Bonjean Félix, publiciste, à Marseille.
Bonjean Georges, juge au Tribunal de la Seine, à Paris.
Borrel Joseph-Émile (le chanoine), vicaire général, à Moûtiers.
Borrel Etienne-Louis, architecte, à Moûtiers.
Bouchage François (le R. P.), rédemptoriste, à Gannat (Allier).
Bourget Clément (le baron du), capitaine au 10e chasseurs à cheval, à Moulins.

Digitized by Google

Bourgoignon Arthur-Paul, capitaine au 60e régiment d'infanterie, à Besançon.
Boyer (d'Agen) Jean-Augustin, homme de lettres, à Paris.
Brachet Léon, docteur en médecine, à Aix-les-Bains.
Brossard Joseph, archiviste du département de l'Ain, à Bourg.
Burlet Joseph (l'abbé), professeur au Grand-Séminaire de Chambéry.
Charaux Charles, professeur de philosophie à l'Université de Grenoble.
Charvet Baptiste, docteur en médecine, à Grenoble.
Chaulin-Mercier Georges, avocat, à Paris.
Constantin Aimé, homme de lettres, à Annecy.
Couret A. (le comte), ancien magistrat, à Orléans.
Daisay Joseph, professeur de peinture, à Chambéry.
Drevet Paul-Gaspard, homme de lettres, à Paris.
Du Bois-Melly Charles, à Genève.
Duc Pierre-Étienne, chanoine de la cathédrale d'Aoste (Italie).
Ducloz François, imprimeur et éditeur, à Moûtiers.
Dufour Théophile, directeur de la bibliothèque de Genève.
Dufresne Édouard, docteur en médecine, à Genève.
Dumaz Jules, directeur-médecin en chef de l'Asile public de Bassens, près Chambéry.
Dunand Joseph, prévôt du chapitre de la Métropole, à Chambéry.
Duplan Albert, avocat, ancien magistrat, à Évian.
Durandard Maurice-Antoine, ancien avoué, membre de l'Académie de la Val d'Isère, à Moûtiers.
Espine (Henri-Adolphe d'), docteur en médecine, à Genève.
Falsan Albert, géologue, à Lyon.
Folliet André, sénateur, à Évian.
Fournier Paul, professeur de droit à l'Université de Grenoble.
François Victor, avocat, à Aix-les-Bains.
Glover Melville, professeur, à Lyon.
Gonthier Jean-François (l'abbé), aumônier des Hospices civils d'Annecy.
Gremaud Jean (l'abbé), professeur, président de la Société d'histoire du canton de Fribourg.
Guyenot Paul, docteur en médecine, à Aix-les-Bains.
Hollande, docteur ès sciences naturelles de la Faculté de Paris, professeur de chimie au Lycée de Chambéry.
Jambois, substitut du procureur général, à Paris.
Lacroix (l'abbé), professeur à l'École militaire de Modène.
Laissus Camille, docteur en médecine, à Moûtiers.
Lannoy (le comte Richard de), lieutenant-colonel du génie, à Epinal.
Laracine Édouard, ancien conseiller à la Cour d'appel de Chambéry.

Digitized by Google

LAVANCHY Jh-Marie (l'abbé), archiprêtre-curé de Thonon.
LEJOLIS Auguste, directeur-fondateur de la Société nationale des sciences naturelles et mathématiques de Cherbourg.
LIEUTAUD V., ancien bibliothécaire de la ville de Marseille, notaire à Volone (Basses-Alpes).
MACKEY (le R. P. Dom Bénédict), de l'Ordre de Saint-Benoît, chanoine de la cathédrale de Newport (Angleterre), à Annecy.
MARCHAND Frédéric (l'abbé), curé de Varembon (Ain).
MARTIN Louis-Émile, conseiller de préfecture, à Lyon.
MASSON Albert, docteur en médecine, à Chambéry.
MONACHON Henri (le chanoine), aumônier de l'Orphelinat et de la Providence des jeunes filles de Chambéry.
MONTET (Albert DE), à Vevey.
MUTEAU Charles, conseiller honoraire à la Cour d'appel de Paris.
NAVILLE Ernest, ancien professeur de philosophie, à Genève.
NOGUÈS A.-F., ingénieur civil des mines à Argomedo, 22, près Santiago (Chili).
ONCIEU DE LA BATIE Amé (le comte D'), à Chambéry.
PADIGLIONE Charles, à Naples.
PAYOT Venance, naturaliste, à Chamonix.
PEREIRA José, secrétaire général de l'Académie nationale de médecine, à Rio-Janeiro (Brésil).
PÉRIN Jules, avocat à la Cour d'appel, à Paris.
PETTEX Jean-Marie, curé de Marignier.
PICCARD Louis-Étienne (l'abbé), aumônier de l'Orphelinat de Nazareth, à Thonon.
PILLET (le chanoine Albert), docteur en théologie, doyen de la Faculté de théologie et professeur de droit canon à l'Université catholique de Lille.
POITEVIN (le commandant Maurice-Alexandre), chef d'état-major de la 28e division militaire, à Chambéry.
QUINSONAS (le comte Emmanuel DE), à Chanay, près Seyssel.
REVILLOUT Charles, professeur honoraire à la Faculté des lettres de l'Université de Montpellier.
REVON Michel, avocat, conseiller du ministère de la justice, professeur de droit à l'Université impériale de Tokyo (Japon).
REYMOND Charles, docteur en médecine, à Turin.
REYMOND Jean-Jacques, ancien professeur d'économie politique, à Turin.
RITTER Eugène, doyen de la Faculté des lettres à l'Université de Genève.
RIVE (Théodore DE LA), à Genève.
SAINT-GENIS (Victor DE), conservateur des hypothèques, à Paris.
SAINT-LAGER, docteur en médecine, à Lyon.
SAUTIER-THYRION Maurice, à Veyrier.
SERRAZ (le marquis Ernest SALTEUR DE LA), à Chambéry.

Digitized by Google

SEYSSEL-CRESSIEU (le comte Marc DE), à Muzin, près Belley.
SONJEON André, naturaliste, à Chambéry.
TARDY Joseph, à Lyon.
TARRY (Harold), ancien délégué du ministère des finances à la commission supérieure du Transsaharien, à Paris.
TREMEY (l'abbé), membre de l'Académie de la Val d'Isère, à Buenos-Ayres.
TRENCA Joseph-Alexandre, professeur de musique, à Chambéry.
TREPIER Donat, lieutenant-colonel du 105e territorial d'infanterie, à Chambéry.
USANNAZ-JORIS, avocat, à Tunis.
VAYRA Pierre (le chevalier), surintendant directeur des archives d'Etat de Parme, à Parme.
VERNIER Jules, archiviste du département de la Savoie, à Chambéry.
VIGNET (le baron Albert DE), à Saint-Mamert (Gard).
VULLIET François, docteur en médecine, à Genève.
VULLIEZ Jules, procureur de la République, à Toulon.
WEISS A., docteur en philosophie, à Vienne (Autriche).
YVOIRE (le baron François D'), ancien député, à Yvoire, près Sciez.

LISTE DES SOCIÉTÉS CORRESPONDANTES

Sociétés étrangères.

Amsterdam : Académie des sciences (Koninklyke Akademie).
Aoste : Académie religieuse et scientifique.
Bâle : Verhandlungen Von Natur forschenden Gesellschaft.
Berne : Institut géographique international.
Boston : Society of natural history.
Brême : Abhandlungen herausgegeben vom naturwissenschaftlichen Vereine zu Bremen.
Cagliari : Bollettino archeologico sardo.
Christiana : Kongelige Norske Frederiks universitets.
Colmar : Société d'histoire naturelle.
Dublin : Proceedings of the natural history Society.

Digitized by Google

Florence : R. Istituto di studi superiori pratici e di perfezionamento.
Fribourg : Société d'histoire du canton de Fribourg.
Genève : Institut national genevois.
Genève : Société d'histoire et d'archéologie.
Genève : Société de physique et d'histoire naturelle.
Harlem : Archives du Musée de Teyler.
Lausanne : Société d'histoire de la Suisse Romande.
Lausanne : Société vaudoise des sciences naturelles.
Liège : Société libre d'émulation.
Madrid : Reale Academia de ciencias exactas fisicas y naturales.
Manchester : Literary and philosophical Society.
Milan : Reale Istituto lombardo.
Milan : Societa italiana di scienze naturali.
Modène : Reale Accademia.
Montréal : Geological Survey of Canada.
Naples : Reale Istituto d'incorragiamento alle scienze naturali economiche e technologiche.
Neuchâtel : Société des sciences naturelles.
Palerme : Reale Accademia di scienze e lettere.
Pise : Societa toscana di scienze naturali.
Rome : Accademia pontificia dei Lencei.
Rome : Reale Accademia dei Lencei.
Strasbourg : Société de médecine.
Turin : Académie royale des sciences.
Turin : Députation royale d'histoire nationale.
Turin : Université royale des études.
Upsal : Institution géologique de l'Université royale d'Upsala.
Valparaiso : Société scientifique du Chili.
Vienne : K. K. Geologischen Reichsanstalt.
Venise : Istituto reale.
Washington : Smith's onian Institution.
Zurich : Annuaire de la Société générale d'histoire suisse.

Sociétés françaises.

Aix : Académie des sciences, arts et belles-lettres.
Amiens : Société linnéenne du nord de la France.
Amiens : Société des Antiquaires de Picardie.
Angers : Académie des sciences et belles-lettres d'Angers.
Angoulême : Société archéologique et historique de la Charente.
Annecy : Société florimontane.
Annecy : Académie Salésienne.

Digitized by Google

Annecy : Commission météorologique de la Haute-Savoie.
Apt : Société littéraire, scientifique et historique.
Arras : Académie des sciences, belles-lettres et arts.
Autun : Société Eduenne.
Auxerre : Société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne.
Besançon : Académie des sciences, belles-lettres et arts.
Besançon : Société libre d'émulation du Doubs.
Béziers : Société d'étude des sciences naturelles.
Blois : Société d'agriculture, sciences, arts et lettres de Loir-et-Cher.
Bône : Académie d'Hippone.
Bordeaux : Académie des sciences, belles-lettres et arts.
Bordeaux : Commission des monuments et documents historiques et des bâtiments civils du département de la Gironde.
Bourg : Société d'émulation de l'Ain.
Bourges : Société des Antiquaires du Centre.
Brest : Société académique.
Caen : Académie nationale de Caen.
Caen : Société des Antiquaires de la Normandie.
Caen : Société des beaux-arts.
Castres : Société littéraire et scientifique.
Chambéry : Société Savoisienne d'histoire et d'archéologie.
Chambéry : Société médicale.
Chambéry : Société centrale d'agriculture.
Chambéry : Société d'histoire naturelle.
Cherbourg : Société des sciences naturelles.
Cherbourg : Société nationale académique de Cherbourg.
Clermont-Ferrand : Académie des sciences, belles-lettres et arts.
Constantine : Société archéologique.
Dijon : Académie.
Draguignan : Société d'agriculture, de commerce et d'industrie du Var.
Gap : Société d'études des Hautes-Alpes.
Grenoble : Académie delphinale.
Grenoble : Société de statistique, des sciences naturelles et arts industriels du département de l'Isère.
Le Havre : Société nationale havraise.
La Rochelle : Académie.
Le Mans : Revue historique et archéologique du Maine.
Le Mans : Société d'agriculture, sciences et arts de la Sarthe.
Limoges : Société archéologique du Limousin.
Lille : Société des sciences.
Lons-le-Saunier : Société d'émulation du Jura.
Lyon : Académie des sciences, belles-lettres et arts.
Lyon : Annales du Musée Guimet.

Digitized by Google

Lyon : Société botanique.
Lyon : Société académique d'architecture.
Lyon : Société littéraire, historique et archéologique.
Mâcon : Académie.
Marseille : Académie des sciences, belles-lettres et arts.
Marseille : Société de statistique.
Melun : Société d'archéologie, sciences, lettres et arts de Seine-et-Marne.
Montauban : Société des sciences, belles-lettres et arts de Tarn-et-Garonne.
Montbrison : *La Diana*, Société d'histoire et d'archéologie du Forez.
Montpellier : Académie des sciences et lettres.
Moulins : Société d'émulation.
Moûtiers : Académie de la Val d'Isère.
Nancy : Société d'archéologie lorraine.
Nantes : Société académique de la Loire-Inférieure.
Nice : Société des lettres, sciences et arts des Alpes-Maritimes.
Nîmes : Académie du Gard.
Orléans : Société archéologique de l'Orléanais.
Paris : Bibliothèque de l'Université de France à la Sorbonne.
Paris : Société française de numismatique et d'archéologie.
Paris : Société des études historiques.
Paris : Société de l'histoire de Paris et de l'Ile de France.
Paris : *Romania*, recueil consacré à l'étude des langues romanes.
Paris : Revue des Sociétés savantes des départements.
Paris : Revue des travaux scientifiques.
Paris : Répertoire des travaux historiques.
Paris : Journal des savants.
Pau : Société des sciences, belles-lettres et arts.
Périgueux : Société historique et archéologique du Périgord.
Perpignan : Société agricole, scientifique et littéraire des Pyrénées-Orientales.
Poitiers : Société des Antiquaires de l'Ouest.
Saint-Jean de Maurienne : Société d'histoire et d'archéologie.
Saint-Omer : Société des Antiquaires de la Morinie.
Saint-Quentin : Société académique des sciences, arts, agriculture, belles-lettres et industrie.
Thonon : Académie Chablaisienne.
Toulon : Société des sciences, belles-lettres et arts du Var.
Toulouse : Académie des sciences.
Toulouse ; Académie des Jeux floraux.
Toulouse : Société d'histoire naturelle.
Toulouse : Société archéologique du midi de la France.
Tours : Société d'agriculture, arts, sciences et belles-lettres d'Indre-et-Loire.

Digitized by Google

Troyes : Société académique d'agriculture, des sciences, arts et belles-lettres de l'Aube.
Valence : Comité d'histoire ecclésiastique et d'archéologie religieuse des diocèses de Valence, Digne, Gap, Grenoble et Viviers.
Valence : Société départementale d'archéologie et de statistique de la Drôme.
Versailles : Société des sciences naturelles et médicales de Seine-et-Oise.
Versailles : Société d'agriculture et des arts de Seine-et-Oise.
Vitry-le-François : Société des sciences et des arts.

Digitized by Google

Digitized by Google

COMPTE RENDU

DES

TRAVAUX DE L'ACADÉMIE

DES

Sciences, Belles-Lettres et Arts de Savoie,

(1894-1896)

Par M. D'ARCOLLIÈRES

Secrétaire perpétuel.

MESSIEURS,

Les comptes rendus des travaux de l'Académie, placés toujours en tête des volumes de ses *Mémoires,* ont eu des fortunes diverses. Ils furent très sommaires dans le temps où elle n'était encore que la Société royale académique de Savoie. L'extension des études de toute sorte leur donna ensuite plus d'étendue, sans rien retrancher de cette concision. Vint le moment où, selon l'observation de M. le chanoine Chamousset, s'établit l' « usage de publier les « procès-verbaux de chaque séance les uns à la suite des « autres. » Cette disposition emmêla des travaux de genres divers et il en résulta aussi qu' « un même travail, com- « muniqué par parties détachées, à des intervalles de

Digitized by Google

« temps quelquefois éloignés, revenait en lambeaux « incohérents. » La clarté et la précision reconquirent enfin leurs droits : on reprit la méthode de MM. G.-M. Raymond, le chanoine Rendu et L. Ménabréa. Plus tard, une lacune fâcheuse se produisit ; de 1871 à 1883, il n'y eut plus, sauf pour l'année 1881, de rapport sur les travaux de la Compagnie dans les volumes qu'elle publia. Qui voudra connaître en partie ses travaux, rechercher ce qui, en cette période, s'imposa à sa sollicitude, devra recourir aux rares analyses ou comptes rendus insérés dans le *Courrier des Alpes* de l'époque. Mais, depuis 1883, les secrétaires perpétuels successifs se sont régulièrement acquittés de leur tâche, et l'ampleur qu'elle a prise parfois, ne saurait qu'établir de quels soins affectueux elle a été entourée.

Vouloir maintenant juger de ce que l'Académie a pu faire en deux ans, à ne considérer que les proportions de ce compte rendu ou le nombre des communications qu'il rappelle, ne serait pas un moyen d'appréciation d'une exactitude bien rigoureuse. L'Académie travaille, chacun de ses membres sacrifie à son penchant personnel ; mais, de plus en plus, n'est-elle pas amenée à faire surtout travailler par les concours qu'elle ouvre et les prix qu'elle décerne ? Que si ces prix, ces concours stimulent l'ardeur des disciples de l'étude, les rapports que sollicitent les travaux des concurrents ne sont-ils pas autant d'heures enlevées aux productions originales des membres des commissions d'examen et principalement de leurs rapporteurs ?

Cette constatation ne pourra être que plus saisissante à l'avenir, puisque l'Académie, à partir de 1898, aura un nouveau prix à donner. Les quinze cents francs que feu M. le docteur Caffe l'a chargée d'attribuer tous les deux

Digitized by Google

ans à la branche des connaissances humaines qu'il lui plaira de choisir, lui assigneront, en effet, une importance difficile à méconnaître ; or, ils pourraient avoir aussi une autre conséquence, — bien réduire l'étendue du compte rendu annuel de ses travaux ? Pendant longtemps, les rapports sur les divers concours étaient insérés totalement ou en partie dans ce compte rendu ; aujourd'hui que l'usage s'est établi de leur accorder une place, des plus légitimes d'ailleurs, parmi les *Mémoires* imprimés dans le reste des volumes, le secrétaire perpétuel, au lieu de les analyser, n'a plus qu'à les énumérer en quelques mots.

L'Académie, en continuant ainsi de constater les faits, en appréciant les travaux de ceux qui briguent ses jugements, répondra encore et toujours à son but : la recherche par elle ou par d'autres de tout ce qui a pour objet les sciences, l'histoire, la littérature et les arts, principalement dans leurs rapports avec la Savoie.

Géologie.

La géologie occupe dans ce volume une place considérable ; elle y retrouve, en quelque sorte, celle qu'elle devait jadis aux pages estimées de Mgr Rendu, de MM. Chamousset, Pillet, Vallet, etc. Le Mémoire nouveau qui lui est consacré et dont onze planches viennent former le commentaire, est l'œuvre commune de MM. le professeur Parona et Bonarelli, du Musée géologique de Turin. Une Commission, chargée de l'examiner, l'appréciait en ces termes, dans la séance du 27 décembre 1894, par l'organe de son rapporteur, M. Révil :

Digitized by Google

« M. le professeur Parona et M. Bonarelli, du Musée géologique de Turin, nous ont adressé, dans le courant d'avril, un important mémoire sur la faune du callovien inférieur de la Savoie. C'est une monographie très complète de cette faune, dans laquelle sont décrites 172 formes fossiles provenant de Chanaz, de Lucey et du Mont-du-Chat.

« Le travail de nos confrères italiens débute par quelques considérations générales du plus vif intérêt. Je me permettrai d'appeler sur elles votre attention et de vous les exposer sommairement.

« La faune du callovien de la chaîne du Mont-du-Chat est très complexe. Les ammonites, les bélemnites, les nautiles, fossiles de haute mer, sont entassés pêle-mêle avec un nombre prodigieux de coquilles littorales. Comment expliquer cette anomalie? Nos auteurs pensent que la formation oolithique savoisienne est de mer peu profonde et qu'elle s'est formée au voisinage de terres émergées sur un fond marin à pente très douce. Le calcaire de cette assise est presque uniquement constitué de fragments d'êtres organisés. On doit en conclure que le dépôt de ces couches s'est effectué très lentement et que le coefficient de sédimentation mécanique a été insignifiant ou nul. Les terres n'auraient surgi que depuis peu de temps, au-dessus du niveau de la mer, puisqu'elles n'ont pas été le siège de phénomènes d'érosion capables de produire des dépôts abondants ayant une origine terrestre.

« Ces vues nous semblent ingénieuses et expliquent assez bien l'origine de notre formation callovienne. Elles sont complétées par un aperçu de l'extension de la mer à ces époques anciennes et par la comparaison de la faune de Chanaz avec celle d'autres régions.

« Ces quelques mots suffisent pour montrer tout l'intérêt du savant mémoire des géologues de Turin.

Digitized by Google

« Nous vous proposons de le publier *in extenso* dans le tome VI de nos annales. Il a sa place marquée à côté des travaux sur les Alpes dus aux naturalistes que notre Compagnie a comptés dans son sein.

« Nous ajouterons que le manuscrit qui nous a été adressé, écrit en italien, a été traduit dans un style clair et précis par M. Lachat. L'Académie se joindra certainement à nous pour adresser à notre savant confrère de chaleureux remercîments. »

Ces conclusions ont été adoptées par l'Académie à l'unanimité des suffrages.

Archéologie, Histoire, Bibliographie.

Dans le cours de la séance du 30 mai 1895, M. Perrin a lu une notice concernant une découverte de monnaies gauloises et de sépultures, faite tout récemment au col de la Crusille, sur le territoire de la commune de Gerbaix. L'auteur ne se contente pas de décrire avec soin les pièces retrouvées, ou du moins la faible partie de celles qu'il a pu examiner; il résume encore heureusement ses recherches relatives à leurs déterminations diverses : l'époque où elles ont été frappées et les pays ou les personnages auxquels elles ont rapport.

« Le 7 de ce mois, » dit M. Perrin, « des ouvriers exploitant une carrière de graviers, formée d'éboulis de la montagne, à quelque distance du col de la Crusille, trouvaient une amphore en terre, couverte d'une plaque de molasse.

« Suivant l'usage, trop répandu, ils la brisèrent à coups de pioche et de nombreuses pièces en argent tombèrent dans les cailloux et furent ramassées, en partie,

Digitized by Google

par les ouvriers. La nuit arrivant, ils quittèrent les travaux et répandirent la nouvelle de leur découverte. Dans la nuit, les habitants du voisinage vinrent avec des lanternes et en recueillirent une certaine quantité. Le lendemain, pensant que la cachette pouvait être répartie sur plusieurs points, ils firent intervenir un sorcier indigène qui se promena vainement aux alentours, une baguette de coudrier à la main, sans qu'elle lui révélât un nouveau gisement.

« Les habitants ne voulurent point rendre les monnaies qu'ils avaient trouvées et, effrayés des réclamations du conducteur des travaux, allèrent les vendre à Belley et à Lyon. Celles qui sont restées dans le pays sont cotées au prix excessif de 18 à 20 francs, soit plus de dix fois la valeur réelle des plus beaux exemplaires. M. l'abbé Vial, curé de Rochefort, eut l'obligeance de m'en apporter deux, en assez bon état, dans lesquelles je reconnus des quinaires gaulois ayant, d'un côté, une tête casquée de Pallas et le mot DVRNACOS et DVRNACVS ; au revers : un cavalier au galop, la lance en arrêt, ayant au-dessous AVSCRO pour la première et DONNVS pour la seconde.

« Quelques jours après, M. Rivoire-Vicat, ingénieur en chef des ponts et chaussées, voulut bien me faire remettre, pour les déterminer, 89 pièces recueillies par le conducteur. Trois autres me furent ensuite montrées par un propriétaire voisin de la découverte. Je pus ainsi établir la composition, d'une partie du moins, de cette découverte, une des plus importantes de celles faites en Savoie de monnaies gauloises appartenant aux peuplades des Alpes.

« Sauf une, qui, datant de l'an 83 environ avant l'ère chrétienne, était un quinaire de la République romaine (Tête laurée de Neptune, à droite, avec le trident sur l'épaule et la légende L. RVBRI ; au revers, la Victoire

Digitized by Google

marchant à droite une palme à la main, devant elle un autel de forme ronde autour duquel est enroulé un serpent), 94 appartenaient au groupe des monnaies gauloises au type du cavalier, groupe qui se rapporte à une époque et à une région déterminées, différenciées par les noms des chefs qui les avaient fait frapper. Or, des découvertes de trésors, assez semblables comme composition à celle de Gerbaix, ont été faites en Savoie, au Châtelard ; dans l'Isère, à Moirans ; dans la Drôme, à Laveyron, à Crest, à Valence, à Saint-Gervais, à Hastun, localités qui se rencontrent toutes sur la rive gauche du Rhône. M. Anatole de Barthélemy, qui a bien voulu me donner diverses indications relatives à ces découvertes, en conclut que « ces nombreuses pièces sont le produit « d'un monnayage dû aux Helviens, aux Volces, aux « Allobroges, aux Cavares et aux Voconces, dans le « territoire soumis aux Romains après les victoires de « Domitius Ahenobarbus et de Quintus Fabius Maxi- « mus. Ce monnayage aurait duré jusqu'à l'arrivée des « Cimbres et des Teutons. »

« La faible partie du trésor que j'ai pu étudier (il se composait, dit-on, de plus de trois cents pièces), comprenait 32 pièces à la tête de Pallas avec DVRNACOS, forme ancienne de DVRNACVS, au revers un cavalier et le nom AVSCRO ; 36 au même type avec DVRNACVS et au revers DONNVS. 17 pièces, du même type, n'avaient pas de légende par suite d'accident dans la frappe ; pour deux ou trois, plus petites et de forme plus régulière, l'absence de légende semblait intentionnelle. Quatre exemplaires offrent une particularité qui semble indiquer que deux matrices étaient jointes et frappées en même temps. Le droit présente deux parties du type dont les grènetis forment au centre deux arcs de cercle. Deux pièces, sans légende au revers, avaient, derrière la tête de Pallas, le nom RICAT, et sous le

Digitized by Google

cavalier celui de VROCA ; deux avaient un M....., au droit, et, sous le cavalier, EBVRO ; une enfin, sans légende sous le cavalier, portait AMBILL, derrière la tête de Pallas, au droit.

« En recherchant, dans les publications numismatiques, à qui peuvent se rapporter les mots DVRNACOS ou DVRNACVS évidemment identiques, le second n'étant qu'une forme de terminaison récente du premier, je trouvai que ce terme avait attiré l'attention de nombreux numismates. De déduction en déduction, ils arrivèrent à en trouver le vrai sens et à rapporter aux peuplades des Alpes, dans lesquelles l'Allobrogie était comprise, ces quinaires attribués primitivement à Tournai. Il m'a paru utile de réunir les déterminations successives de ces monnaies, intéressantes au point de vue allobroge. La première attribution avait été faite à la ville de Tournai, à cause du rapprochement entre DVRNACVS et TVRNACVS, et aux Nerviens. Mais les nombreuses découvertes faites dans la Drôme firent rechercher une localité se rapprochant davantage de cette région ; on s'arrêta à Ternay (Isère) et on l'attribua aux Eburons. M. Hucher pensa y trouver le nom d'un chef et proposa de lire DVMNACVS, chef des Andes, à la suite de la découverte d'un trésor au Mans.

« Mais cette appellation, placée sur de nombreux types différenciés au revers par des noms d'hommes divers : AMBILL, EBVRO, AVSCRO, DVRNACVS, DONNVS, présentant un sens ethnique attaché aux monnaies d'un même peuple sous des chefs différents, on chercha à le déterminer. On lui attribua le sens de confédéré ou réunion, communitas, se rapportant à l'étymologie DVRN (Manus), *main* et *keir*, condition attachée à une action impétueuse et violente qui était la traduction du symbole présenté par toutes ces médail-

Digitized by Google

les au cavalier chargeant l'ennemi. Le nom de *Turnæ*, donné aux corps de cavalerie des légions romaines, paraît avoir une origine identique et est d'ailleurs employé par les auteurs dans l'acception de troupes d'hommes armés faisant incursion sur un territoire. Expression accentuée par les Gaulois par la figure du guerrier qui l'accompagne, et l'on conclut que cette série au cavalier était un type admis par les peuples des Alpes ligués contre l'invasion Germaine, sous le commandement d'Arioviste, type conservé fort longtemps après l'événement qui en avait motivé l'adoption, et daté par les noms des chefs sous lesquels ces peuplades étaient placées.

« Classant alors ces monnaies par les noms des chefs, on considéra celles d'AMBILL comme plus anciennes et on plaça les autres dans l'ordre suivant : EBVRO, AVSCRO ou AVSCROCVS, et DONNVS. Par un rapprochement ingénieux, M. de Barthélemy considéra AVSCROCVS comme grand-père et DONNVS comme père de COTTVS, chef Allobroge qui ouvrit la route du Mont-Cenis et donna son nom aux Alpes Cottiennes. Celui-ci étant connu en l'an 9 avant J.-C., on pouvait placer l'existence de son père Donnus 45 ans avant J.-C., celle d'Auscrocus, son grand-père, 75 ans avant J.-C. et à une époque antérieure celle d'Eburo et d'Ambill. Ainsi se trouverait classée, dans un ordre que son degré de conservation paraît confirmer, cette série qui, d'après M. de la Saussaye, offre le spécimen de la monnaie gauloise autonome arrivée au plus haut degré de l'imitation romaine, au type de Pallas, comme sur les pièces des familles FABIA et PORCIA.

« L'on pourrait ajouter à la détermination de M. Anatole de Barthélemy, que j'ai donnée en commençant, que les quinaires gaulois au type du cheval échappé se

Digitized by Google

rapporteraient à la contrée des Alpes libres, et ceux, plus récents, au type du cavalier combattant, au même pays asservi.

« J'avais prié M. Rivoire-Vicat de vouloir bien faire rechercher les débris du vase si malencontreusement cassé ; le conducteur n'en put retrouver que quelques fragments en terre grossière pétrie de petits graviers. La demande eut du moins le bon résultat de faire conserver des fragments de poteries et d'une défense inférieure de sanglier, qui paraît avoir été coupée pour faire une pendeloque, appartenant évidemment à la même époque et recueillis dans des sépultures, dont les ossements étaient fusés, rencontrées tout près de la cachette. Ces fragments en terre grossièrement pétrie de graviers, et portant les traces évidentes du travail à la main, appartiennent à un pot droit, avec dépressions au rebord dont l'épaisseur est plus forte ; un autre de même forme, orné d'une ligne concentrique de dépressions faites avec le doigt ; une assiette à bord rabattu, présentant à l'intérieur des bandes concentriques en relief. Huit fragments, dont cinq en terre plus fine sans mélange de gravier, l'un d'eux en terre noire semblable à celle des poteries fines des palafittes du Bourget.

« Si nous ajoutons que le col de la Crusille est à deux kilomètres des ruines du château de Montbel, on ne sera pas étonné que, pour les habitants de la vallée, ces découvertes sont la consécration de l'Alésia placée à Novalaise par le regretté Fivel.

« Nous espérons que, grâce à l'obligeance de M. l'ingénieur en chef, ce petit trésor viendra prendre sa place dans les collections du Musée de Chambéry, à la suite des pièces allobroges à l'hypocampe et des pièces gauloises, au cavalier au nom d'EBVRO, trouvées au Châtelard. »

Digitized by Google

Une inscription romaine a été rencontrée dans les substructions de la vieille église de Bassens, en 1895, au moment où ont disparu ces restes d'un prieuré vieux de plus de cinq siècles. M. Perrin entretient l'Académie de cette découverte[1]. Après avoir rendu hommage à MM. l'abbé Comoz, curé du lieu, le docteur Dumaz, Victor Henry et Perratone, qui tous se sont intéressés ou ont aidé à la conservation et au transport du précieux bloc au Musée départemental, M. Perrin continue en ces termes sa savante dissertation :

« M. Anatole de Barthélemy, à qui j'adressais les estampages de l'inscription de Bassens, de celle de Saint-Alban et la première ligne de celle de Sainte-Hélène-des-Millières (aujourd'hui Sainte-Hélène-sur-Isère), relevée par M. Fivel, voulut bien les étudier, contrôler la lecture que j'en avais faite et m'indiquer les relations probables entre les personnages dont les noms figurent dans ces inscriptions.

« La seule ligne de l'inscription de Sainte-Hélène-sur-Isère restée intacte est : SEX. DECID. SEX. F. (Sextus Decidius Sexti Filius) Sextus Decidius fils de Sextus.

« L'inscription de Saint-Alban, dont le Musée n'a qu'une partie, porte :

SEX. DECID
Sextus Decidius (Sexti Filius)
TRIB. MILIT. L.
Tribunus Militum (legatus)
A. TI. CÆSARE.
A. Tiberio Cæsare
IIII VIR FLAM. M.
Quatuorvir Flamen Martis

Sextus Decidius fils de Sextus Tribun militaire légat ? par Tibère César créé quatuorvir et Flamen de Mars.

[1] Séance du 23 janvier 1896.

Digitized by Google

« Celle de Bassens est complète et d'une lecture assez facile, à l'exception de quelques lettres des troisième et quatrième lignes :

SEX. DECID
Sextus Decidius
PRISCILIB
Prisci Libertus
P. V. D.
Pudens
IIIIII VIR AVG
Sevir Augustalis
EX TESTAM
Ex Testamento
NISUS LEG
Nisus Legatus

qu'on peut lire : « A Sextus Decidius affranchi de Priscus, Pudens, Sévir Augustal, Nisus légataire a élevé ce monument. » Ce Sextus Decidius Pudens affranchi de Priscus est très probablement le père du Sextus Decidius, fils de Sextus, des inscriptions de Bassens et de Sainte-Hélène-sur-Isère.

« L'inscription de Bassens n'occupe qu'une moitié de la face de la pierre, à droite ; l'autre, encadrée d'une moulure, comme l'inscription, est percée dans le milieu d'un trou rond de 0m12, la traversant de part en part. Au-dessus, dans le milieu, existe un creux de 0m10 de profondeur qui a dû servir à fixer une statue ou un ornement ; aux deux côtés supérieurs de la pierre, il y a des trous de scellement.

« Ce bloc en pierre de Lémenc a été fortement détérioré par le temps et par l'humidité, surtout du côté opposé à l'inscription dont plusieurs fragments se sont détachés. Un dépôt calcaire recouvre en partie la face taillée et cache ou a rongé quelques lettres. A 1m10 de profondeur dans l'intérieur de la vieille église, on a

Digitized by Google

trouvé un épais béton en briques pilées et en ciment se relevant en courbe le long du mur. Tout près de l'église existait un béton en ciment moins épais et sans briques.

« Le don fait par Sextus Decidius ne serait-il point une fontaine dont la conduite se terminait par un mascaron appliqué sur le trou de la pierre et d'un débit assez fort pour permettre l'établissement d'un bain? dont le béton a été recouvert lorsqu'on a bâti l'église probablement sur les fondations de la salle de bain?

« Une paire de ciseaux à tondre et des débris d'amphore sont les seuls objets trouvés dans les travaux exécutés pour transformer le sol de l'ancienne église en cimetière. »

M. le chanoine Bouchage a communiqué une note relative à deux monuments funéraires, élevés à l'étranger en l'honneur de deux ecclésiastiques de Savoie. La description qu'il en donne, les inscriptions qui s'y trouvent gravées et qu'il a relevées avec soin, méritent d'être connues dans le pays où sont venus au monde Mgr Charvaz et le chanoine Fernand de Pierrefeu :

« Au cours d'un voyage que je fis l'an dernier, » dit M. Bouchage[1], « j'ai rencontré deux monuments et deux inscriptions funèbres décernés à deux ecclésiastiques savoyards.

« Le premier est dans la cathédrale de Saint-Laurent, de Gênes. Il a été élevé en l'honneur de Mgr Charvaz, mort archevêque de ce diocèse. Il se compose d'un édicule en marbre placé vers la porte d'entrée, côté gauche pour le visiteur, et renfermant un buste du prélat, posé sur un piédestal, avec l'inscription suivante :

[1] Séance du 8 août 1895.

Digitized by Google

ANDREÆ CHARVAZ ARCHIEP.
GENUENSES
QUOS VIVENS MORIENS BENEFACTIS SIBI DEVINXIT
CUM LACRYMIS P.
MDCCCLXXII
G. B. CEVASCO SCULP. 1872

« Le second se voit à Monaco, quartier de La Condamine, dans l'église paroissiale de Sainte-Dévote. Il a été posé aux frais des paroissiens, grâce à l'initiative de deux compatriotes, M. de Rolland et M. l'abbé Lambert, pour perpétuer la mémoire de leur premier curé, M. le chanoine Fernand de Pierrefeu, né à Tresserve le 8 décembre 1857, mort à Monaco le 16 janvier 1894. Il consiste en une plaque de marbre noir, de 0m90 centimètres sur 0m50, encadrée dans une riche moulure du même, et surmontée d'une croix en marbre blanc très élégamment dessinée et sculptée. On y a gravé l'inscription que voici :

B. M.
FERD. DE PIERREFEV
QVI
PRIMVS HVIVS ECCLESIÆ RECTOR
TOTAS VIRES PAROCHIÆ IMPENSIT
MDCCCLXXXVII — MDCCCXCIV

—

PAVPERIBVS LOCVPLES ✠ SIBI PAVPER ✠ QVI BONA VITÆ
PRÆSENTIS FVGIENS ✠ MERVIT SPERARE FVTVRAM
CARM. DAMAS.
VIXIT ANN. XXXVI. »

Le 15 novembre 1894, jour où, après trois mois de vacances, l'Académie reprenait ses travaux, son président, M. d'Arcollières, lui donnait lecture de la copie d'un parchemin qui a été retrouvé par M. l'abbé J.-F. Gonthier,

Digitized by Google

membre correspondant de la Compagnie, dans les archives de M. le comte de Roussy de Sales, au château de Thorens.

Il s'agit, dans cet acte, d'un accord passé le 6 des calendes d'août de l'an 1211, entre Amédée de Chambéry et ses fils et le prieuré de Lémenc, touchant les aumônes et les donations que la famille de Chambéry avait faites en divers temps au prieuré et au sujet desquelles des difficultés s'étaient élevées récemment. — Guillaume de Sales, chapelain du Temple de Chambéry, et Aymon Grange sont les arbitres du différend.

Grillet seul, selon l'observation de M. le président, a donné dans son *Dictionnaire* (t. III, p. 311-312 *in nota)* un fragment de cet acte ; mais il n'a pas jugé à propos de citer les noms des cinq fils du sire de Chambéry, si bien que, jusqu'aujourd'hui ou plutôt jusqu'à M. l'abbé Gonthier, on ne les connaissait pas tous.

Le document envoyé par M. Gonthier est donc curieux ; aussi mérite-t-il de trouver intégralement place ici :

« Anno Domini M. CC. XI°. ind. xiiij sexto Kal. augusti Amedeus de Cambariaco et filii sui Aymo. Guillelmus. Nantelmus et Amedeus peccatis suis exigentibus lemense cenobium inquietare presumentes tandem per manum Domini Guillelmi de Sales templi Cambariaci capellani et Aymonis Grangie pacem et compositionem fecerunt de omni lite et controversia que versabatur inter eos et domum lemenci super helemosinis et donationibus ab antecessoribus et ab eisdem dicte domui factis. ità scilicet quod idem Amedeus et filii sui supranominati querimonias et calumpniam universam quam adversus eamdem domum juste vel injuste proponebant seu in posterum proposituri erant derelinquentes donaverunt et quictaverunt libere et

Digitized by Google

absolute deo et ecclesie beati Petri Lemenci atque ibidem in Dei servicio famulantibus. et jure proprio in perpetuum pacifice tenendum et habendum et sine calumpnia quiete possidendum concesserunt quicquid pro animabus predecessorum suorum aut pro redditione prefati Amedei seu Petri filii sui dicto cenobio concessum fuerat. terras videlicet servicia et universa quecumque domus eadem ab eis aut a suis predecessoribus habuerat seu aliquo modo possidendo tenuerat. quod ut firmum et omni stabilitate subnixum perhempniter sine vexacione permaneat nec aliquatenus ab aliquo possit infirmari absque dampno memorate domus et dispendio et gravamine aliquo pacifice tenere servare juramento corporaliter prestito. Jam dictus Amedeus et filii sui Nantelmus et Amedeus compromiserunt promittentes eciam tam pro se quam pro suis successoribus occasione aliqua non contravenire nec litem nec controversiam inde movere. sed ab omni homine defendere pro viribus suis et auctorizare. hoc idem et alii duo fratres ipsius Amedei filii Aymo videlicet et Willelmus confessi sunt coram subscriptis testibus ut predictum est compromisisse et juramento similiter quemadmodum et alii supranominati confirmasse quod iterum concesserunt et compromiserunt. Actum est hoc apud Cambariacum in ecclesia beati Leodegarii. Interfuerunt testes subrogati Dominus Guillelmus tunc ipsius domus lemenci procurator. Guillelmus Costa monachus. Guido monachus. Michiel Cambariaci capellanus. Guillelmus de Sales templi cambariaci cappellanus. Guigo de Villario. Lagerius diaconus. Petrus Chaboldi. clericus. Lagerius esgaratus. Garcinus miles. W. de Cabana. Aymo Grangia. Bonivardus. Jacobus Chaboldi. Bernardus Bonivardi. Petrus Sulpis.

« Ego W. notarius interfui et sic rogatus scripsi et subscripsi et tradidi. fel. »

Digitized by Google

Au printemps de l'année 1895, M. le chanoine Bouchage a fait connaître à ses confrères les premières pages d'un travail inédit. Il a continué sa lecture un peu plus tard. *Régeste des religieuses Carmélites de Chambéry depuis leur fondation jusqu'à la Révolution française*, tel est l'intitulé de ce manuscrit, qui retracera fidèlement, scrupuleusement même, — le titre l'indique, — l'existence d'une des maisons religieuses de cette ville. La fondation du couvent des Carmélites de Chambéry date de l'année 1634 ; l'auteur a accompagné le récit de cet événement de quelques particularités intéressantes sur la fondatrice, Madame la duchesse de Ventadour.

L'ancien château de Miolans qui, durant deux siècles et demi, fut une prison d'Etat importante, joua aussi, par intervalles, un rôle, en tant que place forte, au cours des guerres du temps passé. C'est à ce dernier point de vue que M. le général Borson, président de l'Académie, l'a envisagé[1]. Il a donné tout d'abord lecture de la pièce qui suit et qui concerne la reddition du château à S. A. R. Victor-Amédée II par les troupes françaises placées sous les ordres du maréchal de Berwick :

« *Lettre de M. de Villeneuve, gouverneur de Miolans,*
« *à M. le maréchal de Berwick.*

(De Conflans, 25 juillet 1711.)

« Je n'ai pas eu le temps, au fort de Miolans, de vous
« informer que j'ai rendu le château à son altesse royale,
« qui nous fit sommer de nous rendre le 21 après-midi,
« après quatre jours de blocus, à quoi je répondis
« comme je devais. Le lendemain, au soir, on nous
« attaqua avec 500 hommes et un général de bataille,

[1] Séance du 13 juin 1895.

Digitized by Google

« qui le même soir fit attacher le mineur à la face du « château du côté de la montagne, qui n'est point « flanquée du tout. La redoute qui est de l'autre côté de « la rivière vous aura informé du feu que nous fîmes « depuis minuit jusqu'à 4 heures du matin, pour nous « opposer à leur entreprise; depuis quatre heures « jusqu'à l'entrée de la nuit, que le mineur avançait « son ouvrage, les ennemis le soutenant de derrière une « butte, on ne fit que tirailler. Sur les quatre ou cinq « heures après midi, l'on commença à nous tirer des « bombes, qui nous percèrent une tour, et voyant que « l'on mettait quatre pièces de canon en batterie pour « nous débusquer de derrière le parapet, qui n'est que « de muraille sèche, outre que la mine aurait été en état « à minuit, et que nous manquions de fusils, ayant tous « crevé, j'ai cru ne devoir pas exposer une garnison qui « a donné toutes les marques de valeur que l'on en « puisse espérer ; les officiers et soldats se sont si bien « acquittés de leur devoir que j'espère que vous leur « accorderez votre protection en les faisant échanger « aussi bien que moi. Nous sommes sortis aujourd'hui « prisonniers de guerre, les officiers avec leurs armes et « les soldats avec tout leur bagage ; nous sommes « conduits à Moûtiers sans savoir encore notre destinée. « M. le baron de Saint-Rémy[1], général des troupes de « son altesse royale, me veut bien faire la grâce de faire « passer ma lettre, etc... »

« Cette pièce », observe M. le général Borson, « extraite du tome X des Mémoires militaires relatifs à la guerre de la succession d'Espagne sous Louis XIV, et publiés par le Dépôt de la guerre, ne figure dans aucun des historiens qui ont parlé de la capitulation de Miolans à

[1] Probablement Philippe-Guillaume Pallavicino, baron de Saint-Rémy (dans le Val d'Aoste), qui devint vice-roi de Sardaigne en 1720 et chevalier de l'Annonciade en 1729.
(Note du Secrétaire perpétuel.)

Digitized by Google

cette époque ; elle présente de l'intérêt comme marquant la dernière action militaire dont ce château historique a été le témoin. Rappelons en quelques mots les circonstances.

« Tandis que les troupes françaises occupaient la Savoie de 1703 à 1713, se tenant sur la défensive le long de la ligne des Alpes, des retours offensifs eurent lieu à diverses reprises par les troupes de Savoie alliées aux Impériaux. En 1711, Victor-Amédée, après avoir, le 6 juillet, traversé le Mont-Cenis et rallié la colonne qui avait franchi le Petit-Saint-Bernard, occupa Conflans, sans rencontrer de résistance sérieuse. De là, son armée vint camper sur la rive droite de l'Isère à hauteur de Chevron, tandis qu'un détachement passant par Faverges pénétrait dans les Bauges et délogeait les Français de la Combe d'Aillon.

« Le maréchal de Berwick, après avoir concentré ses troupes sur Montmélian, dut évacuer cette position et se replier sur les hauteurs du Fort-Barraux ; c'est dans ces conditions que le détachement français qui servait de garnison à Miolans fut réduit à capituler. »

M. J. Vernier, archiviste du département de la Savoie, membre correspondant de l'Académie, doit à la bienveillante amitié de M. de Jussieu, son prédécesseur aux archives, la possession d'un manuscrit intitulé : *Détail et journalier du siège de Turin de l'année 1706, commencé le 13 may*. Ce récit anonyme, vraisemblablement écrit par un officier qui n'aurait pas occupé une place fort en vue derrière les remparts de la ville assiégée, a été encadré par son détenteur actuel dans un commentaire de 55 pages, résumé nouveau des causes de la guerre de la succession d'Espagne et des diverses campagnes qui se sont déroulées en Italie de 1701 à 1706.

Digitized by Google

Le *Détail et journalier* est un document absolument inédit : ce fait incontestable, qui résultait des recherches préalables de M. Vernier, ressort également des investigations de M. le comte Eugène d'Oncieu de la Bâtie. M. d'Oncieu, chargé par l'Académie de lui rendre compte du travail de M. Vernier, a recouru, en effet, avant de composer son rapport, aux sources non imprimées, grâce à l'obligeance de M. le comte de Pierlas, qui a bien voulu revoir, à son intention, les manuscrits soigneusement conservés à Turin dans les bibliothèques du Roi et du Duc de Gênes.

Comme son rapporteur, l'Académie a jugé que le *Détail et journalier* n'est pas une découverte banale. Elle en a avec empressement voté l'impression ; puis, pour posséder une bibliographie détaillée et à jour des ouvrages innombrables, publiés ou non, touchant le fameux siège de Turin par les Français, elle a décidé que le rapport de M. le comte d'Oncieu serait aussi inséré dans ce volume, immédiatement avant le mémoire de M. Vernier.

A propos de la Sainte Epine de Montbel est le titre d'une courte note dans laquelle M. d'Arcollières a réuni certaines particularités, soit sur cette relique, soit sur deux autres pièces, également précieuses, encore que pour d'autres motifs, qui se trouvaient dans le trésor de la Sainte Chapelle du château de Chambéry. M. d'Arcollières s'est exprimé en ces termes[1] :

« A la page 21 de la *Savoie en Terre-Sainte*, publication que M. le comte de Mareschal analysait récemment[2], M. A. Couret donne en note le renseignement suivant :

[1] Séance du 14 mars 1895.
[2] Voir ci-après p. XL-XLVI.

Digitized by Google

« La *Sainte Epine de Montbel* (ou de *Nances)* a disparu, « emportée, dit-on, en Italie; le coffret qui la renfermait « serait, paraît-il, conservé dans la collection de M. « Blanchet, le grand manufacturier de *Rives* (Isère). »

« Or, selon ce que me racontait en 1887, au Congrès du Pont-de-Beauvoisin, une personne des environs, fort curieuse des choses du pays, la sainte épine serait maintenant, non en Italie, mais dans le Midi de la France; elle passait même, il y a quelques années, pour appartenir à M. le marquis de Piolenc, à qui l'on doit un *Nobiliaire du département des Bouches-du-Rhône*, publié en 1863 avec la collaboration de M. Gourdon de Genouillac.

« Cet exode d'un si précieux souvenir des Croisades pourrait s'expliquer ainsi : Quand la Révolution française arriva en Savoie, le marquis Jean-Honoré de Piolenc, successeur — assez éloigné — des anciens Montbel dans une grande partie de leurs possessions, se trouvait en Piémont et fut, en conséquence, inscrit sur la liste des émigrés. Lui apporta-t-on alors, pour la sauver de la tourmente, la sainte épine, extraite au préalable de son coffret, ou bien, en quittant Nances, l'avait-il déjà par devers lui ? Toujours est-il qu'il mourait à Turin le 14 avril 1800. Un peu avant de mourir, il donna probablement sa relique insigne à un de ses parents de France, proscrit comme lui, et ce serait de Turin, probablement aussi, qu'elle revint de ce côté des Alpes, non pas en Savoie, où les Piolenc ne devaient plus reparaître, mais dans le Midi de la France, où se trouvaient et se trouvent encore d'autres membres de cette famille.

« J'ajouterai que, suivant mon interlocuteur de 1887, un vieillard de Saint-Franc ou de la Bridoire se souvenait, il y a quelque trente ans, d'avoir, en son enfance, vénéré la sainte épine de Montbel; le coffret dans lequel

Digitized by Google

elle se trouvait n'était, lui avait-il semblé, qu'une simple boîte en plomb.

« Ces détails m'amènent à parler de deux autres pièces, qui n'ont certes jamais été des reliques, mais qui n'en étaient pas moins curieuses et dont l'on s'est parfois demandé le sort, à Chambéry particulièrement. Dans le trésor de la Sainte Chapelle de cette ville, on remarquait, à la fin du siècle dernier, le bonnet et l'estoc bénits envoyés par le pape Clément XI au prince Eugène, à la suite des victoires signalées que cet illustre homme de guerre avait remportées en 1716 sur les Turcs, notamment à Peterwaradin. L'évêque de Raab, à qui le chevalier Rasoni, arrivant de Rome, avait confié ces présents, les remit avec solennité au prince le 7 septembre — d'autres disent le 8 novembre — de la même année. A la mort du prince, ou plutôt en 1737, son héritière, Madame Victoire de Savoie-Carignan-Soissons, duchesse de Saxe-Hildbourghausen, les donna au Chapitre de la Sainte Chapelle; puis, quand la Savoie eut été conquise par la République française, bonnet et estoc prirent civiquement la route de Paris. Le *Moniteur universel* du 4 mars 1794 dit, en effet :

« Convention Nationale. — Présidence de Saint-Just. — Suite de la séance du 12 ventôse :

« ..... Les commissaires du district *(sic)* de Cluze et de Chambéry annoncent que les saints de ces deux districts ont fait leur entrée à la monnaie de Paris, le 5 de ce mois, et que jusqu'aujourd'hui ils ont été occupés de leur vérification..... Indépendamment de l'argenterie, nous sommes chargés — dit l'orateur — de vous faire hommage du sabre et du bonnet donnés par l'évêque de Rome, Clément XI, au ci-devant prince Eugène, d'horrible mémoire. Il n'est pas indifférent de voir dans ce sabre et ce bonnet gigantesques, chargés d'argent massif, de dorures et de perles, comment les tyrans, en se mon-

Digitized by Google

tant sur l'or, l'argent et sur des échasses, cherchaient à paraître grands et à en imposer au reste des humains, et comment en prenant des formes et des attitudes colossales, ils cherchaient à faire croire, pour ainsi dire, que la nature avait des moules particuliers pour les former.

« Puisse ce sabre devenir le glaive vengeur de la liberté dans la patrie des Brutus et des Scévola, et servir à renverser ce trône imposteur et cruel qui fit couler tant de flots de sang, et désola si long-tems l'humanité ! Puisse-t-il servir à venger un grand crime, un grand attentat commis dans la personne de l'envoyé du Peuple Français[1] !

« Les habitans du Mont-Blanc regrettent de n'avoir pas des trésors immenses à offrir à la Patrie ; mais elle veut surtout des enfans tendres, fidelles et prêts à tout sacrifier pour elle, et à cet égard nous ne lui laisserons rien à désirer.

« Mention honorable. »

Cette « mention honorable » n'explique pas ce que la Convention voulut bien faire du bonnet et de l'estoc du vainqueur d'Hochstædt, de Turin et de Malplaquet. Sans doute, elle eut hâte d'en ordonner le transport à la Monnaie de Paris ; mais la Monnaie, on peut l'affirmer, ne s'enrichit pas démesurément le jour où elle les accueillit. L'estoc était une grande épée d'argent doré, haute d'environ cinq pieds ; quant au bonnet, sorte de toque de velours pourpre, il était, il est vrai, brodé d'or et garni d'un Saint-Esprit de perles.

« Le pape, après avoir solennellement béni ces objets la veille de Noël, ne les envoyait d'ordinaire qu'aux souverains catholiques, vainqueurs des Infidèles, et spécialement au grand maître de Malte. »

[1] L'agent diplomatique Bassville, massacré par le peuple de Rome le 13 janvier 1793.

Digitized by Google

Les premières années du commencement de ce siècle, bientôt à sa fin, ont eu le privilège de susciter les recherches depuis un certain nombre d'années. M. le comte Eugène d'Oncieu de la Bâtie n'a pas laissé de suivre ce mouvement et il vient aujourd'hui y aider, en présentant à l'Académie un *Registre d'ordres et de mouvements du général Frésia, baron d'Empire, commandant la 4e Division de l'armée d'Italie.*

Ce registre de correspondance embrasse les mois des années 1811 et 1812 que le général passa à Bologne à la tête de la 4e Division militaire du royaume d'Italie. Par ces pages, on se rend compte des caractères spéciaux de la domination napoléonienne au-delà des monts : elles montrent ce qu'étaient les rapports entre l'administration civile italienne et l'autorité militaire française. De nombreux détails sur la préparation de la campagne de 1812 permettent de suivre sur un point donné de l'immense réseau qu'elle embrassait, une mobilisation plus compliquée que celle des prochaines guerres. On se fait aussi une idée des pertes subies par les trois armées levées coup sur coup en Italie, et l'on assiste enfin au départ pour le désastre de Russie de cette malheureuse garde du Roi de Naples, Joachim Murat, laquelle, suivant l'expression de la duchesse de Reggio, a « fondu comme la neige au soleil. »

Le Registre du général Frésia, heureusement résumé par M. le comte d'Oncieu, qui en a fait valoir les parties les plus importantes, a pris place dans ce volume : l'Académie en a, en effet, voté l'impression le 23 janvier 1896.

Lorsque S. M. le roi Charles-Félix visita la Savoie en 1824, il y eut une relation imprimée de son voyage et de son séjour dans cette partie de ses Etats ; elle parut sous

Digitized by Google

le voile de l'anonyme, mais elle est due à M. G.-M. Raymond. Un contemporain composa, lui aussi, sa relation ; il la garda manuscrite. C'était de la modestie, et non une modestie trop grande, à le juger sur son style et son orthographe. Comme l'observe M. le comte Amédée de Foras, qui a rencontré ces pages originales, et en a adressé une copie à l'Académie [1], l'auteur, pour affirmer là son profond attachement à son souverain légitime, semble montrer néanmoins un détachement complet des règles de l'art d'écrire correctement en sa langue. La plupart des incidents notés dans le manuscrit se retrouvent au cours de la relation de M. G.-M. Raymond :

« Chale Felix roi de Cardene prinse de Piemon duque de Savoy la 1824 du couron Juliat notre Souverien et venue visitte con duche de Savoy. Con natre (son entrée) on Morine da pa ette de plus verese (n'a pas été des plus heureuses). A Lonse le bour les fue a pris a St Michelle : egallement un otre maloire (malheur) eta rive a St Julien. Une lonpette (tempête) efroiable ave un caque dou (avec un *sac d'eau)* qui a tonbe et a foreme un toron orible ou cella a antrene boucou de mejon don le vilage et le touron ette cigero (torrent était si gros) quila ette enonder unotre vilage de lolre (l'autre) cotte de la riviere et o detru (a détruit) la routte et de (des) peresone on peri de ce maloir et le roi a ette ou blige de sejourne 2 jour a St Michelle.

« Pluse de 3000 ouvriers se sen portte (se sont portés) surela routte pour donere pasage. — Un fue (feu) daretifif ette prepare a St Jean de Moriene mese loire magette (mais Leurs Majestés) ne se poient arette a S Jean. lon na done a Chambey une supere failte. Le Roi a done une sonne (somme) au chef valire tiroire

[1] Séance du 12 mars 1896.

Digitized by Google

(aux Chevaliers tireurs) ansi que a la garde ponpere et a achette le couvon dotte Combe pour les retablire. A Nesi la ville a done une fette briliontte. Sa Magette a plasere la premiere piere pour fondere un couvon. a Tonon On lia done ausi une jolli fette et un conba navelle sure le laque. a lopitalle une fette a ette briliontte Sa Magesette a plasere la premiere piere a la tette de 2 riviere pour foremere la dige, ouvronge memorable qui ien mor ticera (immortalisera) notre Souverien Charelle Fellix. La ville de Moutiere a ette privire de la vicitte de Loire Souverin. tous les preparatife on ette faite pour les resevoir.

« Les souverien a ette satise faite des fette qelon (que l'on) na done on Savoi. Ille arive ungron maloire ou retour du roi a S Jean de Morene loire (lors) de son retour. Le Roi ette rive a S Jean les 4 du moi de 7tambre a 6 ure du soire et a ontre sur lareque de trionfe (entré sur l'arc de triomphe) et a resu les otoritte. de la etalere loge au palle (est allé loger au palais) au fase de de leglise pârossialle.

« A le (ou le?) fure daretifise ette plasere. Sure les viture (huit heures) et demi les Roi a parue sure les bare con (baracons) pour mettre le fure ou fe daretifis. Ce fe ette supere et a ette faite pare Monsieur Couretoi cafetire. Preseque sur la fien du fure une fuce volontte (du feu une fusée volante) vion (vient) tonbe a la porette (porte) dune grange qui ette pre de la et a mi lefue a 2 grange et 2 pitti mison Savoi une a pre core Jon Bise (procureur Jean Bize) et lotre a Monsiur Savoz (ou Savez). La cour ette cironpliie (si remplie) de monde que lon ne ce (s'est) pas aperesu de suitte du fuue et naien pion de pompe et pion delau cella a ette en bra sere dor le ment (ou mont — groupe de trois mots incompréhensibles — peut-être don le ment, pour totalement?). Un otre matoire maloire (malheur, malheur) un core plus gron, pour corretire

Digitized by Google

(sortir) de la cour pour retre de don (rentrer dedans) la rue les monde son pouser dune orible fason quune parette (partie) de ce puple a tonbe par tere de fason quile montte les un cure les ottre de la prese (presse) quila vion (qu'ils avaient) de ce souver. Ili en u (Il y en eut) de more (de morts) de cette a fere et moi je ne tire (j'en ai tiré) plus de 30 de me mien (de mes mains)[1].

« Joseph Leger[2]. »

M. le Général Borson fait une communication[3] au sujet d'un épisode tiré de l'ouvrage *Les dernières années du roi Charles-Albert*. On sait avec quel soin et quel talent M. le marquis Costa de Beauregard a étudié ce prince en ses jeunes années, au temps où il n'était encore que l'héritier de la couronne et à l'époque où, monté sur le trône, il allait bientôt en descendre volontairement pour s'en aller mourir, dans un exil non moins volontaire, au fond de la péninsule hispanique, dans la villa *Entre Quintas*, à Oporto. Les événements qui se sont accomplis en Italie il y a un demi-siècle à peine appartiennent encore à l'histoire con-

[1] « Le Roi, après avoir fait prendre les renseignemens les plus détaillés sur la perte occasionnée par cet incendie, et sur les personnes qui ont concouru à en arrêter les progrès, a fait distribuer aux uns et aux autres, par son Premier Ecuyer, des secours et des gratifications. Les dons faits par S. M., à cette occasion, s'élèvent à plus de dix mille livres. » ([G.-M. Raymond]. *Récit du voyage de leurs Majestés en Savoie*, p. 148).

[2] Ce récit est écrit sur la garde d'un volume héraldique appartenant à M. le comte Greyfié. A la fin, sur des pages blanches, parmi des notes de la même main, se trouve :

« Notre mariage aveque Victoire lege de la comune de bonevalle et joseph leger ne a la comune de echere (?) a ette celebre les 5 Juun de 1822. Cet onne (année) les recotte a ette avonse du mois — plu tou que tus otre se sont les ble on ette faite tous a la fien du mois de juin de 1822 et une grande chechresse que lona pas oncore uue. » (*Note de M. le comte Amédée de Foras*).

[3] Séance du 7 mai 1896.

Digitized by Google

temporaine ; mais, par l'importance et par les suites qu'ils ont eues, il est naturel que l'on aime à s'y arrêter sinon pour en dégager un jugement définitif, du moins pour en connaître toutes les circonstances.

« Dans son ouvrage intitulé : *Les dernières années du roi Charles-Albert,* le marquis Costa », dit M. le président, « a raconté les événements qui ont marqué la période mémorable écoulée de 1845 à 1849, c'est-à-dire entre la première déclaration du roi, relative à la cause de l'indépendance italienne et le jour où exilé volontaire, après avoir abdiqué la couronne, il alla mourir à Oporto.

« Cette période correspond à celle de ma jeunesse militaire, car, nommé officier en janvier 1845, j'ai pris part aux campagnes de 1848 en Lombardie et de 1849 en Piémont, avec la bonne fortune d'être attaché à l'état-major même du roi ou dans son entourage le plus rapproché.

« Nul n'a donc lu avec plus d'intérêt que moi l'ouvrage de notre éminent collègue et ne peut mieux rendre hommage au mérite d'une œuvre, où la vérité historique revêt le caractère du drame. Le récit se compose, en effet, d'une succession de tableaux où les acteurs parlent et agissent de manière à donner au lecteur l'illusion de scènes qui se déroulent sous ses yeux. Le talent de l'auteur s'y montre sous des aspects très divers. L'on retrouve tour à tour chez lui l'homme politique initié aux affaires, le militaire qui a acquis l'expérience de la guerre sur le champ de bataille, l'écrivain familier avec la connaissance du cœur humain, enfin l'artiste impressionnable habile à saisir vivement les traits saillants des personnages et à se servir de la couleur et de la lumière pour les faire ressortir dans le cadre où ils se meuvent. L'imagination a sans doute une part dans la mise en scène et l'on y sent parfois la préoccupation de l'effet à

Digitized by Google

produire ; mais qui voudrait s'en plaindre si l'agrément de la lecture ne fait pas tort au sérieux du fond? Si les faits sont groupés avec art, leur exactitude est garantie par des extraits de documents contemporains et par des citations bien choisies et heureusement enchâssées dans le texte. Elles sont comme les étais destinés à soutenir un édifice aux brillants décors. Entraîné par le charme d'une narration vive, pressée, dont l'aspect varie à chaque page, le lecteur ressemble à un voyageur engagé dans un pays accidenté où les paysages qui se succèdent sont éclairés du jour le plus propre à en saisir le caractère. Ce n'est plus là, dira-t-on peut-être, l'histoire dans sa sévère nudité, dans son ordonnance méthodique où les causes et les effets s'enchaînent avec rigueur dans sa puissante unité de vues.

« Ce n'est plus ce style uniformément correct ou pompeux ni cette souveraine sérénité planant comme la fatalité antique sur les événements.

« Ces caractères des récits historiques de jadis sont un peu surannés, depuis que la prétention à la vérité absolue rencontre beaucoup de sceptiques.

« Sans doute il subsiste un fond de principes moraux d'idées, de sentiments qui permettent de distinguer le bien et le mal, le crime et la vertu, mais que de difficultés se présentent dans l'application pour apprécier les motifs qui ont mis en jeu ces ressorts de la politique qu'on appelle, selon les cas, l'ambition des souverains, les intérêts des droits des peuples. Quelle difficulté d'affirmer si une guerre est juste ou injuste? Si elle est opportune? N'est-ce pas généralement le succès qui décide du jugement porté et les théories n'arrivent-elles pas le plus souvent à l'appui des faits?

« Thiers et Mignet ont passé longtemps pour les premiers et presque les seuls historiens de la Révolution et c'est dans leurs ouvrages que beaucoup d'hommes de

Digitized by Google

ma génération ont appris à connaître et à apprécier ces événements : que reste-t-il aujourd'hui de la plupart de leurs jugements après les recherches consciencieuses et les faits indéniables mis au jour par M. Taine qui n'obéissait cependant à aucune hostilité préconçue contre les principes inaugurés en 1789 ? N'assistons-nous pas de nos jours à une sorte de révision de la plupart des jugements historiques surtout de ceux qui ont subi l'influence de la réforme ? Cette prétendue impartialité est bien difficile à réaliser à une époque où toutes les doctrines sont controversées et les anciens principes de gouvernement ébranlés. Les faits d'ailleurs subissent dans l'ordre même de la Providence des évolutions, et c'est ainsi, il faut le reconnaître, qu'une plus large part est faite aujourd'hui à ce qui concerne les intérêts moraux et matériels des masses.

« Le peuple ne figurait guère jadis, dans l'histoire, au milieu des jeux de la diplomatie et de la guerre et des querelles des princes que comme les chœurs des tragédies antiques qui accompagnent d'une mélopée douce ou plaintive les joies et les douleurs des grands acteurs d'un drame. Il est aujourd'hui l'acteur principal qui occupe souvent à lui seul la scène. C'est un point de vue nouveau pour l'historien.

« Ces considérations sont plus frappantes encore si on les applique aux événements contemporains ou à ceux assez récents pour que les acteurs n'aient pas disparu. Ils nous communiquent alors les impressions qu'ils ont ressenties, les passions qui les ont fait agir, les souvenirs qui leur reviennent à la mémoire avec le trouble d'âme qui les accompagnait. Mieux vaut dès lors pour le narrateur s'en tenir à évoquer ce passé de fraîche date avec l'intensité de vie qui lui appartient et à en retracer l'impression générale, laissant à d'autres venus plus tard d'en dégager toute la portée.

Digitized by Google

« Tel est, à mon avis, le trait distinctif du genre adopté par le marquis Costa dans ses travaux historiques où le côté littéraire tient une si brillante place. C'est dire que les jugements portés sur les faits n'ont pas un caractère absolu et que l'auteur lui-même ne se croit pas tenu de les envisager sous le même rapport. Fidèle aux traditions monarchiques qui reposaient sur l'antique alliance du trône et de l'autel, il salue néanmoins avec une nuance d'enthousiasme l'avènement des idées nouvelles. Il affirme les droits de l'autorité légitime, et les mots d'indépendance et de liberté l'émeuvent. Il y a dans ces alternatives un peu d'éclectisme, mais nous sommes d'autant moins disposés à le reprocher à l'auteur, que cet état d'âme est un peu celui de la majorité des lecteurs. Les jugements que nous portons, au lieu de procéder d'un principe unique sont le plus souvent la résultante de ces forces morales qu'on appelle le droit, l'honneur, le sentiment, l'intérêt, la force des choses.

« Le caractère du roi Charles-Albert réclamait d'ailleurs en quelque sorte chez son historien cette souplesse de talent et d'aperçus. Que de contrastes singuliers dans ce caractère ! Que d'aspects divers dans cette physionomie royale !

« Prince du sang issu d'une branche cadette, nous le voyons tremper dans le mouvement de 1821 dont le caractère était un mélange de libéralisme aristocratique et militaire et une revendication d'indépendance nationale. Il ne sait ni prendre parti pour les insurgés ni soutenir l'autorité du roi auquel il restera toujours suspect. Monté sur le trône, il réprimera avec une sévérité sans merci les tentatives de 1833. Sa piété tourne au mysticisme et en 1848 il fait intervenir les visions d'une hallucinée dans les affaires les plus graves de la guerre et de l'Etat. A la fois enclin au plaisir et scrupuleux, il porte dans sa vie privée ces mêmes incertitudes qui

Digitized by Google

font de sa physionomie un mélange singulier d'aspirations contraires si ce n'est de contradictions. Mais à côté de ces faiblesses il a voulu le bien, il a été législateur, il a aimé la gloire, il a eu la noble ambition de hautes destinées pour son pays. Il a consacré à cette cause un dévouement sans bornes, et fait preuve, sur le champ de bataille, d'une bravoure héroïque et d'un vrai mépris de la mort. Sa fin a eu un caractère de grandeur, c'est celle d'un souverain qui, au terme d'une vie agitée et après de cruelles épreuves, laisse percer la lassitude des choses humaines et la désillusion de la vie. La foi lui a donné ce sceau d'unité qui a manqué à sa vie politique.

« Il faut savoir gré à M. de Costa d'avoir mis en évidence ce côté sincèrement religieux du caractère de Charles-Albert ; il nous le montre la veille de son départ pour le Portugal, près de quitter pour toujours le sol de son pays, se rendant au sanctuaire de N.-D.-du-Laghetto pour y faire ses dévotions. Un monument a été élevé devant le porche de l'église et une inscription du piédestal consacre ce souvenir pieux du roi vaincu, déjà sur le chemin de l'exil et s'inclinant sous la main du maître de toutes choses. Dans sa simplicité touchante et sa vérité humaine, ce monument saisit vivement l'esprit et l'imagination ; il émeut plus que ceux de la Superga ou du Panthéon.

*
* *

« Après la défaite de Novare, Charles-Albert qui avait vainement cherché la mort jugea son rôle fini et se regardant comme un obstacle à la conclusion de la paix se décida à abdiquer. Il quitta dans la nuit même l'armée, se dirigeant sur Nice, où il comptait s'embarquer pour le Portugal.

« Ici se place dans l'ouvrage du marquis de Costa le

Digitized by Google

récit d'un épisode intéressant emprunté par l'auteur aux Souvenirs publiés par le duc de Dino qui servait en qualité de volontaire à l'état-major du roi.

« Je le résume brièvement.

« Charles-Albert était parti de Novare accompagné seulement de deux fidèles serviteurs. La voiture avait pris le chemin de Verceil. Arrivée au point occupé par les avant-postes autrichiens, ceux-ci l'empêchent de poursuivre ; le roi en descend et pénètre dans une pièce où se trouvent les officiers autrichiens. Il voyageait sous le nom de comte de Barge et se donnait pour un colonel de l'armée sarde qui a quitté le service et obtenu l'autorisation de rentrer dans ses foyers.

« La conversation s'engage, il se laisse interroger et fait le récit de la bataille et des manœuvres des deux armées.

« Le général de Thurm, commandant le corps d'armée, frappé de la distinction du personnage et de sa haute compétence militaire, lui exprime son étonnement de ne pas le voir dans un grade plus élevé. « Que voulez-vous, » répond le roi, « je n'ai jamais été heureux. »

« Le général, soupçonnant le rang de ce mystérieux personnage, fait venir un bersaglier prisonnier et lui demande s'il a vu ailleurs l'officier supérieur qu'il nomme. Le soldat répond affirmativement, mais il a reconnu le roi, son trouble, son attitude confirment les soupçons du général, celui-ci s'incline à son tour respectueusement devant le souverain et lui dit : « Monsieur le comte, vous pouvez continuer votre route : que Dieu vous protège ! »

« Le général Alphonse La Marmora, dans l'appendice de son livre intitulé : Un épisode du relèvement de l'Italie (Un episodio del risorgimento italiano), s'est occupé de ce récit et, après avoir montré que les détails donnés ne reposent sur aucun document sérieux, le ré-

Digitized by Google

tablit dans son exactitude. Le roi a bien traversé les avant-postes autrichiens et leur a donné la nouvelle de l'armistice conclu à Novare afin d'éviter une nouvelle et inutile effusion de sang, mais il n'a pas été reconnu.

« Le général fait remarquer d'abord que le rapport officiel du maréchal Radetzky sur la campagne de 1849 fait simplement mention du passage d'un officier supérieur piémontais, sans aucune allusion même indirecte à sa haute personnalité.

« Voici ce passage textuel. Il se rapporte au combat qui eut lieu le lendemain de la bataille sous les murs de Casal, à 40 kilomètres de Novare.

« Trois batteries, dont une de fusées à la Congrève avaient ouvert le feu contre la ville de Casal (située sur la rive droite), le pont sur le Pô et le château fort qui les domine, tandis qu'un bataillon du régiment Rukawina et une compagnie de chasseurs attaquaient la tête du pont.

« Après une courte fusillade à laquelle l'ennemi riposta vivement du château et de la ville même, les défenseurs du pont et de la digue furent délogés et la tête de pont occupée par notre compagnie de chasseurs. Le pont ayant été rompu (par les Piémontais), une attaque de vive force des positions de la rive droite était impossible. Ordre fut donné à l'artillerie, dont le bombardement avait d'ailleurs produit peu d'effet, de cesser le feu et l'infanterie fut ramenée hors de portée de la mousqueterie ennemie[1].

« Un officier supérieur piémontais qui voyageait en poste, pourvu d'un sauf-conduit du commandant du 4e corps d'armée (général de Thurm) traversant nos lignes,

[1] Cette phraséologie du rapport du maréchal Radetzky masque l'échec de l'attaque des Autrichiens qui furent repoussés par la population avec l'aide d'une centaine d'hommes de troupe, seule garnison du vieux château de Casal.

Digitized by Google

avait donné l'avis qu'à la suite d'un combat livré près de Novare, d'une issue favorable à nos armes, un armistice avait été conclu entre les deux armées. »

« Le général La Marmora continue ainsi :

« Cet officier supérieur n'était autre que le roi Charles-Albert et je pense que le lecteur éprouvera quelque curiosité de savoir comment il avait traversé le camp ennemi. Voici les renseignements que j'ai pu recueillir sur cet incident singulier ; je les accompagnerai de quelques réflexions.

« On sait comment ce roi valeureux voyant la perte de la bataille et après avoir vainement cherché une balle qui le frappât, jugeant inéluctable la nécessité de conclure un armistice, mais ne croyant pas pouvoir le faire personnellement, signa son acte d'abdication. Ce n'était à vrai dire qu'un simple brouillon sans caractère authentique, ce qui obligea d'envoyer quelques jours après deux aides de camp sur ses traces porteurs d'un document ayant un caractère officiel. Le roi se munit d'un passeport sous le nom de comte de Barge et partit accompagné seulement de deux fidèles serviteurs. La voiture prit la grand'route de Verceil. Quelques kilomètres à peine étaient franchis qu'elle donna sur les avant-postes du 4e corps autrichien ; ceux-ci l'arrêtèrent et la firent accompagner au quartier général du comte de Thurm à Borgo Vercelli.

« On a dit et beaucoup y ont ajouté foi que le roi fut reconnu et qu'usant d'un procédé généreux on le laissa passer librement. D'autres ajoutent même qu'il eut un long entretien avec le général de Thurm et l'on a agrémenté le récit de circonstances qui touchent au roman et qui, par là-même, ont été lues et goûtées avec empressement. Il y a dans ces détails de l'inexactitude et j'ajouterai d'ailleurs peu de vraisemblance.

« Nul n'est plus disposé que moi à reconnaître chez

Digitized by Google

les généraux autrichiens un esprit chevaleresque ; ils nous en ont donné des preuves, mais cette générosité a des limites surtout à la guerre et l'occasion eût été trop propice pour que les Autrichiens la laissassent échapper. Il n'est pas admissible qu'un commandant de corps d'armée, encore sans nouvelles d'un armistice, ait laissé passer librement, sans ordre du général en chef, le souverain ennemi qui, à deux reprises, avait provoqué la guerre.

« J'ajouterai que si les Autrichiens avaient réellement reconnu le roi Charles-Albert et l'eussent laissé libre de continuer son chemin, ils n'auraient pas manqué de se vanter d'un acte si grand de générosité. Le maréchal Radetzky, tout au moins, en eût fait mention dans son rapport officiel.

« Sans doute, le roi n'aurait subi aucun mauvais traitement et ses ennemis ne l'auraient pas exposé à la dérision publique sur la route de Vienne ; ils auraient même usé envers lui de tous les égards convenables, mais ils l'auraient conduit à Milan ou plus probablement jusqu'à Vérone et l'auraient gardé jusqu'à la paix conclue.

« Avec un gage aussi important entre les mains ils pouvaient nous imposer Dieu sait quelles conditions. On doit regretter que le roi se soit exposé personnellement à cette chance humiliante et qu'il ait aussi exposé l'armée et le pays à de plus durs sacrifices.

« Le roi Charles-Albert était doué d'intelligence et possédait beaucoup d'instruction même en matière militaire. Il était d'une bravoure incomparable, mais il manquait totalement de sens pratique en ce qui touche à l'art de disposer les troupes et à celui de reconnaître et d'apprécier le terrain. Il savait difficilement s'orienter.

« C'est à l'absence de ces qualités militaires qu'on doit attribuer, en grande partie, les erreurs commises

Digitized by Google

par le commandement dans la campagne de 1848, erreurs qui nous obligèrent à rétrograder en peu de jours du Mincio jusqu'au Tessin. Ce même motif explique comment à Milan, au lieu de rester au milieu de son armée, le roi alla s'établir dans l'intérieur de la ville, au palais Greppi ; erreur qui nous jeta dans de très graves embarras et aurait pu, le 5 août, aboutir à une catastrophe.

« Les princes, en général, souffrent peu les observations et Charles-Albert moins qu'un autre. Le devoir de qui est auprès d'eux est cependant non seulement de leur en présenter, mais, dans les moments graves, de savoir leur résister. C'était le cas ici et l'on eût dû empêcher le roi de prendre la route de Verceil.

« Voici maintenant le récit véridique de cet épisode tel qu'il m'a été rapporté avec simplicité et clarté par le courrier de cabinet Gamallero, à son retour d'Oporto, lorsqu'il rentra en Piémont, en juillet 1850, accompagnant les restes mortels du roi.

« Gamallero était assis avec un valet de pied sur le devant de la voiture quand celle-ci sortit de Novare dans la nuit du 23 au 24 mars. Arrivée aux avant-postes autrichiens, elle fut arrêtée et conduite dans la cour d'une maison de Borgo Vercelli, où se trouvait le quartier général autrichien. La nuit était noire, l'obscurité profonde et la pluie tombait sans discontinuer, on dételа les chevaux et les voyageurs attendirent jusqu'au matin sans que le roi sortît de sa voiture ni que personne l'approchât.

« Le courrier, le passeport à la main, s'était adressé, à plusieurs reprises, aux officiers autrichiens pour avoir des chevaux de poste et pouvoir continuer la route. On lui répondit que tous les chevaux du relais étaient réquisitionnés pour le service militaire, mais qu'on lui donnerait les premiers disponibles, ce qui fut fait.

Digitized by Google

« On ne pouvait vraiment, vu les circonstances, en agir mieux ; le roi échappa ainsi au danger d'être reconnu, mais ne tarda pas à y retomber.

« En quittant Borgo Vercelli, Charles-Albert se détournant de Turin prit la direction de Casal, bien que, selon toute probabilité, il dût y rencontrer quelque escadron de cavalerie ennemie en exploration. Ce fut bien pis encore puisqu'il donna sur le corps de dix mille hommes aux ordres du général Wimpfen qui était sous les murs de Casal.

« L'officier autrichien qui commandait un poste sur la grand'route aperçut le premier la voiture et se borna à ordonner au postillon de prendre un autre chemin, l'avisant que les habitants de Casal avaient rompu le pont sur le Pô et que les troupes autrichiennes allaient donner l'attaque à la ville.

« Le roi qui, jusque-là, s'était efforcé de se tenir caché dans la voiture, entendant ces nouvelles, voulant empêcher une effusion de sang inutile, et épargner à Casal un bombardement, mit la tête à la portière et, se tournant vers l'officier autrichien, lui exprima son étonnement de ces dispositions militaires puisque l'armistice conclu la nuit même à Novare devait faire cesser les hostilités.

« — Puis-je donner cette nouvelle à mon commandant de corps d'armée », repartit l'officier. — « Oui », répliqua Charles-Albert, « dites-lui que je suis le comte de Barge, officier supérieur piémontais, en route pour Oporto et que je lui donne ma parole d'honneur. »

« Ce récit du courrier Gamallero étant pleinement d'accord avec le rapport officiel du maréchal Radetzky, ne peut être mis en doute, on doit donc regarder comme également véridique un autre incident assez curieux qui fait partie du même récit. — L'officier autrichien, après avoir transmis hiérarchiquement à son supérieur l'avis

Digitized by Google

important apporté par le comte de Barge, était revenu auprès de la voiture et, apercevant à côté du voyageur qui était en tenue civile, une très belle épée, demanda dans les formes les plus polies la permission de l'examiner de plus près. Le roi y ayant consenti, Gamallero sortit l'épée de la voiture et la remit à l'officier qui loua, comme elles le méritaient, la finesse et l'élégance de l'arme. C'était là, en effet, le célèbre glaive connu dans l'armée sous le nom populaire d'Espadon d'Italie (Spadone d'Italia) parce qu'on avait gravé sur la garde le mystérieux emblème du lion assis, la tête couronnée d'un casque, le dos supportant l'écu de Savoie et tenant serré entre ses griffes un serpent avec cette devise célèbre en français :

« J'attends mon astre.

« Cette épée se trouve aujourd'hui dans la magnifique galerie d'armes de Turin et c'est peut-être de tous les objets précieux qui y sont réunis celui qui pique le plus la curiosité des visiteurs. Peu s'en est fallu, comme on le voit, qu'elle n'ait servi de trophée aux Autrichiens.

« Si Charles-Albert, comme c'était indiqué, se fût retiré de Novare par Romagnano, c'est-à-dire par la route que suivit la nuit même et toute la journée du lendemain l'armée en retraite, il ne courait aucun danger. Il se serait souvenu que, près de ce bourg le 3 avril 1524, le chevalier Bayard fut frappé à mort au moment où, à la tête d'une poignée d'hommes, il se lançait sur l'ennemi pour ralentir sa poursuite.

« Charles-Albert ne le cédait ni en courage ni en piété au chevalier sans peur et sans reproche et se plaisait souvent à parler des faits et gestes de Bayard qui avait été élevé comme page à la cour de la Maison de Savoie.

Digitized by Google

« J'arrête ici la traduction du récit emprunté à l'ouvrage du général La Marmora. Après avoir montré le risque couru par le roi, il ajoute cette conclusion que ne révoqueront pas ceux qui ont fait partie en 1870 de l'armée du Rhin. Il y avait en 1849 (dit-il) nombre d'officiers qui, par dévouement pour leur souverain et par amour de la patrie, émettaient le vœu que le roi ne prît pas en personne le commandement en chef de l'armée et la direction des opérations militaires ; ils avaient raison. Un souverain constitutionnel et partant irresponsable assume ainsi, tout à coup, la plus grande et la plus terrible des responsabilités, et la guerre est chose trop sérieuse pour qu'on puisse l'entreprendre avec l'obligation de garder des ménagements, c'est-à-dire sans l'exercer avec la pleine indépendance qu'elle comporte. »

Un ancien magistrat, orateur de talent, faisait en cette ville, le 7 novembre 1894, une conférence sur la Savoie en Terre-Sainte. Bientôt après, les auditeurs de M. A. Couret furent heureux de pouvoir apprécier à la lecture le fruit des recherches de l'éloquent conférencier. En 35 pages, au bas desquelles se serrent de nombreuses notes justificatives et explicatives, M. Couret a donné le résumé du rôle joué par la Savoie au moyen âge dans les pays d'Orient. La place de la publication de M. Couret était marquée sur les tablettes des *Patria* de l'Académie ; mais, avant de l'y laisser poser, celle-ci a chargé une commission de lui rendre compte d'un tel travail, tout à l'honneur du passé de ce pays. M. le comte de Mareschal s'est fait [1], en qualité de rapporteur, l'organe de la commission :

« Dans sa conférence sur la *Savoie en Terre-Sainte*, » dit M. le comte de Mareschal, « M. Couret a rendu un

[1] Séance du 14 février 1895.

Digitized by Google

éclatant hommage à la Savoie, à notre race royale et à la noblesse de ce pays, hommage d'autant plus précieux qu'il vient d'un étranger à notre province, d'un Français de l'ancienne France, où, il faut bien le reconnaître, nous ne sommes pas accoutumés à trouver une si juste appréciation de notre histoire. Mais, quand je dis que M. Couret est étranger à la Savoie, ce n'est point tout à fait exact. Il tient à nous faire savoir qu'il est « *Dauphinois de la vallée du Graisivaudan, un voisin bien proche, un ami et un admirateur.* »

« Cette conférence comprend cinq chapitres : les Comtes de Savoie aux Croisades, la Noblesse de Savoie en Terre-Sainte, les Pèlerins savoyards, les Chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem et la Récompense.

« M. Couret a compulsé un très grand nombre d'ouvrages, qu'il cite en note dans son travail, et, à première vue, on pourrait croire que son résumé repose sur les preuves les plus certaines. Mais il n'a pas toujours distingué la légende de l'histoire, parce qu'il n'a pas pris connaissance des ouvrages parus en Piémont dans notre siècle, à peu près les seuls qui auraient pu l'éclairer pour notre pays sur l'époque des Croisades. L'ensemble du tableau qu'il nous a tracé se rapproche beaucoup de la vérité, et, comme il le dit, « *nul pays, nul des Etats européens ne peut se vanter d'avoir rendu plus de services que la Savoie à la Terre-Sainte.* » Mais il n'est pas besoin d'examiner ce tableau à la loupe pour s'apercevoir que les détails laissent à désirer. Je regrette donc d'avoir à signaler des inexactitudes.

« Son premier chapitre, les Comtes de Savoie aux Croisades, est de beaucoup le plus important. D'après lui, six princes de la Maison de Savoie ont tiré l'épée pour Jérusalem. Malheureusement, les historiens sérieux ont dû reconnaître que, pour trois d'entre eux, le récit de nos chroniqueurs est complètement faux. L'histoire

Digitized by Google

ne trouve plus les princes de Savoie qu'à la deuxième Croisade, à celle du Comte-Vert, à celle qui se termina par la bataille de Nicopolis, et enfin à une quatrième, dont il n'est pas question dans la conférence de M. Couret, celle où Louis de Savoie, baron de Vaud et seigneur de Bugey, combattit avec saint Louis sous Tunis (8e Croisade)[1].

« Humbert II a eu, il est vrai, l'intention de se croiser (1re Croisade) : Cela est prouvé par une donation faite en 1097 au Prieuré du Bourget. Mais il n'a pas exécuté ce projet, ayant, comme le dit Cibrario, à combattre chez lui l'ennemi qui voulait s'emparer du patrimoine de son aïeule Adélaïde. Les historiens contemporains, par exemple le comte Albert de Gerbaix-Sonnaz [2], sont du même avis. M. Promis n'en fait pas mention en énumérant les très nombreuses expéditions lointaines des Comtes de Savoie [3].

« Le comte Thomas n'est pas allé à la quatrième Croisade, comme l'avait prétendu Guichenon : il n'a pas quitté ses Etats à cette époque. C'est ce que Cibrario et Promis avaient reconnu, et ce que constate encore le comte de Gerbaix-Sonnaz [4]. On peut voir dans le *Régeste des Comtes de Savoie*, du baron Carutti, que Thomas était dans ses Etats en 1202, en 1203 et en 1204.

« Enfin, l'expédition de Rhodes est classée, depuis fort longtemps, parmi les aventures purement fabuleuses. Cibrario, dans son *Histoire de la Monarchie*, parue il y a cinquante ans, ne daigne même pas la mentionner. En effet, pour cette époque, les documents

[1] *Frammento di studi di Carlo Promis sulla storia militare del Piemonte*, dans les Mémoires de l'Académie royale des Sciences de Turin, 2e série, tome 35, p. 100. — Conte Alberto de Gerbaix-Sonnaz, *Studi storici sul contado di Savoia e Marchesato in Italia*, vol. I, parte 2a, p. 338.

[2] *Loco citato*, vol. I, parte 2a, p. 325.

[3] *Loco citato*, p. 100.

[4] Vol. II, p. 51, en note.

Digitized by Google

réunis aux Archives d'Etat, à Turin, et surtout les comptes des trésoriers généraux et des autres officiers de la Couronne, permettent de suivre presque jour par jour le comte de Savoie dans le cours de son règne. Ainsi on le voit à la tête de ses hommes d'armes combattre en Italie, en France, en Flandre et en Suisse ; mais Rhodes n'a laissé aucune trace sur ces vieux parchemins.

« Au nombre des guerres en Orient que retrace M. Couret, il en est une, la Croisade purement savoyarde du Comte-Vert, épopée glorieuse et peut-être unique dans les annales d'un aussi petit Etat, qui, à mon avis, mérite surtout d'être mise en relief. Pour celle-là, les renseignements abondent ; les comptes de l'expédition existent en entier aux Archives de Turin, avec les noms des principaux guerriers qui se sont illustrés ou sont morts au champ d'honneur pour la défense de la chrétienté [1].

« Je n'examinerai pas en détail les autres chapitres de la conférence de M. Couret, et je ne discuterai pas la sûreté de ses informations pour chaque fait ou chaque nom qu'il relève. Je me bornerai aux observations suivantes.

« Pour les noms des hommes d'armes savoyards cités comme ayant pris part à la première, à la deuxième et à la quatrième Croisade, il y a lieu de faire des réserves. Ceux, peu nombreux, de la première Croisade sont douteux. Ceux de la deuxième et de la quatrième ont été fournis par Guichenon, qui s'est appuyé sur un prétendu manuscrit de Pingon. C'est aussi d'après ce manuscrit que Guichenon a assuré que le comte Thomas était allé à la quatrième Croisade. Comme il est prouvé que ce comte n'y a pas pris part, on ne peut ajouter foi aux autres indications tirées du même manuscrit, et par conséquent les noms des nobles Savoyards des

[1] Datta a écrit l'histoire de cette expédition d'après ces comptes.

Digitized by Google

deuxième et quatrième Croisades ne sont *peut-être* pas exacts. Cependant ces noms ne paraissent pas avoir été donnés sans raison par l'auteur de l'histoire généalogique de la Maison de Savoie [1]. En général, ils ont été portés par des personnages dont l'existence est constatée dans ce temps-là ; ils appartenaient bien à des races chevaleresques qui ont dû prendre part aux Croisades. Du reste, de très nombreux chevaliers et damoiseaux se sont certainement rangés sous la bannière d'Amé III partant pour la deuxième Croisade ; et, quoique le comte Thomas ne se soit pas rendu à la quatrième, il paraît hors de doute que beaucoup de Savoyards se sont croisés à cette époque, et même pour la troisième Croisade. Ainsi Pierre des Clets, partant pour la Terre-Sainte en 1189, fit donation à l'Abbaye de Tamié d'une cense annuelle [2]. Les saintes épines des Miolans et des Montbel prouvent évidemment que ces deux illustres familles ont pris une part glorieuse et importante aux luttes de l'Orient.

« Certains noms ont été transformés par M. Couret, et il a mêlé à ceux du pays quelques noms étrangers : il n'y a là rien de surprenant de la part de quelqu'un qui n'a pas fait une étude spéciale de nos chartes de Savoie.

« Les Montbel d'Entremont, que je viens de citer, se seraient « *éteints tout récemment en la personne de la vicomtesse douairière de Vélard, décédée à Orléans, le 3 mars 1894.* » En Savoie, on croyait que les diverses branches de cette famille avaient fini au XVI[e] siècle, et il est assez singulier qu'elle ait survécu jusqu'à nos jours sans qu'on s'en soit douté dans notre pays.

[1] C'est l'opinion du baron CARUTTI *(Regesta Comitum Sabaudiæ)* pour les noms de la deuxième Croisade.

[2] Comte A. de FORAS, *Armorial et Nobiliaire de Savoie*, vol. II., Généalogie des CLETS. — BURNIER, *Histoire de Tamié*, p. 46. — L. MÉNABRÉA *Origines féodales dans les Alpes Occidentales.*

Digitized by Google

« Une autre assertion de M. Couret nous a aussi profondément surpris. Bayard serait « *sorti à trois ou quatre générations près d'une souche essentiellement savoyarde.* » Nous savions, il est vrai, que la famille de sa mère (les Alleman) avait contracté des alliances en Savoie, que la sœur du chevalier avait épousé un du Pont, de la Chambre en Maurienne, que lui-même avait été élevé à la Cour de Savoie, et que son neveu Pierre du Pont devint son fidèle lieutenant et fut tué à la bataille de Pavie. Mais son origine savoyarde n'est indiquée dans aucun des ouvrages dauphinois, dont j'ai pris connaissance, entre autres l'*Armorial* de M. de Rivoire de la Bâtie. Les ancêtres paternels du chevalier sans peur et sans reproche, cités par ce dernier auteur, ont tous servi les Dauphins ou les rois de France. Ses ancêtres maternels en ligne directe ne sont pas de souche savoyarde. Cependant M. Couret doit avoir de bonnes raisons pour nous donner, jusqu'à un certain point, son célèbre compatriote, et nous serons extrêmement fiers de pouvoir dorénavant revendiquer Bayard comme un des nôtres, au moins par son origine.

« Sans vouloir abaisser la famille de Seyssel, l'une des plus illustres, si ce n'est la plus illustre des familles existantes de la Savoie après les maisons souveraines de Savoie et de Faucigny, je ne crois pas qu'elle soit « *plus ancienne en Savoie que les Comtes de Maurienne* » : les Chroniques qui la citent au temps du légendaire Bérold ont bien peu de valeur historique.

« Enfin, la Croix blanche n'a pris place dans les armes de nos souverains que vers le milieu du XIII[e] siècle, et non pas à l'époque de la deuxième Croisade, cent ans auparavant[1].

[1] Voir sur ce sujet les travaux du baron Manno, du baron Carutti di Cantogno, etc.

Digitized by Google

« Les imperfections que j'ai signalées ne doivent pas étonner dans une simple conférence préparée à la hâte. *La Savoie en Terre-Sainte* de M. Couret n'en reste pas moins une œuvre magistrale, et nous devons être profondément reconnaissants envers ce maître de la parole d'avoir consacré aux princes de notre maison royale et à la Savoie tout entière des pages si pleines d'admiration, je dirai même d'enthousiasme. »

L'Académie a pensé que le rapport que l'on vient de lire devait figurer dans le compte rendu annuel de ses travaux, à cause de l'intérêt qu'il présente, mais à cause surtout de la façon claire, concise et agréable dont il résume les publications parues en ce siècle, de l'autre côté des monts, sur le rôle de la Savoie et de son antique dynastie au temps des Croisades.

M. le comte Albert de Sonnaz, ministre plénipotentiaire d'Italie à Lisbonne, que la Compagnie recevait parmi ses membres agrégés en 1895, lui a fait hommage, l'année dernière, d'un nouvel et intéressant volume qu'il venait de publier. A la faveur de recherches sur le passé, que ses hautes fonctions diplomatiques ne réussissent pas à interrompre, l'auteur bien connu des *Studi storici sul contado di Savoia e marchesato in Italia* a eu l'idée de condenser dans un travail spécial[1] les matériaux qu'il a réunis sur les antiques bannières de la « douce » Savoie et du « vieux » Piémont et sur les étendards de la dynastie de Savoie du XIII^e^ au XIX^e^ siècle. Tout en faisant connaître les enseignes données successivement aux différents corps de troupes créés depuis le XVII^e^ siècle, il expose le rôle joué par

[1] *Bandiere, stendardi e vessilli dei conti e duchi di Savoia e re d'Italia,* Torino. 1896. In-8°.

Digitized by Google

chacun de ces corps, dans les résumés qu'il leur consacre. Trois charmantes planches en couleur, où l'on voit tour à tour ou simultanément la croix blanche et l'aigle de Savoie, viennent rendre en quelque sorte plus vivant le récit de l'écrivain [1].

Une pièce utile à signaler pour la Savoie a été insérée dans le *Recueil d'inventaires anciens* publié par le Comité des travaux historiques et scientifiques. M. le comte Marc de Seyssel-Cressieu l'a mise au jour et en a adressé un exemplaire à l'Académie. Elle porte comme titre : *Inventaire des biens meubles et des titres de Barbe d'Amboise, comtesse douairière de Seyssel-la Chambre (1574-1575).*

Barbe d'Amboise, nièce du cardinal d'Amboise, premier ministre du roi Louis XII, avait épousé, en 1501, Jean de Seyssel, comte de la Chambre, vicomte de Maurienne, chevalier du grand ordre de Savoie. A la mort de son mari, survenue en 1544, elle reçut en douaire le château de Chamoux ; elle y habita peu. En 1573, elle fit transporter la plus grande partie du mobilier de Chamoux à Chambéry, et c'est dans cette ville qu'elle expirait le 7 août 1574. Ensuite d'une requête des quatre enfants qu'elle laissait (sur les douze qu'elle

[1] Une particularité à noter touchant l'étendard du régiment des dragons de Genevois. Cet étendard qui se trouve encore dans la Galerie royale d'armes de Turin, porte un écu écartelé : aux 1er et 4e, de Genève ; aux 2e et 3e d'argent à la bande d'azur accompagnée de 2 lions de sable lampassés de gueules. L'auteur, après avoir décrit ces armes, ajoute : « Non so spiegarmi questa insegna ! » Or, bande et lions doivent appartenir au comté de Bresse, dont les lions, il est vrai, n'étaient pas d'ordinaire lampassés. Les armes de Bresse forment un des quartiers du grand écu de Savoie, tel qu'il est gravé dans le *Blason des armoiries* de Hierome de Bara, dans Palliot, van der Burch, etc.; mais, depuis Victor-Amédée Ier, le quartier de Bresse avait, semblait-il jusqu'ici, totalement disparu des armes de sa maison.

Digitized by Google

avait eus), un inventaire de ses biens meubles et de ses titres fut dressé tant à Chamoux qu'à Chambéry, du mois d'août 1574 au mois de janvier 1575 ; or la publication faite aujourd'hui par M. le comte de Seyssel donne la reproduction d'une copie contemporaine de l'inventaire, qu'il a la fortune de posséder maintenant dans ses archives personnelles.

Ce document, fort long, — bien que l'éditeur en ait retranché les détails oiseux et les répétitions, — se compose de 842 articles, grâce auxquels on peut se rendre assez bien compte du luxe des grandes familles seigneuriales des Etats de Savoie à la fin du XVI^e^ siècle. Mais il y a là, au point de vue de l'art, tout autant à prendre et à retenir. Ce qui frappe, au premier abord, c'est la quantité et l'importance des tapisseries. La tapisserie appelée la *Bergerie,* ne se compose pas de moins de 32 pièces de « personnaiges en broderie, fil d'or et soye » ; il y a des tapisseries « en verdure », des tapisseries de haute lice, telles que l'*Istoire de Héléodorus*, l'*Istoire de Pharaon et Moyse*, l'*Istoire de Salomon et de la royne de Saba*,. . « le tout ouvraige de Flandres. » Dans les livres, au nombre d'une soixantaine, — estimés par honnorable François Pomard, imprimeur et librayre, » plusieurs figurent dont on aura la description exacte en recourant au *Manuel* de Brunet. A signaler cependant, — comme ouvrage historique, — les *Cronnicques de Savoye,* — celles de Champier, sans doute, — « en veaux rouge, estimées XX sols » ; puis, pour « XV sols, aultre livre, relié, en parchemin, vélin, couvert de polz et vieux sattin tout usé, appellé : *Le livre Mandevie*, en vieux langaige françois. »

Il s'agit d'un exemplaire du livre rarissime de Jean Dupin, qu'Antoine Neyret imprimait à Chambéry en 1485, et c'est à ce titre qu'il méritait une mention. — Ailleurs, on trouve le cri : *Vive Savoye*, en lettres en

Digitized by Google

broderie sur une « bande de vellours noyr, » la *Résurrection de Nostre Seigneur Jésu Christ,* « ymaige sur cuyr doré » et enfin beaucoup de « popées de bergerie, de irecorne, de terre, etc., » etc.

M. d'Arcollières a donné lecture[1] de la première publication de Marc-Claude de Buttet, parue sous ce titre : *Apologie de Marc-Claude de Buttet pour la Savoie contre les injures et calomnies* de Bartholomé Aneau (A Lyon, chez Angelin Benoist, 1554). C'est un petit in-8 de 31 pp. non chiffrées, que ne semblent pas avoir eu sous les yeux la plupart des écrivains ou des bibliographes, lorsqu'ils se sont arrêtés à l'œuvre du poète savoisien.

En 1553, le Parlement de Savoie, érigé par François Ier, faisait imprimer son *Stile et règlement sur le faict de la Justice*[2]. Barthélemy Aneau, de Bourges, celui-là même qui, principal du collège de la Trinité à Lyon, devait être égorgé en 1565 par la populace de cette ville comme protestant et sacrilège, composa une préface pour cette compilation, de son propre mouvement, selon toute vraisemblance.

Après avoir gravement parlé des « quatre monarchies des Assyriens, des Persans, des Grecz et des Romains, » ce qui est, au sentiment de Buttet, remonter un peu haut à propos d'une cour de justice créée depuis quelques années seulement, Aneau arrive à cette création et à la substitution — fort opportune, d'ailleurs, — du français au latin dans le langage juridique. « Par ce moien », ajoute l'auteur, — avec un esprit d'un goût plus que douteux, mais auquel la Savoie n'avait pas eu encore le temps de s'habituer, — « par ce moien, les

[1] Séance du 12 mars 1896.

[2] Lyon, Pierre de PORTONARIS — et Jean PIDIE. — In-4 de 120 ff. non chiffrés.

Digitized by Google

« rois rendent les gens du pais de sauvages humains, « de barbares civilz, de rudes politicz, et de fiers et « mauvais, doux et bons chassans avec la férité des « meurs, la rudesse de la parolle (car quelle est la rai- « son telle est l'oraison). » Dix vers français, revenant sur la même idée, terminent cette fâcheuse introduction à la manière de rendre justice au pays de Savoie.

Marc-Claude de Buttet, qui habitait alors à Chambéry, releva le gant. Il répondit en prose, bien qu'il confesse nourrir l'espoir d'être un jour « receu et avoué par les Muses en leur sacrée trouppe. » Si l'on doit regretter que, dans son indignation, il se laisse aller à qualifier son adversaire de « Barthélemy le veau, » de « Bartotemy fesse c..., » d' « Ane, Aneau, » de « sot Vulcain boiteux, fait en despit du ciel, » de « boiteux encore plus d'esprit que de corps, » il faut reconnaître qu'il sait justifier sa « plaisante et fructifieuse Savoie ». Il en énumère avec complaisance les ressources, les richesses et les beautés naturelles. Du portrait qu'il trace du caractère de ses compatriotes, à retenir ce simple mot de Bayard au roi, qui « interrogeant le sage et « vaillant chevalier pourquoy a sa compagnie il ne se « servoit quasi que de Savoisiens, que le roy pensoit « estre lours, pour estre entre les montagnes... Sire, « dit-il, les Savoisiens sont si lourds et si pesans a la « guerre, qu'ilz ne s'en scavent en fouir : et ont la main « si pesante qu'ilz ne la peuvent arracher du dos de « lennemy. »

Puis défilent les grands hommes de la Savoie et de la Bresse ou du Bugey. « Je laisse à parler, » dit prudemment l'auteur, « de plusieurs excellens œuvriers, peintres, statuaires, sculpteurs, architectes, assez connus par leurs ouvrages ; » mais il nomme quelques-uns des savants et des écrivains contemporains, et, dans leur nombre, il n'a garde d'omettre le doyen de la Sainte

Digitized by Google

Chapelle, Louis Allardet, abbé de Filly, et Emmanuel-Philibert de Pingon, — deux mécontents qui venaient de montrer, l'un et l'autre, comme ils regrettaient l'état de choses brusquement interrompu par l'invasion de 1536[1].

Buttet affirme davantage sa hardiesse quand, en pleine domination étrangère, il n'hésite pas à faire l'éloge des princes de Savoie, de l'illustration de leur Maison, de leur valeur, de l'excellence de leur administration qui excluait précisément « les excès, tors, crimes et impunis malefices » dont Aneau a voulu gratifier leurs Etats cisalpins. A mots couverts, il insinue que Louise de Savoie, mère de François Ier, était la sœur de son ancien souverain, le malheureux Charles III, et il ajoute, non sans une fine bonhomie, que les règlements particuliers, du temps des ducs, n'étaient pas si iniques ou si déraisonnables, puisqu'il a été permis, après la conquête, d'y recourir comme auparavant.

Un *Sonet* termine l'*Apologie*. Encore qu'on le retrouve avec quelques variantes dans l'une des deux dernières réimpressions des œuvres poétiques de Buttet[2], données en 1877 et en 1880, il n'est pas hors de propos de le remettre ici au jour sous sa forme primitive :

Voicy voicy, le prophane mechant,
Savantes seurs, Muses Savoisiennes,
Qui embrasé des trois Herebiennes,
Va contre vous son noir venin crachant.

Priés le ciel qu'or'il aille lachant,
D'vn rouge eclair mille foudres soubdaines,
En l'abimant aux infernales peines
D'vn traict vangeur, plus severe et tranchant.

Ou m'inspirés le tragique Iambe,
Quifile et torde ainsi comme à Lycambe
Vn dur Cordeau, serrant son col senglant :

[1] Voir BURNIER, *Histoire du Sénat*, I, 224-229.
[2] Sonnet 97 de l'*Amalthée*, édition SCHEURING.

Digitized by Google

Et qu'enragé et plain d'impatience,
Bourreau de soy, de soy prenne vengeance,
Et devant tous qu'il s'en alle estranglant.

CETERA MORTIS ERVNT

Entre temps, le factum expose que Messieurs du Parlement avaient « soudainement commandé que les « escris d'Aneau fussent arrachez et dessirez, » — mesure excellente quoique un peu tardive, – « et que le libraire « n'en heut à vendre desormais sus grosse peine, » ce qui expliquerait la rareté des exemplaires du *Stile et Reiglement*. Toujours est-il que l'opuscule de Buttet, aussi rare, sinon même plus rare que le *Stile*, est curieux à divers titres. Il va être réimprimé page pour page et ligne pour ligne [1]. Une introduction historique et bibliographique en tête, et des notes explicatives à la suite du texte compléteront cette sorte d'hommage rendu à la prose d'un poète que l'on a longtemps délaissé, mais vers qui les lettrés sont avec raison revenus depuis quelque trente ans.

Le *Bulletin historique et philologique*[2] publié par le Comité des travaux historiques et scientifiques contient la copie d'une lettre autographe adressée de Grenoble, en 1755, à M. de Malyvert, conseiller au Parlement de Dauphiné, par un nommé Duchêne, sans doute son intendant. C'est là le récit de la capture de Mandrin et des crimes

[1] Quatre mois après cette communication, au mois de juillet 1896, M. F. Mugnier a donné une réimpression de l'*Apologie* de M.-C. de Buttet, qu'il a fait précéder ou suivre d'une notice et de détails nombreux sur la vie du poète, ses œuvres en vers et en prose française, ses amis et son testament : au total, 232 pages in-8 parues en tirage à part et également insérées dans le tome XXXV des *Mémoires de la Société Savoisienne d'Histoire*, dont il est le président.

[2] Année 1894, nos 1 et 2, p. 18-19.

Digitized by Google

véritables commis par ceux qui se saisirent du fameux contrebandier. Peut-être la version — française — de Duchêne sur ces « excès » n'offre-t-elle pas un intérêt bien vif, quant à sa nouveauté ; mais elle concorde assez avec ce que Burnier a tiré des archives du Sénat pour son histoire de cette Compagnie judiciaire, et, comme la capture de l'insaisissable bandit avait été faite sur terre de Savoie par des soldats français, on comprend de reste pourquoi M. le comte de Noailles fut ensuite envoyé à Turin porteur des excuses du roi Louis XV à Charles-Emmanuel III.

Cet incident diplomatique a fait d'ailleurs, sous un autre point de vue, l'objet d'une curieuse étude de M. A.-D. Perrero, insérée, en 1882, dans les *Curiosità e Ricerche di storia subalpina (Puntata XIX)*.

Un certain nombre de livres rares et curieux provenant d'imprimeurs ou de libraires savoisiens, peu ou point connus, ont attiré l'attention de M. Perrin, qui a tenu à les présenter ensuite à ses confrères :

« J'ai l'honneur », dit-il, « de mettre sous vos yeux quelques exemplaires remarquables de livres d'une grande rareté. Ils présentent un intérêt tout particulier au point de vue bibliographique, parce qu'ils permettent d'ajouter quelques indications nouvelles à l'histoire de la librairie et de l'imprimerie en Savoie.

« Les deux plus anciens, en caractères gothiques, non paginés, soulèvent une question d'origine ou plutôt de lieu d'impression qu'il serait intéressant de résoudre.

« *Sequitur modus componendi epistolas certa equidem phalerata amplectens epitetha a magistro Petro Veillardi positive compilatus.... Claudio de Castro veteri archiepiscopo Tarentasiensi dicatur. — Ex* CLUSENSI *nostra in litterali* OFFICINA *editus anno MVXVII.*

Digitized by Google

« Quel est ce Pierre Veillard dédiant son livre à l'archevêque de Tarentaise et où placer cette imprimerie?

« Le second est sans indication de lieu ni de date d'impression, mais paraît se rapprocher beaucoup du précédent par des caractères identiques : *Les ordonnances et statuts faitz aux estas dernierement tenus de par tres redoubte Monseigneur le duc de Savoye avec les autres princes en la cité de Mostier en Tharenteyse, le XV^e^ jour de septembre M. CCCCC. XXII.* Ecu de Savoie.

« En voici un sorti de l'imprimerie temporairement établie à Hautecombe par l'abbé Alphonse Delbène :

« *De principatu Sabaudiæ et vera ducum origine a Saxoniæ principibus, simulque regnum Galliæ a stirpe Hugonis Capeti deducta. Altæcombæ, impen. reverend. D. abbatis 1581.*

« Celui-ci n'a pas été imprimé en Savoie, mais en outre du mérite du grand nombre de planches qu'il renferme, il nous fait connaître un libraire savoyard : Jean Chardon établi à Augsbourg.

« *Le catechisme de Pierre Canisius..... exprimé par images à Augstbourg 1614.* A la fin : imprimé par Christophle Mang. Les exemplaires se vendent en la dicte ville chez Jean Chardon Savoyart de nation, et bourgeois d'icelle.

« Les deux suivants ont été imprimés à Annecy et probablement par André Leyat dont ils permettent de faire remonter l'atelier à l'année 1631.

« *La Pyrocarie de la ville d'Anici, en la représentation de la délivrance de la princesse Osavie par le prince Niciphire. à Annecy 1631.* Il se termine par des strophes manuscrites dont une est dédiée à St François de Sales. (Mentionné par M. Mugnier dans son *Théâtre en Savoie*).

« Et *Antidædalus seu Labyrintus scientiarum emensa, a Nicolao Petro Santamorensi. Anicy, 1637.*

Digitized by Google

« Voici deux ouvrages relatifs à la ville de Thonon, sans lieu ni date d'impression et sans nom d'imprimeur : *Harangue funèbre à la mémoire de feu S. A. R. Victor Amédée duc de Savoie..... prononcée au couvent des RR. PP. Minimes de Thonon le 17 9e de l'an 1637.* Par ordre du marquis de Lullin, gouverneur du Chablais.

« *Relation des réjouissances faites dans la ville de Thonon, capitale du duché de Chablais, à la solennité de la feste du bien-heureux Améd., duc de Savoye etc. dès le 5 jusqu'au 12 avril 1682.*

« Le suivant nous fait connaître un imprimeur de Chambéry non encore signalé : Pierre Dumarteau qui, en 1681, imprimait : *Relation du pays de Iansenie, traduite en vers François, par le sieur de Fontaines, Gentilhomme Provençal. A Chambéry, chez Pierre Dumarteau, Imprimeur ordinaire de S. A. R.* Les lettres employées et la marque de Riondet indiquent que ce livre sort de son imprimerie où, pour un motif quelconque, il était suppléé par Dumarteau comme il l'avait été en 1679 (et non en 1670) par Edouard Micollier.

« Signalons à ce propos que Maurice Malicieu était bien libraire à Chambéry en 1598 (Comptes des Syndics) et que c'est à tort que son nom, placé au bas du *Proumenoir* de Monsieur de Montaigne, a été considéré comme apocryphe.

« M. Rabut a cité deux livres imprimés à Alby (Tarn) qui ont été faussement attribués à Alby (Savoie). En voici un troisième, un incunable d'une belle impression et dans un tel état de conservation qu'on le dirait imprimé d'hier : *Incipit historia septem sapientum Romæ...* (Ce dernier mot a été mal lu par le compositeur et est écrit *Siome.....*) *Albie impressa ad morum virorum, etc.*

« Un autre volume renferme cinq livres imprimés à Paris en 1540 et en 1541 : *Budœi vita, — Horatii ars poetica*

Digitized by Google

ad Pisones, — Pomponii Melæ de situ orbis, — Ciceronis paradoxa ad Brutum, — Oratio Latoni. Il a appartenu à Philibert de Pingon, dont le nom et les armes se retrouvent au bas des titres et qui l'a en majeure partie couvert de notes. A la suite du *Situ orbis*, quelques feuilles contiennent un fragment du catalogue de sa bibliothèque, des notes de géographie avec des cartes, la liste et l'emplacement des peuplades Allobroges, qui viennent ajouter à la valeur de ce recueil. »

Comme suite ou complément à cette communication, M. Perrin a entretenu encore [1] l'Académie d'imprimeurs et de libraires de Chambéry et d'Annecy et de quelques-unes des productions sorties de leurs mains :

L'Imprimerie d'Etienne RIONDET

Chambéry — 1679-1709.

Sous la Halle (ancienne Grenette) puis sous les cloitres St-Dominique

« Nos recherches pour la Bibliographie Savoisienne nous ont permis de recueillir des renseignements nouveaux sur un certain nombre de libraires et d'imprimeurs de Chambéry. Nous vous présentons aujourd'hui l'imprimerie d'Etienne Riondet dont nous avons trouvé les associés et les successeurs.

« Etienne Riondet, né à Moûtiers, avait travaillé comme imprimeur à Lyon, lorsqu'il vint établir une imprimerie à Chambéry avec un matériel neuf. Il eut pour associé Edouard Micollier qui figure, avec ce titre, sur une lettre de Mgr Bailly, évêque d'Aoste, en 1679. La même année, le nom d'Edouard Micollier figure seul sur le traité des subhastations de Gaspard Bailly. En 1681, Riondet est en procès avec Louis Dufour pour le titre d'imprimeur de S. A. R ; c'est sans doute pour ce

[1] Séance du 6 août 1896.

Digitized by Google

motif que la *Relation du pays de Jansenie* parue cette année-là porte le nom de Pierre Dumarteau, l'un de ses ouvriers, suivi du titre d'Imprimeur ordinaire de Son Altesse Royale. On trouve dans ce livre, dont le permis d'imprimer a été accordé à Riondet, la marque parlante de Riondet : un ange bouffi. Dès 1681, Riondet s'était transporté à Aoste où il imprima de nombreux ouvrages pour Mgr Bailly jusqu'en 1685 ; il revint alors à Chambéry, où il mourut en 1694.

Marguerite DUCROT veuve RIONDET

Imprimeur-Libraire

1694-1703

« La femme de Riondet tenait sans doute son magasin de librairie qu'elle dirigea, ainsi que son imprimerie, pendant qu'il séjournait à Aoste. A la mort de son mari Marguerite Ducrot dirigea la librairie et l'imprimerie, aidée de son fils Claude. Leurs œuvres sont peu nombreuses et la composition et l'impression en sont mauvaises. Nous n'avons pu en retrouver que trois.

Marin BLONDET

Relieur-Libraire-Imprimeur

Annecy, 1690-1706. — Chambéry, 1701-1708

« Le 20 février 1703, la veuve Riondet et son fils vendirent à Marin Blondet tous les outils, matériel et caractères de leur imprimerie pour le prix de 450 florins (Minutes Bovet, notaire). Marin Blondet, relieur-libraire à Annecy, vint s'établir à Chambéry, en 1701, conservant sa librairie d'Annecy, gérée par sa femme. Les livres qu'il imprima, indiquent son peu de connaissance de sa nouvelle profession ; aussi s'associa-t-il avec Jean-Chrysostome Dumont en 1708. Ses livres ne portent que la seule appellation de libraire.

Digitized by Google

Marin BLONDET
et
Jean-Chrysostome DUMONT
Imprimeurs-Libraires
Chambéry, 1708-1709, rue Mercière

« Dès son entrée à l'imprimerie, Dumont produit des livres plus soignés dans lesquels on trouve des ornements et des caractères nouveaux qui indiquent l'acquisition ou l'apport d'un complément de matériel. En 1708 parut l'*Alphabet d'érudition* de Blonay, que M. Ducloz a réimprimé avec un grand soin et un véritable luxe typographique. Les noms de Blondet et de Dumont figurent au bas du titre de ce livre sans la mention d'imprimeur qui ne se trouve que sur les publications postérieures. On retrouve dans ce livre le petit vase à fleurs de Riondet et les deux anges ailés, dont il employa deux types différents et qui nous ont paru un jeu de mot sur son nom.

« Nous n'avons rien trouvé sur ces deux imprimeurs postérieurement à 1709.

Nicolarde BLONDET
Libraire
Annecy, 1690-1729

« La femme de Blondet était restée à Annecy où elle tenait le magasin de librairie établi par son mari. En 1729, elle était veuve et passa un contrat le 17 août dans lequel elle est dénommée Marchande-libraire. »

Enfin, M. Perrin a fait, dans la même séance, passer sous les yeux de ses confrères deux pièces anonymes, sans lieu ni date, imprimées en placard. L'une est le compliment adressé à « Madame la duchesse Royale en sa grossesse » ; l'autre est le discours prononcé en audience de congé par

Digitized by Google

l'ambassadeur d'Annecy envoyé à Turin pour cette intéressante circonstance. Toutes les deux sont en patois et parodient d'une façon fort plaisante et passablement malicieuse les harangues du délégué d'Annecy, probablement un des syndics de cette ville.

D'après les recherches de M. Perrin, c'est en 1685 et à Turin que ces deux *moqueries* ont été publiées ; elles sortent de chez un imprimeur bien connu, J.-B. Zappate. Quant à l'auteur, il serait, à en juger par son patois, de Chambéry plutôt que d'Annecy. L'ambassade doit se rapporter à une des grossesses de la duchesse, femme de Victor-Amédée II, Anne-Marie d'Orléans, dont la fille aînée, Adélaïde, — la future duchesse de Bourgogne, — naquit précisément à la fin de 1685. Le voyage à Turin de l'ambassadeur annecien aurait donc eu lieu quelques mois auparavant, c'est-à-dire dans le courant de la même année. Au reste, les registres du conseil de ville d'Annecy pour l'année 1685 révéleront sous peu, sans doute, le nom du malheureux dont la fine caricature — morale — s'est conservée jusqu'à présent[1].

Beaux-Arts.

M. le commandant Poitevin, chef d'état-major de la 28me division militaire, a adressé à l'Académie[2] une importante étude. *Albert Dürer* en est le titre, et M. Emmanuel Denarié, qui en rend compte, observe avec

[1] Ce souhait n'a pu se réaliser, ainsi qu'on le voit dans la *Revue Savoisienne* (année 1897, n° 1), où M. Perrin a remis au jour en leur entier les deux *Moqueries*.

[2] Séance du 11 juin 1896.

Digitized by Google

raison qu'à chaque page se révèle l'amateur passionné et éclairé des choses de l'art. La partie la plus saillante de l'étude de M. Poitevin est sa dissertation sur la célèbre gravure d'Albert Dürer, connue sous la dénomination du « Chevalier de la Mort ». Dans cette production, l'artiste a exprimé l'idée qu'il se faisait du chevalier chrétien. Est-ce un portrait, ou bien l'artiste a-t-il voulu résumer dans les traits de son modèle le tranquille courage et la noble indifférence des chevaliers pour tout ce qui n'était pas le devoir? Les savants n'ont pas admis cette dernière hypothèse, et il a été décidé qu'il s'agissait d'un portrait et même du portrait de Franz de Sickingen, compagnon d'armes du comte de Nassau.

Aux yeux de M. Poitevin, le personnage immortalisé par Dürer ne serait autre que le chevalier Bayard ; les recherches qu'il a faites l'ont confirmé dans cette opinion, surtout un passage du récit du *Loyal Serviteur*. Puis l'auteur arrive à examiner, dans son ensemble, l'œuvre du peintre remarquable, de l'habile graveur que fut l'enfant de Nuremberg et il cherche à en dégager la philosophie. L'œuvre de Dürer, pour lui, symbolise le moyen âge qui agonisait, quand il parut ; elle résume les croyances naïves et les ferveurs mystiques d'une société qui n'avait d'autre guide que la foi religieuse et d'autres aspirations que la réalisation des promesses divines. On pourrait ajouter, toutefois, que Dürer n'en a pas la joyeuse naïveté ; c'est un triste, et, si tout ce qu'il a laissé porte l'empreinte d'une foi vive, on y sent l'inquiétude qui agitait déjà les esprits à la veille de la Réforme et de la Renaissance. M. Poitevin dit que Dürer entrevit ces deux révolutions, qu'il hésita, mais que, pour sa gloire, il préféra rester dans les traditions du passé.

Digitized by Google

Telle est l'étude de M. le commandant Poitevin, présentée dans ses grandes lignes ; la lecture en est intéressante en toutes ses parties ; aussi l'Académie a-t-elle été heureuse d'exprimer, par l'organe de M. Denarié, sa reconnaissance à l'auteur pour une pareille communication.

Le rapport présenté par M. Barbier sur le concours de peinture pour l'année 1895 aurait sans doute dû figurer à cette place ; mais, comme il est naturel que les différentes fondations dont l'Académie dispose soient réunies, pour plus de clarté, sous un seul titre, le lecteur voudra bien aller chercher, à l'article *Concours*, la critique de l'exposition de peinture, de sculpture et de dessin de 1895.

Littérature.

Le rapport de M. le général Borson sur le concours de poésie de 1894, le discours de réception de M. Emmanuel Denarié et la réponse de M. le président à ce discours sont des morceaux littéraires qu'il faut seulement mentionner ici, puisqu'ils se trouvent insérés *in extenso* à la suite de ce compte rendu, dans le corps du volume. Au reste, le discours de M. Denarié sur *Xavier de Maistre peintre* n'aurait-il pas pu être déjà rappelé tout à l'heure dans le paragraphe relatif aux Beaux-Arts ?

Concours.

Fondation Guy. - · Les récompenses que l'Académie décerne au nom de feu M. François Guy, avocat au Sénat de Savoie, sont les plus anciennes dont elle dispose. Le

Digitized by Google

prix qui appartient une année à la poésie revient toujours, l'année suivante, à la peinture.

En 1894, le concours était précisément consacré à la poésie et c'est en son honneur que, le 4 avril 1895, l'Académie tenait une séance publique. M. le général Borson a été le rapporteur de la commission chargée d'examiner les pièces soumises au jugement de la Compagnie. Dans un rapport, qui comprend deux parties et qui est reproduit *in extenso* dans ce volume, il donne, en premier lieu, un aperçu délicat du rôle de la poésie dans la vie des nations et dans celle des individus, puis il apprécie les vingt-deux poèmes parmi lesquels il faut choisir. Sur la proposition de la Commission, l'Académie a décerné le prix à la pièce de vers intitulée *Les Berceuses de Jésus* et le lauréat du concours s'est trouvé être ainsi M. l'abbé Ferdinand Chenu, curé au Villaret-de-Belleville, en Tarentaise.

Le prix de peinture pour l'année 1895 a eu comme rapporteur M. Barbier. Les lignes suivantes, lues par le même membre à la séance du 8 août de cette année-là, sont le résumé agréable du travail de comparaison auquel il a dû se livrer et des conclusions arrêtées entre lui et ceux de ses confrères qui lui avaient été adjoints :

Votre commission du prix de peinture a bien voulu, Messieurs, me charger cette année encore du rapport de ses travaux pour la distribution du prix fondé par M l'avocat Guy, et à décerner par l'Académie de Savoie.

J'ai, en conséquence, l'honneur de venir vous rendre compte de notre mission.

Cette année, cinq artistes ont pris part au concours. Ce sont MM. Brunet, Filliard, Morion, Vallet et Vincent.

Les trois premiers ont exposé de la peinture à l'huile ou des aquarelles, les deux derniers de la sculpture.

Digitized by Google

L'œuvre de M. Brunet comprend ce que l'on appelle des tableaux de genre; nous y remarquons d'abord le portrait de l'auteur, la bonne Bouteille, le Chant de la Source, un portrait de femme lisant, et le morceau capital de son exposition, l'Invocation à la Madone.

M. Filliard expose un grand tableau de Chrysanthèmes variés dans un vase de cuivre ou de terre rouge d'un effet remarquable, un grand bouquet de narcisses violets et blancs, une touffe de lilas, un bouquet de roses d'un naturel saisissant, puis un portrait de femme et deux paysages à l'aquarelle.

De M. Morion, nous voyons le soir à Montagnole, au Bord du Lac, un Commissionnaire lisant, une Vue prise à la Boisse, une Vue de la vallée de Chambéry, etc.

M. Vallet a adressé à l'Académie trois ouvrages de sculpture : l'Eternelle Folie, son morceau capital ; puis deux œuvres moins importantes, la Vérité et la Fin d'un Rêve.

Enfin, M. Vincent envoie un buste d'homme

Nous avons admiré une fois de plus les chrysanthèmes et les roses de M. Filliard, qui lui composeront une spécialité enviable ; nous avons revu avec infiniment de plaisir les paysages de M. Morion, et nous avons constaté, malgré quelques petites imperfections, les progrès réels de ces deux artistes ; cependant, ce n'est point sur eux que se sont portés nos suffrages.

Nous avons pensé que le fondateur du prix avait eu l'intention que ce prix ne s'appliquât point à des artistes arrivés et qui avaient déjà été récompensés, mais à des artistes qui offraient des espérances d'avenir et qu'il y avait lieu d'encourager pour leur permettre d'arriver à leur tour.

En conséquence, la commission vous propose de décerner le prix fondé par M. l'avocat Guy *ex-æquo* entre M. Brunet, pour l'ensemble de son envoi, et

Digitized by Google

M. Vallet, pour l'Immortelle Folie, morceau remarquable à plus d'un titre et qui donne de grandes espérances pour l'avenir.

Conformément à la proposition de M. Barbier, l'Académie a donné le prix *ex-æquo* de la fondation Guy à M. Emile Brunet, peintre, et à M. Vallet, sculpteur.

Fondation Albert Metzger. — La médaille de la fondation Albert Metzger, destinée aux éditeurs savoisiens aussi bien qu'aux auteurs d'ouvrages qui se publient en Savoie, est d'une valeur de cent francs ; l'attribution en est faite tous les deux ans. Sur le rapport de M. Perrin, elle a été accordée, le 23 janvier 1896, à M. François Ducloz, imprimeur-éditeur à Moûtiers, membre correspondant de l'Académie, pour l'ensemble de sa *Bibliothèque savoyarde*, c'est-à-dire pour ses réimpressions d'ouvrages rares et curieux concernant la Savoie du XVI^e^, du XVII^e^ et du XVIII^e^ siècle, mais spécialement pour les deux volumes consacrés à la réédition de l'*Introduction à la vie dévote* de saint François de Sales. *(Lyon, Pierre Rigaud, 1610.)*

Fondation de Loche. — Depuis un quart de siècle cette fondation était réservée au meilleur ouvrage d'histoire ou d'archéologie savoisienne. Comme, en 1900, c'est le prix Caffe, — on va le voir dans un instant, — qui aura cette destination, le prix de Loche deviendra, cette fois-là, un prix de biographie savoisienne, et ici peut-être les concurrents seront-ils aussi nombreux que pour le prix Caffe, puisque tous les étrangers continueront à être admis au concours.

Les diverses conditions du programme de la fondation de Loche pour l'année 1900 se trouvent insérées ci-après, à la suite du programme de la fondation Caffe pour la même année.

Digitized by Google

Fondation Caffe. — Un legs de vingt-cinq mille francs était fait en 1875 à l'Académie par M. le docteur Paul-Louis-Balthasar Caffe, un de ses membres agrégés, pour la création d'un prix biennal. La mort de Madame Caffe, enlevée le 14 août 1895, a laissé à la Compagnie le droit de disposer des revenus de cette fondation. Aux termes du testament de M. Caffe, l'Académie a toute liberté dans le choix du sujet à imposer pour chaque concours, de même qu'elle doit déterminer le montant du prix à décerner eu égard au chiffre des intérêts du capital reçu.

Il a été décidé, dans la séance du 6 février 1896, que ce prix, — le plus important de ceux dont elle pourra disposer à l'avenir, — sera invariablement de quinze cents francs, et qu'il sera décerné, pour la première fois, en 1898.

Dans une séance ultérieure, le genre et le sujet du concours (qui sera clos le 1er juillet 1898) ont été arrêtés ; il aura un but scientifique intéressant la Savoie.

Comme le concours suivant, — celui de 1900, — sera consacré à l'histoire ou à l'archéologie Savoisienne, l'Académie a voulu que, pour la même année, le prix d'histoire de la fondation de Loche fût dévolu exclusivement à une biographie ; mais, qu'il s'agisse de biographie ou d'archéologie, les publications de ce genre, par les recherches préliminaires qu'elles exigent, ne peuvent, en quelque sorte, s'improviser. C'est donc pour tenir compte de cette considération, pour faciliter aux concurrents leur tâche, que l'Académie s'est déterminée à fixer, avec le programme du concours de 1898, les programmes des deux concours dont elle n'aura à décerner les prix qu'en 1900.

Digitized by Google

Prix de la Fondation Caffe.

Programme du Concours de 1898.

ARTICLE PREMIER. — Le prix de la fondation Caffe sera décerné en 1898 au meilleur ouvrage sur les sciences naturelles pures ou appliquées, ayant trait à la Savoie. Cet ouvrage pourra consister aussi dans une Etude sur un ou plusieurs savants originaires de la Savoie, sur leurs travaux et sur leurs méthodes scientifiques.

ART. 2. — Le prix sera de *quinze cents francs*.

ART. 3. — Les auteurs ne seront pas tenus de garder l'anonyme ; les ouvrages imprimés seront admis, pourvu que la publication en soit postérieure au 1er janvier 1894.

ART. 4. — Les ouvrages devront être adressés au Secrétaire perpétuel de l'Académie avant le 1er juillet 1898. — Les ouvrages imprimés seront envoyés en trois exemplaires. — Ceux dont les auteurs voudraient garder l'anonyme, devront porter une épigraphe qui sera répétée sur un billet cacheté contenant le nom et l'adresse de l'auteur.

ART. 5. — Tout Français est admis à concourir, ainsi que les membres étrangers de l'Académie agrégés ou correspondants. — Les membres effectifs de l'Académie, résidants ou non résidants, sont exclus du concours.

ART. 6. — Les ouvrages déjà couronnés dans d'autres concours ou qui auront été soumis au jugement d'une autre Société savante ne seront pas admis à concourir.

ART. 7. — Les ouvrages imprimés ou manuscrits présentés au concours restent acquis à l'Académie.

***

Programme du Concours de 1900.

ARTICLE PREMIER. — Le prix de la fondation Caffe sera décerné en 1900 au meilleur ouvrage d'histoire ou d'archéologie savoisienne.

Digitized by Google

ART. 2. — Le prix sera de *quinze cents francs*.

ART. 3. — Les auteurs ne seront pas tenus de garder l'anonyme ; les ouvrages imprimés seront admis, pourvu que la publication en soit postérieure au 1er janvier 1896.

ART. 4. — Les ouvrages devront être adressés au Secrétaire perpétuel de l'Académie avant le 1er juillet 1900.

(Pour le surplus de cet article et les trois articles suivants, se reporter au programme du concours de 1898.)

Prix de la fondation de feu M. le général comte de Loche.

Programme du Concours de 1900.

ARTICLE PREMIER. — Le prix de la fondation de Loche sera décerné, en 1900, à l'auteur de la meilleure *Biographie d'un personnage célèbre de la Savoie,* mort actuellement.

ART. 2. — Le prix sera de *sept cent cinquante francs*.

ART. 3. — Les ouvrages devront être adressés au Secrétaire perpétuel de l'Académie avant le 1er janvier 1900.

ART. 4. — Les concurrents ne sont pas tenus de garder l'anonyme. Les ouvrages imprimés seront admis, pourvu que la publication en soit postérieure au 1er janvier 1895.

ART. 5. — Les étrangers aux deux départements de la Savoie sont admis à concourir. Sont seuls exceptés du concours les membres effectifs de l'Académie, résidants ou non résidants.

ART. 6. — Les ouvrages qui auront été soumis au jugement d'une autre Société savante, ne seront pas admis à concourir.

ART. 7. — Les ouvrages imprimés ou manuscrits présentés au concours restent acquis à l'Académie.

Digitized by Google

Mouvement du personnel.

Bureau de l'Académie. — Le bureau de l'Académie, au commencement de l'année 1894, était ainsi formé : *Président,* M. Eugène Courtois d'Arcollières ; *Vice-Président,* M. le général de division Francisque Borson ; *Secrétaire perpétuel,* M. le chanoine Laurent Morand ; *Secrétaire-adjoint,* M. Joseph Révil ; *Trésorier,* M. Claudius Blanchard ; *Bibliothécaire,* M. André Perrin.

Par suite de la mort de M. Morand, survenue le 8 juillet de la même année, M. Révil est resté seul chargé des fonctions de secrétaire, jusqu'au moment où les élections nouvelles, faites le 24 janvier 1895, ont donné les résultats suivants : *Président,* M. le général Borson ; *Vice-Président,* M. François Descostes, avocat ; *Secrétaire perpétuel,* M. Eugène Courtois d'Arcollières ; *Secrétaire-adjoint,* M. le chanoine Léon Bouchage ; *Trésorier,* M. Cl. Blanchard ; *Bibliothécaire,* M. A. Perrin.

Pour 1896, M. Emmanuel Denarié, avocat, a été élu secrétaire-adjoint, en remplacement de M. Bouchage ; aucun autre changement n'a été introduit dans la composition du bureau.

Discours de réception de M. Emmanuel Denarié et réponse de M. le général Borson, président de l'Académie [1]. — Certains faits semblent emprunter leur intérêt ou leur importance de la circonstance qui les a amenés à se produire. Aux yeux de ceux qui s'en tiennent aux apparences,

[1] Voir plus loin le texte de ces deux discours.

Digitized by Google

la séance solennelle que l'Académie consacrait le 25 juillet 1895 à la réception de M. E. Denarié, était une sorte d'hommage rendu par le récipiendaire à l'initiative récente de cette Compagnie pour l'érection d'un monument à Joseph et à Xavier de Maistre. Pour qui aime, au contraire, à connaître la raison vraie des choses, M. Denarié, en prononçant l'éloge du comte Xavier de Maistre, est resté dans la tradition : il a entretenu l'Académie d'un de ses plus anciens membres ; mais, s'il a parlé de l'auteur dont les rares opuscules occupent pourtant une place considérable dans la littérature du siècle, il n'a eu garde, à côté des productions de cette plume, d'oublier l'œuvre du pinceau dont la même main a su se servir avec une délicatesse et une dextérité non moins grandes. Enfin, n'y avait-il pas une touchante pensée filiale à venir compléter le discours de réception que feu M. le docteur Gaspard Denarié, de sympathique mémoire

... ne put achever, car la Mort l'en garda,

selon le mot d'un vieux poète, Jacques de la Taille.

Xavier de Maistre peintre est le titre du discours de M. E. Denarié. Sujet aussi neuf qu'original où s'allient le goût, le tact, le discernement de l'auteur, bref, ce qui forme le littérateur, dans la véritable acception du mot.

M. le général Borson, en répondant au récipiendaire, a tenu à rendre, en Xavier de Maistre, hommage au général tout autant qu'à l'écrivain et à l'artiste, puis il a loué avec raison M. Denarié d'associer la culture des lettres à celle des arts et d'avoir, à un talent distingué d'amateur, ajouté la réputation d'un critique.

Digitized by Google

ELECTION DE NOUVEAUX MEMBRES. — Pendant la période qu'embrasse ce compte rendu, l'Académie a admis au nombre de ses membres effectifs non résidants : MM. le baron Eugène Perrier de la Bâthie et le professeur Antoine Pillet, parmi ses membres agrégés, MM. le comte Albert de Gerbaix de Sonnaz et Jacques Bourgeois, avocat, et, parmi ses correspondants, MM. Joseph Brossard, A. Couret, François Ducloz, André Lehr, le comte Marc de Seyssel-Cressieu et Maurice-Alexandre Poitevin.

M. le baron Perrier de la Bâthie, professeur d'agriculture du département de la Savoie depuis plusieurs années, a publié nombre de travaux relatifs à la branche qu'il enseigne dans des cours réguliers et en des conférences suivies, où la pratique vient servir de commentaire et de complément aux théories du savant. La botanique, à laquelle il s'est adonné aussi avec succès, lui fournira l'occasion de mettre en relief la valeur comme la variété de ses connaissances.

M. Antoine Pillet, professeur de droit à la Faculté de Grenoble, fera revivre à l'Académie un nom que l'on ne saurait y laisser tomber dans l'oubli. Il a fondé et dirige une importante *Revue de droit international public,* où ses articles sont fort goûtés. Sans énumérer les travaux qui ont fixé sur le nouvel élu l'attention des savants et des lettrés, on peut dire que ses conférences sur le *Droit de la guerre* ont acquis, aussitôt après leur apparition, une renommée universelle ; la presse, à l'étranger aussi bien qu'en France, a été unanime à décerner des éloges à leur auteur et l'Institut n'a pas hésité, il y a deux ans, à lui accorder le prix Le Dissez de Panaurun.

Digitized by Google

M. le comte Albert de Gerbaix-Sonnaz de Saint-Romain, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire de S. M. le roi d'Italie près la Cour des Pays-Bas, s'est attaché à un problème qui a toujours eu le privilège de solliciter l'attention de l'Académie, comme la curiosité de tous ceux qui s'intéressent à la Savoie et à son histoire : les origines et les premiers temps de la monarchie de Savoie lui ont fourni le sujet de ses *Studi storici sul contado di Savoia e marchesato in Italia*. Cette publication, commencée en 1883, continuée en 1884, en est à son troisième volume, dans lequel l'auteur étudie la glorieuse époque du comte Thomas et les règnes de ses successeurs immédiats, Amédée IV et Boniface. C'est en considération de ce troisième volume que l'Académie a tenu à resserrer les liens qui attachaient déjà M. de Sonnaz « au premier corps savant de la chère patrie de ses ancêtres. »

M. Jacques Bourgeois, avocat, docteur en droit, ancien bâtonnier du barreau de Chambéry, est un jurisconsulte écouté, un esprit fin et très cultivé ; il manie la parole avec distinction. Entre autres publications sorties de sa plume, on lui doit : *Des finances publiques et du socialisme*, Grenoble, 1885, puis une étude historique sur l'invasion de la Savoie par les Français en 1792. Cette étude, — *l'Histoire et le Centenaire de 1792 en Savoie*, — a eu deux éditions. Elle se distingue par la richesse des informations, la sûreté du jugement et l'élégance du style.

M. Joseph Brossard, archiviste du département de l'Ain, a publié d'importants travaux dans les annales de la Société d'émulation de ce même département : *La Bresse et le Bugey et leur place dans l'histoire; Brou, sa légende et son histoire*, etc., etc.

Digitized by Google

M. A. Couret, comte romain, avocat à Orléans, ancien magistrat, est à la fois orateur et écrivain. Sa conférence sur la *Savoie en Terre-Sainte*, « œuvre magistrale » dont M. le comte de Mareschal a donné une sérieuse appréciation dans une autre partie de ce compte rendu, était, à tous égards, digne d'une pareille étude.

M. François Ducloz, imprimeur et éditeur à Moûtiers, a été élu correspondant le 13 décembre 1895. Il s'est signalé par la réimpression d'anciens ouvrages intéressant la Savoie : l'*Histoire de la comtesse de Savoie par Madame de Fontaines ;* l'*Alphabet d'érudition de Monsieur de Blonay ;* les *Merveilles des bains d'Aix en Savoye par J.-B. de Cabias*, etc., etc.

M. André Lehr, lieutenant au 5e régiment de Chasseurs d'Afrique, en garnison à Alger, qui remplissait auparavant les mêmes fonctions au 4e régiment de Dragons à Chambéry [1], est l'auteur d'une *Carte en relief de la Frontière des Alpes* du Mont-Blanc au col du Mont-Genèvre, avec le cours du Rhône pour limite à l'ouest. L'échelle, qui est pour la planimétrie au 1/40.000, est au 1/15.000 pour les hauteurs. Ce curieux et beau travail, exécuté en quinze mois, se compose de huit morceaux réunis mesurant 3 m. par 3 m. 20 c. S'il fait vraiment honneur à celui qui l'a conçu, il ne présente pas un moindre intérêt en ce pays. On doit regretter toutefois que l'exagération des hauteurs, demandée par l'Etat-Major, nuise au grand effet de ce relief, d'un côté par l'exagération des pentes dans les parties élevées, de l'autre, par le resserrement des vallées. M. Lehr venait de terminer le coloriage et la mise en place des noms de sa carte,

[1] M. Lehr est mort à Lausanne, à la suite d'une longue maladie, au mois de mai 1897.

Digitized by Google

lorsqu'il a dû s'éloigner de Chambéry. Par une délicate attention, il a bien voulu, avant son départ, faire hommage de son œuvre au Musée de cette ville.

M. le comte Marc de Seyssel-Cressieu publiait récemment l'*Inventaire des biens meubles et des titres de Barbe d'Amboise, comtesse douairière de Seyssel-la Chambre* (1574-1575). — Il a été parlé, dans une autre partie du compte rendu, du mérite de cette publication.

M. le commandant M.-A. Poitevin, chef d'état-major de la 28e division militaire (à Chambéry), n'est pas seulement le critique d'art qui a adressé à l'Académie une étude sur Albert Dürer[1]. Par son *Historique du 16e régiment d'Infanterie*, M. Poitevin s'est créé une place distinguée parmi les écrivains militaires du jour. — C'est là, comme on le sait sans doute, le fragment d'un vaste travail d'ensemble, publié par ordre du Ministère de la guerre qui a ouvert ses archives à un certain nombre d'officiers choisis, pour cette tâche, dans tous les corps de troupes.

Nécrologie. — Bien des vides se sont produits dans l'Académie en 1895 et en 1896, et l'on peut dire, non sans tristesse, qu'aucune de ses classes n'a été épargnée. Sont disparus, en effet, M. le chanoine Cl.-A. Ducis, son Exc. le général comte Ménabréa et le commandeur Joseph Bonjean, membres effectifs ; un membre agrégé, M. l'abbé Joseph Bernard (de Montmélian) et six membres correspondants, MM. Jules Vuy, le baron Christophe Negri, le marquis Gaston de Chaumont, le commandeur Jean-Adam Boltshauser et les PP. Frédéric de Sixt et Ladislas de Marlioz.

[1] Voir ci-devant p. LIX.

Digitized by Google

Sur ce qu'a été et ce qu'a fait *M. le chanoine Ducis*, on trouvera plus loin[1] quelques pages que lui a consacrées M. d'Arcollières, alors président de l'Académie.

L'éloge funèbre de *S. Exc. le général comte Ménabréa*, dû à la plume de M. le général Borson, président de l'Académie, prendra place dans un des prochains volumes. L'auteur l'a divisé en deux parties[2]. Dans la première, le rôle de celui qui fut un savant, mais qui sut être aussi un homme de guerre habile, un diplomate avisé, un homme d'Etat remarquable, puisqu'il eut à présider en des temps difficiles aux destinées de son pays, est successivement présenté sous ses divers aspects. Il y a là, sur l'homme et sur les événements auxquels il a été mêlé, des appréciations, des jugements qui, pour personnels qu'ils soient, empruntent leur mérite à la voie différente prise en 1860 par l'ancien professeur à l'Université de Turin et par celui dont il fut l'examinateur en 1844 et avec qui il conserva toujours d' « affectueuses relations cimentées par les campagnes faites en commun. » M. le président, dans la seconde partie de son travail, s'est attaché à faire connaître de quelle façon le général Ménabréa remplit son mandat de député au Parlement sarde, avec quel zèle et quel talent il servit, de 1849 à 1859, les intérêts de son collège électoral de Saint-Jean de Maurienne[3] et ceux de la Savoie tout entière.

Le 10 juillet 1896, l'Académie perdait le plus ancien de ses membres effectifs. Pour rendre à M. le *commandeur Joseph Bonjean* le juste tribut de regrets et d'éloges auxquels a droit sa mémoire, M. le général Borson lisait bientôt après[4] à ses confrères la notice suivante :

[1] P. 1-9.
[2] Séances du 6 juillet et du 6 août 1896.
[3] Il fut élu pour la première fois le 20 mars 1849.
[4] Séance du 23 juillet 1896.

Digitized by Google

« Messieurs,

« Dans la dernière séance, j'avais l'honneur de vous lire sur notre ancien et illustre compatriote le général Ménabréa une notice biographique que je me proposais de compléter aujourd'hui. Vous me permettrez de différer pour remplir un triste devoir : celui de payer un tribut de regrets à notre respectable et, j'ajouterai, à bien des titres, éminent doyen M. Bonjean.

« Il nous a été enlevé le 10 de ce mois, après une longue maladie qui avait eu plusieurs alternatives et laissé un moment l'espoir de le conserver. L'âge et l'affaiblissement, cette loi inévitable de la nature, ont eu raison à 86 ans de cette robuste constitution que nous lui connaissions tous et qui lui permettait, il y a quelques mois encore, de vaquer à ses occupations et de suffire à ses travaux. Si, depuis quelque temps, il était moins assidu à nos séances ordinaires, il se rendait avec empressement à nos convocations générales et se montrait, en toute circonstance, très jaloux de son titre de membre de l'Académie de Savoie.

« M. Bonjean se distingua de bonne heure comme chimiste et son *Analyse des eaux minérales d'Aix*, publiée en 1838, a été longtemps ce que j'appellerai un ouvrage classique. On voit déjà figurer parmi ses titres celui de Membre correspondant de notre Académie qu'il échangera quatre ans après, c'est-à-dire en 1842, pour celui de Membre effectif. Il y a de cela cinquante-quatre ans.

« Sans m'attacher à la partie vraiment technique du travail, on remarque déjà dans cet ouvrage les qualités distinctives de notre collègue, l'ordonnance des matières, la clarté, la précision du style qui en rendent la lecture facile, même pour les profanes. Les expériences sont exposées avec une méthode et avec un détail qui permettent le contrôle et en attestent la sincérité ; les conséquences s'enchaînent sans effort et l'œuvre se

Digitized by Google

développe, toujours égale à elle-même, dans sa correction élégante et sévère. L'ensemble révèle l'homme de science, mais aussi l'esprit judicieux, en un mot le savant qui ne se renferme pas uniquement dans la sphère technique, mais qui fait la part des vues pratiques. La Bibliographie si variée, placée en tête de son travail, montre le soin avec lequel il a composé cet ouvrage.

« Je retrouve ces mêmes qualités dans sa *Monographie de la Rage* parue en 1878, c'est-à-dire quarante ans après. Ce dernier travail a perdu sans doute beaucoup de son intérêt depuis les grandes découvertes de Pasteur et il en est ainsi bien souvent des œuvres de la science, surtout dans les branches de la chimie et de la physique où les progrès sont si rapides de nos jours ; mais, quand la sincérité et l'exactitude ont présidé aux recherches, l'ordre et le classement au choix des matériaux mis en œuvre, qu'une analyse rigoureuse a éclairé tous ces éléments, la peine n'est pas perdue et les travaux restent comme des témoins dignes de foi et utiles à consulter pour suivre la marche de la science.

« A côté de l'exactitude dans les recherches, un autre trait est à relever dans le premier travail de M. Bonjean, et qui jette un jour sur son caractère en montrant les mobiles auxquels il sera toujours fidèle dans la conduite de sa vie. Je veux parler de son affection pour son pays natal et de son zèle pour le bien de l'humanité souffrante ou mieux de son patriotisme savoyard et de sa philanthropie. Ces sentiments se font jour sous bien des formes sur lesquelles le temps dont je dispose ne me permet pas d'insister. C'est ainsi que, parlant de son ouvrage : « S'il peut en résulter, » dit-il, « quelque « avantage pour l'Etablissement des eaux d'Aix, *tout à « la fois précieux à mon pays et à l'humanité, je croirai « avoir répondu en partie aux encouragements flat- « teurs donnés à mes premiers essais.* »

Digitized by Google

« Parmi ces encouragements, où le nom de M. Despine figure en première ligne, vous me permettrez d'en mentionner un qui me touche de près. L'exemplaire de 1838 que j'ai manié, adressé au Dr Borson, mon père, porte ces mots : Hommage de sincère reconnaissance. Lorsque j'ai été appelé par vos suffrages à l'honneur de présider notre Société, notre collègue, oubliant les titres qu'il avait à cette haute situation, me rappelait ce lien d'un passé qui m'est cher et m'exprimait sa satisfaction dans des termes dont j'ai été très touché.

« Depuis ses premiers travaux parus en 1836 jusqu'en 1878, M. Bonjean n'a cessé de s'occuper activement de science, et la seule énumération de ses travaux est son plus bel éloge. On voit ce qu'a été cette vie de travail qui s'est prolongée jusqu'aux extrêmes limites de l'existence humaine. On peut lui appliquer cette parole de l'Ecriture Sainte : Il était de ceux qui ayant mis la main à la charrue ne regardent plus en arrière.

« M. Bonjean a donné lui-même, à l'occasion de ses noces d'or scientifiques célébrées en mars 1886, la liste des travaux qu'il a publiés. Elle s'élève au chiffre de 61. Pour se faire une idée de la part qu'ont eue, dans l'activité intellectuelle de Bonjean, les diverses branches d'études auxquelles il s'est appliqué, bornons-nous à dire qu'elles embrassent :

« Les Eaux minérales ;

« La Chimie industrielle et agricole ;

« La Médecine légale ;

« Les Richesses minérales du sol ;

« L'Ergotine ;

« L'Elixir de santé.

« Je ne saurais omettre, en mentionnant l'Ergotine, que ce médicament, qui a pour base l'extrait de l'ergot de seigle, est devenu un moyen thérapeutique précieux et a été qualifié par des spécialistes de *bienfait pour*

Digitized by Google

l'humanité; il a été le sujet d'un concours ouvert en 1840 par la Société de pharmacie de Paris et le prix fut remporté par Bonjean. L'importance de sa diffusion est d'ailleurs la meilleure preuve de sa valeur médicale.

« Dans le classement qui précède, je n'ai pas fait entrer les travaux suivants qui sortent du cercle ordinaire des études de Bonjean et indiquent en même temps les ressources variées de son esprit et la faculté de généralisation dont il était doué :

« *Les Tables tournantes;*

« *Le Guide des Etrangers à Aix et à Marlioz ;*

« *La Savoie agricole, industrielle et manufacturière ;*

« *Le Catalogue des produits de la Savoie à l'Exposition universelle ;*

« *La Percée des Alpes;*

« Il serait à désirer qu'un homme compétent fît une analyse succinte des travaux de chaque catégorie en signalant ceux qui ont un intérêt particulier pour la Savoie, tels que le Compte rendu du Concours agricole de Chambéry (1860) et la Savoie agricole, industrielle et manufacturière (1863).

« Bonjean appartenait à une famille de bonne bourgeoisie de Chambéry et ses lettres patentes de bourgeois-pharmacien remontent à plus de quatre siècles. Il avait inscrit la date de 1400 sur le frontispice de sa pharmacie de Chambéry et il rappelait avec raison, comme un titre d'honneur, que dix à douze générations s'étaient succédé de père en fils dans cette maison. Bien qu'arrivé à la fortune et à toute l'aisance qu'elle procure, il exprimait le regret de voir cette tradition s'interrompre après lui. Ce sentiment est juste et on ne peut qu'y applaudir. La continuité d'une famille dans la même branche de science et d'activité sociale est, à bien des points de vue, une force morale. Le fils, en se maintenant dans la même profession, reste plus facilement fidèle aux traditions

Digitized by Google

de travail et de considération professionnelle dont il hérite et qui lui facilitent son entrée en carrière. Ajoutons, au point de vue scientifique, que le père étant le premier éducateur peut transmettre à son fils ses goûts et sa science avec les richesses qu'il a réunies. Il en fut ainsi du père de M. Bonjean, botaniste distingué, qui a formé un herbier rare des plantes de notre pays. L'impératrice Joséphine, venue à Aix en 1809, l'avait en estime, ce qui valut à notre doyen l'honneur d'avoir cette souveraine pour marraine.

« Nous avons dit l'amour que Bonjean avait pour sa ville natale. Il y a passé son existence tout entière et et l'on peut dire de lui qu'il était resté une des rares et sympathiques figures de l'ancien Chambéry. Sa pharmacie était comme un point de repère qui avait subsisté au milieu des transformations de notre ville et, dans les vieux tableaux qui représentent la place Saint-Léger avec ses cabornes, les regards se portent sur la pharmacie Bonjean.

« Il y a quelques mois encore, il y venait régulièrement, on s'émerveillait de le voir à plus de 85 ans expédier sa correspondance, répondre aux arrivants avec l'amabilité souriante qui lui était naturelle. Si sa notoriété scientifique avait marqué sa place dans le Conseil d'hygiène et à la Chambre de commerce, la considération professionnelle dont il jouissait l'avait désigné aux votes de ses concitoyens pour le Tribunal de commerce dont il a été tour à tour membre et président ; on lui doit même une étude sur l'organisation de ces tribunaux.

« Arrivé à la fortune, il n'avait pas fermé son cœur aux souffrances des déshérités de la vie et il avait fondé, en 1880, un prix bisannuel de 600 francs destiné à récompenser la bonne conduite et le dévouement chez une jeune fille de la classe ouvrière vivant de son salaire. Un de ses derniers actes a même été l'examen du

Digitized by Google

dossier des candidates et la séance où le prix a été décerné a suivi de trois jours seulement sa mort.

« Dans la pensée de cette fondation il faut faire une large part à sa nature honnête et aimant le bien.

« Si la vie de Bonjean a été vouée au travail et à la science, la société ne lui a pas été ingrate. Avec la fortune la plus honorable lui sont arrivées aussi les distinctions méritées, et, s'il n'y était pas insensible, qui pourrait l'en blâmer ? N'est-il pas moral de voir les biens de ce monde aller trouver la considération, le travail, et humainement parlant, n'est-ce pas un exemple salutaire ? Parmi les distinctions, je me bornerai à citer : les palmes d'Officier d'Académie, la croix d'Officier des SS. Maurice et Lazare et les croix de Commandeur de Sainte-Anne de Russie et de la Couronne d'Italie.

« Les obsèques de notre regretté Doyen ont eu lieu le 13 juillet dernier. Les cordons du poële étaient tenus par MM. le Préfet, le Maire, le Président de la Chambre de commerce, le Consul d'Italie, le Vice-Président de la Société des Pharmaciens de Chambéry et votre Président. Après le discours de M. le Maire, M. Révil, notre confrère, a adressé quelques paroles d'adieu.

« D'un avis unanime, Chambéry a perdu un bon citoyen et un homme de bien. L'Académie regrette un membre qui a jeté du lustre sur notre Société par ses travaux scientifiques et qui a laissé l'exemple d'une vie de travail et d'intelligence consacrée à la science et à l'humanité. »

L'Académie s'est empressée de s'associer aux sentiments si délicatement exprimés par son président. Elle ne saurait oublier, en effet, le mérite des travaux de M. Bonjean, la valeur de ses découvertes, l'utilité des services qu'il a rendus à la science, de même qu'elle tient à honneur de

Digitized by Google

garder le souvenir de ce vieillard aimable et accueillant qu'elle a compté dans ses rangs depuis le 3 août 1838 comme correspondant et ensuite comme membre effectif.

M. l'abbé Joseph Bernard, né à Montmélian, le 5 octobre 1844 et mort à Annecy le 14 octobre 1894, avait été ordonné prêtre le 11 juin 1870. Il fut professeur au petit séminaire de Saint-Pierre d'Albigny pendant quelques années, mais il dut abandonner cette situation pour raison de santé et se voua alors au préceptorat. Poète, il avait obtenu deux fois le prix de la fondation Guy (concours de poésie) : en 1876, pour son *Orpheline de Béthoncourt*, et, en 1883, pour *Job ou le Poème de la Douleur*. Comme prosateur, il laisse un certain nombre d'ouvrages, parmi lesquels on doit citer l'*Histoire de sainte Solange, vierge et martyre, patronne du Berry* (1878), et un autre ouvrage en deux volumes, *Saint Maurice et la Légion Thébaine* (1888). — Ce prêtre de talent était chanoine honoraire de Saint-Maurice de Bethléem. Il avait été nommé membre agrégé de l'Académie le 21 janvier 1886.

M. Perrin a consacré une courte mais intéressante notice à la mémoire d'un savant étranger que l'Académie s'était attaché le 18 février 1864. Ce savant, qui sut conserver jusqu'à la fin la vivacité d'impression, l'ardeur au travail de sa jeunesse, est M. Jules Vuy. M. Vuy, avocat, docteur en philosophie de l'Université d'Heidelberg, fut aussi un homme politique : la Cour de cassation et le grand Conseil de Genève l'eurent pour président ; il fut député à l'Assemblée fédérale de Berne et il appartint au pouvoir exécutif de son canton en qualité de conseiller d'Etat ; mais c'est à cause de ses nombreuses publications historiques, à cause de l'intérêt particulier qu'elles offrent, que sa disparition ne pouvait passer inaperçue à l'Académie de Savoie.

Digitized by Google

« Le 15 février dernier (1896), » dit M. Perrin, « est mort à Carouge, à l'âge de 81 ans, M. Jules Vuy, membre correspondant de l'Académie.

« Dans sa longue et honorable carrière, au milieu du travail incessant exigé par ses occupations professionnelles et par les hautes fonctions auxquelles son mérite l'avait fait élever, il ne cessa de s'occuper d'études historiques.

« La plupart de ses publications intéressent la Savoie : par elles il s'était créé des relations suivies avec les chercheurs de notre pays. Il a fait connaître de nombreuses chartes et franchises de villes et d'abbayes, les procès-verbaux de la réunion des Etats-Généraux tenue à Moûtiers en 1522, etc.

« Grand admirateur de saint François de Sales, il a écrit la vie de Madame de Charmoisy, la Philotée à qui nous devons le plus beau et le plus populaire des livres de l'évêque de Genève.

« Il prit part à plusieurs de nos Congrès, où il aimait à nous lire quelques-unes de ces pièces de vers qui étaient son délassement. Au Congrès de 1880, après l'ardente polémique entre MM. Ducis et de Ponnat sur le martyre de la Légion Thébaine, il sut résumer si nettement la discussion, présenter si bien les preuves confirmant le fait en le rendant vraisemblable que le Comité décida d'insérer son résumé seul dans le compte rendu.

« Je me fais un devoir de consacrer un souvenir à la mémoire de l'homme de bien, du travailleur, du confrère toujours disposé à rendre service[1]. »

[1] On lira encore avec avantage sur M. Jules Vuy une brochure anonyme de 46 pages parue en 1897 et extraite du tome XXXIV du *Bulletin de l'Institut Genevois*. Sous le titre : *Jules Vuy (1815-1896)*, elle contient, outre un Eloge par M. le professeur Eugène Ritter, président de l'Institut, des souvenirs personnels et une notice bibliographique sur les nombreuses publications de l'auteur de la *Vie de Madame de Charmoisy*.

Digitized by Google

M. le baron Christophe Negri, ancien inspecteur général des consulats, consul général de première classe et conseil du Ministère des Affaires étrangères d'Italie, avait été reçu membre correspondant de l'Académie le 1er décembre 1864. C'était en la même qualité qu'il appartenait à la section de géographie et d'ethnographie de la classe des sciences morales, historiques et philologiques de l'Académie royale des sciences de Turin. Il est mort le 18 février 1896, laissant, entre autres productions : *La Grandezza italiana,* Turin, 1864 ; *Memorie storico-politiche sulli Antichi Greci e Romani*, Turin, 1864, etc.

Dans la séance du 11 juin 1896, le secrétaire perpétuel a annoncé la mort de M. le marquis Gaston de la Grange de Chaumont, qui expirait à Genève, à la suite d'un accident, le 13 mai, à l'âge de 74 ans. — Le marquis de Chaumont était un littérateur ; ses compositions, en vers aussi bien qu'en prose, ont été nombreuses et appréciées ; mais c'est comme poète fantaisiste qu'il est le plus connu. On lui doit notamment : *Mélodies alpestres*, volume de vers qui lui mérita une lettre élogieuse de Lamartine ; *L'écrin d'une jeune mariée,* contes et nouvelles ; *les Jeux publics d'Europe*, production de 160 pages « des plus morales », au témoignage de l'auteur lui-même ; *Promenade sentimentale de Carouge à Genève. Dix ans de la vie de l'abbé d'Aulnois, missionnaire apostolique ;* enfin *Mitrailleuses savoisiennes*, poésies dont la date, — 1870-1871, — indique l'esprit et le but. — M. de Chaumont était un des plus anciens correspondants de l'Académie : il lui appartenait depuis 1846.

Ce fut un mathématicien, un physicien et même un météorologiste distingué que M. le commandeur Jean-

Digitized by Google

Adam Boltshauser, élu membre correspondant le 7 février 1861. Le canton de Thurgovie l'avait vu naître en 1819 ; depuis 1846, il s'était habitué à regarder la Savoie comme sa seconde patrie ; cependant, lorsqu'elle devint française, il ne s'associa pas à cette métamorphose : il opta pour la nationalité italienne et demeura dès lors de l'autre côté des monts. Il mourait à Turin le 7 novembre 1895. — La carrière universitaire de M. Boltshauser, commencée à Bonneville, continuée à Annecy, l'avait amené comme professeur de physique au collège national de Chambéry dans le commencement de l'année 1860. Après les changements politiques de cette époque, il eut successivement la direction des lycées de Catane, de San Remo, d'Alexandrie et d'Ivrée. A Catane, où il resta dix-huit ans et où il dirigea l'observatoire météorologique, son activité scientifique trouva un vaste champ ; là, comme il l'avait fait à Annecy en 1858 et en 1859 pour ses *Notes climatologiques sur la ville d'Annecy* et pour *Le Lac d'Annecy*, il donnait au public une brochure *sur la nécessité de réformer les méthodes d'observation dans la météorologie*, un rapport sur une ascension de l'Etna et un autre sur l'éruption de ce volcan en 1879. Plus tard, vinrent un mémoire sur une nouvelle formule barométrique et un travail important sur la *Détermination théorique de la température en Italie*. L'un et l'autre furent complétés par le *Linee equitermiche in Italia*. — Pour se rendre exactement compte des différentes phases de l'existence laborieuse de M. Boltshauser, consulter la *Revue savoisienne* (année 1895, p. 300-308).

Le R. P. Frédéric de Sixt, capucin de la province de Savoie, est mort à Rome au mois de février 1896. Il fut longtemps gardien du couvent de Concise près de Thonon ; il s'y trouvait en 1880 et y resta presque seul ensuite, après

Digitized by Google

l'exécution des Décrets contre les congrégations religieuses non autorisées. Plus récemment, il résidait à San Remo. Son caractère résolu, l'activité de son esprit le portaient à manier avec une égale passion la plume et la parole. On a de lui une *Biographie* estimée du R. P. Bernardin de Thônes, parue en 1882, un *Discours prononcé le 27 juin 1887 au Sanctuaire de saint Anthelme de Chignin*, Arras, 1887, etc. — Le P. Frédéric de Sixt avait été élu correspondant de l'Académie, le 9 décembre 1886.

Le R. P. Ladislas de Marlioz, reçu le 7 janvier de la même année pour avoir publié un chapitre intéressant de l'histoire religieuse du Chablais, intitulé : *Les Clarisses d'Evian*, était alors en communauté à Chambéry. Il est mort au couvent de Meylan (Isère) dans le mois de février 1895.

Mélanges.

A L'INSTITUT DE FRANCE. — Au printemps de l'année 1895, M. Charles Buet, membre effectif non résidant de l'Académie, a été couronné par l'Académie française. Son livre l'*Aînée* a obtenu, en effet, un prix sur la fondation Lambert de la Ville.

Le 23 janvier 1896, M. le marquis Albert Costa de Beauregard était élu membre de l'Académie française à la place vacante par la mort de M. Camille Doucet. Lorsque l'Académie de Savoie s'est réunie le 6 février suivant, son vice-président, M. Descostes, a en son nom, comme au nom de M. Blanchard, donné lecture à ses confrères de la proposition suivante :

Digitized by Google

« L'Académie de Savoie, tenant aujourd'hui sa première séance depuis l'élection de M. le marquis Costa de Beauregard comme membre de l'Académie française,

« Se souvenant dans cette heureuse et mémorable circonstance des liens qui l'unissent au nouvel académicien ;

« Se rappelant spécialement que son illustre père et lui ont été au nombre de ses présidents ;

« Applaudit à son entrée au Palais Mazarin, lui adresse ses félicitations et décide de mentionner cet événement au procès-verbal de la séance, comme faisant honneur à la Savoie tout entière.

« Cl. BLANCHARD, Fr. DESCOSTES. »

L'Académie s'est associée avec une légitime fierté à la proposition de son vice-président : elle l'a votée à l'unanimité. Avec le même empressement, elle a décidé que cet ordre du jour serait inséré *in-extenso* dans les procès-verbaux de ses délibérations, et elle a prié son président de vouloir bien en adresser une copie, en son nom, à M. le marquis Costa de Beauregard, — qui a, peu de jours après, remercié M. le général Borson de ce gracieux envoi.

TRAVAUX PUBLIÉS PAR DES MEMBRES DE L'ACADÉMIE HORS DE SES MÉMOIRES. — Plusieurs membres de l'Académie ont fait paraître des brochures ou des volumes, imprimés isolément ou insérés dans d'autres recueils que ses publications ; ils lui en ont, du reste, adressé des exemplaires pour sa bibliothèque. L'intérêt ou l'importance de ces travaux, de genres très divers, demande qu'ils soient, quelques-uns au moins, mentionnés ici :

Notice sur les travaux géologiques de Louis Pillet par J. Révil. *Chambéry*, 1895. — Cette notice fort détaillée est

Digitized by Google

suivie de la liste complète des nombreuses publications du savant géologue.

Conférence sur la formation des montagnes, faite le 21 mars 1896 à la Société d'histoire naturelle de Savoie, par le même.

Chapitre inédit d'histoire littéraire et bibliographique. Xavier de Maistre. Préface par H. Maystre. Notice bibliographique par A. Perrin. *Genève*, 1895. — Recueil des lettres et des pièces diverses échangées à propos de la première édition des œuvres littéraires de Xavier de Maistre, parue en 1825 à Paris chez Dondey-Dupré en trois volumes grand in-18.

Introduction à la vie dévote par S. François de Sales, évêque de Genève. Réimpression textuelle de la 3e édition (1610). Bibliographie par A. Perrin. Etude iconographique par John Grand-Carteret. *Moûtiers*, 1895, 2 tomes in-8. — Près de 400 éditions de l'*Introduction à la vie dévote* se succèdent dans la Bibliographie de M. Perrin.

Tableau chronologique des principaux faits de l'histoire de la Maurienne par M. le chanoine Truchet. *Saint-Jean de Maurienne*, 1896. — Puisse ce résumé de 43 pages inspirer d'autres brochures analogues, relatives à l'histoire particulière de chacune des provinces de l'ancien duché de Savoie.

De sacramento matrimonii, tractatus dogmaticus, moralis, canonicus, liturgicus et judiciarius. Les six volumes qui forment ce savant ouvrage sont l'œuvre de Sa Grandeur Monseigneur Rosset, évêque de Maurienne.

Les Alpes françaises. Etudes sur l'économie alpestre par M. Félix Briot, inspecteur des Forêts. — La récompense décernée à l'auteur par la Société nationale d'agriculture de France montre à quel point son livre rend service à la science.

Digitized by Google

La Congrégation des Dames de Marie de Chambéry par M. le chanoine Léon Bouchage. *Chambéry*, 1896. — Ce volume contient l'histoire complète — et attachante — des cinquante premières années de l'existence d'une association de piété et d'édification mutuelle qui, depuis 1845, s'est consacrée exclusivement, avec le concours des Sœurs de Saint-Joseph, à l'œuvre de la Salle d'asile de Chambéry.

Joseph de Maistre pendant la Révolution (1789-1797) par M. F. Descostes. *Tours*, 1895. — L'Académie avait apprécié déjà ce livre avant qu'il eût paru : à différentes reprises, l'auteur avait bien voulu lui en lire certains chapitres. *Joseph de Maistre pendant la Révolution* fait suite aux deux volumes de *Joseph de Maistre avant la Révolution*, que M. Descostes publiait l'année précédente et qui lui méritèrent un prix de l'Académie Française.

Joseph de Maistre orateur (1774-1792), d'après de nouveaux documents inédits, par le même. *Chambéry*, 1896. — Cette brochure reproduit presque en entier le discours sur la *vertu* prononcé le 1er décembre 1777 devant le Sénat de Savoie, par Joseph de Maistre, alors substitut de l'avocat fiscal général.

Un Gentilhomme savoyard à l'Académie Française, son pays, sa famille, son œuvre, par le même. *Chambéry*, 1896.

Les dispositions testamentaires de Charles de Montbel, comte de Frozasque, par M. le baron Gaudenzio Claretta.

La Savoie de 1814 à 1860 par Joseph Tardy. *Chambéry*, 1896. — L'ouvrage de M. J. Tardy est un résumé chronologique fort bien conçu des événements qui se sont accomplis pendant cette période. Des faits, un peu secondaires, auraient, semblerait-il, gagné à s'effacer légèrement devant les considérations plus importantes de l'historien ; mais celui-ci, qui a dû prendre pour modèle le président Hénault,

Digitized by Google

a parfois, comme l'auteur de l'*Abrégé chronologique de l'Histoire de France,* une franchise dont il faut le louer. Il dit tout simplement ce qui était, ce qu'il a lu, sans trop s'inquiéter si cela cadre avec ce qui est ou s'écrit couramment aujourd'hui. A regretter malheureusement un certain nombre d'erreurs typographiques, quant aux noms et même quant aux prénoms.

M. le comte Amédée de Foras a continué la publication de son splendide et savant *Armorial et Nobiliaire de l'ancien duché de Savoie.* Le nombre des livraisons s'est rapidement accru en 1896. — L'Académie figure parmi les trois cent dix souscripteurs de cet ouvrage.

Documents inédits sur l'histoire de France, don du Ministère de l'Instruction publique. — A la demande de M. d'Arcollières, alors président de l'Académie, M. Ch. Schefer, de l'Institut, avait bien voulu se charger de prier M. le Ministre de l'Instruction publique d'accorder à la Compagnie certains volumes de la Collection des Documents inédits sur l'histoire de France. Dans la séance du 13 juin 1895, M. le général Borson a donné lecture de la lettre qu'il a reçue pour cet objet :

« M. Schefer, membre de l'Institut, président de la section de Géographie historique et descriptive du Comité des travaux historiques et scientifiques, m'a exprimé, » dit M. le Ministre, « le désir de voir attribuer divers volumes de la Collection des Documents inédits à l'Académie de Savoie..... J'ai l'honneur de vous annoncer que, pour donner à cette Académie un nouveau témoignage d'intérêt, je viens de mettre à sa disposition un exemplaire des ouvrages suivants :

« *Dictionnaire archéologique de la Gaule Celtique ;*

« *Trésor de Brunetto Latini ;*

« *Mélanges historiques* (1re série) ;

Digitized by Google

« *Mémoires de N.-J. Foucault ;*

« *Mistère du siège d'Orléans ;*

« *Négociations diplomatiques entre la France et l'Autriche ;*

« *Négociations relatives à la conférence de Loudun ;*

« *Recueil des documents relatifs à la convocation des Etats-Généraux de 1789,* etc , etc. »

L'Académie a remercié M. Schefer de sa gracieuse démarche et elle a chargé son président d'être l'interprète de sa reconnaissance auprès de M. le Ministre.

CONGRÈS D'EVIAN. — Le quatorzième Congrès des Sociétés savantes de Savoie s'est tenu du 31 août au 3 septembre 1896 à Evian-les-Bains. Les membres du précédent Congrès, réunis à Aiguebelle en 1894, avaient été bien inspirés en choisissant alors cette ville pour leur prochaine session. La presse n'a-t-elle pas précisément rapporté à l'époque ce qu'ont été ces quatre journées au bord du lac sans pareil qui est le lac Léman, dans une pittoresque cité dont le Maire, M. Besson, l'administration municipale et les habitants ont fait apprécier davantage encore les charmes de toute sorte par leur empressement, la délicatesse de leur accueil et les distractions nombreuses qui venaient mêler leur attrait à la gravité des lectures, également intéressantes ne fût-ce que par leur diversité ?

Le Congrès d'Evian comptera entre ces réunions scientifiques dont la Savoie peut être fière d'avoir le monopole. Assurément elles sont organisées et elles se déroulent d'une façon qui leur donne une physionomie propre et aussi une importance et une utilité incontestables. Les savants des pays dont l'histoire a été longtemps mêlée à celle de Savoie ne s'y sont pas trompés et leur présence à ces

Digitized by Google

réunions bisannuelles témoigne que, dès le premier jour, ils en ont reconnu et apprécié la raison d'être. A Evian, bien des savants distingués de Genève, du canton de Vaud et du Valais sont venus apporter leur contingent à l'entreprise commune.

Le volume contenant le compte rendu des communications paraîtra bientôt, par les soins de M. A. Duplan, président de l'Académie chablaisienne. Ainsi achèvera sa tâche l'actif, aimable et savant secrétaire général qui, après avoir préparé et conduit le Congrès à un véritable succès, devra voir dans ce volume la preuve palpable, le résumé fidèle de l'œuvre à laquelle il aura consacré son temps et associé son nom.

Pour aujourd'hui, l'auteur de ces lignes se contentera de rappeler que l'honneur de la présidence du Congrès d'Evian a été dévolu à M. d'Arcollières, ancien président et maintenant secrétaire perpétuel de l'Académie de Savoie. En cette dernière qualité, il a présenté à la séance d'ouverture un rapport sommaire sur les travaux de la Compagnie pendant les années 1895 et 1896. MM. Descostes, Perrin et Blanchard ont pris la parole dans les séances suivantes et leurs communications n'ont pas été sans trouver auprès de l'assistance l'accueil qui leur était dû.

CHANGEMENT DE NOMS DE RUES A CHAMBÉRY. — Une lettre de M. le Maire de Chambéry, adressée à M. le président, a exposé que le Conseil municipal avait récemment décidé de donner un nom à diverses voies nouvellement ouvertes et de faire quelques changements dans la dénomination de certaines autres. L'Académie a été invitée à vouloir bien indiquer quels Savoisiens lui sembleraient le plus dignes d'imposer leur nom aux rues de la cité où plusieurs d'entre

Digitized by Google

eux ont reçu le jour. — Pour répondre avec empressement à la délicate attention de l'assemblée municipale, une commission de trois membres a été nommée dans la séance du 6 août 1896, ce sont : MM. le général Borson, Perrin et d'Arcollières.

MONUMENT DE MAISTRE. — On ne saurait avoir la pensée de raconter en détail comment l'Académie de Savoie a pris l'initiative de l'érection à Chambéry d'un monument à Joseph et à Xavier de Maistre. Dans une autre partie de ce volume, M. Descostes a exposé avec une précision d'où le sentiment et l'éloquence ne sont pas exclus, la genèse de cette grande œuvre, destinée à rester pour l'Académie un titre à la reconnaissance de tous ceux que ne laissent indifférents ni le renom de deux grands écrivains, ni la mémoire de deux « nobles caractères devant lesquels tout homme au cœur large et à l'esprit élevé doit s'incliner avec respect. »

Après avoir décidé au préalable que les deux frères si unis pendant leur vie apparaîtraient inséparables sur le monument élevé à leur génie, à leur talent, à leur gloire, l'Académie a formé le Comité chargé de réaliser son dessein. L'empressement mis à leur acceptation par toutes les personnes désignées pour en faire partie prouve combien l'idée était mûre et les choix heureux.

Ont été appelés à composer le Comité :

MM. le général Borson, président de l'Académie; Descostes, vice-président ; d'Arcollières, secrétaire perpétuel ; le chanoine Bouchage, secrétaire-adjoint ; Blanchard, trésorier ; Perrin, bibliothécaire de l'Académie ; — Barlet, président de la Société centrale d'agriculture ; Bel, vice-président du Conseil général ; Bérard, conseiller général ; Bouvier, directeur du *Courrier des Alpes ;* le chanoine

Digitized by Google

Burdin, vicaire général honoraire ; E. Denarié, membre de l'Union artistique ; V. Denarié, architecte ; Daisay, adjoint au Maire de la ville de Chambéry ; Favier, conseiller municipal ; Grasset, président d'honneur du Cercle choral ; Maillot, directeur du *Patriote Républicain ;* Michel, professeur de littérature à l'Ecole préparatoire à l'enseignement supérieur de Chambéry ; Mugnier, président de la Société savoisienne d'Histoire et d'Archéologie ; Revel, architecte départemental ; Révil, président de la Société d'Histoire naturelle.

Le jour où le Comité s'est réuni pour la première fois, il a constitué ainsi son bureau : *Président*, M. le général Borson ; *Vice-Présidents*, MM. Mugnier et d'Arcollières ; *Secrétaire général*, M. Descostes ; *Secrétaires-adjoints*, MM. Michel et Bouvier ; *Trésorier*, M. Favier ; *Membres adjoints au bureau*, MM. Bel, Daisay et Grasset.

A deux ou trois reprises, l'Académie s'est encore occupée du projet. — Dans sa séance du 2 mai 1895, elle y a consacré une somme de cinq mille francs, sacrifice dont la noblesse de l'intention rendra le poids un peu moins lourd. Plus tard, au mois de mars 1896 et sur le désir exprimé par le bureau même du Comité, M. le président de l'Académie a bien voulu adresser une lettre ou plutôt une circulaire aux présidents des Sociétés savantes de France en échange de publications avec la Compagnie, pour leur demander de concourir, avec les Sociétés qu'ils dirigent, à l'hommage dont sont si dignes ses deux illustres compatriotes. Cet appel n'est pas resté sans écho, en Savoie principalement.

En dire plus long, ne serait-ce pas sortir du cadre de ce compte rendu ? Par les procès-verbaux des séances du Comité publiés régulièrement, on verra ce qu'il a fait, le zèle, la bonne volonté de chacun de ses membres ; mais,

Digitized by Google

au milieu de tous ces dévouements, on saura discerner la sollicitude constante du président, M. le général Borson, et l'initiative, l'activité infatigable du secrétaire général, M. Descostes, l'un président et l'autre vice-président de l'Académie.

Il suffira de rappeler maintenant que l'artiste choisi est M. Ernest Dubois, sculpteur de talent et d'avenir, que le groupe dont il est l'auteur a été accepté comme une œuvre originale, présentant d'une façon heureuse « l'aigle et le papillon », et que, grâce au nombre et à l'importance des souscriptions, aux quinze mille francs du Conseil municipal de Chambéry, aux dix mille francs du Cercle d'Aix, aux cinq mille francs du Conseil général du département, la somme réunie à cette heure arrive à cinquante mille francs environ. Ce sera sans doute en 1898 que, sur la place du château de Chambéry, s'élèvera le monument au penseur et à l'humoriste dont leur patrie s'enorgueillit à juste titre, que les Lettres revendiquent et dont l'Académie peut bien réclamer, à son tour, l'illustration comme sienne, puisqu'ils lui ont réellement appartenu.

Digitized by Google

TABLE DES PARAGRAPHES
DE CE COMPTE RENDU

Introduction. I
Géologie..... III
Archéologie, Histoire, Bibliographie..... V
Beaux-Arts..... LIX
Littérature..... LXI
Concours..... LXI
Mouvement du personnel..... LXVIII
Mélanges..... LXXXV

Digitized by Google

Digitized by Google

ÉLOGE FUNÈBRE

DE

M. LE CHANOINE DUCIS

PAR

M. D'ARCOLLIÈRES

Digitized by Google

Digitized by Google

Bayerische
Staatsbibliothek
München

ÉLOGE FUNÈBRE

DE

M. LE CHANOINE DUCIS

Membre effectif de l'Académie
des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Savoie

PRONONCÉ

DANS LA SÉANCE DU 10 JANVIER 1895

PAR

M. D'ARCOLLIÈRES
Président de l'Académie.

« MESSIEURS,

« Celui qui, selon une heureuse expression employée, il y aura bientôt trente ans, par un de mes prédécesseurs, sut enrichir en ce pays la science des « trésors de sa vaste « érudition, » vient d'être enlevé à l'Académie, aux Compagnies, sœurs et voisines de la nôtre, à l'affection des siens, au respect et à la considération de tous. M. le chanoine Claude-Antoine Ducis, à qui M. le comte Greyfié souhaitait ici même la bienvenue le 18 mai 1865, est mort il y a sept jours à Annecy, à l'âge de 75 ans. — Par sa force de constitution, M. Ducis paraissait avoir de longs jours encore à consacrer à ses études favorites. Que, dans ce point de vue, il n'ait pas donné toute sa mesure, le fait

Digitized by Google

est certain, et l'on doit déplorer sa disparition si brusque, après quatre jours de maladie seulement ; mais, pour ses travaux, ne peut-on pas observer qu'il a largement répondu au fonds que l'on faisait sur lui dès ses premiers essais ?

« La vallée de Beaufort donna le jour à notre confrère ; il était le fils d'un ancien officier du premier Empire. Comme son père, il aurait pu embrasser la carrière des armes ; son activité, son allure militante, son ardeur dans la polémique, lorsqu'il rencontra plus tard des contradicteurs sur le terrain de la science, n'auraient-elles point été une sorte de ressouvenir des récits guerriers qui avaient bercé son enfance ou charmé sa jeunesse ? Mais le futur savant préféra la croix à l'épée. Quoi d'étonnant à ce choix ? N'a-t-on pas remarqué maintes fois déjà quels traits de ressemblance existent entre le prêtre et le soldat ?

« Au sortir du grand Séminaire de Moûtiers, l'abbé Ducis se rendit à Paris. Là, tout en complétant ses études théologiques au Séminaire de Saint-Sulpice, il suivait assidûment les cours de la Sorbonne et du Collège de France. Lorsqu'il eut regagné ses montagnes, il entra dans le ministère paroissial, non sans avoir momentanément dirigé le petit collège communal de sa ville natale. Il appartenait au diocèse de Tarentaise ; c'est en qualité de vicaire qu'il alla bientôt occuper un poste à Marthod et ensuite à Aime. L'étude volontaire, — spontanée, — continuait à partager son temps avec les fonctions de son ministère ; aussi, quand il devint professeur de rhétorique au collège royal de Moûtiers, il se trouva simultanément en mesure et d'enseigner la jeunesse et de poursuivre sa propre instruction. Dans les intervalles de ses heures de classes, son délassement était au milieu des livres, rares alors, dont il pouvait disposer. Mais arrivait la saison des vacances : un

Digitized by Google

bâton d'une main, une chaîne d'arpenteur dans l'autre, l'abbé Ducis s'en allait parcourant le pays, déchiffrant, restituant ici quelque vieille inscription, mesurant ailleurs les distances, et pas à pas, pour ainsi dire ; car les voies romaines et leur parcours, les inscriptions, ces autres vestiges d'une puissante civilisation, avaient attiré déjà alors l'attention de l'archéologue, à l'égal de ce qui subsiste des temps intermédiaires.

« Un jour vint — peu après l'annexion de notre pays à la France — où le gouvernement, rendant hommage au mérite du professeur, l'appela à une chaire, plus en rapport avec ses goûts, au collège chapuisien d'Annecy. Cette faveur amena M. Ducis à quitter le clergé de Tarentaise, qu'il n'eut pas le loisir d'honorer à son tour, mais qui, pourtant, compta sans cesse des hommes de science et de travail ; elle l'obligea encore à s'éloigner de cette vallée de Beaufort dont il devait bientôt redire les nombreuses vicissitudes et retracer, d'une façon si attachante, les institutions municipales. Qui eût supposé que cet avancement allait fournir au jeune professeur l'occasion de rencontrer sa voie définitive, précisément hors de la carrière de l'enseignement ?

« Sur les conseils d'un préfet de la Haute-Savoie, M. Ducis se rend de nouveau à Paris; il s'y livre avec une ardeur croissante à l'étude. Sa moisson terminée, il revient à Annecy avec le titre d'archiviste paléographe, et se trouve placé à la tête des archives du département.

« Grâce aux tournées obligatoires que lui impose sa qualité d'inspecteur des archives communales, il peut, pour ses travaux personnels, continuer ses courses archéologiques. Combien de documents il sauve ainsi de l'oubli ou de la destruction : ne disait-il pas cet été, au Congrès d'Ai-

Digitized by Google

guebelle, que c'est au cours de ses inspections qu'il est parvenu à réunir dans le dépôt confié à ses soins plusieurs centaines de volumes de minutaires d'anciens notaires, collection considérable, précieuse, dont il serait superflu de signaler l'importance dans les recherches historiques ?

« Pour apprécier la lourde tâche qu'avait assumée notre confrère en acceptant la direction des archives départementales d'Annecy, on n'a qu'à relire son *Introduction historique à l'inventaire sommaire* de ces mêmes archives, paru en 1891. Ce fut là de sa part comme une façon de prendre congé de ses chers parchemins. Mais il voulut encore leur rendre un autre service ; il tint à les installer lui-même dans le bâtiment nouveau construit en leur honneur. Il se retirait, cette besogne achevée, il y a environ deux ans. Avec une ardeur toute juvénile, il se remit aussitôt au travail, « car, » disait-il souvent, « j'ai tant de choses en retard. »

« Pur scrupule d'un savant toujours modeste. Que l'on parcoure la liste de ses publications, et l'on verra à quel sujet il n'a pas touché. Que l'on ouvre la collection, déjà longue, de la *Revue Savoisienne :* il n'y a pour ainsi parler, pas de livraison qui ne contienne de lui un, voire parfois deux articles. Aux *Mémoires* de notre Compagnie, il a fourni bien des renseignements épigraphiques, entremêlés d'indications sur les voies romaines, et enfin son discours de réception où il avait pris pour sujet : *De l'origine et de l'organisation provinciale des diocèses de Savoie.*

« Depuis longtemps, toutefois, M. Ducis était attaché à l'Académie, par des liens moins étroits, il est vrai. Il avait été élu correspondant, le 21 décembre 1854, et, coïncidence à noter, le fervent passionné des courses archéologiques eut ce jour-là comme associé, non comme rival, un de

Digitized by Google

ses compatriotes, voyageur lui aussi, mais dans d'autres régions moins hospitalières : j'ai désigné Brun-Rollet. Membre agrégé, un an et demi plus tard, M. Ducis remportait, en 1863, le prix de la fondation de Loche pour son *Répertoire archéologique* des arrondissements de Moûtiers et d'Albertville. La solennité revêtit un caractère inaccoutumé. Les Sociétés savantes de France étaient alors réunies en Congrès à Chambéry, et c'est en leur présence que fut proclamé — et acclamé — le nom du lauréat.

« D'autres distinctions vinrent trouver celui qui, d'ordinaire, ne les avait pas recherchées. M. Ducis, à sa mort, était encore vice-président de la Société Florimontane, et il l'avait été longtemps. L'Académie Salésienne l'avait mis à sa tête en 1893 ; mais, depuis bien des années déjà, il appartenait, en qualité de correspondant, et à la Députation royale d'histoire de Turin, et à l'Institut genevois et à d'autres Sociétés savantes de l'étranger. De son côté, le gouvernement français lui décerna les palmes d'officier de l'Instruction publique, tandis que le camail de chanoine honoraire de la cathédrale d'Annecy venait, en 1880, orner les épaules du prêtre à qui ses occupations scientifiques ne firent jamais oublier les obligations du sacerdoce.

« Tel a été feu notre confrère, ou du moins ai-je simplement eu dessein de rapporter les épisodes principaux de cette carrière si bien remplie.

« Je ne sais si c'était chez lui pressentiment ; mais, cet été, quand au Congrès d'Aiguebelle il eut été élevé au fauteuil de la présidence et qu'il voulut remercier ses confrères, il commença en rappelant ceux dont il devenait ainsi le successeur et qui presque tous déjà étaient descendus au tombeau. Vous souvenez-vous combien il insista sur cette

Digitized by Google

particularité que, de tous les promoteurs de l'œuvre de nos Congrès, seul il restait debout ? Puis il réclama l'indulgence de l'assemblée pour des fonctions que, disait-il, il n'avait pas encore remplies. Si sincère qu'elle fût, la demande était une superfétation. Pendant trois jours, M. Ducis répondit sans défaillir à toutes les obligations de sa charge, et l'on retrouva chez lui, malgré son âge, cette humeur agréable et cet enjouement constant qui formaient un des traits de son caractère. — Jadis, à son début, M. Ducis avait publié ses *Mémoires sur les voies romaines de la Savoie*, qui eurent l'honneur d'être classés dans les archives du Comité des recherches historiques à Paris; ce fut, à Aiguebelle, par une longue lecture sur les *Alpes Cottiennes* qu'il fit en quelque sorte ses adieux à nos réunions bisannuelles ; pendant plus d'une heure, il garda la parole et, sans fatigue, il déroula son sujet avec une correction et une lucidité qui ne se démentirent pas un instant.

« Lorsque, il y a trente ans, notre confrère passait ses examens pour devenir archiviste paléographe, une question de droit féodal lui fut posée. Il y répond aussitôt et avec une grande abondance de détails. Plus il avance dans son argumentation, et plus la physionomie des examinateurs marque la surprise. Quand il a terminé : « Conti- « nuez, je vous prie, Monsieur l'abbé, » lui dit le président de la commission, M. Natalis de Wailly, — je crois ; — « veuillez continuer, vos développements sont fort intéressants. » Et le candidat de continuer encore. On ne lui a parlé que de droit féodal, en général ; il a malicieusement répondu, non sur le droit féodal de son pays d'adoption, — question virtuellement à résoudre, — mais sur le droit féodal de son pays d'origine, lequel était parfois le Droit

Digitized by Google

Burgonde. Façon inattendue d'exciter l'étonnement, la surprise, l'intérêt chez ses examinateurs ; manière ingénieuse de leur en remontrer et, — cela va de soi, — procédé excellent pour obtenir brillamment le diplôme, objet de son désir.

« Ce que M. Natalis de Wailly avait dit, en 1864, à M. Ducis, est resté constamment vrai. De fait, quelque sujet qu'ait abordé notre confrère, il a su le rendre intéressant. « Ses études, » on l'a observé avec raison, « ne sont pas la « stérile reproduction de choses qui ne sont plus. » Si sa vaste érudition et sa mémoire remarquable lui permettent de traiter à fond de la matière choisie, il n'est pas encore satisfait : il faut qu'il l'anime. Recherchera-t-il donc les parures] de la forme ? Son style est clair, mais il est simple,p rien n'y sent l'effort. Cependant on s'attache à cette prose, tout aride que soit le champ d'investigation ouvert devant soi. Or, le secret dont usait l'écrivain, lui était certes bien personnel : il ne le devait ni à l'effort, ni à l'expérience acquise. Comme le poète de son nom, qui fut un grand talent en même temps qu'un noble caractère, M. Ducis était un homme d'imagination ; mais, entre les deux cousins, il y eut bien une différence, tout à l'honneur de l'un et de l'autre. Si le premier eut l'imagination d'un grand poète, le second eut l'imagination réclamée du vrai savant, et c'est ainsi que sera assurée à chacun la place en vue qui lui convient dans le cadre où leurs contemporains les ont irrévocablement fixés. »

Digitized by Google

Digitized by Google

LE MONUMENT

DE

JOSEPH ET XAVIER DE MAISTRE

A CHAMBÉRY

Digitized by Google

Digitized by Google

PROJET DE MONUMENT

A ÉLEVER DANS LEUR VILLE NATALE

A JOSEPH ET A XAVIER DE MAISTRE

RAPPORT PRÉSENTÉ A L'ACADÉMIE

DANS LA SÉANCE DU 13 DÉCEMBRE 1894

PAR

M. François DESCOSTES

AU NOM DE LA COMMISSION D'ÉTUDE

Messieurs,

De tout temps, les peuples civilisés ont tenu à honneur de célébrer la mémoire des grands hommes qui ont jeté sur leur patrie un rayon de gloire. C'est au bronze et au granit qu'ils demandent la seule immortalité dont l'homme peut disposer et nous voyons ainsi se dresser un peu partout, dans l'ancien et le nouveau monde, des monuments qui apprennent au passant que là naquirent des princes illustres, des généraux heureux, des diplomates habiles, des philosophes profonds, des écrivains de génie, en un

Digitized by Google

mot des membres de cette pléiade qui, à travers les siècles, marqués au front du *mens divinior* que la Providence réserve à quelques privilégiés, ont attesté par leurs œuvres la puissance et la fécondité de l'esprit humain.

Sans sortir de notre pays de France, sans remonter bien haut dans son histoire, et pour n'en citer que quelques-uns, tous les personnages de première grandeur du siècle de Louis XIV, y compris le bonhomme Lafontaine, toutes les gloires militaires de la première République, du Consulat et de l'Empire, ont depuis longtemps leur statue dans la ville où ils sont nés. Hier encore, on en élevait une à Mme de Sévigné, au général Marbot, à Renaudot, le doyen des journalistes de France.....

Peut-être, il faut bien le dire, cette préoccupation, louable en son principe, d'honorer les grands morts s'étend-elle de nos jours à des personnalités ou trop récemment disparues ou d'insuffisante envergure pour prétendre à un honneur qu'il ne faut pas prodiguer si on ne veut pas l'amoindrir; mais, sans tomber dans les excès de cette contagion fin de siècle qui pourrait s'appeler la *statuomanie*, n'est-ce pas une raison de plus pour mettre en pleine lumière les hommes hors de pair, passés grands hommes de par le consentement unanime des générations qui les ont suivis? N'est-ce pas un motif plus impérieux encore de réparer envers leur mémoire une indifférence et un oubli qui n'ont que trop duré?

I

A cet égard, il faut bien convenir que notre Savoie et, en particulier, notre ville de Chambéry ont à se reprocher

Digitized by Google

de n'avoir pas songé jusqu'ici à rendre à Joseph et à Xavier de Maistre un hommage qui, celui-là tout au moins, n'est pas susceptible d'être discuté ni critiqué ; car il s'adressera à deux gloires incontestées des Lettres françaises, à deux frères qui, de taille différente, se complètent en quelque sorte l'un par l'autre, à deux figures qui n'ont fait que grandir avec les années et qui n'ont pas à perdre à être placées l'une auprès de l'autre ; dans les paysages alpins, les rives idylliques de nos lacs et les prairies émaillées de fleurs de nos vallées ne s'harmonisent-elles pas merveilleusement avec les montagnes couvertes de neiges éternelles, qui élèvent vers le ciel leurs sommets géants et nous laissent une impression indicible de grandeur et de majesté ?

Comment se fait-il qu'une ville de province, qui a donné le jour à ces deux écrivains connus du monde entier, n'ait pas encore songé à leur élever de statue ? C'est la question que, depuis trente ans, nous entendons formuler presque chaque jour. Un peintre distingué l'adressait à un écrivain éminent originaire de la Savoie, lors d'une visite qu'il lui faisait à Chambéry, en 1867, et que je me rappelle vous avoir incidemment racontée, il y a dix-huit ans, dans un rapport sur le concours de poésie de la fondation Guy ; j'en ai retrouvé le texte dans le numéro du *Courrier des Alpes* du 11 mars 1876, et vous me permettrez, Messieurs, de vous en lire quelques passages, à titre purement documentaire, je pourrais presque dire archéologique :

« Xavier de Maistre, disais-je alors, quels charmants souvenirs ce seul nom ne provoque-t-il pas ? Xavier de Maistre, c'est le *Voyage autour de ma chambre,* c'est le *Lépreux de la cité d'Aoste,* c'est le sourire, ce sont les larmes, c'est ce je ne sais quoi qui a fait franciser le mot

Digitized by Google

d'*humour ;* c'est ce talent merveilleux qui, sans art et sans apprêt, en se jouant, a su animer un grain de sable et transformer en un continent les quatre murs d'une prison : petit grand homme qui est passé à la postérité sans le savoir ; écrivain aussi illustre dans son genre que Joseph de Maistre dans le sien ; si je pouvais sans hardiesse accou pler ces deux mots : un papillon frère d'un aigle.....

« Il y aura bientôt neuf ans, au mois de septembre 1867, un peintre distingué, se rendant à Rome, s'arrêtait à Chambéry pour y serrer la main d'un éminent écrivain, son ami particulier, venu, suivant sa pieuse coutume, se reposer quelques jours au pays natal. Le soir de son arrivée, une villa discrètement blottie dans le feuillage, non loin de la cascade de Jacob, offrait à l'artiste l'hospitalité de l'écrivain : quelques amis[1], appartenant à l'élite de notre ville, étaient réunis autour d'eux. Au dessert, l'artiste — un fougueux républicain pourtant — s'écriait : « Com- « ment se fait-il qu'une ville, qui a eu la gloire de donner « le jour à deux hommes tels que Joseph et Xavier de « Maistre, ne leur ait pas encore élevé de statue ? »

« Et comme, applaudissant à cette apostrophe, l'amphitryon pressait son hôte de hâter l'avènement de la justice tardive en esquissant un groupe où les deux frères seraient réunis, l'artiste accepta à la condition qu'un des convives, architecte et ancien élève de l'Ecole des Beaux-Arts de Paris, ferait l'étude du socle appelé à supporter le groupe.

« Le lendemain, avant son départ, le voyageur remettait à ses commensaux de la veille une ébauche représentant la scène de Lausanne. Le philosophe assis, une plume

[1] MM. Victor Henry, Joseph Revel, François Bebert, Joseph Domenge et Charles Roissard, l'éloquent et regretté maître du barreau de Chambéry.

Digitized by Google

à la main droite, tenant de la gauche entr'ouverte, sur ses genoux, le *Voyage autour de ma chambre,* se retourne, par un brusque et superbe mouvement de tête de bas en haut, vers son frère qui, vêtu de l'uniforme d'officier du régiment de la marine au service du roi de Sardaigne et appuyé sur le fauteuil de Joseph, attend, tête baissée, son arrêt sans se douter que l'auteur des *Soirées de Saint-Pétersbourg* va lui révéler un chef-d'œuvre..... Entre les deux, on sent que Joseph est bien le maître.

« Vous confierai-je le nom du peintre? C'est M. Chenavard, l'auteur des fameux cartons que le général Cavaignac avait commandés en 1848, pour la décoration du Panthéon, et que tout Paris est allé admirer en 1851.

« L'écrivain, à la table duquel a jailli la première étincelle de cette inspiration saisissante, n'est autre que Lanfrey, et il me suffira de vous dire que se surpassant lui-même, grâce à un pareil contact, l'architecte chargé du socle a transformé le croquis du peintre en un projet remarquable, que nous espérons bien voir se dresser quelque jour sur l'une de nos places. En réparant une trop longue injustice, nous offririons, au sein de nos luttes politiques, ce beau spectacle d'opinions opposées sachant se confondre dans un commun hommage à rendre au génie et s'effacer devant un devoir de patriotisme à remplir..... »

II

Depuis le jour, bien lointain déjà, où j'avais l'honneur d'émettre ce vœu, les années ont passé. Sans sortir de notre Savoie, Berthollet a maintenant sa statue à Annecy, Fodéré à Saint-Jean de Maurienne ; Sommeiller en a deux,

Digitized by Google

l'une à Annecy, l'autre à Saint-Jeoire; Balmat, à Chamonix, est associé à la gloire de Saussure ; Lanfrey a son buste au Musée de notre ville. Au-delà des Alpes, la cité d'Aoste a donné le nom d'une de ses rues à Xavier de Maistre... Xavier et son grand frère sont encore réduits dans leur ville natale à partager avec Henri Murger l'honneur banal de servir de parrains à une petite rue, celle qui met en communication la rue Favre avec la place Saint-Dominique, cette place où, comme au temps des Maistre sur celle de Lans, on peut voir défiler « tout ce qui nage, tout ce qui vole, tout ce qui chante, tout ce qui beugle, tout ce qui bêle, tout le premier chapitre de la Genèse. [1] »

J'ai nommé le président Favre et ce souvenir me rappelle que l'illustre jurisconsulte doit à l'initiative généreuse de l'Académie d'avoir, depuis plus de vingt ans, sa statue qui, s'élevant entre le Palais-de-Justice et le Musée-Bibliothèque, constitue pour notre ville un monument qu'elle est fière d'étaler aux regards des visiteurs.

Certes, Dieu me garde d'en médire et de ne pas trouver amplement justifiés les hommages de bronze rendus aux illustrations diverses dont je viens d'énumérer les noms; mais je ne serai pas contredit quand j'affirmerai qu'aucune d'entre elles, y compris le président Favre, n'est de la taille d'un penseur et d'un écrivain de génie tel que Joseph de Maistre, qu'aucune ne jouit de la célébrité et des sympathies admiratives qui s'attachent à cet esprit charmant, à ce faiseur sans le savoir de petits chefs-d'œuvre sans prétention, qui s'appelle Xavier de Maistre.

L'heure est enfin venue, Messieurs, de réparer cette injustice. L'exemple de nos voisins de Belley élevant une

[1] Correspondance de Joseph de Maistre. — *Passim.*

Digitized by Google

statue à Lamartine adolescent a secoué notre torpeur... Le 15 novembre dernier, l'Académie a résolu de se mettre à la tête d'une entreprise qui consacrera définitivement l'annexion des deux grands écrivains à la patrie française [1] : non pas que la France ait été pour eux ce qu'elle est devenue pour nous, — ils l'ont combattue en leur temps, l'un avec la plume du diplomate, l'autre avec l'épée du soldat, tous deux avec leur loyauté de gentilshommes fidèles, parce que l'honneur leur commandait de suivre et de défendre, dans la mauvaise fortune, le drapeau de leur souverain légitime ; — mais l'un et l'autre ils ont écrit dans notre langue nationale des œuvres classées, chacune dans son genre, au rang des chefs-d'œuvre de la littérature française ; l'un et l'autre, ils sont les égaux des plus illustres écrivains français. — L'Académie a consacré le plus grand, Joseph, en le choisissant comme sujet du prix d'éloquence : un enfant de la Savoie [2], disons-le en passant non sans orgueil, a mérité la palme. — L'année dernière, elle a attesté une fois de plus son admiration pour l'homme et pour l'écrivain en encourageant un modeste essai sur ses années de jeunesse dont l'auteur avait conçu la première idée, en 1865, aux conférences de M. Amédée de Margerie, à la Faculté des Lettres de Nancy.

L'aréopage des immortels a ainsi fixé l'opinion du monde littéraire. Depuis vingt ans, en effet, l'auteur des *Soirées de Saint-Pétersbourg* est peut-être l'homme qui a inspiré et qui inspire encore chaque jour le plus de « spéculations » et d'études. Ouvrages de longue haleine, articles de revue, citations dans les polémiques courantes, Joseph de Maistre

[1] Cette résolution a été prise sur la proposition de M. l'abbé Bouchage et de l'auteur du vœu émis en 1876.

[2] M. Michel Revon.

Digitized by Google

est partout. On dirait un contemporain tant il vit parmi nous du fond de sa tombe. Pour n'en citer que quelques-uns, MM. de Margerie, de Lescure, de Paillette, ont publié sur lui des études attrayantes.

Arsène Houssaye l'a admis à siéger sur son 41e fauteuil. M. Cogordan vient de le fixer dans la galerie des grands écrivains français, de la collection Hachette. Des cercles et des conférences de jeunes hommes le prennent pour parrain. Des adversaires même de ses idées, tels que Auguste Comte, Sainte-Beuve, Albert Blanc, Émile Faguet, Paulhan, ont admiré en lui l'acuité de l'esprit, l'élévation du cœur et l'éclat du style. Hier encore, le *Temps* saluait en lui l'une des gloires les plus pures de la littérature française. La série n'est pas épuisée, et je connais pour ma part, soit à Paris, soit en Savoie, plusieurs hommes distingués qui se sont passionnés pour cette superbe figure, devenue en quelque sorte classique, et qui l'étudient sous de nouveaux aspects ; car ses aspects sont inépuisables , et elle appartient au monde qui pense comme les personnages héroïques de l'antiquité appartiennent à la statuaire, en lui fournissant depuis des siècles des inspirations sans cesse rajeunies et renouvelées.

Et, ne nous y trompons pas, Messieurs, ce que les adversaires mêmes des doctrines de Joseph de Maistre admirent en lui, c'est, non seulement la hauteur du génie, mais la grandeur du caractère. Nous avons à cet égard un témoignage non suspect, celui de M. Jules Philippe, ancien préfet de la Haute-Savoie sous le gouvernement du Quatre-Septembre. Dans ses *Gloires de la Savoie,* publiées en 1863, il s'exprimait ainsi sur le compte de notre illustre compatriote :

« Ce qui frappe le plus dans la vie politique de Joseph

Digitized by Google

de Maistre, c'est ce dévouement complet, absolu envers son roi, dévouement dont il donna des preuves si éclatantes. Dans tous les partis, dans toutes les opinions, l'abnégation sincère en faveur d'un principe est chose qui commande le respect et l'abnégation.

« Comment ne pas se découvrir devant cet homme qui, sans appui matériel, sans autre fortune que son intelligence, représentant d'un roi qui n'en est plus un, défend pied à pied les intérêts de ce roi de droit, mais non de fait? Il frappe à toutes les portes royales ou impériales, poussé par la seule idée d'accomplir son devoir; il crie partout le nom de son souverain. Aussi n'est-il point étonnant de l'entendre répondre à un personnage qui, après les conférences de Tilsitt et d'Erfurt, lui demandait ce qu'il allait faire : « Tant qu'il y aura une Maison de Savoie et « qu'elle voudra agréer mes services, je resterai tel que « vous me voyez. »

Quant à Xavier de Maistre, arrivé à la célébrité plus vite que son grand frère, il suit, comme il le disait, son petit bonhomme de chemin, et s'il n'a pas grandi dans les mêmes proportions que Joseph, s'il n'éclaire pas comme un soleil toute une société et tout un monde, il ne diminue pas à son contact, il participe à sa gloire tout en conservant son individualité propre et l'on dirait vraiment que, y eût-il entre eux la distance qui sépare un Balmat d'un Saussure, on ne les conçoit pas l'un sans l'autre dans la ville où ils sont nés pas plus que dans le Panthéon littéraire où ils sont entrés par la même porte, associés aux mêmes douleurs, aux mêmes épreuves, aux mêmes triomphes, pratiquant l'un et l'autre avec la même ferveur la religion de la fidélité, ne parlant pas l'un et l'autre la même langue, pourrait-on dire, et pourtant ayant honoré et embelli la

Digitized by Google

même langue, l'un par l'éclat supérieur du génie, l'autre avec le charme d'un talent supérieur.

Ce que vient de m'inspire une tendresse peut-être suspecte de partialité, un éloquent orateur, étranger à notre ville[1], le disait hier en termes plus indépendants et plus autorisés, lorsque, au début d'une conférence sur la Savoie aux croisades, énumérant les gloires de notre pays natal, il confondait dans un même hommage les deux de Maistre. « L'un, disait-il, sombre et austère génie, prophétique et vengeur comme les voyants de l'antique Israël, et duquel on a pu faire ce grand éloge que sa vie fut toujours d'accord avec ses doctrines, combat la Révolution et la Libre-Pensée dans une langue superbe, vibrante, colorée, incisive, passionnée et semble faire jaillir autour de lui des étincelles ; l'autre gracieux, élégant, raffiné avec une pointe, peut-être, d'afféterie et de frivolité, semble dans ses exquises bluettes et ses chefs-d'œuvre en miniature, condenser en quelque sorte toutes les grâces un peu apprêtées et un peu mièvres de cette vieille société française qui sut si fièrement mourir, une rose à la boutonnière et le sourire aux lèvres ! »

III

Vous pouvez ainsi vous en convaincre, nous ne sommes pas les seuls à unir ces deux mémoires ; elles apparaissent inséparables, l'une appelant l'autre, à tous les visiteurs qui, parcourant notre cité, y cherchent instinctivement Joseph et Xavier se donnant la main, comme Gœthe et Schiller, les deux grands poètes allemands, qui n'étaient

[1] M. Couret, avocat à la Cour d'appel d'Orléans.

Digitized by Google

frères que par le génie et par l'amitié, auxquels l'Allemagne a pourtant élevé un monument où ils figurent côte à côte.

Ces considérations, Messieurs, ont frappé ceux d'entre nous[1] qui, à la dernière séance, inclinaient ouvertement vers l'idée d'un groupe réunissant les deux frères, le grand et le petit, l'aigle et le papillon.

Ce n'est pas, certes, qu'il n'y ait à cette solution des objections sérieuses et de nature à impressionner vivement nos esprits. Vous vous rappelez avec quelle hauteur de vues, avec quelle autorité de parole, avec quelle éloquence communicative elles ont été développées par un de nos plus éminents collègues[2]... Pour lui, le grand de Maistre est un géant de telle taille et de telle envergure qu'il doit se dresser seul sur le socle d'une statue unique, le front découvert, le regard levé au ciel : c'est un prophète qui domine de cent coudées l'humouriste aimable et le philosophe distrait que fut Xavier. L'art vit avant tout de simplicité, de clarté et de précision. Que dirait-on d'un groupe où, aux côtés de Napoléon Ier, figurerait un de ses frères ou le plus illustre de ses généraux ? Sur la toile, la juxtàposition se justifie, les satellites faisant ressortir l'étoile ; mais, coulée en bronze, elle formerait un accouplement bizarre, choquant, une sorte d'hérésie artistique. Joseph de Maistre est, lui aussi, un génie. On n'entrevoit pas l'auteur des *Soirées* ailleurs que sur les sommets et dans la solitude sereine de ses pensées. C'est une idée simple, claire, précise et grande. Joseph accolé à Xavier, lisant, je le suppose, le manuscrit du *Voyage autour de ma chambre*, ou dans toute autre position similaire, n'est plus

[1] M. le président d'Arcollières, M. André Perrin, M. Révil, M. le chanoine Mailland.

[2] M. le général de division Borson.

Digitized by Google

qu'un homme ordinaire descendant de la nue pour jouer un rôle dans une scène de famille. N'est-ce pas le rapetisser, l'amoindrir ? N'est-ce pas en même temps placer Xavier dans l'alternative d'être ou un comparse ou un personnage grandi outre mesure, au mépris de la loi des proportions ?

A ces objections qui ont leur gravité [1], l'un des plus autorisés d'entre nous [2] a répondu qu'incontestablement Joseph de Maistre méritait à lui seul une statue et qu'il serait préférable de la lui élever sans partage ; mais Xavier n'a-t-il pas aussi droit à la sienne? n'a-t-il pas, lui, son contingent d'amis et d'admirateurs? et, pour tout dire, en nous plaçant au point de vue des résultats pratiques d'une œuvre de ce genre, l'idée d'un groupe ne sera-t-elle pas plus favorablement accueillie par le grand public et ne réunira-t-elle pas des adhérents plus nombreux et par conséquent des souscriptions plus importantes ? La dépense sera assurément plus considérable ; mais la réunion des deux frères, faisant appel à leurs deux clientèles distinctes, ne provoquera-t-elle pas un apport proportionné à la plus grande importance du monument?

Une autre proposition a été formulée, qui serait de nature à concilier toutes les opinions divergentes. Élevons, nous dit-on, deux statues distinctes à Joseph et à Xavier de Maistre [3]. Chacun recevrait ainsi un témoignage individuel

[1] Elles ont été reprises, depuis le dépôt de ce rapport, à la séance du 10 janvier 1895, par un autre de nos éminents confrères, M. Arminjon; celui-ci, sous une forme nouvelle, les a résumées dans une note des plus remarquables, dont l'Académie a voté l'impression à titre documentaire au prochain volume de ses *Mémoires*.

[2] M. le président d'Arcollières.

[3] Cette proposition a été émise par notre distingué confrère, M. le comte de Mareschal de Luciane ; notre savant doyen, M. le commandeur Bonjean, a déclaré s'y rallier.

Digitized by Google

de la reconnaissance du pays. L'artiste n'aurait pas à se heurter à la difficulté, toujours très grande, de l'éxécution d'un groupe et il serait plus facile de conserver à chacune des figures que nous voulons honorer sa physionomie particulière, sans que l'une écrasât l'autre ou qu'elles se nuisissent l'une à l'autre par leur rapprochement.

IV

Telles sont, en résumé, Messieurs, les trois solutions qui se sont jusqu'ici fait jour :

Une statue à Joseph de Maistre seul ;

Un monument à Joseph et à Xavier de Maistre ;

Deux statues distinctes à Joseph et Xavier de Maistre.

Entre ces trois solutions, quelle paraît être la meilleure et la plus digne des suffrages de l'Académie ?

Après avoir mûrement pesé le pour et le contre, votre commission a pensé que l'idée d'un hommage collectif sous la forme d'un groupe réunissait en sa faveur des raisons déterminantes.

Il nous a paru que, discutable sinon déplacé partout ailleurs, le rapprochement de ces deux belles figures serait tout naturel dans l'enceinte où les Maistre sont nés. La ville natale n'est-elle pas, en quelque sorte, un prolongement de la famille ? Il ne peut dès lors nous déplaire que le témoignage de la reconnaissance patriotique de Chambéry envers ses deux plus illustres enfants ait un caractère *familial*. Le souvenir que nous voulons perpétuer est précisément celui de ces deux frères qui, nés dans la même maison à quelques années d'intervalle, élevés dans les mêmes principes, unis par la même affection, ayant servi la

Digitized by Google

même cause, suivi la même route, habité ce même grand pays devenu de nos jours l'allié de la France et le gardien de la paix européenne, se sont l'un et l'autre illustrés en écrivant dans la même langue et, comme les deux Corneille, sont entrés, en se donnant la main, dans l'immortalité.

Ne l'oublions pas, quelle que soit la distance qui les sépare, Joseph a été l'inventeur et l'éditeur du *Voyage autour de ma chambre*. Xavier a écrit pour les *Soirées de Saint-Pétersbourg* la fameuse description d'un coucher de soleil aux bords de la Néva ; le nom de l'un évoque irrésistiblement la mémoire de l'autre, et Xavier, sans y penser, semble nous avoir indiqué la solution nécessaire et dicté l'inscription à mettre sur le socle du futur monument, lorsque, avec son charmant et incomparable esprit doublé d'un cœur si tendre et si bon, il disait, quelques mois avant de mourir, au marquis de Gabriac :

« Mon frère et moi, nous étions comme les deux aiguilles d'une même montre : il était la grande, je n'étais que la petite ; mais nous marquions la même heure, quoique d'une manière différente. »

Si les âmes-sœurs de Joseph et de Xavier, animées de la même foi, ont dû se retrouver et se reconnaître aux cieux, il semble que le monument à élever à leur mémoire dans les lieux mêmes où ils sont nés, où ils se sont formés, où ils ont grandi, ne serait pas complet s'il ne réunissait pas « ces deux aiguilles » qui, en ce monde, ont toujours marqué la même heure, quoique d'une manière différente, ainsi que le disait le cadet, le filleul. Xavier sentait bien lui-même de quelle hauteur le dépassait celui qui fut à la fois son aîné et de toutes façons son parrain.

Et ce sera précisément, Messieurs, à l'artiste de marquer

Digitized by Google

cette distance dans son œuvre et de rechercher la disposition sculpturale qui nous fera apparaître, dans l'un, le génie profond et superbe, dans l'autre, l'inspiration gracieuse et ailée. Le problème n'a rien d'insoluble, il est fait pour tenter les ouvriers de talent qui ne manqueront pas à pareille entreprise. Si, comme je le disais tout à l'heure, on a pu réunir en un seul groupe Gœthe et Schiller au delà du Rhin, Saussure et Balmat au pied du Mont-Blanc, pourquoi ne nous représenterait-on pas Joseph et Xavier de Maistre à Chambéry, dans la posture ébauchée par Chenavard ; — ou bien gravissant ensemble les flancs de la montagne, Joseph le premier et le plus en avant, tendant la main à son frère et l'entraînant, à sa suite et sous son égide, sur le chemin de l'immortalité ; — ou bien les deux frères l'un à côté de l'autre, se donnant fraternellement la main et laissant au spectateur le soin de marquer entre leurs deux génies une distance qui n'exista jamais entre leurs deux cœurs ; — ou bien encore déposant au pied d'un buste symbolique, qui figurerait la patrie, l'un ses *Soirées*, l'autre son *Voyage autour de ma chambre ?...*

Mais cette reconnaissance, pour le moins prématurée, est hors de notre domaine. Si l'Académie adopte l'idée, le sculpteur aura à s'en emparer et à la traduire.

Ici, Messieurs, nous descendons des sphères de l'idéal sur le terrain des réalités pratiques et des difficultés financières. Il ne faut point se dissimuler qu'une œuvre de cette importance exigera des capitaux considérables.

L'Académie sera évidemment disposée à faire un sacrifice et à encourager, dans la mesure de ses forces, un projet dont elle aura pris l'initiative et qui lui vaudra la reconnaissance patriotique du pays ; mais elle ne pourra dépasser certaines limites et peut-être même sera-t-elle condamnée

Digitized by Google

à ne pas atteindre le chiffre pour lequel, grâce à des circonstances exceptionnelles qui nous ont été rappelées à notre dernière séance, elle a pu contribuer à la statue d'Antoine Favre.

Quel que soit le culte de nos compatriotes de Savoie pour leurs gloires nationales, nous ne pouvons non plus attendre d'eux des souscriptions individuelles bien importantes, et les ressources de nos sociétés savantes sont trop réduites pour qu'elles soient en état de nous prêter un concours proportionné à leur bonne volonté.

L'heure n'est d'ailleurs pas venue de nous occuper d'une façon plus précise de ce que l'on appelle dans le langage administratif « les voies et moyens » et dans le style des financiers « les opérations de trésorerie ».

Il suffit actuellement de poser en principe et de faire connaître à l'opinion que l'Académie de Savoie, se constituant en comité d'initiative, veut accomplir un acte de justice envers la mémoire des deux grands hommes auxquels notre ancienne capitale a donné le jour.

Pour aboutir dans cette œuvre, l'Académie fera appel à toutes les bonnes volontés. Elle demandera l'appui de l'illustre famille dont les Maistre sont issus ; elle réclamera le concours effectif de toutes les personnes morales et privées dont notre projet doit réunir les suffrages dans le champ large où nous leur donnerons rendez-vous : sociétés savantes, littéraires et artistiques, clergé, assemblées départementales et municipales, journaux, hommes de lettres, amis des choses de l'esprit, habitants de notre ville plus spécialement indiqués, par leurs goûts et par leurs études antérieures sur Joseph ou Xavier de Maistre, pour nous apporter leur précieux concours.

Nous ne doutons pas que la Municipalité de Chambéry

Digitized by Google

et le Conseil général de la Savoie ne tiennent à honneur d'encourager une entreprise qui, sur le terrain purement patriotique et littéraire où nous la plaçons, ne peut que réunir tous les bons citoyens, tous les esprits à large vue, tous les cœurs généreux, tous les patriotes ayant conservé, à quelque opinion qu'ils appartiennent, le culte des grands caractères et des grands écrivains qui sont la gloire d'un pays. Tous comprendront que notre œuvre est l'une de celles qui honorent et qui relèvent une province, vis-à-vis non seulement de la nation à laquelle elle appartient, mais du monde entier. Notre ville y gagnera un monument qui ornera une de ses places[1], dont elle sera fière de se parer aux yeux de ses visiteurs et qui leur rappellera que la terre de Savoie a été, plus que toute autre, féconde en hommes.

Nous ne pensons pas cependant que notre appel puisse se borner aux limites de nos deux départements. Pour réussir, il nous sera nécessaire de rayonner et de provoquer, soit à Paris, soit en province, soit même à l'étranger, en Russie et en Italie tout spécialement, les souscriptions de ces milliers d'amis et d'admirateurs inconnus qui doivent à Joseph et à Xavier de Maistre quelques heures d'indicible plaisir intellectuel et de saines émotions et qui, dès lors, ne marchanderont pas leur offrande au monument que nous voulons élever.

[1] Telles la place de l'Hôtel-de-Ville, ancienne place de Lans, près de la maison (ancien hôtel de Salins) où les Maistre sont nés ; la place du Lycée, non loin du cloître des Dominicains, où Joseph de Maistre a rendu la justice comme sénateur au Sénat de Savoie. Telle la rampe du Château, le monument occupant la partie centrale et faisant face à la colonne de Boigne. Tel encore, si les projets de l'administration des Hospices se réalisent, un square central à créer dans le nouveau quartier qui doit, un jour, s'édifier sur l'emplacement actuel de l'Hôtel-Dieu.

Digitized by Google

Nous aurions donc, une fois le projet esquissé, à en élargir le champ d'action et à le placer sous le patronage d'un comité supérieur dans lequel devraient être représentés l'Académie française, l'épiscopat français, la grande presse parisienne, ceux de nos compatriotes qui occupent une situation prépondérante au-dehors ou qui servent de trait d'union entre les deux nationalités successives de la Savoie, et les étrangers de distinction appartenant au Piémont, à la vallée d'Aoste, à la Suisse et à la Russie, soit aux pays dans lesquels Joseph et Xavier de Maistre ont écrit, agi et vécu.

En attendant ce plein épanouissement de l'œuvre, commençons par faire les travaux d'approche, nivelons le terrain, creusons les fondations, suscitons un mouvement favorable d'opinion en saisissant le pays de notre projet, en le soumettant au contrôle du public et en provoquant le libre examen de chacun et la généreuse adhésion de toutes les bonnes volontés.

Nous ferons ainsi à la statuaire une application, celle-là bien inoffensive, du système de *referendum* en usage chez nos voisins de Suisse, et les résultats même de cette consultation pourront nous amener à modifier nos résolutions suivant les observations suggérées par l'étude d'un projet assez vaste, assez complexe et assez délicat pour mériter une préparation méthodique et une discussion approfondie.

Telles que nous avons l'honneur de vous les présenter, nos conclusions, Messieurs, ne sont, certes, pas à l'abri de la critique ; elle s'attaquera à notre entreprise, qui aura le tort de venir troubler la banalité de la vie végétative et la somnolence où se complaisent de nos jours les masses,

Digitized by Google

indifférentes à tout ce qui ne se traduit pas par un chiffre dans la colonne des profits.

Ne nous en plaignons pas : la critique n'est-elle pas l'aiguillon des hommes forts et la pierre de touche des constructions durables?... Nous n'entendons point la braver, mais nous ne nous laisserons pas émouvoir, décourager, ni arrêter par elle, persuadés que nous poursuivons une œuvre saine, utile, louable, véritablement patriotique, et qu'en prenant l'initiative d'honorer la mémoire des deux grands écrivains français, auxquels la Savoie a donné le jour, l'Académie aura grandi notre petit pays aux yeux de la mère-patrie et conquis des droits impérissables à la reconnaissance de tous ceux qui savent honorer Dieu dans ses créatures d'élite, le beau et le bien dans leurs personnifications les plus pures et leurs manifestations les plus élevées.

Dans sa séance du 10 janvier 1895, l'Académie de Savoie, adoptant les conclusions de ce rapport, en a voté l'impression et a décidé qu'une large publicité lui serait donnée, afin de créer le mouvement d'opinion nécessaire à l'exécution du projet patriotique dont elle a pris l'initiative.

Digitized by Google

Digitized by Google

SUR LA FAUNE

DU

CALLOVIEN INFÉRIEUR

(CHANASIEN)

DE SAVOIE

Digitized by Google

Digitized by Google

SUR LA FAUNE

DU

CALLOVIEN INFÉRIEUR

(CHANASIEN)

DE SAVOIE

PAR

C. F. PARONA ET G. BONARELLI

INTRODUCTION

En remettant en ordre les collections paléontologiques du R. Musée géologique de Turin et en déterminant les formes liasiques, jurassiques et crétacées qui y étaient jusque-là restées indéterminées, nous avons été particulièrement intéressés par une superbe collection de fossiles recueillis, près de Chanaz, dans des galeries pratiquées sur un calcaire oolithique ferrugineux; collection dont l'ingénieur DE MARIA, il y a plusieurs années, avait fait don à ce Musée.

Quelques autres échantillons de la même provenance étaient conservés dans la « Collection des Roches des Alpes »

Digitized by Google

réunie par le professeur A. SISMONDA ; ils portaient l'indication : « *Ammonites*, dans le fer oolithique situé à la partie inférieure du terrain oxfordien. — Chanaz, Rhône. »

Nous avions réuni à part tous les matériaux indéterminés dont il s'agit et nous en avions commencé l'étude lorsque LOUIS PILLET, récemment enlevé à l'affection des siens et à la vénération des savants, ayant appris que nous nous occupions de ces fossiles, eut la gracieuseté de soumettre aussi à notre examen les matériaux tant de sa collection[1] que des collections privées du Grand-Séminaire de Chambéry et de M. J. RÉVIL. Ces matériaux proviennent en majeure partie de l'oolithe ferrugineuse de Chanaz ; le reste a été recueilli près de Lucey et au Mont-du-Chat.

Il nous fut ainsi possible de rassembler sous notre main une grande partie des fossiles que divers géologues, en diverses occasions, avaient retirés de l'oolithe ferrugineuse des trois localités précitées. Nous ne tardâmes pas à trouver, dans cette riche provision, de nombreux échantillons se rapportant à des formes nouvelles ou peu connues, et nous en arrivâmes bien vite à conclure que la publication d'une étude monographique à ce sujet aurait un certain intérêt, en raison soit du nombre et de l'importance des formes nouvelles, soit de la valeur des conclusions stratigraphiques qu'on pouvait facilement tirer de l'examen de la faune dans son ensemble, et qui diffèrent notablement de celles qui ont été admises jusqu'ici par d'autres auteurs.

Informé de notre intention de publier les résultats de notre étude sur la faune de Chanaz, Lucey et Mont-du-Chat, le regretté L. PILLET eut l'extrême obligeance de nous proposer de présenter notre travail à l'Académie de Savoie,

[1] Cette collection appartient maintenant à la *Société d'Histoire naturelle de Savoie.*

Digitized by Google

présidée par lui, et nous offrit en outre le concours empressé de MM. Lachat et Révil pour la rédaction, en français, de ce travail.

Nous avons accepté avec plaisir ces bienveillantes propositions, et nous sommes heureux de renouveler ici à la très honorée Académie de Savoie et à MM. Lachat et Révil, nos remerciements les plus vifs pour l'aide efficace qui nous est prêtée.

Turin, R. Musée géologique, 8 avril 1894.

Digitized by Google

CONSIDÉRATIONS

SUR

LA STRATIGRAPHIE ET LA FAUNE

DU CALLOVIEN INFÉRIEUR

DE

CHANAZ, LUCEY ET MONT-DU-CHAT

Les trois affleurements de l'oolithe ferrugineuse, d'où proviennent les fossiles qui forment l'objet de la présente monographie, se trouvent alignés, l'un près de l'autre, le long du versant occidental de ce relief montagneux qui, s'étendant suivant la direction nord-sud, parallèlement au lac du Bourget et à une partie du cours du Rhône, peut être considéré comme « *le prolongement méridional du Grand-Colombier, avec lequel il se raccorde par le petit monticule du Mollard-de-Vions*[1] » au-delà du canal de Savière.

Au point de vue stratigraphique, cette ride montagneuse est constituée par un long anticlinal dont la voûte a été déchirée par une faille longitudinale, avec production d'un ressaut.

La série des terrains, qui concourent à la formation de cet anticlinal, s'étend de l'Aalénien à l'Urgonien.

[1] RÉVIL. *Mont-du-Chat*, 1889, page 8.

Digitized by Google

*
* *

La présence de nombreux fossiles dans l'oolithe ferrugineuse de Chanaz, Lucey et Mont-du-Chat était déjà connue des géologues en 1844, alors que la Société géologique de France se réunissait à Chambéry après avoir visité les environs de cette ville, et que le chanoine CHAMOUSSET présentait une courte note [1] dans laquelle, précisément, il parle des « *fossiles nombreux et bien connus de l'oolithe ferrugineuse du Mont-du-Chat.* »

Peu de temps après, D'ORBIGNY [2] rapportait avec raison cette oolithe ferrugineuse au *Callovien inférieur* et citait 14 formes fossiles qui y avaient été recueillies par MM. ITIER, RENAUX, HUGARD et SAUVANAU. Il décrivit et figura comme nouvelles quelques-unes de ces formes.

En 1854, LOUIS PILLET publiait avec M. GIROD un « *Mémoire géologique sur la commune de Chanaz* [3] », où sont pour la première fois décrits en détail la nature lithologique et les caractères de gisement de l'oolithe ferrugineuse de Chanaz. Cette description est suivie d'une liste d'à peine 16 ammonitidées. Les exemplaires qui servirent aux deux auteurs, pour dresser leur liste, font partie des matériaux que PILLET nous a lui-même gracieusement communiqués.

Quatre ans plus tard, M. DE MORTILLET [4], après une courte description de l'oolithe ferrugineuse de Chanaz, rapportait une liste de 21 formes. Nous ignorons si les échantillons

[1] *Sur les caractères et l'indépendance des terrains jurassiques et néocomiens de la Savoie.* Bull. Soc. géol. de Fr., 2e sér., t. I, 1843-44, p. 788.

[2] 1841-47, *Céphal. jur.*, 1850, *Prodr.* p. 344; 1851-53, *Gastér. jur.*

[3] *Mém. de l'Acad. de Savoie,* 2e sér., t. II, 1854.

[4] 1858, *Minér. et Géol. de la Savoie,* p. 210

Digitized by Google

sur lesquels la liste était basée, font partie des matériaux qui nous ont été communiqués.

En 1867, FAVRE[1] donnait aussi un catalogue de fossiles trouvés à Chanaz, catalogue que rend particulièrement intéressant le fait qu'il avait été dressé sur des déterminations d'OPPEL.

On doit aussi à M. P. CHOFFAT[2] une importante contribution à la connaissance stratigraphique et paléontologique du Callovien inférieur de Chanaz, Lucey et Mont-du-Chat, grâce aux observations recueillies par lui sur ces localités pour chacune desquelles il rapporte une liste de fossiles.

Finalement, en 1889, M. J. RÉVIL publiait une importante « *Étude sur le Jurassique moyen et supérieur du Mont-du-Chat*[3] » dans laquelle nous trouvons un résumé historique complet des recherches géologiques effectuées jusque-là dans cette partie de la Savoie. Suit un chapitre spécial sur le Callovien du Mont-du-Chat, avec observations stratigraphiques accompagnées d'un catalogue de fossiles déterminés par M. A. DE GROSSOUVRE.

*
* *

L'oolithe ferrugineuse de Chanaz, Lucey et Mont-du-Chat « a une texture oolithique bien prononcée. Certaines « parties ne sont qu'un amas de grains arrondis que l'on « prendrait pour du plomb de chasse, cimentés par un

[1] *Recherches géologiques dans les parties de la Savoie, du Piém. et de la Suisse, voisines du Mont-Blanc.* Paris-Genève, 1867, t. III, p. 469.

[2] *Esquisse du Callovien et de l'Oxford. dans le Jura occid. et mér. — Mémoires de la Soc. d'Emul. du Doubs*, 5e sér., t. III, Genève-Bâle-Lyon, 1878.

[3] *Bull. de la Soc. d'Hist. nat. de Savoie*, Chambéry, 1889.

Digitized by Google

« calcaire jaunâtre[1] ». A cette description exacte de L. PILLET nous ajouterons que la couleur fondamentale de la roche est le gris-cendré ; c'est à la suite de l'altération des oolithes ferrugineuses que cette couleur passe superficiellement au jaune.

A l'examen microscopique, les oolithes présentent une structure concentrique ; parfois, leur surface est recouverte d'une pellicule mince de calcaire spathique. Chacune d'elles possède un ou plusieurs noyaux généralement excentriques. Vu l'opacité de ces oolithes, il n'a pas été possible de vérifier si leurs noyaux sont occupés par des restes organiques. La partie calcaire de la roche, qui cimente les oolithes, est presqu'entièrement constituée par des fragments de mollusques, de crinoïdes, d'éponges, de bryozoaires, et très rarement par des foraminifères.

A Chanaz, l'oolithe ferrugineuse « ne forme qu'une seule « couche d'un mètre d'épaisseur. Les fossiles y sont nom- « breux et admirablement conservés. Leur test est converti « en peroxyde de fer et quelquefois en phosphate vert[2] ».

On ne sait pas encore avec précision quelles formations se trouvent immédiatement au-dessous et au-dessus de l'oolithe ferrugineuse de Chanaz.

Par contre, la série de Lucey est mieux connue, grâce aux recherches de M. P. CHOFFAT[3], qui donne la coupe suivante, visible au bord de la route de Lucey à Puthod :

d) Couches de Birmensdorf (calcaires marneux, gris-jaunâtres, rugueux, avec nombreuses irrégularités, alternant avec de minces lits de marne)[4].....mètre. 8 »

[1] PILLET et GIROD. — 1854, *Chanaz*, p. 13.
[2] PILLET et GIROD. — 1854, *Chanaz*, p. 14.
[3] 1878, *Esquisse*, p. 16.
[4] RÉVIL, 1889 : *Mont-du-Chat*, p 10.

Digitized by Google

c) Oolithe ferrugineuse, que M. CHOFFAT rapporte au Callovien sup. (zone à *anceps*, et *athleta*)..... 1 05

a, b) Marnes grises et marno-calcaires gris, légèrement ferrugineux avec *Rhynchonella varians*, etc. ?

Pour la série du Mont-du-Chat nous avons deux coupes. L'une d'elles, relevée par M. CHOFFAT le long de la route de Chevelu au Bourget présente la succession de roches suivante :

e) Couches de Birmensdorf,.....mètre. » »

d) Couche marno-calcaire blanche, avec rares oolithes ferrugineuses et bélemnites ind..... 0 25

c) Oolithe ferrugineuse..... 0 45

b) Marno-calcaire gris sans oolithe ferr..... 0 15

a) Calcaire compacte, dur, avec *Amm. funatus* et *Rhynchonella varians* (rapporté par M. CHOFFAT à la zone à *macrocephalus*)..... 0 30

L'autre coupe, relevée par M. RÉVIL « au point le plus « méridional où affleure l'oolithe ferrugineuse », offre de haut en bas la succession suivante :

d) Marno-calcaires, grumeleux, blanchâtres, tachés de rouille dans le bas, et alternant dans le haut avec de minces lits marneux .....mètre. 1 »

c) Oolithe ferrugineuse..... 0 60

b) Marne grisâtre, grumeleuse..... 0 15

a) Calcaires compactes, durs, bleus et tachés de rouille..... 1 40

*
* *

Après avoir ainsi passé brièvement en revue la bibliographie géologique et les conditions stratigraphiques de l'oolithe ferrugineuse de Chanaz, Lucey et Mont-du-Chat,

Digitized by Google

disons tout de suite que la faune n'en a pas encore été monographiquement étudiée.

Dans les simples listes de d'ORBIGNY, de PILLET et GIROD, de M. DE MORTILLET, de FAVRE, de M. CHOFFAT et de M. RÉVIL, il n'est cité en tout qu'une cinquantaine de formes.

D'ailleurs, après avoir examiné les matériaux eux-mêmes qui avaient servi à dresser les listes de PILLET et GIROD et de M. RÉVIL, nous avons pu réviser leurs anciennes déterminations, et quelques-unes d'entre elles nous ont paru inexactes.

D'autres corrections doivent sans doute être apportées aux listes de d'ORBIGNY, de M. DE MORTILLET, de FAVRE et de M. CHOFFAT, parce qu'on y cite quelques formes qui n'ont jamais été jusqu'ici trouvées dans le Callovien inférieur. Les exemplaires rapportés à ces formes appartiennent très probablement à d'autres formes bien distinctes et toutes plus ou moins caractéristiques de ce dernier terrain.

En attendant, nous croyons à propos d'indiquer ci-après les corrections faites par nous, ou à faire, à toutes ces listes.

D'ORBIGNY (*Céph. jur.*, 1842-47, p. 416-494).

Nautilus hexagonus (non Sow.) = *Nautilus calloviensis* Opp.

Amm. lunula (non Rein.) = ?

» *planula* (non Hehl.) = ?

» *Bakeriæ* (non Sow.) = ?

Terebratula bicanaliculata (non Schloth.) = *Terebratula subcanaliculata* Opp.

PILLET et GIROD (*S. la Comm. de Chanaz*, 1854, p. 14).

Amm. tatricus (non Pusch.) = *Phylloc. disputabile* Zitt.

Digitized by Google

Amm. pustulatus (non d'Orb.) = *Lophoc. Lachati* f. n.
Amm. lunula (non Rein.) = *Lunuloc. Pompeckyi* f. n.
Amm. athleta (non Sow.) = *Aspidoc.* cfr. *babeauum* (d'Orb.)
Amm. sabaudianus (non d'Orb.) = *Proplanulites fasci-costa* f. n.

DE MORTILLET *(Géol. et Min. de la Sav.*, 1858, p. 210).
Amm. tatricus (non Pusch.) = *Phylloc. disputabile* Zitt.
Amm. lunula (non Rein.) = *Oppelia pleurocyma.* n. f.
Amm. bullatus (non d'Orb.) = ?
Amm. lenticularis (Phill.) = *Cardioc. Chamousseti* (d'Orb.)
Terebratula bicanaliculata (non Schlot.) = *Terebrat. subcanaliculata* Opp.
Disaster ovalis (non Agass.) = ?

FAVRE *(Rech. géol.*, 1867, p. 469).
Amm. tortisulcatus (non d'Orb.) = *Sowerbyceras transiens* (Pomp.)
Amm. Adelæ (non d'Orb.) = *Lytoceras adeloïdes* (Kud.)
Amm. lunula Ziet. = ?
Amm. bullatus (non d'Orb.) = ?
Collyrites analis (non Des M.) = ?
Holectypus Ormoisianus (Cott.) = *Holectypus depressus* Lesq.

CHOFFAT *(Esquisse*, etc., 1878, p. 17 et 25).
Belemnites subhastatus Blainv. = ?
Amm. Goliathus (non d'Orb.) = ?
Amm. tortisulcatus (non d'Orb.) = *Sowerbyceras transiens* (Pomp.) ?

Digitized by Google

Amm. Saxonicus Neum. = ?
Amm. flabellatus Neum. = ?
Collyrites analis. (non Des M.) = ?

RÉVIL (1889, *Mont-du-Chat,* p. 19).
Amm. tatricus (non Pusch.) = *Phylloc. disputabile* Zitt.
Amm. sp. indet. *(Phylloc.)* = *Phylloc. ovale* Pomp.
Amm. punctatus (non Stahl) = *Hecticoc. mathayense* (Kil.)
Amm. cfr. *lunula* (non Ziet.)[1] = ?
Amm. calloviensis (non Sow.) = *Kepplerites Lahuseni* n. f.
Amm. fluctuous (non Pratt. = *Perisphinctes Nikitini* n. f.
Amm. sp. n. = exempl. indét[ble].
Collyrites sp.[2] = ? .

*
* *

D'après l'examen des matériaux paléontologiques dont nous avons pu disposer, et en tenant compte des listes déjà publiées par d'autres auteurs, la faune de Chanaz, Lucey et Mont-du-Chat se présente à nous comme constituée par 172 formes fossiles.

Nous en rapportons ci-après le catalogue détaillé. Dans ce tableau, on a marqué pour chaque forme la distribution horizontale et le développement vertical.

[1] et [2] Ces deux formes ne se trouvent pas parmi les matériaux qui nous ont été communiqués.

Digitized by Google

FOSSILES DU CALLOVIEN INFÉRIEUR DE CHANAZ, LUCEY ET MONT-DU-CHAT	1 CHANAZ	2 LUCEY	3 MONT-DU-CHAT	4 Bassin anglo-paris. Montreuil-Bellay	5 Bassin anglo-paris.	6 Pyrénées	7 Portugal (Sado et Cap. Mond.)	8 Sicile (Rocca chi parra)	9 Souabe (Lochen, etc.)
Nos D'ORDRE									
CRINOIDEA.									
Cyclocrinus macrocephalus (Qst.) P. de Lor.	+				+				+
Millericrinus granulosus Etallon	+								
» *Pilleti*, P. de Lor.	+				+				
ECHINOIDEA.									
Holectypus depressus (Leske) Des.	+	+	+	+	+				
» *punctulatus* Desor.			+						
Collyrites pseudo-ringens Cotteau	+								
» *elliptica* Des Moul.	+		+		+		+		
Rhabdocidaris crassissima Des.	+								
Pseudodiadema lenticulatum Cott.									
VERMES.									
Serpula plicatilis Münst.	+								
BRYOZOA.									
Berenicea Reussi n. f.	+								
BRACHIOPODA.									
Rhynchonella varians Schl. sp.	+	+	+		+				+
» *Steinbeisii* Quenst.		+							+
» *Ferryi* Desl.	+			+	+				
» *spathica* Lam.			+		+				+
» *(Acanthothyris) spinosa* Schl. sp.	+				+				+
» *(Acanthothyris) myriacantha* E. Desl.	+				+				
» f. ind. (cfr. *Rh. Fischeri* Rouill. sp.)	+								
Waldheimia (Zeilleria) umbonella (Lam.) Desl.	+			+	+				

[1] Le signe — indique que la forme désignée a été donnée, par les

10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	OBSERVATIONS
Pologne		Russie							Bathonien	Callovien inférieur		Callov. sup.	Oxfordien	
Balin	Popielanach	Rjasan et Moscou	Elatma et Kostroma	Caucase	Perse (lac de Urmia)	Inde (Kutch)	Bolivie (Caracoles)	Argentine	Zone à O. aspidoides	Zone à M. macroceph.	Zone à R. anceps	Zone à P. athleta	Zone à C. cordatus	
		+								+	+	+	+	
										+	+			
									+	—	—	—	—	Cette espèce a été citée aussi pour le Bajocien.
										—	—	+	+	
									+	—	—	—	+	Id.
										—	—	—	+	Citée aussi pour le Séquanien infér.
+														
+	+	+		+					+	+	+	?	?	
+										+	+			
				+					+	+	+			
+									+	+	+	+	+	Citée aussi pour le Bajocien.
										—	—	—		
		+								+	+			

auteurs, pour le Callovien sans indication déterminée de zone.

Digitized by Google

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
Waldheimia (Aulacothyris) pala, Buch.	+		+	+	+	+			+
Terebratula dorsoplicata Suess.	+	+	+	+	+	+	+		+
» *subcanaliculata* Opp.	+		+	+	+				+
» *sphæroidalis* Sow. .	+								
» *(Dictyothyris) Trigeri* Desl.	+			+	+				
PELECYPODA.									
Anomia calloviensis n. f.	+								
Terquemia hirta, n. f.	+								
Lima complanata Laube			+						
» *strigillata* Laube	+								+
» *cardiiformis* Sow. sp.	+				+				
» *Phillipsii* d'Orb. (?)	+								
» *(Ctenostreon) pectiniformis* Schl. sp.	+				+				+
Hinnites sublævis Laube	+				+				
Pecten vagans Sow	+				+				
» *fibrosus* Sow.	+				+				+
» *(Chlamys) vimineus* Sow.	+				+				+
» *(Chlamys) Choffati* n. f. .	+								
» *(Entolium) demissus* Bean	+								+
Perna lamellosa Lahus	+								
Modiola bipartita Sow.	+				+				+
Cucullaea corallina Damon.			+		+				+
Astarte (Crassinella) obliqua Lmk. (?)	+								
Lucina sabauda n. f.	+								
Fimbria (Sphaeriola) obovata Laube	+				+				
Unicardium laevigatum Lahus. .	+								
Anisocardia tenera Sow. (Goldf.) (?)	+								+
Cypricardia cordiformis Dehs. (?)	+				+				
Pholadomya angustata Sow. sp.	+				+				
» *ovulum* Ag.	+				+				+
» *Murchisoni* Sow. . .	+				+				+
» *crassa* Ag.	+				+				
Goniomya V scripta, Sow. sp. .	+				+				+
Pleuromya decurtata Phil. sp. .	+				+				
GASTROPODA.									
Pleurotomaria Cyprœa, d'Orb. .	+		?		+				
» *culminata* Héb. et Desl.	+			+	+				
» *Pilleti*, n. f. . .	+								

Digitized by Google

10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	
+				+						+	+	+	+	
+				+						+	+	+	+	
				+					+	+	+	+	+	Citée aussi pour le Bajocien.
											+	+		
+									+	+				
+									+					
		+									+			
+		+		+				+	+	–	–			
+									+					
+									+					
+		+		+					+	+	+	+		
+									+					Id.
+		+							+	+	+	+		Id.
		+								+	+			
+									+					
+														Id.
+									?					
		+									+			
+									+	–	–	–		Id.
+									+	–	–	–		
+									+	–	–	–		De la *concavum-zone* au Callovien.
+									+	–	–	–		
									+	–	–	–		
		+							+			+	+	
									+					
										–	–	–		
										+	+			

Digitized by Google

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
Pleurotomaria (Talantodiscus) semiornata, Stol.	+								
» *(Leptomaria) Nysa*, d'Orb.	+		+		+				
» *(Leptomaria) Germaini*. d'Orb. (?).	+								
Turbo modestus Héb. et Desl.	+			+					
Amberleya ornata Sow.	+				+				+
Trochus (Ziziphinus) biarmatus (Münst.) Goldf.	+			+	+				
Monodonta granaria Héb. et Desl.	+			+	+				+
Natica (Amauropsis) Calypso d'Orb.	+								
» » *cingulifera* n. f.	+								
Chemnitzia (Rhabdoconcha) Hedonia d'Orb	+		+		+				
Cerithium Thersites Héb. et Desl.	+			+	+				
Actaeonina sabaudiana, d'Orb.			+						
CEPHALOPODA.									
Nautilus hexagonus Sow.	+		+		+				
» *calloviensis* Opp.			+						
» *dorso-excavatus* n. f.	+								
» *Mojsisowicsi* Neum.	+								
Phylloceras Hommairei d'Orb.	+		+		+				
» *euphyllum* Neum.	+				+		+	+	
» *disputabile* Zitt.	+			+	+			+	+
» *ovale* Pomp.			+						+
» *mediterraneum* Neum.	+				+			+	
Sowerbyceras transiens Pomp.	+		+						+
Lytoceras adeloides Kud	+				+			+	
Lophoceras polygonium Ziet.	+				+				+
» *cristagalli* d'Orb.	+		+	+	+				+
» *Lachati* n. f.	+								+
Quenstedticeras primigenium n. f.	+								
Cardioceras (?) *Chamousseti* d'Orb.			+						+
» (?) *funiferum* Phill.	+								+
Oppelia calloviensis n. f.	+								+
» (?) *stenorycha* Opp.	+								
» (?) *pleurocyma* n. f.	+								+
Oekotraustes Salvadorii n. f.	+								
» f. ind.	+								
» *Grossouvrei* n. f.	+				+				
» (?) *auritulus* Opp. (?)	+								
Hecticoceras hecticum Rein. sp.	+		+	+	+	+	+		+

Digitized by Google

10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	
										—	—	—		
+														
										—	—	—		
										+	+			
+									+					
+									+	+	+			Citée aussi pour le Bajocien.
+										+	+			
+		+								+	+	+	+	
										—	—	—		
										+	+			
										—	—	—		
										+				
+		+				+				+				
				?						+	+			
				?		+			+	+				
				+		+			+	+	+	+		Jusqu'au Tithonique. (Neum.)
				?							+	+	+	
				+		+		+		+	+			
											+	+		
											+	+		
+		+	+	+						—	—	—		
		+								—	—	—		
										+				
													+	
										+				
									+			+		*Transversarium*-zone.
+	+			+		+				+				

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Hecticoceras Chanasiense n. f. . .	+									
» *pleurospanium* n. f.	+								+	
» *balinense* Bonar. . .	+									+
» *mathayense* Kil. sp.	+				+					
» *pauper* n. f.	+									
Lunuloceras metomphalum Bonar.	+								+	
» *rossiense* Teiss. . .	+								+	+
» cfr. *nodosulcatum* Lah.	+								+	
» *Pompeckyi* n. f. . .	+								+	
Distichoceras Zieteni n. f. . . .	+									
Stephanoceras coronatum Brug. .	+			+	+		+		+	+
Sphaeroceras globuliforme Gemm.	+							+		
» n. f. ind.	+									
» *bombur* Opp.			+		+		?		+	+
» n. f. ind.	+								+	
» *cosmopolita* n. f. . .	+									
» (?) *Trigeri* Héb. et Desl. sp.	+			+	+					
Macrocephalites Canizzaroi Gemm.	+							+	+	
» *macrocephalus* Schl.	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+
» *tumidus* Rein. . .	+	+	+		+		+		+	+
» *subtumidus* Waag.	+								+	
» *subtrapezinus* Waag.	+									
» *Herveyi* Sow. . .	+	+	+	+	+					+
» *Pilleti* n. f. . . .	+									
» (?) cfr. *diadematus* (Waag.) Gott.	+									
Oecoptychius refractus Rein. . .	+			+	+				+	
Reineckeia anceps Rein.	+		+	+	+	+	+		+	+
» *indosabauda* n. f. . .	+									
» *antipodum* Gotts. . .	+								+	
» *Kiliani* n. f.	+									
» *Rehmanni* Opp. . . .	+				+				+	
» *Greppini* Opp. . . .	+				+					
» *Révili* n. f.	+									
» *Straussi* Weith. . . .	+								+	
Cosmoceras Jason Rein.	+		+	+	+				+	
» *Uhligi* n. f.	+									
Kepplerites Goweri Sow.	+	+	+		+					
» *Toricellii* Opp. . . .	+				+					
» *Lahuseni* n. f. . . .			+						+	
» f.	+									

Digitized by Google

10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23
										+			
+										+			
											+		
+					+					+	+	+	
	+	+									+	+	
												+	+
											+	+	
+	+	+		+							+	+	
										+			
+									+	+			
										+			
						+				+			
										+	+		
+	+	+	+	+		+	+	+		+			
+	+		+	+						+	+		
			+			+					+	+	+
+				+		+				+			
			+							+			
						+		+		+			
+				+							+		
						+					+		
							+	+		?	+		
							+	?		+	?		
	+					+		?		?	+		
					+						?		
+	+	+	+	+							+		
+										+			
		+	?	?			?				+		
+											+		
		+									+		

Digitized by Google

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
Perisphinctes congener, Waag .	+							?	
» *Orion* Opp			+						+
» *sub-bakeriae* d'Orb.	+	+	+	+	+	+	+		+
» *Recuperoi* Gemm. .	+							+	+
» *evolutus* ? (Neum.)	+					+			+
» *patina* Neum. . . .	+								
» *Choffati* n. f. . . .	+								
» *læviplex* Quenst. sp.	+								+
» *Caroli* Gemm. . . .	+							+	
» *Gottschei* Steinm. .	+					+			
» *banaticus* Zitt. . .	+								
» *pseudo-patina* n. f.	+								
» *furcula* Neum. . .	+								+
» *alligatus* Bean. . .	+				+				
» *aurigerus* Opp. . .	+				+				+
» f. ind.	+								
» *De Mariae* n. f. . .	+								
» *Steinmanni* n. f. .	+								+
» *arcicosta* Waag. .	+								
» *lateralis* Waag. . .	+								
» *submutatus* Nik. .	+								
» *curvicosta* Opp. . .			+		+	+	+		+
» *Nikitini* n. f. . . .	+								
» *torosus* n. f. . . .	+								
» *annularis* (Rein.) Lah.	+								
» *euryptychus* Neum.	+				+		+		
» *Teisseyrei* n. f. . .	+								
» *Gleimi* Steinm. . .	+								
» cfr. *subtilis* Neum.	+								
» *scopinensis* Neum.	+								
» f. ind.	+								+
» *mosquensis* Fisch.	+								
» (?) n. f.	+								
Proplanulites Koenigi Sow. sp. .	+				+				+
» *Haugi* n. f.	+								
» (?) *sabaudianus* d'Orb.			+						
» (?) *fascicosta* n. f. .	+								
Aspidoceras babeanum d'Orb. . .	+				+				
Crioceras (Ancyloceras) niortense d'Orb.	+				+				
Belemnites Agricolae n. f.	+								
Belemnites hastatus Blainv. . . .	+			+	+		+	+	+

Digitized by Google

10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23
	+			?		+			+		+	+	
+	+	+	+	+		+				+			
+	+					+				+			
+										+			
−				?									
							+			+			
							+			+			
	+										?		
+										+			
+	+									+			
			+						+	−	−	−	
+										+	−	−	
+										+	+		
										+			
		?				+							
						+					+		
	+	+	+								+		
+		+	+	+	+	+					+	+	
			+								+		
+	+		+				+				?		
							+						
		+		?							+	+	
		+	+			+					+		
+	+	+	+							+			
	+	+	+									+	
										−	−	−	
+	+		+			?		+	+	+	+	+	+

Digitized by Google

Le simple examen de ce tableau fait ressortir clairement une faune très complexe.

Les ammonites, les bélemnites, les nautiles sont entassés pêle-mêle avec un nombre prodigieux d'autres formes caractéristiques du *Benthos sexile* et *vagile* (HAECKEL).

Ce mélange, cette confusion de formes pélagiques et littorales avait porté PILLET et après lui M. DE MORTILLET à penser qu'elles « ne sont plus dans la station normale où « elles ont vécu. Après leur mort, leurs dépouilles ont été « amassées par le roulis et entassées sur le rivage[1] ».

Cette opinion ne rencontra pas, dans la suite, beaucoup de faveur auprès les auteurs et fut regardée comme peu exacte.

Nous croyons que la formation oolithique savoisienne, en réalité, est de mer peu profonde, comme le dénote sa faune. Très probablement elle a son origine au voisinage de terres émergées, sur un fond marin à pente très douce.

La présence de formes pélagiques (du *Nekton* de HAECKEL) ne contredit pas le moins du monde notre supposition, attendu que les ammonites, les bélemnites et les nautiles, étant des formes errantes à la surface des mers, pouvaient vivre sans doute aussi bien près des plages que dans la haute mer.

Mais nous avons déjà fait observer que la partie calcaire de la formation oolithico-ferrugineuse dont nous nous occupons est essentiellement constituée par des fragments d'êtres organiques. Ajoutons à cela le nombre prodigieux de fossiles bien conservés.

Cette abondance de fossiles peut être expliquée en admettant que le dépôt de la série oolithique a eu lieu très

[1] PILLET et GIROD, 1854, *Chanaz*, p. 15.

Digitized by Google

lentement et que le coefficient de sédimentation mécanique a été insignifiant ou nul.

La faible épaisseur de l'oolithe ferrugineuse vient à l'appui de cette hypothèse.

Ces faits néanmoins semblent en contradiction l'un avec l'autre. D'une part, la faune se présente à nous comme caractéristique d'une mer peu profonde et accuse le voisinage possible de terres émergées environnantes ; mais, d'autre part, la faible épaisseur de l'oolithe ferrugineuse, l'origine organique de sa partie calcaire et l'abondance notable de fossiles tendraient à faire croire que la formation a pris naissance en un point de la mer où n'arrivaient pas des détritus continentaux et par suite loin des terres émergées.

Cette contradiction n'a plus lieu si l'on admet que les terres émergées ont eu un développement insignifiant et que, ayant surgi peut-être depuis peu de temps au-dessus de la mer, elles n'ont pas été le siège de phénomènes d'érosion capables de donner naissance à des dépôts d'origine terrestre au sein des mers environnantes.

*
* *

Nous allons maintenant présenter quelques considérations sur la faune en particulier, en vue surtout de la détermination chronologique de la formation qui la contient.

Nous avons déjà dit que cette faune est très complexe et que tous les groupes inférieurs y sont représentés plus ou moins abondamment.

Les crinoïdes (3 formes), les échinides (6 formes), les vers (1 forme), les brachiopodes (13 formes), et les bryozoaires (1 forme), constituent un ensemble nettement caractéristique du Callovien et particulièrement des deux zones :

Digitized by Google

II. A *Rein. anceps* (Callovien moyen d'Oppel).

I. A *Macr. macrocephalus* (Callovien inf. d'Oppel).

Les formes qui ont eu des représentants avant ou après le Callovien inférieur sont peu nombreuses. En ce qui concerne les brachiopodes, il vaut la peine de noter ce fait qu'ils appartiennent en majeure partie à la faune callovienne de Montreuil-Bellay (partie occidentale du bassin de Paris).

Les formes de pélécypodes sont au nombre de 28. Une grande partie d'entre elles ont une valeur stratigraphique très restreinte, parce qu'elles apparurent dans le Bathonien et persistèrent encore dans l'Oxfordien inférieur ; toutefois les formes (6) exclusivement caractérisques du Callovien inférieur ne font pas défaut. Elles présentent une large diffusion à travers l'Europe septentrionale.

Si les gastéropodes sont moins nombreux (15 formes), ils sont par contre plus intéressants, parce qu'ils sont presque tous caractéristiques du Callovien inférieur, et parmi eux nous trouvons, comme pour les brachiopodes, plusieurs formes du gisement connu de Montreuil-Bellay[1]. Et ici nous ferons observer que la communauté de beaucoup de formes de brachiopodes et de gastéropodes aux deux faunes de la Savoie et de Montreuil-Bellay, appartenant la première au bassin méditerranéen, l'autre au bassin anglo-parisien, mérite d'être notée, parce qu'elle nous fait admettre des communications assez directes et nombreuses entre ces deux sous-provinces.

Les observations les plus importantes sur l'âge de l'oolithe ferrugineuse savoisienne se dégagent surtout de l'examen

[1] Nous ne pouvons affirmer la même chose pour les pélécypodes, parce que les formes de ce groupe qui proviennent de Montreuil-Bellay n'ont pas encore été étudiées.

Digitized by Google

de ses céphalopodes (105 formes). Ceux-ci appartiennent encore en majeure partie aux deux zones :

II. A *Rein. anceps*

I. A *Macr. macrocephalus*

à l'exception des *Phylloceras* et des *Bélemnites* (qui persistent, comme d'habitude, dans diverses zones consécutives), et aussi des formes suivantes :

— *Oppelia stenoryncha* Opp., donnée par OPPEL et CHOFFAT pour la zone à *transversarium* (oxford. inf.) de Souabe, du Jura et du Portugal. Nous la rencontrons à Chanaz presque identique au type.

— *Œkotraustes Grossouvrei*, n. f. M. DE GROSSOUVRE qui a décrit cette forme (1888, *Et. bath.*, p. 377), affirmait qu'elle caractérise la base du Bathonien supérieur, tandis qu'il l'a lui-même citée *pour Chanaz*.

— *Œkotraustes auritulus* Opp., donné par les auteurs comme caractéristique du Callovien supérieur (zone à *athleta*, ou Divésien). PILLET rapportait à cette forme quatre exemplaires mal conservés de sa collection. Nous verrons plus loin que cette détermination n'est pas certaine.

— *Perisphinctes congener* Waag., décrit par WAAGEN pour le *pontchum*-group de l'Inde (Bathonien le plus sup.). Rien de plus naturel qu'elle se trouve dans le Callovien inférieur.

— *Aspidoceras babeanum* d'Orb., regardé jusqu'ici comme caractéristique de la zone à *athleta* (Callovien sup.). Nous rapportons, avec assez de doute, à cette forme un fragment mal conservé de la collection PILLET. Citons en outre :

1. *Lophoceras cristagalli* d'Orb.
2. » *Lachati* n. f.

Digitized by Google

3. » *polygonium* Ziet.
4. *Lunuloceras rossiense* Teiss.
5. » *Pompeckji* n. f.
6. *Stephanoceras coronatum* Brug.
7. *Macrocephalites subtumidus* Waag.
8. *Perisphinctes Orion* Opp.
9. » *curvicosta* Opp.
10. » *euryptychus* Neum.
11. » *scopinensis* Neum.
12. » *annularis* (Lahu.).

Pour divers auteurs, ces formes sont communes tant à la zone à *anceps* qu'à la zone à *athleta ;* mais, en ce qui concerne les cinq premières, le passage de l'une à l'autre zone est encore discutable.

Quoi qu'il en soit, nous avons observé que *dans l'oolithe ferrugineuse de Chanaz, Lucey et Mont-du-Chat manquent les représentants typiques du Callovien supérieur.* (Divésien ou zone à *athleta.*)

Nous pouvons donc conclure que dans ces localités et sur le mince développement d'à peine 0m80 en moyenne, se trouvent représentées les deux zones inférieures du Callovien[1], formées toutes les deux de calcaire jaune-grisâtre avec oolithes ferrugineuses.

[1] *ANCEPS*-ZONE :

Syn. *Sup. Kellovay-Rock,* aut. angl.
Br. z (inf.) et *Ornatenthon (inf.),* Quenst. 1839.
Callovien moyen, zone des Amm. anceps. Oppel 1858 et aut. franç. (pars).
Macrocephalensch. Neum. 1870.
Zone des Cosmoc. Jason, Neum. 1871.
Anceps-z. de Waag. 1875.
Zone des Cadoc. Milaschewicki, Nik. 1881.
Zones { II. *à* Perisph. mosquensis. / I. *à* » mutatus. } Lahu. 1881.

Digitized by Google

Ce facies lithologique du Callovien inférieur s'étend à une grande partie de la chaîne du Jura, tant sur la portion française que sur son prolongement à travers la Suisse et la Souabe, avec cette différence toutefois que, dans le Jura français, la *Macrocephalus*-zone est formée très souvent par la « dalle nacrée » à facies bathonien, et l'*Anceps*-zone par l'oolithe ferrugineuse seulement ; tandis qu'au contraire, dans le Jura de Souabe, ce n'est que la *Macrocephalus*-zone qui se présente constituée par de l'oolithe ferrugineuse, la zone à *Rein. anceps* étant représentée par des argiles à facies divésien. (Ce fait conduisait QUENSTEDT à réunir la *Macrocephalus*-oolith au Bathonien sup. ou Br. ζ, et à maintenir unis l'*Anceps*-zone et le Divésien dans un tout harmonique auquel il donnait le nom d'*Ornatenthon* ou Br. ζ.)

*
* *

Les Ammonites, qui, en tant que formes pélagiques, ont une distribution horizontale très étendue, se prêtent admirablement à l'établissement de comparaisons entre la faune de Chanaz, Lucey et Mont-du-Chat et les faunes synchroniques d'autres pays.

Les autres groupes ne s'adaptent qu'aux comparaisons à

MACROCEPHALUS-ZONE :

Syn. *Inf. Kelloway-Rock*, aut. angl.
Br. z (sup.) et Macrocephalus-*oolith.*, QUENST. 1849.
Callovien inf., zone des Amm. macrocephalus. OPPEL 1858 et aut. franç.
Bathonien sup., DE MORTILLET, 1858.
Macrocephalensch. (pars.), NEUM. 1870.
Golden oolithe de l'Inde, WAAG. 1875.
Zone des Cadoc. Elatmæ, NIK. 1881.
Zone des Cardioc. Chamousseti, LAHU. 1881.

Digitized by Google

faire avec des faunes voisines. Et nous avons déjà vu qu'en ce qui concerne les brachiopodes et les gastéropodes, la faune chanasienne concorde parfaitement avec celle de Montreuil-Bellay (Maine-et-Loire)[1]. Dans cette dernière localité, la série callovienne est formée, en bas, par une couche d'oolithe ferrugineuse (0m75) à *Rein. anceps* et *Cosmoc. Jason*, et, en haut, par des calcaires oolithiques jaunâtres, calcaires bruns et marnes à *Peltoc. athleta* et *Cardioc. Lamberti*. Ce n'est qu'avec l'oolithe (inférieure) ferrugineuse qu'on a cette concordance de faune.

Nous croyons superflu d'établir des comparaisons avec les nombreux autres affleurements calloviens du bassin anglo-parisien, où l'on rencontre une faune identique à celle de Chanaz. Tous ces affleurements ne diffèrent entre eux que par la nature lithologique de la roche qui les constitue et par la plus ou moins grande abondance de formes littorales, témoignant qu'ils ont pris naissance dans le voisinage plus ou moins proche de terres émergées ou dans une mer de plus ou moins faible profondeur. Aucun d'eux ne possède un facies de mer franchement ouverte et profonde.

Dans la chaîne des Pyrénées, et, pour préciser, entre Hasparren et Espelette, affleure un lambeau callovien d'environ 150 mètres d'épaisseur, « sur une étendue d'environ neuf kilomètres[2]. » Il est formé, en bas, de couches de calcaire marneux, noir, souvent schistoïde, avec fragments de *bélemnites* et de *macrocéphalites ;* en haut, de calcaires

[1] Hébert et Deslongchamps, *Mémoire sur les Foss. de Montreuil-Bellay*. Bull. de la Soc. Linn. de Normandie, tome V, Caen, 1860.

[2] Seunes. — 1890, *Recherches géol. sur les terr. secon. et l'Éoc. inf. de la région sous-pyrénéenne du S.-O. de la France*. Annal. des Mines, septembre-octobre 1890, p. 135.

Digitized by Google

mieux lités, plus durs, avec la faune de l'*anceps*-zone[1].

La formation callovienne des Pyrénées a des caractères de mer profonde, accusés soit par sa faune, soit par sa nature lithologique, soit enfin par sa puissance. Elle marque la plus grande profondeur de cette mer jurassique qui, à partir de quelques terres émergées au nord-est de la France, s'étendait jusqu'au littoral septentrional de l'île *Meseta*[2].

Les affleurements calloviens du Portugal, qui se sont déposés sur les rives occidentales de l'île Meseta[3], possèdent au contraire un facies évidemment littoral. Leur faune en est une preuve; leur puissance notable nous démontre que l'île de Meseta était dans une période d'érosion et dispersait ses détritus dans les mers environnantes. Calcaires, marnes, marnes sablonneuses et calcaires dolomitiques sont les parties constituantes principales du Callovien portugais[4].

Les dépôts calloviens de l'Algérie[5], à facies pélagique, paraissent raccorder les formations portugaises avec le Callovien inférieur de la Sicile, ou, pour être plus précis, de la Rocca chi parra, près Calatafimi, province de Trapani[6]. Ce dernier, qui conserve également un facies péla-

[1] Seunes. — *Loc. cit.*, p. 135.

[2] Neumayr. — 1885, *Die geograph. Verbreitung.* Denk. O. K. Akad. der Wiss. Bd L, p. 86 (Spanische Centralinsel).

[3] Neumayr. — *Loc. cit*, p. 86.

[4] Choffat P. — 1880, *Ét. strat. et paléont. d. terr. jurass. du Portugal*, 1re livrais. : *Le lias et le dogger au nord du Tage*, p. 48.
Choffat P. — 1887, *Recherch. sur les terr. second. au sud du Sado.* Communicaç. da Comm. dos trabalh. géol., tom. I, fasc. II.

[5] Pomel, *Descript. stratigr. de l'Algérie.* — Coquand. *Géol. et Paléont. de la région sud de la prov. de Constantine*, p. 21 et 277. Marseille, 1862.

[6] Gemmelaro G. G. — Sopra i Cefalop. della zona con Steph. macroceph. della Rocca chi parra presso Calatafimi, etc., dans

Digitized by Google

gique bien évident, est formé par un calcaire ocreux à *Macrocephalites macrocephalus* Schlot., et *Reineckeia Segestana* Gemm.

Dans la série jura-liasique du lac de Garde et, pour préciser, dans la localité d'Acque Fredde, près Torri, M. DE NICOLIS a récemment découvert un lambeau de calcaire jaunâtre-ocreux, avec une faune pygmée à facies littoral qui vient d'être étudiée par l'un de nous[1], et qui est rapportée au Callovien, comme doit l'être probablement aussi la faune des couches à *Posidonomya alpina,* Gras, de tout le Vénitien. Ces faunes offrent une prédominance de Brachiopodes, Gastéropodes, Pélécypodes, etc., qui diffèrent notablement des faunes synchroniques du Callovien français et plus particulièrement du Chanasien. Ce phénomène s'explique facilement en concevant qu'il n'existait pas une communication bien directe entre les bas-fonds marins du littoral vénitien et ceux de la Savoie, ou en général de la France.

D'autre part, la faune d'Acque Fredde offre de notables analogies avec celle de Babierzówka, près Neumarkt en Galicie[2], où l'on a découvert aussi des Céphalopodes caractérisant précisément le Callovien inférieur. Cette analogie de faune dénote sans doute des communications étendues et directes entre les deux localités, ainsi qu'une même bathymétrie des bas-fonds marins où les deux faunes se sont déposées.

Une continuation du Callovien de la Sicile à facies de

l'ouvrage : *Sopra faune giures. e lias. della Sicilia,* 1re monogr. 1872, Palermo.

[1] PARONA C. F. — *La fauna fossile (calloviana) di Acque Fredde sulla sponda Veronese del Lago di Garda.* — Mem. d. R. Accademia dei Lincei. An. CCLXXXVI, t. VI, ser. IV. Roma, 1893.

[2] UHLIG V. — (Voir Bibliogr.)

Digitized by Google

mer profonde se retrouve dans la série du Caucase[1] et dans celle du lac d'Urmia[2], où précisément ont été découvertes de nombreuses Ammonitidées se rattachant à des formes déjà rencontrées dans le Callovien de la France, de la Sicile, etc.

Une ligne tracée du cœur de l'Algérie au lac d'Urmia, en passant par la Sicile, marque le point de plus grande dépression de l'ancienne Méditerranée. Cette mer arrivait jusqu'au delta du Gange, près duquel se déposait la faune classique de Kutch[3] qui correspond parfaitement par ses éléments pélagiques à celle de Chanaz, Lucey et Mont-du-Chat.

Un bras de cette Méditerranée, appelé mer Éthiopique par NEUMAYR[4], descendait, suivant la direction N.-E. à S.-O., des bouches actuelles de l'Indus à l'embouchure actuelle du Zambèse, et séparait le continent indo-malgache de l'ancien continent éthiopique. NEUMAYR[5] a imaginé, sans beaucoup de fondement, qu'un isthme très étroit joignait l'un à l'autre ces deux continents.

Au sein de cette Méditerranée se déposèrent les formations de Zanzibar[6] et de Madagascar[7], à *Macroceph. macrocephalus* et *Kepplerites calloviensis*.

La portion septentrionale de la Méditerranée jurassique se terminait, au nord de l'Algérie, par les bas-fonds du bassin français. Au nord de l'Italie, elle se terminait au

[1] NEUMAYR u. UHLIG. — (Voir Bibliogr.)

[2] BORNE G. v. d. — (Voir Bibliogr.), et WEITHOFER K. A. — (Voir Bibliogr.). — Ce dernier avait regardé comme crétacée la formation callovienne du lac d'Urmia.

[3] WAAGEN. — (V. Bibliogr.) 1875.

[4] NEUMAYR. — *Die Verbreitung*. 1885, Taf. I.

[5] NEUMAYR. — *Die Verbreit.*, Taf. I.

[6] SUESS. — *Das Antlitz der Erde*, t. I, p. 515.

[7] NEWTON R. B. — *Geol. Soc. Lond.*, XLV, p. 331.

Digitized by Google

contraire par une terre émergée, de forme allongée de l'ouest à l'est. Cette île, ou cet ensemble d'îles séparées entre elles par des anses étroites, se reliait à l'île bohémique et à l'île sud-russique et était située là où se trouve aujourd'hui le relief alpin. Sur les bords méridionaux de ce relief se déposèrent, pendant la période callovienne, les formations calcaires d'Acque Fredde et de Babierzówka, tandis que dans les mers situées au nord du même relief se déposaient par contre les formations oolithiques ou argileuses (rarement calcaréo-arénacées) du Callovien inférieur de Suisse, de Souabe, de Pologne et de Russie, à faunes plus ou moins littorales concordant parfaitement avec celles du Callovien français, y compris les Brachiopodes et les Pélécypodes.

Pour compléter ces considérations, tendant à comparer la faune callovienne de la Savoie aux faunes synchroniques d'autres pays, nous rappellerons enfin que dans la Cordillière de l'Argentine et « près de Caracoles (Bolivie), on « a recueilli le *Macroceph. macrocephalus* et des formes « très voisines de la *Rein. anceps*[1]. Une longue chaîne « jurassique court à travers le Chili, la Bolivie et le Pérou, « offrant, là où elle est fossilifère, des analogies assez re- « marquables avec les gisements européens[2]. »

***

Nous adoptons la division récente du Callovien en deux sous-étages seulement :

Callovien	supérieur.	(*athleta*-zone)..	DIVÉSIEN.
	inférieur	(*anceps*-z.)....	CHANASIEN.
		(*macroceph.*-z.)	

[1] STEINMANN GUST., 1881. (Voir Bibliographie.) — GOTTSCHE, 1878. (Voir Bibliogr.)

[2] DE LAPPARENT, *Traité de Géol.*, 1878, p. 1089.

Digitized by Google

Cette division pour le Callovien savoisien est préférable à celle d'OPPEL (1858), en trois sous-étages distincts.

Nous réunissons donc les deux zones inférieures du Callovien en un tout harmonique auquel nous proposons de donner le nom de CHANASIEN. Ce nom sert à indiquer un horizon géologique dans lequel le Callovien inférieur est représenté en entier par de l'oolithe ferrugineuse.

*
* *

Malgré le faible développement et l'uniformité lithologique de cette oolithe ferrugineuse, nous croyons qu'il n'en reste pas moins utile de considérer comme distinctes les deux zones qui la composent.

Il est à remarquer en effet que, dans le Jura français lui-même, une division lithologique entre ces deux zones est possible, attendu que la *Macroceph.*-zone est parfois représentée par la *Dalle nacrée* (Epeugney, Ornans, Augisey, Billode, Meillonas, etc.)[1]. On peut affirmer, d'autre part, que dans le bassin méditerranéen (de l'Inde à la France) et dans le bassin boréal (de l'Angleterre orientale à la Russie), le Callovien inférieur est généralement formé de dépôts plus puissants que dans la région qui nous occupe, et que, pour ces dépôts, la division de la série en deux zones distinctes est évidente, aussi bien au point de vue paléontologique qu'au point de vue lithologique, les formes de Céphalopodes communes aux deux zones étant relativement rares.

*
* *

Passant maintenant en revue les opinions des différents

[1] CHOFFAT P., 1878, *Esquisse*, etc., p. 12, 17.

Digitized by Google

auteurs qui nous ont précédés dans l'étude stratigraphique de l'oolithe ferrugineuse savoisienne, nous dirons tout d'abord que d'ORBIGNY (1846), le premier, la rapporta avec justesse au Callovien inférieur. PILLET (1854) et FAVRE (1867) la rapportèrent au Callovien en général, sans plus ample détail. DE MORTILLET, au contraire (1858), à la suite de déterminations erronées de fossiles, crut qu'elle devait être rattachée en partie au Bathonien (en regardant comme bathoniens : *Amm. macrocephalus* Schloth., *A. hecticus* Hartm., *A. bullatus* d'Orb. [= *globuliforme* Gemm.], *A. Herveyi* Sow.), en partie au Callovien, et le sommet à l'Oxfordien, en citant à l'appui le *Belemnites hastatus* Blainv. (espèce qui, comme l'on sait, débute dans le Bathonien inférieur et s'élève jusqu'à l'Oxfordien), et l'*Amm. tatricus* Pusch. [= *Phylloc. disputabile* Zitt.].

M. CHOFFAT (1878) dit [1] que la *Macroceph.*-zone est représentée à Lucey par des marnes grises et des marno-calcaires gris à *Rhynchonella varians*, tandis qu'il ne rapporte l'oolithe ferrugineuse, placée au-dessus, qu'à l'*Anceps*-zone. Sur quoi nous ferons observer que nous possédons des exemplaires caractéristiques de la *Macrocephalus*-zone qui proviennent précisément de l'oolithe ferrugineuse de Lucey. Nous croyons donc que le calcaire à *Rhynchonella varians* doit être attribué à la partie la plus élevée du Bathonien (*varians*-schichten des Allemands).

M. CHOFFAT dit aussi [2] qu'au Mont-du-Chat la *Macroceph.*-zone, très pauvre en fossiles, est représentée par du calcaire compacte, dur, et que, dans cette localité, l'oolithe ferrugineuse ne doit non plus être rapportée qu'à l'*Anceps*-zone. C'est précisément le contraire de l'opinion

[1] CHOFFAT, 1878, p. 16.
[2] CHOFFAT, 1878, p. 16, 17.

Digitized by Google

que M. Révil, en 1889, exprimait ainsi [1] : « Nous n'aurions « au col du Mont-du-Chat que le niveau à *Amm. macro-* « *cephalus.* »

De notre côté, ayant trouvé, parmi les fossiles du Mont-du-Chat, diverses formes caractéristiques de l'une et l'autre zones, nous insistons pour affirmer qu'au Mont-du-Chat, aussi, le Chanasien est complètement représenté par l'oolithe ferrugineuse.

[1] Révil, 1889, p. 20.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE

BAYLE. — *Fossiles principaux des terrains* in *Explicat. de la carte géol. de France,* t. IV, atlas. Paris, 1878.

BONARELLI G. — *Hecticoceras n. gen. Ammonidarum.* Boll. d. l. Soc. Malacolog. ital., t. XVIII. Pisa, 1893.

BORNE G. v. d. — *Der Jura am Ostufer des Urmiasees.* Inaugural-dissertation, etc. Halle a. S., 1891.

BOURGUET. — *Traité d. pétrif.* 1742.

* BRUGUIÈRE. — *Encycl. méthod.* 1789.

BUKOWSKI G. — *Üb. d. Jurabild. v. Czenstochau in Polen.* Beitr. zur Palæont. Oesterreich-Ungarns, t. V. Wien, 1887.

CHOFFAT P. — *Esquisse du Callov. et de l'Oxford. dans le Jura occid. et le Jura mérid.,* etc. Mém. de la Soc. d'Emulat. du Doubs, 5me sér., t. III. 1878.

» — *Description de la Faune jurass. du Portugal.* Class. des Céphalop., 1re série : *Ammonites de la contrée de Torres-Vedras.* Ouvr. publié par la direction des trav. géol. du Portugal. Lisbonne, 1893.

COSSMANN. — *Contribution à l'ét. de la Faune bathon. en France. Gastropodes.* Mém. de la Société géolog. de France, 3me série, t. III. 1885.

COTTEAU G. — Paléont. franç. Terr. jurass. : t. IX, *Échinides irréguliers,* 1867-74, — t. X, *Échinides réguliers,* 1875-85.

DAVIDSON Th. — *A Monograph of British oolithic and liasic Brachiopoda.* Palaeontogr. Soc. of London. 1851.

Digitized by Google

DESLONGCHAMPS E. E. — *Mémoire sur les Brachiop. du Kellowzy-Rock ou zone ferrug. du terr. callov. dans le nord-ouest de la France.* Mém. de la Soc. Linnéenne de Normandie, t. X. Caen, 1859.

» — *Études crit. sur des Brachiop. nouv. ou peu connus.* Caen, 1862-86.

» — Paléont. franç. Terr. jurass. : t. VI, *Brachiopodes.* 1864-85.

FAVRE E. — *Descript. des foss. du terr. jurass. de la mont. des Voirons (Savoie).* Mém. de la Soc. paléont. suisse, t. II. Genève, 1875.

» — *Descript. des foss. du terr. oxford. des Alpes fribourg.* Mém. de la Soc. paléont. suisse, t. III. Genève, 1876.

» — *Descript. des foss. du terr. tithon. des Alpes fribourg.* Mém. de la Soc. paléont. suisse, t. VI. Genève, 1880.

FISCHER V. WALDHEIM. — *Bull. de la Soc. des Natur. à Moscou,* 1843.

GEMMELLARO G. G. — *Studj paleont. sulla Fauna del Calc. a Terebr. janitor del nord d. Sicilia,* Parte I con 12 Tavole. Palermo, 1868. (Dans cet ouvrage ont été, par erreur, citées plusieurs formes du Callovien de la « Rocca chi parra » parmi de nombreux fossiles plus récents.)

» — *Sopra alc. Faune giuresi e lias. della Sicilia* (Rocca chi parra, etc.). Palermo, 1872-82.

GILLIÉRON V. — *Alpes de Fribourg en général et Montsalvens en part.* Matériaux pour la carte géol. de la Suisse, XII^e livrais. Berne, 1873.

GOLDFUSS A. — *Petrefacta Germaniæ,* 1834-44.

GOTTSCHE C. — *Üb. jurass. Verstein. aus d. Argentin.*

Digitized by Google

Cordill. in Stelzner : *Beitr. zur Geol. und Palæont. d. Argent. Repub.* Palæontograph., Suppl. III, II Lief., 2 Heft. Cassel, 1878.

GROSSOUVRE (A. DE). — *Étude sur l'Étage bathon.* Bull. Soc. géol. de Fr., 3e série, t. XVI. Paris, 1888.

» — *Sur le Callov. de l'ouest de la Fr. et sur sa Faune.* Bull. Soc. géol. de France, 3e série, t. XIX. Paris, 1891.

GÜMBEL (W. VON). — *Grundzüge der Geologie.* Separat-Ausgabe des erst. Th. d. Geol. v. Bayern, Lief. IV. Kassel, 1887.

HAAN V. — *Monographiæ Ammonit. et Goniatiteorum.* Lugduni Batav., 1825.

HAUG E. — *Note sur le périst. du* Phylloc. mediterraneum *Neum.* Bull. de la Soc. géol. de Fr., 3e série, t. XVIII. Paris, 1890.

» — *Les Chaînes subalp. entre Gap et Digne. Contribut. à l'hist. géol. des Alpes franç.* Bull. des Serv. de la Carte géol. de la Fr., etc., t. III, nº 21. Paris, 1891.

HÉBERT ET DESLONGCHAMPS. — *Mém. sur les fossiles de Montreuil-Bellay (Maine-et-Loire).* Bull. de la Soc. Linn. de Normandie, t. V. Caen, 1860.

(HOMMAIRE DE HELL X. — *Les Steppes de la mer Caspienne, le Caucase, la Crimée et la Russie mérid.* Voyage pittoresque, histor. et scientif., avec atlas. Bertrand, édit. Paris, 1843-45.) t. III, *Paléontologie* (1844), par A. D'ORBIGNY.

* HUPPÉ. — *Hist. fis. y polit. de Chile,* por GAY, t. VIII, Zoologia. Paris y Santiago, 1854.

HYATT ALPHEUS. — *The fossil Cephalop. of t. Mus. of Comparat. Zoolog.* Bull. of t. Mus. of Comp. Zool., t. Ier, nº 5. 1866.

Digitized by Google

* KEYSERLING U. KRUSENSTERN. — *Wissenschaftl. Beobacht. auf ein. Reise in d. Petschoral.* St-Pétersb., 1846.

KILIAN W. — *Mission d'Andalousie.* Mém. présentés par divers savants à l'Acad. des sc. de l'Inst. de France, t. XXX. Paris, 1889.

KUDERNATSCH J. — *Die Ammonit. v. Swinitza.* Abhand. d. K. K. g. Reichs. I Bd. Wien, 1852.

LAHUSEN. — *D. Fauna d. Jurass. Bildung. d. rjasansch. Gouvernem.* Mém. du Com. géol. (russe), t. Ier, nº 1. St-Pétersb., 1883.

LAUBE G. C. — *D. Bivalv. d. Braun. Jura v. Balin.* Denksch. d. K. Akad. d. Wiss., T. XXVII. Wien, 1867.

» . — *D. Gastrop. d. Braun. Jura v. Balin.* Denksch., etc., t. XXVIII. Wien, 1868.

LECKENBY J. — *Kelloway-foss. of t. Yorksh. Coast.* Quart. journ. of t. Geol. Soc., t. XV. London, 1858.

LORIOL (P. DE). — *Monogr. paléont. des couches de la zone à* Amm. tenuilobatus *de Baden.* Mém. de la Soc. paléont. suisse, t. III. Genève, 1876.

» — *Ét. sur les Mollusq. des couches corallig. inf. du Jura bernois.* Mém. de la Soc. paléont. suisse, t. XVI-XIX. Genève, 1889-92.

LYCETT J. — *Supplementary Monogr. on t. Mollusca.* etc. Paleontogr. Soc. London, 1863.

MAYER CH. — *Journ. de Conch.*, t. XIII. 1865.

MOESCH C. — *Monogr. d. Pholadomyen.* Abhand. d. Schweiz. palæont. Gesell., t. Ier. Genève, 1874.

MORRIS J. & LYCETT J. — *A Monogr. of t. Moll. from. t. Great. Ool.* Palaeontogr. Soc. London, 1850-53.

NEUMAYR M. — *Üb neue... Cephal. d. Macroceph.-Sch.* Jahrb. d. K. K. g. Reichs., nº 2. Wien, 1870.

Digitized by Google

NEUMAYR M. — *Üb d. Identitæt von* Perisph. Greppini *Opp. sp. n.* Perisph. oxyptychus *Neum.* Verhandl. d. K. K. g., p. 249. Reichs, Wien, 1870.

» — *Die Cephalop. — Fauna d. ool. v. Balin bei Krakau.* Abhandl. d. K. K. g. Reichs, Bd. V, 2 Heft. Wien, 1871.

» — Jurastudien 3e Th. *Die Phylloc. d. Dogg. u. Malm.* Jahrb. d. K. K. g. Reichs, Bd. XXI, 3 Heft. Wien, 1871.

» — *Die Ornat.-Th. v. Tschulkowo,* etc., in Benecke's Geog. Palæont. Beitr., Bd. II, 3e Heft. München, 1876.

» U. UHLIG V. — *Üb d. von Abich im Kaukas. gesamm. Jurafoss.* Denksch. d. K. Akad. d. Wiss., Bd. LIX. Wien, 1892.

NIKITIN S. — *Der Jura der Umgegend von Elatma,* 1te Lief. Nouv. mém. de la Soc. imp. des Natur. de Moscou, t. XIV, 2me livrais. Moscou, 1881.

» — *Die Jura-Ablag. zwisch. Rybinsk, Mol. und Mychkin an d. Ob. Wolga.* Mém. de l'Acad. imp. des Sc. de St-Pétersb., VIIe série, t. XXVIII, no 5. 1881.

» — Allgemeine geolog. Karte v. Russl., Bl. 56 (*Jaroslawl, Rostov,* etc.). Mém. du Comité géol. (russe), t. Ier, no 2. St-Pétersb., 1884.

» — Allg. geol. Karte v. Russl., Bl. 71 (*Kostroma,* etc.). Mém. du Comité géol. (russe), t. II, no 1. St-Pétersb., 1885.

» — *Der Jura der Umgeg. v. Elatma,* 2te Lief. Nouv. Mém. de la Soc. imp. des Nat. de Moscou, t. XV, 2me livrais. Moscou, 1885.

NOETLING. — *Der Jura am Hermon in Syrien.* Ein geogn. Monograph. (6 pl.). Stuttgart, Koch édit., 1888.

Digitized by Google

OPPEL. — *Die Juraf. Englands,* etc. 1856-58.

» — *Üb jurass. Ceph.* Palæont. Mitth. aus d. Mus. d. Kgl. bayer. Staates. München, 1862-63.

ORBIGNY (AL. D'). — (V. HOMMAIRE DE HELL). 1844.

» — *Géolog. de la Russ. d'Europe et des mont. de l'Oural,* par MURCH. VERN. et V. KEYSERL, — t. II : Paléont. — *Mollusq. jurass.* 1845.

» — *Paléont. franç.* Terr. jur. *Céphal.* Paris, 1842-1847.

» — *Prodr. str.,* t. Ier. Paris, 1850.

» — *Pal. franç.* Terr. jur. *Gastrop.* Paris, 1850-1853.

* ORYCTOGRAPHIA NORICA. — (?)

* PHILLIPS. — *Illustrat. of t. Geolog. of Yorksh.* 1829.

POMPECKJ J. F. — *Beitr. z. ein. Revision d. Ammon. d. Schwæb. Jura.* I Lief. Stuttgart, 1893.

* PRATT. — The Annals and Mag. of Nat. Hist., t. VIII. London, 1841.

QUENSTEDT A. — Petrefakt. Deutsch. Bd. I, *D. Cephalopoden.* Tübingen, 1846-49.

» — *Der Jura.* Tübing., 1858.

» — *Handb. d. Petrefactenkunde* (I Hauffl. * 1852). II Hauffl. 1867.

» — *D. Ammonit. d. Schwæb. Jura.* II Th. (Br. Jura). 1887-88.

REUSS A. E. — *D. Bryozoen, Anthoz. und Spongiarien d. Br. Jura v. Balin bei Krakau.* Denksch. d. K. Akad. d. Wiss. Bd. XXVII. Wien, 1867.

ROTHPLETZ A. — *Geolog.-Palæontologische Monogr. d. Vilser Alpen, mit besond. Berücksichtigung d. Brachiop.-Sistematik.* Palaeontographica, Bd. XXXIII. Cassel, 1886.

Digitized by Google

SCHLIPPE O. — *Die Fauna d. Bathon. im oberrhein. Tiefl.* Abhand. z. geolog. specialt. v. Elsass-Lothringen, Bd. IV, IV Heft (avec Bibliographie). 1888.

* SCHLOTHEIM. — *Min. Tasch.* 1813.

* » — *Die Petrefaktenk.* Gotha, 1820.

SIEMIRADZKI J. — *O mieczakach gtowonogich brunatnego jura w Popielanach na Źmudzi.* Z czterema tablicami (assez grossières), Pamietnik Akademii umiejetnosci w Krakowie. Wydziat matematyczno-przyroduiczy. Tom siedmnasty (XVII). Cracovie, 1890 (avec Bibliographie).

» — *Neue Beitræge zur Kenntniss der Ammonitenfauna der polnischen Eisenoolithe.* Zeitschr. deutsch. geol., vol. XLVI, 1895.

SOWERBY. — *Min. Conch. of Gr. Brit.* London, 6 Bd., 1812-1846.

* » — *Transact. of t. geol. Soc. of London*, IIe série, T. V. London, 1834 ? (ou 1840).

* STAHL. — Württemb. landwirthschaftl. Corresp., Bl. 7, T. VI. 1824.

STEINMANN GUST. — *Zur Kennt. d. Jura-und Kreideformation v. Caracoles (Bolivia).* Neu. Jahrb. f. Min. Geol. und Pal. Beil-Bd. I, p. 239. Stuttgart, 1881.

» U. DÖDERLEIN L. — *Elemente der Palæont.* Leipzig, Engelmann édit., 1889.

SZAINOCHA L. — *D. Brachiop.-fauna der Oolithe v. Balin bei Krakau.* Denk. d. K. Akad. d. Wiss., Bd. 41. Wien, 1879.

TEISSEYRE LOR. — *Ein Beitr. zur Kenntn. d. Ceph.-fauna der Ornat.-Th. im Gouvern. Rjasan (Russland).* Sitzung. d. K. Akad. d. Wiss. (Math. Nat. Cl. LXXXVIII Bd.). Wien, 1883.

Digitized by Google

TEISSEYRE LOR. — *Notiz. üb einig. selt. Ammonit. d. Balin. Oolithe.* Verhandl. d. K. K. geolog. Reichs., p. 48. Wien, 1887.

» — Proplanulites *nov. gen.* Mém. de l'Acad. de Cracovie, T. XIV-XV. Cracovie, 1888 (en polonais).

TORNQUIST A. — *Proplanuliten aus dem westeuropœischen Jura.*, Zeitschr. deutsch. geolog. Ges., t. XLVI, 1895.

TRAUTSCHOLD H. — *Rech. géol. aux environs de Moscou. Couche jurassique de Mniovniki,* 5 pl. Bull. de la Soc. imp. des Natur. de Moscou, t. XXXIV (1re partie), p. 64. 1861.

» — *Fossiles de Karachowo* et supplément. Ibi, Ibi, (2e partie), p. 267. 1861.

» — *Ergœnz. z. Fauna d. Russich. jura.* Verhandl. d. St-Petersb. Mineral. Gesellsch. 1876.

UHLIG V. — *Üb d. Fauna d. roth. Kellowayk. d. penninisch. Klippe Babierzówka im W. Galirien,* 3 pl. Jahrb. d. K. K. g. Reichs., Bd. XXXI. Wien, 1881.

WAAGEN W. — *Die Formenr. des* Amm. subradiatus in Benecke's *Geogn. Palœont. Beitr.*, II Bd., II Heft. München, 1869.

» — *Cephalopoda of t. Jurass. fauna of Kutch.* Memoirs of t. geol. Survey of India. *Palaeontologia Indica,* vol. I. Calcutta (1873), 1875.

WEITHOFER K. ANT. — *Üb. Jura und Kreide aus d. n. w. Persien.* Sitzungsb. d. K. Akad. d. Wiss. (Math. nat. cl.), Bd. XCVIII, xte Heft., p. 756. Wien, déc. 1889.

ZIETEN. — *Die Verst. Württ.* 1830.

ZITTEL K. AL. — *Palœont. Notiz. üb. Lias, — Jura-und Kreidesch. in d. bajerisch. und œsterr. Alpen.* Jahrb. d. K. K. g. Reichs., XVIII Bd. Wien, 1868.

» — *Handb. der Palœontologie.* München, 1886.

Digitized by Google

DESCRIPTION DES FOSSILES

CRINOIDEA

Gen. **Cyclocrinus**, d'Orb.

CYCLOCRINUS MACROCEPHALUS (Qst.). P. de Loriol.

1884-89. — P. DE LORIOL : *Crinoïdes*, pag. 18. Pl. CXXV, fig. 7-13 ; Pl. CXXVI, fig. 1-9.

Collection du Musée de Turin (3 exempl.).

M. DE LORIOL a déjà cité cette espèce pour le *Callovien* de Chanaz. Nos échantillons sont assez bien conservés ; le plus grand compte six articles d'inégale épaisseur (longueur totale, 31 mm. ; diam., 12,5 à 11,5 mm.). Un article présente distinctement la sculpture pustulée, et répond bien, quoique plus petit (diam., 14 mm. ; épaiss., 6,5 mm.), à la fig. 8 de la Pl. CXXV citée ci-dessus.

Localité : Chanaz.

Gen. **Millericrinus**, d'Orb.

MILLERICRINUS GRANULOSUS, Etallon.

1882-84. — P. DE LORIOL : *Crinoïdes*, pag. 360. Pl. LXIV, LXV, LXVI, fig. 13 (voir synon.).

1890-91. — P. DE LORIOL : *Descript. de la Faune jurass. du Portugal. — Embranch. des Echinodermes*, pag. 135, Pl. XXIV, fig. 9.

Collection de M. PILLET (8 exempl.).

M. DE LORIOL a déjà figuré différentes pièces de cette espèce, provenant de Chanaz, et possédées par le Musée

Digitized by Google

de Lyon. Les échantillons de la collection PILLET sont bien conservés et se rapportent à diverses parties. Il y a trois fragments de tiges pentagonales, mais dont l'une (longueur, 60 mm. ; diam., de 10 à 8 mm.), dans sa portion la plus grosse, perd peu à peu la forme pentagonale pour prendre la forme cylindrique ; l'ornementation est bien distincte, tant sur les côtés que sur les faces articulaires. Un autre fragment de tronc (long., 48 mm. ; diam., 9 à 8 mm.) est complètement cylindrique (ouvr. cit., Pl. LXIV). Deux autres présentent, réunis, une portion de tige cylindrique et un fragment de racine, et répondent, sauf pour les dimensions plus grandes dans l'un d'eux, à la fig. 10 de la Pl. LXV de l'ouvrage cité. Un fragment de tronc se présente presque globeux dans sa partie médiane et ressemble beaucoup à la fig. 4 de la même planche. Enfin un petit fragment de tige (long. tot., 22 mm. ; diam. max., 6 mm.), qui compte douze articles, est cylindrique, recourbé, et rappelle celui de la fig. 19, Pl. LXV, bien que les articles en soient proportionnellement plus déprimés.

Localité : Chanaz.

MILLERICRINUS PILLETI, P. de Loriol.

1882-84. — P. DE LORIOL : *Crinoïdes,* pag. 354 et 610. Pl. LXIII, fig. 5-6.

Collections du Musée de Turin (3 exempl.) et de M. PILLET (3 exempl.).

Les échantillons de la collection de M. PILLET sont les mêmes qui ont été décrits et figurés par M. DE LORIOL. Ceux du Musée de Turin sont plus grands, mais moins bien conservés.

Localité : Chanaz.

Digitized by Google

ECHINOIDEA

Gen. **Holectypus,** Des.

Holectypus depressus (Leske), Desor.

1867-74. — G. Cotteau : *Echinides irréguliers*, pag. 413, Pl. ciii, fig. 11-13 ; Pl. cv, fig. 8-10 (voir synonymie).
1890-91. — P. de Loriol : *Echinod. de Portugal*, pag. 110. Pl. xix, fig. 3.

Collections du Musée de Turin (5 exempl.) et de M. Pillet (4 exempl.).

Tous ces échantillons sont de petite dimension ; le plus grand mesure en effet, suivant les diamètres, 22 à 21 mm. La plupart sont à l'état de moules intérieurs et alors ressemblent parfaitement à la fig. 12 de la Pl. ciii de Cotteau. Les autres forment bien le pendant de la figure mentionnée de Loriol, et par suite sont parfaitement typiques.

Cette espèce a déjà été citée parmi les fossiles de Chanaz par Favre[1], sous le nom de *H. Ormoisianus* Cott.

Localités : Chanaz (Favre), Lucey (Choff.), Mont-du-Chat (Révil).

Holectypus punctulatus, Desor.

1867-74. — G. Cotteau : *Echin. irrég.*, pag. 426, Pl. cvii, fig. 1-9.
1878. — P. Choffat : *Esquis. du Callov. et de l'Oxford.*, pag. 26.

Il ne nous a été communiqué aucun exemplaire de cette espèce parmi les fossiles du Mont-du-Chat.

Localité : Mont-du-Chat (Choffat).

[1] Favre, *ouvrag. cit.*, 1867, pag. 469.

Digitized by Google

Gen. **Collyrites**, Desm.

Collyrites pseudo-ringens, Cotteau.

1867-74. — G. Cotteau : *Echin. irrég. jurass.*, pag. 67, Pl. xiv.

Collections du Musée de Turin (4 exempl.) et de M. Pillet (2 exempl.).

M. Cotteau a créé cette espèce sur des échantillons de Chanaz, qui se conservent dans les collections de l'École des Mines et dans celles de Kœchlin-Schlumberger, Dumortier et Cotteau. Les échantillons que nous avons examiné sont tous moins bien conservés que ceux qu'a figurés M. Cotteau et ne nous permettent pas d'ajouter quelque détail à la description déjà donnée par cet auteur.

Collyrites elliptica, Des Moul.

1867-74. — G. Cotteau : *Ech. irrég. jur.*, pag. 58, Pl. x-xi-xii (voir syn.).

1890-91. — P. de Loriol : *Echin. jurass. de Portugal*, pag. 124, Pl. xxiii, fig. 6.

Collections du Musée de Turin (2 exempl.) et de M. Pillet (2 exempl.).

Deux des échantillons examinés par nous correspondent, par les formes du contour, à l'exemplaire distingué par Cotteau comme var. *sub-pentagonale* et représentée dans les fig. 7 et 8 de la Pl. xi. Ils en diffèrent toutefois par leur moindre développement et par leur épaisseur proportionnellement moindre (collection Pillet). Les deux autres exemplaires, à leur tour, sont semblables de forme et de dimensions à l'exemplaire signalé aussi comme variété par

Digitized by Google

le même auteur et figuré aux fig. 1 et 2 de la Pl. XII [1].

Localités : Chanaz (DE MORTILL., FAVRE) ; Mont-du-Chat (CHOFFAT).

Gen. **Rhabdocidaris,** Desor.

RHABDOCIDARIS CRASSISSIMA, Cotteau.

1880-85. — G. COTTEAU : *Echin. rég. jurass.*, pag. 813.

M. COTTEAU décrit et figure un radiole appartenant à cette espèce trouvé par M. PILLET dans le Callovien de Chanaz. Cet échantillon ne nous a pas été communiqué.

Gen. **Pseudodiadema,** Desor.

PSEUDODIADEMA LENTICULATUM, Cotteau.

1867. — FAVRE : *Recherch. géol. — Savoie,* etc., pag. 469.

FAVRE, dans sa liste des fossiles de Chanaz, cite cette espèce, que COTTEAU [2] a rencontrée dans le *Sequanien,* l'*Oxfordien* et le *Callovien* supérieur.

[1] DE MORTILLET (*ouvr. cit.*, 1858, pag. 120), dans la liste des fossiles de Chanaz, cite aussi le *Disaster ovalis* Des M. (*Collyrites bicordata* Des M.) qui est une espèce de l'*Oxfordien supérieur.* FAVRE (*ouvr. cit.*, 1867, pag. 469) cite de même dans sa liste des fossiles du même gisement le *Collyr. analis* Des M., qui est une espèce du *Bathonien.* Comme il s'agit d'espèces qui n'ont pas encore été jusqu'à présent rencontrées par d'autres auteurs dans le *Callovien,* nous ne les inscrivons pas ici, dans le doute que les déterminations soient erronées, ou dans la probabilité que les échantillons proviennent, l'un, des couches *bathoniennes,* l'autre, des couches *oxfordiennes* qui affleurent également à Chanaz. Nous pouvons faire la même observation à propos du *Collyrites ovalis* (Leske), espèce que COTTEAU (*Echin. irrég. jurass.*, pag. 52) assigne au *Bathonien* et que M. CHOFFAT (*Esq. du Callov. et de l'Oxford.*, 1878, pag. 26) cite parmi les fossiles de Chanaz.

[2] COTTEAU, *Echin. régul.*, X, 2. — 1880-85, pag. 358.

Digitized by Google

VERMES

Gen. **Serpula**, Linné.

SERPULA PLICATILIS, Münster.

1826. — GOLDFUSS : *Petrefacta Germaniæ*, pag. 229, Tab. LXVIII, fig. 2.

Collection du Musée de Turin (1 exempl.).

L'exemplaire est implanté sur un individu de *Macrocephalites macrocephalus*. Il correspond parfaitement au type.

Localité : Chanaz.

BRYOZOA

Gen. **Berenicea**, Lamouroux.

BERENICEA REUSSI, n. f.

1867. — *B. striata* J. Haime (?). — REUSS : *Die Bryozoen*, etc , *v. Balin*, pag. 7, Tab. I, fig. 5.

Collection du Musée de Turin (1 exempl.).

Sur l'échantillon de *Perisphinctes alligatus* (Leck.), que nous décrirons plus loin, se trouve une petite colonie flabelliforme, incrustante de *Berenicea*. Elle répond parfaitement à la forme du Jura de Balin, que REUSS a rapportée, par comparaison, à *Berenicea striata* de Haime [1], espèce du Lias moyen de Valière. La ressemblance entre ces deux *Berenicea* est en effet assez grande ; toutefois celle du Jura présente des cellules de forme plus irrégulière et plus distinctement pupoïde. Cette différence, ainsi que la diver-

[1] J. HAIME, *Description des Bryozoaires fossiles de la formation jurassique*. Mém. de la Soc. géol. de France, 2e sér., V. — 1854, pag. 179, Pl. VII, fig. 8.

Digitized by Google

sité d'âge des deux *Berenicea* nous engagent à les séparer. Pour ce motif, nous assignons à la forme jurassique décrite par REUSS le nom de *B. Reussi*.

Localité : Chanaz.

BRACHIOPODA

Gen. **Rhynchonella,** Fischer.

RHYNCHONELLA VARIANS (Schlot.).

1881. — HAAS : *Monogr. d. Rhynch. d. Jura-form. v. Elsass-Lothringen*, pag. 69, Tab. VI, fig. 14 (voir syn.).

1883. — LAHUSEN : *D. Fauna jurass., rjas. Gouv.*, pag. 18, Tab. I, fig. 4.

1892. — NEUMAYR u. UHLIG : *Kauk. Jurafoss.*, pag. 6.

Collection de M. PILLET (5 exempl.).

Exemplaires petits et bien conservés, qui appartiennent à la forme distinguée par HAAS comme var. *oolithica*. Les côtes, visibles à partir des crochets, sont bien développées ; leur nombre varie de deux à trois dans le sinus de la valve brachiale, et respectivement de trois à quatre sur le lobe de la valve perforée. Le crochet est haut, recourbé, crochu ; l'ouverture, grande et oblongue. La fig. 14, précitée de HAAS, représente d'une manière parfaite nos exemplaires à deux côtes dans le sinus.

Ces exemplaires proviennent de Chanaz. La même espèce est citée par M. CHOFFAT pour Lucey, où elle se trouve dans des couches sous-jacentes à l'oolithe ferrugineuse et que nous croyons appartenir au Bathonien sup.

Localités : Chanaz, Lucey (CHOFF.), Mont-du-Chat (CHOFF.).

Digitized by Google

RHYNCHONELLA STEINBEISII, Quenst.

1858. — QUENSTEDT : *Der Jura,* pag. 496, Tab. LXVI, fig. 28-29.

1878. — CHOFFAT : *Esquisse du Callovien,* etc., pag. 18.

1886. — ROTHPLETZ : *Monogr. d. Vilser Alpen,* pag. 89.

GÜMBEL : *Grundzüge der Geologie,* pag. 758, fig. 11.

Cette espèce a été citée par CHOFFAT pour la localité de Lucey.

Elle a été recueillie dans la partie inférieure de la série et, plus précisément, dans ce calcaire dur, sans oolithe ferrugineuse, que CHOFFAT rapportait à la *Macrocephalus*-zone, mais qui doit être plutôt regardée comme synchronique des *varians*-Schichten des Allemands (Bathon. sup.).

RHYNCHONELLA FERRYI, Desl.

1859. — E. E. DESLONGCHAMPS : *Mém. sur le Brach. du Kellow.,* pag. 49.

1879. — SZAINOCHA : *Brachiop. d. Ool. v. Balin,* pag. 227, Tab. VI, fig. 18-21 (voir syn.).

Collection du Musée de Turin (1 exempl.).

L'exemplaire unique est incomplet ; toutefois à la forme et à l'ornementation si distinctes et si caractéristiques, il est reconnaissable pour appartenir à cette espèce.

Localité : Chanaz.

RHYNCHONELLA SPATHICA, Lam.

1859. — E. E. DESLONGCHAMPS : *Mém. sur le Brach. du Kellow.,* pag. 55, Pl. VI, fig. 19-27.

1892. — NEUMAYR U. UHLIG : *Kauk. Jurafoss.,* pag. 5, Tab. VI, fig. 9-11.

La présence de cette espèce au Mont-du-Chat a été constatée par M. RÉVIL [1].

[1] J. RÉVIL : *Jur. du Mont-du-Chat,* 1889, pag. 19.

Digitized by Google

RHYNCHONELLA *(Acantothyris)* SPINOSA, Schl. sp.

1881. — H. HAAS : *Monogr. d. Jur. Elsass.-Lothr.*, pag. 66, Tab. VI, fig. 9 (voir syn.).

Collection du Musée de Turin (1 exempl.).

Cet exemplaire diffère manifestement de ceux que nous rapportons en toute assurance à *Rh. myriacantha*. Il est plus grand (larg., 22 mm. ; hauteur, 20 mm. ; épaiss., 13 mm.), et nous ne pouvons en aucune façon le distinguer de *Rh. spinosa*, espèce du même groupe de *Rh. myriacantha*, mais qui jusqu'ici n'a pas été rencontrée, que nous sachions, dans des couches plus récentes que le *Bathonien*. Il répond parfaitement à la fig. 9 ci-dessus mentionnée de HAAS, qui représente un exemplaire des *Variansschichten*.

Localité : Chanaz.

RHYNCHONELLA *(Acantothyris)* MYRIACANTHA, E. Desl.

1861. — A. OPPEL : *Üb. d. weissen und roth. Kalke v. Vils*, pag. 35.

1862-1886. — E. E. DESLONGCHAMPS : *Et. crit. s. d. Brach.*, pag. 335.

1886. — ROTHPLETZ : *Monogr. d. Vilser Alpen*, pag. 154, Tab. XII, fig. 24-27.

Collections du Musée de Turin (4 exempl.) et de M. PILLET (2 exempl.).

Les quatre échantillons du Musée de Turin sont très bien conservés et concordent exactement avec les figures précitées de ROTHPLETZ, en ce qui concerne la forme, l'ornementation et même les dimensions.

Localité : Chanaz.

Digitized by Google

RHYNCHONELLA, f. ind. (Cfr. *Rh. Fischeri* Rouill. sp.).

Pl. I, fig. 1.

Collection de M. PILLET (1 exempl.).

Coquille subdiscoïdale, comprimée, plus large que haute, à développement irrégulier, présentant la moitié droite très réduite comparativement à la gauche, qui est plus étalée. Du crochet de chaque valve rayonnent dix côtes larges et obtuses ; les deux côtes médianes de la valve brachiale forment un lobe presque indistinct, et les deux correspondantes de la valve opposée s'étendent sur le fond d'un sinus bien distinct ; les côtes de chaque valve, latérales à la précédente paire, se bifurquent à moitié environ de leur cours. Les côtes de la moitié gauche se poursuivent régulièrement jusqu'au bord antérieur, tandis que celle de la moitié droite s'arrêtent à une certaine distance du même bord. La rencontre des valves se fait à angle aigu ; la ligne de commissure suit un tracé très irrégulier par suite du développement irrégulier des côtes. Le crochet de la valve perforée est très haut, fort et droit ; l'ouverture est subovale, le deltidium indistinct. Sur la surface des valves on remarque quelques plis d'accroissement plus saillants que les autres.

Largeur, 19 mm. ; hauteur, 17 mm. ; épaisseur, 9 mm.

L'exemplaire unique de Chanaz, que nous avons décrit, offre beaucoup de caractères d'affinité avec la *Rh. Fischeri* (Rouill.)[1] ; mais le doute que peut laisser la détermination de cette forme ne pourra être dissipé que lorsqu'on aura d'autres exemplaires à développement régulier.

Localité : Chanaz.

[1] E. E. DESLONGCHAMPS, *Mém. s. l. Brach. d. Kell.*, 1859, pag. 52, Pl. VI, fig. 8-18.

Digitized by Google

Gen. **Waldheimia** (King.), Dav.

WALDHEIMIA *(Zeilleria)* UMBONELLA (Lam.), Desl.

1859. — E. E. DESLONGCHAMPS : *Mém. sur les Brach. du Kellow.*, pag. 35, Pl. IV, fig. 8-23 (voir syn.).

1862-1886. — E. E. DESLONGCHAMPS : *Et. crit. s. d. Brach.*, pag. 263-271.

Collection du Grand Séminaire (2 exempl.).

Nous assimilons le plus grand de ces deux exemplaires à la fig. 10 de DESLONGCHAMPS, de laquelle il ne diffère que par la largeur un peu plus grande des deux valves et par la courbure un peu plus prononcée du crochet de la valve perforée. L'autre échantillon, plus petit, appartient à une forme intermédiaire entre celle de la même fig. 8 et celle que représente la fig. 19. Ce sont donc deux exemplaires très bien caractérisés.

Localité : Chanaz.

WALDHEIMIA *(Aulacothyris)* PALA (Buch.).

1859. — E. E. DESLONGCHAMPS : *Mém. sur les Brach. du Kellow.*, pag. 30, Pl. III, fig. 13-23.

1879. — SZAINOCHA : *Brach. v. Balin.*, pag. 217, Tab. V, fig. 9 (voir syn.).

1886. — ROTHPLETZ : *Monogr. d. Vilser Alpen*, pag. 39 et 127.

1892. — NEUMAYR u. UHLIG : *Kauk. Jurafoss.*, pag. 16.

Collection de M. PILLET (1 exempl.).

L'exemplaire unique qui nous a été communiqué est de forme tout à fait caractéristique, identique, bien que plus petit, à la fig. 13 de DESLONGCHAMPS.

Cette espèce a déjà été indiquée par MM. CHOFFAT [1] et RÉVIL [2] pour le *Callovien* du Mont-du-Chat.

Localité : Chanaz.

[1] P. CHOFFAT : *Esq. du Callov. et de l'Oxford.*, 1878, pag. 26.
[2] J. RÉVIL : *Et. sur le Jurass. du Mont-du-Chat*, 1889, pag. 19.

Digitized by Google

Gen. **Terebratula** (Lwyd), Klein.

Terebratula dorsoplicata, Suess.

1859. — E. E. Deslongchamps : *Mém. sur les Brach. du Kellow.*, pag. 19, Pl. I, fig. 5-15 ; pag. 24, Pl. II, fig. 1-2.

1879. — Szainocha : *Brach. v. Balin*, pag. 202, Tab. I, fig. 4-9 (voir syn.).

1892. — Neumayr u. Uhlig : *Kauk. Jurafoss.*, pag. 11.

Collections du Musée de Turin (12 exempl.) et de M. Pillet (3 exempl.).

Cette espèce est, parmi les Brachiopodes, la plus riche en échantillons, et ceux-ci répondent mieux aux formes figurées comme typiques par Deslongchamps qu'à celles du Jura de Balin. Les formes de Deslongchamps, qui se trouvent à Chanaz, sont celles que représentent les figures 8, 10, 14 de la Pl. I. Un autre échantillon se rapproche beaucoup de la fig. 15, forme de passage entre le type et les var. *excavata* et *Perrieri*. Finalement, deux autres sont à rapporter à la var. *Perrieri* Desl.

Localités : Chanaz, Lucey, Mont-du-Chat.

Terebratula subcanaliculata, Opp.

1859. — E. E. Deslongchamps : *Mém. sur les Brach. du Kellow.*, pag. 17, Pl. II, fig. 6.

1892. — Neumayr u. Uhlig : *Kauk. Jurafoss.*, pag. 11, Tab. VI, fig. 12-14.

Collections du Musée de Turin (5 exempl.) et de M. Pillet (1 exempl.).

Les exemplaires de Chanaz, par leur apparence un peu trapue, répondent plutôt à la forme de Montreuil-Bellay, distinguée par Deslongchamps comme var. *longiplicata*,

Digitized by Google

qu'aux figures de l'ouvrage de NEUMAYR et UHLIG. Ils sont de grosseur moyenne et le plus grand mesure 25 mm. en hauteur, 22 en largeur et 15 en épaisseur. Les petites côtes rayonnantes longitudinales, qu'on observe souvent sur les exemplaires de cette espèce, manquent sur les nôtres, qui ont le test bien conservé et pointillé d'une manière distincte ; un exemplaire seulement les présente là où le test a été dégarni de sa couche la plus superficielle.

Localités.— Cette forme a été déjà signalée par D'ORBIGNY (1850, *Prodr.*), au Mont-du-Chat, sous le nom de *Terebratula bicanaliculata* Schloth., et plus tard par M. DE MORTILLET (1858), à Chanaz, sous le même nom.

TEREBRATULA SPHÆROIDALIS, SOW.

Pl. I, fig. 2-3.

1851. — DAVIDSON : *Monogr. of Brit. ool. Brach.*, pag. 56, Pl. XI, fig. 9-19.

1879. — SZAINOCHA : *Brach. v. Balin*, pag. 201, Tab. I, fig. 1-3.

1883 (?). — E. E. DESLONGCHAMPS : *Pal. franç., Brach. Jurass.*, pag. 276, Pl. VI, fig. 9 ; Pl. LXXIX, LXXX, LXXXI, LXXXII, fig. 1-2 (voir syn.).

1862-86. — E. E. DESLONGCHAMPS : *Et. crit. s. d. Brach.*, pag. 263.

1892. — *T. sphæroidalis*, mut. *Balinensis*, NEUMAYR u. UHLIG : *Kauk. Jurafoss.*, pag. 12.

Collections du Musée de Turin (1 exempl.) et de M. PILLET (1 exempl.).

Un des deux exemplaires peut se rapporter à la fig. 15 de DAVIDSON, qui représente un individu à développement irrégulier ; l'autre (collection PILLET), aux figures 13 de DAVIDSON et 7 (Pl. LXXXI) de DESLONGCHAMPS, qui repré-

Digitized by Google

sentent une variété avec divers plis frontaux. Observons pourtant que, dans l'un et l'autre cas, l'épaisseur est moindre dans les échantillons de Chanaz ; pour tous les autres caractères la concordance est parfaite.

Nous devons noter que jusqu'ici la *T. sphæroidalis* n'a pas été rencontrée dans des zones supérieures à celles de la base du *Bathonien*. Toutefois, nous ne connaissons aucune espèce qui, dans le *Callovien,* représente ou remplace *T. sphæroidalis* Sow., et les deux seuls échantillons ci-dessus, si différents l'un de l'autre, ne nous fournissent pas des données suffisantes pour établir si, et dans quelle mesure, la forme callovienne de Chanaz diffère du type oolithique, dont elle est probablement un dérivé évolutif. C'est pourquoi nous ne croyons pas pouvoir lui attribuer un nom spécifique particulier, ni la distinguer non plus comme mutation.

Localité : Chanaz.

TEREBRATULA *(Dicthyothyris)* TRIGERI, Desl.

1859. — E. E. DESLONGCHAMPS : *Mém. sur les Brach. du Kellow.*, pag. 25, Pl. II, fig. 7-14 (voir syn.).

1862-1886. — E. E. DESLONGCHAMPS : *Et. crit. s. d. Brachiop.*, pag. 142, Pl. XX, fig. 2.

Collection de M. PILLET (3 exempl.).

Le plus grand des échantillons diffère de la fig. 7, précitée, uniquement en ce qu'il présente la valve brachiale encore moins convexe ; un autre reproduit en plus petit la forme représentée par la fig. 10 ; le troisième enfin a une forme intermédiaire entre les deux précédentes, qui peuvent être considérées comme les termes extrêmes de la série de formes diverses figurées par DESLONGCHAMPS. Il est difficile de rencontrer, entre des échantillons d'un même

Digitized by Google

Brachiopode provenant de gisements différents, une ressemblance aussi grande que celle que l'on peut constater entre ces exemplaires de Chanaz et ceux qu'a figurés DESLONGCHAMPS.

Localité : Chanaz.

PELECYPODA

Gen. **Anomia** (Linn.), O. F. Müll.

ANOMIA CALLOVIENSIS, n. f.
Pl. I, fig. 4.

Collection du Grand Séminaire (1 exempl.).

Coquille inéquivalve, presque cunéiforme, plus large que haute, ayant le côté antérieur tronqué et le côté postérieur sinueux et prolongé en queue. Valve gauche très convexe, gibbeuse, avec le crochet proéminent, tronqué par une large et profonde empreinte d'attache ; bord cardinal très oblique aux deux côtés du crochet. Valve droite peu convexe, imparfaitement conservée. Test assez épais, à surface foliacée, irrégulière. Caractères internes inconnus.

Les dimensions de l'exemplaire unique sont : largeur, 35 mm. ; hauteur, 27 mm. ; épaisseur, (22 mm. ?)

Cette forme a quelque affinité avec *Anomia foliacea* Etallon [1], du *Rauracien,* dont elle diffère spécialement par une plus grande dissymétrie.

Localité : Chanaz.

Gen. **Terquemia,** Tate.

TERQUEMIA HIRTA, n. f.
Pl. I, fig. 5.

Collection du Musée de Turin (1 exempl.).

Valve peu convexe, plus large que haute, subcirculaire,

[1] P. DE LORIOL : *Et. sur les Mollusques d. couch. corall. inf. du Jura bernois,* 1889-92, pag. 340, Pl. XXXVI, fig. 3.

Digitized by Google

aplatie près du crochet, convexe antérieurement, ornée de douze côtes environ, qui se bifurquent régulièrement à peu de distance du crochet. Surface du test ornée de plis concentriques d'accroissement, lamellaires, çà et là écailleux.

Dimensions : largeur, 47 mm. ; hauteur, 40 mm.

L'unique exemplaire de valve adhérente ne permet pas de compléter la description en ce qui concerne les caractères de la surface interne, tout incrustée.

Cette forme a de l'affinité avec *T. ostréiformis* d'Orb. sp. [1] du *Rauracien* ou *Séquanien inférieur ;* elle en diffère par une plus grande largeur et une plus grande régularité des côtes, dont l'ornementation en lamelles écailleuses est plus uniforme qu'on ne l'observe dans l'espèce de D'ORBIGNY.

Localité : Chanaz.

Gen. **Lima,** Brug.

LIMA COMPLANATA, Laube.

1867. — LAUBE : *Die Bivalv. d. br. Jura v. Balin,* pag. 24, Tab. I, fig. 11.

Collection de M. RÉVIL (1 exempl.).

L'échantillon est en grande partie décortiqué ; il est plus petit (largeur, 32 mm. ; haut., 35 mm. ; épaiss., 16 mm.) que celui qui est figuré par LAUBE, mais il lui correspond exactement par la forme et par l'ornementation, ainsi qu'on peut le constater dans les portions conservées du test.

LAUBE a indiqué cette espèce dans le Jura de Balin sans indication d'horizon.

Localité : Mont-du-Chat.

[1] P. DE LORIOL : *Et. sur les Moll. des couch. inf. du Jura bernois,* pag. 335, Pl. XXXV, fig. 4-5.

Digitized by Google

LIMA STRIGILLATA, Laube.

1867. — LAUBE : *Die Bivalv. v. Balin,* pag. 23, Tab. I, fig. 9.

Collection du Grand Séminaire (1 exempl.).

L'unique exemplaire de valve gauche est incomplet, mais il possède une bonne partie du test bien conservée et montre, en partie à découvert, la charnière. La correspondance avec l'espèce de LAUBE ressort à l'évidence des caractères que l'on peut constater ; les dimensions seules diffèrent et sont plus grandes dans la valve de Chanaz. On ne connaît pas non plus l'horizon précis que cette espèce occupe dans la série de Balin.

Localité : Chanaz.

LIMA CARDIIFORMIS (SOW.).

1818. — *Plagiostoma,* SOWERBY : *Min. Conch.,* II, pag. 26, Tab. CXIII, fig. 3.

1853. — *Lima,* MORRIS and LYCETT : *Monog. of the Moll. Great Oolith.,* II Part., pag. 27, Tab. III, fig. 2.

1867. — *Lima,* LAUBE : *Die Biv. v. Balin,* pag. 22.

Collection de M. PILLET (1 exempl.).

Nous n'avons non plus de cette espèce qu'une valve gauche, trop incomplète pour qu'on en puisse relever les dimensions. Toutefois l'ornementation du test est parfaitement conservée et nous considérons comme bien fondée la détermination de cette valve, dont la grandeur est comprise entre celles des échantillons figurés par SOWERBY et par MORRIS et LYCETT.

Localité : Chanaz.

LIMA PHILLIPSII, d'Orb. (?)

1845. — D'ORBIGNY : *Géologie de la Russie d'Europe,* etc., II, *Syst. jurass.,* pag. 478, Pl. XXXXII, fig. 8.

Digitized by Google

1883. — LAHUSEN : *Fauna jurass. rjasansch. Gouvern.*, pag. 22.

Collection de M. PILLET (2 exempl.).

Deux valves droites, décortiquées et par suite non déterminables avec certitude. Bien que plus petites, elles répondent très bien par la forme à la figure citée de D'ORBIGNY.

La *Lima Phillipsi* d'Orb. appartient à la zone à *Cardioceras Lamberti* Sow.

Localité : Chanaz.

LIMA *(Ctenostreon)* PECTINIFORMIS, Schl. sp.

1834-1840. — *Lima substriata* Müns., GOLDFUSS : *Petref. Germ.*, II, pag. 88, Tab. CIII, fig. 1.

1867. — *Lima pectiniformis*, Schl. sp., LAUBE : *Die Biv. v. Balin*, pag. 21 (voir syn.).

1878. — C. GOETTSCHE : *Geol. u. Pal. d. Argentin. Rep.*, pag. 22.

1892. — NEUMAYR und UHLIG : *Kauk. Jurafoss.*, pag. 27.

Collections de M. PILLET (1 exempl.), du Grand Séminaire (1 valve).

L'exemplaire à deux valves réunies est petit (hauteur, 40 mm. ; largeur, (?) ; épaisseur, 12 mm.) et endommagé au côté postérieur. La valve isolée est de gauche, rompue sur les bords et grande (hauteur, plus de 110 mm.). Dans le petit exemplaire, les côtes sont au nombre de 14, et, dans la grande valve, de 15 ; elles sont de développement régulier et à écailles qui ne sont pas bien proéminentes. En somme, les deux exemplaires se rapprochent beaucoup par leurs caractères de la figure susmentionnée de GOLDFUSS.

Localité : Chanaz.

Digitized by Google

Gen. **Hinnites,** Defr.

HINNITES SUBLÆVIS, Laube.

1867. — LAUBE : *Die Biv. v. Balin,* pag. 26, Tab. I, fig. 14.

Collections du Musée de Turin (1 exempl.) et de M. PILLET (1 exempl.).

Les deux valves de gauche, en partie décortiquées, répondent parfaitement par leurs formes, sculptures et dimensions à celle qu'a figurée LAUBE, lequel mentionne cette espèce parmi les fossiles du Jura de Balin sans indiquer l'horizon où elle se trouve.

Localité : Chanaz.

Gen. **Pecten,** Klein.

PECTEN VAGANS, Sow.

1853. — MORRIS and LYCETT : *Monogr. Moll. Great Oolith.,* pag. 8, Tab. I, fig. 12 *a*.

1867. — LAUBE : *Biv. v. Balin,* pag. 18, Tab. I, fig. 10 (voir syn.).

Collection de M. PILLET (1 exempl.).

L'échantillon présente les deux valves réunies, un peu endommagées aux oreillettes et dans quelques parties de la surface ; il mesure 32 mm. en hauteur et en largeur, et 11 mm. en épaisseur. Il répond à la figure susmentionnée de MORRIS et LYCETT pour le nombre des grandes côtes ; mais, pour les autres caractères de son ornementation, il est identique à la forme dessinée par LAUBE.

Localité : Chanaz.

PECTEN FIBROSUS, Sow.

1818. — SOWERBY : *Min. Conch.,* II, Tab. CXXXVI, fig. 2.

Digitized by Google

1834-40. — GOLDFUSS : *Petref. Germ.*, II, pag. 46, Tab. LXXXX, fig. 6.

1845. — D'ORBIGNY : *Géol. Russie d'Eur.*, etc., II, *Syst. jur.*, pag. 476, Pl. XXXXII, fig. 3-4.

1867. — LAUBE : *Biv. v. Balin*, pag. 20.

1883. — LAHUSEN : *Fauna jurass. rjasansch. Gouv.*, pag. 23, Tab. II, fig. 3.

1892. — NEUMAYR u. UHLIG : *Kauk. Jurafoss.*, pag. 25.

Collection de M. PILLET (1 exempl.).

Valve incomplète, mais déterminable avec certitude ; elle trouve son pendant parfait dans la figure de GOLDFUSS.

Localité : Chanaz.

PECTEN *(Chlamys)* VIMINEUS, SOW.

1867. — LAUBE : *Die Biv. v. Balin*, pag. 21 (voir syn.).

Collection de M. PILLET (1 exempl.).

On n'a soumis à notre examen qu'une seule valve de gauche, qui mesure en hauteur 37 mm. (?) et en largeur 32 mm. (?). Elle est mal conservée, mais cependant reconnaissable pour appartenir à cette espèce.

Localité : Chanaz.

PECTEN *(Chlamys)* CHOFFATI, n. f.

Pl. I, fig. 6.

Collection de M. PILLET (1 exempl.).

Une forme, dont nous ne connaissons qu'une valve droite, appartient à une espèce apparentée à la précédente ; elle a les dimensions suivantes : hauteur, 40 mm. ; largeur, 38 mm. Elle diffère du *P. vimineus* par les caractères ci-après :

Elle est moins inéquilatérale, plus haute et plus étroite, et armée de côtes en plus grand nombre (plus de 30), plus minces et presque tout à fait lisses. Le bord cardinal est

Digitized by Google

rectiligne, autant qu'on en peut juger par les oreillettes conservées seulement en partie ; les oreillettes sont pourvues de petites côtes ; la surface du test présente un gros pli concentrique d'accroissement à peu de distance du crochet, et d'autres plis semblables à proximité du bord antérieur.

Les côtes lisses et plus nombreuses distinguent aussi cette forme du *Pecten* cfr. *vimineus* Sow. in LAHUSEN [1].

Localité : Chanaz.

PECTEN *(Entolium)* DEMISSUS, Bean.

1845. — D'ORBIGNY : *Géol. Russ. d'Eur.*, etc., II, *Syst. Jur.*, pag. 475, Pl. XXXXI, fig. 16-19.

1861. — TRAUTSCHOLD : *Foss. de Kharachovo et Suppl.*, pag. 268, Pl. VII, fig. 2-4.

1867. — LAUBE : *Biv. v. Balin*, pag. 18 (voir syn.).

1883. — LAHUSEN : *Fauna jurass. rjasansch. Gouv.*, pag. 24, Tab. II, fig. 4.

Collection de M. PILLET (1 exempl.).

Exemplaire de valve droite, implanté sur la roche, très bien conservé et parfaitement caractérisé : hauteur, 54 mm., largeur, 52 mm.

Localité ; Chanaz.

Gen. **Perna**, Brug.

PERNA LAMELLOSA, Lah.

1883. — LAHUSEN : *Fauna jurass. rjasansch. Gouvern.*, pag. 25, Tab. II, fig. 9.

Collection de M. PILLET (1 exempl.).

Deux valves appartenant probablement au même indi-

[1] LAHUSEN : *Fauna jurass. rjasans. Gouv.*, 1883, pag. 23. Tab. I, fig. 17.

Digitized by Google

vidu. Elles sont incomplètes dans la partie antérieure, et assez bien conservées dans la région du crochet en ce qui concerne les caractères extérieurs, ceux de l'intérieur restant cachés par la roche. Sauf les dimensions un peu plus grandes, la ressemblance est parfaite avec la forme dessinée par LAHUSEN.

Localité : Chanaz.

Gen. **Modiola,** Lmk.

MODIOLA BIPARTITA, SOW.

1821. — SOWERBY : *Min. Conch.,* III, pag. 17, Tab. CCX, fig. 4.

1834-40. — *Mytilus bipartitus,* GOLDFUSS : *Petref. Germ.,* II, pag. 176, Tab. CXXXI, fig. 3.

1883. — LAHUSEN : *Fauna jurass. rjasans. Gouv.,* pag. 26.

Collection de M. PILLET (2 exempl.).

Les deux exemplaires sont complets, mais les valves sont déplacées. L'échantillon le plus grand a une largeur maxima de plus de 50 mm. ; il est en mauvais état, toutefois déterminable avec certitude. Le plus petit mesure 16 mm. en hauteur maxima et 30 mm. en largeur maxima ; il présente un test mince et bien conservé. La ressemblance avec la fig. 4 de SOWERBY est parfaite.

Localité : Chanaz.

Gen. **Cucullæa,** Lmk.

CUCULLÆA CORALLINA, Damon.

1867. — LAUBE : *Biv. v. Balin,* pag. 34, Tab. II, fig. 10 (voir syn.).

Collection de M. PILLET (1 exempl.).

L'unique échantillon de valve gauche est en partie caché

Digitized by Google

par la roche, dont il n'est pas possible de le dégager; mais ce qui reste découvert de la surface extérieure et de la charnière suffit pour nous assurer de l'exactitude de la détermination. Cette valve est un peu plus petite que la figure de LAUBE.

Localité : Mont-du-Chat.

Gen. **Astarte,** Sow.

ASTARTE *(Crassinella)* OBLIQUA, Lmk. (?)

1867. — LAUBE : *Biv. v. Balin,* pag. 44, Tab. IV, fig. 9.

Collection de M. PILLET (1 exempl.).

Valve plus petite que celle figurée par LAUBE, implantée sur la roche qui la couvre encore en partie, détériorée au crochet et, par suite, dans des conditions qui ne permettent pas une détermination certaine. En outre, l'âge bien plus récent de l'*Astarte* de Chanaz rend encore moins probable son rattachement à l'espèce *bajocienne* de LAMARK.

Localité : Chanaz.

Gen. **Lucina,** Brug.

LUCINA SABAUDA, n. f.

Pl. I, fig. 7.

Collection de M. PILLET (1 exempl.).

Valve gauche à contour subpentagonal, à test épais, médiocrement convexe, ornée de 28 plis concentriques, gros et arrondis ; crochet antémédian, légèrement recourbé à l'avant ; lunule évidente, ample et profonde ; région antérieure, rétrécie presque en pointe ; région postérieure, étalée, légèrement sinueuse et à bord tronqué. Hauteur, 23 mm. ; largeur, 30 mm.

Quoique tous les autres caractères restent inconnus, nous

Digitized by Google

croyons pouvoir désigner cette forme sous un nom spécifique nouveau, parce que son contour subpentagonal et sa robuste sculpture la font aisément distinguer de ses congénères à nous connues.

Localité : Chanaz.

Gen. **Fimbria,** Meg.

Fimbria *(Sphæriola)* obovata, Laube.

1867. — Laube : *Biv. v. Balin,* pag. 38, Tab. III, fig. 7.

Collection de M. Pillet (1 exempl.).

Valve droite, mesurant 39 mm. en hauteur et 42 mm. en largeur ; elle est par suite un peu plus grande que celle qui a été figurée par Laube, à laquelle elle correspond fidèlement tant par la forme que par l'ornementation. Il nous a été impossible de contrôler les caractères intérieurs, qui sont cachés par la roche.

Localité : Chanaz.

Gen. **Unicardium,** d'Orb.

Unicardium lævigatum, Lahusen.

1883. — Lahusen : *Fauna jurass. rjasans. Gouv.,* pag. 32, Tab. II, fig. 30.

Collection du Musée de Turin (1 exempl.).

Nous rapportons à cette espèce un exemplaire à valves désajustées et incomplètes ; il est près d'un tiers plus grand que la figure donnée par Lahusen de l'exemplaire qu'il a décrit, et dont le nôtre reproduit exactement la forme et l'ornementation.

Localité : Chanaz.

Digitized by Google

Gen. **Anisocardia,** Mun. Ch.

ANISOCARDIA TENERA, Sow. (Goldf.) (?)

1834-40. — *Isocardia tenera* Sow. — GOLDFUSS : *Petref. Germ.*, II, pag. 208, Tab. CXL, fig. 7.

Collection de M. PILLET (2 exempl.).

Ce sont deux échantillons en très mauvais état, réduits presque complètement à l'état de moules internes. Tandis qu'ils ressemblent très peu aux figures que SOWERBY a données de son espèce, ils répondent parfaitement par leur forme à la figure de l'*Anisocardia,* à laquelle GOLDFUSS a assigné le même nom spécifique. Malheureusement, l'état de la surface de nos exemplaires ne nous permet pas de constater aussi l'identité par rapport aux caractères ornementaux, en sorte que nous croyons devoir laisser la détermination dans le doute.

Localité : Chanaz.

Gen. **Cypricardia,** Lmk.

CYPRICARDIA CORDIFORMIS, Desh. (?)

1867. — LAUBE : *Biv. v. Balin,* pag. 39, Tab. III, fig. 8.

Collection de M. PILLET (1 exempl.).

Un moule intérieur : par sa forme et l'empreinte de sa charniére, il nous paraît pouvoir appartenir à cette espèce.

Localité : Chanaz.

Gen. **Pholadomya,** Sow.

PHOLADOMYA ANGUSTATA, Sow. sp.

1874. — C. MOESCH : *Monographie der Pholadomyen,* pag. 33, Tab. X, fig. 4 (voir syn.).

Collection de M. PILLET (1 exempl.).

Digitized by Google

Nous confirmons la détermination donnée par M. PILLET d'un échantillon de valve gauche, plus petit que la figure citée, mais identique à celle-ci par la forme et l'ornementation.

Localité : Chanaz.

PHOLADOMYA OVULUM, Ag.

1874. — MOESCH : *Monogr. d. Pholadomyen,* pag. 48, Tab. XX, fig. 1-11 (voir syn.).

Collections du Musée de Turin (1 exempl.) et de M. PILLET (2 exempl.).

L'exemplaire du Musée de Turin est très endommagé ; ceux de la collection de M. PILLET, un peu mieux conservés, nous permettent d'observer que la forme de Chanaz appartient au type à côtes à peine accusées, représenté par les premières figures de la planche citée de MOESCH. L'exemplaire le plus grand mesure 40 mm. en hauteur, 65 en largeur et 30 en épaisseur.

Localité : Chanaz.

PHOLADOMYA MURCHISONI, SOW.

1874. — MOESCH : *Monogr. d. Pholadomyen,* pag. 44, Tab. XIX (voir syn.).

Collections du Musée de Turin (2 exempl.) et de M. PILLET (1 exempl.).

Nous avons eu à examiner trois exemplaires de cette espèce ; deux sont de moyenne grandeur et se rapprochent beaucoup, par leur robuste sculpture et aussi par leurs dimensions, de la fig. 1 de l'auteur cité ; l'autre est plus petit, se distingue par une ornementation plus fine et, à cet égard, comme aussi par la forme générale de la coquille, il ressemble plutôt aux figures 6 et 7.

Localité : Chanaz.

Digitized by Google

PHOLADOMYA CRASSA, Ag.

1874. — MOESCH : *Monogr. d. Pholad.*, pag. 42, Tab. XIV, fig. 3 ; Tab. XVI ; Tab. XVII, fig. 1-15 (voir syn.).

Collections du Musée de Turin (2 exempl.) et de M. PILLET (1 exempl.).

Ces trois exemplaires présentent, mieux développées qu'on ne l'observe sur les figures de MOESCH, non seulement les côtes qui délimitent le côté antérieur, mais encore les côtes plus intérieures qui suivent.

Cette espèce avait déjà été citée par M. DE MORTILLET [1] pour le *Callovien* de Chanaz.

Localité : Chanaz.

Gen. **Goniomya**, Ag.

GONIOMYA V SCRIPTA, (SOW.).

1821. — *Mya V scripta*, SOWERBY : *Min. Conch.*, III, Tab. CCXXIV, fig. 3.

1834-40. — *Lysianassa V scripta*, Münst., GOLDFUSS : *Petr. Germ.*, II, pag. 262, Tab. CLIV, fig. 6.

1873. — LAHUSEN : *Fauna jur. rjasans. Gouv.*, Tab. II, fig. 31.

Collections du Musée de Turin (1 exempl.) et de M. PILLET (1 exempl.).

Nous considérons les formes de SOWERBY et de GOLDFUSS comme identiques et nous rapportons à la *G. V scripta* deux exemplaires : une petite valve droite et un individu complet plus grand, qui donne 43 mm. de longueur, 24 de hauteur et 18 d'épaisseur. En les comparant à la belle figure de GOLDFUSS, nous notons que le côté antérieur est plus étalé, l'ornementation plus fine et la sinuosité mé-

[1] G. DE MORTILLET, *Géol. et Min. de la Savoie*, 1858, pag. 211.

Digitized by Google

diane plus prononcée ; toutes différences attribuables au fait que nos exemplaires sont privés du test et réduits à l'état de moules intérieurs.

Localité : Chanaz.

Gen. **Pleuromya,** Ag.

PLEUROMYA DECURTATA (Phil.).

1853. — *Myacites decurtatus,* MORRIS and LYCETT : *Moll from t. great ool.,* pag. 137, Tab. xv, fig. 10.

Collection de M. PILLET (3 exempl.).

La figure citée, bien que plus grande, représente d'une manière parfaite la forme de Chanaz, dont nous avons examiné trois échantillons, presque complètement réduits à l'état de moules intérieurs. L'un d'eux, toutefois, présente des traces distinctes de l'ornementation, qui viennent confirmer l'exactitude de notre détermination.

Localité : Chanaz.

GASTROPODA

Gen. **Pleurotomaria,** Defr.

PLEUROTOMARIA CYPRÆA, d'Orb.

1850. — D'ORBIGNY : *Paléont. franç. — Terr. jurass.,* tom. II, *Gastérop.,* pag. 538, Pl. CCCCX.

Collections de M. PILLET (1 exempl.), du Grand Séminaire (1 exempl.), du Musée de Turin (5 moules intérieurs).

Nous nous bornons à prendre en considération l'exemplaire de la collection PILLET, parce qu'il est le seul bien conservé. Il appartient en toute certitude à cette espèce caractéristique du *Callovien* et il est un peu plus petit que

Digitized by Google

l'exemplaire figuré par D'ORBIGNY. La seule observation que nous ayons à faire en le comparant à la figure citée, c'est que, dans l'échantillon de Chanaz, sur lequel l'ornementation est en bonne partie admirablement conservée, les petites ceintures spirales qui ornent les tours sont moins nombreuses, plus grosses et portent de petits nodules obtus aux points d'intersection avec les lignes d'accroissement.

Localités : Chanaz, Mont-du-Chat (?) (RÉVIL).

PLEUROTOMARIA CULMINATA, Héb. et Desl.

1860. — HÉBERT et DESLONGCHAMPS : *Mém. s. l. foss. de Montreuil-Bellay*, pag. 75, Pl. IV, fig. 5, Pl. V, fig. 1.

Collection de M. PILLET (1 exempl.).

L'exemplaire unique est en partie implanté dans la roche, mais il présente toutefois à découvert des caractères suffisants pour confirmer l'exactitude de l'attribution. Parmi les diverses formes figurées dans le mémoire cité, l'exemplaire de Chanaz se rapproche spécialement de celle de la fig. 5[f], qui représente une variété assez évasée et à développement plus rapide des tours. Par suite de la forme qu'il possède, tandis que sa base a le même diamètre que celle de la fig. 5[a], sa hauteur est moindre. L'ornementation, très distincte et mise en évidence par les figures de détail, est reproduite fidèlement dans notre exemplaire.

Localité : Chanaz.

PLEUROTOMARIA PILLETI, n. f.

Pl. I, fig. 8.

Collection de M. PILLET (1 exempl.).

L'exemplaire unique est dépourvu des tours initiaux et il a le péristome endommagé.

Coquille conique, plus haute que large, non ombiliquée.

Digitized by Google

Spire formée de tours séparés par une suture imprimée, fortement anguleux, avec ceinture spirale robuste, large, arrondie et lisse, constituée par la bande du sinus qui divise les tours en deux parties inégales : la supérieure plus large, à plan très incliné, l'inférieure concave. La fine ornementation résulte de l'entrelacement de nombreux petits cordons spiraux avec les lignes d'accroissement ondulées et rétroverses. Dans le dernier tour, le côté forme avec la base un angle très prononcé, avec ceinture semblable à celle de la bande du sinus. La base présente la même sculpture que les côtés ; elle est parcourue par de petits cordons concentriques, croisés par des lignes flexueuses rayonnantes. Il ne reste du péristome que le bord columellaire, ample, convexe et lisse. Les trois tours de spire mesurent ensemble 43 mm. et la largeur de la base est de 38 mm.

Cette forme se rapproche de la *Pl. textilis* Desl.[1] du *Bajocien* et de la *Pl. Lycetti* d'Orb.[2] du *Bathonien;* elle s'en distingue à l'évidence, spécialement par la présence de la ceinture à la périphérie de la base.

Localité : Chanaz.

PLEUROTOMARIA *(Talantodiscus)* SEMIORNATA Stol.

1868. — LAUBE : *Die Gasteropod. d. br. Jura v. Balin,* pag. 20. Tab. III, fig. 8.

Collection de M. PILLET (1 exempl.).

L'exemplaire est bien conservé et mesure 13 mm. en hauteur et 30 mm. en largeur. Il est plus petit que celui figuré par LAUBE, mais en reproduit identiquement la forme : la sculpture est aussi la même, n'en différant légè-

[1] D'ORBIGNY : *Pal. fr., Gast. jur.*, pag. 492. Pl. CCCXCI, fig. 6-10.
[2] J. MORRIS a LYCETT : *Monogr. Moll. Great Ool.*, pag. 77. Pl. X, fig. 14 (*Pl. scalaris,* Desl.). — D'ORBIGNY, *ouvr. cit.*, pag. 538.

Digitized by Google

rement que par les plis transversaux qui, dans le dernier tour, s'observent au-dessous et au-dessus de la bande du sinus et qui, sur l'exemplaire de Chanaz, sont plus robustes, plus rares et plus inégaux.

Localité : Chanaz.

PLEUROTOMARIA *(Leptomaria)* NYSA, d'Orb.

1850. — D'ORBIGNY : *Pal. fr., Gastr. jur.*, pag. 545, Pl. CCCCXIV.

Collection du Musée de Turin (1 exempl. et 2 moules intér.).

Cette espèce, que D'ORBIGNY dit spéciale au *Callovien,* a été aussi recueillie à Chanaz. L'échantillon mesure en hauteur 40 mm. (?) et en largeur 60 mm. ; bien qu'il ne soit pas parfaitement conservé, il permet une détermination certaine, en donnant lieu à quelques observations relativement à la forme des tours et à l'ornementation mises en regard de la figure de D'ORBIGNY. Dans l'exemplaire de Chanaz, les tours sont un peu moins convexes ; les plis transverses, disposés pour le bord inférieur des tours le long de la suture, sont moins prononcés, et les petits cordons spiraux se rapprochent davantage de ce qu'on voit dans la fig. 3, qui représente un détail d'ornementation.

Cette espèce a déjà été rencontrée au Mont-du-Chat par M. RÉVIL [1].

Localités : Chanaz, Mont-du-Chat.

PLEUROTOMARIA *(Leptomaria)* GERMAINI, d'Orb. (?)

1850. — D'ORBIGNY : *Pal. fr., Gastr. jur.*, pag. 540, Pl. CCCCXI.

Collection de M. PILLET (1 exempl.).

[1] RÉVIL, *Jur. du Mont-du-Chat*, 1889, pag. 19.

Digitized by Google

L'échantillon, grand (larg., 75 mm.), est incomplet et détérioré ; ce qui permet d'autant moins une détermination certaine qu'il est difficile dans cet état d'y reconnaître les différences qui séparent l'espèce dont il s'agit de la précédente, toutes les deux appartenant au *Callovien* et liées entre elles par une grande affinité de forme et d'ornementation. En tout cas, nous ne pouvons pas réunir cet exemplaire à ceux qui ont été rapportés à la *Pl. Nysa,* parce qu'il présente des tours plus convexes, dont la section par suite est plus arrondie ; caractères qui, précisément, nous font admettre qu'il appartient à la *Pl. Germaini.*

Localité : Chanaz.

Gen. **Turbo,** Linn.

TURBO MODESTUS, Héb. et Desl.

1860. — HÉBERT et DESLONGCHAMPS : *Mém. sur les foss. de Montreuil-Bellay,* pag. 57, Pl. II, fig. 7.

Collection de M. PILLET (1 exempl.).

L'échantillon, unique et bien conservé, est de 2 mm. plus haut que celui figuré dans le mémoire cité, et lui est complètement identique pour la forme des tours, l'ornementation et même pour le péristome, qui est intact.

Localité : Chanaz.

Gen. **Amberleya,** Morris et Lycett.

AMBERLEYA ORNATA (SOW.).

1821. — *Turbo ornatus,* SOWERBY : *Min. Conch.,* III, Tab. CCXL, fig. 2.

1868. — LAUBE : *Gastrop. v. Balin,* pag. 15.

Digitized by Google

1888. — SCHLIPPE : *Fauna d. Bath. im Oberrhein. Tieflande,* pag. 184 (voir syn.).

Collections de M. PILLET (4 exempl.), et du Grand Séminaire (1 exempl.).

Les échantillons sont ou décortiqués ou bien incomplets. Comme les auteurs ont donné pour cette espèce de nombreuses figures, qui diffèrent beaucoup entre elles, nous devons déclarer que ces échantillons de Chanaz, quoique plus grands, reproduisent avec précision la forme et l'ornementation de la fig. 2 de SOWERBY, sauf pour la base sur laquelle reposent des cordons plus nombreux, plus minces et finement granuleux.

La différence dans l'ornementation de la base, si elle est insuffisante pour caractériser une espèce nouvelle, peut en revanche servir à distinguer une *mutation callovienne* de l'*Amb. ornata*, espèce commune dans le *Bathonien*, mais qui, à notre connaissance, n'a pas été rencontrée jusqu'ici dans le *Callovien*.

Localité : Chanaz.

Gen. **Trochus**, Linn.

TROCHUS *(Ziziphinus)* BIARMATUS (Münst.) Goldf.

1860. — *Trochus bitorquatus*, HÉBERT et DESLONGCHAMPS : *Mém. s. l. foss. de Montr.-Bellay*, pag. 61, Pl. II, fig. 6.

1888. — SCHLIPPE : *Fauna Bath. oberrhein. Tiefl.*, pag. 185 (voir syn.).

Collection de M. PILLET (1 exempl.).

L'échantillon est unique et bien conservé. Il répond en tout à la forme callovienne dessinée par HÉBERT et DESLONGCHAMPS.

Localité : Chanaz.

Digitized by Google

Gen. **Monodonta,** Lmk.

MONODONTA GRANARIA. (Héb. et Desl.).

1860. — *Trochus granarius,* HÉBERT et DESLONGCHAMPS : *Mém. s. l. foss. de Montr.-Bellay,* pag. 63, Pl. II, fig. 8.

1868. — LAUBE : *Gaster. v. Balin,* pag. 9, Tab. II, fig. 2.

Collections de M. PILLET (1 exempl.).

Pour les dimensions et la finesse de l'ornementation à petits nodules reliés par des cordons spiraux très effilés, cet exemplaire répond d'une manière parfaite à la figure de LAUBE. Le péristome est endommagé, et, par suite, nous n'avons pas pu contrôler l'attribution générique.

Localité : Chanaz.

Gen. **Natica** (Adanson) Lmk.

NATICA (Amauropsis) CALYPSO, d'Orb.

1866. — *N. bajocensis,* d'Orb., LAUBE : *Gast. v. Balin,* pag. 4, Tab. I, fig. 5. (voir syn.).

1883. — LAHUSEN : *Fauna jurass. rjasans. Gouv.,* pag. 36, Tab. III, fig. 3, 4. (voir syn.).

Collections de M. PILLET (2 exempl.), et du Musée de Turin (1 exempl.).

Petits échantillons en plus ou moins mauvais état, mais suffisamment caractérisés.

Localité : Chanaz.

NATICA *(Amauropsis)* CINGULIFERA, n. f.

Pl. XI, fig. 6.

Collection de M. PILLET (1 exempl.).

Coquille allongée, légèrement ombiliquée ; spire à accroissement lent, formée de tours peu convexes, séparés

Digitized by Google

par une suture linéaire et ornés au bord supérieur, à côté de la suture, d'un petit cordon spiral en forme de gradin. La surface présente des lignes distinctes d'accroissement ; la bouche est ovale, allongée ; le péristome est masqué par la roche. Hauteur, 17 mm., largeur, 10,05 mm.

Cette espèce ressemble à la *N. Calypso ;* elle en diffère toutefois par sa spire plus déroulée et par la présence du cordonnet spiral qui constitue son caractère le plus distinctif.

Localité : Chanaz.

Gen. **Chemnitzia,** d'Orb.

CHEMNITZIA *(Rhabdoconcha)* HEDONIA, d'Orb.

Pl. I, fig. 9.

1850. — D'ORBIGNY : *Pal. fr. — Gastér. jurass.*, pag. 54, Pl. CCXLI, fig. 3.

Collection de M. PILLET (1 exempl.).

D'ORBIGNY a créé cette espèce sur le seul examen du moule intérieur et l'a signalée aussi dans le *Callovien* du Mont-du-Chat.

Nous avons trouvé parmi les fossiles de Chanaz un fragment de *Chemnitzia,* formé de deux tours et d'une partie d'un troisième, déjà rapporté à cette espèce. Il est partiellement décortiqué et correspond en effet à la figure que D'ORBIGNY a donnée pour le moule intérieur de la dite espèce : la majeure partie est cependant revêtue de son test, ce qui nous permet d'ajouter ce qui suit à la description de D'ORBIGNY.

Tours déprimés au milieu, séparés par une suture légèrement canaliculée, pourvus de deux carènes spirales : la supérieure, distante de la suture d'environ un quart de la hauteur du tour, est obtuse, mais bien prononcée ; l'inférieure, située à une égale distance de la suture correspon-

Digitized by Google

dante, est à peine perceptible. Le test est orné d'un fin réseau dû à l'entrelacement des lignes d'accroissement, distinctes et fléchies en arrière, avec d'autres lignes spirales très nombreuses et ondulées. Les caractères de la bouche restent jusqu'ici inconnus.

Localités : Chanaz, Mont-du-Chat.

Gen. **Cerithium**, Adanson.

CERITHIUM THERSITES, Héb. et Desl.

1860. — HÉBERT et DESLONGCHAMPS : *Mém. s. l. foss. de de Montreuil-Bellay*, pag. 43, Pl. VII, fig. 12.

Collection de M. PILLET (3 exempl.).

Ce sont des échantillons incomplets et plus petits que celui qui est figuré par les auteurs de cette espèce : la forme et l'ornementation témoignent de l'exactitude de l'attribution.

Gen. **Actæonina**, d'Orb.

ACTÆONINA SABAUDIANA, d'Orb.

1850. — D'ORBIGNY : *Pal. franç.* — *Gastér. jurass.*, pag. 173, Pl. 288, fig. 10-11.

Cette espèce a été découverte par D'ORBIGNY dans le *Callovien* du Mont-du-Chat. Nous n'en avons pas eu d'exemplaires à examiner.

Localité : Mont-du-Chat.

CEPHALOPODA

Gen. **Nautilus**, Breyn

NAUTILUS HEXAGONUS SOW.

1826. — *Naut. hexagonus*, SOWERBY : *Min. Conch.* Tom. VI, pag. 55, Tab. 529, fig. 2.

Digitized by Google

Non D'ORBIGNY.

Collection de M. PILLET (1 exempl.).

Parfaitement identique à la figure citée de SOWERBY.

Localité : Chanaz.

NAUTILUS CALLOVIENSIS Opp.

1845. — *Naut. hexagonus,* D'ORBIGNY, *Céph. jur.*, pag. 161, Pl. XXXV, fig. 1-2. (Non Sow.)

1858. — *Naut. calloviensis,* OPPEL : *Juraf.*, pag. 547.

(?) 1875. — *Naut. calloviensis,* WAAGEN : *Kutch,* pag. 18 (voir synon.), Tab. III, fig. 2.

(?) 1876. — *Naut. intermedius,* TRAUTSCHOLD : *Ergânz. z. Faun. jur.*, pag. 81, Tab. VI, fig. 14 (ex synon. LAHUSEN).

(*Fide* D'ORBIGNY).

D'ORBIGNY a figuré sous le nom de *Nautilus hexagonus* (non Sow.) un échantillon recueilli au Mont-du-Chat par ITIER, mais qui se distingue nettement de la forme de SOWERBY par ses dimensions plus petites, par ses tours moins déprimés et par son siphon placé plus près du dos.

OPPEL a créé pour cet échantillon le nom nouveau de *Nautilus calloviensis.*

Localité : Mont-du-Chat.

NAUTILUS DORSO-EXCAVATUS, n. f.

Pl. II. fig. 1.

Collection de M. PILLET [sub nom. *Nautilus giganteus* d'Orb.] (1 exempl.).

Coquille comprimée dans son ensemble, tout à fait lisse. Ombilic ouvert mais très étroit. Spire presque embarrassante formée de tours anguleux, comprimés, ayant leur plus grand diamètre près de l'ombilic. Section des tours presque aussi haute que large, anguleuse. Dos excavé sur

Digitized by Google

le milieu et caréné latéralement. Cloisons simples, très rapprochées, très sinueuses, échancrées au milieu, saillantes au pourtour de l'ombilic, également échancrées sur le milieu du dos.

Cette forme, voisine du *N. calloviensis,* s'en distingue nettement par ses cloisons plus rapprochées, moins sinueuses, par ses tours un peu plus comprimés, par son dos excavé, etc. Elle se distingue aussi du *N. Kumagunensis* de Waagen (1875, *Kutch,* Pl. III, fig. 1) par ses dimensions plus petites, par ses tours moins comprimés, par ses cloisons moins recourbées et moins proverses, etc.

Localité : Chanaz.

NAUTILUS MOJSISOWICSI Neum.

1870. — *Naut. Mojsisowicsi,* NEUMAYR : *Ceph. d. Macr.-Sch.,* pag. 151, Tab. VII, fig. 1.

Collection de M. PILLET (1 exempl.).

L'échantillon de Chanaz que nous rapportons à cette forme se distingue un peu du type par son dos légèrement excavé.

Localité : Chanaz.

Gen. **Phylloceras** Suess

PHYLLOCERAS HOMMAIREI (d'Orb.)

1844. — *Amm. Hommairei,* D'ORBIGNY : *Voy. d'Homm.,* pag. 425, Tab. I, pag. 7-9 (= typus).

1846. — *Amm. Hommairei,* D'ORBIGNY : *Céph. jur.,* pag. 372, Tab. 173 (figure peu soignée).

1871. — *Phylloc. Hommairei,* NEUMAYR : *Jurast.,* pag. 324, Tab. XVI, fig. 3.

1891. — *Phylloc. Hommairei,* HAUG : *Chaîn. subalp.,* pag. 99 (excl. synon.).

Collection de M. PILLET (1 exempl.).

Digitized by Google

Echantillon assez bien conservé. « La copie que d'Orbigny a donnée dans la *Paléontologie française (Céph. jur.*, Pl. 173) de sa première figure est très inexacte. » (HAUG, ouvr. cit.). Les bourrelets et les sillons sont moins proverses que dans l'original. L'exemplaire de Chanaz que nous rapportons à cette forme répond parfaitement à la figure typique.

Localités : Chanaz (PILLET), Mont-du-Chat (d'ORB.).

PHYLLOCERAS EUPHYLLUM Neum.

1871. — *Phylloc. euphyllum*, NEUMAYR : *Jurast.*, 3e p., pag. 325 (voir synon.), Tab. XVI, fig. 7-9.

1872. — *Phylloc. euphyllum*, GEMMELLARO. *Rocca chi parra*, pag. 9, Tab. II, fig. 1-2.

Collections du Musée de Turin (1 exempl.), de M. PILLET (1 exempl.).

L'exemplaire conservé au R. Musée géologique de Turin correspond parfaitement à la fig. 2 (ouvr. cit.) de NEUMAYR. La rosette ombilicale est formée de 5 sillons qui partent du pourtour de l'ombilic et se dirigent fortement en avant jusqu'au tiers interne de la largeur où ils disparaissent.

L'autre exemplaire (Coll. PILLET), que nous rapportons à cette forme est si mal conservé qu'il nous a été impossible d'en donner une détermination certaine.

Localité : Chanaz.

PHYLLOCERAS DISPUTABILE Zitt.

1872. — *Phylloc. disputabile*, GEMMELLARO : *Rocca chi parra*, pag. 13 (voir synon.), Tab. I, fig. 2-3.

(?) 1877. — *Phylloc. Benacense*, GEMMELLARO : *Faun. giur. e lias.*, pag. 180 (ex parte), Tab. XV, fig. 1.

Digitized by Google

1893. — *Phylloc. disputabile,* POMPECKJ : *Revis.*, pag. 32 (voir synon.), Tab. II, fig. 3.

Collection de M. PILLET [*Amm. tatricus,* Pusch.] (1 exempl.).

Exemplaire assez bien conservé ; il possède même encore, sur une partie du dos, la striation externe du test.

Localité : Chanaz.

PHYLLOCERAS OVALE Pomp.

Pl. I, fig. 10.

1893. — *Phylloc. ovale,* POMPECKJ : *Revis. d. Amm. Schwäb. Jura.*, pag. 48, Tab. I, fig. 4-5.

Collection de M. RÉVIL [*Amm.* sp. ind. *Phylloc.*] (1 exempl.).

Dimensions : Diamètre..... mm.	27	= 1	
Largeur du dernier tour..	15	= 0	55
Recouvrement — ..	7 5	= 0	27
Épaisseur — ..	12	= 0	44
Largeur de l'ombilic.....	4	= 0	14

Coquille comprimée, involute, lisse extérieurement. Moule orné en travers de 5 ou 6 sillons flexueux, proverses qui partent de la suture ombilicale et passent sur le dos en y formant une faible courbe en avant. Spire composée de tours très embrassants laissant pourtant apercevoir un ombilic relativement large. Dos rond, convexe. Surface du test ornée de stries très minces, ondulées et dirigées en avant.

Cette forme, qui appartient au groupe du *Phylloc. Capitanii* Cat., a été décrite par POMPECKJ parmi celles du *Callovien (Ornaten-Thon)* de Souabe.

Localité : Mont-du-Chat.

Digitized by Google

PHYLLOCERAS MEDITERRANEUM Neum.

1872. — *Phylloc. mediterraneum,* GEMMELLARO : *Rocca chi parra,* pag. 11 (voir synon.).

1875. — *Phylloc. mediterraneum,* WAAGEN : *Kutch,* pag. 34 (voir synon.), Tab. VII, fig. 3 (Tab. V, fig. 1 = var.).

1875. — *Amm. mediterraneum,* FAVRE : *Voirons,* pag. 19 (voir synon.), Tab. I, fig. 9-12.

1876. — *Phylloc. mediterraneum,* FAVRE : *Alpes Fribourg. Oxford.,* pag. 33 (voir synon.), Tab. II, fig. 12.

1877. — *Phylloc. mediterraneum,* GEMMELLARO : *Faun. giuresi e lias.,* pag. 182 (synon. emend.), Tab. XVII, fig. 2.

1880. — *Phylloc. mediterraneum,* FAVRE : *Alpes Fribourg. Tithon.,* pag. 25 (voir synon.), Tab. II, fig. 7.

1890. — *Phylloc. mediterraneum,* HAUG : *Note sur le périst.,* pag. 187, Tab. IV.

1892. — *Phylloc. mediterraneum,* NEUMAYR u. UHLIG : *Kaukasus,* pag. 35, Tab. I, fig. 1 (= var.).

Collection du Grand Séminaire [*Amm. tatricus,* Pusch.], (1 exempl.).

Échantillon bien conservé, qui concorde parfaitement avec les nombreuses figures données de cette forme par plusieurs auteurs, sauf avec la fig. 1, pl. V, de l'ouvrage cité de WAAGEN, et avec la fig. 1, pl. I, de l'ouvrage cité de NEUMAYR et UHLIG, lesquelles accusent des différences notables avec *Phylloc. mediterraneum* typique et peuvent être considérées comme représentant des variétés bien distinctes.

Localité : Chanaz.

Gen. **Sowerbyceras** n.

On avait jusqu'ici rangé le groupe de l'*Amm. tortisulcatus* d'Orb. dans le genre *Phylloceras*. Quelques auteurs

Digitized by Google

l'ont récemment, et avec raison, distrait de ce dernier genre ; mais ils ont cru lui reconnaître les caractères distinctifs du genre *Rhacophyllites*.

Nous croyons, au contraire, qu'il est nécessaire de créer pour ce groupe un nouveau nom générique, parce qu'il diffère également des *Rhacophyllites* typiques par des caractères importants. Aussi, observe-t-on que les *Rhacophyllites* sont exclusivement limités à la partie moyenne-supérieure du Lias et font absolument défaut dans le Dogger, tandis que le groupe de l'*Amm. tortisulcatus* ne fait sa première apparition que dans le Bathonien supérieur.

Nous proposons donc pour ce groupe le nouveau nom générique de *Sowerbyceras* avec la diagnose suivante :

SOWERBYCERAS, n. g. = *Amm.* (*fam.* Phylloceratidæ), *testâ discoideâ compressâ, magniumbilicatâ, lævigatâ ; anfractibus subcompressis, convexis, medio-volutis, strangulatis ; strangulatubus ondulatis proversis,* anticè in dorso recurvis ; *dorso* subplano ; *aperturâ* subquadrato-compressâ ; *primâ sellâ laterali internâ* monophyllâ.

Les *Sowerbyceras* se distinguent des *Phylloceras :* par leur ombilic plus large ; par leurs tours moins comprimés, moins convexes et taillés presque perpendiculairement au pourtour de l'ombilic ; par la présence constante de sillons (4 à 6 par tour), qui partent de la suture ombilicale, s'infléchissent en avant jusqu'au tiers externe d'où ils se replient en arrière et se dirigent ensuite de nouveau en avant sur le dos, où ils présentent souvent un fort bourrelet ; par leur dos large peu convexe ; par leurs cloisons moins découpées ; par la forme de la première selle latérale antisiphonale.

D'autre part, ils se distinguent des *Rhacophyllites :* par

Digitized by Google

leurs tours et leur dos toujours plus larges ; par la forme ondulée de leurs sillons qui, dans les *Rhacophyllites,* ne sont jamais pourvus de bourrelets ; par la forme du dos qui, dans les *Rhacophyllites,* est toujours étroit ; enfin par la découpure plus menue et la forme assez différente de leurs cloisons. Dans les *Rhacophyllites,* ces cloisons sont généralement découpées en 5 lobes et 5 selles formées de métamères asymétriques ; le lobe dorsal est aussi large et beaucoup plus court que le lobe latéral supérieur formé de trois branches. Dans les *Sowerbyceras,* au contraire, on trouve des cloisons formées de parties à métamères symétriques, dont les selles sont terminées par des feuilles sessiles en palettes ovales ; le lobe dorsal est aussi long et aussi large que le lobe latéral supérieur.

On peut regarder les *Phylloceras cingulati* du groupe du *Phylloc. ultramontanum* Zitt. comme les ancêtres des *Sowerbyceras.*

Nous rapportons à ce nouveau genre les formes suivantes :

1) *Sowerbyceras Neumayri* n. f. (= 1871. *Amm.* n. sp. aff. *tortisulcato.* NEUMAYR : *Jurast.* 3e p., pag. 345, Tab. XVII, fig. 9) BATHONIEN.
2) — *transiens* Pomp. CALLOVIEN.
3) — *subtortisulcatum* Pomp. (= 1893. *Phylloc.* POMPECKJ : *Rev. Amm. Schwäb.,* pag. 52, Tab. I, fig. 9) ORNATEN-THON.
4) — *protortisulcatum* Pomp. (= 1893. *Phylloc.* POMPECKJ : op. cit., pag. 53, Tab. II, fig. 2) ORNATEN-THON.
5) — (type) *tortisulcatum* d'Orb. (= 1846. *Amm.* D'ORBIGNY : *Céph. crét.,* pag. 163, Tab. 51, fig. 4-6) OXFORDIEN.

Digitized by Google

6) *Sowerbyceras helios Nötl.* (= 1887. *Phylloc.* NOETLING : *Jura am Hermon ;* voir synon.). OXFORDIEN.

7) — *Loryi* Mun. Ch. = *Amm. Silenus* Font. et Dum. (= 1889. *Rhacoph.* KILIAN : *Andalousie,* pag. 626 (voir syn.), n. 643, Tab. XXVII, fig. 3 *a, b*) OXFORDIEN-TITHONIQUE.

8) — *Lorioli* n. f. (= 1876. *Phylloc.* cfr. *tortisulcatum.* LORIOL : *Baden,* pag. 19, Tab. I, fig. 16) KIMMÉRIDGIEN.

9) — *Levyi* Kil. (= 1889. *Rhacoph.* KILIAN : *Andalousie,* pag. 642, Tab. XXVII, fig. 4) TITHONIQUE.

SOWERBYCERAS TRANSIENS (Pomp.)

1893. — *Phylloceras transiens,* POMPECKJ : *Rev.,* pag. 50 (voir synon.), Tab. I, fig. 6-8.

Collection de M. PILLET [*Amm. tortisulcatus,* d'Orb.] (1 exempl.).

Plusieurs échantillons de fossiles du *Callovien* de Chanaz, rapportés par PILLET, FAVRE[1] et CHOFFAT[2] à l'*Amm. tortisulcatus* doivent, au contraire, être rapportés au *Sowerbyceras transiens* Pomp.

Localités : Chanaz ; Mont-du-Chat.

Gen. **Lytoceras** Suess

LYTOCERAS ADELOIDES (Kud.)

1872. — *Lytoceras adeloides,* GEMMELLARO : *Rocca chi parra,* pag. 15 (voir synon.), Tab. V, fig. 1, 2.

1875. — *Lytoceras adeloides,* WAAGEN : *Kutch,* pag. 37 (voir synon.), Tab. VIII, fig. 2.

1881. — *Lytoceras adeloides,* UHLIG : *Babierzowka,* pag. 389 (voir synon.), Tab. VII, fig. 1, 2.

[1] FAVRE, *loc. cit.* (1867), pag. 469.
[2] CHOFFAT, *loc. cit.* (1868), pag. 25.

Digitized by Google

Collection de M. PILLET [*Amm. Adelæ* d'Orb.] (1 exempl. de grande dimension).

Localité : Chanaz.

Gen. **Lophoceras** n.

LOPHOCERAS, n. g. = *Amm.* (*fam.* Amaltheidæ) *testâ* inelegante, *subinvolutâ, carinatâ ; anfractibus inflatis (interdum subcompressis), lateribus convexis,* plerùmque *tuberculis seriebus* 1, *vel* 2, *ornatis,* longitudinaliter subcostatis, transversim *costatis ; costis* rugosis, *externè bifurcatis ; dorso* rugoso, *carinato ; carinâ* interrupto-costatâ ; *aperturâ plerùmque polygonâ ; septis lateribus* 4, 5-*lobatis.*

Il nous a paru nécessaire de créer un nouveau nom générique pour le groupe très intéressant de l'*Amm. pustulatus* Rein., qui par beaucoup de caractères (soit de son ornementation, soit de ses dimensions), se distingue très nettement de tous les autres genres de la famille des *Amaltheidæ.*

(Jusqu'ici ce groupe avait été rangé à tort par quelques auteurs [1] dans le genre *Amaltheus,* et plus récemment par STEINMANN [2] dans le genre *Pleuroceras* que HYATT [3] avait établi pour le groupe Liasien de l'*Amm. spinatus* Brug.)

Nous rapportons à ce nouveau genre les formes suivantes :

1) *Lophoceras pustulatum* Rein. 1818. (= 1845. *Amm.* D'ORBIGNY : *Céph. jur.*, pag. 435 (synon. emend.), Tab. CLIV, fig. 1 - 2, 4 [non 3].) CALLOVIEN INF. (Type).

2) — *polygonium* Ziet. 1830. CALLOVIEN INF.

[1] WAAGEN : *Kutch,* 1875, etc.
[2] STEINMANN u. DÖDERL : *El. d. Palaönt.*
[3] HYATT (1866 ?) : *The foss. Ceph. of th.*, etc.

Digitized by Google

3) *Lophoceras cristagalli* d'Orb. 1844. CALLOVIEN INF.

4) — *Lachati*, n. f. CALLOVIEN INF.

5) — n. f. (= 1849. *Amm. pustulatus franconicus*, QUENSTEDT : *Ceph.*, pag. 134, Tab. IX, fig. 22) CALLOVIEN.

6) — n. f. (= *Amm. pustulatus lævigatus*, QUENSTEDT : *Ammon. Schwâb.*, pag. 757, Tab. LXXXVI, fig. 17, 18, 20) CALLOVIEN.

7) — n. f. (= 1887. *Amm. pustulatus Parkinsoni*, QUENSTEDT : *Ammon. Schwâb.*, pag. 754, Tab. LXXXVI, fig. 7-9) CALLOVIEN INF., *macrocephalus*-zone.

8) — n. f. (= 1887. *Amm. pustulatus*, QUENSTEDT : *Ammon. Schwäb.*, pag. 751, Tab. LXXXVI, fig. 1) CALLOVIEN (SUP. ?).

9) — n. f. (= 1875. *Amaltheus pustulatus*, WAAGEN : *Kutch*, pag. 40, Tab. IX, fig. 2) CALLOVIEN SUP.

10) — *Schaumburgi* Waag. (= 1875. *Amaltheus*, WAAGEN : *Kutch*, pag. 41, Tab. IX, fig. 1) CALLOVIEN SUP.

LOPHOCERAS POLYGONIUM (Ziet.)

PI. II, fig. 2.

1830. — *Ammonites polygonius*, ZIETEN : *Verst. Würt.*, pag. 21, Tab. XV, fig. 6.

1849. — *Amm. pustulatus suevicus*, QUENSTEDT : *Ceph.*, pag. 134, Tab. IX, fig. 23.

1887. — *Amm. pustulatus suevicus*, QUENSTEDT : *Amm. Schwäb.*, pag. 755, Tab. LXXXVI, fig. 10, 11.

Collection de M. PILLET [*Amm. pustulatus*, Rein.] (2 exempl.).

Digitized by Google

Nous donnons la figure du plus grand de ces deux exemplaires, parce que les figures qui ont été données jusqu'ici de cette forme ont trait à de petits échantillons.

Localité : Chanaz.

LOPHOCERAS CRISTAGALLI (d'Orb.)

1844. — *Amm. cristagalli,* D'ORBIGNY : *Céph. jur.*, pag. 434, Tab. CLIII.

1887. — *Amm. pustulatus giganteus,* QUENSTEDT : *Amm. Schwäb.*, pag. 753, Tab. LXXXVI, fig. 6.

Collection de M. PILLET (2 exempl.).

Le plus petit de ces deux échantillons était désigné comme *Amm. cordatus* Sow. L'autre exemplaire (80 mm. de diamètre) diffère de la fig. 3 (Pl. cit. de l'ouvr. cit.) de D'ORBIGNY par la présence d'une carène ombilicale noduleuse, comme on la voit dans la fig. cit. (ouvr. cit.) de QUENSTEDT.

Localité : Chanaz.

LOPHOCERAS LACHATI, n. f.

Pl. II, fig. 3.

1887. — *Amm. pustulatus nodosus,* QUENSTEDT : *Amm. Schwäb.*, pag. 756-57, Tab. LXXXVI, fig. 13, 16, 19.

Collection de M. PILLET [*Amm. pustulatus* d'Orb.] (1 exempl.).

Dimensions :	Exemplaire fig. 13 de l'ouvr. cit. de Quenstedt.	Exemplaire de Chanaz (collect. Pillet).
Diamètre.....	mm. 18 = 1 »	mm. 52 = 1 »
Largeur du dernier tour	9 = 0 50	26 = 0 50
Épaisseur »	12,5 = 0 69	36 = 0 69
Largeur de l'ombilic...	3,5 = 0 19	12 = 0 24

Coquille renflée, ridée, grossièrement sculptée. Spire composée de tours déprimés, anguleux, ornés, en travers, de côtes rares, grossières, qui partent de la suture ombi-

Digitized by Google

licale, s'élèvent jusqu'au tiers interne de la largeur en y formant un gros tubercule arrondi, s'étendent jusqu'au tiers externe où ils forment un autre tubercule, et de là se bifurquent pour passer sur le dos. Ces tours sont aussi ornés, *en long*, de stries longitudinales, nombreuses, grossières, incertaines, interrompues, qui coupent les côtes transverses et les tubercules, en leur donnant une rugosité très distincte. Ouverture déprimée, anguleuse. Carène festonnée, formée de crêtes. Cloisons inconnues.

Cette forme, très voisine du *Lophoceras pustulatum* Rein., s'en distingue par son ornementation plus grossière, par ses côtes plus larges, par ses tubercules notablement plus gros, et par la section plus déprimée de ses tours.

Localité : Chanaz.

Gen. **Quenstedticeras** Nik.

QUENSTEDTICERAS PRIMIGENIUM, n. f.
Pl. II, fig. 4.

Collection de M. PILLET [*Amm. Lamberti* Sow.] (1 exempl.).

Dimensions : Diamètre.....	mm.	16	»	= 1	»
Largeur du dernier tour....		12	5	= 0	78
Épaisseur »		11	»	= 0	68
Recouvrement.....		5	5	= 0	34
Largeur de l'ombilic		5	»	= 0	31

Coquille comprimée, subinvolute. Spire formée de tours comprimés ayant leur plus grand diamètre au milieu des flancs, ornée de côtes nombreuses, aiguës, très saillantes, ondulées, qui, vers la moitié de la longueur, se bifurquent constamment et d'une manière régulière pour passer sur le dos où elles sont très recourbées en avant. Dos presque aigu. Ouverture comprimée, subsagittée. Ombilic relativement très étroit. Ligne suturale inconnue.

Digitized by Google

Cette forme intéressante, qui se différencie très nettement de toutes les autres formes de *Quenstediceras* par son ombilic très étroit, se rapproche par son ornementation de l'*Amm. Leachi* Sow. in d'Orb. (*Voyage en Russie,* Pl. XXXV, fig. 7-9), mais elle s'en distingue par ses tours moins comprimés, ainsi que par ses dimensions très différentes.

Localité : Chanaz.

Gen. **Cardioceras** Neum. et Uhl.

CARDIOCERAS (?) CHAMOUSSETI (d'Orb.)

1846. — *Amm. Chamusseti* (errore), D'ORBIGNY : *Céph. jur.*, pag. 437, Tab. CLV.

(?) 1858. — *Amm. Chamousseti*, QUENSTEDT : *Jura*, pag. 535, Tab. LXX, fig. 21.

1885. — *Cardioc. Chamousseti*, NIKITIN : *Kostroma*, pag. 106 (voir synon.), Tab. I, fig. 1-4.

(?) 1887. — *Amm. Chamousseti*, QUENSTEDT : *Amm. Schwäb*, pag. 806, Tab. XC, fig. 18.

(D'ORBIGNY.)

L'échantillon type de cette forme, décrit et figuré par D'ORBIGNY, a été recueilli au Mont-du-Chat par M. ITIER. Il est conservé à Belley dans la collection de ce dernier [1].

Localité : Chanaz.

CARDIOCERAS (?) FUNIFERUM (Phill.)

1829. — *Amm. funiferus*, PHILLIPS : *Yorksh.*, Tab. VI, fig. 23.

[1] Il faut observer que D'ORBIGNY (1850, *Prod.*, pag. 328) identifiait lui-même son espèce à l'*Amm. lenticularis* Phill. Les auteurs qui sont venus après lui n'ont pas tenu compte de cette identification. Ne connaissant pas l'ouvrage de PHILLIPS, nous ne pouvons rien dire à ce propos.

Digitized by Google

(?) 1846. — *Amm. Galdrinus*, D'ORBIGNY : *Céph. jur.*, pag. 438, Tab. CLVI.

Fide DE MORTILLET (sub nom *Amm. funiferus* Phill.).

D'ORBIGNY (1850. *Prodr.*, pag. 329) mettait lui-même son *Amm. Galdrinus* en synonymie avec *Amm. funiferus* Phill. Il faudrait bien connaitre l'échantillon type de la forme de PHILLIPS pour résoudre la question. Observons, toutefois que le type de l'*Amm. Galdrinus* a été trouvé dans le *Divésien* (*athleta*-z.) de Vaches-Noires.

Localité : Chanaz (DE MORTILLET).

Gen. **Oppelia** Waag.

OPPELIA CALLOVIENSIS, n. f.

Pl. II, fig. 5

1849. — *Amm. discus complanatus*, QUENSTEDT : *Ceph.*, pag. 124, Tab. VIII, fig. 12.

Collections du Musée de Turin (1 exempl.) et de M. PILLET (1 exempl.).

Dimensions :	*a)* Coll. Mus. d. Tur	*b)* Quenstedt [1].	*c)* Coll. Pillet.
Diamètre.....	mm. 31 = 1	mm. 65 = 1	mm. 132 = 1
Largeur du dernier tour	14,5 = 0,46	35 = 0,53	76 = 0,59
Épaisseur » .	7 = 0,22	14 = 0,21	27,5 = 0,20
Largeur de l'ombilic..	5 = 0,16	7,5 = 0,11	10 = 0,09

Coquille très comprimée, discoïdale, carénée, tranchante au pourtour. Spire composée de tours très comprimés, très embrassants, tout à fait lisses et plans latéralement. Ombilic étroit, coupé presque droit à son pourtour. Dos acuminé avec une carène élevée. Section des tours en fer de lance très étroit.

OPPEL avait réuni cette forme à son *Oppelia aspidoides* [2],

[1] De la fig. cit. en synon. (Br. *e* de Birmensdorf).

[2] OPPEL, 1862. *Pall. Mitt.*, pag. 147.

Digitized by Google

avec laquelle elle offre beaucoup de ressemblance dans son aspect général ; toutefois elle s'en distingue nettement par le manque total d'ornementation quelconque, par son ombilic plus large et par son dos acuminé. Enfin, dans *Oppelia calloviensis,* la ligne suturale est finement découpée en 7 lobes et 7 selles formées de parties impaires ; la selle dorsale est notablement plus large que le lobe latéral-supérieur, et partagée profondément en deux parties dont la plus haute est interne ; viennent ensuite les autres selles, limitées par une ligne courbe [1]. Au contraire, dans *Oppelia aspidoides* Opp., on voit 8 lobes et 8 selles ; en outre, le développement de la ligne suturale s'effectue selon une ligne droite.

Localité : Chanaz.

OPPELIA (?) STENORYNCHA (Opp.)

Pl. II, fig. 6.

1862. — *Amm. stenorynchus,* OPPEL : *Pal. Mitt.,* III, pag. 189, Tab. LII, fig. 1.

(?) 1873. — *Amm. stenorynchus,* GILLIERON : *Les Alpes de Fribourg,* pag. 213.

(??) 1887. — *Amm. stenorynchus* (cfr. *lingulatus*), QUENSTEDT : *Amm. Schwäb.,* pag. 833, Tab. XCI, fig. 40.

1883. — *Harpoc. stenorynchum,* CHOFFAT : *Torres-Vedras,* pag. 18.

Collection du Musée de Turin (1 exempl.).

Cet exemplaire, dont nous donnons la fig., correspond parfaitement, soit par ses dimensions, soit par son ornementation, au type de *Oppelia* (?) *stenoryncha* d'OPPEL.

[1] Dans les deux exempl. de Chanaz, que nous rapportons à cette forme, il ne nous a pas été possible de suivre les sutures dans leur complet développement. Nous nous bornons donc à décrire la ligne suturale dessinée par QUENSTEDT sur la figure citée en synonymie.

Digitized by Google

Bien qu'un peu mal conservé, il possède encore le péristome complet avec une partie des apophyses latérales *(auriculæ)*.

Il importe de remarquer que *Oppelia* (?) *stenoryncha* a été indiquée par OPPEL pour la *transversarium*-zone, tandis que nous l'avons rencontrée dans les assises calloviennes de la Savoie.

Localité : Chanaz.

OPPELIA (?) PLEUROCYMA, n. f.
Pl. III, fig. 1.

1849. — *Amm. hecticus,* QUENSTEDT : *Jura,* pag. 483, Tab. LXIV, fig. 26 (non 25).

(?) 1880. — *Amm. Henrici,* CHOFFAT : *Lias* et *Dogger* au Nord du Tage, pag. 50.

Collection de M. PILLET [*Amm. Henrici,* d'Orb.] (1 exempl.).

Dimensions : Diamètre.....	mm.	61	5	= 1	»
Largeur du dernier tour....		27		= 0	44
Recouvrement »		11		= 0	18
Épaisseur »		18		= 0	29
Largeur de l'ombilic.....		14	5	= 0	23

Coquille discoïdale, comprimée, tranchante au pourtour. Spire composée de tours comprimés, à peine convexes, ornés en travers de côtes rares peu elevées, qui partent du pourtour de l'ombilic, se dirigent en avant sur les flancs et disparaissent au milieu de la largeur du tour, où se trouve une surface lisse en forme de sillon longitudinal très peu marqué. En dehors naissent des côtes arquées en arrière, qui, dans les tours intérieurs de la spire, sont terminées de chaque côté du dos par un tubercule peu prononcé, tandis qu'au contraire, dans le tour contenant la chambre d'habitation, les côtes s'évanouissent près du

Digitized by Google

dos sans former de tubercules. Dos subcaréné, tranchant, formé par deux *tæniolæ* dorsaux lisses qui se soudent en déterminant une carène aiguë. Ouverture comprimée en fer de lance très étroit. Cloisons inconnues.

Cette forme peut être rapprochée des *Oppeliæ* du groupe de l'*Oppelia aspidoides* (Opp). Elle s'en distingue toutefois par la présence des tubercules terminaux des côtes, dans les tours intérieurs de la spire.

Localité : Chanaz.

Gen. **Œkotraustes** Waag.

ŒKOTRAUSTES SALVADORII, n. f.
Pl. III, fig. 2.

Collection de M. PILLET (1 exempl.).

Dimensions :	Diamètre.....	mm.	42 = 1 »
	Largeur du dernier tour.....		19 = 0 45
	Épaisseur »		11 = 0 26
	Largeur de l'ombilic		13 = 0 30

Coquille discoïdale, comprimée, carènée. Spire formée de tours comprimés à côtés excavés, ornés, près de l'ombilic, d'environ 15 tubercules allongés, fortement proverses, qui s'étendent jusqu'au tiers intérieur de la largeur des tours et disparaissent ensuite. En dehors naissent une cinquantaine de côtes rétroverses, peu arquées, qui s'évanouissent brusquement près du dos, sans y former de tubercules. Dos très étroit, caréné. Section des tours, en fer de lance à côtés excavés. Ouverture du péristome comprimée, subovale, pourvue d'un étranglement et (très probablement aussi) d'oreillettes latérales (spatuliformes ?).

Cette forme bien intéressante d'*Œkotraustes,* appartenant au groupe de l'*Œk. conjungens,* possède une ornementation presque identique à celle de l'*Amm. lunula*

Digitized by Google

(non Ziet.) figurée par D'ORBIGNY à la Pl. CLVII, fig. 1-2, de ses *Céph. jur.* Elle s'en distingue toutefois très nettement par sa forme géniculée du dernier tour et par ses dimensions notablement plus petites.

Localité : Chanaz.

ŒKOTRAUSTES f. indét.

Pl. III, fig. 3.

Collections du Musée de Turin (2 exempl.), de M. PILLET [*Amm. hecticus,* Rein.] (1 exempl.).

Ces trois échantillons, très voisins de l'*Œk. Salvadorii,* s'en distinguent par le nombre notablement plus grand de leurs côtes primaires noduleuses et par leurs tours à flancs convexes, tandis qu'ils sont un peu excavés dans *Œk. Salvadorii.*

Il s'agit probablement d'une forme nouvelle ; mais l'état de conservation de ces trois exemplaires ne nous a pas permis une détermination certaine.

Nous donnons pourtant la figure d'un de ces échantillons.

Localité : Chanaz.

ŒKOTRAUSTES GROSSOUVREI n. f.

Pl. III, fig. 4.

1888. — *Amm. (Œkotr.) serrigerus,* GROSSOUVRE (non Waag.) : *Étag. bath.,* pag. 376 (ex parte, exclusâ synon.). Pl. IV, fig. 3 (non 2).

Collection du Musée de Turin (1 exempl.).

Dimensions : Diamètre.....	mm.	27	= 1	»
Largeur du dernier tour....		13 5	= 0	50
Épaisseur »		9 5	= 0	35
Largeur de l'ombilic.....		9 5	= 0	35

Coquille involute, discoïdale, comprimée, géniculée. Spire composée de tours comprimés, subinvolutes, presque

Digitized by Google

lisses sur le tiers intérieur, ornés au pourtour dorsal de côtes nombreuses, un peu rétroverses, qui se terminent extérieurement par un petit tubercule pointu. Aux côtes de la chambre d'habitation les tubercules manquent. Dos presque plan (convexe au contraire dans la chambre d'habitation), peu large, pourvu d'une carène médiane peu saillante. Ombilic tout à fait lisse.

Cette forme, déjà signalée par M. DE GROSSOUVRE à Chanaz, se distingue nettement de l'*Œk. serrigerus* Waag., par ses côtes plus nombreuses, par ses tubercules plus pointus, par ses dimensions, etc.

Localité : Chanaz.

ŒKOTRAUSTES (?) AURITULUS (Opp.) ?

Collection de M. PILLET [*Amm. auritulus* Opp.] (4 exempl.).

Ces exemplaires se trouvent dans un si mauvais état de conservation que la détermination ne peut qu'en être douteuse.

Localité : Chanaz.

Gen. **Hecticoceras** Bonar. (1893).

Depuis la publication de son étude sur le nouveau genre *Hecticoceras,* BONARELLI a eu l'occasion de consulter de nouveau la Bibliographie concernant les Hecticocerates et les Lunulocerates, en tenant compte de deux autres ouvrages[1] dont il ne connaissait pas auparavant l'existence. Il croit bon d'indiquer ici les modifications et additions synonymiques que ces dernières recherches lui ont suggérées pour les formes suivantes :

[1] G. v. D. BORNE : *Der Jura am Ostufer des Urmiasees* (avec 4 planches inutiles), 1891. — LECKENBY : *Kelloway fossils of th. Yorkshire Coast.* Quaterly Journal of th. geolog. Society. London, 1858.

Digitized by Google

1) *Hecticoc. hecticum* Rein. (voir plus loin).
2) — *punctatum* Stahl. (On doit y ajouter en synonymie : 1858. *Ammonites putealis,* LECKENBY : *Kellow. foss. York.,* pag. 11, Tab. II, fig. 3 *a, b*).
3) *Lunuloceras Krakoviense* Neum., (non : 1891. *Ludwigia Krakoviensis,* V. BORNE : *Urmias.,* pag. 7, Tab. II, fig. 6).
4) — *metomphalum* Bonar. (voir plus loin).
5) — *rossiense* Teiss. (voir plus loin).
6) — *nodosum* Bonar. (1887. *Amm. hecticus nodosus,* QUENSTEDT : *Amm. Schwäb.,* pag. 702, Tab. LXXXII, fig. 10-14, [non fig. 39 = *Lunuloc. metomphalum* Bonar.!]).
7) — *lunula* Rein. (? 1891. *Ludwigia lunula,* V. BORNE : *Urmias.,* pag. 9, Tab. II, fig. 9).
8) — *nodosulcatum* Lah. (1887. *Amm. hecticus,* QUENSTEDT : *Amm. Schwäb,* pag. 797, Tab. LXXXIX, fig. 23).

HECTICOCERAS HECTICUM (Rein.)

1887. — *Amm. hecticus perlatus,* QUENSTEDT : *Amm. Schwäb,* pag. 700 (ex parte), Tab. LXXXII, fig. 1, (non fig. 2 = *Hect. pleurospanium* n. f.).
1893. — *Hecticoc. hecticum,* BONARELLI : *Hect. n. g.,* pag. 83 (voir synon.).

Collection du Musée de Turin (2 exempl.).

Le plus gros de ces deux exemplaires a été décrit dans l'ouvrage cité de BONARELLI pour démontrer que la fig. 1-2, Pl. CLII, de D'ORBIGNY (*Céph. jur.*) n'est pas, comme beaucoup d'autres dans son ouvrage, la restauration idéale d'un exemplaire mal conservé.

Localités : Chanaz; Mont-du-Chat (RÉVIL).

Digitized by Google

Hecticoceras Chanasiense n. f.

Pl. IV, fig. 1, 2.

Collection du Musée de Turin (2 exempl.).

Dimensions : Diamètre..... mm.	27	= 1	»
Largeur du dernier tour....	12	= 0	44
Épaisseur »	9	= 0	33
Largeur de l'ombilic	8 4	= 0	31

Coquille comprimée, carénée, subinvolute. Spire composée de tours comprimés, un peu convexes sur les côtés, ornés en long, sur le milieu de leur largeur, d'un sillon peu prononcé. En dedans de ce sillon, l'on remarque une série de côtes allongées, peu élevées, arrondies, proverses, et, en dehors, un nombre notablement plus grands de côtes minces, ondulées, qui convergent deux à deux vers les sillons latéraux, en y formant comme des tubercules, et sont terminées de chaque côté du dos par une pointe peu prononcée. Dos lisse presque plan, pourvu d'une carène entière peu saillante. Section des tours comprimée-ovoïde. Selle siphonale auriculée.

Cette espèce est très voisine de l'*Hecticoceras hecticum* Rein., mais s'en distingue par plusieurs caractères tirés soit de son ornementation, qui est formée de côtes plus nombreuses, soit de la forme de la section des tours, qui est plus ovoïde et moins comprimée.

Localité : Chanaz.

Hecticoceras pleurospanium n. f.

Pl. IV, fig. 3 *a*, *b*, *c*.

1887. — *Amm. hecticus perlatus*, Quenstedt : *Amm. Schwäb.*, pag. 700 (ex parte), Tab. LXXXII, fig. 2 (non 1).

(?) 1888. — *Amm. (Œkotraustes) inflexus*, Grossouvre :

Digitized by Google

Étag. bath., pag. 372 (ex parte), Tab. III, fig. 5 (non 2-4, nec 6).

Collection de M. PILLET [*Amm. hecticus*, Rein.] (1 exempl.).

Dimensions :	Diamètre.....	mm.	29	5 = 1	»
	Largeur du dernier tour...		12	5 = 0	41
	Épaisseur » ...		8	= 0	275
	Largeur de l'ombilic.....		8	5 = 0	285

Coquille comprimée, discoïdale, carénée. Spire composée de tours comprimés, peu embrassants, à côtes convexes. Côtes (32 dans le dernier tour) rares, limitées à la région dorsale, terminées extérieurement par une pointe peu prononcée. Ombilic demi-large, tout à fait lisse. Cloisons inconnues.

Cette forme, très voisine par ses dimensions de l'*Hectic. Girodi*, s'en distingue pourtant nettement par ses côtes plus rares et droites, tandis que dans l'*Hectic. Girodi* elles sont recourbées en arrière.

Localité : Chanaz.

HECTICOCERAS BALINENSE Bonar.

1893. — *Hecticoc. balinense*, BONARELLI : *Hect. n. g.*, pag. 86 (voir synon.).

Collection de M. PILLET [*Amm. hecticus*, Rein.] (1 exempl.).

L'échantillon diffère un peu du type de cette forme par ses côtes plus rares et plus grossières. Son mauvais état de conservation ne nous permet pas d'en donner une description satisfaisante.

Ajoutons incidemment qu'un exemplaire d'ammonite, recueilli, suivant QUENSTEDT, dans la « *craie chloritée de Westphalie* » et figuré par cet auteur (*Ceph.*, 1849, pag. 212,

Digitized by Google

T. XVII, fig. 4) sous le nom d'*Amm. varians* Sow., se distingue nettement, par beaucoup de caractères, de cette dernière forme et présente au contraire des ressemblances frappantes avec l'*Hecticoc. balinense*. Ce qui porte à douter que ledit exemplaire n'ait pas été trouvé dans des formations crétacées, à moins qu'il ne s'agisse d'un cas de « *convergence hétérochrone.* » Pour résoudre cette question, il faudrait connaître ses cloisons.

Localité : Chanaz.

HECTICOCERAS MATHAYENSE (Kil.)

1893. — *Hecticoc. mathayense,* BONARELLI : *Hect. n. g.,* pag. 87 (voir synon.).

Collections de M. RÉVIL [*Amm. punctatus* Stahl.] (1 exempl.) ; du Musée de Turin (1 exempl.).

Ces deux exemplaires bien conservés sont presque identiques au type de M. KILIAN.

Localités : Chanaz ; Mont-du-Chat.

HECTICOCERAS PAUPER n. f.

Pl. IV, fig. 4 *a, b, c.*

Collection de M. PILLET (1 exempl.).

Dimensions : Diamètre.....	mm.	25 7 = 1	»
Largeur du dernier tour....		9 » = 0	35
Épaisseur —		6 4 = 0	21
Largeur de l'ombilic.....		10 5 = 0	41

Coquille comprimée, discoïdale, largement ombiliquée. Spire composée de tours très peu embrassants, très comprimés, à côtés légèrement convexes. Ces tours, jusqu'au diamètre d'environ 15 mm., sont complètement dépourvus d'ornementation quelconque ; au-delà de ce diamètre, on trouve des côtes minces, virguliformes, rétroverses, peu

Digitized by Google

prononcées, terminées extérieurement par de petits tubercules et limitées seulement à la région dorsale des tours. Ombilic très large. Dos étroit, avec une carène peu saillante. Cloisons peu découpées.

L'exemplaire que nous rapportons à cette forme nous semble être un adulte, quoiqu'on n'y aperçoive pas le péristome définitif. L'ornementation des tours commence là où commence aussi la dernière chambre d'habitation.

Cette forme se distingue très bien de tous les autres *Hecticoceras* par la pauvreté de son ornementation, par la grande largeur de son ombilic et par ses tours très comprimés.

La surface de l'échantillon est colorée en vert par du phosphate de fer. Beaucoup d'autres échantillons de Chanaz offrent la même coloration.

Localité : Chanaz.

s. gen. **Lunuloceras** Bonar.

Lunuloceras metomphalum Bonar.

Pl. IV, fig. 5 *a, b, c.*

1887. — *Amm. hecticus nodosus*, Quenstedt : *Amm. Schwäb.*, pag. 702 (ex p.), Tab. LXXXII, fig. 39 (non 10-14).

1891. — *Ludwigia nodosa* (Quenst. sp.), V. Borne : *Urmias.*, pag. 6 (synonymiâ exclusâ), Tab. I, fig. 4.

1893. — *Lunuloc. metomphalum*, Bonarelli : *Hectic. n. g. Ammon.*, pag. 90 (voir synon.).

Collection du Musée de Turin (1 exempl.)

Bonarelli a déjà décrit ce bel exemplaire dans l'ouvr. cit. Nous en donnons ici la figure.

Localité : Chanaz.

Digitized by Google

LUNULOCERAS ROSSIENSE (Teiss.)

1830. — *Amm. punctatus,* ZIETEN : *Verstein. Württ.,* pag. 4, Tab. x, fig. 8 (mauvaise).

1893. — *Lunuloc. rossiense,* BONARELLI : *Hectic. n. g. Ammon.,* pag. 80, fig. *c,* pag. 91 (voir synon.).

Collection du Musée de Turin (1 exempl.).

BONARELLI a donné le dessin de la selle siphonale de ce bel exemplaire (ouvr. cit.).

Localité : Chanaz.

LUNULOCERAS cfr. NODOSULCATUM (Lah.)

Collection du Musée de Turin (1 exempl.).

Assez mal conservé ; se distingue du *L. nodosulcatum* Lah. par ses côtes plus nombreuses.

Localité : Chanaz.

LUNULOCERAS POMPECKYI n. f.

Pl. IV, fig. 6 *a, b.*

1887. — *Amm. hecticus lunula,* QUENSTEDT : *Amm. Schwäb.,* pag. 703 (ex p.), Tab. LXXXII, fig. 21, 49.

1893. — BONARELLI : *Hectic. n. g. Amm.,* pag. 100 (1ª forma).

Collection de M. PILLET [*Ammon. lunula* Rein.] (1 exempl.).

Dimensions : Diamètre.....	mm.	25 »	= 1 »
Largeur du dernier tour....		9 5	= 0 38
Épaisseur —		6 »	= 0 24
Largeur de l'ombilic		10 »	= 0 40

Coquille discoïdale, comprimée, carénée. Spire composée de tours peu embrassants, comprimés, convexes sur les côtés, ornés en travers de nombreuses côtes minces, simples, arquées en arrière, peu prononcées et limitées à

Digitized by Google

la région extérieure des flancs. Ces côtes s'évanouissent près du dos, sans y former de tubercules. Dos presque *aigu,* pourvu d'une carène peu saillante. Ombilic large, tout à fait lisse. Section des tours comprimée, à côtés convexes. Cloisons inconnues.

Très voisine du *Lunuloc. lunuloides* Kil., cette forme s'en distingue nettement par ses tours moins larges, par ses côtes moins nombreuses et limitées à la région extérieure des flancs, et par son ombilic lisse et plus large.

Localité : Chanaz.

Gen. **Distichoceras** n.[1]

DISTICHOCERAS. = *Amm.* (*fam.* Oppelidæ) *testâ discoideâ, compressâ, plerùmque carinatâ ; infractibus compressis, subinvolutis, lateribus convexiusculis, internè plerùmque lævigatis, externè transversim ondulato-costatis ; costis latis, parùm elevatis,* longitudinaliter à sulco bipartitis, *externè tuberculatis ; tuberculis latis, compressis, plerùmque rotundatis* (perraro acutis) ; *dorso plano, angustato ; carinâ integrâ parum elevatâ ; seriebus 2 tuberculorum delimitantibus dorsum,* alternatim *prominentibus ; ombilico medio ; aperturâ compressâ oblongâ antice truncatâ ; septis lateribus parùm divisis ; sellâ siphonali aurigerâ.*

La forme des côtes constitue le cachet distinctif de ce n. g. Elles semblent composées chacune de deux côtes très voisines l'une de l'autre, qui, extérieurement, se soudent pour former un tubercule à pointe arrondie.

Les dessins de *Distichoceras,* donnés jusqu'à présent, ne

[1] Ce nom a été proposé sans aucune diagnose par MUNIER-CHALMAS en 1892. (Bull. Soc. géol. de Fr., 3e série, t. XX, n° 6, Comp. rend., pag. CLXXI.)

Digitized by Google

nous permettent pas de présenter une description minutieuse ou satisfaisante des cloisons. Malheureusement, même dans l'exemplaire de Chanaz que nous rapportons à une forme nouvelle de ce genre, les cloisons se trouvent masquees presque entièrement par la présence du test. Il nous a été permis toutefois de constater que les *Distichoceras* sont aussi pourvus d'une selle siphonale auriculée, comme tous les autres genres de la famille des *Oppelidæ*.

Nous rapportons au genre *Distichoceras* les formes suivantes :

1) *Distichoceras Zieteni* n. f. CALLOVIEN INF.

2) — *superbum* Waagen (= 1869. *Oppelia superba* WAAGEN : *Formeinreihe*, pag. 222 (44), Tab. XIX, fig. 6). CALLOVIEN INF., *macrocephalus*-zone.

3) — *bipartitum* Ziet. (= 1846. *Amm. bipartitus*, D'ORBIGNY : *Céph. jur.*, pag. 443, Tab. CLVIII, fig. 1, 2, 4 (non 3). CALLOVIEN MOY. — Typus.

4) — *bicostatum* Stahl. (= 1824. *Amm. bicostatus*, STAHL : *Württ. landw. Corres. Bl.*, pag. 49, fig. 9). CALLOVIEN MOY.

5) — n. f. (= 1887. *Amm. bipartitus*, QUENSTEDT : *Amm. Schwäb.*, pag. 734, Tab. LXXXV, fig. 8) ; differt à *bipartito* majore anfractuum compressione, numero majore costarum, minore ombilici amplitudine, etc. CALLOVIEN SUPÉR.

6) — *bipartitum* ? Ziet. (= 1887. *Amm. bipartitus*, QUENSTEDT : *Amm. Schwäb.*, pag. 733-734, Tab. LXXXV ; *a* (fig. 1-4, 24-27), *b* (fig. 5, 6). CALLOVIEN.

7) — n. f. (= 1887. *Amm. bipartitus nodulosus*,

Digitized by Google

QUENSTEDT : *Amm. Schwäb.*, pag. 735, Tab. LXXXV, fig. 9, 10). CALLOVIEN.

8) — n. f. (= 1887. *Amm. bipartitus,* QUENSTEDT : *Amm. Schwäb* , pag. 735, Tab. LXXXV, fig. 11, 12). CALLOVIEN SUP.

9) — *calcar* Ziet. (= 1849. *Amm. calcar,* QUENSTEDT : *Ceph.*, pag. 140 [voir synon.], Tab. X, fig. 7). CALLOVIEN.

10) — (?) *bidentatum* Quenst. (= 1849. *Amm. bidentatus,* QUENSTEDT : *Ceph.,* pag. 140, Tab. X, fig. 6). CALLOVIEN.

11) — (?) n. f. ? (= 1887. *Amm. bidentatus,* QUENSTEDT : *Amm. Schwäb.,* pag. 736 (ex parte), Tab. LXXXVI, fig. 16 (cæteris exclusis). CALLOVIEN.

12) — (?) *Baugieri* d'Orb. (= 1846. *Amm. Baugieri,* D'ORBIGNY : *Céph. jur.,* pag. 445, Tab. CLVIII, fig. 5-7). Se distingue du *bidentatus* par ses dimensions plus grandes. CALLOVIEN.

DISTICHOCERAS ZIETENI n. f.

Pl. IV, fig. 7.

Collection de M. PILLET [*Amm. bipartitus* Rein.] (1 exempl.).

Dimensions :	Diamètre.....	mm.	28	5	= 1	»
	Largeur du dernier tour »..		13	»	= 0	44
	Recouvrement »		7	5	= 0	22
	Épaisseur »		9	»	= 0	30
	Largeur de l'ombilic ».....		8	5	= 0	28

Coquille comprimée, carénée. Spire mi-involute, composée de tours comprimés, un peu convexes sur les flancs, où la région interne est presque lisse, tandis qu'en dehors,

Digitized by Google

au-delà du milieu, naissent des côtes arquées peu prononcées, très larges, partagées en long par une petite dépression et terminées par de larges pointes comprimées, arrondies et très saillantes. Sur la surface extérieure de la coquille, cette bissection longitudinale des côtes est peu visible. On remarque encore, au milieu de la longueur des tours, une très légère saillie longitudinale. Les tours sont tronqués carrément au pourtour de l'ombilic, en y formant deux *teniolæ* (ou bandelettes ombilicales) verticales, avec deux carènes ombilicales ridées par de nombreux et très menus tubercules. Dos plain, carèné, délimité latéralement par les deux séries de tubercules terminaux des côtes. Ces tubercules sont disposés alternativement de l'une des deux séries à l'autre. Bouche comprimée en fer de lance épointé. Cloisons inconnues.

Voisine du *Distichoc. bipartitum* Ziet., cette forme s'en distingue par ses tours moins comprimés, par ses côtes plus rares, par son ombilic notablement plus large, par la présence de carènes et de bandelettes ombilicales bien apparentes, tandis que les tours du *Distichoc. bipartitum* sont simplement arrondis près de l'ombilic, sans y former ni carène ni bandelette.

Localité : Chanaz.

Gen. **Stephanoceras** (Waag.) emend. Zitt.

STEPHANOCERAS CORONATUM (Brug.)

1789. — *Amm. coronatus,* BRUGUIÈRE : *Encycl. méthod.,* pag. 43, n° 23 (non Schloth. 1813).

(?) 1830. — *Amm. coronatus,* ZIETEN : *Verst. Wurtt.,* pag. 1, Tab. 1, fig. 1.

1830. — *Amm. anceps,* ZIETEN : *id.,* pag. 1, Tab. 1, fig. 3 (non Rein.).

Digitized by Google

1845. — *Amm. coronatus,* D'ORBIGNY : *Voy. en Russ.*, pag. 440, Tab. XXXVI, fig. 1-3.

1846. — *Amm. coronatus,* KEYSERLING : *Petschoral.*, pag. 332, Tab. XX, fig. 11, 12.

1846. — *Amm. coronatus,* D'ORBIGNY : *Céph. jur.*, pag. 465 (synon. emend.), Tab. CLXVIII (non Tab. CLXIX).

1849. — *Amm. anceps ornati,* QUENSTEDT : *Céph.*, pag. 177, Tab. XIV, fig. 5.

(?) 1858. — *Amm. anceps ornati,* QUENSTEDT : *Jura,* pag. 537, Tab. LXX, fig. 22.

1876. — *Stephanoc. coronatum,* NEUMAYR : *Tschulhowo,* pag. 341, Tab. XXV, fig. 1-2 (non 3-4).

1878. — *Stephanoc. coronatum,* BAYLE : *Expl.*, vol. IV, Tab. LIV, fig. 2-3.

1883. — *Stephanoc. coronatum,* LAHUSEN : *rjasans.*, pag. 52, Tab. VI, fig. 3 (non 2 nec 4).

1883. — *Stephanoc. coronatum,* TEISSEYRE : *Rjasan,* pag. 548 (synon. emend.), Tab. II, fig. 8.

1887. — *Amm. anceps ornati,* QUENSTEDT : *Ammon. Schwäb.*, pag. 775 (ex parte), Tab. LXXXV, fig. 30.

Collection de M. PILLET (1 exemplaire typique).

Nous avons dû dresser la synonymie complète de cette forme, parce que les synonymies données jusqu'ici par d'autres auteurs nous ont semblé n'être pas entièrement exactes.

Beaucoup de formes rapportées par eux au *Stephanoc. coronatum* doivent être rattachées à d'autres formes bien distinctes. En voici la liste :

Amm. coronatus, SCHLOTHEIM.—1820. *Petref.*, n° 13, pag. 68 (= *Stephanoc. Blagdeni* SOW. [non d'Orb.] : *Min. Conch.*, 1818, Pl. CCI).

Digitized by Google

Amm. coronatus, D'ORBIGNY. — 1846. *Céph. jur*, Pl. CLXIX, fig. 1, 2 (= *Cadoceras* f.).

— D'ORBIGNY. — 1846. *Op. cit.*, Pl. CLXIX, fig. 3, 4 (= *Cadoc.* f.).

— QUENSTEDT. — 1849. *Ceph.*, Tab XIV, fig. 1 (= *Stephanoc. Blagdeni* Sow.).

— *oolithicus*, QUENSTEDT. — 1849. *Ceph.*, Tab. XIV, fig. 4 (= *Stephanoc.* f.).

— QUENSTEDT. — 1858. *Jura*, Tab. LIV, fig. 1 (= *Stephan. Blagdeni*).

Stephanoc. coronatum, NEUMAYR. — 1876. *Tschulkowo*, Tab. XXV, fig. 3 (= *Stephanoc. Renardi*, Nikitin : 1881. *Elatma*, pag. 120, Tab. IV, fig. 24).

— *coronatum*, BAYLE. — 1878. *Explic.*, Tab. LIV, fig. 1 (= *Stephanoc. Renardi*, Nikit.).

— *coronatum*, LAHUSEN. — 1883. *rjasans.*, Tab. VI, fig. 2 (= *Stephanoc. coronoides*, QUENSTEDT : 1887. *Amm. Schwäb*, Tab. LXXXVII, fig. 34-37).

Amm. coronatus et *Amm. coronatus multinodus*. — QUENSTEDT. — 1887. *Amm. Schwäb.*, Tab. LXVII, fig. 1-4 (= *Stephanoc. Blagdeni* Sow.).

Amm. coronatus, QUENSTEDT. — 1887. *Op. cit.*, Tab. cit., fig. 5-7 (= *Stephanoc.* f. f.).

Amm. coronatus oolithicus, QUENSTEDT. — 1887. *Op. cit.*, Tab. cit., fig. 8, 9 (= *Stephanoc.* ? n. f.).

Localité : Chanaz.

Gen. **Sphæroceras**, Bayle.

SPHÆROCERAS GLOBULIFORME (Gemm.)

Pl. VI, fig. 1.

1872. — *Stephanoc. globuliforme*, GEMMELLARO : *Rocca chi parra*, pag. 20, Tab. III, fig. 5 ; Tab. V, fig. 3.

Digitized by Google

Collections de M. PILLET [*Amm. tumidus,* Ziet.] (2 exempl.) ; du Musée de Turin (5 exempl.).

Un exemplaire de la collection PILLET conserve encore le péristome complet. Nous en donnons la figure.

Localité : Chanaz.

SPHÆROCERAS, n. f. indét^ble^.

Collection du Grand Séminaire [*Amm. tumidus* Ziet] (1 exempl.).

L'échantillon se trouve dans un très mauvais état de conservation. Ses dimensions sont plus grandes que celles du *Sphæroc. globuliforme* Gemm. Il diffère de tous les autres *Sphæroceras* en ce que la surface extérieure de la coquille est presque complètement lisse, tandis que des côtes très peu élevées, presque effacées, sont indiquées dans le moule.

Localité : Chanaz.

SPHÆROCERAS BOMBUR (Opp.)

1858. — *Amm. Brongniarti,* QUENSTEDT : *Jura,* pag. 479, Tab. LXIV, fig. 10 (non Sow.).

1862. — *Amm. Bombur,* OPPEL : *Pal. Mitth.,* pag. 150, Tab. XLVIII, fig. 3 *a, b* (peu soignée).

1887. — *Amm. Brongniarti,* QUENSTEDT (non Sow.) : *Amm. Schwäb.,* pag. 663, Tab. LXXVIII, fig. 12, 13, 16 (non 14, 15).

Collections de M. PILLET (1 exempl.) et de M. RÉVIL (1 exempl.).

Ces deux exemplaires, bien que mal conservés, ne nous laissent aucun doute sur leur détermination.

Localités : Chanaz ; Mont-du-Chat.

Digitized by Google

SPHÆROCERAS, f. n. ind[née].

1887. — *Amm. microstoma,* QUENSTEDT (non d'Orb.) : *Amm. Schwäb.,* pag. 66 (ex part.), Tab. LXXVIII, fig. 3 (non 4-11, nec 17-20).

Collection du Musée de Turin (1 exempl.).

Coquille renflée, globuleuse, difforme, irrégulière dans son accroissement, ornée en travers de côtes arquées, peu saillantes, rapprochées, bifurquées irrégulièrement à des distances inégales de l'ombilic. Spire composée de tours larges, arrondis, dont le dernier se sépare plus de l'ombilic que les autres et se retrécit fortement. Ombilic étroit, dont les tours intérieurs sont dissimulés par le recouvrement du dernier tour irrégulier. Dos rond, très convexe, large (3 mm.) près du commencement de la chambre d'habitation, étroit (2 mm.) vers l'ouverture. Cloisons inconnues.

Cette forme se distingue de tous les autres *Sphæroceras* par ses dimensions un peu plus grandes que celles du *Sphæroc. globuliforme* Gemm., par la largeur de ses tours, par la forme de ses côtes, etc. Elle a été décrite par QUENSTEDT pour les Macrocephalenschichten de Achalm.

Notre exemplaire se trouve malheureusement dans des conditions à ne pouvoir pas être convenablement figuré. Il répond parfaitement à la figure de QUENSTEDT, citée en synonymie.

Localité : Chanaz.

SPHÆROCERAS COSMOPOLITA n. f.

1875. — *Stephanoc. bullatum,* WAAGEN (non d'Orb.) : *Kutch.* pag. 129, Tab. XXXII, fig. 1.

1887. — *Amm. platystomus,* QUENSTEDT (non Rein.) : *Ammon. Schwäb.,* pag. 665 (ex parte), Tab. LXXVIII, fig. 21-23 (non 24-28).

Collection du Musée de Turin (3 exempl.).

Digitized by Google

Coquille très renflée, globuleuse, difforme, presque plus large que haute, irrégulière dans son accroissement, ornée en travers de côtes droites, très peu saillantes, peu nombreuses, égales, presque effacées. Spire composée de tours très larges, très déprimés, dont le dernier se sépare plus de l'ombilic que les autres et se rétrécit fortement. Ombilic étroit, irrégulier, dont les tours intérieurs sont cachés par le recouvrement du dernier tour. Dos large, presque aplati. Cloisons inconnues.

Les dimensions de cette forme ont été données par WAAGEN (ouvr. cit. en synon.). Nous ne comprenons pas que cet auteur ait pu rapporter au *Stephanoceras bullatum* d'Orb. l'exemplaire de Kutch, que nous considérons, au contraire, comme une forme bien distincte, et pour laquelle nous proposons le nom de *Sphæroceras cosmopolita*. Il suffit d'un simple examen des figures pour reconnaître les nombreuses dissemblances qui existent entre notre forme, établie sur la fig. de WAAGEN, et la forme de D'ORBIGNY. Les mêmes dissemblances distinguent aussi notre *Sphæroceras cosmopolita* de tous les autres *Sphæroceras* connus jusqu'à ce jour.

Localité : Chanaz.

SPHÆROCERAS (?) TRIGERI (Héb. et Desl.)

Pl. v, fig. 1, 1 *a*.

1860. — *Amm. Trigeri*, HÉBERT et DESLONGCHAMPS : *Montreuil-Bellay*, pag. 9, Tab. VIII, fig. 1 *a, b* (exclusâ synonimiâ).

Collection du Grand Séminaire [*Amm. bombur*, Opp.] (1 exempl.).

Nous donnons la figure de cet exemplaire qui diffère légèrement du type par ses côtes moins régulières. Il faut

Digitized by Google

cependant ajouter que la figure de HÉBERT et DESLONGCHAMPS nous semble un peu idéale, comme presque toutes les autres figures de leur ouvrage.

Localité : Chanaz.

Gen. **Macrocephalites,** Sutner.

Nous avons réparti les Macrocephalites de Chanaz en deux sections distinctes :

Macrocephali { *rectecostati.* / *flexicostati.*

Il faut noter que ces dénominations n'ont rien à faire avec leurs synonymes employés par WAAGEN pour les *Macrocephalites* de l'Inde. Cet auteur plaçait dans les *rectecostati* son *Stephanoc. bullatum* (non d'Orb.), qui est un véritable *Sphæroceras* (*cosmopolita,* n. f.), ainsi que les *Macrocephalites lamellosum* Sow., *grantanum* Opp., *chrysoolitticum* Waag., etc., qui, par la flexion très évidente de leurs côtes là où elles se bifurquent, nous semblent appartenir à la section des *flexicostati.* Il est vrai que WAAGEN avait institué sa section des *curvicostati* pour des formes oxfordiennes à côtes rares et à ombilic très large, lesquelles « *von den Macrocephaliten ausgeschieden werden müssen* [1].»

Dans la série des *rectecostati* nous avons rangé 4 formes distinctes :

Macrocephalites Canizzaroi (Gemm.),
— *macrocephalus* (Schloth.),
— *tumidus* (Rein.),
— *subtumidus* (Waag.).

[1] NIKITIN : *Elatma,* 1884, pag. 50.

Digitized by Google

Il existe des passages bien évidents de l'une à l'autre de ces formes, de telle sorte qu'on n'en a pas encore figuré deux exemplaires qu'on puisse dire identiques. Le *Macrocephalites macrocephalus*, qui est la forme la plus ancienne du groupe (« cornbrash » et *macrocephalus*-zone), a donné naissance d'un côté au *Macroceph. Canizzaroi* (*macrocephalus*-zone, et *anceps*-zone), et d'un autre côté aux *Macroceph. tumidus* (*anceps*-zone), et *subtumidus* (*anceps*-zone jusqu'à la *transversarium*-zone de l'Inde).

Un exemplaire de *Macrocephalites* figuré par QUENSTEDT (*Amm. Schwäb.*, Tab. LXXVI, fig. 19) est la forme la plus déprimée qu'on ait donnée jusqu'à présent. Elle se distingue nettement du *Macroceph. subtumidus* par ses tours plus déprimés et par ses côtes notablement plus fortes et moins nombreuses. Dans la même planche LXXVI de l'ouvr. cit. de QUENSTEDT, on voit aussi (fig. 5) un jeune individu de la même forme.

Les caractères communs à tous les *rectecostati* sont les suivants :

Coquille discoïdale, renflée dans son ensemble. Spire formée de tours plus ou moins renflés et convexes, qui se recouvrent presque en entier, ne laissant qu'un ombilic étroit en forme d'entonnoir au centre ; ces tours ont leur plus grand diamètre près du contour ombilical et sont ornés, en travers, de côtes nombreuses, régulières, droites, inclinées en avant, qui partent la plupart du contour ombilical, tandis que d'autres naissent au tiers interne des flancs par bifurcation ou non des côtes primaires.

Digitized by Google

a) *MACROCEPHALI RECTECOSTATI*

MACROCEPHALITES CANIZZAROI (Gemm.)

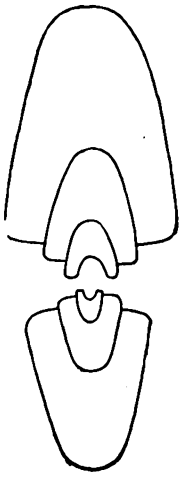

Fig. *a*. — *Macrocephalites Canizzaroi* (Gemm.).

1849. — *Amm. macroceph. compressus,* QUENSTEDT : *Ceph.*, pag. 182, Tab. XV, fig. 1 (peu soignée).

1868. — *Stephanoc. Canizzaroi,* GEMMELLARO : *Terebrat. janitor,* pars Ia, pag. 45, Tab. IX, fig. 9-11.

1887. — *Amm. macroceph. compressus,* QUENSTEDT : *Amm. Schwäb.*, pag. 648, Tab. LXXVI, fig. 14, 15 (non 4).

1887. — *Macroceph. macrocephalus,* ZITTEL : *Traité de Paléont.*, pag. 467, fig. 672.

Collections de M. PILLET (1 exempl.) ; du Musée de Turin (4 exempl.).

	DIMENSIONS			
	Diamètre	Largeur du dernier tour	Epaisseur du dernier tour	Largeur de l'ombilic
Coll. Mus. Turin.	29 = 1	15 = 0,52	12,5 = 0,43	5 = 0,17
Collection Pillet.	48,5 = 1	25 = 0,52	21 = 0,43	7,5 = 0,15
Gemmellaro [1] . .	73 = 1	38 = 0,52	32,5 = (0,43)	? = 0,15 (?)
Quenstedt [2] . . .	74 = 1	38,5 = 0,52	32,5 = 0,43	10 = 0,145
Coll. Mus. Turin.	77,5 = 1	40 = 0,52	33,5 = 0,43	11 = 0,140

Coquille peu renflée dans son ensemble. Spire formée de tours relativement comprimés, peu convexes, ornés de côtes nombreuses, minces, très rapprochées.

Le *Macroceph. Canizzaroi* Gemm. est la forme la plus comprimée du groupe des *rectecostati*.

Localité : Chanaz.

[1] GEMMELLARO, 1868, *ouvr. cit.*, fig. cit., pag. 45.

[2] Exempl. figuré par QUENSTEDT, Tab. LXXVI, fig. 14 (1887, *Ammon. Schwäb.*).

Digitized by Google

MACROCEPHALITES MACROCEPHALUS (Schloth.)

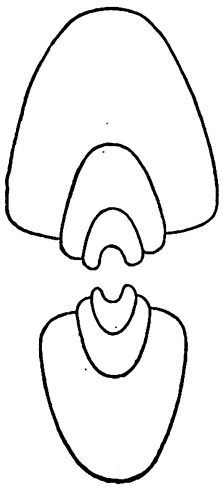

Fig. *b*. — *Macrocephalites macrocephalus* (Schloth.)

(?) — ? *Oryctogr. norica*. Sup., Tab. XII, fig. 8 (ex synon. d'Orbigny).

1742. — BOURGUET : *Trait. de pétrif.*, Tab. XL, fig. 267.

1813. — *Amm. macrocephalus*, SCHLOTHEIM : *Min. Tasch.*, 7, pag. 70 (ex synon. d'Orbigny).

1820. — *Amm. macrocephalus*, SCHLOTHEIM : *Petref.*, pag. 70, n° 16.

(?) 1830. — *Amm. macrocephalus*, HARTMANN : *Wurtt.*, pag. 22 (ex synon. d'Orbigny).

1834. — *Amm. formosus*, SOWERBY : *Transact. géol. Soc. Lond.* II^e sér., vol. V, Tab. XXIII, fig. 7 (ex synon. Waag).

1854. — *Amm. macrocephalus*, HUPPÉ : *Hist. fis. y polit. de Chile*, pag. 36, Tab. II, fig. 1.

1872. — *Stephanoc. macrocephalum*, GEMMELLARO : *Rocca chi parra*, pag. 23 (synon. emend.), Tab. IV, fig. 1 (= typus).

1875. — *Stephanoc. macrocephalum*, WAAGEN : *Kutch*, pag. 109 (synon. emend.), Tab. XXV, Tab. XXVII, fig. 1, Tab. XXXIII, fig. 5.

(?) 1881. — *Stephanoc. macrocephalum*, STEINMANN : *Caracoles*, pag. 271 (voir synon.), Tab. XI, fig. 4 (peu soignée).

1887. — *Amm. macrocephalus compressus*, QUENSTEDT : *Amm. Schwâb.*, pag. 648 (ex parte), Tab. LXXVI, fig. 4.

Digitized by Google

Non ZIETEN, non D'ORBIGNY, non QUENSTEDT, non MORRIS, non NIKITIN.

Collections du Musée de Turin (6 exempl.); de M. PILLET (1 exempl.).

	DIMENSIONS			
	Diamètre	Largeur du dernier tour	Epaisseur du dernier tour	Largeur de l'ombilic
Coll. Mus. Turin.	48,5 = 1	23 = 0,48	22,3 = 0,45	9 = 0,17
Coll. Mus. Turin.	84 = 1	41 = 0,48	38 = 0,45	14 = 0,16
Waagen[1]	95 = 1	46 = 0,48	44 = 0,45	14,5 = 0,15
Waagen[2]	151 = 1	80 = 0,52	69 = 0,45	14 = 0,10

Coquille plus renflée que le *Macroceph. Canizzaroi*. Elle diffère aussi de cette forme par ses côtes plus larges et plus rares, qui font complètement défaut dans l'ombilic et qui parfois aussi sont presque cachées dans le contour ombilical. La fig. 1, Pl. XXVII, de WAAGEN, citée en synonymie, représente une *media forma* : *Canizzaroi* Gemm. — *macrocephalus* typ.

Localité : Chanaz.

MACROCEPHALITES TUMIDUS (Rein.)

Pl. VI, fig. 2 (1/2 grand[r] natur.), 2 *a* (grossie).

1818. — *Nautilus tumidus,* REINECKE : *Mar. prot.*, pag. 74, n° 21, Tab. V, fig. 47.

1818. — *Amm. Herveyi,* SOWERBY : *Min. Conch.*, pag. 215, Tab. CLXXXXV, fig. sup. (non fig. inf.).

1825. — *Globites tumidus,* DE HAAN : *Amm. et Goniat.*, pag. 146.

1830. — *Amm. tumidus,* ZIETEN : *Verst. Württ.*, pag. 19, Tab. V, fig. 7.

1858. — *Amm. macrocephalus.* QUENSTEDT : *Jura*, p. 477, Tab. LXIV, fig. 15.

[1] 1875. — *Kutch.*, Tab. XXVII, fig. 1.
[2] *Id.* Tab. XXV.

Digitized by Google

1887. — *Amm. macrocephalus tumidus,* QUENSTEDT : *Ammon. Schwäb.*, pag. 648, Tab. LXXVI, fig. 6, 10 (fig. 17, 19 = var.[1]).

1887. — *Amm. macrocephalus*, QUENSTEDT: *Amm. Schwäb.*, pag., Tab. LXXVI, fig. 1, 2, 3.

Non D'ORBIGNY, non WAAGEN, non NIKITIN, non LAHUSEN.

Collection du Musée de Turin (1 exempl.)

	DIMENSIONS							
	Diamètre		Largeur du dernier tour		Epaisseur du dernier tour		Largeur de l'ombilic	
Quenstedt[2] . . .	16	= 1	6,5	= 0,40	11	= 0,69	3,2	= 0,20
Quenstedt[3] . . .	54	= 1	24	= 0,48	36	= 0,66	10	= 0,19
Quenstedt[4] . . .	110	= 1	56	= 0,50	61,5	= 0,56	14	= 0,13
Coll. Mus. Turin.[5]	165	= 1	88	= 0,53	80	= 0,48	20	= 0,12

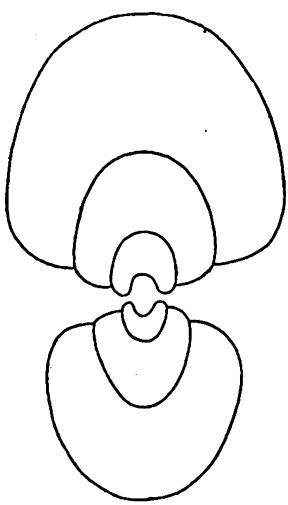

Fig. c. — *Macrocephalites tumidus* (Rein.)

Ce qui est remarquable dans cette forme, c'est la variation graduelle de toutes ses dimensions par rapport au diamètre. Suivant le développement de la spire, les tours deviennent peu à peu et proportionnellement plus hauts et plus comprimés ; l'ombilic, plus étroit.

Ces caractères bien manifestes nous ont convaincu que les exemplaires décrits par WAAGEN (*Kutch* 1875), sous le nom de *Stephanoc. tumidum* Rein., ne sont pas rattachables à cette forme. Ils s'en distin-

[1] *Macrocephalites media forma* { *macrocephalus* Schloth. / *tumidus* Rein.

[2] V. *Amm. Schwab.*, 1867, Tab. LXXVI, fig. 6.

[3] V. *Ammon. Schwab.*, 1887, Tab. LXXVI, fig. 2. (C'est le même exemplaire que QUENSTEDT a figuré dans: *Jura*, 1858, Tab. LXIV, fig. 15.)

[4] V. *Ammon. Schwab.*. 1887, Tab. LXXVI, fig. 10.

[5] Nous donnons la figure de cet exemplaire à Pl. VI, fig. 2, 2ª.

Digitized by Google

guent spécialement par le développement tout à fait différent de la spire. Les tours deviennent peu à peu et relativement plus bas et plus étroits, tandis que l'ombilic, jusqu'au diamètre de 120mm., se rétrécit et ensuite devient plus ample. Nous reproduisons ci-après les mesures données par WAAGEN pour trois de ces exemplaires, afin de mettre mieux en évidence la différence dont il s'agit :

Diamètre.	28 = 1	58 = 1	175 = 1
Larg. du dern. tour.	= 0,53	= 0,53	= 0,48
Epaiss. —	= 0,64	= 0,56	= 0,50
Larg. de l'ombilic.	= 0,26	= 0,17	= 0,21

L'échantillon de Chanaz, que nous rapportons au *Macroceph. tumidus* Rein., conserve sa dernière loge d'habitation presque tout entière. Il se trouve ainsi dans le même état de conservation que l'exemplaire figuré par WAAGEN (sous le nom impropre de *tumidus* Rein.) à la Pl. XXVI de son ouvrage ; mais il s'en distingue par son ombilic nptablement plus étroit et par ses tours plus hauts et comprimés, tandis que dans la fig. de WAAGEN les tours sont presque ronds. Notre exemplaire offre plutôt des ressemblances avec la figure d'un échantillon adulte de *Macrocephalites macrocephalus* donnée par le même auteur à la Pl. XXV de son ouvrage ; mais il en diffère par ses tours bien moins comprimés. Enfin, la même dissemblance, qui se manifeste entre les jeunes individus des deux formes, apparaît aussi entre les individus complets.

L'exemplaire de Chanaz présente également quelques ressemblances avec la figure du *Macrocephalites Morrisi* Opp. donnée par SCHLIPPE en 1888 (*Faun. d. Bath. im oberrhein. Tiefl.*, Tab. VII). Il s'en distingue toutefois par ses côtes plus nombreuses, par ses tours plus hauts et tombant plus perpendiculairement sur l'ombilic, par son

Digitized by Google

ombilic plus étroit et surtout par ses dimensions plus grandes. (La figure que nous donnons de notre exemplaire est *réduite de moitié.)*

Localités : Chanaz ; Lucey ; Mont-du-Chat.

MACROCEPHALITES SUBTUMIDUS (Waag.)

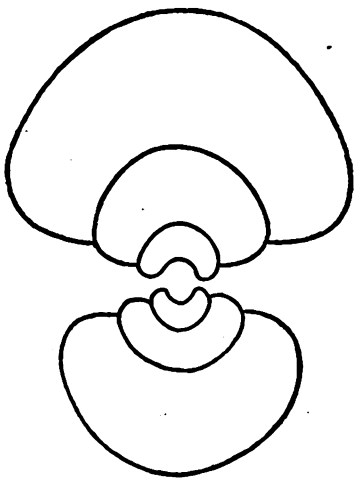

Fig. *d.* — *Macrocephalites subtumidus* (Waag.)

1849. — *Amm. macroceph. rotundus,* QUENSTEDT : *Ceph.,* pag. 184, Tab. XV, fig. 2 a, b, c (peu soignée).

1852. — *Amm. macrocephalus* , QUENSTEDT : *Handb. d. petref.* Tab. XXXVI, fig. 24 (peu soignée).

1875. — *Stephanoceras subtumidum,* WAAGEN : *Kutch,* pag. 118 (voir syn.), Tab. XXVIII, fig. 4 a, b.

1887. — *Amm. macroceph. rotundus,* QUENSTEDT : *Amm. Schwäb.,* p. 648, Tab. LXXVI, fig. 11-13, 18.

Collect. de M. PILLET [*Amm. tumidus* Rein.] (1 exempl.); du Musée de Turin (1 exempl.).

Echantillons assez bien conservés. Celui de la coll. PILLET atteint un diamètre d'environ 180mm.

Localité : Chanaz.

b) *MACROCEPHALI FLEXICOSTATI*

MACROCEPHALITES SUBTRAPEZINUS (Waag.)

1875. — *Stephanoc. subtrapezinum,* WAAGEN : *Kutch,* pag. 137, Tab. XXXIII, fig. 4.

Digitized by Google

Collect. du Musée de Turin (2 exempl.).

Exemplaires presque identiques à la fig. de WAAGEN, soit par leurs dimensions que par leurs ornementations.

L'un d'eux se trouve dans un très bon état de conservation. Nous sommes parvenu à en repolir complètement l'ombilic et à y voir les tours tombant perpendiculairement sur la suture ombilicale. Nous avons trouvé pour cet exemplaire les dimensions suivantes :

Diamètre.....	mm.	84	= 1
Largeur du dernier tour..	»	39,5	= 0,47
Epaisseur » »	»	35	= 0,41
Largeur de l'ombilic.....	»	17,2	= 0,20

Localité : Chanaz.

MACROCEPHALITES HERVEYI (SOW.)

1818. — *Amm. Herveyi*, SOWERBY : *Min. Conch.* II, pag. 215, Tab. CLXXXXV, fig. inf. (non fig. sup.).

1840. — *Amm. Herveyi*, SOWERBY : *Transact. Geol. Soc. Lond.*, Tab. XXIII, fig. 5.

1846. — *Amm. Herveyi*, D'ORBIGNY : *Céph. jur.*, pag. 428 (exclusâ synonymiâ), Tab. CL (controuvée).

1857. — *Amm. Grantanus*, OPPEL : *Juraform.*, pag. 548.

1875. — *Stephanoc. Grantanum*, WAAGEM : *Kutch*, pag. 123 (synon. emend.), exclusis figuris.

Collect. du Musée de Turin (2 exempl.).

SOWERBY avait figuré en 1818 (*Min. Conch.*, pl. CLXXXXV) deux échantillons de *Macrocephalites* auxquels il donnait le nom de *Amm. Herveyi*. En réalité, ces deux exemplaires présentent entre eux de nombreuses dissemblances et appartiennent à deux formes distinctes. Le plus gros nous paraît être un *Macrocephalites tumidus* Rein.; il en possède tous les caractères distinctifs, quoique le dessin soit peu soigné. Le plus petit est au contraire un vrai flexicosté.

Digitized by Google

Plus tard, SOWERBY décrivit et figura encore un autre exemplaire de *Macrocephalus* qu'il rapporta à son *Amm. Herveyi* (1840. V. synon.). Cet exemplaire présente les mêmes caractères de flexicosté que le plus petit des deux échantillons figurés en 1818.

Postérieurement (1846), D'ORBIGNY donna la figure d'une ammonite qu'il rapportait à la forme de SOWERBY et qui offre, en effet, de grandes ressemblances avec les deux flexicostés dessinés par cet auteur.

Enfin OPPEL, conservant le nom de *Amm. Herveyi* pour le gros exemplaire figuré par SOWERBY en 1818, donna le nom de *Amm. grantanus* à l'exemplaire figuré par D'ORBIGNY.

Comme l'exemplaire de D'ORBIGNY peut être rapporté aux formes flexicostées de SOWERBY, et que la forme recticostée de ce dernier (1818) doit être rattachée au *Macrocephalites tumidus* Rein., nous proposons, au contraire, de conserver le nom de *Amm. Herveyi* pour les formes flexicostées de SOWERBY, ainsi que pour la forme de D'ORBIGNY. Par suite, le nom de *Amm. grantanus* Opp. doit figurer en synonymie.

Localités : Chanaz, Lucey, Mont-du-Chat.

MACROCEPHALITES PILLETI, n. f.

Pl. v, fig. 2 (1/2 grand^{r} natur.).

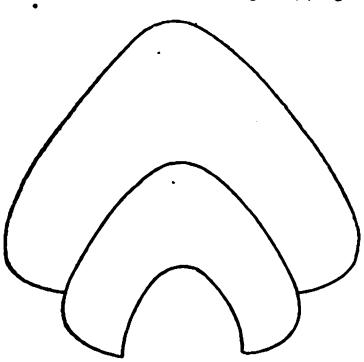

Fig. *c*. — *Macrocephalites Pilleti*, n. f.

1830. — *Amm. macrocephalus*, ZIETEN : *Verst. Württ.*, pag. 19, Tab. v, fig. 1 (non fig. 4).

1881. — *Stephanoc. tumidum*, NIKITIN : *Elatma*, pag. 115, Tab. x (III), fig. 18, 19.

Collect. du Musée de Turin (1 exempl.).

Digitized by Google

Dimensions :	*a)* Nikitin (1)	*b)* Coll. Mus. Turin
Diamètre.....	69 = 1	192 = 1
Largr du dernr tour.	34 = 0 49 (non 0,26)	88 = 0,54
Epaisseur —	37,2 = 0,54	65 = 0,65
Largr de l'ombilic.	12,5 = 0,18	32,5 = 0,17

Coquille très renflée, globuleuse, ornée en travers de côtes arrondies, nombreuses, qui parfois se bifurquent, dans les tours intérieurs, près du contour ombilical. Ces côtes s'infléchissent en avant, tandis que, sur le dos, elles se recourbent très légèrement en arrière.

Spire formée de tours renflés, convexes, se recouvrant sur plus de la moitié et laissant un ombilic relativement large. Dos rond, convexe. Section des tours, subtriangulaire, peu comprimée. Ombilic étréci.

Cette forme peut être considérée comme l'une des intermédiaires entre les *rectecostati* et les *flexicostati*. La courbure des côtes en est très peu prononcée.

L'échantillon de Chanaz que nous rapportons à cette forme conserve presqu'en entier sa dernière chambre d'habitation, laquelle est dépourvue de vraies côtes, mais ornée seulement de stries d'accroissement.

Localité : Chanaz.

MACROCEPHALITES (?) cfr. DIADEMATUS (Waag.) in Gott

1878. — *Stephanoceras* cfr. *diadematum* (Waag.), GOTTSCHE : *Cordill.*, pag. 42, Tab. VIII, fig. 3 (non fig. 2).

Collect. du Musée de Turin (1 exempl.).

Echantillon en mauvais état. Il se distingue du *diadematus* Waag. typique par son ombilic notablement plus étroit.

Localité : Chanaz.

[1] Des fig. cit. en syn.

Digitized by Google

Gen. **Œcoptychius** *Neum.*

ŒCOPTYCHIUS REFRACTUS (Rein.)

1830. — *Scaphites bifurcatus* (Hartm.), ZIETEN : *Verst. Würtl* , pag. 22, Tab. XVI, fig. 8.

1846. — *Amm. refractus*, D'ORBIGNY : *Ceph. jur.*, pag. 473 (V. synon.), Tab. CLXXII, fig. 3-7.

1849. — *Amm. refractus*, QUENSTEDT : *Ceph.*, pag. 150, Tab. XI, fig. 12.

1852. — *Amm. refractus*, QUENSTEDT : *Handb. d. petref.*, Tab. XXXVI, fig. 11.

1858. — *Amm. refractus*, QUENSTEDT : *Jura*, pag. 524, Tab. LXIX, fig. 25-30.

1887. — *Scaphites bifurcatus*, QUENSTEDT : *Amm. Schwäb.*, pag. 368, Tab. XXXXVI, fig. 7.

1887. — *Amm. refractus*, QUENSTEDT : *Amm. Schwäb.*, pag. 762-67 (V. synon.), Tab. LXXXVI, fig. 37-51.

Collect. de M. PILLET (1 exempl.).

Cet exemplaire n'est pas complet. Il a perdu une partie de la dernière chambre d'habitation avec son péristome rostré.

Ajoutons ici que plusieurs figures de QUENSTEDT, D'ORBIGNY, etc., représentent des exemplaires qui se différencient nettement par beaucoup de caractères de l'*Œcopt. refractus* typique. Il deviendra donc nécessaire de créer pour eux de nouveaux noms spécifiques.

Localité : Chanaz.

Gen. **Reineckeia** Bayle.

REINECKEIA ANCEPS (Rein.)

1818. — *Nautilus anceps et ellipticus*, REINECKE : *Mar. prot.*, pag. 82, 83, Tab. VII, fig. 61, 62.

Digitized by Google

1846. — *Amm. anceps,* D'ORBIGNY : *Céph. jur.*, pag. 462 (exclusâ synon.), Tab. CLXVII (non Tab. CLXVI).

1849. — *Amm. parkinsoni coronatus,* QUENSTEDT : *Ceph.*, pag. 147, Tab. XI, fig. 8.

(?) 1880. — *Reineckeia anceps,* BAYLE : *Explic. d. l. Cart. géol. de Fr.*, Tab. LVI, fig. 1.

1887. — *Amm.* cfr. *anceps franconicus,* QUENSTEDT : *Amm. Schwäb.*, pag. 634, Tab. LXXIV, fig. 40.

Collect. du Grand-Séminaire (1 exempl.).

Conformément à l'opinion de STEINMANN[1], nous considérons comme type de la *Reineckeia anceps* la figure citée de D'ORBIGNY, à laquelle notre exemplaire de Chanaz répond d'une manière parfaite.

Localité : Chanaz.

REINECKEIA INDOSABAUDA, n. f.

1875. — *Perisph. Rehmanni,* WAAGEN (non Opp.) : *Kutch*, pag. 206, Tab. LVIII, fig. 1.

Collect. du Musée de Turin (2 exempl.).

Dimensions :	*a)* Coll. Mus. de Turin	*b)* Collect. Mus. de Turin	
Diamètre	132 = 1	195 = 1	250 = 1
Largr du dernr tour	40 = 0,30	55 = 0,28	65 = 0,26
Epaisseur —	40 = 0,30	60 = 0,30	75 = 0,30
Largr de l'ombilic.	60 = 0,45	98 = 0,50	130 = 0,52

Coquille grande, discoïdale, comprimée. Spire presque évolute. Dos rond. Section des tours presque ronde.

Jusqu'au diamètre de 90mm, la spire est formée de tours à côtés un peu comprimés et ornés en travers de côtes primaires rares, droites, saillantes, qui partent de la suture ombilicale et se bifurquent au milieu des tours. Ces côtes

[1] *Caracoles* (Bolivie), pag. 284.

Digitized by Google

possèdent des pointes peu prononcées. Quelques côtes secondaires sont parfaitement isolées ; elles ne dérivent pas par bifurcation des côtes primaires, mais conservent la forme de toutes les autres. Enfin, les tours intérieurs de cette forme présentent une ornementation analogue à celle que l'on rencontre dans le groupe de la *Reineckeia Greppini* Opp.

Du diamètre de 90^{mm} jusqu'au diamètre d'environ 130^{mm}, les côtes primaires sont dépourvues de pointes.

Enfin, dans les exemplaires complets, le dernier tour et une partie de l'avant-dernier sont formés de côtes noduleuses, à pointes très prononcées, ainsi qu'on le voit dans les tours extérieurs de la *Reineckeia anceps*. De chaque pointe partent 3 à 6 côtes proverses.

Cette forme diffère de la *R. Rhemanni* Opp. par ses tours plus comprimés, par ses côtes plus nombreuses et proverses, par la bifurcation moins régulière des côtes dans les tours intérieurs, par ses pointes presque cachées sous le retour de la spire.

Localité : Chanaz.

REINECKEIA ANTIPODUM (Gotts.)

1878. — *Simoceras antipodum,* GOTTSCHE : *Argentin. Rep.*, pag. 17, Tab. III, fig. 6.

Collection de M. PILLET [*Amm. anceps* Rein.] (1 exempl.).

Parfaitement identique au type.

Dans la figure de GOTTSCHE, les tours les plus internes de la spire ont été mal dessinés. Même dans ces tours, les côtes primaires se terminent par des pointes bien accusées.

De plus, dans la région dorsale (fig. *b*), le sillon dorsal n'est pas aussi distinct qu'on le voit au naturel.

Localité : Chanaz.

Digitized by Google

Reineckeia Kiliani n. f.

Pl. VI, fig. 3, 3*a*, 3*b*.

1887. — *Amm. plicomphalus*, Quenstedt (non Sow.) : *Amm. Schwäb.*, pag. 681, Tab. LXXX, fig. 4, (non fig. 5 !).

Collect. du Musée de Turin (1 exempl.).

Coquille discoïdale, comprimée. Spire très peu embrassante, formée de tours déprimés, ornés en travers de côtes noduleuses terminées par des pointes bien prononcées qui donnent naissance à 2 ou 3 côtes secondaires (4 ou 5 dans le dernier tour) ; d'autres côtes secondaires se trouvent entremêlées avec elles sans rejoindre les tubercules. Section des tours elliptique.

Cette forme, très voisine de la *Reineckeia antipodum* Gotts., s'en distingue toutefois bien nettement par ses dimensions plus petites, par ses tours moins larges, par ses pointes moins accusées, par la spire moins évolute.

Dans la figure de Quenstedt citée en synonymie et que nous avons prise pour le type de cette forme, les tours intérieurs ont été mal dessinés.

L'exemplaire de Chanaz, que nous rapportons à la même forme, est tout à fait dépourvu de la dernière chambre d'habitation ; par conséquent, nous ne pouvons pas reconnaître les dimensions des adultes.

Il serait opportun de vérifier si le *Perisph. tyrannus* de Neumayr (1870. *Ceph. d. Macroceph.*, page 150, Tab. IX, fig. 1 a, b) ne serait pas au contraire une véritable *Reineckeia*. Il en possède, en effet, tous les traits caractéristiques et spécialement l'ornementation. Le seul caractère négatif, mais important, serait le manque de sillon dorsal. Il est probable toutefois que ce sillon existe dans les tours intérieurs de la spire.

Digitized by Google

Dans ce cas, la *Reineckeia Kiliani* n. f. pourrait être considérée comme très voisine de la forme de NEUMAYR.

Il faut pourtant noter que les :

Reineckeia antipodum Gotts.,
Reineckeia Kiliani n. f.,
Reineckeia f. (= 1887. *Amm. anceps franconicus*, QUENSTEDT : *Amm. Schwäb.*, Tab. LXXIV, fig. 39, non fig. 40.),
et *Reineckeia* n. f. (= 1878. *Simoc.* cfr. *Rehmanni*, GOTTSCHE : *Cordill.*, pag. 43, Tab. VIII, fig. 4.),

forment un groupe naturel qui se différencie des autres *Reineckeia* par les caractères suivants :

Section des tours déprimée, elliptique. Pointes très prononcées, placées au milieu des flancs. Spire presque évolute. Dos large.

Ces caractères, qui, dans les autres *Reineckeia*, sont limités seulement aux tours initiaux de la spire, se maintiennent au contraire, dans le groupe dont nous parlons, jusqu'au diamètre de 200mm. Il faut en conclure que les adultes de ce dernier groupe conservent une ornementation qui ne se trouve que dans les tours initiaux des autres *Reineckeia ;* cette ornementation rappelle distinctement celle des *Stephanoceras* que nous regardons comme les ancêtres du genre *Reineckeia*. Le groupe de la *Reineckeia Kiliani* serait donc intermédiaire entre les *Stephanoceras (Blagdeni* Sow., etc.) et les *Reineckeia* typiques.

Localité : Chanaz.

REINECKEIA REHMANNI (Opp.)

1862. — *Amm. Rehmanni*, OPPEL : *Pal. Mitth.*, pag. 153, Tab. XXXXVIII, fig. 1 a, b. c (non Waag.).

Digitized by Google

1867. — *Amm. Rehmanni*, FAVRE : *Recherch. géol.*, pag. 469.

(*Fide* FAVRE.)

Quelques exemplaires de la collection de M. FAVRE ont été déterminés par OPPEL sous le nom de *Amm. Rehmanni*.

Localité : Chanaz (Favr.)

REINECKEIA GREPPINI (Opp.)

1862. — *Amm. Greppini*, OPPEL : *Pal. Mitth.*, pag. 154 (exclusâ synonymiâ).

1870. — *Perisph. oxyptychus*, NEUMAYR : *Macrocephalensch.*, pag. (5) 151, Tab. VIII, fig. 2.

1870. — *Perisph. Greppini*, NEUMAYR : *Ueb. ident.*, pag. 249.

(?) 1875. — *Perisph. anceps*, WAAGEN : *Kutch*, pag. 207, Tab. LVII, fig. 4 a b.

(?) 1878. — *Simoc.* sp., GOTTSCHE : *Argent. Cord.*, pag. 17, Tab. III, fig. 5.

(?) 1881. — *Reineckia Greppini*, UHLIG : *Babierzowka*, pag. 392, Tab. VII, fig. 6.

(?) 1887. — *Reineckia* cfr. *Stuebeli*, BUKOWSKI : *Czenstochau*, pag. (59) 133, Tab. XXVII, fig. 3 a, b, c.

(?) 1887. *Amm. Parkinsoni coronatus*, QUENSTEDT : *Ammon. Schwâb.*, pag. 627, Tab. (III) LXXIV, fig. 17.

Collect. de M. PILLET [*Amm. anceps* Rein.] (1 exempl.); du Musée de Turin (1 exempl. typique !)

Les exemplaires typiques de cette forme sont pourvus de sillons proverses (2 ou 3 par tour), qui ne sont pas visibles dans la fig. de NEUMAYR. Les côtes des tours intérieurs de la spire sont régulièrement bifurquées, tandis que, dans les tours extérieurs, des côtes secondaires libres se trou-

Digitized by Google

vent mêlées aux bifurcations des côtes primaires. Toutes ces côtes sont proverses, notablement plus que les sillons.[1]

Localité : Chanaz.

REINECKEIA REVILI n. f.
Pl. VII, fig. 1, 1 *a*, 1 *b*.

Collect. du Musée de Turin (3 exempl.).

Cette forme, très voisine de la *Reineckeia Stuebeli* Steinm., s'en distingue toutefois nettement, surtout par ses dimensions ; ses tours sont notablement moins comprimés ; de plus, les côtes des tours intérieurs sont plus nombreuses et proverses ; la bifurcation de ses côtes primaires est assez rare, tandis que dans la *Reineckeia Stuebeli* la bifurcation est la règle. Dans les tours intérieurs de notre nouvelle forme, les pointes sont presque cachées par le recouvrement de la spire ; au contraire, dans la *Reineckeia Stuebeli*, elles sont rangées presque à même distance des deux sutures, au milieu des flancs.

Localité : Chanaz.

REINECKEIA STRAUSSI (Weith.)
Pl. VII, fig. 2, 2 *a*, 2 *b*.

(?) 1887. — *Amm. Parkinsoni inflatus,* QUENSTEDT : *Amm. Schwäb.*, pag. 774, Tab. LXXXVII, fig. 23.

1889. — *Olcostephanus Straussi,* WEITHOFER : *im Persien*, pag. 762, Tab. II, fig. 2-4.

1891. — *Reineckeia Straussi*, V. BORNE : *Urmiasee*, pag. 17.

Collect. du Musée de Turin (2 exempl.).

Coquille ornée de nombreuses côtes proverses qui se bifurquent au tiers externe. Dans les tours intérieurs les côtes sont dépourvues de tubercules ; leurs bifurcations

[1] Les figures que nous avons citées en synonymie avec un point d'interrogation se différencient, par de nombreux caractères, du type de cette forme. Il faudra probablement instituer de nouveaux noms spécifiques pour les formes qu'elles représentent.

Digitized by Google

sont presque cachées par le recouvrement de la spire. Dans ces tours intérieurs, il n'y a pas trace de côtes secondaires libres, tandis qu'à chaque côte primaire des tours extérieurs correspondent 4 ou 5 côtes secondaires, dont 2 seulement réunies par un tubercule à chacune des côtes primaires.

M. BORNE a donné de cette forme des figures tellement défectueuses que nous avons jugé inutile de les citer en synonymie.

Localité : Chanaz.

Gen. **Cosmoceras** Waag.

COSMOCERAS JASON (Rein.)

1842. — *Amm. Sedgwickii,* PRATT : *Mag. of. n. hist.,* pag. 163, Tab. V, fig. 1.

1845. — *Amm. Jason,* D'ORBIGNY : *Voy. en Russ.*, pag. 442 (synon. emend.), Tab. XXXVI, fig. 13.

1846. — *Amm. Jason,* KEYSERLING : *Petschoral,* pag. 325, Tab. XXII, fig. 6.

1846. — *Amm. Jason,* D'ORBIGNY : *Céph. jur.*, pag. 446 (synon. emend.), Tab. CLX, fig. 1, 2 (non 3, 4, nec Tab. CLIX).

1849. — *Amm. Jason,* QUENSTEDT : *Ceph.*, pag. 140 (exclusâ synon.), Tab. X, fig. 4 (non fig. 5).

1852. — *Amm. Jason,* QUENSTEDT : *Hand. d. petref.*, Tab. XXXVI, fig. 10.

1858. — *Amm. Jason,* QUENSTEDT : *Jura,* pag. 527 (ex parte), Tab. LXIX, fig. 34, 36 (non fig. 35).

1881. — *Cosmoc. Jason,* NIKITIN : *Rybinsk, Mologa,* etc., pag. 69 (cum. synon.), Tab. IV, fig. 28-30 (= var.).

1883. — *Cosmoc. Jason,* TEISSEYRE : *Rjäsan,* pag. 553, Tab. II, fig. 12.

Digitized by Google

1883. *Cosmoc. Jason*, var. *Sedgwickii*, LAHUSEN : *rjasans.*, pag. 56, Tab. VII, fig. 5.

1883. — *Cosmoc. Guilielmi*, LAHUSEN : *rjasans.*, pag. 57 (synonym. erratâ), Tab. VII, fig. 7.

(?) 1883. — *Cosmoc. Duncani*, LAHUSEN : *rjasans.*, pag. 57 (ex part.), Tab. VII, fig. 8 (non 9-11).

1887. — *Amm. Jason*, QUENSTEDT : *Ammon. Schwäb.*, pag. 713 et suiv. (ex part.), Tab. LXXXIII, fig. 1, 3-5, (6 ?), 7-10, (12 ?), 18, 19 ; (non fig. 2, 11-16, 17[1], 20, 22, 28).

1890. — *Cosmoc. Sedgwickii*, SIEMIRADZKI : *Brunatnego Jura*, pag. 55, Tab. I, fig. 10.

Non BAYLE, non LAHUSEN.

Collect. de M. PILLET (1 exempl.); du Musée de Turin (1 exempl.).

Dans cette forme, les tours initiaux de la spire sont tout à fait lisses, arrondis et déprimés. Au diamètre de 7[mm], ces tours commencent à montrer une ornementation bien distincte, formée de côtes minces, radiales, pourvues chacune d'un tubercule au tiers interne des tours et terminées de chaque côté du dos par des pointes. Pour un diamètre de 20[mm], on aperçoit une deuxième série de tubercules près du pourtour ombilical ; en outre, les côtes ne sont plus indépendantes l'une de l'autre, mais convergent, par deux ou par trois, vers les tubercules. Pour un plus ample développement de la spire, la série extérieure de tubercules s'évanouit graduellement, et enfin dans le dernier tour elle fait complètement défaut. Les côtes manquent aussi à la chambre d'habitation, dont le dos est tout à fait arrondi et dont le pourtour ombilical présente de forts tubercules.

[1] = *Cosmoc. gemmatum* Keys., suivant SIEMIRADZKI.

Digitized by Google

Le *Cosmoceras Jason* adulte atteint un diamètre d'environ 100 mm. Son péristome ne présente pas d'étranglement. Il est muni, au milieu des flancs, d'oreillettes spatuliformes, très allongées et inclinées en bas vers le dos de l'avant-dernier tour.

Le *Cosmoceras Guilielmi* Sow. diffère du *Cosmoc. Jason*, que nous venons de décrire, par son ombilic bien plus large et par la présence constante des deux séries circumombilicales de tubercules dans tout le développement de la spire.

Il faut probablement réunir au *Cosmoc. Jason* les *Cosmoc. subnodatum* et *Proniæ* de TEISSEYRE, deux formes qu'on distingue malaisément de la première.

Quelques formes de *Cosmoceras*, rapportées par NIKITIN et LAHUSEN aux *Cosmoc. Guilielmi* Sow. et *Duncani* Sow., présentent aussi des analogies frappantes avec le *Cosmoc. Jason*, tandis que de nombreux caractères les différencient des figures typiques des deux formes de SOWERBY.

Localité : Chanaz.

COSMOCERAS UHLIGI n. f.

1871. — *Cosmoc.* sp. aff. *calloviensi* Opp., NEUMAYR : *Ceph. v. Balin*, pag. 32, Tab. IX, fig. 9.

1887. — *Amm.* cfr. *Duncani*, QUENSTEDT : *Ammon. Schwäb.*, pag. 797, Tab, LXXXIX, fig. 18.

Collect. de M. PILLET [*Amm. Duncani* Sow.] (1 exempl.).

Coquille comprimée, sub-évolute. Tours sub-hexagones, ornés en travers de côtes primaires très rares, qui se bifurquent au tiers externe. Dos aplati, limité latéralement par deux séries de petits tubercules des côtes.

Cette forme a été donnée avec doute par NEUMAYR pour

Digitized by Google

l'oolithe inférieure de Balin. Quoique l'exemplaire de Chanaz soit mal conservé, nous n'avons pas de doutes sur sa détermination.

La fig. de QUENSTEDT citée en synonymie se distingue de la fig. de NEUMAYR par ses côtes un peu plus nombreuses et par son accroissement plus rapide.

Localité : Chanaz.

Gen. **Kepplerites** Neum.

KEPPLERITES GOWERIANUS (SOW.)

Pl. VIII, fig. 1, 1 *a*, 1 *b*.

1827. — *Amm. Gowerianus,* SOWERBY : *Min. Conch.*, Tab. DIL, fig. 2 (peu soignée).

1883. — *Cosmoc. Gowerianum*, LAHUSEN : *rjasans. G.*, pag. 54 (V. synon.), Tab. VI, fig. 6-7 (non 5, nec ? 6), Tab. VII, fig. 1.

Non Auct.

Collections de M. PILLET (1 exempl.); de M. RÉVIL (1 exempl.); du Grand-Séminaire (1 exempl.) ; du Musée de Turin (1 exempl.).

Le *Kepplerites Gowerianus* Sow. diffère de tous les autres *Kepplerites* par le manque d'une région dorsale aplatie bien distincte.

Les exemplaires de Chanaz que nous rapportons à cette forme se distinguent assez nettement du type, ainsi que de la fig. de LAHUSEN, par ses côtes bien plus nombreuses. Cette différence nous avait engagé à instituer pour eux un nouveau nom spécifique. Mais nous avons considéré que la dissemblance était probablement due à l'imperfection des fig. de SOWERBY et de LAHUSEN ; c'est pourquoi nous don-

Digitized by Google

nons le dessin de l'exemplaire de Chanaz, de la collection du Grand-Séminaire.

Sont assez voisins du *Kepplerites Gowerianus* Sow., les *Kepplerites Dunkeri* Steinm. (1881) et *Kepplerites Daubenyi* Gemm. (*Faun giur.*, etc., Tab. XIX, fig. 3).

Localités : Chanaz; Lucey; Mont-du-Chat (RÉVIL).

KEPPLERITES TORRICELLII (Opp.)

1862. — *Amm. Torricellii,* OPPEL : *Pal. Mitth.*, pag. 153.
1865. — *Amm. Torricellii*, C. MAYER : *Journ. d. Conch.*, Vol. XIII, Tab. VIII, fig. 5, 6.
1867. — *Amm. Torricellii,* FAVRE : *Rech. géol.*, pag. 169. (*Fide* FAVRE. Détermination d'OPPEL.)

Localité : Chanaz (FAVRE).

KEPPLERITES LAHUSENI n. f.

1883. — *Cosmoc Gowerianum,* LAHUSEN : *rjasans. g.*, pag. 54 (ex parte), Tab. VI, fig. 8 (non 5, nec 6-7).

Collection de M. RÉVIL [*Amm. calloviensis* Sow.] (1 exempl.).

Nous ne croyons pas nécessaire de donner la figure de l'échantillon de Chanaz que nous rapportons à cette forme nouvelle. Il répond exactement au type, tant par ses dimensions que par les caractères de son ornementation.

Le simple examen de la figure citée de LAHUSEN nous suffit pour distinguer notre nouvelle forme de la forme typique du *Kepplerites Gowerianus*. Dans cette dernière, les tours sont arrondis; ils sont au contraire comprimés dans le *Kepplerites Lahuseni*, dont la région moyenne du dos est d'ailleurs aplatie et dont l'ombilic est relativement plus ample.

Localité : Mont-du-Chat.

Digitized by Google

KEPPLERITES f.

Pl. VIII, fig. 2 *a*, 2 *b*.

(?) 1887. — *Amm. macroceph. evolutus,* QUENSTEDT : *Amm. Schwäb.,* pag. 649 (non 655 !), Tab. LXXVI, fig. 9 (non Tab. LXXVII, fig. 1-5 !).

Collection du Musée de Turin (1 exempl.).

Coquille discoïdale, comprimée. Spire composée de tours arrondis, mi-involutes, un peu déprimés, ornés en travers de côtes primaires qui partent du pourtour de l'ombilic et se bifurquent au milieu des tours, où elles se terminent par une petite pointe. Les côtes secondaires passent sur le dos sans s'interrompre, en formant deux séries de pointes aux côtés de la région moyenne du dos, laquelle est un peu excavée. Ombilic relativement étroit. Section des tours arrondie, un peu déprimée.

Notre exemplaire diffère légèrement de la fig. de QUENSTEDT, citée en synonymie, par ses côtes moins droites. Par ses dimensions et sa forme générale, il correspond parfaitement à l'*Amm. Julii* de D'ORBIGNY (*Céph. jur.*, pag. 420, pl. CXXXXV, fig. 5, 6) ; il s'en distingue toutefois par l'absence des deux séries de pointes qui, dans la forme de D'ORBIGNY, sont rangées au milieu des côtes secondaires.

Peut-être ces deux séries de pointes ont-elles été ajoutées par le dessinateur, sans qu'elles se trouvent dans l'exemplaire typique. Dans ce cas, notre figure devrait être considérée comme la véritable et exacte iconographie de la forme de D'ORBIGNY.

Localité : Chanaz.

Gen. **Perisphinctes** Waag.

PERISPHINCTES CONGENER Waag.

(?) 1872. — *Perisph. Moorei,* GEMMELLARO : *Rocca chi parra,* pag. 27.

Digitized by Google

1875. — *Perisph. congener,* WAAGEN : *Kutch.,* pag. 171, Tab. LVI, fig. 2 ; Tab. LVII, fig. 1.

(?) 1890. — *Perisph. congener*, SIEMIRADZKI : *Brunatnego Jura*, pag. 68, Tab. IV, fig. 1.

Collection du Musée de Turin (1 exempl.).

Dimensions :				
Diamètre.....	mm.	135	= 1	»
Largeur du dernier tour.	»	46	= 0	34
Épaisseur »	»	41	= 0	30
Largeur de l'ombilic...	»	52	= 0	38

La figure que WAAGEN donne de cette forme ne reproduit pas avec finesse les détails de son ornementation.

Dans l'exemplaire de Chanaz que nous rapportons à la même forme, on voit les côtes s'évanouir presque complètement sur le dos, comme le fait précisément observer WAAGEN.

Perisph. congener = m. f. { *sub-Backeriæ* d'Orb. / *Moorei* Opp.

Localité : Chanaz.

PERISPHINCTES ORION (Opp.)

1849. — *Amm. convolutus gigas,* QUENSTEDT : *Ceph.*, Tab. XIII, fig. 6.

1857. — *Amm. Orion,* OPPEL : *Juraf.,* pag. 556.

1878. — *Amm. Orion,* CHOFFAT : *Esquisse,* pag. 26.

Non NEUMAYR.

(*Fide* CHOFFAT.)

Localité : Mont-du-Chat (CHOFFAT).

PERISPHINCTES SUB-BAKERIÆ (d'Orb.)

1845. — *Amm. Bakeriæ*, D'ORBIGNY (non SOW.) : *Céph. jur.*, pag. 424 (ex parte), Tab. CXXXXVIII (non Tab. CXXXXIX).

1847. — *Amm. sub-bakeriæ,* D'ORBIGNY : *Céph. jur.*, pag. 570.

Digitized by Google

1850. — *Amm. sub-bakeriæ,* D'ORBIGNY : *Prodr.*, Vol. I, pag. 296, n° 11.

1857. — *Amm. funatus,* OPPEL : *Juraf.*, pag. 550.

1858. — *Amm. triplicatus,* QUENSTEDT (non SOW.) : *Jura,* pag. 480, Tab. LXIV, fig. 17, 18 (non 19). (Non 1849. Quenstedt : *Ceph.*, Tab. XIII, fig. 7).

1871. — *Perisph. funatus,* NEUMAYR : *Ceph. v. Balin,* pag. 40, Tab. XIV, fig. 1.

1881. — *Perisph. funatus,* NIKITIN : *Elatma,* pag. 104, Tab. IX (II), fig. 7, 8.

(?) 1887. — *Amm. triplicatus,* QUENSTEDT : *Amm. Schwäb.*, pag. 680, Tab. LXXX, fig. 2.

Collection du Musée de Turin (2 exempl.).

L'un des deux exemplaires, étant mal conservé, ne nous a pas permis une détermination bien sûre. L'autre, au contraire, répond parfaitement à la fig. de D'ORBIGNY.

Localités : Chanaz (PILLET); Lucey (CHOFF.); Mont-du-Chat (D'ORB.).

PERISPHINCTES RECUPEROI Gemm.

1872. — *Perisph. Recuperoi,* GEMMELLARO : *Rocca chi parra,* pag. 26, Tab. V, fig. 9, 11.

(?) 1875. — *Perisph. Recuperoi,* WAAGEN : *Kutch.*, pag. 172, Tab. XXXXIII, fig. 1, 2.

(?) 1887. — *Amm. convolutus gigas,* QUENSTEDT : *Amm. Schwäb.*, pag. 693, Tab. LXXXI, fig. 20.

1887. — *Amm.* cfr. *plicomphalus,* QUENSTEDT : *Ammon. Schwäb.*, pag. 694, Tab. LXXXI, fig. 24.

Non MILACHEWITCH[1], non SIEMIRADZKI.

Collection du Musée de Turin (1 exempl.).

Localité : Chanaz.

[1] MILACHEWITCH : *Kostroma,* 1881, pag. 162. (V. NIKITIN, 1885 ; *Kostroma,* pag. 118) = *Perisph. euryptychus* Neum.

Digitized by Google

PERISPHINCTES EVOLUTUS? (Neum.)

1887. — *Amm. convolutus gigas,* QUENSTEDT : *Amm. Schwäb.*, pag. 693 (ex parte), Tab. LXXXI, fig. 21 (non 20).

Collections du Musée de Turin (3 exempl.); de M. PILLET [*Amm. Bakeriæ* Sow.] (1 exempl.).

Ces quatre exemplaires s'accordent parfaitement avec la fig. citée de Quenstedt. Ils se distinguent du typique *Perisphinctes evolutus* Neum. (1871. *Ceph. v. Balin,* Tab. XIV, fig. 2) par leurs côtes moins nombreuses, par leurs tours moins arrondis, par la présence de sillons (deux par tour), par leur ombilic moins ample, etc.

Localité : Chanaz.

PERISPHINCTES PATINA Neum.

1870. — *Perisph. patina,* NEUMAYR : *Ceph. d. Macroc.-Sch.,* pag. 149 (V. synon.), Tab. VIII, fig. 1.

Non 1871. — *Perisph. patina,* NEUMAYR : *Ceph. v. Balin,* Tab. XIII, fig. 2.

Collection du Musée de Turin (3 exempl.).

Localité : Chanaz.

PERISPHINCTES CHOFFATI n. f.

Pl. VIII, fig. 3, 3 *a*.

Cfr. 1892. — *Perisph. Abichi,* NEUMAYR und UHLIG : *Jurafoss. d. Kaukasus,* pag. 66 (ex parte), Tab. III, fig. 1 (non Tab. II, fig. 1).

Collection du Grand-Séminaire [*Amm. sulciferus* Opp.] (1 exempl.).

Digitized by Google

Dimensions : Diamètre.....	mm.	95 = 1	»
Largeur du dernier tour.	»	32 = 0	33
Épaisseur —	»	27 = 0	28
Largeur de l'ombilic....	»	37 = 0	39

Coquillle discoïdale, comprimée ; spire formée de tours comprimés, ayant leur plus grand diamètre près du contour ombilical. ornés en travers de côtes primaires nombreuses, élevées en forme de goutte larmaire vers le contour ombilical, peu élevées au milieu des tours et prolongées jusqu'au dos, avec intercalation de nombreuses côtes secondaires simples qui s'étendent parfois jusqu'au tiers interne des tours. Dans les tours intérieurs, les côtes secondaires semblent dériver, par bi-trifurcation, des côtes primaires. Les tours sont ornés aussi de deux sillons profonds, notablement proverses. Dos rond. Section des tours oblongue. Ombilic ample. Cloisons inconnues.

Neumayr et Uhlig (1892. V. synon.) ont donné la figure de deux exemplaires de *Perisphinctes* dont ils ont fait la nouvelle « espèce » *Perisph. Abichi*, mais qui se différencient l'un de l'autre par de nombreux caractères.

L'échantillon de Chanaz, pour lequel nous avons créé le nouveau nom de *Perisph. Choffati*, correspond assez bien à l'un de ces deux exemplaires. Il faut noter pourtant que le *Perisph. Abichi* a été donné pour le Kimméridgien du Caucase.

Localité : Chanaz.

Perisphinctes læviplex (Quenst.)

1887. — *Amm. læviplex*, Quenstedt : *Amm. Schwäb.*, pag. 684, Tab. LXXX. fig. 10, 11.

Collection du Musée de Turin (1 exempl.).

Assez bien conservé.

Localité : Chanaz.

Digitized by Google

PERISPHINCTES CAROLI Gemm.

1872. — *Perisph. Caroli*, GEMMELLARO : *Rocca chi parra*, pag. 28 (exclusà synon.), Tab. v, fig. 6, 7, 8.

Collection du Musée de Turin (1 exempl.).

Assez bien conservé. Il répond très bien à la description de M. GEMMELLARO (ouvr. cit.).

Il se distingue au contraire, bien nettement, de l'exemplaire de *Perisphinctes* sp. ind. dont GEMMELLARO a donné la figure en 1868 (*Calc. a Terebr. Janitor*, pag. 44, Tab. VI, fig. 5, 6 ; non Tab. v), et qu'il a mis lui-même plus tard (1872) en synonymie avec son *Perisph. Caroli*.

Localité : Chanaz.

PERISPHINCTES GOTTSCHEI Steinm.

1881. — *Perisph. Gottschei*, STEINMANN : *Caracoles*, pag. 273, Tab. IX, fig. 2.

Collection du Musée de Turin (1 exempl.).

Parfaitement identique au type. Il a un diamètre de 50 mm.; il est donc dépourvu de la dernière loge d'habitation. Ses étranglements profonds (deux par tour) et fortement proverses ont de l'importance comme caractère servant à distinguer cette forme d'autres formes voisines.

PERISPHINCTES BANATICUS (Zitt.)

1852. — *Amm. triplicatus* var. *banatica*, KUDERNATSCH : *Swinitza*, pag. 15, Tab. IV, fig. 1, 2 (non 3, 4).

1868. — *Amm. banaticus*, ZITTEL : *Jahrb. d. k. k. g. Reichs*, pag. 605 (ex parte).

1871. — *Perisph. Orion* : NEUMAYR (non Opp.) : *Ceph. v. Balin*, pag. 43 (excl. synon.), Tab. X, fig. 2, 3.

Collection du Musée de Turin (1 exempl.).

Digitized by Google

Cet exemplaire se distingue de la fig. de KUDERNATSCH par la présence d'un étranglement proverse peu profond placé dans le dernier tour, et par son dos moins large.

Localité : Chanaz.

PERISPHINCTES PSEUDO-PATINA n. f.

1871. — *Perisph. patina*, NEUMAYR : *Ceph. v. Balin*, pag. 41 (ex parte, exclusâ synon.), Tab. VIII, fig. 2.

Collection du Musée de Turin (2 exempl.).

Parfaitement identiques à la fig. de NEUMAYR citée en synonymie. Ils se distinguent nettement et par plusieurs caractères du *Perisph. patina*. Dans leurs tours intérieurs la bifurcation des côtes est complètement cachée par le recouvrement de la spire, tandis que dans le *Perisph. patina* cette bifurcation est toujours visible, même dans les côtes des tours initiaux. Les côtes du *Perisph. patina* sont bien droites ; celles du *Perisph. pseudo-patina* sont au contraire légèrement arquées en arrière.

L'un des deux échantillons de Chanaz, que nous rapportons à cette forme, présente encore sur une partie des tours intérieurs l'irisation nacrée primitive. Nous avons déjà rencontré cette irisation dans l'échantillon de *Distichoceras Zieteni* que nous avons figuré.

Localité : Chanaz.

PERISPHINCTES FURCULA Neum.

1849. — *Amm. triplicatus*, QUENSTEDT : *Ceph.*, pag. 171, Tab. XIII, fig. 7 *a, b* (non 7 *c*, — nec 1858. *Jura*, pag. 480, Tab. LXIV, fig. 17, 18).

1871. — *Perisph. furcula*, NEUMAYR : *Ceph. v. Balin*, pag. 41, Tab. XV, fig. 1.

Digitized by Google

1887. — *Amm. triplicatus*, QUENSTEDT : *Amm. Schwäb.*, pag. 678 (ex parte), Tab. LXXIX, fig. 35-37 (cæteris exclusis).

1890. — *Perisph.* cfr. *furcula*, SIEMIRADZKI : *Brunatnego Jura*, pag. 67, Tab. III, fig. 10 ; Tab. IV, fig. 3.

Collection du Musée de Turin (2 exempl.).

Cette forme, bien intéressante, diffère du *Périsph. subbakeriæ* par ses côtes plus nombreuses et ondulées. La ligne suturale que NEUMAYR en a dessinée laisse beaucoup à désirer ; le lobe siphonal s'y montre plus court qu'il ne l'est au naturel. Les cloisons dessinées par QUENSTEDT sont au contraire très exactes.

Localité : Chanaz.

PERISPHINCTES ALLIGATUS (Bean).

Pl. IX, fig. 1, 1 *a*.

1858. — *Amm. alligatus* (Bean M. S.), LECKENBY : *Kellow. foss. York.*, pag. 9, Tab. II, fig. 2 *a b* (peu soignée).

Collection du Musée de Turin (1 exempl.).

Nous ajouterons à la diagnose donnée de cette forme par LECKENBY, que les côtes sont toutes égales, relativement équidistantes et fortement proverses. En outre, dans les tours extérieurs de la spire de cette ammonitidée, parmi les côtes secondaires, dorsales, dérivées par bifurcation des côtes primaires latérales, se trouvent mêlées quelques autres côtes secondaires libres.

Cette forme fait partie du groupe du *Perisph. plicatilis* SOW.

Localité : Chanaz.

Digitized by Google

PERISPHINCTES AURIGERUS (Opp.)

1846. — *Amm. Bakeriæ*, D'ORBIGNY : *Céph. jur.*, pag. 424 (ex parte ; synon. emend.), Tab. CIL, fig. 1 (non 2, 3, nec Tab. CXXXXVIII).

1858. — *Amm. aurigerus*, OPPEL : *Juraf.*, pag. 476.

Non NEUMAYR.

Collection du Musée de Turin (1 exempl.).

Echantillon parfaitement conservé ; il est toutefois dépourvu des *auricules* du péristome qu'on trouve dessinées dans la figure de D'ORBIGNY citée en synonymie. Pour tous les autres caractères, il concorde exactement avec cette figure.

Localité : Chanaz.

PERISPHINCTES f. ind.

1871. — *Perisphinctes curvicosta*, NEUMAYR (non Opp.) : *Ceph. v. Balin*, pag. 34 et suiv. (ex parte), Tab. XII, fig. 3.

Collection du Musée de Turin (1 exempl.).

Echantillon assez mal conservé. Toutefois, nous n'hésitons pas à le rapporter à la figure de NEUMAYR citée en synonymie, figure qui se distingue nettement du *Perisph. curvicosta* par le manque d'*auricules* latérales dans le péristome, ainsi que par la forme des côtes et par l'absence d'étranglements.

Localité : Chanaz.

PERISPHINCTES DE-MARIÆ n. f.

1871. — *Perisph. aurigerus*, NEUMAYR (non Opp.) : *Ceph. v. Balin*, Tab. XII, fig. 4, 5.

Collection du Musée de Turin (1 exempl.).

Digitized by Google

Dimensions : Diamètre.....	84	=	1 »
Largeur du dernier tour....	24	=	0,32
Epaisseur » »	18,5	=	0,25
Largeur de l'ombilic.....	30,5	=	0,41

Coquille discoïdale, comprimée. Spire composée de tours comprimés, ornés en travers de côtes primaires régulièrement bifurquées sur le dos. Ombilic large. Section des tours comprimée.

Cette forme est tout à fait dépourvue d'étranglements. Ce qui est remarquable, d'autre part, c'est l'abondance des lignes paraboliques, qui n'ont pas été dessinées dans la figure de NEUMAYR.

Le *Perisph. De-Mariæ* se distingue nettement du *Perisph. aurigerus*, surtout par ses dimensions. Dans notre échantillon, dont le diamètre est de 74 mm., une partie seulement de la dernière loge d'habitation est visible.

Localité : Chanaz.

PERISPHINCTES STEINMANNI n. f.

Pl. IX, fig. 2.

1887. — *Amm. convolutus,* QUENSTEDT : *Ammon. Schwäb.*, pag. 674 (ex parte), Tab. LXXIX, fig. 16.

Collection du Musée de Turin (2 exempl.).

Spire mi-involute, à accroissement rapide, composée de tours arrondis, à côtés convexes, ornés en travers de côtes nombreuses bifurquées sur la région dorsale. On voit parfois, dans quelques exemplaires, de rares étranglements. Sur le dernier tour de la spire se trouvent 6 lignes paraboliques, qui ne sont pas visibles dans la figure de QUENSTEDT citée en synonymie, parce qu'elle représente un moule. Les côtes sont peu élevées sur le moule.

Tous ces caractères et les petites dimensions de cette

Digitized by Google

forme (l'exemplaire dont nous donnons la figure conserve encore une partie de la dernière loge d'habitation) différencient nettement le *Perisph. Steinmanni* n. f. de tous les autres *Perisphinctes* du même groupe.

Localité : Chanaz.

PERISPHINCTES ARCICOSTA Waag.

1875. — *Perisph. arciscosta,* WAAGEN : *Kutch,* pag. 167, Tab. LVIII, fig. 2 (peu soignée).

Collection du Musée de Turin (3 exempl.).

Ces trois échantillons répondent assez bien à la diagnose formulée par WAAGEN ; mais ils diffèrent légèrement de la figure, que le même auteur a donnée de son espèce, par leurs côtes secondaires plus nombreuses et par leur ombilic un peu plus large.

Localité : Chanaz.

PERISPHINCTES LATERALIS Waag.

Pl. x, fig. 1.

1875. — *Perisph. lateralis,* WAAGEN : *Kutch,* pag. 165, Tab. LVII, fig. 3.

Collection du Musée de Turin (1 exempl.).

Nous donnons la figure de cet exemplaire, qui diffère légèrement de la fig. de WAAGEN citée en synonymie, par son ombilic relativement plus large et par ses côtes moins nombreuses.

Localité : Chanaz.

PERISPHINCTES SUBMUTATUS Nik.

Pl. x, fig. 2.

1881. — *Perisph. submutatus,* NIKITIN : *Elatma,* pag. 107 (V. synon.), Tab. VII (I), fig. 4, 5.

Digitized by Google

Collection du Musée de Turin (3 exempl.).

Nous donnons la fig. de l'un de ces trois échantillons. Il a conservé une grande partie de sa coquille épaisse et luisante, pourvue de 6 lignes paraboliques par tour, avec nœuds de parabole demi-circulaires et rangés aux côtés du dos.

Localité : Chanaz.

PERISPHINCTES CURVICOSTA (Opp.)

1849. — *Amm. convolutus parabolis,* QUENSTEDT : *Ceph.*, pag. 169, Tab. XIII, fig. 2.

1858. — *Amm. curvicosta,* OPPEL : *Juraf.*, pag. 555.

1858. — *Amm. convolutus parabolis,* QUENSTEDT : *Jura,* Tab. LXXI, fig. 10 (non 11, 12).

1871. — *Perisph. curvicosta,* NEUMAYR : *Ceph. v. Balin,* pag. 34, Tab. XII, fig. 2 (non 3).

1875. — *Perisph. curvicosta,* WAAGEN : *Kutch,* pag. 169, Tab. XXXIX, fig. 4, 6 (très peu soignées).

1885. — *Perisph. curvicosta,* NIKITIN : *Kostroma,* pag. 118 (V. synon.).

1887. — *Amm. convolutus parabolis,* QUENSTEDT : *Amm. Schwäb.*, pag. 691, Tab. LXXXI, fig. 13 (non 14, nec 27).

Collection de M. RÉVIL (1 exempl.).

Assez bien conservé, l'exemplaire concorde avec la fig. typique de QUENSTEDT. Il faut noter pourtant que, parmi les autres figures citées dans notre synonymie, il n'en est pas une qu'on puisse dire correspondante au type. Les dissemblances sont dues pour la plupart à la mauvaise conservation des originaux ou à l'imperfection des dessins ; cependant, elles tiennent bien quelquefois aux variations individuelles des exemplaires figurés.

Localité : Mont-du-Chat (CHOFFAT, RÉVIL).

Digitized by Google

PERISPHINCTES NIKITINI n. f.

1885. — *Perisph. mosquensis*, NIKITIN (non Fisch.) : *Kostroma*, pag. 119 (exclusâ synon.), Tab. II, fig. 9, 10.

1890. — *Perisph. mosquensis*, JUSSEN : *Klaussch. in d. Nordalp.*, pag. 395, Tab. II, fig. 5.

Collection de M. RÉVIL [*Amm. fluctuosus* Pratt] (1 exempl.).

Dimensions :		
Diamètre.....	50	= 1
Largeur du dernier tour.....	14	= 0,28
Épaisseur » »	14	= 0,28
Largeur de l'ombilic.....	25	= 0,50

Coquille discoïdale, comprimée, presque évolute. Spire composée de tours presque ronds, un peu comprimés, ornés en travers de côtes nombreuses, bifurquées sur le dos, mais presque effacées sur la région médiane de celui-ci. Lignes paraboliques au nombre de 8 à 10 par tour. Dans l'avant-dernier tour, une de ces lignes est précédée d'un sillon profond, large et proverse, limité vers la ligne parabolique par une côte très saillante en forme de bourrelet.

Cette espèce se distingue nettement et par de nombreux caractères du *Perisph. mosquensis* Fisch., comme on peut s'en convaincre au simple examen des figures des deux formes.

L'échantillon de Chanaz que nous rapportons à cette forme diffère légèrement de la fig. de QUENSTEDT, citée en synonymie par ses côtes moins régulières et un peu proverses.

Localité : Chanaz.

Digitized by Google

PERISPHINCTES TOROSUS n. f.

Pl. XI, fig. 1.

Collection du Musée de Turin (1 exempl.).

Coquille discoïdale, presque évolute, comprimée. Spire composée de tours déprimés, ornés en travers de côtes bifurquées sur le dos et légèrement recourbées en arrière. On rencontre deux sillons proverses par tour, ainsi que des lignes paraboliques. Dos rond, large. Ombilic ample. Section des tours très comprimée, semi-lunaire.

Cette forme du groupe du *Perisph. curvicosta* se distingue de toutes les autres du même groupe par ses tours très déprimés et ses côtes fort rares.

Localité : Chanaz.

PERISPHINCTES ANNULARIS (Rein.) in Lah.

1883. — *Perisph. annularis,* LAHUSEN : *rjasans. Gouv.*, pag. 68 (V. synon.), Tab. X, fig. 4.

Cfr. 1885. — *Amm.* cfr. *annularis,* QUENSTEDT : *Ammon. Schwäb.*, pag. 799, Tab. LXXXIX, fig. 2.

Non QUENSTEDT.

Collection du Musée de Turin (1 exempl.).

Cet exemplaire, presque identique à celui qu'a figuré LAHUSEN, en diffère très légèrement par ses dimensions plus grandes. Il diffère en outre de la fig. de QUENSTEDT citée en synonymie par ses côtes plus nombreuses. Les autres formes figurées par QUENSTEDT (1849, 1858, 1887), sous le nom de *Amm. annularis*, doivent être considérées comme des tours intérieurs de Peltocérates[1].

Localité : Chanaz.

[1] Peut-être même le type de REINECKE est-il un vrai *Peltoceras*, comme le croit HAUG (1891. *Chain. subalp.*, pag. 101). Ne connaissant pas ce type nous ne pouvons rien dire à cet égard.

Digitized by Google

Perisphinctes eurYptychus Neum.

1871. — *Perisph. euryptychus,* Neumayr : *Ceph. von Balin*, pag. 38, Tab. xiv, fig. 1.

1885. — *Perisph. euryptychus,* Nikitin : *Elatma,* pag. 46 (V. synonym.), Tab. (viii) x, fig. 41.

Collection du Musée de Turin (1 exempl.).

En mauvais état de conservation.

Localité : Chanaz.

Perisphinctes Teisseyrei n. f.

Pl. x, fig. 3.

Collection du Musée de Turin (1 exempl.).

Dimensions : Diamètre.....	36,5	= 1
Largeur du dernier tour....	12,5	= 0,34
Epaisseur » »	10,5	= 0,29
Largeur de l'ombilic.....	15,5	= 0,42

Coquille discoïdale, de petites dimensions. Spire composée de tours comprimés ornés en travers de côtes onduloproverses, bifurquées sur la région du dos et interrompues dans les moules par un sillon dorsal très peu prononcé qui fait complètement défaut sur le dos de la dernière loge d'habitation. (Naturellement manque-t-il aussi sur la surface extérieure du test.) Un ou deux sillons (étranglement) proverses par tour. Le péristome définitif est affecté d'un étranglement péristomatique.

Cette forme, très voisine des *Periph. subaurigerus* et *rjasanensis* Teiss., s'en distingue toutefois par ses dimensions plus petites et par la présence des sillons qui manquent complètement dans les deux formes de Teisseyre.

Localité : Chanaz.

Digitized by Google

PERISPHINCTES GLEIMI Steinm.

Pl. x, fig. 4.

1881. — *Perisph. Gleimi,* STEINMANN : *Caracoles,* pag. 292, Tab. IX, fig. 5 (peu soignée).

Collection du Musée de Turin (1 exempl.).

Coquille discoïdale, presque évolute. Tours peu comprimés latéralement. Dos large arrondi. Côtes très régulières, nombreuses, légèrement arquées en arrière et ensuite proverses, bifurquées régulièrement sur la région dorsale. Deux sillons proverses, peu profonds, par tour.

Cette forme se distingue, d'une part, du *Perisph. Teisseyrei*, n. f., par ses tours moins comprimés, et, d'autre part, du *Perisph. subtilis* Neum., par ses tours notablement plus étroits et par ses sillons moins prononcés.

Localité : Chanaz.

PERISPHINCTES cfr. SUBTILIS Neum.

Pl. x, fig. 5.

(Cfr.) 1871. — *Perisph. subtilis,* NEUMAYR : *Ceph. v. Balin*, pag. 37, Tab. XIV, fig. 3.

Collection du Musée de Turin (1 exempl.).

Nous donnons la figure de cet échantillon qui se distingue du *Perisph. subtilis* Neum. typique par le manque d'étranglements.

Localité : Chanaz.

PERISPHINCTES SCOPINENSIS Neum.

Pl. XI, fig. 2.

1876. — *Perisph. scopinensis,* NEUMAYR : *Ornat. thon v. Tschulkowo*, pag. 344, Tab. XXV, fig. 7.

Collection du Musée de Turin (2 exempl.).

Digitized by Google

L'un de ces échantillons se trouve à l'état de fragment mal conservé. Nous n'avons toutefois pas de doutes sur sa détermination, parce qu'il nous a été possible d'en voir la ligne saturale, parfaitement identique à celle qu'a figurée NEUMAYR.

L'autre échantillon, très bien conservé et dont nous donnons la figure, présente le sillon dorsal, mais qui n'est pas placé sur le milieu du dos. Ce caractère tératologique donne à l'échantillon un aspect dissymétrique.

Localité : Chanaz.

PERISPHINCTES f. ind.

1887. — *Amm.* cfr. *annularis*, QUENSTEDT : *Amm. Schwäb.*, pag. 799, Tab. LXXXIX, fig. 24.

Collection du Musée de Turin (1 exempl.).

Dimensions :	Diamètre.....	48	= 1
	Largeur du dernier tour.....	22	= 0,45
	Epaisseur » »	15,5	= 0,32
	Largeur de l'ombilic.....:.	11	= 0,23

Cet exemplaire conserve presqu'en entier sa dernière loge d'habitation, assez comprimée, tandis que les tours intérieurs sont presque ronds. Dans la dernière loge, les côtes primaires sont presque effacées et limitées seulement au pourtour de l'ombilic ; par contre, on voit sur le dos de nombreuses côtes secondaires, régulières. Le sillon dorsal, bien manifeste dans les tours intérieurs, fait complètement défaut dans le dernier.

Les dimensions de notre échantillon sont les mêmes qu'a données WAAGEN pour un exemplaire de l'*athleta*-zone de Vanda, rapporté par erreur au *Perisph. subtilis* Neum[1].

[1] WAAGEN, 1885 : *Kutch*, pag. 170, Tab. XXXXIII, fig. 4.

Digitized by Google

Mais l'exemplaire de Chanaz diffère de la fig. de WAAGEN par la forme de ses côtes.

Localité : Chanaz.

PERISPHINCTES MOSQUENSIS (Fisch.)

Pl. XI, fig. 3.

1843. — *Amm. mosquensis*, FISCHER : *Bull. d. Moscou*, pag. 110, Tab. III, fig. 4-7 (peu soignée).

Collection du Musée de Turin (1 exempl.).

Les exemplaires figurés par KEYSERLING, EICHWALD, LAHUSEN, TEISSEYRE et NIKITIN, sous le nom de *Amm. mosquensis* Fisch., diffèrent nettement du type de cette forme par beaucoup de caractères soit de l'ornementation, soit des dimensions.

L'exemplaire savoisien dont nous donnons la figure présente les mêmes dimensions que le type. Il se distingue du *Perisph. scopinensis* Neum. par ses côtes plus droites et par la forme très différente de ses cloisons.

Localité : Chanaz.

PERISPHINCTES (?) n. f.

Pl. IX, fig. 3.

Collection du Musée de Turin (1 exempl.).

Dimensions :	Diamètre.....	32,5	= 1
	Largeur du dernier tour....	11	= 0,33
	Epaisseur » »	7	= 0,21
	Largeur de l'ombilic.....	13	= 0,40

Coquille élégante, discoïdale, très comprimée. Spire composée de tours assez comprimés, presque évolutes. La surface extérieure de la coquille est ornée de côtes nombreuses, simples, régulières, proverses, qui s'évanouissent presque complètement sur la région dorsale. Le moule est

Digitized by Google

orné de nœuds allongés, proverses, et limités seulement au pourtour de l'ombilic.

L'exemplaire de Chanaz, que nous décrivons ici, conserve presqu'en entier la dernière loge d'habitation. Il s'agit donc d'un adulte. La détermination générique de cette forme n'est pas bien certaine ; il faudrait probablement la ranger parmi les *Proplanulites*. Ne connaissant pas ses cloisons, nous ne pouvons rien affirmer à ce cujet.

Localité : Chanaz.

Gen. **Proplanulites** Teiss.

Proplanulites Kœnigi (Sow.)

1890. — *Perisph. (Proplanulites) Kœnigi,* Siemiradzki : *Brunatnego Jura,* pag. 69 (V. synon.).

Fide Favre (détermination d'Oppel).

Localité : Chanaz.

Proplanulites Haugi, n. f.

Pl. xi, fig. 4.

Collections du Grand-Séminaire [*Amm. lunula*] (1 exempl.); du Musée de Turin (1 exempl.).

Dimensions : Diamètre	50	= 1
Largeur du dernier tour....	17,5	= 0,35
Epaisseur » »	12,5	= 0,25
Largeur de l'ombilic.....	20	= 0,40

Coquille discoïdale, comprimée. Spire composée de tours mi-involutes, comprimés, arrondis sur les flancs et sur le dos, ornés de côtes primaires proverses, radiales, ondulées, entremêlées sur le dos d'une ou de deux côtes secondaires qui parfois dérivent par bifurcation des côtes primaires et passent sur le dos en s'infléchissant vers l'avant. Ombilic

Digitized by Google

large. Section des tours allongée, ovale. Cloisons, comme dans les autres *Proplanulites*.

Cette forme se distingue de tous les autres *Proplanulites* par ses côtes plus fortes et par ses dimensions. Elle rappelle par son aspect général le *Perisph. subditoides* Nik.[1] du kimméridgien de Kameniek, mais s'en distingue par ses cloisons bien différentes et par plusieurs autres caractères.

Localité : Chanaz.

PROPLANULITES (?) SABAUDIANUS (d'Orb.)

1846. — *Amm. sabaudianus,* D'ORBIGNY : *Céph. Jur.*, pag. 476, Tab. CLXXIV.

Fide D'ORBIGNY.

Le type de cette forme, décrit et figuré par D'ORBIGNY (ouvr. cit. en synonymie), a été recueilli par MM. HUGARD et ITIER dans l'oolithe ferrugineuse du Mont-du-Chat.

Localité : Mont-du-Chat (D'ORB.).

PROPLANULITES (?) FASCICOSTA n. f.

Pl. XI, fig. 5.

Collections du Musée de Turin (1 exempl.); de M. PILLET [*Amm. sabaudianus* d'Orb.] (1 exempl.).

Coquille discoïdale, comprimée. Spire composée de tours subévolutes, coupés non perpendiculairement au pourtour de l'ombilic, et ornés en travers de côtes primaires, rayonnantes, situées à peu de distance du contour de l'ombilic d'où sortent, comme des faisceaux, de nombreuses stries, infléchies vers l'avant et passant sur le dos sans s'interrompre. Dans le moule de cette coquille, les côtes primaires, noduleuses, sont limitées à la région ombilicales des tours,

[1] NIKITIN, 1881 : *Rybinsk, Mologa,* etc. Tab. VII, fig. 60.

Digitized by Google

tandis qu'on voit, sur le dos, des côtes secondaires au nombre de 3 ou 4 pour chaque côte primaire.

Cette forme diffère du *Proplan. sabaudianus* d'Orb. par l'absence de sillons, par le nombre et l'allure des côtes, par ses tours plus comprimées et tombant non perpendiculairement sur l'ombilic. Le moule interne du *Proplan.* (?) *fascicota*, n. f., offre quelque ressemblance avec un exemplaire d'*Oxynoticeras subfulgens* figurée en 1881 par NIKITIN [1] ; il s'en distingue toutefois par ses côtes primaires plus nombreuses et par le développement moins rapide de sa spire.

Localité : Chanaz.

Gen. **Aspidoceras** Zitt.

ASPIDOCERAS BABEANUM (d'Orb.)

1847. — *Amm. Babeanus,* d'Orbigny : *Céph. jur.*, pag. 491. Tab. CLXXXI.

Collection de M. PILLET [*Amm. athleta* Phill.] (1 exempl.)

Nous rapportons avec doute à l'*Aspidoc. babeanum* un fragment mal conservé de la collection PILLET, qui diffère du type par ses tours plus déprimés et par ses pointes plus rares.

Localité : Chanaz.

Gen. **Crioceras (Ancyloceras)** d'Orb.

CRIOCERAS *(Ancyloceras)* NIORTENSE (d'Orb.)

1847. — *Ancyloceras Niortensis,* D'ORBIGNY : *Céph. jur.*, pag. 590. Tab. 230. fig. 9-12.

Collection de M. PILLET [*Hamites calloviensis* d'Orb.] (1 exempl.)

[1] NIKITIN, 1881 : *Mém. du Com. geol. de Russie,* Vol. I, n° 2, pl. 1, fig. 4, 5.

Digitized by Google

L'*Ancyloceras niortense* se distingue bien nettement de l'*Ancyloc. calloviens.* Morr. par ses côtes moins nombreuses, par ses tours plus arrondis et par ses nœuds plus distants.

Localité : Chanaz.

Gen. **Belemnites** Agricola.

BELEMNITES AGRICOLAE n. f.

Pl. IX, fig. 4.

Collection de M. PILLET [*Belemn. Didayanus* d'Orb.] (1 exempl.)

Dimensions : Longueur..... 35
Largeur de la section supérieure..... 8
Grand diamètre..... 14

Rostre court, claviforme, rétréci vers la région du phragmochone, élargi vers l'extrémité où il se termine par une pointe aiguë, allongée, mucronée, non excentrique. Surface lisse, dépourvue de sillon. Coupe ovale. Phragmochone inconnu.

Par son aspect général cette forme rappelle le *Belemnites pressulus,* Quenst. ; mais elle s'en distingue nettement par ses dimensions notablement plus grandes.

Localité : Chanaz.

BELEMNITES SUBHASTATUS Ziet.

1830. — *Belemn. subhastatus,* ZIETEN : *Verst. Württ.* pag. 27. Tab. 21, fig. 2.

Collection du Musée de Turin (1 exempl.) ; de M. PILLET (1 exempl.)

Ces deux exemplaires concordent parfaitement avec la figure de ZIETEN citée en synonyme ; mais diffèrent par quelques caractères des figures que d'autres auteurs ont données de cette forme.

Localité : Chanaz.

Digitized by Google

INDEX DES NOMS DE FORMES

	Pages	Planche
Actæonina sabaudiana, d'Orb.....	50, 113	
Amaltheus pustulatus (Waag.).....	123	
Amberleya ornata (Sow.).....	50, 109	
Ammonites alligatus (Bean) Leck.....	178	
» Adelæ d'Orb.....	122	
» anceps d'Orb.....	160	
» anceps (Ziet.).....	142	
» anceps franconicus Quenst.	160	
» cfr. anceps franconic. Quenst.	160, 163	
» anceps ornati Quenst.....	143	
» athleta (Sow.) Pillet.....	191	
» aurigerus Opp.....	179	
» babeanus d'Orb....	191	
» Bakeriæ (d'Orb.).....	43, 179	
» banaticus Zitt.....	176	
» Baugieri d'Orb.....	141	
» bicostatus Stahl.....	140	
» bidentatus Quenst.... ...	141	
» bipartitus d'Orb.....	140	
» bipartitus Quenst.....	140	
» bipartitus nodulosus Quenst.	140	
» Bombur Opp.....	145, 147	
» Brongniarti (Quenst.).....	145	
» calcar (Ziet.) Quenst.....	141	
» calloviensis Sow.....	170	
» Chamusseti d'Orb.....	126	
» convolutus (Quenst.).. ...	180	
» convolutus gigas Quenst..	172, 173, 174	

Digitized by Google

		Pages	Planches
Ammonites	convolutus parabolis Quenst.	182	
»	coronatus Brug.....	142	
»	coronatus multinodus Quenst.....	144	
»	coronatus oolithicus Quenst.	144	
»	curvicosta Opp.....	182	
»	discus complanatus Quenst.	127	
»	cfr. Duncani (Quenst.)...	168	
»	fluctuosus Pratt.....	183	
»	formosus Sow.....	151	
»	funatus Opp.....	173	
»	funiferus Phil.....	126	
»	Galdrinus d'Orb.....	127	
»	Gowerianus Sow.....	169	
»	Grantanus Opp.....	156	
»	Greppini Opp.....	164	
»	hecticus (Quenst.).....	129, 133	
»	hecticus Rein..... ...	131, 135	
»	hecticus lunula Quenst....	138	
»	hecticus nodosus Quenst..	133, 137	
»	hecticus perlatus Quenst..	133, 134	
»	Henrici d'Orb.	129	
»	Herveyi Sow.....	152, 156	
»	(Oekotraustes) inflexus Gross.....	134	
»	Jason d'Orb.....	166	
»	Julii d'Orb.....	171	
»	Lamberti Sow.....	125	
»	Leachi (Sow.) d'Orb.....	126	
»	laeviplex Quenst.....	175	
»	lunula (d'Orb.).....	43, 130, 189	
»	macrocephalus Schloth...	151	
»	macrocephalus (Quenst.)..	152, 155	
»	macroceph. evolutus Quenst.	171	

Digitized by Google

		Pages	Planches
Ammonites	macrocephalus Ziet.....	157	
»	macrocephalus compressus Quenst.....	150, 151	
»	macroceph. rotundus Quenst.	155	
»	macroceph. tumidus Quenst.	153	
»	microstoma (Quenst).....	146	
»	mosquensis Fisch.....	...	
»	oolithicus Quenst.....	144	
»	Orion Opp.....	172	
»	Parkinsoni coronatus Qst.	160, 164	
»	platystomus (Quenst.)	146	
»	plicomphalus (Quenst.)...	162, 173	
»	polygonius Ziet.....	123	
»	punctatus Ziet.....	138	
»	pustulatus Rein.....	122	
»	pustul. franconicus Quenst	123	
»	pustulatus giganteus Quenst.	124	
»	pustulatus lævigatus Quenst	123	
»	pustulatus nodosus Quenst.	124	
»	pustul. Parkinsoni Quenst.	123	
»	pustulal. suevicus Quenst.	123	
»	refractus Quenst.....	159	
»	Rehmanni Opp..... .	163	
»	sabaudianus d'Orb.....	190	
»	Sedgwickii (Pratt.).....	166	
»	(Oekotraustes) serrigerus (Gross.).....	131	
»	Silenus Font. et Dum....	121	
»	spinatus Brug.....	122	
»	stenorynchus Opp.	128	
»	subbakeriæ d'Orb.....	172	
»	tatricus Pusch.....	43, 68, 117	
»	Torricellii (Ch. Mayer.)...	170	
»	tortisulcatum d'Orb.....	118, 121	

Digitized by Google

	Pages	Planches
Ammonites Trigeri H. et D.....	147	
» triplicatus (Quenst.).....	173, 177	
» triplic. var. banatica Kud.	176	
» tumidus Ziet...	145, 152	
» tumidus Rein.....	155	
» varians Sow.....	136	
Ancyloceras calloviense d'Orb.....	192	
» niortensis d'Orb.....	191	
Anisocardia tenera Sow. (Goldf.).....	48, 102	
Anomia calloviensis n. f.....	48, 92	I
» foliacea Etallon.....	92	
Aspidoceras babeanum d'Orb.....	44, 54 59, 191	
Astarte obliqua Lmk.....	48, 100	
Belemnites didayanus (d'Orb.) Pillet.	192	
» *sub-hastatus* Ziet.....	54, 192	
» hastatus Blainv.....	68	
» *Agricolae* n. f.....	54, 192	IX
» pressulus Quenst.....	192	
Berenicea Reussi n. f....	46, 83	
» striata J. Haime.....	83	
Cardioceras (?) Chamousseti d'Orb....	44, 50 126	
» *funiferum* Phill.....	50, 126	
Cerithium Thersites Héb. et Desl.....	50, 113	
Chemnitzia (Rhabdoconcha) Hedonia d'Orb.....	50, 112	I
Collyrites analis Des M.....	44, 82	
» bicordata Des M.....	82	
» *elliptica* Des M..... ..	46, 81	
» ovalis (Lesk.).....	82	
» *pseudo-ringens* Cotteau.....	46, 81	
Cosmoceras Dunkani (Lah.).....	167	
» gemmatum Keys.....	169	

Digitized by Google

	Pages	Planches
Cosmoceras Gowerianum (Lah.)	169, 170	
» Guilielmi (Lah.)	167	
» *Jason* Rein.....	52, 62, 166	
» Jason var. Sedgwickii Lah.	167	
» Proniæ Teiss..... .	168	
» Sedgwickii (Siemir.)	167	
» sp. aff. calloviensis (Opp.) Neum.....	168	
» subnodatum Teiss.	168	
» *Uhligi* n. f..	52, 168	
Crioceras (Ancycloc.) nortiense d'Orb..	54	
Cucullaea corallina Damon.....	48, 99	
Cyclocrinus macrocephalus (Qst.) P. de Lor.....	46, 78	
Cypricardia cordiformis Desh.....	48, 102	
Disaster ovalis Des M.....	82	
Distichoceras Baugieri (d'Orb.).....	141	
» bicostatum (Stahl.).....	140	
» (?) bidentatum (Quenst.)	141	
» bipartitum (Ziet.).....	140	
» calcar (Ziet.)	141	
» superbum (Waag.).....	140	
» *Zieteni* n. f.....	52, 141	IV
Fimbria (Sphaeriola) obovata Laube...	48, 101	
Globites tumidus (v. Haan).....	152	
Goniomya V scripta Sow. sp.....	48, 104	
Hamites calloviensis (d'Orb.) Pillet....	191	
Harpoceras stenorynchum Choff.....	128	
Hecticoceras balinense Bonar.....	52, 135	
» *Chanasiense* n. f.....	52, 134	IV
» Girodi Bonar.....	135	
» *hecticum* (Rein.)...	50, 133	
» *mathayense* (Kil.).....	45, 52, 136	
» *pauper* n. f.....	52, 136	IV

Digitized by Google

	Pages	Planches
Hecticoceras pleurospanium n. f.....	52, 134	IV
» punctatum Stahl.....	133	
Hinnites sublævis Laube.....	48, 96	
Holectypus depressus (Leske) Desor...	44, 46, 80	
» ormoisianus Cott..	44, 80	
» *punctulatus* Des.....	46, 80	
Kepplerites Gowerianus (Sow.).....	52, 169	VIII
» *Lahuseni* n. f.....	45, 52, 170	
» *Torricellii* Opp.....	52, 170	
» f. ind.....	52, 171	VIII
Lima cardiiformis, Sow.....	48, 94	
» *complanata* Laube.....	48, 93	
» *(Ctenostreon) pectiniformis* (Schl.).....	48, 95	
» *Phillipsii* d'Orb.....	48, 94	
» *strigillata* Laube.....	48, 94	
Lophoceras cristagalli d'Orb.....	50, 59 123, 124	
» *Lachati* n. f.....	44, 50, 59 123, 124	II
» cfr. *nodosulcatum* Lah....	138	
» *polygonium* Ziet.....	50, 60, 123	II
» pustulatum Rein.....	122	
» Schaumburgi Waag.....	123	
Lucina sabauda n. f.....	48, 100	I
Ludwigia nodosa (Quenst.) Borne.....	137	
» Krakoviensis v. Born.....	133	
Lunuloceras Pompeckyi n. f.....	44, 52, 60 138	IV
» *rossiense* Teiss.....	52, 60, 138	
» *metomphalum* Bonar.....	52, 137	IV
» *nodosulcatum* Lah.....	52, 138	
Lyloceras adeloides (Kud.).....	44, 50, 121	
Macrocephalites Canizzaroi Gemm...	52, 148, 150	

Digitized by Google

	Pages	Planches
Macrocephalites chrysoolithicum Waag	148	
» cfr. *diadematus* (Waag.) Gott	52, 158	
» *Herveyi* (Sow.)	52, 156	
» *macrocephalus* (Schl.)	52, 148 151	
» *Pilleti* n. f.	52, 157	v
» *subtrapezinus* Waag.	52, 155	
» *subtumidus* Waag.	52, 60 148, 155	
» *tumidus* (Rein.)	52, 148, 152	vi
Millericrinus granulosus Etall	46, 78	
» *Pilleti* P. de Loriol	46, 79	
Modiola bipartita, Sow	48, 99	
Monodonta granaria Héb. et Desl	50, 111	
Natica bajocensis d'Orb	111	
» *Calypso* d'Orb	50, 111	
» *cingulifera* n. f.	50, 111	xi
Nautilus anceps et ellipticus Rein.	159	
» *calloviensis* Opp	43, 50, 114	
» *dorso-excavatus* n. f.	50, 114	ii
» giganteus d'Orb	114	
» *hexagonus* Sow	43, 50, 113	
» intermedius Trautsch	114	
» *Mojsisowicsi* Neum	50, 115	
» tumidus Rein	152	
Oecoptychius refractus (Rein.)	52, 159	
Oekotraustes auritulus Opp. (?)	50, 59, 132	
» coniungens Waag	130	
» *Grossouvrei* n. f.	50, 59, 131	iii
» *Salvadorii* n. f.	50, 130	iii
» f. ind.	131	iii
Olcostephanus Straussi Weith	165	
Oppelia calloviensis n. f.	50, 127	ii

Digitized by Google

	Pages	Planches
Oppelia (?) *pleurocyma* n. f.....	44,50,129	III
» (?) *stenoryncha* Opp.....	50,59,128	II
» superba Waag.....	140	
Oxynoticeras subfulgens Nik.....	191	
Pecten (Chlamys) Choffati n. f.....	48, 97	I
» *(Chlamys) vimineus* Sow.....	48, 97	
» *(Entolium) demissus* Bean.....	48, 98	
» *fibrosus* Sow.....	48, 96	
» *vagans* Sow.....	48, 96	
Perisphinctes Abichi Neum. et Uhl...	174	
» *alligatus* (Bean.).....	54, 178	IX
» anceps(Waag.).....	164	
» *annularis* (Rein.) Lah...	54,60,184	
» cfr. annularis Quenst...	184, 187	
» *arcicosta* Waag.....	54, 181	
» *aurigerus* (Opp.).....	54, 179	
» aurigerus (Neum.).....	179	
» *banaticus* (Zitt.).....	54, 176	
» *Caroli* Gemm.....	54, 176	
» *Choffati* n. f.....	54, 174	VIII
» *congener* Waag.....	54,59,171	
» *curvicosta* (Opp.).....	54,60,182	
» curvicosta (Neum.).....	179, 182	
» *De Mariae*, n. f.....	54, 179	
» *euryptychus* Neum.....	54,60,185	
» *evolutus* Neum (?).....	54, 174	
» funatus (Neum.).....	173	
» *furcula* Neum.....	54, 177	
» cfr. furcula Siemir.....	178	
» *Gleimi* Steinm.....	54, 186	X
» *Gottschei* Steinm.....	54, 176	
» Greppini (Neum.).....	164	
» *lateralis* Waag.....	54, 181	X
» *lœviplex* (Quenst.).....	54, 175	

Digitized by Google

		Pages	Planches
Perisphinctes	Moorei Opp.....	171	
»	*mosquensis* (Fisch.)....	54, 188	XI
»	mosquensis Nik.....	183	
»	*Nikitini* n. f.....	45,54,183	
»	*Orion* Opp.....	54,60,172	
»	Orion (Neum.).....	176	
»	oxyptychus Neum.....	164	
»	*patina* Neum.....	54, 174 177	
»	plicatilis Sow.....	178	
»	*pseudo-patina* n. f.....	54, 177	
»	*Recuperoi* Gemm.....	54, 173	
»	Rehmanni (Waag.).....	160	
»	rjasanensis Teiss.....	185	
»	*scopinensis* Neum.....	54,60,186	XI
»	*Steinmanni* n. f.....	54, 180	IX
»	subaurigerus Teiss.....	185	
»	*subbakeriae* (d'Orb.)....	54, 172 178	
»	subtilis Neum.....	186, 187	
»	cfr. *subtilis* (Neum.)....	54, 186	X
»	subditoides Nik.....	190	
»	*submutatus* Nik.....	54, 181	X
»	*Teisseyrei* n. f.....	54	X
»	*torosus* n. f.....	54, 184	XI
»	tyrannus Neum.....	162	
»	f. ind.....	54, 179	
»	f. ind.....	54, 187	
»	? (an *Proplanulites ?*)..	54, 188	IX
Perna lamellosa	Lahus.....	48, 98	
Phylloceras	Benacense Gemm.....	116	
»	*disputabile* Zitt.....	43, 44, 45 50, 68, 116	
»	Capitanii Cat.....	117	

Digitized by Google

	Pages	Planches
Phylloceras euphyllum Neum.....	50, 116	
» *Hommairei* (d'Orb.).....	50, 115	
» *mediterraneum* Neum....	50, 118	
» *ovale* Pomp.....	45, 50, 117	I
» cfr. tortisulcatutum(Loriol)	121	
» transiens Pomp.....	121	
» ultramontonum Zitt.....	120	
Pholadomya angustata (Sow.)...	48, 102	
» *crassa* Ag.....	48, 104	
» *Murchisoni* (Sow.).....	48, 103	
» *ovulum* Ag....	48, 103	
Pleuromya decurtata (Phil.).....	48, 105	
Pleurotomaria Cyprœa d'Orb..... ...	48, 105	
» *culminata* Héb. et Desl.	48, 106	
» *Germaini* d'Orb. (?)....	50, 108	
» Lycetti d'Orb.....	107	
» *(Leptomaria) Nysa* d'Orb.....	50, 108	
» *Pilleti* n. f.....	48, 106	I
» *(Talantodiscus) semiornata* Stol.....	50, 107	
» textilis Desl.....	107	
Proplanulites Haugi n. f.....	54, 189	XI
» *Koenigi* (Sow.).....	54, 189	
» (?) *sabaudianus* (d'Orb.).	54, 190	
» (?) *fascicosta* n. f.....	44, 54, 190	XI
Pseudiodiadema lenticulatum (Cotteau)	46, 82	
Quenstedticeras primigenium n. f.....	50, 125	II
Reineckeia anceps (Rein.).....	52, 62, 159	
» anceps (Bayle).....	160	
» *antipodum* Gott.	52, 161 163	
» *Greppini* (Opp..).....	52, 164	
» *Kiliani* n. f.....	52, 162	

Digitized by Google

	Pages	Planches
Reineckeia indosabauda n. f.	52, 160	
» *Rehmanni* (Opp.)	52, 163	
» *Revili* n. f.	52, 165	VII
» *Straussi* Weith	52, 165	VII
» Stuebeli Steinm	165	
» cfr. Stuebeli (Steinm.) Buk.	164	
Rhabdocidaris crassissima Cotteau	46, 82	
Rhynchonella Ferryi Desl	46, 85	
» cfr. *Fischeri* (Rouill.)	46, 87	I
» *myriacantha* F. Desl	46, 86	
» *spathica* Lam	46, 85	
» *spinosa* (Schl.)	46, 86	
» *Steinbeisii* Quenst	46, 85	
» *varians* (Schl.) var. *oolitica*	46, 84	
Scaphites bifurcatus	159	
Serpula plicatilis Münst	46, 83	
Simoceras antipodum Gott	161	
» cfr. Rehmanni (Opp.) Gott.	163	
Sowerbyceras helios (Nothl.)	121	
» Levyi (Kil.)	121	
» Lorioli n. f.	121	
» Loryi (Mun. Ch.)	121	
» Neumayri n. f.	120	
» protortisulcatum (Pomp.)	120	
» subtortisulcatum (Pomp.)	120	
» tortisulcatum (d'Orb.)	120	
» *transiens* (Pomp.)	44, 50 120, 121	
Sphaeroceras bombur (Opp.)	52, 145	
» *cosmopolita* n. f.	52, 146	
» *globuliforme* Gemm	52, 68, 144	
» (?) *Trigeri* Héb. et Desl.	52, 147	V
» n. f. ind	52, 145 146	

Digitized by Google

	Pages	Planches
Stephanoceras Blagdeni (Sow.).....	143, 163	
» bullatum (Waag.).....	146	
» Canizzaroi Gemm.... ..	150	
» *coronatum* (Brug.).....	52, 60, 142	
» coronoides (Quenst.)....	144	
» Grantanum (Waag.)....	156	
» globuliforme Gemm....	144	
» macrocephalum(Gemm.)	151	
» Renardi Nik.....	144	
» subtrepezinum Waag...	155	
» subtumidum Waag.....	155	
» tumidum (Nik.).....	157	
Terebratula bicanaliculata Schloth....	43, 90	
» *dorsoplicata* Suess	48, 89	
» *sphæroidalis* Sow.....	48, 90	I
» *subcanaliculata* Opp.....	43, 44	
	48, 89	
» *Trigeri* Desl.....	48, 91	
Terquemia hirta n. f.....	48, 92	I
» ostreiformis (d'Orb.).....	93	
Trochus biarmatus (Münst.) Goldf....	50, 110	
» bitorquatus Héb. et Desl.....	110	
» granarius Héb. et Desl.....	111	
Turbo modestus Héb. et Desl.....	50, 109	
Unicardium lævigatum Lah.....	48, 101	
Waldheimia (Aulacothyris) pala Buch.	48, 88	
» *(Zeilleria) umbonella* (Lam.) Desl.....	46, 88	

Digitized by Google

EXPLICATION DES PLANCHES

Planche I.

		Pages.
Fig. 1.	*Rhynchonella* f. ind. (Cfr. *Fischeri* Rouill. f.) Echantillon de Chanaz (Collect. Pillet, Chambéry)....	87
Fig. 2.	*Terebratula sphaeroidalis* Sow. Echantillon de Chanaz (Collect. Mus. de Turin)...	90
Fig. 3.	Id. Echantillon de Chanaz (Coll. Pillet, Chambéry)...	90
Fig. 4.	*Anomia calloviensis* n. f. Exemplaire de Chanaz (Collect. Pillet, Chambéry)....	92
Fig. 5.	*Terquiemia hirta* n. f. Exemplaire de Chanaz (Collect. Mus. de Turin)..	92
Fig. 6.	*Pecten Choffati* n. f. Echantillon de Chanaz (Collect. Pillet, Chambéry).....	97
Fig. 7.	*Lucina sabauda* n. f. Echantillon de Chanaz (Collect. Pillet, Chambéry).....	100
Fig. 8.	*Pleurotomaria Pilleti* n. f. Exemplaire de Chanaz (Collect. Pillet, Chambéry).	106
Fig. 9.	*Chemnitzia (Rhabdoconcha) Hedonia* d'Orb. Exemplaire de Chanaz (Collect. Pillet, Chambéry).....	112
Fig. 10.	*Phylloceras ovale* Pomp. Exemplaire du Mont-du-Chat, avec une partie de son têt. (Collect. Révil, Chambéry).....	117

Digitized by Google

Pages.

Planche II.

Fig. 1. *Nautilus dorso-excavatus* n. f. Exemplairede Chanaz vu de face et du côté de la bouche (Collect. Pillet, Chambéry).. 114

Fig. 2. *Lophoceras polygonium* (Ziet.) Fragment de Chanaz dont la dernière loge d'habitation n'est pas conservée. (Collect. Pillet, Chambéry)..... 123

Fig. 3. *Lophoceras Lachati* n. f. Fragment de Chanaz formé, pour une moitié, de la première partie de la chambre d'habitation. Section de ses tours dessinée pour une moitié. (Collect. Pillet, Chambéry)..... 124

Fig. 4. *Quenstedticeras primigenium* n. f. Echantillon de Chanaz vu de face et du côté du dos. (Collect. Pillet, Chambéry).... 125

Fig. 5. *Oppelia calloviensis* n. f. Echantillon de Chanaz (Collect. Mus. de Turin)..... 127

Fig. 6. *Oppelia stenoryncha* Opp. Echantillon de Chanaz (Collect. Mus. de Turin..... 128

Planche III.

Fig. 1. *Oppelia* (?) *pleurocyma* n. f. Exemplaire de Chanaz dont la chambre d'habitation est conservée presque en entier. Section des tours et partie dorsale de la ligne suturale. (Collect. Pillet, Chambéry)... 129

Fig. 2. *Œkotraustes Salvadorii* n. f. Magnifique exemplaire de Chanaz. — 2 *a*. Ligne suturale (Collect. Pillet, Chambéry)... 130

Digitized by Google

Pages.

Fig. 3. *Œkotraustes* f. ind. De Chanaz (Collect. Mus. de Turin)..... 131

Fig. 4. *Œkotraustes Grossouvrei* n. f. Exemplaire de Chanaz. — 4 *a*. Ligne suturale (Collect. Mus. de Turin)..... 131

Planche IV.

Fig. 1. *Hecticoceras Chanasiense* n. f. Exemplaire typique un peu mal conservé, avec une partie de sa dernière loge d'habitation. Cloisons invisibles. (Collect. Mus. de Turin)..... ... 134

Fig. 2. *Hecticoceras Chanasiense* n. f. Dans cet échantillon, les côtes extérieures ne convergent pas vers le sillon latéral pour y former des tubercules. — 2 *b*. Section des tours. — 2 *c*. Cloisons. (Collect. Mus. de Turin)..... 134

Fig. 3. *Hecticoceras pleurospanium* n. f. Magnifique échantillon de Chanaz (Collect. Pillet, Chambéry). — 3 *b*. Section des tours. — 3 *c*. Cloisons..... 134

Fig. 4. *Hecticoceras pauper* n. f. De Chanaz. — 4 *b*. Section des tours. — 4 *c*. Cloisons. (Collect. Pillet, Chambéry). La dernière loge d'habitation, dans cet exemplaire, est conservée presque en entier..... 136

Fig. 5. *Lunuloceras metomphalum* Bonar. De Chanaz. — 5 *b*. Section de ses tours. — 5 *c*. Ses cloisons. (Collect. Mus. de Turin)..... 137

Digitized by Google

Pages.

Fig. 6. *Lunuloceras Pompeckyi* n. f. De Chanaz. — 6 *b*. Section des tours. (Collect. Pillet, Chambéry)..... 138

Fig. 7. *Distichoceras Zieleni* n. f. De Chanaz, vu de face et du côté de la bouche. Une partie de la surface de cet exemplaire conserve encore l'irisation nacrée primitive. (Collect. Pillet, Chambéry)..... 141

Planche V.

Fig. 1. *Sphaeroceras* (?) *Trigeri* Héb. et Desl. De Chanaz. Vu de face et du côté du dos. — 1 *a*. Ligne suturale grossie. (Collect. Grand Séminaire, Chambéry). 147

Fig. 2. *Macrocephalites Pilleti* n. f. De Chanaz. Réduit de moitié. Cet exemplaire conserve presque en entier sa dernière loge d'habitation (Collect. Mus. de Turin)..... 157

Planche VI.

Fig. 1. *Sphaeroceras globuliforme* Gemm. De Chanaz. Magnifique échantillon avec péristome complet. (Collect. Pillet, Chambéry)..... 144

Fig. 2. *Macrocephalites tumidus* Rein. Exemplaire de Chanaz, dont la chambre d'habitation est conservée presque en entier. — 2 *a*. Une portion dorsale des cloisons. (Collect. Pillet, Chambéry)..... 152

Digitized by Google

Pages.

Fig. 3. *Reinecheia Kiliani* n. f. Exemplaire de Chanaz. — 3 *a*. Section de ses tours. — 3 *b*. Ses cloisons. (Collect. Mus. de Turin)..... 162

PLANCHE VII.

Fig. 1. *Reinecheia Revili* n. f. De Chanaz. — 1 *a*. Section des tours. — 1 *b*. Cloisons. (Collect. Mus. de Turin)..... 165

Fig. 2. *Reinecheia Straussi* Weith. De Chanaz. — 2 *a*. Section de ses tours. — 2 *b*. Ses cloisons. (Collect. Mus. de Turin)..... 165

PLANCHE VIII.

Fig. 1. *Kepplerites Gowerianus* Sow. De Chanaz. — 1 *a*. Section de ses tours. — 1 *b*. Cloisons. (Collect. Grand Séminaire, Chambéry)..... 169

Fig. 2. *Kepplerites* f. ind^ée^. De Chanaz. — 2 *a*. Vu du côté du dos. — 2 *b*. Cloisons. (Collect. Mus. de Turin)..... 171

Fig. 3. *Perisphinctes Choffati* n. f. De Chanaz. — 3 *a*. Section des tours. (Collect. Grand Séminaire, Chambéry)..... 174

PLANCHE IX.

Fig. 1. *Perisphinctes alligatus* Bean M. S. De Chanaz. — 1 *a*. Section des tours. — 1 *b*. Cloisons. (Collect. Mus. de Turin). 178

Fig. 2. *Perisphinctes Steinmanni* n. f. De Chanaz. — 2 *a*. Section des tours. — 2 *b*. Cloisons (Collect. Mus. de Turin)..... 180

Digitized by Google

Pages.

Fig. 3. *Perisphinctes* ? (ou *Proplanulites* ?) n. f. ind. Avec la dernière loge d'habitation presque entièrement conservée. — De Chanaz. (Collect. Mus. de Turin)..... 188

Fig. 4. *Belemnites Agricolae* n. f. De Chanaz. (Collect. Pillet, Chambéry).....

Planche X.

Fig. 1. *Perisphinctes lateralis* Waag. Echantillon de Chanaz dont les tours intérieurs, seulement, sont conservés. — 1 *a*. Section des tours. — 1 *b*. Cloisons. (Collect. Mus. de Turin)..... 181

Fig. 2. *Perisphinctes submutatus* Nik. Magnifique exemplaire de Chanaz avec sa dernière loge d'habitation presque complète. — 2 *a*. Le même, vu du côté de la bouche. — 2 *b*. Cloisons. (Collect. Mus. de Turin)..... 181

Fig. 3. *Perisphinctes Teisseyrei* n. f. De Chanaz. — 3 *a*. Le même exemplaire vu du côté de la bouche. — 3 *b*. Cloisons. Cet exemplaire conserve encore une partie de son péritome définitif. (Collect. Mus. de Turin)..... 185

Fig. 4. *Perisphinctes Gleimi* Steinm. De Chanaz. — 4 *a*. Section des tours. — 4 *b*. Cloisons. (Collect. Mus. de Turin)..... 186

Fig. 5. *Perisphinctes* cfr. *subtilis* Neum. — De Chanaz. — 5 *a*. Section des tours. — 5 *b*. Cloisons (Collect. Mus. de Turin).. 186

Digitized by Google

Pages.

Planche XI.

Fig. 1. *Perisphinctes torosus* n. f. Echantillon de Chanaz vu de face et du côté de la bouche. (Collect. Mus. de Turin)..... 184

Fig. 2. *Perisphinctes scopinensis* Neum. Echantillon de Chanaz dont le sillon dorsal n'est pas placé sur la région moyenne du dos. Il en résulte que toute la coquille est déformée par ce caractère tératologique. — 2 et 2 *a*. Les deux côtés de la coquille. — 2 *b*. Section de ses tours. — 2 *c*. Ses cloisons. (Collect. Mus. de Turin)..... 186

Fig. 3. *Perisphinctes mosquensis* Fisch. Exemplaire de Chanaz vu de face et du côté de la bouche. — 3 *a*. Cloisons. (Collect. Mus. de Turin)..... 188

Fig. 4. *Proplanulites Haugi* n. f Exemplaire de Chanaz vu de face ou du côté de la bouche. — 4 *b*. Cloisons. (Collect. Mus. de Turin)..... 189

Fig. 5. *Proplanulites* (?) *fascicosta* n. f. Fragment de Chanaz. (Collect. Mus. de Turin)..... 190

Fig. 6. *Natica (Amauropsis) cingulifera* n. f. Echantillon de Chanaz. (Collect. Pillet, Chambéry)..... 111

Digitized by Google

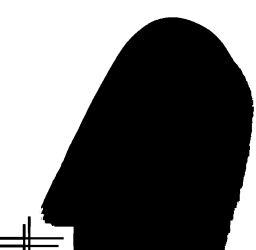

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES

	Pages.
Introduction	35
Considérations sur la stratigraphie et la faune du Callovien inférieur de Chanaz, Lucey et Mont-du-Chat	38
Bibliographie	70
Description des fossiles :	
CRINOIDEA	78
ECHINOIDEA	80
VERMES	83
BRYOZOA	83
BRACHIOPODA	84
POLECYPODA	94
GASTROPODA	105
CEPHALOPODA	113
Index des noms d'espèces	193
Explication des planches	205

Digitized by Google

Digitized by Google

RAPPORT

SUR

LE CONCOURS DU PRIX DE POÉSIE

PAR

M. le Général BORSON

Président de l'Académie

Digitized by Google

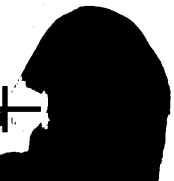

Digitized by Google

RAPPORT

SUR

LE CONCOURS DU PRIX DE POÉSIE

L'Académie de Savoie, se faisant l'interprète des vues généreuses et patriotiques d'un de nos concitoyens, a institué un concours de poésie dans le but d'encourager le goût et la culture des lettres dans ce qu'elles ont de plus élevé. Fidèle à une tradition déjà ancienne, elle tient, en décernant la couronne au plus méritant, à vous faire connaître les motifs de son choix, estimant que vos suffrages sont la récompense la plus enviée et que le prix n'en est que le signe sensible. C'est la mission qui m'est échue pour le concours de 1894, mission flatteuse assurément, mais pleine de périls pour qui n'y a pas été préparé par ses travaux antérieurs. Aussi je me hâte d'ajouter que ce rôle avait été dévolu à l'origine à notre regretté collègue M. le chanoine Morand, enlevé inopinément au clergé de notre ville, dont il était un membre distingué, et à l'Académie dont il était le laborieux secrétaire perpétuel. Sa plume facile et expérimentée, son goût littéraire lui rendaient la tâche aisée et auraient mieux répondu à votre légitime attente. Sa perte et celle de notre savant et dévoué Président, mon ami, M. Louis Pillet, ont été pour notre compagnie un

Digitized by Google

double deuil et y ont laissé un vide sensible ; elles expliquent le retard mis à ce compte-rendu et me donnent des droits à toute votre bienveillance.

*
* *

J'ai dit que les occupations de ma carrière ne me désignaient guère pour parler de poésie dans une réunion comme celle-ci où figurent tant de personnes d'intelligence et de goût. J'ai, en effet, à vous entretenir d'œuvres écrites dans ce qu'on est convenu d'appeler la langue des dieux, moi qui n'ai jamais manié que la prose dont un maître de l'art d'écrire a dit :

O prose, mâle outil et bon aux fortes mains !
Quand l'esprit veut marcher, tu lui fais des chemins ;
Grave dans le combat, légère dans la joûte,
En habit d'ouvrier, libre, tu suis ta route.
Marchant droit vers le but, tu n'as jamais besoin
D'abdiquer lâchement le mot vrai qui fuit loin.
Tu le prends au galop, de lui seul occupée.
Le vers n'est qu'un clairon, la prose est une épée.

Par bonheur que cette sorte de déclaration de guerre de la prose à la poésie est elle-même rimée, car elle pourrait paraître une menace dans ma bouche et inquiéter nos candidats ; qu'ils se rassurent ! Je ne suis comme rapporteur que l'organe d'une commission composée de manière à leur inspirer toute confiance. Il me suffira de dire que parmi ses membres l'un d'eux, mettant à profit les loisirs que lui laisse le barreau, où sa parole retentit avec éclat, a été le lauréat de l'Académie française, véritable aréopage du goût français, et que l'autre, après avoir triomphé dans la même arène que nos candidats d'aujourd'hui, ne tardera pas à venir occuper son siège parmi nous. Les muses légères compteront alors un favori parmi les représentants de l'austère science. Si sa veillée d'armes s'est un peu

Digitized by Google

prolongée, ni vous ni nous n'aurons à nous en plaindre. Ces deux collègues m'ont précédé dans les fonctions de rapporteur du concours de poésie, et vous n'avez pas oublié les séances de l'Académie de 1891 et de 1893, qui ont été des fêtes de l'esprit et du goût. Pourquoi m'ont-ils laissé aujourd'hui sur la brèche et obligé, quoique vétéran, à faire mes premières armes? Est-ce en vertu du principe : *qui honneur a, charge a* et pour apprendre à un chef élu par de trop bienveillants suffrages, à donner l'exemple en payant de sa personne? S'il en est ainsi, j'aurais mauvaise grâce à m'en plaindre; je me bornerai donc à dire qu'il n'en est pas à l'Académie comme à la guerre, où, dit-on, ce sont toujours les mêmes qui se font tuer.

I

Il est des mots dont le sens est si profond qu'ils se suffisent pour ainsi dire à eux-mêmes par les pensées et les images qu'ils évoquent : tels sont ceux de *guerre* et de *poésie*. Si le premier représente à l'esprit du plus grand nombre l'ère de la force déchaînée, du trouble profond de la vie publique, des sacrifices de vies et de biens, le mot de *poésie*, par contre, rappelle les douceurs de la paix, l'homme affranchi des servitudes de la vie matérielle, goûtant, par l'esprit et par le cœur, les biens les plus élevés de la vie et le charme de la nature. Notre âme est comme l'exilée de quelque terre enchantée dont elle a gardé la nostalgie et où elle se reporte dans ses rêves de bonheur.

La poésie partage avec la musique et les arts le privilège d'éveiller des sentiments déposés au plus profond de notre être; c'est dans *ses flots*, a dit Lamartine, *qu'on*

Digitized by Google

désaltère le mieux la soif du beau et du vrai. A ce titre, elle a sa place marquée dans la vie des peuples et dans celle des individus.

*
* *

On la retrouve à l'origine de toutes les civilisations. Mêlée au chant qui lui prête son rythme cadencé, tour à tour lent et plaintif, rapide et passionné, elle sert de langage aux émotions de l'âme. Cette sorte d'harmonie imitative a dû surgir d'elle-même dès que l'homme a rapproché ses sentiments des sensations qu'il recevait de la nature extérieure. Il faudrait remonter bien haut dans la vie de l'humanité, pour nommer le premier qui, en présence de l'aube matinale et radieuse, a eu l'impression de la douceur de vivre ou à qui la tempête et les flots agités ont fait pressentir les orages du cœur.

Les chants de guerre se retrouvent chez tous les peuples et se transmettent de génération en génération. Ils retracent tout d'abord les triomphes du plus adroit à la lutte ou du plus rapide à la course, puis la gloire des fondateurs de villes, les hauts faits des ancêtres et des guerriers morts pour la patrie. C'est l'âge héroïque de l'humanité. C'est par la poésie que les nations prennent alors conscience d'elles-mêmes. C'est par la communauté des croyances sur Dieu, la création et l'autel du sacrifice, par les traditions du foyer domestique et par les grands souvenirs que se forme le lien social. Il en fut ainsi pour les Gaulois nos pères, fils des Celtes venus des grands plateaux de l'Asie. D'après le récit de César, les Druides, les Bardes, les Eubages formaient une sorte de hiérarchie sacrée chargée du dépôt des vérités sublimes touchant l'ordre et les merveilles de la nature et des traditions nationales. Ils chantaient, nous dit Ammien Marcellin, en vers héroïques, modulés sur la lyre, les hauts faits des

Digitized by Google

hommes illustres. Ces chants étaient comme les organes d'expansion de cette nation celtique dont les traits distinctifs étaient l'imagination ardente et mobile, la générosité d'âme et l'esprit de sociabilité. Malheureusement une loi sévère interdisait de rien confier à l'écriture; aussi ne nous reste-t-il de ces poèmes primitifs que quelques échos affaiblis dans les chants populaires des pays de langue gallique qui formaient jadis l'ancienne Armorique.

***

Il en fut de même pour la Grèce, cette terre privilégiée, où le génie humain a atteint son apogée sous toutes les formes, avant les lumières du christianisme. Chez aucune nation la poésie n'a été mêlée autant à la vie sociale. C'est chez les poètes et les auteurs dramatiques de la Grèce que revivent les idées, les sentiments, les passions, les traditions religieuses et héroïques qui formaient le fond de l'existence intellectuelle et morale, de ce qu'on pourrait appeler l'âme collective de la nation.

Sans le concours des Muses, chantait Pindare cinq siècles avant l'ère chrétienne, la gloire des plus belles actions serait ensevelie dans l'oubli. Au milieu des fictions ingénieuses où l'imagination brillante des Grecs s'était donné libre cours et des croyances païennes où les passions étaient déifiées et le sensualisme exalté, on est frappé de rencontrer des pensées d'un spiritualisme pur et élevé et des maximes d'une haute portée sociale. Clartés éparses, conservées d'une révélation première, ou émanations libres de la raison humaine, elles soutiennent d'une sorte de force morale la civilisation païenne jusqu'à l'avènement du christianisme.

***

L'apparition de cette lumière surnaturelle a transformé

Digitized by Google

peu à peu le monde moral et par contrecoup exercé son influence sur l'art et la poésie. L'idéal du paganisme était dans l'ordre moral : la force, la puissance, l'honneur, la gloire et dans l'art, la beauté plastique des formes ; il était aussi dans la calme possession de l'âme, dont le souffle anime et fait resplendir la chair. Dans l'art chrétien le sentiment intérieur est le premier élément du beau et l'âme ressaisit sa prééminence sur le corps. Eclairée jusque dans ses profondeurs intimes, elle a acquis une faculté de sentir à la fois plus grande et plus délicate. Tout ce qu'il y a d'élevé et de noble dans l'homme s'agrandit et s'épure. La pitié, la charité fraternelle, le pardon y trouvent place. Le sacrifice, ce dernier terme de l'amour, qu'il s'agisse de la gloire, de la patrie ou seulement de la passion humaine, n'a plus pour bornes la vie présente; à côté des regrets, des larmes ou du désespoir, sont les craintes et les espérances de l'au-delà. *Il y eut désormais*, a dit Villemain, *quelque chose de plus grand que la gloire et de plus effrayant que la mort.*

Le combat que se livrent dans l'âme chrétienne les sentiments et les passions sont donc plus variés, plus ardents te plus terribles ; de là pour le drame des ressorts nouveaux, pour la poésie de nouvelles sources d'inspiration et de beauté. La lutte entre l'amour et la foi nous a donné la grandeur d'âme de Polyeucte et c'est des profondeurs de la conscience chrétienne ou pour tout dire du remords, que Racine a tiré la puissance dramatique de son personnage de Phèdre. L'alliance du courage à la simplicité de cœur et à la modestie dans l'homme de guerre, nous a donné avec Godefroy de Bouillon, Turenne, Catinat, Dessaix, Drouot, des types de grandeur morale inconnus de l'antiquité, en sorte qu'un poète moderne a pu dire : O religion de la croix ! toi seule a pu unir dans une même couronne la

Digitized by Google

palme de l'humilité à celle de la valeur et de la force[1].

Dans l'ère moderne, Dante est le poète qui a synthétisé de la manière la plus puissante le génie de sa nation. La littérature et les arts se sont inspirés de lui et son influence se poursuit à travers les siècles. Pour qui ne le connait pas, l'Italie du moyen-âge est un livre fermé. Un de nos écrivains les plus aimés[2], a écrit de lui : *Il nous a manqué en France un poète qui, comme Dante, ait attaché une légende de gloire aux moindres coins de la terre natale.*

*
* *

Le rôle de la poésie, si grand à l'origine des nations, se perpétue dans la vie sociale, mais avec un caractère un peu différent. A mesure que la civilisation se développe, l'être moral et intellectuel devient plus complexe, l'âme est agitée par des émotions moins violentes peut-être dans leurs manifestations, mais plus intimes et plus délicates.

La poésie recherche alors les nuances de sentiment et met en jeu pour les exprimer les inflexions les plus subtiles de la langue. Elle perd son caractère populaire pour s'adresser de préférence aux privilégiés de la vie, à ceux qui jouissent des loisirs de l'esprit. Elle ne cesse pas pour autant d'être en étroite communion avec les goûts et les aspirations de la nation et de les suivre dans leurs phases diverses. *Le poète, a dit Sainte-Beuve, est une âme à nu qui passe et qui chante au milieu du monde et selon les temps et les souffles divers, peut rendre bien des espèces de sons.* Mais le poète, ajouterons-nous, est aussi un créateur, comme son nom l'exprime, et tout en traduisant l'état d'âme d'une génération il peut, à son tour, par son inspiration propre et par l'ascendant de

[1] Schiller.
[2] M. Paul Bourget.

Digitized by Google

son génie, incliner les esprits, remuer les cœurs, marquer fortement son empreinte sur son temps. C'est que les sources auxquelles il puise sont éternelles et qu'il sait donner aux choses et aux sentiments une nouvelle vie. Le vrai poète s'élève alors au-dessus de la région troublée des agitations du monde, pour ressaisir les émotions et les instincts profonds des masses ; il les idéalise, leur donne la forme dont son génie a le secret et nous transporte avec lui sur les hauts sommets en face des horizons infinis. Il peut s'écrier alors, comme le poète d'Auguste : J'ai élevé un monument plus durable que l'airain.

*
* *

Tels ont été de notre siècle, pour la France, Victor Hugo et Lamartine. Ce dernier, dont le nom évoque de si douces impressions, un idéalisme si élevé et si tendre, a été l'objet d'une sorte de culte pour sa génération. Après les orgies sanglantes de la Révolution et les guerres de l'Empire, il y avait comme un besoin de détente. Lamartine s'en est fait l'organe. De là cette aspiration un peu vague versun idéal tour à tour déiste et chrétien mais toujours spiritualiste, cette rêverie douce et mélancolique, ce goût pour la nature dont les harmonies s'allient aux émotions de l'âme. Les sens ont leur part sans doute, dans cette sorte de langueur morale, et il en sera toujours ainsi dans la poésie profane, mais elle ne va pas jusqu'au trouble qui subjugue l'âme ; elle se maintient sur les confins d'une sorte d'extase mêlée de mysticisme et de volupté. C'est le caractère que Lamartine a donné à sa méditation du Lac, ce chant fait à la fois de passion et de mélancolie, où le poète confie à la nature qui en a été le témoin le souvenir de son bonheur disparu :

Digitized by Google

Qu'il soit dans ton repos, qu'il soit dans tes orages
Beau lac, et dans l'aspect de tes riants coteaux,
Et dans ces noirs sapins et dans ces rocs sauvages
Qui pendent sur tes eaux.

Les sites que le grand poète décrit sont les nôtres, la magie de la poésie leur a donné comme un reflet de son immortalité.

*
* *

Je n'ignore pas, Messieurs, que cet enthousiasme pour Lamartine s'est refroidi et que la jeune génération n'y retrouve plus comme la nôtre le reflet de ses pensées et de ses impressions : c'est la loi des choses d'ici-bas. Cette sorte d'équilibre que le poète du Lac avait su maintenir entre le spiritualisme et les sens, entre l'émotion intérieure et la nature pour en former un tout harmonieux, n'est plus dans le goût du jour. On dirait d'un fleuve dont le courant trop contenu a rompu ses digues.

Le culte des beautés de la nature est devenu une sorte de panthéisme et l'âme au lieu de prêter la vie aux objets inanimés, ne fait plus que donner sa note dans le concert éternel des choses. Le doute qui à certaines heures se posait devant l'âme du poète sur la destinée humaine, est devenu la désespérance en face du ciel vide et du néant où tout vient s'engouffrer ; le trouble vague des sens n'est trop souvent qu'un sensualisme, tour à tour raffiné ou réaliste, qui ne se couvre même plus du badinage élégant du siècle dernier. Tout est sacrifié à l'émotion, non plus douce et pénétrante, mais violente et profonde, on dirait presque douloureuse. Aussi les nuances délicates font-elles place trop souvent, chez nos poètes modernes, à des tons heurtés à des couleurs discordantes. Quelques-uns cependant ont su résister à cet entraînement et, tout en bannissant ce que

Digitized by Google

la forme ancienne avait de pompeux et de conventionnel, ils savent nous saisir par la grâce spontanée, le trait vif, la vérité des détails, le charme du naturel.

*
* *

Y a-t-il lieu de s'étonner de cette évolution et de refuser à la nouvelle génération le droit de ressentir d'autres impressions, de ne plus s'émouvoir devant des œuvres qui excitaient vivement la sensibilité et l'enthousiasme de sa devancière? N'en a-t-il pas été de même pour la nôtre? Je me rappelle la froideur mêlée de surprise que j'éprouvais dans ma jeunessse en entendant des hommes d'esprit et de goût, grandis sous la Révolution, déclamer avec enthousiasme ces vers de Zaïre :

> J'eusse été près du Gange esclave des faux dieux,
> Chrétienne dans Paris, musulmane en ces lieux!

Il y a un siècle, le parterre du Théâtre français se levait tout entier pour applaudir ces vers, parce qu'ils répondaient à l'état de scepticisme des esprits victimes d'une fausse logique. Il en fut de même plus tard pour les chansons de Bérenger, où l'incrédulité railleuse, la sensualité frondeuse et légère étaient relevés toutefois par des accents sincères de patriotisme.

Rougirais-je de mes propres souvenirs en avouant l'accent ému avec lequel vers 1840 je déclamais les *Messéniennes* de Casimir Delavigne. Elles évoquaient pour glorifier leur courage, les vaincus de Waterloo comme aujourd'hui, après un intervalle de temps à peu près égal, nous tressons des lauriers funèbres aux cuirassiers de Reichhoffen et aux défenseurs de Saint-Privat. Mais quelle différence entre les alexandrins pompeux de Delavigne et la poésie de Déroulède nerveuse, vivante de cette réalité poignante

Digitized by Google

qui donne au lecteur l'illusion d'être lui-même acteur dans le drame. L'Académie française vient de donner, en couronnant cette œuvre où respire l'amour du pays et le culte du drapeau, une sanction méritée aux suffrages publics ; elle est, comme l'auteur le dit lui-même, le clairon qui sonne le réveil en attendant l'heure du combat :

Ah clairon réveille, réveille
Ah clairon réveille-nous donc.

*
* *

Si la poésie exerce une influence sensible dans la vie des peuples, bien que variable selon les temps, son rôle sera toujours grand dans la vie de l'individu. Elle se fait sentir à ces heures de la jeunesse où l'âme s'ouvre aux sentiments généreux, où la sensibilité et l'imagination s'exaltent, où les passions s'éveillent. C'est un souffle qui se déchaîne et auquel la poésie donne une voix. L'adolescent s'attache alors au poète qui peint le mieux ses aspirations. L'étude du cœur humain, d'accord avec l'expérience, montre dans cette jeunesse qui vient s'abreuver à la coupe de la vie deux tendances bien diverses. Des âmes ardentes, éprises de l'Idéal, s'isolent dans une sorte d'indépendance altière et de fierté native, se sentent poussées par une force mystérieuse vers la contemplation de la sereine beauté. Elles s'attachent aux grands poètes de l'humanité qui ont chanté les hautes vertus et y puisent l'enthousiasme pour la poursuite d'un but élevé. A côté d'elles, d'autres, en plus grand nombre, prises d'une sorte de langueur morale, se complaisent dans l'analyse des sensations, s'abandonnent à la passion et subissent l'attrait de la volupté. Elles goûtent le charme de la poésie qui flatte les sens, qui berce la pensée dans une vague rêverie sans l'élever vers les généreuses

Digitized by Google

aspirations. Tendance dangereuse où s'énerve la qualité maîtresse : la volonté !

Mais quel que soit l'état d'âme qui rend propre à goûter le charme de la poésie, elle est le langage naturel de l'émotion arrivee à sa plus haute puissance. Schiller l'a dépeinte dans un de ses poèmes et je cède au plaisir de reproduire ici ce passage, comme on aime au déclin de la vie à se rappeler les souvenirs de sa jeunesse et les pages qui, par leur sens profond ou leur tour ingénieux, ont ouvert à la pensée les horizons de la vie.

« Un jeune empereur, entouré de sa cour, est assis au banquet de son couronnement. Il est dans tout l'éclat de la force et de la grâce. Il porte cette couronne de Charlemagne qui fait de lui le plus puissant monarque de la terre. Le peuple, délivré d'une ère d'anarchie et d'oppression, salue l'avènement d'un règne de justice et de paix. Il inonde de ses flots joyeux les portiques du palais et les balcons élevés de la salle de festin aux arceaux gothiques, mêlant ses cris d'allégresse aux fanfares des trompettes.

« Le jeune empereur prend en main la coupe d'or remplie de vin généreux. Il promène sur la multitude son regard souriant. La fête est brillante, dit-il, le festin splendide, tout est fait pour charmer mon cœur ; mais mes yeux cherchent en vain celui qui apporte la joie, celui qui donne un langage aux émotions de l'âme.

« Et voici qu'au milieu du cercle des princes et des hauts barons s'avance le chantre à la robe traînante et à la lyre d'or. Une douce harmonie dit-il, sommeille dans les cordes qui vibrent sous mes doigts : je chante l'amour et tout ce que le cœur désire, je chante tout ce qui est grand, noble et beau ; mais dites, Sire, qu'y a-t-il de digne de l'Empereur en ce jour de sa fête solennelle ?

Digitized by Google

« A Dieu ne plaise, répond le jeune monarque, que je donne un ordre au ménestrel ; il dépend d'un plus grand maître que moi ! Il obéit en esclave à l'inspiration de l'heure présente. Comme le vent d'orage bruit dans les airs sans qu'on sache d'où il vient et où il souffle, comme la source jaillit des profondeurs cachées, ainsi le chant du poète sort de l'intime de l'être et par une force étrange et mystérieuse il éveille les sentiments confus qui sommeillent au fond de l'âme. »

Tel est le caractère de la poésie : comme certains fluides impondérables et subtils, elle circule par des canaux invisibles, pénètre partout, franchit les barrières en apparence les plus faites pour l'arrêter. Refoulée sur elle-même, elle s'épanche dans le secret des communications intimes.

*
* *

Ainsi rien ne semble plus opposé à cette disposition de l'âme que la carrière des armes. Quelle place faire à la divine messagère au milieu du tumulte des camps, du bruit des armes, des cruelles réalités de la force, des épouvantes du champ de bataille ? Toutes les facultés, toutes les énergies tendent alors vers un seul objet : vaincre et pour cela frapper et détruire. L'idéalisme n'est-il pas aux dépens de la vigueur d'action, première qualité de l'homme de guerre ? Ne doit-il pas être traité dès lors comme une sorte d'infirmité de l'âme dangereuse, puisqu'il est capable d'en émousser l'énergie ?

Joseph de Maistre, notre illustre compatriote, qui a sondé d'un regard si profond la psychologie humaine, s'est refusé à reconnaître la nécessité où serait le soldat de bannir cette sensibilité, dont la poésie après la religion peut être regardée comme le symbole.

Digitized by Google

« *Le spectacle épouvantable du carnage, a-t-il écrit dans*
« *ses Soirées de Saint-Pétersbourg, n'endurcit point le véri-*
« *table guerrier... Au milieu du sang qu'il fait couler, il*
« *reste humain... Dès qu'il a remis l'épée dans le fourreau,*
« *la sainte humanité reprend ses droits, et peut-être les sen-*
« *timents les plus exaltés et les plus généreux se trouvent*
« *chez les militaires.* »

L'histoire nous apprend qu'Alexandre-le-Grand faisait d'Homère sa lecture favorite et tenait le précieux manuscrit renfermé dans un coffret d'or ; que Scipion récita, devant les ruines ensanglantées de Carthage, les vers de l'*Iliade* sur la destruction de Troie ; que Frédéric-le-Grand, au milieu de ses campagnes, trouvait le temps de composer des vers ; que Napoléon possédait dans sa bibliothèque de campagne, Corneille et Ossian, dont la poésie, nuageuse et sombre, était alors très goûtée. Notre époque récente a révélé des âmes de soldats atteints de cette sorte de nostalgie du beau. Tel était le soldat d'Afrique qui emportait sous sa tente, pour les méditer, les livres saints de l'Ancien Testament. C'est le même qui, en Crimée, à la tête de son corps d'armée, soutint les lignes anglaises, refoula les masses russes et attacha son nom à la victoire d'Inkermann. Sa statue vient d'être coulée en bronze pour transmettre aux générations à venir la reconnaissance de la patrie. Ce qu'on savait de sa vie privée, était peu de chose. Il avait passé une période de vingt ans en Algérie, en face du désert ou des grands paysages de la nature d'Afrique, dans les combats incessants de la période de conquête, loin de la France, mais loin aussi de l'atmosphère viciée des grandes villes, renfermé dans son indépendance un peu altière, sans souci des honneurs ni de la fortune. Replié sur lui-même, avec le culte de la

Digitized by Google

patrie et du drapeau, il n'avait au cœur qu'un amour, celui de sa mère ! Voici qu'après plus d'un demi-siècle une main amie exhume de la poussière des lettres qui nous révèlent le secret de cette âme tendre et forte. Sa mère était la confidente de ses pensées intimes. Colonel, général, maréchal de France, c'est à elle qu'il rapporte ses succès et sa gloire, à elle qui, disait-il, avait formé son caractère et son cœur. Le colonel Bosquet écrivait le 8 novembre 1847 :

« Ma bonne mère ! Je veux te dire l'émotion que je « viens d'éprouver. C'était le jour fixé pour la remise du « drapeau du 53e. Le drapeau c'est la patrie, son orgueil, « sa gloire, son salut, ses souvenirs ! Imagine alors ce qui « se passait dans mon cœur, lorsque devant le régiment « rangé en bataille, après avoir été reconnu par le général, « j'ai salué ce drapeau que l'on me confiait et que j'ai mis « en mouvement cette troupe, qui est ma famille, à mon « premier commandement. Après le défilé et le départ, le « drapeau a été escorté jusqu'à mon logement, et là, quand « il est entré, je n'ai pu m'empêcher d'en porter les franges « à mes lèvres, avec un sentiment violent mêlé d'amour, « de dévouement et de fierté ! Mes yeux étaient humides, « et ils le sont encore au moment où je t'écris ces lignes ! »

La correspondance privée de l'amiral Courbet nous a également révélé un côté intéressant de cette physionomie militaire plus connue, parce qu'elle a eu pour cadre, des événements récents qui ont vivement frappé les esprits. Une grande âme se cachait sous ce commandement résolu et froid jusqu'à l'impassibilité. Il avait appelé à lui un jeune officier de marine pour lui confier une mission des plus dangereuses, celle d'aller de nuit, à l'abri des ténèbres, avec un bâtiment léger, attacher un engin explosif au milieu de la flotte ennemie. Après lui avoir donné ses ordres avec

Digitized by Google

ce calme et cette clarté du chef qui a dressé un plan géométrique, envisagé les chances, fait la part de la science et de la fortune, un éclair trahit son émotion intérieure ; il prend les mains du jeune aspirant : et maintenant, dit-il, embrassez-moi ; je vous envoie à la mort ou à la gloire. Ces mots éclairent les profondeurs mystérieuses où se confondaient les sentiments du chef et du père.

Je pourrais citer ici le général de Sonis, mais ne serait-ce pas méconnaître le sceau particulier de grandeur que la religion a donné à son caractère ?

Dans la prière composée par lui à son usage, on trouve des accents dont l'expression pathétique et puissante atteint le lyrisme des chants sacrés de l'Eglise. Tel est ce cri poussé des profondeurs d'un cœur immolé : « *Mon Dieu, dit-il, que je sois à l'édifice non comme la pierre travaillée et polie de la main de l'ouvrier, mais comme le grain de sable obscur, dérobé à la poussière du chemin.* »

Cette sensibilité ardente, cette générosité d'âme, latentes chez les hommes de guerre, sous l'enveloppe sévère du commandement, ne se révèlent qu'à certaines heures de la vie ; sont-elles autre chose qu'une des formes de cet esprit chevaleresque qui a jeté un reflet sur les armes françaises et jeté un voile sur les misères inséparables de la guerre ?

L'Allemagne a publié, de son côté, la correspondance privée de l'homme de guerre, dont la stratégie savante et froide a été le premier élément de ses victoires. Sans en méconnaître la portée morale et la simplicité correcte, la comparaison révèle la différence entre la nature intime des hommes de guerre des deux nations au point de vue de l'élévation de sentiments, et pour tout dire de l'idéal ! Si c'est là une noblesse de race, héritage de nos pères, qu'elle soit une consolation au milieu de nos désastres !

Digitized by Google

Vous me pardonnerez, Messieurs, cette trop longue digression. La poésie n'avait certes besoin pour affirmer ici son culte, ni de ces exemples ni de ces hommages, mais avant de pénétrer dans son domaine et de la juger, j'éprouvais le besoin de faire devant vous une sorte d'examen de conscience littéraire et de m'assurer que s'il faut une vocation pour manier la poésie, il suffit d'un cœur pour la sentir.

II

J'aborde maintenant la partie délicate de ma tâche : l'examen comparatif des poèmes envoyés au concours.

Les concurrents entrés en ligne sont au nombre de vingt-deux, dont quelques-uns ont présenté plusieurs pièces de vers. Pour déblayer ce terrain, couvert de fleurs, et faire sa place au lauréat, force est de signaler des défaillances chez le plus grand nombre. C'est là une tâche ingrate. Les anciens nous ont légué l'adage *genus irritabile vatum :* les poètes sont gens susceptibles. Je suis donc condamné à froisser de légitimes amours-propres. Que n'ai-je à ma disposition, pour quelques instants, la lance d'Achile qui, dit-on, guérissait les blessures qu'elle faisait ; mais, hélas ! elle appartient à l'arsenal de l'Olympe, que notre siècle positif et frondeur a relégué parmi les choses démodées du passé. Le mieux est donc, après avoir fait la part à l'idéal, de s'armer courageusement du précepte du maître : « Que le bon sens s'accorde avec la rime. »

***

Les sujets abordés par nos auteurs sont des plus variés ; il y en a cependant qui forment des groupes distincts : tels

Digitized by Google

sont les poèmes du genre descriptif. Nos Alpes sont renommées par leurs beautés pittoresques et nous éprouvons pour notre pays de Savoie l'amour un peu exclusif des hommes de la montagne. Rien de plus naturel ; mais cette source poétique est une nouvelle Hippocrène qui coule parfois avec trop d'abondance. Les auteurs doués d'une certaine facilité de versification se laissent entraîner par des réminiscences où Lamartine tient une grande place. L'expérience prouve que ce sont les défauts du maître que les disciples s'assimilent avec le plus de facilité. La note personnelle et émue, la plainte mélancolique font trop souvent défaut. En revanche, les descriptions épuisent toutes les couleurs de la palette, et nous voyons défiler toutes les épithètes classiques : les lacs de saphir ou d'émeraude, les vallons embaumés, les torrents écumeux, les abîmes mugissants, les bois jaunis, les frêles esquifs. D'autres auteurs, par contre, pour ne pas tomber dans les lieux communs, se jettent dans les métaphores hardies, les termes impropres, les images fausses ; ainsi : les collines chantantes, l'encens des pleurs, les harpes de cristal, le gazouillis berceur, le saule lacrymal, la fleurette penchante. Parfois des poèmes d'un véritable mérite sont déparés par des scènes familières ou par un mot trivial, qui coupent court à l'émotion et amènent le sourire sur les lèvres : ce sont des fautes de goût.

Les poèmes religieux forment un groupe important. Il faut s'en féliciter au point de vue des sentiments exprimés et des intentions de leurs auteurs, mais l'inspiration originale est rare. Des accents de foi vive, une versification facile, quelques vers heureux ne peuvent y suppléer. Les beaux modèles du genre, tirés de nos poètes lyriques et les hymnes sacrés de l'Eglise sont d'une imitation difficile et à quelques égards périlleuse. Les psaumes et les chants litur-

Digitized by Google

giques sont des fleurs qu'il n'est pas facile de transplanter. Les récits de pèlerinages constituent un genre mixte où la description est mêlée de scènes pieuses et agrestes qui y introduisent de la variété et le concours nous a fourni en ce genre des pages d'une agréable lecture.

*
* *

Vous allez juger, Messieurs, de la raison d'être de ces observations.

Une pièce intitulée *La Poésie,* débute ainsi :

Descends de ta céleste cîme,
Esprit brûlant et créateur,
Dore le feu qui nous anime
De ton rayon révélateur.

Ainsi, subtile poésie,
Le pur éclat de tes rayons,
Réveille notre âme endormie
Aux chocs mortels des passions.

L'adjectif *brûlant* ne suffit pas pour enflammer l'imagination du lecteur.

Dans une pièce intitulée *Fleurs des Alpes,* nous lisons :

On entend dans le lointain
Les clochettes
Des troupeaux broutant le thym
De l'adorable festin
Sans fourchettes.

Sur un coin de rocher nu
Les vachères,
En tissant le lin ténu,
Disent d'un air ingénu
Des mystères !

Le rythme est agréable, mais le bon sens et le goût réclament; il y a recherche de l'effet, mais sans l'atteindre.

Digitized by Google

Dans un poème intitulé *Douleurs et consolation,* l'auteur, pour peindre la destinée de la femme, parcourt les différentes situations où elle peut traverser la vie : jeune épouse, mère, veuve ; elle est selon les cas :

— La mère assise à côté du berceau,
— L'épouse avant le temps arrivée au tombeau,
— La veuve par l'époux trop vite abandonnée,
— La compagne avec lui suivant la destinée,
— Elle est la belle-mère au front dominateur.

Enfin pour que rien ne manque au classement, l'auteur y ajoute une catégorie, celle de la femme

Par un méchant renom vouée au célibat.

et il nous en trace un portrait qui eût révolté l'*auteur du mérite des femmes*. Sur la fin le ton s'élève un peu :

Flambeau de l'idéal et de la passion
— La femme est dans le songe et dans l'action ;
Son influence (bonne ou mauvaise) s'imprime
Dans le livre émouvant de l'existence intime,
Ange qu'auprès de l'homme ont envoyé les cieux,
Ou démon tentateur, serpent fallacieux.

Il y en a donc pour tous les goûts et le rapporteur est heureux de n'avoir pas à se prononcer sur le fond de la question.

Voici un cas plus embarrassant pour notre patriotisme et notre impartialité.

Un poème intitulé *Sites alpestres,* nous décrit les beautés du lac d'Annecy. Rien de plus enchanteur que ce lac encadré par de hautes cîmes et de verdoyantes vallées, partagé en deux bassins, l'un riant, l'autre austère, séparés par le promontoire de Duingt, dont la tour massive jette sur le paysage la note mélancolique du passé. Notre Savoie forme au point de vue de l'art et de la poésie comme à celui de la

Digitized by Google

géographie et de l'histoire, un tout indivisible ; c'est la petite patrie qui a toutes nos affections et dont la nostalgie nous suit à travers notre carrière si nous avons dû nous en éloigner.

Nous voici donc tout disposés à partager l'idée du poète, mais où faire figurer la description qui suit, si ce n'est peut-être dans quelque guide rimé à l'usage des touristes alpins.

Dans les airs La Tournette avance son fauteuil
Et mire dans le lac sa masse et son orgueil ;
Voguons : le roc de Chère, imposant promontoire,
Cache à l'accès du nord la beauté de Talloire ;
Oasis du midi, dans un site hivernal,
Abbaye où le moine était peu monacal !

Plus loin :

Le Thiou, qui traverse Annecy,
Abandonnant du lac la paternelle rive,
S'écoule par la ville en multiples canaux.
.....
La colline accostée au tertre d'Aléry,
L'empêche d'incliner ses eaux vers Chambéry.

Ne nous en plaignons pas et laissons suivre son cours à cet intéressant ruisseau car l'auteur le qualifie plus loin d'*égoût de la cité,* et nous possédons déjà à Chambéry un cours d'eau de nature suspecte. Je m'arrête et j'aurais un remords si je n'ajoutais pas que sous le couvert du poète bat le cœur généreux du patriote ; vous approuverez donc le rapporteur de l'Académie, s'il se dérobe un instant pour pouvoir louer, dans l'intention qui les a inspirés, les vers suivants :

Le Fier, vigoureux montagnard,
N'est-il pas ton image, o vaillant Savoyard :
Indomptable, fougueux, supérieur aux obstacles,
Sa tenace énergie enfante des miracles.
.....

Digitized by Google

Et vainqueur il arrive, après un cours altier,
Dans le giron français du fleuve hospitalier ;
Guidé par la nature et par la Providence,
Et les eaux et les cœurs sont allés à la France.

Voici quelques extraits de poésies religieuses où l'inspiration n'est pas à la hauteur du sentiment.

Dans la pièce *La Vierge Marie,* nous lisons :

Humbles mortels, courbés sous le poids de la vie
Vous tous qui gémissez sous le fardeau des ans,
Vous tous qui soupirez d'une voix allanguie,
Ouvrez votre poitrine à de nouveaux accents.

Et plus loin :

Cette vierge placée aux pieds de l'Eternel,
Jouissant à jamais d'un bonheur immortel,
Refuge des pécheurs, des âmes affligées,
Des âmes par le doute et l'erreur submergées,
Humble fleur de Jessé, boussole du marin,
Laisse-moi te chanter en langage divin.

Tous les jours nous invoquons la sainte Vierge sous le symbole gracieux d'*Étoile de la mer*. Cette figure, tirée de la nature, sera éternellement poétique, tandis que la boussole ne rappelle à l'esprit qu'une conquête de la science.

Dans la pièce intitulée la *Sœur de Bon Secours,* le poète nous dépeint son rôle de charité et de dévouement au chevet du malade.

Rien ne peut rebuter ni ralentir son zèle,
Elle garde le jour, elle veille la nuit ;
C'est de l'activité le plus parfait modèle,
Activité sans bruit.

Et un peu plus loin :

Dans ce triste combat, dans cette lutte humaine,
Elle interroge, entend l'habile médecin ;
Choisissant, préparant, toujours sans perdre haleine,
Des remèdes sans fin.

Digitized by Google

La poésie n'est plus ici que l'enveloppe de sentiments bons, mais qui ne gagnent pas à quitter leur forme simple et naturelle.

*
* *

Deux poèmes, *N. D. du Charmaix et N. D. de Bon Secours,* tiennent à la fois de la description et du cantique ; ce sont les récits de pèlerinages à ces pieux sanctuaires de notre pays.

Le premier débute par un tableau des Alpes d'une versification facile mais sur un thème difficile à rajeunir.

Dans cet horizon qui flamboie,
Dont il sonde l'immensité,
Mon œil s'enivre, ô ma Savoie,
De ta ravissante beauté,
A d'autres cieux, plus riches plages,
La mer et ses brillants rivages,
Air tiède toujours parfumé ;
Mais à toi les hautes montagnes,
Les lacs bleus, les vertes campagnes,
Séjour du zéphir embaumé.

Le dernier vers marque une chute. Ajoutons d'ailleurs que le *zéphir embaumé,* fût-il de nos montagnes, ressemble trop à l'*air tiède et parfumé de la plaine* pour être opposés l'un à l'autre. Le poète s'est laissé entraîné par la rime sans s'occuper de satisfaire l'esprit. Il eut été plus dans le vrai en comparant le *zéphir de la plaine* à ce que nous appelons par un euphémisme ingénieux la *brise des Alpes,* ce vent impétueux qui déracine les arbres et arrête la marche du voyageur. Modane apparaît dans le paysage :

Et là-bas au soleil, les pieds dans la verdure,
Modane qui sourit, nouant à sa ceinture
Deux longs rubans d'aciers brillants ;
Sentinelles debout, sur le seuil de la France,
Sur les monts d'alentour armés pour sa défense,
Se dressent trois forts menaçants.

Digitized by Google

La strophe suivante est d'une cadence gracieuse et qui repose; elle montre chez l'auteur une certaine souplesse de talent. Une voix sortant de la chapelle chante :

Ici-bas, dans chaque demeure,
La douleur pénètre et nous suit;
Partout des foyers où l'on pleure,
Des seuils où nul rayon reluit,
Les pleurs sont de toutes nos fêtes.
Le plus beau jour a ses tempêtes,
D'ou jaillit la foudre en courroux.
O mère, toi dont la parole,
Toujours bénit, toujours console,
Vois nos pleurs et souris-nous.

Les images se suivent dans une sorte de confusion où le mot *pleurs* revient à trois reprises en dix vers; c'est la limite qui sépare la sensibilité du genre larmoyant.

Dans le poème de *N. D. de Bon Secours,* la versification est abondante, la cadence agréable, mais elles recouvrent parfois une pensée faible.

L'auteur s'adresse à la Sainte Vierge :

Nous sommes arrivés au Saint pélerinage,
Mère, vous allez nous rendre tous heureux;
Comptez vos serviteurs, de tout rang, de tout âge,
Vous allez supplier pour eux.

La petite cloche argentine,
Carillonnant dans le ciel bleu,
Appelle encor sur la colline,
Tous les vrais amis du bon Dieu.

Parfois le ton s'élève, un peu de chaleur et de mouvement pénètrent dans cette invocation :

Dans la rude saison, donne un feu qui pétille
Au pauvre laboureur.
Garde aux prés leurs parfums et leur riche parure,
Toi pour qui Dieu jeta dans la belle nature
Les trésors de ton cœur.

Digitized by Google

Voici la strophe finale :

Bientôt nous reviendrons dans la douce chapelle,
Nous reviendrons nombreux à la fête nouvelle ;
Jusque-là garde-nous, veille sur tes enfants,
Nous allons désormais, avec un grand courage,
Marcher résolument, sans crainte de l'orage,
Te laissant nos serments.

*
* *

Dans le poème intitulé *Chant d'amour,* nous trouvons la même note patriotique de culte pour le pays natal :

..... Je chante en joyeuses chansons
Mon pays de Savoie et ses beautés austères ;
C'est ainsi qu'en suivant les sentiers solitaires,
Je redis mes amours à travers les buissons.

Les descriptions n'y sont pas empreintes de cette sonorité creuse que nous avons dénoncée ailleurs ; le tableau de la vie pastorale dans les Alpes ne manque ni de fraîcheur ni de vérité. Les vers sont bien frappés, souvent harmonieux, l'émotion communicative.

S'adressant aux Alpes :

Vous savez les secrets du soleil, roi des cieux ;
Près de vous naît et meurt le crépuscule sombre ;
Et la nuit quand tout dort, vous ressemblez dans l'ombre,
A des soldats géants, sentinelles des cieux.

La peinture des saisons a du coloris :

C'est le riche printemps, avec ses frais ombrages,
Son soleil caressant et ses champs pleins de fleurs,
Tapis brodé à cent couleurs.
Trèfles touffus, jardins riants, verts pâturages,
Tout change en quelques jours, tout prospère et grandit ;
Le ciel chaque matin a des lueurs nouvelles,
Le soleil monte, et l'aube aux portes éternelles,
Apparaît quand à peine a commencé la nuit.

Voici déjà l'été : l'épi mûr se balance
Au souffle caressant des vents légers du soir ;

Digitized by Google

Le moissonneur reprend sa faux, la moisson tombe
En gerbes d'or, le champ se dénude et la tombe
Envahit la nature hier pleine d'espoir.

C'est l'automne qui jette à son tour sur la terre
Son voile de tristesse ; au fond des bois jaunis,
S'effondrent les débris des nids,
Violés par les vents dans leur pieux mystère,
Déjà l'astre pâlit, et les gazons moins verts
Mesurent aux troupeaux leur rare nourriture ;
Le ciel s'abaisse en noirs embruns, et la nature
Se couvre du linceul désolé des hivers.

De l'hiver de la nature à celui de la vie, la transition est naturelle :

Les hommes à ce port abordent tour à tour ;
Feuilles sèches, qu'emporte au loin le vent d'automne,
Et des biens précieux que le Seigneur nous donne,
Je crois, je sens qu'un seul est éternel : L'Amour.

Ce sentiment, qui tient une si grande place dans la poésie, est développé dans deux strophes où se mêlent le mystique et le profane en passant par toutes les nuances psychologiques, mais dont la fin est pleine de fraîcheur :

Prêtons l'oreille au cri de la tendresse humaine.
.....
Nous sommes ouvriers dans le même domaine,
Nous avons part commune aux fruits par lui portés ;
C'est pour chacun de nous que la nature verse
A l'urne des saisons leur richesse diverse ;
Les roses du printemps et le blé des étés.

J'ai signalé avec intention les meilleurs vers, laissant de côté les parties faibles, telle que celle-ci :

Aux premiers feux du jour, quel éclair vois-je luire ?
Est-ce un fer ennemi, le casque d'un guerrier ?
Sur ces bords le dieu meurtrier
De la guerre aurait-il établi son empire ?
Non, c'est la faux d'acier des faneurs matineux,
Qui jette à travers l'air ce reflet métallique !

Digitized by Google

Ils suivent, sur la faux penchés, leur course oblique
Et les andains épais s'allongent derrière eux.

Ce singulier rapprochement est une faute de goût.

Il est vrai que par ces temps de mobilisation et de marches alpines nos soldats vont troubler parfois le calme séculaire de nos pays de montagne, mais ce n'était pas l'intention de l'auteur de les mettre ici en scène. J'ajouterai qu'en introduisant dans son poème la note féminine, ce qui était bien naturel, l'auteur aurait dû éviter le mot trivial qui fait perdre à son œuvre le caractère d'idylle virgilienne.

On chante, on rit, on dort, et si quelque bergère
Passe au retour des champs, frétillante et légère,
..... des rires frais et sains
S'élèvent en bruyants essaims.
Elle, de son côté, lève un front intrépide,
Se retourne et leur jette un mot provocateur.
Ils la suivent des yeux et renversés sur l'herbe,
Cherchent à voir un coin de ce mollet superbe
Qui dessine en l'étoffe un contour séducteur.

*
* *

Voici deux poèmes de plus grande envergure où l'on peut signaler des pensées élevées, mais aussi des défauts graves. Celui intitulé *Rêves brisés,* est partagé en cinq parties et a pour épigraphe quelques vers de Victor Hugo, où le grand poète dit que l'amour maternel est le gardien du foyer domestique :

Et vous n'avez besoin que de cette humble flamme,
Pour voir discrètement dans l'ombre de votre âme.

L'auteur, s'emparant de cette pensée, la développe dans une sorte de drame intime. Les acteurs sont l'enfant, sa mère Jane et sous le nom de Georges, le poète, le fiancé des rêves de la jeune femme, mais qui ne devient pas son époux. Elle unit son sort à un autre et les joies de la maternité ne com-

Digitized by Google

blent pas le vide du cœur. La situation n'est pas nouvelle, elle est chère aux romanciers et aux poètes comme livrant l'âme à toutes les luttes de la passion et du devoir. Jane y fait face d'abord avec courage :

A son rôle d'épouse désormais asservie,
Dès ce jour elle doit effacer de sa vie
Jusqu'au souvenir du passé.

Mais le sentiment comprimé se réveille avec violence dans ce cœur trop faiblement gardé. L'enfant qui est venu réjouir le foyer domestique tombe gravement malade, le danger et les alarmes rendent à la jeune mère l'empire sur elle-même et l'arrêtent *sur le bord de l'abîme,* c'est le titre même du VI^e^ chant qui contient cette belle strophe :

Mon Dieu ! vous qui savez qu'en nous tout est faiblesse,
Et comme un pauvre cœur par l'amour entraîné,
Aspire à se reprendre, alors qu'il s'est donné !
Devant le repentir de cette âme en détresse,
Vous avez eu pitié ! vous avez pardonné !

Le sacrifice fait, l'auteur peint le déchirement du cœur :

Ces âmes, brusquement l'une à l'autre arrachées,
Tiennent à tous les yeux leurs blessures cachées,
Et saignent sans crier ; si par les soirs d'été,
Pleins de calme langueur et de sérénité,
Surveillant les ébats de sa petite fille,
Jane vient à pas lent errer dans la charmille,
Où tremble un souvenir.....

Tandis que son regard se voile d'une larme,
Dieu seul en est témoin ; mais pour rompre le charme,
Il suffit que l'enfant l'entoure tout à coup,
Du doux enlacement de ses bras à son cou ;
Au baiser maternel offre sa tête blonde,
Et tout s'efface alors dans une paix profonde,
Où le pur sentiment du devoir accompli,
Vient bercer sa douleur, en attendant l'oubli.

Ce sont là des vers harmonieux qui rendent bien un sen-

Digitized by Google

timent profond et délicat. Le naturel, gracieux sans mièvrerie, rappelle Coppée, le maître du genre. Sauf quelques vers peut-être, l'auteur a su traverser une situation un peu risquée en conservant à son œuvre un cachet de convenance. Pourquoi a-t-il jugé nécessaire d'introduire dans son poème des scènes de la vie de famille, trop familières pour être vraiment touchantes? Elles ralentissent la marche de l'action, abaissent le ton général de l'œuvre et amènent le sourire sur les lèvres. Ainsi, l'enfant attendu fait son entrée dans le monde :

> Un doux être fragile.
> Pour rendre désormais,
> Sa tâche plus facile,
> Vient du ciel tout exprès.

> Et grand'maman ravie a dit : c'est une fille !
> Papa n'est pas content, mais bah ! elle est gentille ;
> Voyez ses yeux déjà sont très intelligents,
> Cela vous a des airs de se moquer des gens ;
> Riez, Mademoiselle, allons soyez aimable ;
> Parbleu, demandez-lui tout de suite une fable,
> Réplique le docteur, ami de la maison,
> Un vieil original, très bourru, mais très bon.

Et plus loin, parlant de la petite Blanche, car tel est le nom de l'enfant :

> Et de la maison muette,
> (O, puissance des marmots),
> Son pas de bergeronnette
> A réveillé les échos.

Le naturel touche à la banalité et la poésie, au lieu de dissimuler la faiblesse de l'idée, ne sert qu'à la faire ressortir. L'incident n'ajoute rien à l'intérêt du drame, qui est tout entier dans l'âme même de l'héroïne et le sexe de l'enfant, nous laisse ici indifférent.

Digitized by Google

Le poème *la Douleur et l'Espérance* avec l'épigraphe *Bienheureux ceux qui pleurent,* nous peint la crise douloureuse d'une âme. Après avoir souffert et touché les confins du désespoir, elle se retourne vers Dieu et puise dans les mystères augustes de la Rédemption le courage et l'espérance. Ces trois mots : *La Douleur, le Mystère, l'Espérance,* forment les parties. Loin de se présenter dans cet ordre, les impressions se suivent avec quelque confusion. Voici d'abord un tableau de la nature qui renaît radieuse au printemps et fait contraste avec la désolation intérieure :

Car Mai, d'un souffle pur aujourd'hui vient d'éclore,
Couronné de lilas, ses grands yeux pleins d'aurore ;
Joli comme un amour, souple comme un roseau,
Sur le velours d'un bois, vers la source endormante,
Dans les bras du printemps, entouré de sa mante
Aux chansons d'un oiseau.

Aucune image claire ne se dégage de ce portrait qui mettrait dans l'embarras le peintre le plus habile. La versification prétentieuse offre plus de sonorité que de richesse. Avec le printemps descend l'espérance :

Et parmi les senteurs dont la terre est gazée,
Elle marche effleurant la limpide rosée ;
La tige languissante, une aile faible encor,
De son regard ému, la douceur, la lumière,
Rayonnent sur le monde ; une immense prière
S'envole aux portes d'or.

On dirait que le poète aime à se bercer d'une sorte d'harmonie faite par la juxtaposition des images ; l'oreille est flattée, les yeux éblouis peut-être, mais l'émotion échappe :

En longs voiles de deuil, apparaît la douleur :
....
Nul rayon ne descend, soleil, de ta clarté,
Sur mon foyer désert, sur mon sol dévasté,
Du glacial ennui les doigts pâles m'étreignent;

Digitized by Google

Je foule aux pieds des fleurs et pourtant mes pieds saignent;
Et quand sur l'églantier plane le renouveau,
J'entends lugubre et froid, tinter en mon cerveau
L'orchestre de la mort, un glas de funérailles,
Et mon être a frémi jusqu'au fond des entrailles;
Les informes tronçons d'un rêve mutilé
Encombrent mon chemin à jamais désolé.

Il y a quelques accents émus, mais la note est forcée *et les tronçons informes d'un rêve mutilé* présentent une image fausse et désagréable. Cette âme désolée pour laquelle la nature a perdu ses charmes, évoque le souvenir du printemps dans quelques strophes, les meilleures peut-être de l'œuvre :

J'aimais sur le buisson la rose épanouie,
Des chanteurs aériens les concerts éclatants;
L'audacieux essor en sa grâce inouie,
Le ciel resplendissant, la nature éblouie
Dans leurs coquets abris tous les nids palpitants.
....
Alors les nuits étaient exquises pour mes rêves,
Car la jeunesse en fleur à mes lèvres montait;
Mon esprit s'égarait aux lumineuses grèves,
Mais l'amour est fragile et les heures sont brèves,
Et maintenant en moi tout est froid, tout se tait.

Nous entrons plus avant dans les confidences du poète; des êtres chéris lui ont été ravis, des affections ont été brisées par la mort et il nous met sous les yeux des descriptions d'un réalisme outré que le bon goût condamne :

Les membres pantelants, tordus par l'agonie,
.....
Les spasmes terrifiants, les sanglots, les adieux
D'une gorge râlante, une âme qui s'exhale!!...

Ce lugubre tableau n'est peut-être destiné qu'à nous faire saluer avec plus de joie le retour de l'espérance :

Qui paraît à ma vue? étrange créature!
L'aube, une muse, un ange, un rêve, à sa ceinture

Digitized by Google

L'émeraude ruisselle, en son regard aimant,
Humide encor de fleurs, s'étoile un diamant.
.....
..... ô toi ! qui donc est-tu ?
Qui je suis ? Je suis l'Espérance,
Éclose aux frais rayons du ciel ;
C'est moi qui calme la souffrance ;

Je ne ferai pas à l'auteur le reproche d'avoir fait ici le tableau des souffrances du Sauveur au Jardin des Oliviers, bien que ce soit là une image qui dépasse le cadre du poëme, mais plutôt d'avoir forcé le ton et d'avoir altéré l'auguste physionomie du Christ :

Jésus, la bouche haletante,
L'œil voilé, la tête flottante,
Ployé par l'atroce remords
Sous les crimes de tout un monde ;
Dans l'effroi du supplice immonde,
Priait en suant mille morts.

L'espérance reprend le chemin du ciel d'où elle est descendue :

Mais un doux message m'appelle,
Au revoir, je remonte aux cieux.
.....
Et la vierge aux yeux bleus du paradis venue,
Sur un nuage d'or disparaît dans la nue.

L'antiquité païenne nous a légué l'ingénieux apologue de la boite de Pandore qui, laissée ouverte, avait déversé sur le monde tous les fléaux de l'humanité, pour ne garder au fond que l'*espérance*. Nous avons donc quelque raison de nous plaindre à notre poète de voir l'espérance chrétienne déserter cette vallée de larmes où elle est si nécessaire. Je crois résumer vos impressions en disant que l'auteur a du talent, mais que des défauts graves déparent son œuvre ; les termes impropres, les expressions outrées sentent l'effort. Il fera bien de rentrer dans le naturel pour atteindre, si ce n'est au sublime, du moins à l'émotion.

Digitized by Google

*
* *

Avec le poème intitulé *Jeanne d'Arc*, nous sortons de cette région un peu monotone des drames intimes, des impressions de la nature, de la peinture des sentiments abstraits, de la fiction en un mot, pour rentrer dans la vie réelle et dans le domaine des faits. Cette poésie est à la fois l'épopée de Jeanne d'Arc et une sorte de cri de ralliement pour la lutte à venir. En tête est un préambule où l'auteur se plaint de ce qu'en nous armant contre une nouvelle coalition on ne s'inspire pas assez du génie de la France et de ses gloires passées :

On avait oublié, dans des calculs étroits,
Notre plus ferme auxiliaire ;
L'idée, indomptable héritière
Des gloires du passé, l'idée, âme et lumière
Des combats que gagnaient nos pères d'autrefois,
Et pour que désormais personne ne l'oublie,
Il faut montrer à l'étranger
Celle en qui s'incarna, dans un jour de danger,
L'âme altière de la patrie.

La vie de la vierge lorraine est ensuite racontée en deux pages de vers bien frappés, d'un style nerveux et plein d'entrain. L'ensemble, toutefois, a le caractère d'un précis historique en prose rythmée plutôt que d'un véritable poëme. Les rares images qui émergent sur ce fond si sobre ne sont pas toujours à leur place :

Elle s'arrête à Reims, où Charles l'accompagne,
Pour soumettre son front à l'onction des Rois,
Comme le veut l'usage hérité d'autrefois.
La vieille cathédrale, aux hautes tours gothiques,
Retrouve la splendeur de ses fêtes antiques.
Dans le chœur, par l'éclat des lustres agrandi
Se pressent des seigneurs du nord et du midi.
Précédé des hérauts, des pairs et des chapitres,

Digitized by Google

Le jeune Roi s'avance entre deux rangs de mîtres ;
Charlemagne et Clovis, sortis de leurs tombeaux,
Marchent à ses côtés, drapés dans leurs manteaux
De pourpre, au poing l'épée, au front le diadième ;
Assis près de l'Evêque, ils versent le saint chrême
En même temps que lui..... .....

Cette prosopopée (car c'est bien là le nom de cette figure, si mes souvenirs de rhétorique ne me trompent pas), me paraît forcée et le lecteur en présence de cette évocation de personnages défunts figurant dans une cérémonie historique, est obligé de s'interroger pour voir où la réalité cesse et fait place à la fiction. Le chant de guerre qui termine contient quelques mâles accents :

Un nouvel ennemi menace la frontière,
Et nous avons besoin de toi,
O Jeanne, héroïque guerrière ;
Apporte-nous l'appui de ta bannière
Et l'appui de ta foi.
Nous te voyons du Ciel, tendre vers la Lorraine
Ta main blanche en signe d'espoir.
Lorsque viendra le jour de haine
Tu descendras avec nous dans la plaine,
Sur ton destrier noir ;
Et ce jour-là, la France inscrira la victoire
Sur ses drapeaux par toi vengés ;
Et nous aurons encor la gloire
D'avoir chassé de notre territoire
Les soldats étrangers !

Les derniers vers, tout en exprimant la pensée patriotique qui nous anime tous, manquent de véritable essor poétique ; l'effet produit est celui d'un discours enflammé et généreux plutôt que d'un chant de guerre exalté et ardent ; il n'atteint pas le degré d'émotion qu'on attend de poésie. Aussi, malgré la sympathie qu'inspire le sujet et le mérite de l'œuvre, l'Académie n'a-t-elle pas cru pouvoir fixer sur elle son choix.

Digitized by Google

Après ce long voyage et en écartant un conte satirique intitulé Saint Janvier, écrit avec verve et abondance, mais de nature à froisser de très légitimes susceptibiltés religieuses, nous arrivons aux œuvres qui offrent une plus grande perfection et peuvent, à des titres divers, se disputer le prix du concours.

La Commission a accordé la plus grande attention à des poèmes de genres très variés, qui dénotent chez leur auteur une imagination vive, une inspiration tour à tour élevée et gracieuse, grave et légère, une versification facile, et imagée, en un mot, tous les caractères d'une véritable vocation poétique.

Le poème principal intitulé *L'Attentat* retrace, sous la forme d'une épopée en plusieurs chants, les scènes d'horreur et de sang qui ont marqué l'explosion produite dans le théâtre de Barcelone par une main criminelle. On peut signaler dans cette œuvre un souffle juvénile et puissant, mais des défauts graves la déparent. Le sentiment déborde de sa juste mesure, l'expression est violente et outrée. La peinture de la misère du pauvre opposée au luxe insolent du riche et aux jouissances du monde corrompu est un tableau d'une crudité voulue qui blesse le goût. Les sentiments de l'auteur ne sont pas douteux ; le fléau déchaîné est bien un instrument des vengeances divines ; mais son poème ressemble trop à un réquistoire passionné. L'inspiration de Victor Hugo est visible, on peut conseiller toutefois au disciple de s'approprier surtout les qualités du maître et d'apprendre, tout en aspirant au sublime, « à réprimer des mots l'ambitieuse emphase. »

Dans le second chant sous le titre *Richesse et pauvreté*, le poète montre la misère affamée accusant les heureux du monde et leurs plaisirs coupables :

Digitized by Google

Le pauvre qui sent l'or comme flairent les fauves,
.....
S'arrête et vers le ciel jette un regard de haine.
Il demande pourquoi la pauvreté l'enchaîne,
Lui, l'obscur travailleur, comme dans un tombeau,
Quand le feu du plaisir embrase le château!.....
....
Lui l'esclave du mal, l'émule du bétail,
Que sa femelle attend dans les ombres d'un bouge,
Le désespoir au cœur, presque nue et l'œil rouge
Des pleurs qu'elle a versés en berçant ses petits.
Ah! sur le matelas mère, qu'ils sont gentils!
Criant la pauvreté, suant la maladie,
Et mordant affamés ta mamelle tarie,
Crois-moi, laisse-les là; viens te consoler,
Contemple sur le cours le superbe attelage;
Le luxe à tes regards brûle de s'étaler!
.....
..... *Alors sous le chagrin,*
Son courage faiblit et son respect s'émousse,
L'oubli de Dieu lui vient, la vengeance le pousse,
Et blasphémant le ciel, niant la charité,
Il se rit de la mort et de la liberté!

Plus loin, le poème se transforme en une véritable épopée. Au milieu d'une salle de fête, un spectre apparaît, qui déchaîne la mort à l'aide du formidable explosif créé par la science moderne. Tout est ruine et épouvante. La scène qui rappelle l'attentat criminel dont Barcelone a été le théâtre, ne manque ni de grandeur ni de vigueur de coloris :

L'amertume et la peine
Ne soufflent pas ici leur dévorante haleine,
Tout est gaîté, plaisir, sourire et volupté!
.....
Soudain un spectre plus hideux
Que la mort elle-même, avec un rire affreux,
Se dressa sur la scène, et sa voix de tonnerre
Eclata, brisant tout: les grands lustres de verre.
L'orchestre épouvanté, les spectateurs tremblants,
Les Phidias de marbre et les arceaux branlants.

Digitized by Google

Hurlant ses cris d'enfer, d'une voix sépulcrale,
Il chasse devant lui son ombre colosale.
Démon de l'abîme.....
....

Azrael, l'ange de la clémence, demande son nom au monstre qui a déchaîné le fléau de Dieu sur ce monde coupable de l'ivresse des plaisirs, du culte de l'or et du mépris des souffrances du pauvre :

Et toi, dit Azraël, dont la sombre puissance
A maculé de sang le front de l'opulence,
Toi qui commis ce soir le crime de Caïn,
Comment te nomme-t-on devant Dieu ?
— La Faim.

Dans le *Langage des fleurs*, du même auteur, la note change ; d'austère et presque farouche, elle devient légère et gracieuse. Cette idylle est un dialogue entre la *belle de jour*, symbole de la beauté orgueilleuse et insensible, et la *belle de nuit*, qui recherche l'ombre et le mystère, mais aussi, la volupté :

Deux fleurs croissaient au milieu d'un feuillage,
Un soir d'avril où nous passions rêveurs,
Sortit du bois un naïf babillage :
Elles parlaient... le langage des fleurs.

L'une disait : « Quand l'ombre s'évapore
Au firmament dans un éclat vermeil,
« J'aime à sentir, aux yeux jaloux d'Aurore,
« Planer sur moi les regards du soleil.

« J'aime le bruit, le luxe et le prestige,
« L'air du matin, les cris des laboureurs ;
« Avec fierté je balance ma tige
« Pour attirer les frêlons tapageurs.

« J'aime l'éclat : je sais que je suis belle ;
« Maint papillon souvent me fit sa cour,
« Mais sans remords je suis dure et cruelle,
« Et l'on me nomme une Belle de jour. »

Digitized by Google

Et ce disant, avec coquetterie,
Elle essayait, au ciel devenu noir,
D'offrir encor sa corolle flétrie
Pour accueillir un sourire du soir.

.....
Mais son parler, orgueilleux et superbe,
Avait jeté le froid dans notre cœur,
Quand un zéphir qui se glissait dans l'herbe
Nous apporta le chant de l'autre fleur.
.....

« Lorsque le jour, disait-elle, sur terre
« A fatigué ses pas lourds et bruyants
« Et qu'il s'endort dans le sein du mystère,
« Laissant le rêve envahir les amants ;

« Lorsque le ciel, d'étoiles radieuses,
« A parsemé ses vagues horizons,
« Que l'ange aimé des nuits mystérieuses
« Fait dans son vol onduler les gazons ;
.....

« Lorsque la brise, au sein des tubéreuses,
« A savouré tant de parfums brûlants,
« Que lasse enfin, sur les lèvres rieuses,
« Elle voltige et cueille les serments ;

« Timide alors, j'entrouve mon calice
« Et le grillon qui veille à mon côté
« Crie à l'écho, notre unique complice,
« Ce que la nuit révèle de beauté.

« Dieu ne me fit ni superbe ni vaine :
« L'orgueil est fou ; le mystère séduit ;
« L'un fait aimer, l'autre est fils de la haine,
« Chantez, grillons près des belles de nuit! »

Le poème intitulé *L'Ami* est une légende pieuse qui se rattache au drame auguste du Calvaire, dont quelques scènes sont reproduites en beaux vers. Une objection se présente aussitôt à l'esprit. Le caractère de grandeur surnaturelle et de mystère propre à la Passion du Sauveur est-il bien compatible avec l'incident naïf d'un oiselet, à

Digitized by Google

qui l'auteur prête la sensibilité et la pitié, et qui suit le Seigneur dans la voie douloureuse du jardin de Gethsémani au Golgotha pour être béni de sa main défaillante? Le ton du poème, son caractère sont de nature à rassurer le lecteur chrétien et montrent que l'auteur a pris soin, dans la mise en scène de sa légende, de respecter aussi scrupuleusement que possible le texte sacré. Cette œuvre se recommande par une versification facile, des sentiments délicats, une émotion pieuse et sincère.

Au jardin de Gethsémani, lorsque Jésus, agenouillé la face contre terre, priait :

Un oiseau, seul témoin de sa douleur immense,
Léger comme un flocon de neige, et si menu
Qu'un tout petit enfant dans ses doigts l'eût tenu,
Comme pour en chasser la tristesse mortelle
Près de lui voletait, et du bout de son aile
Effleurait par instant le front de l'Homme-Dieu.
..... Jésus, sa prière finie,
Les yeux déjà mouillés des pleurs de l'agonie,
Tristement regarda le nocturne oiselet,
Et de sa main divine et pâle qui tremblait,
Le bénit.

Pendant que le Divin Sauveur parcourt la voie douloureuse, l'oiseau fidèle le suit :

Dans la sourde rumeur des voix crachant l'insulte,
Une petite voix se mêlait au tumulte,
Aérienne et douce et triste infiniment
D'où s'exhalaient, plaintifs, de moment en moment,
Des cris faits d'amertume et de pitié secrète;
Mais Jésus l'entendit : il releva la tête,
Et cette voix d'amour qui dans l'air sanglotait,
Il l'avait reconnue et comprise, c'était
Celle du frêle oiseau, l'ami resté fidèle,
Dont il avait au front reçu le baiser d'aile.

Nous voici au moment suprême :

Digitized by Google

Or, pendant que Jésus, cloué sur le gibet,
Pour la rédemption du monde succombait,
.....
L'oiseau des Oliviers et de Gethsémani,
Pour la troisième fois survint : ses brunes ailes
Semblaient lasses ; des pleurs luisaient dans ses prunelles
Sur l'épaule saignante et froide du martyr.
Prés du cœur, doucement, il alla se blottir.
Jésus à ce contact, doux comme une carese,
Tressaillit, et mourant, l'œil rempli de tendresse,
Il inclina vers lui son front endolori :
Ensuite, il rendit l'âme en poussant un grand cri. —
Alors, du front divin, ardente et purpurine,
Uue goutte de sang tomba sur la poitrine
De l'oiseau qui dans l'air, — l'ami n'étant plus là,
Du côté du lointain Occident s'envola.
Il franchit les Ourals, les steppes désolées,
Les fleuves bleus, les lacs dormant dans les vallées,
Et par delà les monts aux torses de granit,
Elut le sol gaulois pour y faire son nid.

Et c'est depuis ce jour qu'on voit, aux crépuscules,
Insaisissable autant que sont les libellules,
Et le col maculé du stigmate divin.
L'oiselet voltiger dans quelque obscur ravin,
Autour des toits de chaume ou parmi les blés d'orge,
Et que l'ami du Christ a nom le rouge-gorge.

Les trois pièces de vers intitulées *L'Ame et la matière, le Dialogue des roses, les Larmes et la rosée,* tirées d'une série de sonnets, sont charmantes, pleines de fraîcheur et l'on pourrait les comparer à des pastels au coloris délicat et nuancé. La pensée se dégage sans effort ; elle est sérieuse sous une forme légère. Le poète a trouvé le secret, en peu de vers, de satisfaire à ce précepte d'un grand critique en matière de poésie : *Contenter à la fois l'esprit et cœur, l'intelligence et le sentiment.*

Ces éloges s'appliquent particulièrement au sonnet intitulé l'*Ame et la matière,* qui atteint presque la perfection

Digitized by Google

du genre. Il est regrettable que son peu de développement ne soit pas dans les conditions du concours fixées par l'Académie et que celle-ci est tenue d'observer pour tenir la balance égale entre les concurrents.

Le Dialogue des Roses.

De la maison de Dieu sort un flot d'harmonie :
Un cortège funèbre apparaît sur le seuil ;
Un couple suit de près, dont l'union bénie,
Forme un frappant contraste et de joie et de deuil.

Sur les degrés, débris de la cérémonie,
Gît la fleur qui tomba du drap noir du cercueil,
A côté gît la rose à la robe ternie,
Qui tomba d'un front pur tout rayonnant d'orgueil.

— « Tu te flétris, ma sœur, à la lueur d'un cierge,
« Et moi, j'ai parfumé les cheveux d'une vierge ;
« Bien plus beau que le tien fut mon destin de fleur ! »

— « J'ai couvert un cercueil de ma robe de soie,
« Et quand tu décorais une dernière joie,
« Fleur des morts, j'honorais la dernière douleur. »

L'Ame et la Matière.

— « Où vas-tu si léger, charmant petit nuage ?
— « Je passe sous l'azur pour voler au néant !
— « Toi, ruisseau babillard, qui danses sous l'ombrage ?
— « Je passe et vais me perdre au fond de l'Océan !

— « Et toi rose, au soleil ouvrant ton vert corsage ?
— « Je passe et je m'effeuille aux caprices du vent !
— « Toi, couronné de fleurs, printemps au frais visage ?
— « Je passe et je m'abîme en un gouffre béant !

— « Toi, jeunesse aux doux ris, toi, printemps de la vie ?
— « Je passe comme un rêve en notre âme ravie,
« Emportant des plaisirs tout le joyeux essaim ! »

Ruisseau, rose et printemps et nuage et jeunesse,
Tout passe, excepté l'âme et l'éternelle ivresse
Du doux trésor d'amour qu'elle cache en son sein !

Digitized by Google

La Larme et la Rosée.

LA ROSÉE

« Poudre de diamant, je nais avec l'aurore
« De la vapeur rosée aux baisers du soleil,
« Dormant sur le velours ou le satin vermeil,
« De la fleur au teint frais que mon prisme décore.

— « Arc-en-ciel irrisé qu'un doux soleil colore
« De perles j'embellis la rose à son réveil ;
« Aux premiers feux du jour je berce le sommeil
« Du tapis émaillé des fleurs venant d'éclore. »

LA LARME

— « Ma sœur, ta mission est de parer les fleurs,
— « Mais plus haute, la mienne est d'alléger les cœurs.
« Que je tombe au grand jour, dans un coin solitaire,

« Sur la tombe de marbre ou le tertre de terre,
« Versant sur la douleur le baume de mon miel :
« Tu descends sur la terre et moi je monte au ciel ! »

*
* *

Il vous tarde, Messieurs, comme à nous, d'arriver au terme ; à l'encontre de ce qui se produit dans les luttes de vitesse, le prix est ici au dernier. Nous le décernons à un poème intitulé *Les Berceuses de Jésus*, où se trouvent réunis l'inspiration religieuse et poétique, la grâce, le tour ingénieux, la versification facile et brillante ; c'est le vêtement diapré d'une pensée sérieuse et touchante et comme un rayon détaché du nimbe d'or qui entoure l'Enfant-Dieu couché dans la crèche. Aucune œuvre n'est parfaite et il serait possible de formuler encore çà et là quelques réserves, mais j'ai épuisé comme rapporteur et comme critique tous les préceptes de l'art, et, après un long défilé, c'est le moins que nous mettions sur la tête de notre lauréat une couronne sans épines.

Digitized by Google

Les Berceuses de Jésus

(Légende de Noël.)

Bethléem, la cité des pâtres et des rois,
Une nuit, s'éveilla joyeuse, car des voix
D'anges chantaient dans les campagnes.
Et le Champ de Booz, et le Champ des Bergers,
Les touffes d'asphodèle, et les verts orangers,
Et les vignes et les montagnes,

Tressaillirent d'amour aux chants du *Gloria*,
Et, vêtu de lumière, un chérubin cria :
— Noël ! Gloire au Dieu de la Crêche !
Peuples, homme du chaume, et toi, front couronné,
Adorez ce Jésus qui, dans la Grotte né,
Repose sur la paille fraîche... —

Avec des robes d'or ou des habits de peau,
Ceux-là quittent leur trône, et ceux-ci leur troupeau,
Prenant le sceptre ou la houlette.
Ensemble, on voit aux pieds de l'Enfant souriant,
De blancs agneaux couchés, et l'encens d'Orient
Qui fume dans la cassolette...

Sur les monts de Judée, a rayonné soudain,
D'Hébron à Nazareth, du Thabor au Jourdain
Selon l'antique prophétie,
Epandant une joie immense dans les airs,
Guidant vers un berceau les Mages des déserts,
La douce Etoile du Messie...

Or, on dit que, l'ayant aperçue au zénith,
Quatre vierges au teint que le soleil brunit,
Ainsi qu'il brunit les olives,
Vinrent à Bethléem pour bercer l'enfant-Dieu,
Et causèrent longtemps, charmantes, au milieu
Des éclats, des paroles vives.

LE PRINTEMPS

— O charmant enfant-Dieu, bonjour !
Paix à votre agreste séjour !
Je suis le Printemps cher aux roses ;
C'est moi qui fleuris les enclos,
Qui chasses les autans moroses,

Digitized by Google

Qui fais chanter, à peine éclos,
Les oiseaux dans leur nid de mousse...
Je sème les prés de saphirs,
Et suis la saison chère et douce
A l'abeille, aux lis, aux zéphirs...
Pour mon présent, j'ai les mains pleines
De fleurs des monts, de fleurs des plaines
Mais je demande une faveur :
Vous me rendriez bien heureuse
Si vous me preniez pour berceuse,
O beau petit Jésus-Sauveur..... —

JÉSUS

— Non, non ! car autour de ta tête
Ondulent des tresses de fête...
Pour me bercer tu n'es point faite ;
De toi je veux pourtant garder
Ce rameau d'aubépine. Donne :
Un jour, il sera ma couronne.....
Laisse-moi ; va cours, sans tarder
A la joie, aux plaisirs, mignonne.....

L'ÉTÉ

— O charmant enfant-Dieu, bonjour !
Paix à votre agreste séjour !
Je suis l'Eté. De par le monde
Des blés j'écoute les chansons.
Je suis l'Eté, la saison blonde
Des épis mûrs, des fauchaisons.
Je jette à la terre féconde
Le grand manteau d'or des moissons ;
Et par moi le vallon superbe
Revêt un aspect séduisant.
Opulente, j'offre un présent
Digne de moi : voici ma gerbe...
Mais, je demande une faveur :
Vous me rendriez bien heureuse,
Si vous me preniez pour berceuse,
O beau petit Jésus-Sauveur.

JÉSUS

— Non, non ! car, hélas ! tu n'affiches
Qu'un fol orgueil ! Tes mains trop riches

Digitized by Google

Et trop pleines, à me bercer
Finiraient bien par se lasser...
Mais de ta gerbe magnifique
Je garde, pour mon cœur aimant,
Cet épi doré de froment,
Qui deviendra le pain Mystique.

L'AUTOMNE

— O charmant enfant-Dieu, bonjour !
Paix à votre agreste séjour !
Je suis l'Automne. A chaque branche
Pendent mille fruits parfumés,
Avec leur couleur rouge ou blanche,
Leurs arômes accoutumés.
A moi les grappes de la treille !
A moi le beau pampre vermeil,
Où le brun vendangeur, pareil
A l'active et vaillante abeille,
S'en vient butiner au soleil !
De fruits mûrs j'offre une corbeille...
Mais je demande une faveur :
Vous me rendriez bien heureuse
Si vous me preniez pour berceuse,
O beau petit Jésus-Sauveur.....

JÉSUS

— Non, non ! car ta fière opulence
Déplaît à ma simplicité ;
Il faudrait faire violence
Tous les jours à ta vanité.
Sur la colline ensoleillée,
De fruits veloutés pleins les bras,
Va, cours ; point ne me berceras...
Des fruits cueillis sous la feuillée,
Je veux celui d'où nait le vin,
Ce raisin de ta corbeillée,
Pour faire mon nectar divin.

L'HIVER

— O charmant enfant-Dieu, bonjour !
Paix à votre agreste séjour !
Je suis l'Hiver, la saison sombre
Des neiges et des vents glacés,

Digitized by Google

Où les oiseaux meurent sans nombre,
Bleuis par la bise, lassés ;
La saison des mansardes froides,
Des soleils pâles, et des nuits
Où, dans les miséreux réduits,
Grelottent les enfants tout roides...
Et je n'ai rien à vous offrir
Que ce bois mort. Pauvre et frileuse,
Ne me prenez pas pour berceuse :
Je ne sais que faire souffrir.

JÉSUS

— Oh ! viens, viens, toi ! Sois ma compagne,
Ma berceuse de chaque jour.
Si la pauvreté t'accompagne,
Tout doit te plaire en mon séjour...
Oh ! viens ! Nous souffrirons ensemble,
Ensemble aussi nous aimerons,
Dans cette humble Grotte qui semble
Faite pour abriter nos fronts...
Donne-moi ce bois salutaire :
(Ainsi puisqu'à mon Père il plut,)
Un jour, il sauvera la terre ;
Planté sur le haut du Calvaire,
Il sera l'Arbre du Salut.....

Après la lecture de ce rapport dont les conclusions ont été adoptées par l'Académie, le Président a proclamé lauréat du concours :

M. l'abbé Chenu, curé au Villaret-de-Belleville (arrondissement de Moûtiers).

Digitized by Google

XAVIER DE MAISTRE PEINTRE

DISCOURS DE RÉCEPTION

PRONONCÉ

dans la séance du jeudi 25 juillet 1895

PAR

M. EMMANUEL DENARIÉ

Digitized by Google

Digitized by Google

DISCOURS DE RÉCEPTION

DE

M. Emmanuel DENARIÉ

MESSIEURS,

La plus grande préoccupation de celui qui vient s'asseoir en votre compagnie est de trouver l'expression convenable de sa reconnaissance. L'usage a voulu que le récipiendaire y ajoutât une dissertation sur le sujet de son choix. C'est une façon d'allonger le compliment sans blesser votre modestie ; je le regrette, pour ma part, car chaque fois que j'ai comprimé ma tête pour en extraire un sujet de discours, je n'ai pu pendant longtemps en faire jaillir que l'idée de la reconnaissance qui vous était due ; et c'est en classant mes idées sur cette matière que j'en suis venu à me demander quels titres avaient bien pu me valoir l'honneur d'être appelé au milieu de vous.

Hélas ! ma dissertation si bien commencée fut, je l'avoue, désagréablement interrompue par cette question d'autant plus indiscrète, que mon esprit qui la faisait savait parfaitement à quoi s'en tenir à cet égard : mon amour-propre se mit de la partie et déclara que l'on n'avait pas à s'occuper des titres du récipiendaire, et que l'on ne m'aurait pas fait académicien si je ne l'avais mérité ; mais cette réponse fut faite d'un air embarrassé ; je vis bien qu'il ne

Digitized by Google

cherchait qu'à éviter de pénibles aveux ; et, de fait, jamais de la vie, mon pauvre amour-propre ne fit plus mauvaise figure que dans cette mémorable circonstance.

Saura-t-on jamais le chemin que peut faire la pensée lorsqu'elle s'engage ainsi dans la voie des souvenirs. On est parti gaiement à la recherche des heures qui nous ont charmé, et le plus souvent l'on fait un triste voyage ; car lorsque le cœur espère jouir encore d'un bonheur passé, il s'aperçoit bien vite qu'il devient une cause de regret pour le présent.

C'est ainsi qu'en faisant ce retour en arrière, et comprenant que l'amour presque stérile des belles-lettres joint à beaucoup de bonne volonté ne pouvait me constituer un actif suffisant, j'ai été envahi par le souvenir de mon père, et je l'ai revu consacrant les derniers jours d'une vie qui fait l'honneur des siens, à écrire pour vous des pages qu'il ne devait pas terminer. Il aimait les lettres avec passion, mais il n'hésita jamais entre ses goûts et ses devoirs, et pour répondre à votre appel il ne dut attendre d'autres loisirs que ceux que lui donna le mal impitoyable dont il devait mourir.

Une étude sur Xavier de Maistre s'était offerte à son esprit ; il y trouva de quoi satisfaire son penchant pour la vérité et la simplicité, ces deux qualités maîtresses de son héros.

Vous avez fait à ce discours inachevé les honneurs d'une séance, et l'un des plus éminents d'entre vous qui fut aussi de ses amis les plus chers a bien voulu le clore par des paroles émues qui lui vaudront mon éternelle reconnaissance. Si je vous rappelle tout cela, c'est que j'ai pensé que n'ayant pu avoir le père au milieu de vous, vous avez daigné porter vos regards sur son fils, faisant une fois de

Digitized by Google

plus mentir certaines fausses théories modernes qui nous présentent l'ancêtre comme un préjugé, et qui voudraient que l'honneur péniblement conquis par le père demeurât enseveli avec lui dans la tombe, sans que ses enfants aient droit de s'en souvenir.

Puisque telle est ma raison d'être ici, il m'a semblé que la reconnaissance filiale m'imposait l'étude du même personnage qu'avait abordé mon père. Il m'a paru aussi que s'il m'était impossible de reprendre et d'achever son travail, je pourrais, plus que dans tout autre sujet, profiter de sa méthode et de sa manière.

Pour étudier les travaux littéraires et la correspondance de Xavier de Maistre, il faut avoir un peu de son esprit, et beaucoup de son bon sens ; j'ai cru qu'il serait plus abordable pour moi quand il tient le pinceau, ou même lorsqu'il paraît ne rien faire, ce que ses admirateurs lui ont reproché quelquefois. Reproche injuste, s'il en fut ; car Xavier artiste et gentilhomme devait avoir horreur de tout ce qui pouvait ressembler à de l'industrie littéraire ; il ne se gênait pas d'ailleurs pour exprimer les répulsions qu'il éprouvait à cet égard. S'il eût été un professionnel de lettres, son activité se fût déployée au détriment de beaucoup d'autres qualités qui nous charment en lui. La grande originalité de ses écrits vient de ce que ne croyant pas à sa vocation littéraire et n'écrivant que pour charmer ses loisirs, il laissait courir sa plume au hasard de ses inspirations, sans avoir la préoccupation de plaire au lecteur et de poser devant la critique. Sa paresse apparente avait son excuse dans une fierté naturelle qui lui commandait le silence quand il n'avait rien de nouveau à dire ; il lui répugnait d'imiter le jardinier sans scrupule qui va chaque

Digitized by Google

jour secouer les arbres de son verger dans l'espérance d'inonder le marché de fruits encore verts et souvent avariés : Xavier savait attendre patiemment que le fruit mûr se détachât de lui-même pour le partager dans l'intimité de sa famille. Je ne voudrais pas toutefois louer trop fort ce genre de vertu même dans Xavier de Maistre ; d'autre part, il est malheureusement vrai que les nombreuses études de physique et de chimie, très remarquables d'ailleurs, dont il a grossi les mémoires des Sociétés scientifiques de son temps, ont absorbé outre mesure l'activité de cette brillante intelligence, si bien faite pour nous guider dans les chemins de l'art et de l'aimable philosophie.

Il y a parmi vous, Messieurs, des maîtres pour lesquels la science n'a pas de secrets. Mais, à n'en pas douter, pour eux comme pour un profane comme moi, un simple nouveau chapitre de l'Expédition Nocturne, remplacerait avantageusement les savantes *conjectures sur la cause de la projection apparente des étoiles sur le bord de la lune*[1]. D'un esprit ouvert aux spéculations les plus diverses, Xavier dès sa première jeunesse tout en faisant des vers, *rêvait chimie*, selon son expression ; c'est dans cette voie qu'il se croyait appelé. Vers la fin de sa vie, malgré le retentissement de ses ouvrages littéraires, sa foi dans sa vocation scientifique était encore plus vivace. « La bonté et la complaisance de Mme de Marcellus, écrit-il en 1828, au mari de cette dernière, étant une qualité de famille, je ne crains pas de m'adresser à vous, Monsieur, pour vous demander un petit service..... Il s'agit de prendre chez M. le banquier Alfred Saladin un ouvrage sur la physique des couleurs et le mécanisme de la peinture que

[1] Etude publiée par Xavier de Maistre en 1841 dans la *Correspondance de Genève*.

Digitized by Google

j'avais adressé à mon neveu Vignet.... Les libraires m'ont fait dire de leur envoyer des romans ou des **lépreux**, mais qu'ils ne savaient que faire d'un ouvrage sur la peinture... Il ne me reste donc plus que de rappeler dans le sein paternel cet enfant fourvoyé jusqu'à ce que mes moyens me permettent de l'établir à mes frais. »

La science a profité des observations et des découvertes réelles de Xavier de Maistre, mais les savants l'ont méconnu ou l'ont oublié. De quoi s'avisait un poëte de venir s'asseoir en si docte compagnie. Erato et Uranie ces deux muses que l'on dit sœurs se rencontrent rarement dans les jardins du Parnasse sans se prendre aux cheveux. Il fallait avoir tout l'esprit de Xavier pour tenter un accord difficile. C'est pourquoi devant ses arrières-neveux, ratifiant le jugement des libraires, il demeurera malgré ses protestations le plus aimable de nos écrivains et un artiste des plus délicats.

Toutefois sous ces aspects les plus divers, Xavier est toujours le même. Ceci n'est point un paradoxe. Qu'il fasse des remarques sur les huiles et les couleurs propres à la peinture ou qu'il se replie sur lui-même dans son voyage autour de sa chambre, il se présente toujours avec cette même curiosité d'amateur, cette même recherche patiente et attentive, et surtout cette même ingéniosité d'esprit à l'aide desquelles, il sait dégager la philosophie des moindres choses et nous faire entrevoir dans la monotonie des spectacles familiers, les horizons les plus inattendus.

C'était un contemplatif ; ses biographes nous le dépeignent dans son enfance comme un endormi qui faisait le désespoir du comte de Maistre son père, « distrait, silencieux, sauvage, opposant la force d'inertie aux réprimandes et aux excitations pédagogiques, il semblait à chaque

Digitized by Google

instant tomber de la lune, nous dit M. François Descostes dans un ouvrage qui vient de conquérir une grande célébrité. »

Plus tard, le comte Xavier se rappelant cette époque de sa vie, écoutait avec plus de sérénité que son père les doléances lamentables que l'honnête M. Pallégoix, précepteur de sa maison lui faisait au sujet de son fils. « Ma femme qui l'adore, écrivait-il en 1837, ne le gâte cependant pas, mais on reproche au papa d'être trop indulgent. Comme j'ai été le plus paresseux des enfants, j'ai de la peine à être sévère sur ce point. Pour tranquiliser Sophie à ce sujet, je lui cite un proverbe savoyard : *Il ira à la messe avec les autres ;* c'est sûrement un de mes compatriotes ramoneurs qui l'a imaginé. »

Xavier de Maistre aurait-il pu nous dire les voyages que faisait son âme pendant ce long sommeil de ses premières années ; et pourtant des visions devaient passer devant son œil inerte en apparence ; des pensées subtiles, ingénieuses, profondes s'ébauchaient déjà sans doute sous ce masque d'enfant insouciant ; et pendant ses distractions continuelles, et ses songes sans fin, son esprit perdu dans la muette contemplation de la nature lui préparait à son insu la voie dans laquelle son tempérament d'artiste devait l'appeler. Mais tout en rêvant peinture, Xavier attrapait force pensums, passait pour un cancre ; son frère Joseph seul, déjà prophète dans l'intimité de sa famille, en surveillant la poussée lente et silencieuse de cette rare intelligence, en avait déjà pressenti la magnifique éclosion.

Les magistrats d'alors ne savaient pas encore se ménager des loisirs, et le président de Maistre tout entier à ses hautes fonctions, dans l'impossibilité qu'il était de suivre lui-même son enfant, devait nécessairement s'en rapporter aux notes des professeurs. Elles étaient, paraît-il, peu

Digitized by Google

réjouissantes pour le cœur du père qui finit par considérer Xavier comme une lourde croix dont il avait plû à la Providence de le charger. C'est alors qu'un vénérable ami de la maison, l'abbé Isnard, qui s'était attaché à ce déshérité, le demanda à son père et le conduisit dans la charmante Thébaïade de la Bauche. Le nouveau maître remarqua bien vite l'exquise sensibilité et le don remarquable d'observation, qui, loin du heurt continuel des réprimandes et des coups de férule, s'épanouissaient en pleine liberté dans l'air vivifiant de la montagne.

Un crayon et une feuille de papier, aux mains d'un adolescent livré à lui-même, furent les premiers éducateurs dont se servit l'abbé Isnard pour opérer la transformation désirée. Plus de pensums, mais des récompenses ! et Xavier devait recevoir une pomme chaque fois qu'il apporterait un dessin où l'on pût reconnaître ce qu'il avait voulu représenter.

Cette tradition pleine de charme, pieusement conservée, avec tant d'autres souvenirs intimes dans la famille du comte Xavier de Maistre, s'arrête là ; mais quand on a vu un tableau de Xavier, on se prend à penser que l'excellent professeur devant la rapidité des progrès dut bientôt renoncer à ce système de récompense de plus en plus nuisible à son verger comme à l'estomac de son élève.

Nous ne pouvons ici, Messieurs, que nous incliner devant le souvenir de ce modeste serviteur de Dieu : c'est à lui que nous devons Xavier de Maistre. Il n'avait pas à son secours les savantes théories d'éducation inventées depuis par nos modernes pédagogues ; mais c'était un homme de bon sens et de charité ; il avait un cœur et une âme, et cela lui a suffi pour comprendre et diriger le cœur et l'âme de l'enfant qui lui était confié.

Digitized by Google

Après de longues annnées d'absence, Xavier devenu célèbre ne l'avait poit oublié ; il peignit et plaça comme un ex-voto dans l'humble église de la Bauche un tableau de l'Assomption, qui, s'il témoigne de la valeur du peintre, atteste surtout que l'excellent prêtre, en préparant l'essor des dons brillants de son élève, avait su développer chez lui la qualité la plus belle et surtout la plus rare du cœur, qui est la reconnaissance.

Xavier, on le voit, était né avec une disposition naturelle pour les arts ; il avait appris la musique comme tout fils de bonne famille, tenait passablement l'archet ; mais la peinture avait toutes ses préférences : « Que la peinture est un art sublime », s'écrie-t-il dans son voyage, et ce cri frappera notre oreille partout où nous pourrons le suivre.

De trop rares occasions en ont fait l'écrivain que l'on connaît ; il fut un soldat courageux et fidèle, pointilleux sur l'honneur, un général distingué au service de la Russie ; mais c'est dans son atelier qu'il a passé les heures les plus douces de sa vie, et lorsque tout à l'heure on le voyait s'adonner à la chimie, nous aurions pu ajouter que le peintre chez lui avait engendré le savant car presque toutes ses recherches ont eu pour but l'amélioration des procédés de la peinture.

Les arts étaient en grand honneur dans notre province dans la seconde moitié du siècle dernier : si les débris de l'ancien Chambéry témoignent de notre traditionnelle pauvreté, de nombreux panneaux du XVIII[e] siècle, précieusement conservés dans nos vieux salons, même les plus modestes, attestent le goût raffiné de nos grands parents. Gentilshommes et bourgeois oisifs d'alors, il y en eut toujours beaucoup à Chambéry, s'occupaient en dilettanti de

Digitized by Google

beaux-arts et de belles-lettres. Combien ont été arrachés par le vent révolutionnaire ou jetés sur les champs de bataille, qui fussent devenus, peut-être, de grands artistes ! Le lieutenant général des armées piémontaises, le marquis Henry Costa, pour ne citer qu'un des plus illustres, provoquait à seize ans l'enthousiasme de Greuze en lui mettant sous les yeux des tableaux qu'il avait peints dans son village.

Lorsque après son stage à l'école militaire, Xavier vint tenir garnison à Chambéry dans le régiment de la marine, il se trouva donc dans un milieu qui convenait à ses aptitudes. Rentrant d'ailleurs dans sa famille, il n'avait pas à chercher autre part la satisfaction de ses goûts intellectuels : ses sœurs Mmes de Vignet, de Saint-Réal et de Buttet, cette dernière surtout, comptèrent parmi les femmes les plus remarquables de leur temps.

Tous ses sentiments, dit un contemporain, parlant de celle-ci, étaient marqués au coin des âmes fortes, délicates et sensibles. « Les frères du comte Joseph et du comte Xavier de Maistre, nous dit Lamartine dans ses confidences, étaient dignes du beau nom que le génie divers de leurs frères, a fait depuis à leur maison. La nature avait fait à cette famille le don de grâce, c'était la finesse italienne sur la naïveté du montagnard de Savoie....

« Mêlés à des événements et à des hommes divers, ils savaient tout le siècle par cœur ; le côté plaisant et ironique des choses leur apparaissait toujours avant tout.

« Ils ne prenaient au sérieux que Dieu et l'honneur. Tout le reste était pour eux du domaine de la comédie humaine.

« J'ai passé, ajoute Lamartine, des journées délicieuses dans cette intimité de famille. »

Xavier put jouir de cette intimité jusqu'en 1784. Les souvenirs sur sa vie artistique pendant ses premières

Digitized by Google

années de garnison ne nous sont point parvenus. Toutefois il est certain que dans les nombreuses villes où son régiment tint garnison, à Exille, à Pignerol puis à Turin où il composa comme on le sait son *Voyage autour de ma chambre*, il se livra avec ardeur au travail, ne quittant son épée que pour tenir la plume et surtout le crayon.

J'ai eu la rare fortune d'admirer chez le baron Charles de Buttet, son petit-neveu, qui conserve religieusement, comme on le pense, de si glorieux souvenirs, des dessins à la plume et au lavis de la plus remarquable délicatesse ; des plantes des Alpes qui tout en étant rendues avec la plus scrupuleuse exactitude demeurent une œuvre d'art et de sentiment exquis par leur pittoresque arrangement et le cadre grandiose dans lequel il les a profilées.

La page la plus intéressante peut-être du précieux album nous présente une bergère de Pignerol assise sur un vieux tronc de sapin, les mains gracieusement reposées sur les genoux et le regard pensif tourné vers les lointains horizons de la montagne.... Cette jeune fille ne nous est point inconnue, nous l'avons rencontrée avec Xavier quand il nous a fait voyager autour de sa chambre. La date d'ailleurs et les quelques lignes tracées en marge du dessin, nous prouvent que c'est bien celle dont l'image ornait la chambre de Xavier et dont le souvenir devait quelque temps après inspirer notre immortel écrivain.

Xavier, plus curieux que persévérant, touchait à tout avec une facilité prodigieuse, il s'appliquait à cette époque aux genres divers par lesquels l'art peut se manifester. Le 20 juillet 1791, deux ans après la mort du président de Maistre, Joseph consignait dans son journal intime : « J'ai reçu le buste de mon père exécuté à Turin dans l'atelier de

Digitized by Google

M. Collin par le sieur Morretti, son premier élève, d'après le buste fait par mon frère du régiment de la marine. »

Ce buste qui se trouve au château de Bissy, chez le comte Ignace de Maistre est remarquable par la vie répandue dans tous les traits lesquels révèlent un puissant caractère. C'est une physionomie antique, pleine d'une austère grandeur ; le regard, qui nous maintient à une distance respectueuse, fait penser que Xavier de Maistre lorsqu'il recherchait sans ébauchoir les traits du père qu'il avait tendrement chéri, entrevoyait quelques fois encore malgré lui, les plis orageux qui se dessinaient jadis sur son front quand il rapportait ses notes d'écolier.

L'année suivante, nous retrouvons Xavier en quête d'autres procédés ; il vient passer les premiers mois de 1792 à Chambéry et en faisant ses adieux à la comtesse Joseph de Maistre sa belle-sœur, il lui laisse le portrait de son mari dessiné avec une pointe sur une peau enduite de plâtre blanc. En consignant ce fait sur son journal, Joseph ajoute que *ce petit portrait ovale est tout à fait triste et parfaitement ressemblant.* Cette tristesse empreinte sur le visage du grand penseur *aplati sans doute alors sous l'énorme poids du rien* avait aussi sa raison d'être dans les événements qui se préparaient et dont notre grand compatriote entrevoyait déjà les redoutables conséquences. Le chemin de l'exil se dessinait devant son regard. Cette famille si unie devait être cruellement dispersée. Xavier, lui, ne devait plus revoir son cher pays que sur le déclin de sa vie. Il allait commencer le rude métier de soldat au cours de la terrible campagne que son prince devait soutenir contre les armées de la république. Il n'eut de loisirs qu'en 1798, époque à laquelle Charles-Emmanuel IV chassé du Piémont fut contraint de licencier son armée.

Digitized by Google

Obligé de laisser reposer son épée, Xavier se réfugia à Aoste chez son beau-frère M. de Saint-Réal, et reprit ses pinceaux. M. de Saint-Réal était un érudit très versé dans les sciences naturelles, et Xavier profita de la vie commune pour compléter son bagage scientifique. Il cherchait alors de nouvelles formules pour la peinture à l'huile et les deux beaux-frères passaient leur temps à faire des expériences de chimie au grand désespoir de la cuisinière qui chassée de ses fourneaux transformés en laboratoire, assistait en gémissant à l'effondrement de sa batterie de cuisine. Elle s'en plaignait amèrement dans son langage pittoresque à ses voisines : « Ils brûlent tout mon charbon, disait-elle, ils mettent mes plats sur le feu, et puis souffle, souffle, souffle ; le plat pête ! et ils disent : va te faire fiche ; voilà la chimie ! »

Néanmoins l'Académie des sciences de Turin ne professait pas pour ces expériences le mépris rancunier qu'exprimait la brave cuisinière d'Aoste. Au cours de 1799, les deux savants était admis à lui lire un mémoire sur leurs expériences entreprises dans le but de perfectionner la peinture à l'huile que l'Académie s'empressa d'insérer dans sa collection.

Nous retrouvons en octobre 1799 Xavier de Maistre capitaine à l'avant-garde de l'armée russe. Dans son modeste bagage, l'officier avait trouvé place pour ses chers pinceaux : « En arrivant dans l'armée de Souwarow à Feldkirch, écrit-il à son frère Nicolas, le général Bagration me prit avec lui ; il me proposa de lui faire son portrait que je commençai sur-le-champ. » Le prince Bagration fut content du portrait et du peintre soldat, et prit Xavier en amitié ; la fortune du gentilhomme savoyard était faite ;

Digitized by Google

d'ailleurs la distinction de son esprit, ses belles manières, et une grande allure aristocratique devaient le mettre naturellement en intimité avec les plus grands personnages de son temps. Quelques jours après son arrivée à l'armée russe, il écrivait à la comtesse de Buttet sa sœur : « Ce matin j'ai dîné chez le fameux maréchal Souwarow ; « on lui a dit que j'étais peintre, et que je voulais faire « son portrait : eh ! bien oui, a-t-il dit... Voilà quelle a « été ma réception. »

Ce jour-là le jeune duc de Berry et le prince de Condé s'assirent avec Xavier à la table de Souwarow. D'aussi belles relations n'avaient pas contribué à garnir l'escarcelle du capitaine qui aurait bien pu répéter à ses illustres commensaux cette honnête réponse que firent quelques gentilshommes de son pays à un roi de France qui les complimentait sur leur belle tenue : Sire, nous avons fait tout ce que nous devions ; mais nous devons tout ce que nous avons fait. Xavier, en effet, termine son épître sur le ton mineur : « J'ai écrit, dit-il à Buzzolin qu'il fît argent des deux tableaux que je lui ai laissés, sans être trop fier, vu les circonstances. » Deux mois plus tard, le 31 décembre, nouvelle lettre ; celle-ci à son frère Joseph : « J'arrivai il y a quinze jours à Ratisbonne. Je vis là toute la compagnie de la diète chez le prince de la Tour-Taxis, il n'y avait là que moi qui n'eût pas de crachat. J'ai fait le portrait de la princesse de la Tour, sœur de la reine de Prusse, elle l'a accordé à mon général le prince Bagration. Je fais à présent celui du grand Souwarow, il me donne des séances, chose qu'il fait pour la première fois de sa vie. »

Certes, en admettant même que le plaisir d'un tête à tête avec un homme d'esprit comme Xavier fût pour quelque chose dans l'empressement que l'on mettait à poser devant

Digitized by Google

lui, il est certain que tous ces illustres personnages, une jeune femme surtout, la coquetterie ayant toujours ses droits, ne se fussent pas livrés imprudemment à un crayon qui n'eût pas fait ses preuves, quelle que fût l'amabilité de celui qui devait le tenir.

Xavier de Maistre pourtant, n'était pas encore à cette époque parvenu à l'apogée de son talent. A ce pinceau qu'il n'avait tenu jusque-là qu'en amateur passsionné, le gentilhomme exilé allait bientôt demander le soutien de son existence. Après la bataille de Zurich, Souwarow vaincu avait été disgracié. Xavier n'avait qu'un culte après Dieu, celui de l'honneur qui lui commandait contre tous ses intérêts de rester fidèle à son malheureux protecteur. Il rendit son épée et suivit Souwarow en Russie.

Il séjourna d'abord à Saint-Pétersbourg pour faire régulariser son congé ; puis en 1802 nous le trouvons à Moscou d'où il écrit à Mme de Vignet sa sœur : « Je te marquais que j'avais demandé mon congé et que j'étais décidé à tirer parti de la peinture. Je suis parti de Saint-Pétersbourg le 26 septembre pour venir ici participer aux fêtes qui ont eu lieu, mais plus réellement dans la secrète intention de m'y établir quelques jours avant le couronnement de S. M. I., espérant toujours avoir mon congé avant le retour de l'empereur à Pétersbourg. Mes espérances pour ce dernier objet ont été trompées, mais comme mon parti était pris, j'ai demandé l'agrément d'attendre mon sort à Moscou. J'ai laissé partir la cohue pour la capitale, ainsi que le bon prince Gagarin qui m'avait amené, et j'ai commencé à faire des portraits. Je n'ai pas lieu de me repentir jusqu'à présent puisque depuis le 1er octobre jusqu'ici j'ai fait vingt portraits à 15 louis pièce. Cela ne va pas aussi vite à présent qu'au commencement, mais j'ai cepen-

Digitized by Google

dant toujours beaucoup d'ouvrage et le temps qui me reste je l'emploie à faire des paysages ; c'est le genre pour lequel je crois avoir le plus de facilité et qui fait mon bonheur... »

Le 10 février 1802, autre lettre : « Pour ne rien oublier, dit-il à Joseph, je dois t'accuser la réception des titres et papiers que tu m'as envoyés, dont bien obligé. *Mais altre tempi, altre cure :* j'ai commencé ma carrière pittoresque depuis les premiers jours d'octobre et je n'ai cependant eu mon congé que le 20 janvier, mais comme je n'étais attaché à aucun corps, j'ai pu demeurer à Moscou après le couronnement. Je suis donc peintre en miniatures et j'attrape quelques ressemblances et beaucoup d'argent. Le prix courant de mes portraits est de 150, quelquefois 200 et même 250 roubles. Le rouble est aujourd'hui à 57 de France, j'ai gagné près de 2,500 roubles, mille sont placés, le reste est allé je ne sais où.

« Te voilà au fait, mon cher ami, de mes succès et de mes sottises. Je ne vais plus si grand train car tout est mode ici, mais j'ai toujours plus ou moins d'ouvrage et suis sans inquiétude pour l'avenir » ; il ajoute plus loin : « j'ai retranché de ma maison un petit postillon et deux chevaux, parce que tu sens qu'au commencement je ne pouvais guère me passer d'une voiture à 4. Au reste, ce qui te semble une plaisanterie est très souvent une nécessité. Il n'y a ici absolument que les petits marchands et les mauvais artistes qui aillent à 2. » Et le peintre philosophe toujours modeste termine par ces mots : « Cela donne plus de vogue que le talent, c'est ainsi partout, mais surtout ici. »

Nous citerons encore sans autre commentaire une nouvelle épître adressée au même le 24 mai 1802 : « Tout le monde part pour la campagne, Moscou devient désert, j'aurai trop peu d'ouvrage, je n'en ai pas manqué jusqu'à

Digitized by Google

présent, mais j'en ai beaucoup moins qu'au commencemencement. J'ai cependant fait ce dernier mois 3 portraits à 250 roubles pièce, cela fait juste 750 écus de France, voilà pour les temps malheureux... J'ai fini la semaine passée tous mes arrangements et suis resté avec 20 louis dans ma poche et deux portraits commencés. Oh ! que n'ai-je eu cette bonne idée en débarquant en Russie ; mais à quelque chose malheur est bon. J'ai eu le temps de me fortifier, car en vérité je peignais détestablement alors : maintenant mes miniatures commencent à prendre couleur ; je suis malgré tous mes soins d'un talent fort inégal. Je brise quelquefois mes portraits où il n'y a pas l'ombre de ressemblance, je suis alors honteux, découragé. Bientôt après un portrait fait sans prétention réussit au-delà de mon espoir et me remet bien avec moi-même. J'en ai fait de vraiment ressemblants. Ceux-là font des petits, et quand un filon manque par un mauvais portrait, un autre et quelquefois deux s'ouvrent d'un autre côté. »

Xavier ne paraît pas bien convaincu, lorsqu'il annonce ses beaux projets d'économie à son frère aîné, et l'on ne sait pas si ce dernier faisait grand état des placements magnifiques que le capitaine poco-curante improvisé financier faisait en prévision des temps malheureux. Il pouvait penser que l'artiste insouciant et le gentilhomme aux grandes allures réunis dans l'aimable personne de son frère Xavier s'entendraient à merveille pour rompre l'équilibre des plus belles combinaisons d'épargne qui soient au monde. Aussi appelait-il de tous ses vœux le moment où Xavier pourrait reprendre son ancienne profession de soldat. L'artiste de son côté, quoique l'on couvrit d'or ses tableaux, peut-être même à cause de cela, n'aimait pas son nouveau métier. Il n'avait jamais vu dans

Digitized by Google

la peinture qu'un agréable passe-temps. La nécessité impérieuse lui avait fait ouvrir un atelier ; il était flatté du prix que l'on mettait à ses œuvres parce qu'il en déterminait la haute valeur ; mais sa nature d'artiste toute d'impression répugnait à la commande. D'un autre côté, l'éducation qu'il avait reçue et sa profession de soldat ne l'avaient pas préparé à faire argent de son art auquel il n'avait demandé jusque-là que de délicates émotions. « Heureux qui n'est pas obligé de faire des tableaux pour vivre, s'écriait-il. » Aussi quoique il eût passé de douces heures dans le célèbre atelier de Moscou. il l'abandonne sans regret lorsque en 1805, il en fut tiré par un décret de l'empereur Alexandre qui, se souvenant de ses anciens services, et aussi en considération de son frère Joseph lui confiait la direction du Musée de la marine.

La tâche que je me suis imposée m'oblige à noter seulement d'un trait de plume la glorieuse carrière qui s'ouvrit pour le comte Xavier de Maistre à partir de ce moment. N'ayant à m'occuper que de l'artiste, je dois ignorer ses brillantes campagnes de 1810 dans la Géorgie où il fut grièvement blessé, les services qu'il rendit en 1812 comme attaché à l'état-major de l'empereur Alexandre, services qui lui valurent d'être promu aux plus hauts grades de l'armée russe, et de faire glorieusement en cette qualité de 1813 à 1815 les pénibles campagnes de Saxe et de France.

On conviendra facilement que le jeune étourneau confié aux soins de l'abbé Isnard, avait encore passablement fait son chemin dans le monde. Il est bon de noter ceci en passant, pour la plus grande consolation des pères de famille, que l'étourderie de leurs enfants empêchent de dormir.

Xavier de Maistre allait enfin jouir d'un repos que de si

Digitized by Google

rudes travaux avaient rendu nécessaires. Rentré dans ses foyers, il se livra plus que jamais à la peinture qu'il n'avait pas d'ailleurs complètement délaissée, même sous la tente nomade du soldat. Bientôt après, la santé de ses enfants et les regrets de la patrie absente le ramenèrent dans la Savoie qu'il quitta en 1825 pour le climat plus doux de l'Italie. C'est là qu'il se lia d'une étroite amitié avec le comte et la comtesse de Marcellus. Xavier et M. de Marcellus, diplomate distingué, doublé d'un érudit auquel on doit la découverte de la Vénus de Milo, ne pouvaient se rencontrer sans éprouver un attachement invincible, fondé sur les mêmes goûts et le même caractère. De son côté, la comtesse de Marcellus, avec son exquise bonté et son esprit délicat était seule capable de verser un peu de baume sur les plaies toujours saignantes au cœur de l'illustre vieillard et de sa noble femme condamnés à voir mourir successivement leurs enfants.

« Lorsque nos malheurs, lui écrivait Xavier, vous ont intéressée, lorsque votre cœur s'est ouvert devant nous comme un trésor plein qui regorge de richesses et de bonté, alors le mien vous a voué un attachement sans bornes et un souvenir éternel. Ce n'est pas que les avantages personnels y gâtent rien, c'est un beau cadre à un tableau sublime, mais pour nous, vieux amateurs qui avons renoncé de bonne foi aux joies de ce monde, il faut que le tableau soit bon et sans tache, alors nous nous livrons sans crainte à une tendre admiration pour les chefs-d'œuvre de la création et ce sentiment réveille en nous ce qu'il y a de vraiment bon et de réel dans les jouissances de la vie. »

Madame de Marcellus était apte à saisir toutes les nuances les plus délicates de la comparaison. Fille d'un peintre renommé, le comte de Forbin, directeur général

Digitized by Google

des musées de peinture, elle peignait elle-même fort agréablement. La collaboration d'une aussi aimable femme n'était pas faite pour éteindre la passion que Xavier de Maistre avait pour les arts.

« J'ai abandonné, lui écrit-il, crayons et pinceaux depuis notre retour en ville. Il faut nécessairement être encouragé par de bons exemples, je vous attends donc pour me remettre à l'ouvrage ; je dirai peut-être en voyant les vôtres ; *Anchio son pittore*, et peut-être sous votre inspiration ferai-je quelque chose de bien », et se rappelant plus tard les douces promenades qu'ils avaient faites ensemble, le crayon à la main : « En retournant à Salerne, lui dit-il, je regardais encore de loin ces imposants squelettes des temps fabuleux, et je leur promis de revenir les voir avec vous ; ne me faites pas manquer à ma promesse ; si j'ai le bonheur de pouvoir l'accomplir, je leur dirai un éternel adieu ; depuis qu'ils existent ils n'auront jamais reçu l'hommage d'une admiration plus sincère que la mienne, ni de visite plus agréable que la vôtre. »

Au cours de son long voyage à Lucques, à Pise, à Rome, à Naples, l'illustre voyageur ouvrait son pittoresque atelier, non plus pour y recevoir l'opulente clientèle moscovite, mais pour y réunir une troupe élégante d'aimables écolières, que conduisait la nièce de la comtesse de Maistre, sa chère Nathalie, devenu plus tard baronne de Friesenhoff.

Tout le monde autour de lui tenait le pinceau ou le crayon. Parlant de son prochain départ de Rome pour Naples : « Il y a là aussi, annonce-t-il à Mme de Marcellus, de grands projets de peinture, on aura Katel pour maître ; déjà la belle Emma court les champs avec un autre maître pour dessiner d'après nature.... Nous allons aussi de temps en temps avec Nathalie rôder autour des belles ruines que

Digitized by Google

vous connaissez. Où êtes-vous, aimable Crillon ! Nous avons dessiné et vous n'y étiez pas. » Et quelque temps après : « Nathalie fait de l'aquarelle nuit et jour. Vous serez très contente de ses progrès, vous en aurez une idée quand vous saurez que nous avions copié avec elle le même paysage et que le vieux artiste a eu le déboire d'être évidemment surpassé... Pauline[1] a fait de nombreuses esquisses au trait qui sont parfaites pour la netteté et l'exactitude... demain, ajoute-t-il, les artistes partiront de bonne heure pour dessiner le lac Averne et le Lucrin depuis la hauteur ou le chemin passe. Les deux demoiselles Ribeaupierre, Nathalie et moi prendront les devants avec M. Riprinski, artiste russe ; il n'y manquera que vous. »

Il faudrait lire toute cette intéressante correspondance qui atteste que Xavier a conservé le culte et la pratique des arts jusqu'aux limites les plus reculées de sa vie, pour voir tout ce que notre chevaleresque compatriote possédait de culture dans l'esprit, de grâce dans la pensée et de bonté dans le cœur. Il a touché à presque toutes les connaissances humaines avec un égal succès. Mais tous ceux que passionne le culte de l'art ne liront pas ses lettres sans éprouver un légitime orgueil, car ils verront que la peinture a été une des plus chères et des plus constantes occupations d'un homme qui fut un héros sur le champ de bataille et un grand maître dans l'art d'écrire.

Certes, il fut un artiste et un véritable artiste.

Cependant si ses ouvrages littéraires ont pénétré partout, ses tableaux gardés dans les demeures inaccessibles de la haute société russe, ou pieusement abrités dans les salons de sa famille loin des appréciations tapageuses de la criti-

[1] Mlle de la Ferronays.

Digitized by Google

que, ont échappé même à la curiosité de ses biographes les plus érudits. On est en droit de le regretter, car si la modestie de Xavier, et son dédain des vaines louanges du public, s'accommodent fort de cet état de chose, ses tableaux n'ont pu recevoir les légitimes hommages de nombreux et sincères admirateurs qui eussent été heureux de saluer l'artiste après avoir proclamé le génie de l'écrivain.

Toutefois rien n'est perdu, la gloire de Xavier n'est point éphémère, il est de ceux dont on peut parler encore, qui intéresseront toujours, et qui grandissent à mesure que le temps les laisse au loin derrière lui.

On ne trouvera pas malheureusement de nombreuses peintures de Xavier de Maistre. Après la mort de la comtesse sa femme en 1851, il brûla tous ses papiers ne réservant que les plus intimes pour un neveu qu'il avait particulièrement aimé, M. le colonel de Buttet de Belmont. Peut-être de nombreuses esquisses, de précieuses études même disparurent-elles dans cet autodafé. Ce qui est plus certain encore, c'est que l'incendie du palais d'Hiver, de Saint-Pétersbourg, en dévora le plus grand nombre, les meilleures, hélas ! celles qui avaient été exécutées dans la pleine maturité du talent.

Son héritier ne put ainsi retrouver qu'une partie de la riche collection que son oncle avait accumulée au cours de ses nombreux voyages, et qui est actuellement chez sa veuve, M^me^ la comtesse de Buttet de Belmont.

Xavier connaissait la noble et fidèle maison à laquelle il voulut confier ce qui resterait après lui. Sa clairvoyance ne lui a point fait défaut, car là où l'on sait maintenir les traditions du vieil honneur, on sait garder avec le même soin jaloux les pieuses reliques du passé. Obligé de m'imposer ici une respectueuse réserve, je me contenterai de

Digitized by Google

remercier MM. Charles et Edouard de Buttet qui ont bien voulu m'ouvrir les trésors d'une correspondance inédite grâce à laquelle j'ai pu connaître la vie d'artiste de Xavier de Maistre.

Je dois également à leur obligeance comme à celle du comte de Maistre d'avoir pu admirer la richesse, la grâce et la variété de son pinceau : peintures à l'huile, pastels, miniatures d'une étonnante délicatesse, dessins à la plume, voilà bien de quoi nous charmer pendant quelques heures. C'est un regret pour moi d'en garder la jouissance égoiste, mais le mouvement que comporte un discours se refuse à une longue description. Quand je vous les aurais d'ailleurs décrit minutieusement, aurais-je pour cela fait passer dans votre âme l'impression que j'ai ressentie.

L'art ne se raisonne pas, le beau échappe à l'analyse. Si les descriptions sublimes, si les critiques élevées peuvent nous émouvoir, c'est par les beautés qu'elles renferment en elles même plutôt que par les beautés qu'elles prétendent nous montrer : n'est-ce pas Xavier de Maistre qui nous dit en parlant des tableaux qui garnissent sa chambre : « Je voudrais de tout mon cœur les faire examiner au lecteur les uns après les autres, pour l'amuser et le distraire le long du chemin, mais il est aussi impossible d'expliquer clairement un tableau que de faire un portrait ressemblant d'après une description. »

S'il faut en détacher un pour le faire passer sous vos yeux, c'est Xavier lui-même qui vous le présentera. « Heureux le peintre, dit-il, dans son voyage, que l'amour du paysage entraîne dans des promenades solitaires.....

« Ses productions imitent et reproduisent la nature, il crée des mers nouvelles et de noires cavernes inconnues au soleil, à son ordre de verts boccages sortent du néant,

Digitized by Google

l'azur du ciel se reflète dans ses tableaux, il connaît l'art de troubler les airs et de faire mugir les tempêtes. D'autres fois il offre au spectateur enchanté les campagnes délicieuses de l'antique Sicile, on voit des nymphes éperdues fuyant à travers les eaux, la poursuite d'un satyre, des temples d'une architecture majestueuse élèvent leurs fronts superbes par-dessus la forêt sacrée qui les entoure : l'imagination se perd dans les routes silencieuses de ce pays idéal, des lointains bleuâtres se confondent avec le ciel et le paysage entier se reflétant dans les eaux d'un fleuve tranquille forme un spectacle qu'aucune langue ne peut décrire. »

Ce tableau, si magnifiquement dépeint par la plume de l'écrivain, a été exécuté par son pinceau, et existe encore dans le salon de Mme de Buttet ; il est un des rares qui soient le produit de l'imagination.

L'œuvre entière de Xavier est en effet surtout œuvre de sincérité et d'observation, à une époque où il était de mode de composer dans l'atelier de convention pure, notre compatriote installait son chevalet en pleine campagne, étudiait la nature et s'attachait à en reproduire scrupuleusement la beauté.

« Il préférait de beaucoup ses pinceaux à sa plume, nous dit Mme Craven, qui avait été reçue à Naples dans son intimité ; il consacrait à la peinture les heures qu'il disait les plus belles de sa vie parce que ce genre de travail lui permettait de satisfaire son goût passionné pour la nature. »

Nous n'avons pas d'ailleurs besoin de ce témoin : toutes les peintures de Xavier exécutées sous les ciels les plus divers, devant les pâles horizons de la Russie, ou sous le brillant soleil de Rome et de Naples témoignent par la souplesse de leur dessin, par la variété des nuances les plus

Digitized by Google

opposées, par la vérité des détails, de la légèreté et de la loyauté de son pinceau, comme de la puissante impressionnabilité de son âme.

La plupart des tableaux sont animés; Xavier savait grouper ses personnages avec art, et par leur diverses attitudes les identifier avec le paysage qu'il avait sous les yeux. Portraitiste habile, dessinateur correct, observateur attentif, il a su donner à chaque personnage la physionomie et le mouvement qui convenait au cadre dans lequel il l'a placé au point que l'on ne peut supprimer une figure sans enlever au tableau une partie de son caractère.

Quand Xavier dresse son chevalet dans les montagnes du Caucase, il sait rendre, comme j'ai pu le voir dans un tableau que possède M. le comte de Maistre, la majesté mélancolique des forêts du Nord, vaguement teintées par les obliques rayons d'un soleil crépusculaire. De robustes montagnards armés ont établi leurs campements dans ce défilé sauvage, les uns font les préparatifs d'une installation sommaire ; sur le premier plan trois hommes discutent avec animation, et vers le sommet du col dans le lointain, on voit arriver un nouveau groupe dont le soleil couchant allonge les ombres dans le sentier. Peut-être trouvera-t-on quelques touches un peu lourdes dans certaines parties du massif des arbres ; mais quelle intensité de vie et quel réel sentiment de la nature ! Quel fini et quelle sûreté de main dans l'exécution des détails du premier plan, qui sont, les artistes le savent bien, la pierre de touche du vrai talent !

Quand nous sommes à Naples, au contraire, quelle chaude lumière, quelle touche aérienne ! La brise circule dans les feuillages légers, la mer frissonne et de gracieux personnages, la mandoline à la main, ou mollement assis

Digitized by Google

dans les fleurs semblent respirer avec la joie de vivre les délicieuses senteurs de ces rivages enchantés.

En vous faisant cette description je n'ai voulu que vous montrer les qualités maîtresses du pinceau de Xavier de Maistre. J'ai sans doute abusé de votre bienveillante attention, mais quand on parle de mon héros, on ne voudrait jamais s'arrête ; en vérité même celui qui l'étudie de près ne sait bientôt plus ce qu'il doit admirer davantage de l'écrivain ou du peintre ou même de l'homme ; peut-être penchera-t-il du côté de l'homme, car rien n'a égalé la noblesse de son âme. On l'aimera pour sa bonté, pour sa modestie, pour sa fidélité, quant à moi je suis heureux que l'obligation qui m'a été imposée m'ait permis de m'attacher à lui, et si j'ai retardé un peu la communication de cette modeste étude, on comprendra facilement que je me sois oublié dans la délicieuse intimité de mon nouvel ami.

Mon sujet n'est point épuisé, il ne le sera jamais, et pourtant je m'en tiendrai là. Vous êtes impatients d'entendre une parole que nous n'avons que trop rarement l'occasion d'applaudir. Je comprends votre attente, car tout à l'heure quand nous avons vu Xavier de Maistre tenant avec un égal bonheur son épée fidèle et sa plume alerte et brillante, nos regards se sont naturellement portés vers celui qui nous préside ; pourtant, avant de m'asseoir, permettez-moi de remplir un devoir doux et triste à la fois en prenant place au milieu de vous. Messieurs, je compte les disparus et je cherche en vain dans vos rangs ceux qui furent mes parrains quand j'eus l'honneur d'être présenté à vos suffrages et vous comprendrez combien il m'est pénible d'avoir à les pleurer dans un jour comme celui-ci. Ils paraissaient l'attendre avec impatience, ce jour, tant ils

Digitized by Google

étaient remplis pour moi de cette indulgence affectueuse qui vient du fond du cœur. Il y a de cela quelques mois à peine, et voilà qu'il me faut parler devant leurs deux places vides.

D'autres pages éloquentes vous ont raconté l'existence si remplie de Louis Pillet et du chanoine Morand et rappelleront la gloire que leur travaux ont fait jaillir sur votre compagnie. Pour moi je ne veux donner cours qu'à mes regrets ; pourquoi faut-il que toutes ces tristes pensées viennent m'assaillir à cette heure, par quel douloureux enchaînement ai-je été amené à m'attrister ainsi devant vous? Hélas ! il a fallu que ceux qui se seraient le plus associés à ma joie d'aujourd'hui, mon père et mes deux amis vénérés, n'aient pu recevoir en cette circonstance que le triste hommage de ma reconnaissance et de ma piété filiale. Ces sentiments, je l'espère, trouveront un écho dans votre âme, car il n'est personne qui n'ait à pleurer la perte d'un ami. Heureux s'il peut encore raconter son chagrin, surtout si, partageant les immortelles espérances de Xavier de Maistre, il peut s'écrier avec lui : Non, mon ami n'est point entré dans le néant ; quelle que soit la barrière qui nous sépare, je le reverrai ; ce n'est point sur un syllogisme que je fonde une espérance. Le vol d'un insecte qui traverse les airs suffit pour me persuader, et souvent l'aspect de la campagne, le parfum des airs et je ne sais quel charme répandu autour de moi élève tellement mes pensées qu'une preuve invincible de l'immortalité entre avec silence dans mon âme et l'occupe tout entière !

Digitized by Google

RÉPONSE

AU

DISCOURS DE M. DENARIÉ

Digitized by Google

Digitized by Google

RÉPONSE

AU

DISCOURS DE RÉCEPTION

DE

M. Emmanuel DENARIÉ

PAR

M. le Général BORSON

Président de l'Académie

Monsieur,

La coutume qui oblige le nouvel élu à prononcer un discours de réception peut lui être de quelque gêne, mais elle a, à mon avis, sa raison d'être. C'est d'abord une sorte d'impôt gracieux prélevé sur son talent, c'est une occasion pour lui de parler des études qui lui sont familières, c'est enfin le motif d'une de ces réunions où les personnes qui s'intéressent aux choses de l'esprit — elles sont nombreuses à Chambéry — font trève, pendant quelques heures, au bruit des polémiques du jour, pour échanger leurs impressions sur l'art et la littérature.

La compagnie qui reçoit le nouveau membre y gagne du

Digitized by Google

prestige et un nouvel élément de vie et de durée. Elle obéit en cela à la loi providentielle des choses.

Les institutions sont des personnes morales qui participent de la vie de famille, où les jeunes générations apportent avec elles le renouveau, c'est-à-dire les espérances de l'avenir et, dans une certaine mesure, la perpétuité.

Soyez-donc le bienvenu, Monsieur, dans cette famille intellectuelle qui s'appelle l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Savoie dont le symbole est l'arbre aux fruits d'or des rives de la Méditerranée avec la devise : *flores et fructus perennes*. Il donne en permanence des fleurs et des fruits.

Ce titre est un peu ambitieux, peut-être, ce programme un peu vaste, mais il résume bien les diverses manifestations de l'esprit humain. La capitale a, seule, le privilège de posséder autant de Sociétés distinctes que de branches principales des sciences et des lettres, tout en maintenant sous le nom d'*Institut de France*, leur lien d'unité. Une ville de province ne peut avoir la prétention d'enfanter assez de spécialités, mais il y a peut-être quelque compensation. Les esprits ne s'y renferment pas dans une branche exclusive, ils conservent des tendances générales, des goûts et des aptitudes divers. Vous en êtes, Monsieur, un exemple. A la science du droit qui a été votre étude professionnelle, vous avez ajouté la culture des lettres, puis celle des arts où, avec un talent distingué d'amateur, vous avez acquis la réputation d'un critique délicat et compétent. Le barreau de Chambéry a conservé le souvenir de plusieurs plaidoiries, où brillait votre esprit primesautier et de libre allure, maniant d'une main légère le trait vif mais sans venin. N'est-ce pas là cet *argutè loqui*, dont parlait César, marquant dans son style sobre et précis comme une effigie

Digitized by Google

de bronze, un des traits distinctifs de la race gauloise ? Pourquoi n'en aurions-nous pas hérité, pour notre part, nous les fils de l'antique Allobrogie qui comptait parmi les plus illustres cités de la Gaule [1].

Je suis étranger aux études de jurisprudence et s'il m'est arrivé de rendre quelques services à la justice, ce n'est guère que de lui avoir prêté, à l'occasion, l'appui du bras séculier. Vous ne m'en voudrez donc pas, Monsieur, si je pense que les réminiscences d'art et de poésie ont dû vous causer parfois des distractions.

Dans votre vie d'étudiant, lorsque penché sur le Digeste ou le Code vous vous appliquiez à débrouiller l'écheveau compliqué d'une question de droit, ne vous sera-t-il pas arrivé de regarder, comme l'écolier de Topffer, la mouche bourdonnant contre la vitre, ou, dans les longs jours d'hiver, les flocons de neige tourbillonnant et s'accumulant en blanches bordures sur les saillies des toits ? Permettez-moi donc de ne pas trop m'affliger si les événements vous ont ramené sans violence à un genre de vie conforme à vos goûts et qui nous promet une moisson littéraire. C'est au nom de la poésie que vous êtes descendu dans la lice pour y cueillir une des palmes que décerne notre Académie. Bientôt, saluant en vous un jeune maître, elle vous confiait le soin de rendre compte du concours de poésie de 1892 ; enfin, désigné par elle comme arbitre dans les concours de peinture, vous y apportez un discernement éclairé par des études et des voyages. Vous étiez donc, Monsieur, pour me servir de l'ancien style académique, un favori des muses et si elles vous ont ravi à Thémis c'était peut-être pour vous rendre à vos premières amours.

[1] Tite Live dit en parlant des Allobroges : *Nullâ gallicâ gente opibus aut famâ inferior.*

Digitized by Google

J'espère, Monsieur, avoir calmé vos alarmes sur ce que vous appelez l'insuffisance de vos titres. Nous n'en apprécions pas moins le sentiment délicat qui vous fait mettre votre entrée à l'Académie sous les auspices de la mémoire de votre regretté père. Au milieu de ses occupations il aimait et cultivait les lettres. Sa plume vive et alerte, indépendante et enjouée comme son humeur, avait pris pour devise de bataille le mot *Verax* et la sincérité était vraiment le trait distinctif de son caractère,

Aussi, tout en se jetant tête baissée dans la mêlée des opinions y rencontra-t-il des adversaires mais point d'ennemis. Sa place était marquée à l'Académie lorsqu'il fut ravi prématurément à ses nombreux amis et à sa ville natale, où il tenait une grande place. Son discours de réception, sa dernière œuvre, lu dans cette enceinte par un ami fidèle y a été écouté avec un recueillement et avec une émotion que la lecture m'a fait partager.

Je comprends votre légitime satisfaction à revendiquer cette filiation et ce souvenir d'une vie qui, dites-vous avec raison, fut l'honneur des siens. Je partage ce culte des traditions de famille composées de devoir et de travail ; elles formaient jadis ce qu'on appelait les mœurs sobres de notre bourgeoisie. Mon père a exercé la même profession que le vôtre et, le précédant de toute une génération dans les mêmes fonctions, a exercé de 1835 à 1853, la charge de médecin en chef des Hospices de Chambéry[1]. A cette époque surtout, elle équivalait, on peut le dire, à l'honneur de servir gratuitement les pauvres. Mon père leur

(1) Le docteur Borson était membre correspondant de l'Académie de Savoie (21 mai 1820) et correspondant de l'Académie des Sciences de Turin (17 mars 1822); il était neveu du savant abbé Etienne Borson, membre de l'Académie des Sciences de Turin et membre fondateur de l'Académie de Savoie (1820-1832).

Digitized by Google

était dévoué et avait coutume de nous dire que la médecine est un ministère avant d'être une profession. En évoquant ce souvenir je cède à un mouvement bien personnel, peut-être, mais que la circonstance, le rapprochement de nos origines et notre piété filiale commune me semblent justifier.

J'ai parlé, Monsieur, des qualités d'esprit qui se reflètent dans votre style ; l'étude que vous venez de nous lire a permis à vos auditeurs de les apprécier. Laissez-moi ajouter qu'elles vous prédisposaient, pour ainsi dire, à traiter un sujet relatif à Xavier de Maistre. Vous êtes, je ne dirai pas de son école, puisque ce mot suppose une règle ou un parti pris qui lui sont étrangers mais bien de sa famille littéraire. Elle a pour caractères distinctifs le don d'observation, la sensibilité vraie, relevée çà et là par une pointe de douce raillerie, piquants sans malice, fraîche et sincère dans sa grâce spontanée. Une autre qualité plus sérieuse me frappe en Xavier de Maistre. Sous sa plume, un fait en apparence simple, familier même, lui ouvre des horizons imprévus, sur le monde, la nature, l'âme et Dieu. Sans qu'il y ait trace d'effort, sa sensibilité et son imagination élèvent le sujet et nous suivons, attendris, ce guide charmant jusque dans les régions d'une philosophie toujours douce et humaine. C'est à mon avis cet heureux mélange de grâce naïve dans la forme et de sérieux dans le fond qui distingue l'œuvre de Xavier de Maistre et lui assure la durée. Il est en littérature ce qu'on est convenu d'appeler aujourd'hui dans le domaine de l'art un *impressionniste*, mais en ajoutant qu'il y a toujours dans ses tableaux des horizons lointains et un coin de ciel bleu.

Digitized by Google

Jusqu'ici nous sommes je crois d'accord, mais où commencent si ce n'est mes objections, du moins mes scrupules, c'est quand, avec une satisfaction non dissimulée, vous nous peignez notre auteur dans son indolence de *non curante*, ennemi de toute contrainte et de toute méthode, se berçant dans le vague de ses pensées sans éprouver le besoin de leur donner une forme précise, écrivant presque sans s'en douter. Je me demande alors si vous ne le rangez pas dans cette race privilégiée dont vous avez dit dans deux beaux vers :

> Et comme un vent qui porte une graine féconde
> Semeurs inconscients ils traversent le monde.

C'est là une théorie séduisante mais, selon moi, discutable.

Cette sorte d'éclosion spontanée est aussi rare dans les parterres de la littérature que dans ceux de nos jardins et j'oserai lui opposer cet aphorisme de Madame de Staël : « La peine en tout genre est un des grands secrets de la nature. » La rosée ne féconde que la semence tombée dans le sillon, après que le fer de la charrue a déchiré le sol. Ce demi-jour de la pensée n'est qu'une défaillance de l'âme ; le poëte lui-même subit la dure loi de l'effort, mais peut-être le dernier mot de l'art est-il de voiler ce travail sous une enveloppe délicate et légère qui laisse sa transparence à la première création de la pensée.

Il en a été ainsi, à mon avis, du talent de Xavier de Maistre.

Mais pourquoi, avec ses dons heureux et une vie aussi longue a-t-il si peu écrit ? Je hasarderai cette réponse : Il avait reçu de la Providence une grande richesse de talents naturels et cette variété même a nui à la fécondité de sa plume. « Mon frère, a écrit de lui Joseph de Maistre, était à la fois militaire, physicien, chimiste, écrivain brillant,

Digitized by Google

dessinateur de premier ordre. » Xavier n'a pas eu pour la littérature un culte assez jaloux ; il n'a pas su lui faire le sacrifice de ses goûts ; il a manqué de foi dans sa vocation d'écrivain. Comme certains pères trop faibles, il a porté ses prédilections sur ceux de ses enfants qui étaient de moins bonne venue et leur a sacrifié celui dont le génie ou la vertu devait faire la gloire de sa maison.

L'Académie de Savoie, se faisant l'interprète du sentiment national, a pris l'initiative d'un monument à ériger à Joseph et à Xavier de Maistre dans leur ville natale. Nous accueillons, dès lors, avec un vif intérêt tout ce qui peut mettre en lumière leur génie et leur personnalité. A ce point de vue il faut vous louer, Monsieur, d'avoir signalé une face peu connue du talent de Xavier, ce goût pour la peinture qui était une nouvelle forme de son esprit d'observation et de son culte pour la nature.

Quant à moi, vous trouverez naturel, qu'en souvenir de mon passé, et laissant pour un instant de côté l'artiste et l'écrivain, je salue de mon admiration et de ma sympathie l'énergie morale qu'il a déployée contre les rigueurs de la destinée. Il avait embrassé jeune et, par tradition de famille, le métier des armes. Arrivé à l'âge de 39 ans, simple capitaine, il est jeté hors de sa carrière par les événements et obligé de chercher un refuge bien loin de sa patrie. Il trouve dans ses pinceaux une source de fortune. Plus tard, son frère Joseph nommé ministre plénipotentiaire du roi de Sardaigne à Saint-Pétersbourg lui obtient, par son crédit, une haute situation, plutôt scientifique que militaire. Mis en demeure de choisir entre le titre de Conseiller d'Etat et celui de lieutenant-colonel, Xavier décline la première et, simple volontaire, ressaisit l'épée

Digitized by Google

pour conquérir sur le champ de bataille le grade dont on vient de le revêtir. Nous voyons alors cet artiste, ce nonchalant, monter à cheval, faire 900 kilomètres d'une seule traite de neuf jours, pour prendre part à l'assaut d'une ville du Caucase. Au débotté, il écrit à son frère : « J'arrive à temps si la ville n'est pas prise aujourd'hui. « Si l'on donne l'assaut tu entendras reparler de moi. Je « ferai en sorte qu'on me loue, comme le soldat de César, « mort ou vif. » Il court au danger et reçoit une blessure grave qui faillit le priver d'un bras. Comme on reconnaît là l'homme au cœur élevé, transformé sous l'action puissante de la responsabilité morale et de l'honneur, se souvenant de son nom et aussi, j'aime à croire, des nobles traditions de son pays de Savoie !

J'ignore quels seront les sujets des bas-reliefs qui orneront le socle du futur monument, mais je me permets, d'ores et déjà, d'en revendiquer un pour le vaillant officier de l'armée du Caucase.

Il est d'autres travaux, Monsieur, où vous avez montré un goût délicat. Je veux parler de la critique littéraire. Votre sympathie bien naturelle pour l'Ecole moderne ne vous a pas égaré. Tout en mettant en première ligne le naturel, l'accent de l'âme, l'émotion, vous savez vous défendre du réalisme qui touche au trivial, de l'enflure des mots qui sonnent creux.

La critique littéraire n'était jadis qu'une analyse froide et compassée qui assujettissait les productions de l'esprit au niveau uniforme de règles conventionnelles et de jugements préconçus. Notre siècle eclectique lui a rendu son indépendance et en a fait une branche importante de l'art d'écrire. On dirait que nous sommes devenus plus sensi-

Digitized by Google

bles aux jouissances de la faculté réflexe qu'à celles de la pensée elle-même dans son originalité. Nous voulons pénétrer dans le sentiment intime de l'écrivain, scruter son état d'âme, remonter jusqu'à la source même de son inspiration. A aucune époque on ne s'est attaché autant à cette étude psychologique et ce n'est pas une des moindres contradictions de notre temps que de voir des esprits éminents mettre en doute la spiritualité de l'âme, la responsabilité morale, affirmer sous le nom de déterminisme le fatalisme des actes de la volonté et faire d'un autre côté une si grande part, dans les œuvres de l'esprit, à l'être personnel et vivant.

Histoire, philosophie, littérature, art, sont pénétrés par ce besoin d'analyse. Ce que leur lecteur réclame avant tout, ce qui excite au plus haut point son intérêt, c'est, selon le langage du jour, le document vécu, qui lui révèle l'homme avec son courage ou sa faiblesse dans la lutte de la vie. Ce qui frappe le contemplateur d'une œuvre d'art, c'est moins la beauté plastique des formes dans les personnages, que l'intensité de la vie personnelle.

Aussi voyons-nous en quelque sorte disparaître *le symbole*, c'est-à-dire ces types supérieurs et abstraits, œuvre des siècles, consacrés par leur suffrage, sorte de synthèses vivantes destinés à personnifier les vertus et les crimes, les joies et les douleurs éternelles de l'humanité. Nous y substituons la personnalité, nous préférons la nature, même inférieure, à ces types souverains rayonnant dans la pleine lumière d'une idéale mais archaïque beauté.

Votre goût artistique est puisé aux mêmes sources que votre amour de la littérature, mais si je me rappelle bien quelques-uns de vos jugements, je dois faire ici quelques réserves. N'êtes-vous pas un disciple un peu trop fervent de

Digitized by Google

cette Ecole de la renaissance qui a ressaisi les traditions de l'antiquité, mais en flattant les sens aux dépens de la prééminence de l'âme ? N'est-ce pas à elle qu'il faut faire remonter cet aphorisme trop osé de l'Ecole moderne : « L'art ne relève que de lui-même et sous le pinceau du maître le nu est toujours chaste. » L'art poursuit à mon avis un idéal complexe, tantôt s'élevant par l'inspiration vers les régions supérieures de la pensée, tantôt parlant aux sens par la beauté des formes, l'éclat de la lumière, la magie de la couleur ; ce dualisme, basé sur la nature même, durera autant qu'elle. Mais si l'art vit d'inspiration et se sert librement des choses de la nature et des êtres animés comme de signes sensibles, l'émotion est-il le dernier terme auquel il doive aspirer et n'y a-t-il pas pour ses œuvres une vie supérieure ? Si celle-ci existe est-elle autre que le spiritualisme chrétien ?

Ici encore la critique contemporaine s'est ouvert une voie nouvelle qui la met en relation avec l'âme de l'artiste et avec sa pensée intime.

Une digression expliquera mieux ma pensée.

Un des représentants éminents de notre littérature moderne, écrivain brillant, critique érudit, M. Paul Bourget, à qui l'Académie française vient d'ouvrir ses portes, épris des chef-d'œuvre de l'Ecole ombrienne, qui a atteint son apogée avec le Perugin, a voulu scruter les sources mêmes du génie du maître de Raphaël. Il est allé séjourner dans le pays où s'est passée sa vie pour respirer le même air et se pénétrer des beautés d'une nature dont le caractère est à la fois la richesse de la végétation, l'éclat de la lumière, l'impression mélancolique que donne un paysage de collines aux contours uniformes et gracieux se perdant dans un lointain horizon.

Digitized by Google

Il a étudié sur les lieux les chefs-d'œuvre du maître et les types encore intacts de la race à laquelle il a emprunté ses figures. Il a contemplé à loisir les Madones où le Perugin a su rendre, par le regard voilé, la candeur et la grâce dans l'innocence, avec ce reflet de tristesse qui fait pressentir daus la vierge mère la faculté de souffrir et d'aimer. Il a contemplé ces saints aux corps presque immatériels dont les yeux respirent l'extase, dont les lèvres n'ont plus de paroles terrestres et chez qui tout exprime la nostalgie de la patrie céleste.

L'examen attentif des œuvres du maître, dit M. Paul Bourget, montre qu'à un moment donné un changement se produit.

L'inspiration n'est plus visible ; la sincérité fait place au maniérisme, le talent de Perugin perd son caractère d'élévation idéale.

Comment la sève intérieure s'est-elle épuisée ? Comment la source s'est-elle tarie ? Pourquoi le spectateur ne subit-il plus l'ascendant d'une sorte de grâce pénétrante ? Que s'est-il passé dans l'âme du peintre pour qu'il ait renoncé à la chimère de beauté qui tient par des fibres intimes aux racines du cœur ? Voici la réponse : « Il y a eu, chez le grand artiste, une sorte d'écroulement intérieur de la conscience. »

Le Perugin sans peindre ses madones à genoux, comme Fra Angelico et Murillo, vivait en croyant. A un moment il se laisse gagner par l'amour de l'or ; l'avarice éteint en lui le flambeau de la foi. Il descend de degré en degré, au dernier échelon de la négation et après avoir peuplé la terre de vierges, de saints et d'anges descendus des cieux, son âme en regardant en haut n'y voit plus que vide et néant. Sa fin a été désolée.

Digitized by Google

Malgré mes timides réserves, je suis rassuré, Monsieur, sur ce qu'est à vos yeux l'idéal du beau. Vous nous avez donné, en effet, plus qu'une déclaration de principes en esthétique, nous vous devons un tableau vivant où a passé votre âme de poète et d'artiste avec un souffle sincère et pur ; de très belles pensées y sont exprimées dans des vers de grande allure ou ciselés avec grâce.

Je veux parler de votre poème : *Une Légende de l'Art.*

Vous avez trouvé des accents émus pour opposer aux visées du vulgaire la mission élevée de l'art, son désintéressement, son indépendance, tout ce qui fait sa dignité :

> Pour aller à son but, l'art, sur ses ailes d'or,
> Libre, vers l'infini doit prendre son essor !
> Et malheus à celui qui ne s'élève guère
> Du sol où le retient un intérêt vulgaire.

Puis faisant gravir à l'artiste cette sorte d'échelle de Jacob, dont les degrés sont les épreuves de la vie, vous lui demandez le sacrifice des joies humaines qui entravent l'essor du génie.

Ici, l'alternative est cruelle, car il y a deux cœurs doucement inclinés l'un vers l'autre. Celui du jeune homme faiblirait peut-être, si une force morale d'un ordre plus élevé ne venait en aide à la jeune fille pour cette commune immolation. Eclairée sur la fragilité de l'amour terrestre, celle en qui se personnifie la vision du peintre, renonce au monde pour s'ensevelir dans la paix du cloître. Elle dit à son fiancé :

> Et vous Memling, mon pauvre ami, ne pleurez pas,
> Vous serez plus heureux sans moi. Dieu qui m'écoute,
> Sur vos pas j'en suis sûr, aplanira la route.
> Peut-être votre amour, par l'absence épuré,
> Si nous marchions ensemble, hélas eût peu duré ;

Digitized by Google

Nous réservant, après ses douceurs éphémères.
Ses tristes lendemains et les larmes amères.....
Car votre cœur, Memling, se fait illusion ;
En moi vous poursuivez encor la vision
Où vous crûtes saisir dans les yeux d'une femme.
Comme un reflet vivant des pensers de votre âme,
Il vaut donc mieux ne voir que dans le souvenir
Mes traits que la douleur, un jour, pourrait flétrir

.....

Ce sont là de beaux vers et je m'en voudrais d'en atténuer l'impression. Mais puisque nous faisons la part de la psychologie dans l'œuvre littéraire je me permettrai de dire que le caractère de Gertrude est dessiné d'une touche un peu timide et pour nous servir du langage du jour, que son état d'âme m'échappe. Au moment de prononcer l'arrêt de sa destinée, à quelle source puise-t-elle sa résolution ? Ne croit-elle plus à l'amour, sa passion est-elle attiédie ou trouve-t-elle la force de la fouler aux pieds pour s'élever jusqu'aux régions sereinesde l'amour divin ? Votre poème laisse le lecteur en suspens, mais pourquoi s'en plaindre ? Des deux routes qui s'offrent à l'artiste vous montrez que celle du renoncement et du sacrifice le fera monter à la gloire. C'est là une pensée d'un ordre élevé et l'une de celles qui font le tourment secret de notre pauvre humanité. Schiller, le poëte allemand, l'a exprimé dans des vers dont la traduction ne donne qu'un pâle reflet :

« Entre les joies passagères des sens et la paix de l'âme « flotte, incertain, le choix de l'homme. Voulez-vous dès « cette terre ressembler aux dieux ? voulez-vous être libre « dans le royaume de la mort ? ah ! ne cueillez pas les « fruits du jardin terrestre, contentez-vous d'en contem- « pler l'éclat. »

Digitized by Google

Mais il est temps, Monsieur, de mettre fin à ce long discours et je crains que l'agrément que j'éprouve à vous répondre ne m'ait fait abuser des prérogatives de ma charge. Le temps s'écoule vite dans l'aimable société des artistes et des poètes et leur enthousiasme pour les belles choses gagne jusqu'aux têtes blanchies qui ont conservé la jeunesse du cœur. Vous avez, Monsieur, semé de fleurs votre route, ne leur laissez pas le temps de se faner avant que le soleil de l'été en ait doré les fruits ; est-il sûr, pour vous emprunter une de vos métaphores, « qu'ils se détachent eux-mêmes de l'arbre » ? La nature envers vous me semble bien prodigue ; poète trop heureux, au milieu des satisfactions de la vie entre la villa de Tibur et le palais de Rome, les occupations rurales et les loisirs de la ville, faites une place aux travaux artistiques et littéraires dont nous avons salué les prémices. Votre passé vous oblige ; l'arbre dont l'Académie a pris l'emblème, et à l'ombre duquel vous venez vous asseoir, figure la végétation permanente ; il ne connaît pas de morte saison.

Digitized by Google

UN ÉPISODE

DE LA

GUERRE DE LA SUCCESSION D'ESPAGNE

LE SIÈGE DE TURIN

DE 1706

PAR

J.-J. VERNIER

Ancien élève de l'École nationale des Chartes,
Archiviste du département de la Savoie,
Correspondant du Ministère pour les travaux historiques.

AVEC UNE

NOTICE BIBLIOGRAPHIQUE

PAR

Le Comte EUGÈNE D'ONCIEU DE LA BATIE

Digitized by Google

Digitized by Google

NOTICE BIBLIOGRAPHIQUE

SUR

LE SIÈGE DE TURIN DE 1706

RAPPORT

à l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Savoie

par

M. le comte Eugène D'ONCIEU DE LA BATIE

Le *Détail et Journalier du siège de Turin de l'année 1706*, comme son titre l'indique suffisamment, est un récit divisé par journée, d'un des épisodes les plus mémorables de la guerre de la succession d'Espagne.

Autant qu'on en peut juger, à deux siècles de distance, il semble que ce soit l'œuvre d'un officier de l'armée assiégée, dont les notes prises sur le vif des événements ont été relevées avec soin, peu d'années après le siège, en un cahier manuscrit que M. Vernier doit à l'obligeante communication de M. de Jussieu, son prédécesseur aux archives.

C'est tout ce que nous avons appris sur le passé de ce précieux document ; et s'il est certain que l'expérience des deux savants archivistes qui l'ont eu entre les mains nous est garantie de son authenticité, s'il résulte, en outre, de

Digitized by Google

leurs recherches personnelles que le *Détail et Journalier* est inconnu dans nos bibliothèques publiques, il était néanmoins indispensable de nous assurer que nous nous trouvions en face d'une relation du fameux siège, demeurée jusqu'à ce jour complètement inédite, même à l'étranger.

J'ai donc entrepris, sans plus tarder, un voyage d'exploration dans la bibliographie de la campagne de 1706 ; mais, dès les premiers pas, ce terrain sur lequel je me préparais à frayer ma voie, à grands coups, parmi la ronce et la vigne folle, hôtes habituels des régions vouées à l'oubli, ce terrain m'est apparu comme un vaste champ d'études, cultivé selon la méthode la plus moderne, par nos voisins de l'autre côté des monts.

Au compte rendu de cette excursion, forcément longue parce qu'il fallait, pour tout voir, m'arrêter souvent, j'ai cru devoir joindre une bibliographie mise à jour, où ceux que le sujet intéresse pourront achever de s'édifier sur la somme de labeur dépensée par les historiens du siège de Turin de 1706[1].

Il est peu d'épisodes, en effet, qui aient été racontés aussi souvent. Des préparatifs considérables, un immense effort soutenu de part et d'autre pendant quatre mois, un dénouement inattendu, des résultats au delà de toute prévision, il semble que rien n'ait manqué à cet événement mémorable pour attirer d'abord, pour retenir ensuite, l'attention.

Deux cents ans vont avoir passé, cinquante historiens, nombre de poètes, de peintres, de graveurs se sont essayés, l'un après l'autre, à nous remettre les mêmes scènes devant

[1] J'ai fait, pour tout mon travail, les plus larges emprunts aux articles de M. le baron Manno, parus dans les vol. 17, 19 et 21 de la *Miscellanea di Storia Italiana*.

Digitized by Google

les yeux, et pourtant, aujourd'hui comme au premier jour, quiconque se laisse entraîner à suivre pendant quelques instants, dans un des récits de l'époque, le sapeur qui ouvre sa tranchée, le bombardier qui observe les ravages de son boulet rouge, le grenadier qui se coule sans bruit, à nuit close, dans le fossé où le mineur le guette, mèche allumée, pour s'ensevelir avec lui sous les décombres ; quiconque aura regardé passer les interminables processions, ou princes, magistrats, généraux, soldats et peuple, confondant leurs rangs, accompagnent le Saint Sacrement au travers des rues encombrées de mitraille, et les femmes, en longues files, se pressant aux portes des sanctuaires pour accomplir les neuvaines prescrites par le conseil de ville ; quiconque se sera laissé prendre au charme de ces tableaux anciens, n'en pourra plus détourner son regard, avant d'avoir pris sa part des quatre assauts, avant d'avoir contemplé Victor-Amédée se jetant dans les bras du prince Eugène, d'avoir vu les troupes démoralisées de la Feuillade sur le chemin des Alpes, d'avoir cru entendre les carillons sonner pour le retour des princes dans la ville délivrée.

Comment s'étonner, dès lors, que sitôt le dernier coup de canon tiré dans la plaine de Turin, on ait recherché en France le pourquoi d'un si grand désastre, qu'on se soit demandé à quelle cause il fallait l'attribuer, quelle serait devant la postérité son excuse?

Quoi de surprenant, si, le calme et le silence rentrés dans leurs murs, beaucoup parmi les assiégés ont voulu fixer leurs souvenirs de ces jours d'angoisse, relater les faits dont ils avaient été les témoins, enregistrer les actes de dévouement, les actions d'éclat, s'étendre longuement sur leurs souffrances?

Digitized by Google

C'est à cette préoccupation, sans doute, qu'obéissait la commune de Turin lorsqu'elle fournissait à don Tarizzo les documents officiels pour son *Ragguglio storico*, la première relation dont on ait connaissance.

Don Tarizzo était un prêtre, qui avait écrit jusqu'alors des Vies de Saints ; son récit se ressent un peu de son incompétence des choses militaires ; mais la conscience avec laquelle il s'acquitte de son rôle d'historiographe communal, satisfait la municipalité qui lui accorde, avec une petite gratification, les honneurs de la « cittadinanza ».

L'Arpa discordata, récit en vers piémontais des deux sièges de 1705 et 1706, est attribuée au même auteur.

Presqu'en même temps que le Ragguaglio à Turin, paraissait à Amsterdam, une autre relation en français, sans nom d'auteur, sous le titre de : *Journal historique du siège de la ville et de la citadelle de Turin, l'année 1706 avec le véritable plan*

Si la connaissance des choses militaires avait manqué à la relation de Tarizzo, on ne pouvait faire le même reproche à celle-ci. La précision et l'exactitude du récit des opérations de guerre décelaient la main d'un officier de l'armée assiégée, mis à même, par sa situation dans un haut grade, d'être au courant de tout. L'élégante simplicité des narrations, dont plusieurs sont des chefs-d'œuvre, trahissait le grand seigneur homme de lettres qu'était le comte Solaro de la Marguerite, lieutenant général, commandant l'artillerie pendant le siège. Nul à Turin ne s'y trompa. Plus d'un siècle cependant allait s'écouler, où parmi les historiens, ce serait à qui mettrait le moins de scrupules à s'approprier les fruits de cette fraternité anonyme.

Qu'est-ce qui avait déterminé le comte Solaro de la Marguerite à expatrier ainsi son récit, et à l'entourer d'un

Digitized by Google

certain mystère? On ne le saura probablement jamais. Des raisons en ont été données où la politique avait, selon moi, la part trop large. Qu'importait à Victor-Amédée que le récit de la bataille de Turin ne fût pas à l'honneur du duc d'Orléans? Je croirais volontiers que Solaro, dont l'amour propre d'écrivain était poussé à l'extrême, se souciait peu de paraître à Turin à la remorque de don Tarizzo.

C'était, dans toute l'acception du terme, un lettré que le comte de la Marguerite, assez bon militaire pour devenir lieutenant général d'artillerie à 37 ans; le souci des choses de la guerre n'absorbait cependant pas toutes ses pensées. Comme beaucoup d'autres, à ce déclin du grand siècle, il excellait aux exercices de l'intelligence tout autant qu'à ceux du corps.

Ses poésies italiennes, ou françaises, avaient de la réputation; ces dernières surtout, soit qu'il maniât notre langue avec plus de sûreté, soit que le madrigal convint à son esprit fin, délié, et un peu chercheur.

Il s'était amusé à traiter, en latin et en français, des portraits à la façon de la Bruyère qui étaient, paraît-il, tout à fait au point. Comme il jouissait, avec tout cela, d'un naturel complaisant, les gens que leurs fonctions plus que leurs aptitudes appelaient à se servir d'une plume, recouraient à lui, dans les grandes occasions, pour corriger leurs discours, remettre sur pied leurs vers latins, ou refaire de toutes pièces leurs lettres. Ce dernier office était, sans doute, celui qui lui coûtait le moins, car il avait véritablement la coquetterie de la correspondance.

Le baron Manno, qui a publié de lui des lettres charmantes, rapporte qu'il les a trouvées dans un fort élégant cahier, où il en avait ainsi relevé plus de trois cents, inscrites

Digitized by Google

à leur date de 1696 à 1708, ses préférées, parmi foule d'autres auxquelles il n'avait accordé que l'hospitalité précaire d'une feuille volante.

Ce qui restera cependant comme la *dominante* de son œuvre littéraire, ce sont les *Memorie di suoi tempi*, narration poursuivie, soit en forme d'annales, soit en forme de journal, suivant qu'il raconte de mémoire, ou qu'il écrit au jour le jour, depuis 1684 que la régente remit le gouvernement à Victor-Amédée II, jusqu'à la paix de 1713.

De ces mémoires tout demeure inédit, sauf le siège de Casale de 1695, publié par le baron Manno, et le siège de Turin que Solaro a recopié pour l'envoyer à Amsterdam.

Il n'eut pas à se louer de son éditeur de Hollande qui, assure-t-il, « se permettant de changer à sa manière ce qu'il n'entendait pas bien, n'a pas manqué de me gâter partout où il a voulu me corriger ». Le succès du journal n'en était pas moins vif; on se disputait ce petit volume écrit avec tant de sûreté de trait, tant de bonheur d'expression unie à si peu de recherches de l'effet. Trois ou quatre éditions furent enlevées en peu de mois.

Dumont et Rousset, dont l'histoire militaire du prince Eugène paraissait alors à la Haye, firent les frais de la cinquième qu'ils intercalèrent purement et simplement dans leur ouvrage.

De cette relation, demeurée jusqu'ici la meilleure que l'on ait, nul ne connaissait l'auteur, qu'à Turin; le style y avait trahi l'écrivain, mais l'on s'abritait malicieusement derrière le voile troué de l'anonyme, pour risquer des critiques qui avaient le don d'exaspérer le comte de Solaro.

On ne fut pas longtemps à s'en apercevoir :

« Jugez de mon étonnement, écrivait-il un jour à quel-« que fâcheux donneur de conseils, jugez de mon étonne-

Digitized by Google

« ment de me voir entre les mains une lettre aussi longue « et si longtemps méditée que la vôtre. Je me suis d'abord « demandé si je vous avais écrit que je voulais donner mon « manuscrit au public, en vous priant de m'en dire votre « sentiment. Quand je me suis répondu que non, car il « ne m'était jamais venu pareille pensée dans l'esprit, je « n'ai plus eu d'autre chagrin que celui d'avoir été la cause « innocente que vous soyez détourné de vos occupations, « et que vous ayez perdu le temps à me vouloir instruire « par de belles dissertations, et par des citations des « auteurs les plus graves, moi qui n'ai jamais connu ces « Messieurs de l'antiquité non plus que les antipodes, et « qui ne suis qu'une cervelle indocile. A laver la tête à un « âne, on n'y perd que la lessive ».

Quand on a l'épiderme aussi sensible, on fait sagement de ne pas signer ses ouvrages et de fait le journal historique allait demeurer *orphelin* jusqu'en 1838.

A cette époque, Cibrario et Satta s'entendirent avec le comte Clément de la Marguerite en vue d'une nouvelle édition qu'on devait faire sur la troisième d'Amsterdam dont on connaissait un exemplaire aux archives, et que l'on se promettait de collationner, au moyen du manuscrit original resté dans les papiers de Solaro.

Au dernier moment, le comte Clément de la Marguerite remit, sans s'en douter, au lieu de l'original qu'il ne trouva pas, le journal fort incomplet d'ailleurs du comte Amico de Castellalfero, colonel d'artillerie et fils d'une Solaro.

Ce contre-temps n'arrêta point les éditeurs qui ne tenaient pas outre mesure à voir le texte primitif. Au journal historique ils adjoignirent, pour la première fois, la correspondance de Victor-Amédée avec le prince Eugène et le général Daun, ainsi que le rapport sur les opérations

Digitized by Google

de l'artillerie, œuvre du même Solaro traduite en français par Cibrario, d'après le manuscrit conservé à la Bibliothèque royale ; et le volume parut sous le titre : *Journal historique du siège de la ville et de la citadelle de Turin en 1706 avec le rapport officiel des opérations de l'artillerie par le comte Solar de la Marguerite, lieutenant général d'artillerie, commandant celle de la place pendant le siège ; édition revue sur les originaux, augmentée de lettres inédites, ornée de six plans et du portrait de l'auteur.*

C'était la première fois que le comte Solaro était désigné positivement comme l'auteur du journal historique, et il convient d'ajouter que rien alors n'autorisait les éditeurs à se prononcer aussi catégoriquement. On verra plus loin que ce n'était pas la seule liberté qu'ils eussent prise avec les certitudes historiques.

De ce que le journal de la Marguerite est le plus connu et le plus cité des récits du siège, il ne s'ensuit pas que l'on ne doive tenir aucun compte des autres, dont plusieurs ont une réelle valeur, qui permettent en outre de contrôler, souvent même de compléter celle de Solaro.

Parmi les meilleurs, il faut citer les journaux encore inédits de Soleri et de Rosingana, celui attribué au comte de la Motte, et le *Giornale del famoso assedio* publié par le baron Manno. On pourra désormais y joindre le *Détail et Journalier* de M. Vernier.

Des relations qui ne revêtent pas la forme de journal une des plus importantes — que le baron Manno a publiée également — est celle connue sous le nom de *Relation du général Daun*, parce qu'elle a été rédigée sur les mémoires du général Daun qui commandait l'armée de la défense.

On a encore celles de Mitelli, de d'Ussol, etc., tous spectateurs ou contemporains du siège.

Digitized by Google

Bien plus tard, en 1832, a paru à Paris, *la Relation du siège de Turin, rédigée d'après des documents originaux inédits par G. Mengin, capitaine du génie.* C'est le travail le plus sérieusement étudié et le plus complet qui ait été fait, point de vue français. Mengin a eu sous les yeux les récits au contemporains qu'il a contrôlés au moyen de pièces inédites ; c'est à son livre que devront recourir ceux qui voudraient entreprendre l'étude, spécialement militaire, du siège de Turin.

Je passe rapidement les pages consacrées à notre sujet dans les mémoires du temps : Saint-Simon, Quincy, Ottieri, Saint-Hilaire..., les très nombreuses vies du prince Eugène, l'histoire militaire de Saluces, le marquis Costa (mélanges tirés d'un portefeuille militaire et mémoires historiques), l'histoire de Turin de Cibrario, celle de Victor-Amédée de Carutti, etc., jusqu'à Robert d'Azeglio qui, dans sa description de la *Reale Galleria*, passant devant la bataille de Turin de Hughemburgh, ne sait résister à la tentation de refaire, après tant d'autres, fort bien d'ailleurs, un récit où il condense tout ce qui a paru sur ce sujet.

C'est à lui que nous arrêterons notre excursion déjà longue parmi les relations du siège, renvoyant pour plus de détails à la bibliographie que nous insérons ci-après.

Des ouvrages que nous venons de citer, certains se trouvaient entre nos mains ; mais nous ne pouvions aisément nous procurer les autres, ceux, par exemple, qui, demeurés jusqu'à ce jour manuscrits, sont conservés précieusement dans les bibliothèques de Turin. Pour les comparer avec le manuscrit de M. Vernier, nous avons eu recours à l'extrême obligeance de M. le comte de Pierlas dont la compétence est très grande en tout ce qui concerne les études historiques. Sur la description que je lui ai faite de

Digitized by Google

notre Journal, il a bien voulu se mettre en campagne, rechercher tout ce qui a paru sur le siège, revoir les manuscrits des bibliothèques du Roi et du duc de Gênes, et sa réponse a été que nous sommes en face d'un document absolument inconnu.

On voit combien est précieuse la découverte qu'avait faite M. de Jussieu et dont M. Vernier veut bien nous donner la primeur.

Le Détail et Journalier du siège de Turin de l'année 1706, commencé le 13 may est un cahier d'une cinquantaine de pages, le tiers environ de celui de la Marguerite auquel il ne peut être comparé ni par l'importance des faits qu'il rapporte, ni par la manière dont il les rapporte ; se contentant de les enregistrer, à la suite les uns des autres, aussi succinctement que possible. Celui des manuscrits connus dont il se rapprocherait le plus, serait, au dire de M. le comte de Pierlas, celui de Soleri.

Autant qu'on en peut juger par comparaison avec les récits que j'ai sous les yeux, il ne nous apprend, sur le siège, rien qui ne soit connu. Peut-être, quelqu'un ayant l'érudition du baron Manno qui a fait du sujet une étude particulière, relèverait-il quelques détails inédits, quelque divergence sur des points peu importants ; mais je ne pense pas qu'on y trouve un renseignement nouveau. Ce qu'il a de particulier, et que le baron Manno ne manquerait pas de noter, c'est qu'il passe entièrement sous silence le fameux Pietro Micca.

Le fait vaut peut-être qu'on s'y arrête.

Chacun sait que Pietro Micca est ce mineur, qui, dans la nuit du 29 au 30 août 1706, voyant tout à coup des grenadiers français envahir, par surprise, une galerie qui les conduisait droit dans la place, eut la présence d'esprit de mettre

Digitized by Google

aussitôt le feu à un fourneau de mine, et l'héroïsme de s'ensevelir ainsi avec ses ennemis, sous les décombres de l'ouvrage confié à sa vigilance. Cet épisode, un des plus importants du siège, en ce sens qu'il sauva la place d'une surprise, est un de ceux.que Solaro raconte de la façon la plus saisissante ; mais on ne s'explique pas très bien pourquoi, après avoir rendu un juste hommage au dévouement de ce brave, il cherche à l'excuser en quelque sorte de n'avoir pas su prendre ses mesures pour échapper à l'explosion du fourneau. Si bien que la mort de Pietro Micca finit par apparaître plutôt comme une maladresse que comme un acte d'héroïsme. Le marquis Costa, dans ses *Mélanges tirés d'un portefeuille militaire*, « ne peut deviner pourquoi « l'estimable auteur anonyme du journal de ce siège en « rapportant ce fait si digne d'être transmis à la postérité, « a cherché à le déprécier en voulant, dit-il, justifier ce « pauvre homme d'une inconsidération brutale ».

Ce qui semble certain, c'est que le trait de ce simple mineur, faisant bon marché de sa vie pour conserver une place à son prince, parut naturel à des braves qui, depuis quatre mois, risquaient tous également leurs jours sur les remparts de la défense comme dans les tranchées de l'assiégeant. Nul, sans doute, parmi les compagnons ou les adversaires de Pietro Micca, n'imagina de le comparer aux grands hommes de Plutarque. On avait alors autre chose à faire que de se reporter aux souvenirs de l'antiquité.

Plus tard, quand elle fut rentrée dans sa capitale, S. A. R. donna des ordres pour que la veuve du mineur reçût « sa vie naturelle durant » une double ration de pain... et tout fut dit.

L'événement fit assez peu de bruit pour que l'auteur du manuscrit de M. Vernier, bien renseigné d'ordinaire, n'en

Digitized by Google

parle pas. Parmi les autres écrits contemporains, les uns, Tarizzo, Soleri le mentionnent; les autres, della Motta, Rosingana, le passent sous silence.

Une relation allemande, escomptant sans doute le jugement de la postérité, profite même de l'inattention générale pour s'adjuger ce Pietro Micca que personne ne réclame, et dont elle fait un de ses compatriotes.

Les temps sont changés : Pietro Micca a sa statue ; une caserne, des rues portent son nom ; son souvenir inspire les poètes, excite la verve des orateurs et la faconde des historiens. Botta lui a consacré des passages enflammés : refaisant l'histoire de la nuit fameuse, il met dans la bouche de son héros un discours à la romaine, que le mineur débite, la mèche allumée à la main. Et toute cette gloire éclabousse la pauvre ration de pain dont Victor-Amédée payait le salut de sa capitale.

Mais nul dans cette voie n'a fait mieux que Cibrario. Lorsque parut, en 1838, le réimpression du Journal historique, les éditeurs, nous l'avons vu, avaient pris soin d'annoncer que cette édition, revue avec soin sur le manuscrit original, contenait des additions et des changements importants.

A vrai dire, les changements étaient peu nombreux, les seuls qui en valussent la peine étaient relatifs à Pietro Micca; mais, à eux seuls, ils valaient la réimpression. Qu'on en juge. Pris sans doute de remords, le comte Solaro aurait supprimé de son récit la phrase malencontreuse qui pouvait diminuer l'acte d'héroïsme du mineur, et par une juste compensation, en aurait ajouté une autre qui attribuait à l'explosion de la mine des résultats absolument surprenants: la destruction de trois compagnies de genadiers et d'une batterie de quatre pièces.

Digitized by Google

Emerveillé que cette « variante » survînt si à propos pour flatter les goûts du moment, le baron Manno éprouva le désir de la lire à son tour dans le texte original qui devait, selon Cibrario, se trouver à la bibliothèque de S. M.

Mais, alors qu'il le cherche en vain, un beau jour vient à tomber sous ses yeux un exemplaire de la troisième édition d'Amsterdam où il a la satisfaction de relever, marqués à l'encre rouge et noire pour être modifiés en vue d'une réimpression, les fameux passages relatifs à Micca ; tandis qu'à la dernière page, un *Visa pour nouvelle édition* de la grande Chancellerie, en date du 16 novembre 1837, achève de l'éclairer sur ce qu'il faut entendre par le « *revue sur les originaux* » des éditeurs.

Enfin, quelques mois plus tard, en 1878 seulement, au château de la Marguerite, il retrouvait parmi les autres volumes manuscrits des *Mémorie de suoi tempi* dont il faisait partie intégrante, le seul vrai texte original du Journal historique du siège, écrit tout entier de la main de Solaro.

La « variante » ne s'y trouvait point, et il acquérait pour la première fois la certitude que le Journa lhistorique, publié à Amsterdam, avait bien réellement pour auteur le lieutenant général comte Solaro de la Marguerite.

On voit combien on serait loin de la vérité, en se figurant que la question du siège de Turin de 1706 est de celles dont ne parlent guère que ceux qui aiment à s'occuper des choses, auxquelles plus personne ne pense.

La découverte, faite par M. de Jussieu et signalée par M. Vernier, d'une relation encore inédite, n'est donc point un fait banal ; c'est presque un événement pour les érudits compatriotes de Pietro Micca. Pour nous, que cette polémique passionne moins, ce serait cependant une bonne

Digitized by Google

fortune que de posséder, dans nos Mémoires, la première impression de ce manuscrit, dont les frères sont précieusement conservés dans les bibliothèques du Roi et du duc de Gênes. Tout ce qui concerne le siège de Turin, ne saurait d'ailleurs manquer de nous intéresser : c'est un des grands événements de notre Histoire de Savoie. Nombreux furent les Savoyards qui prirent part à cette défense mémorable. Tarizzo et Daun nous en ont conservé les noms, où nous relevons ceux d'Arenthon, de Sales, de Viry, de Juge, du chevalier du Corbeau, du baron de Lornay, du marquis d'Aix... et de combien d'autres..., au premier rang, le glorieux commandant de la citadelle, le comte de la Roche d'Allery, déjà célèbre par sa défense de Verrue, et dont le souvenir ne peut nous être indifférent, car il n'oublia point son origine savoyarde : par son testament du 9 septembre 1712, Pierre de Lucas, comte de la Roche d'Allery, né à Ruffieux, en sa maison forte de la Roche, légua une somme de mille pistoles d'or pour l'introduction à Chambéry et continuation à perpétuité de l'œuvre pie des retraites, qui fut, grâce à cette libéralité, établie au Bocage dans la maison de la Blanchisserie[1].

Il fit héritier de ses biens son frère, le président Joseph-Charles d'Allery, qui avait épousé une d'Oncieu dont la famille finit par recueillir la succession du défenseur de Turin ; ce qui explique l'existence à la Bâtie d'une grande console sur laquelle est peint un plan de la place de Turin avec les travaux d'attaque, mesurant 1 mèt. 50 sur 75 centimètres, œuvre d'un dessinateur nommé Bonicelli. (Echelle en trabuchi. 100 trab. : 8 centimètres environ).

[1] Cette maison qui provenait de M. le président Deschamps, resta la maison des retraites jusqu'en 1780 et devint alors le séminaire du nouveau diocèse. Ces bâtiments appartiennent actuellement partie à M. le comte de Villette, partie à la brasserie Perret.

Digitized by Google

Une couronne de lauriers entoure l'inscription suivante :

PIANTA
DELLA CITTADELLA
DI TORINO
SOTTO IL GOVERNO DEL
ILLmo SIGre GOVERNATORE
MONgr DELLA ROCHE DALLERY
COGLI ATTACHI FATTI DA
GALLI-SPANI, SOTTO IL COMANDO
DEL DUCA DELLA FOGLIADA
PRINCIPIti LI 14 MAGo 1706
LI 7 7bre DEL Dto ANNO
BATTUTI E SCACIATI
DALLE ARMI DI
S. A. R.
E DEGLI ALEATI

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE

DE LA

RELATION DU SIÈGE DE TURIN

DE 1706[1]

1°. — TARIZZO (d. Francesco-Antonio) cittadino torinese. *Ragguaglio istorico dell' assedio, difesa e liberazione della città di Torino.*

In Torino MDCCVII. — Per Gio. Battista Zappata, stampatore dell' illustriss. città con privil... Si vendono nelle bottega del libraro Marone, in-12° de 104 pages avec un plan.

2°. — *Journal historique du siège de la ville et de la citadelle de Turin l'année 1706 avec le véritable plan* (sans nom d'auteur).

A Amsterdam, chez Pierre Mortier, libraire, MDCCVIII, in-12 de 166 pages. Suivent trois autres éditions à peu près semblables en 1708 et 1709 chez le même éditeur. L'une d'elles a dû paraître sans nom d'imprimeur, car le comte Solaro de la Marguerite croyait qu'elle avait été faite en Suisse.

On peut considérer comme une cinquième édition celle que DUMONT et ROUSSET ont introduite, sans y apporter

[1] Pour cette bibliographie, je me suis servi, soit des renseignements dus à l'extrême obligeance de M. le comte Cays de Pierlas, soit des articles de M. le baron Manno, *Miscellanea di storia italiana*, t. 17, 19 et 21, soit enfin des ouvrages que j'avais en ma possession.

Digitized by Google

aucun changement, dans leur *Histoire militaire du prince Eugène de Savoye, du prince et duc de Marlborough et du prince de Nassau-Frise.* La Haye, 1729-47, 3 vol. f°. fig.; II, 136-200.

J'ai, en outre, en ma possession, un résumé manuscrit du siège de Turin, extrait de l'ouvrage de Dumont et Rousset.

SOLAR DE LA MARGUERITE (Comte), lieutenant général d'artillerie, commandant celle de la place pendant le siège. *Journal historique du siège de la ville et de la citadelle de Turin en 1706.* Avec le rapport officiel des opérations de l'artillerie (traduit de l'italien par Cibrario) .. Edition revue sur les originaux, augmentée de lettres inédites, ornée de six plans et du portrait de l'auteur.

Turin, imprimerie Royale, 1838, in-4°, portrait et six gravures, XII-354 pp.

3°. — ROMANI Felice a publié dans la *Gazzetta Piemontese* de 1838, un résumé du *Journal historique* dont il a été fait un tirage à part in-8° de huit feuilles.

4°. — ORTI DI MANARA (Comte Giovanni) a publié également une brochure : *Sull interessantissima opera intitolata « Journal historique ».* Verona, tepografia di Giuseppe Antonelli, 1838, in-8° de 52 p.

5°. — *Relation du siège de Turin* dans le Mercure historique et politique; La Haye, Bolderen, juillet-décembre 1706.

6°. — TERRANEO (Laurentus). *In doctoratu philosophico-medico perillustris Domini Joannis Antonii Perretti, Laurea triumphalis, Oratio ad sacrum et venerandum philosophorum et medicorum Taurinensium collegium habita anno MDCCVI mense decembris.*

Taurini, typis Alfontii Jo. Bapt. Guigoni, 1707, in-4° de 27 p.

Digitized by Google

7°. — *Giornale dell' assedio della Real città di Torino, fatto dà Francesi, con distinte particolarita dei successi e della memorabile liberazione della medesima come succintamente al seguente foglio si vede.* In-12 de 100 p.

Cette relation, dont les exemplaires sont rares, est attribuée au comte de la Motte, sur la foi d'une annotation manuscrite qui existe sur l'exemplaire conservé à la bibliothèque de S. M.

8°. — ARTANVILLE (d'). *Mémoires pour servir à l'histoire du prince Eugène.* A La Haye, 1710 ; II, 384.

N. B. Quand il ne s'agira pas d'ouvrages traitant spécialement du siège de Turin, on ne citera que ceux qui lui consacrent une notice un peu importante. (Avertissement du baron Manno.)

9°. — D... (Comte). *La guerre d'Italie ou Mémoires du...* A Cologne, 1710 ; II, 216.

Les Mémoires sont de Grandchamp tué au siège de Liège en 1702 ; tout ce qui est postérieur à cette date est de la main de Sandraz de Courtilz.

10°. — METELLI (l'abbé Antoine-Marie). *Torino assediato e soccorso l'anno 1706.*

In Parma, per Paolo Monti, 1711, in-8°, de XII-346 p. (rare).

11°. — DUMONT (J.). *Batailles gagnées par le prince Eugène.* La Haye, 1725 ; t. I^er^, 62. (Cet ouvrage est la première partie de l'histoire de Dumont et Rousset.)

12° — QUINCY (Marquis de). *Histoire militaire du règne de Louis-le-Grand.* Paris, 1726 ; V, 89.

13°. — *Eugenius nummis illustratus.* Nürnberg, 1736 ; 221 p.

Digitized by Google

14°. — *Des Grossen Feld-Herrns Eugeni von Savoyen Helden-Thaten.*

Nürnberg (s. a.) ; II, 379.

15°. — *Storia del Principe Eugenio,*

Ferrara, 1737 ; 116 p.

16°. — C... (marquis L. C. D.). *Histoire de François-Eugène, prince de Savoie.*

Londres, 1739 ; I, 220.

17°. — *Histoire du prince Eugène* (de Mauvillon). Vienne, 1741 ; III, 95.

18°. — Ottieri (Comte François-Marie). *Istoria delle guerre per... la successione della Spagna.* Roma, 1754 ; IV, 221.

On peut consulter également :

19°. — *Mémoires de Saint-Hilaire*, liv. 6.

20°. — *Mémoires du marquis de Feuquières.*

21°. — Becattini, t. Ier.

22°. — Umicaglia. *Memorie della guerra trà la casa d'Austria e la casa di Borbone.*

23°. — *Mémoires du marquis de Saint-Simon,* t. IV, liv. 9.

24°. — *Histoire de Victor-Amédée II.*

25°. — *Correspondance militaire originale du prince Eugène.— Relation de l'attaque et de la défense des lignes françaises devant Turin. — Extrait du journal de Daun* (en allemand). Dans le journal militaire de Vienne, 1813 et 1818.

La traduction française de cette relation de Daun a été publiée par le baron Manno. Le manuscrit est à la bibliothèque du duc de Gênes.

Digitized by Google

26°.— SALUCES (Comte Alexandre de). *Histoire militaire du Piémont.* Turin, 1818, chez Pierre-Joseph Pie. Chap. LXXX-LXXXI.

27°. — COSTA DE BEAUREGARD (Marquis). *Mélanges tirés d'un portefeuille militaire.* I, titre 3e. *Siège et délivrance de Turin,* p. 55 à 114.

Le marquis Costa, dans cet ouvrage, cite parmi les auteurs qui ont parlé du siège de Turin : SANVITALE, *Memorie storiche ;* TARGE, *Histoire de la maison de Bourbon ;* DURANDO DI VILLA, *Piemonte illustrato.*

Voir également les *Mémoires historiques* du marquis Costa de Beauregard, t. III, p. 74 à 90.

28°. — KAUSLER (Fr. de). *Atlas des plus mémorables batailles, combats et sièges.*

Carlsruhe und Freiburg, 1831.

29°. — MENGIN (G.), capitaine du génie. *Relation du siège de Turin en 1706,* rédigée d'après des documents originaux inédits... avec trois plans et des pièces justificatives.

Paris, imprimerie Royale, MDCCCXXXII, in-4°, 290 p., 3 cartes.

Cet auteur a consulté outre les ouvrages déjà cités: DUMONT et ROUSSET, *Histoire du prince Eugène de Savoie,* petit in-8° ; *Mémoires du prince Eugène,* écrits par lui-même ; Weymar, 1809 ; Follard, *commentaire ;* VOLTAIRE, *Siècle de Louis XIV.*

30°. — AZEGLIO (Roberto d'). Dans *La Reale galleria di Torino illustrata* (Torino, tipografia Chirio Mina, 1838), a donné, à propos du tableau de Giovanni Hughtemburg *La Battaglia di Torino,* une longue *Notice sur le siège de 1706.*

Digitized by Google

31°. — KAUSLER (F. von). *Das leben des prinzen Eugen von Savoyen, und mit noten verschen von Grafen von Bismarck.*

Freiburg in Breisgau ; 1838, I, 425.

32°. — BOTTA. Liv. 35.

33°. — CIBRARIO (Luigi). *Storia di Torino.* Torino, 1846 ; I, 474.

33° *bis*. — CIBRARIO (Luigi). *Lettres inédites du prince Eugène de Savoie relatives aux campagnes de 1690 et 1706*, tirées des originaux conservés aux archives de l'Etat.

Turin, imprimerie de l'Union typographique éditrice, 1857.

34°. — CARUTTI (Domenico). *Storia di Vittorio Amedeo II.*

Torino ; 1856, II, 260.

35°. — ARNETH (Alfred). *Prinz Eugen von Savoyen.* Wien, 1858 ; I, 365.

36°. LEMERCIER (M^me^). *Victor-Amédée II, ou le siège de Turin ;* nouvelle historique.

Paris, chez M^me^ Charles Béchet, 1829 ; in-12.

M^me^ Lemercier était originaire de Turin. Son livre a été traduit sous le titre *Pietro Micca, owero l'assedio di Torino sotto il regno di Vittorio Amedeo II. Racconto storico di Luigia Lemercier. Versione dal francese del ingegnere Gaetano Suzzara.* Milano 1836, presso Gaspare Truffi e socii ; in-24° de 204 p. avec un dessin.

37°. — *Pietro Micca ossia l'assedio del 1706. Racont storich d'Itals Salassi* (pseudonyme), écrit en dialecte.

Turin, 1879, simple petit roman.

38°. — MINELLI (Gustavo). *Pietro Micca* (extrait de la *Gazetta Piemontese*, du 3 juillet 1879), avec vues de la

Digitized by Google

maison de Micca. Govean (Felice) *l'assedio di Torino 1706,* grand drame sans aucune valeur au point de vue historique. Turin, 1880, Vayra in Curiosità e ricerche.

Consulter surtout :

41°. — MANNO (Antonio). *In Miscellanea di storia italiana.* Tome XVII : *Relazione e documenti sull' assedio di Torino nel 1706,* p. 359 à 593.

Tome XIX : *Sull' assedio di Torino,* p. 527 à 595.

Tome XXI : *Pietro Micca ed il Generale Conte Solaro della Margarita. Ricerche terze sull' assedio di Torino del 1706 (ed estratti dalla corrispondenza inedita del Generale G. M. Solaro della Margarita 1696-1708) (una tav. fototip),* p. 313 à 544.

Poésies sur le siège de Turin.

42°. — *L'Arpa discordata.*

In Torino nella stampa d'Alfonso-Gio Battisto Guigonis, Vicino al Senato (sine auctore), in-8° de 70 p.

L'Arpa discordata nella prima e seconda venuta del Duca della Fogliada, sotto Torino. Poesie Piemontesi.

In Torino et in Milano per Marco Antonio Pandolfo Malatesta, stampatore imperiale e della Camera (in-8°, sine auctore).

L'Arpa discordata dove dà ragguaglio di quanto occorse nell' assedio 1705 e 1706 della città di Torino.

Torino, nella stamperia Fontana nel Palazzo di Città (in-12°, s. a.), 70 p. et une carte. Récit en vers piemontais attribué généralement au prêtre *Tarizzo.*

43°. — RABY (avvocato Paolo Luigi). *Eugenio, ossia Torino liberato. Poema.* Turin, MDCCXCVII, coi nuovi tipi di Pane e Barberis, in-8°; VI, 171 p.

Digitized by Google

44°. — CURTI (Cav. Angelo). *Torino liberato ; poema eroico. Canto primo.* Torino della stamperia Reale, 1816, in-8°.

45°. — CAPRIATA (Lorenzo). *L'assedio di Torino, conti dieci.* Alexandria presso Luigi Guidetti, 1843, in-8° de 292 p.

46°. — RAMOGNINI (Cav. Francesco). *L'assedio di Torino. Carme.* Pinerolo, tip. di Guiseppe Chiantore, 1873, in 8°, 77 p.

Manuscrits.

I. — Manuscrits conservés à la Bibliothèque du Roi.

47°. — SOLERI (Francesco-Lodovico). *Giornale dell' assedio e difesa di Torino.* (Militari, vol. 28.)

48°. — *Une relation sans nom d'auteur* (vol. 46), il existe un autre exemplaire à la bibliothèque du duc de Gênes.

49°. — *Memorie del servizio fatto dall' artiglieria di S. M. nell' assalto di Torino, delle sue operazioni, come di quelle del nemico, delle artiglierie guadagnate e perdute nel corso della presente guerra per tutto l'anno 1706.* (Milit., vol. 122 provenant de la bibliothèque de César de Saluces.)

C'est la relation ou rapport sur l'action de l'artillerie, du comte de la Marguerite au comte Maffeï, grand-maître de l'artillerie, celle-là même que Cibrario traduisit en français pour la joindre au journal du siège. Exemplaire très soigné, orné des dessins de Fabrizio Bona, ingénieur, lieutenant au régiment de fusiliers.

Digitized by Google

50°. — *Estratto dalle nuove più sicure della battaglia data al campo sotto Torino li 7 settembre, e confermato da molti che erano presenti.* (2 copies ms. Miscell. ms. milit., 154 ; 3, 4.)

51°. — Détail de tous les faits remarquables de la dernière guerre d'Italie commencée en 1701 et finie en 1712, par M. Audibert et le Marquis de Breille. (Militari, 97, in-folio.)

52°. — *Relation de l'attaque des lignes devant Turin, le 7 septembre 1706.* (Misc. mss. militari, 154, 39.

Est-ce la même que celle signalée par Saluces dans la bibliographie placée en tête de 1er volume de son Histoire militaire sous ce titre ?

52° *bis*. — De Antoni, *cavalieri papacino : Relation de l'attaque des lignes devant Turin en 1716, m. s.*

II. — Manuscrits conservés à la bibliothèque du duc de Gênes.

53°. — *Giornale del famoso assedio della real citta di Torino.* Relation publiée par le baron Manno dans le vol. 19 de la *Miscellanea*, p. 545 et suiv. Vol. 488 de la bibliothèque du duc de Gênes.

54°. — *Relation du siège, défense et libération de la ville et citadelle de Turin,* dressée par un officier de la garnison (M. Hakbrett), sur les mémoires tirés du journal du *général Daun* (vol. 225).

Traduction française, manuscrite, dont la copie est probablement due à César de Saluces. C'est celle qui a été publiée par le baron Manno dans le vol. 17 de la *Miscellanea*, p. 387 et suiv.

55°. — *Relation sans nom d'auteur* (vol. 643), la même que celle du vol. 46 de la Bibliothèque royale.

Digitized by Google

56°. — *Relation du siège de Turin*, par M. d'Ussol (vol. 224). C'est sans doute celle que Saluces (bibliographie du 1er vol. de son histoire militaire) désigne ainsi : *Dusol, cavaliere. Sull assedio di Torino nel 1706. Sull' abdicazione di Vittorio Amedeo II. Manoscritto del signor conte di Gattinara.*

III. — Manuscrits appartenant à des particuliers.

57°. — ROSINGANA, médecin de Piova. *Giornale dell' assedio di Torino*, m. s., possédé par Célestino Combetti, in-8° de 29 feuillets numérotés.

58°. - · AMICO DI CASTELLALFERO (Comte Giuseppe), col. d'artillerie, fils d'une Solaro de la Marguerite. *Journal du siège jusqu'au 14 août.* Cahier manuscrit aux archives de la Marguerite.

59°. — *Memorie dei suoi tempi.* Manuscrit d'où a été extrait le journal historique, conservé aux archives de Solaro de la Marguerite.

60°. — *Détail et Journalier du siège de Turin de l'année 1706, commencé le 13 may*, conservé aux archives départementales, à Chambéry.

On peut consulter encore les documents suivants, cités par le baron Manno au cours de ses articles sur le siège dans la *Miscellanea.*

61°. — « *Ceremoniale della R. Corte di Savoia esercito « e registrato per ordine di S. A. R. da me Conte di Mon- « temarzo Mauritio Robio, Maggiordiomo di detta A. R. « dalli 26 ottobre 1703, sino per tutto l'anno 1709* ».

62°. — *Gli ordinati della Citta di Torino 1706.* (Arch. civico. Torino, registro n° 236.)

Digitized by Google

On y trouve notamment le détail des neuvaines et des dévotions extraordinaires ordonnées par la « città di Torino ».

Au sujet de Micca voir encore :

63°. — FREZET Jean. *Histoire de la maison de Savoie.* Turin, 1825; III, 79.

64°.— GALLENGA (Antonio). *Storia del Piemonte.* Torino, 1856; II, 232.

65°. — BIANCO DI S. JORIOZ (Alex.). *Le storie della caserma.* Torino, 1854, 62.

66°. — *Les lettres du maréchal comte Virrico di Daun à S. A. R. le duc de Savoie.*

67°. — *Archives de La Chambre.* Sessions de 1705 à 1707 (n° 52).

68°. — *Liberazione di Torino* (7 sett. 1706). Manuscrit conservé au couvent des Capucins de la *Madonna di Campagna.*

69°. — Pietro MICCA. *Studio drammatico in cinque atti.* Cremona, typ. de Giuseppe Feraboli, 1875; in-8° de 72 p.

70°. — *In Ricorrenza del secondo centenario di Pietro Micca. Omaggio al municipio di Sagliano. Ode tolta dalle poesie in francese di Agata Sofia Sasserno, e tradotta dal geomatra Gallino.*

Asti, tip. Vinassa, 1876; in-8° de 8 p.

Digitized by Google

UN ÉPISODE

DE

LA GUERRE DE LA SUCCESSION D'ESPAGNE

LE SIÈGE DE TURIN

DE 1706

Sous ce titre : *Journal historique du siège de la ville et de la citadelle de Turin*, parut à Turin, en 1838, la cinquième édition du récit journalier et très circonstancié de ce siège donné par le comte Solar de la Marguerite, lieutenant-général d'artillerie[1]. Ce récit emprunte sa grande autorité et son puissant intérêt à cette double circonstance qu'il est l'œuvre d'un contemporain, le comte Solar commandant pendant le siège l'artillerie de la place de Turin, et d'un officier qui prit à ce siège une part glorieuse, et qui, mieux que personne, pouvait consigner dans ce journal, au jour le jour et au fur et à mesure, les événements qui se déroulaient sous ses yeux et raconter les actes de courage et de bravoure dont il était le témoin.

Les documents de cette nature et de cette importance sont trop rares pour qu'il soit besoin de montrer ce qu'il y

[1] Joseph-Marie Solar, comte de la Marguerite, né à Mondovi en 1644, était fils du comte Antoine Solar de la Marguerite, secrétaire d'Etat du prince et cardinal Maurice de Savoie, et de Victoire Cays de Nice. Il épousa une fille du marquis Morozzo de Bianzé, ministre d'Etat. Il mourut à Turin en juillet 1719.

Digitized by Google

a de vraiment utile et de réellement profitable à publier une autre relation manuscrite de ce même siège, bien différente de la précédente, sans nom d'auteur, mais qu'on reconnaît être l'œuvre d'un officier des armées alliées aux détails qu'elle renferme et à l'exactitude des faits qui y sont rapportés[1].

Par sa longue durée, par la vaillance dont firent preuve les assiégeants, par l'énergique résistance des assiégés qui rendit inutiles et vains les courageux efforts de l'armée française, mais surtout par les grandes et graves conséquences qu'il entraîna puisque l'éclatante victoire remportée par les Alliés obligea les Français à la complète évacuation de la Haute-Italie, le siège de Turin peut et doit être considéré comme un des épisodes les plus importants de cette guerre fameuse de la succession d'Espagne qui ouvrit le XVIIIe siècle, et qui valut à l'Europe « treize ans de guerre universelle, plusieurs milliards de banqueroute et plusieurs millions de vies humaines[2]. »

Mon intention n'est point de recommencer un récit déjà fait des phases différentes et multiples de cette guerre funeste et la plus exterminatrice qu'on ait vue jusque-là, qui eut pour vaste et sanglant théâtre les Pays-Bas, l'Allemagne, l'Espagne et l'Italie, qui ébranla les deux puissantes Maisons de France et d'Autriche et pouvait être, pour l'une ou pour l'autre, la source de grands malheurs et d'irréparables désastres. Et cependant, avant de dire ce que fut le siège de Turin, il me semble sinon indispensable, du moins inté-

[1] Je suis redevable de l'obligeante communication de ce précieux document à la bienveillante amitié de mon savant confrère, M. DE JUSSIEU, ancien archiviste de la Savoie. Qu'il reçoive ici, avec mes plus sincères remerciements, l'expression de ma plus vive gratitude.

[2] MICHELET, *Histoire de France*, XIV, 185.

Digitized by Google

Tableau généalogique destiné à montrer les droits de chaque prétendant à la succession d'Espagne

PHILIPPE III, roi d'Espagne (1578-1621)
ép. en 1599
Marguerite d'Autriche, fille de Charles, archiduc de Gratz.

Anne-Marie-Mauricie d'Autriche, l'aînée,
ép. en 1615
Louis XIII, roi de France.

Louis XIV, roi de France,
ép. en 1660
Marie-Thérèse,
fille aînée de Philippe IV.

Louis,
dauphin,
ép. en 1680
Marie-Anne-Christine de Bavière,

Philippe de France,
Louis-François de France,
Anne-Elisabeth de France,
Marie-Anne de France,
Marie-Thérèse de France.

Louis,
duc de Bourgogne.

PHILIPPE DE FRANCE,
duc d'Anjou,
ép. en 1701
Louise-Marie-Gabrielle,
fille de Victor-Amédée de Savoie,
est nommé
roi d'Espagne en 1700.

Charles,
duc de Berry.

PHILIPPE IV, roi d'Espagne (1605-1665)
épouse :

en premières noces, en 1615,
Elisabeth, fille de Henri IV,

Marie-Thérèse, née en 1638,
ép. en 1660
Louis XIV, roi de France.

en secondes noces, en 1649,
Marie-Anne d'Autriche.

Marguerite-Thérèse,
ép. en 1666
Léopold d'Autriche,
empereur.

CHARLES II,
roi d'Espagne,
ép. en 1679
Marie-Louise d'Orléans,
fille de Philippe, duc d'Orléans ;
et en 1690
Marie-Anne de Bavière-Neubourg.

Marie,
Philippe-Prosper,
Ferdinand-Thomas.

Marie-Anne, la cadette,
ép. en 1631
Ferdinand III, empereur.

Léopold d'Autriche, empereur,
ép. en 1666
Marguerite-Thérèse,
fille cadette de Philippe IV.

Marie-Antoinette-Joséphe,
ép. en 1689
Maximilien-Emmanuel,
électeur de Bavière.

Joseph-Ferdinand-Léopold de Bavière,
nommé héritier
de toute la monarchie espagnole
à l'âge de 4 ans.

Digitized by Google

Digitized by Google

ressant de poser les points précis qui se rattachent à ce sujet en y joignant les circonstances propres à l'éclairer. C'est pourquoi, faisant table rase de tout ce qui s'est passé aussi bien en Allemagne qu'en Espagne et dans les Pays-Bas, je me bornerai seulement à rappeler dans leurs grandes lignes les diverses campagnes qui se sont déroulées en Italie depuis l'ouverture de la succession d'Espagne jusqu'à l'année 1706, date du siège de Turin.

La ligue des puissances soulevées contre la France par la persécution des protestants et la révocation de l'édit de Nantes[1], ruinée et brisée par l'épée de Louis XIV, avait croulé de toutes parts, et une paix générale s'en était suivie, lorsque, le 1er novembre 1700, Charles II, roi d'Espagne, dernier descendant direct de Charles-Quint, s'éteignit sans postérité, instituant pour son héritier Philippe duc d'Anjou, second fils du Dauphin et petit-fils de Louis XIV.

Cette grave affaire de la succession d'Espagne donna naissance pendant de nombreuses années à une infinité d'intrigues et marcha à son dénouement à travers de singulières péripéties. « On vit de grands potentats s'abaisser au rôle que jouent quelquefois des légataires avides dans les

[1] Cette ligue, connue sous le nom de ligue d'Augsbourg, avait été secrètement signée, le 9 juillet 1686, dans la ville d'Augsbourg entre les princes protestants du nord de l'Allemagne, l'empereur, l'Espagne, la Suède, la Hollande, et, dans le courant de l'année suivante, s'était augmentée des adhésions de l'électeur de Bavière, du duc de Savoie, des princes d'Italie et même des Etats catholiques en la personne du pape Innocent XI dont Louis XIV s'était attiré la haine. Le but de leurs secrètes conventions était de maintenir la liberté de conscience et de restreindre la France aux termes du traité de Westphalie. L'appréhension que le grand roi inspirait à toute l'Europe avait uni des ennemis qu'on eût pu croire irréconciliables.

Digitized by Google

classes les plus obscures de la société, cherchant à se supplanter les uns les autres auprès d'un parent moribond, l'obsédant, et, de peur que la succession ne leur échappe toute entière, partageant l'héritage entr'eux de son vivant par des traités secrets et illégaux[1]. »

Trois prétendants en effet avaient, du vivant même de Charles II, réclamé le vaste héritage de « ce spectre royal qui semblait toujours mourir depuis un tiers de siècle ». C'étaient, suivant les lois de l'héritage, le Dauphin de France, fils de l'infante Marie-Thérèse, sœur aînée de Charles II ; le prince électoral de Bavière, né de la fille unique que l'empereur Léopold avait eue de son mariage avec la sœur cadette de Charles II, Marguerite-Thérèse ; enfin l'empereur d'Autriche lui-même comme descendant en ligne masculine de Philippe le Beau et comme fils de l'infante Marie-Anne, sœur de Philippe IV et tante du roi régnant[2].

[1] Costa de Beauregard, *Mémoires historiques sur la Maison royale de Savoie*, III, 54.

[2] Suivant un premier traité de partage éventuel conclu en 1668, la France devait avoir pour sa part : les Pays-Bas, la Franche-Comté, les Philippines, la Navarre, les établissements espagnols sur les côtes d'Afrique et les royaumes de Naples et de Sicile ; à la maison d'Autriche revenaient, avec l'Espagne et l'Amérique, le duché de Milan et le marquisat de Final.

En 1698 fut signé à la Haye un nouveau traité qui accordait à l'Autriche le Milanais ; à la France les royaumes de Naples et de Sicile avec la province espagnole de Guipuscoa au pied des Pyrénées ; le prince de Bavière devait recueillir de la succession de Charles II l'Espagne, les Indes et les Pays-Bas.

La mort du prince de Bavière étant survenue en 1699, la question devait se résoudre entre la France et l'Autriche. En vertu d'un accord secret passé au mois de mai 1700, la France devait recueillir les Deux-Siciles, les ports de Toscane et de Final, la province de Guipuscoa et, en outre, les duchés de Lorraine et de Bar en échange desquels le duc de Lorraine devait prendre le Milanais ; l'archiduc Charles d'Autriche devait être reconnu pour roi d'Espagne, des Pays-Bas et des Indes.

Digitized by Google

Dans cette question de succession, la loi salique n'existant point en Espagne, la Maison de France pouvait être la mieux fondée en droit ; elle n'en paraissait pas moins cependant, des trois compétiteurs, le plus éloigné du but. L'Europe, qui avait également à redouter soit la prépondérance bourbonienne, soit la prépondérance autrichienne, désirait le prince de Bavière. L'empereur Léopold, à s'en tenir strictement au droit héréditaire, eût dû céder non seulement au Dauphin et au prince de Bavière dont les droits étaient loin d'être contestables, mais à Louis XIV même, puisque ce dernier avait eu pour mère la fille aînée de Philippe III, Anne d'Autriche, et pour épouse la fille aînée de Philippe IV, alors que l'empereur avait eu pour mère et pour épouse les sœurs, mais les sœurs cadettes de ces deux princesses. Néanmoins il maintint ses prétentions à la couronne d'Espagne comme à un droit qui ne pouvait être disputé à la Maison d'Autriche, et chercha à les faire prévaloir en faveur de son second fils l'archiduc Charles, arguant contre la Maison de France de la double renonciation solennelle faite dans leur contrat de mariage par Anne d'Autriche et Marie-Thérèse aux droits de succession qu'elles tenaient de leur naissance, et contre la Maison de Bavière d'une semblable renonciation souscrite par l'électrice de Bavière[1].

Les Espagnols, eux, désiraient avant tout et avec passion que leur monarchie, si grande et si imposante puisqu'elle comprenait, outre l'Espagne, les couronnes de Naples et de Sicile, la souveraineté de la Flandre et d'une portion de l'Italie, plusieurs archipels de l'Océan et de la mer des Indes, et les deux empires du Mexique et du Pérou avec

[1] Pour tous ces détails, cf. Henri MARTIN, *Histoire de France*, XVI, 462 et 463.

Digitized by Google

Cuba la reine des Antilles, que cette monarchie fût conservée dans son intégrité, sans souffrir de morcellement. Et ce n'est pas sans que leur fierté en fût profondément blessée qu'ils avaient vu les princes et leurs diplomates disposer à leur gré et à leur fantaisie de leur patrie. Autrichiens de cœur, c'est pour un Bourbon qu'ils faisaient des vœux, à cause de la puissance de la France et de son admirable situation géographique pour relier les membres épars des états espagnols.

L'infortuné et débile Charles II, d'un caractère faible et inconstant, était bien incapable de se prononcer avec fermeté pour l'un ou l'autre des prétendants et de prendre de lui-même une résolution définitive. Et d'ailleurs ce prince avait toujours été très embarrassé entre deux femmes également puissantes sur son esprit et qui exerçaient sur ses volontés une influence sans contrepoids : sa mère, Marie-Anne d'Autriche, qui s'était déclarée en faveur du prince de Bavière, et Marie-Anne de Neubourg, sa femme, dont les sympathies avouées étaient pour l'Autriche. Dans ces circonstances difficiles, les théologiens les plus éminents, les jurisconsultes les plus renommés furent consultés en Espagne et en Italie sur les droits respectifs des prétendants ; il n'est pas jusqu'au pape Innocent XII à qui on n'en ait référé et dont on n'ait imploré les conseils et demandé l'avis. Malgré tout, c'est sous la menace seule d'une damnation s'il ne se décidait pas pour le choix le plus conforme à la justice et au bien de ses peuples que Charles II céda à ce qu'on lui présentait comme la voix du peuple et le devoir de la conscience. En dépit des obsessions de la reine et des réclamations pressantes de l'empereur, il reconnut le droit du Dauphin fils de sa sœur aînée, et, pour éviter les inconvénients de la réunion des deux couronnes

Digitized by Google

de France et d'Espagne, testa pour le duc d'Anjou, second fils du Dauphin, sous cette réserve formelle qu'il renoncerait au trône de France, n'aliénerait aucune partie de la monarchie espagnole et s'engagerait à ne pas admettre d'étrangers aux charges du gouvernement (2 octobre 1700).

C'est le 9 novembre que Louis XIV reçut à Fontainebleau la nouvelle que le duc d'Anjou était appelé au trône d'Espagne, nouvelle qui frappa d'étonnement et la Cour et la France et l'Europe. Devait-il accepter sans conditions ni réserves les clauses du testament auxquelles Charles II avait subordonné le legs de sa couronne? ou bien, repoussant les dernières propositions du roi catholique, s'en tenir au traité de partage qu'il avait peu auparavant conclu avec l'Angleterre et la Hollande[1]? Le premier parti flattait plus sa gloire et la tendresse d'un grand-père ; mais le dernier était plus avantageux pour la France. Cette grave question fut agitée et longuement discutée dans un conseil extraordinaire où avaient été convoqués avec le Dauphin, directement intéressé comme héritier de la couronne d'Espagne, le marquis de Torcy, ministre pour les affaires étrangères, le duc de Beauvilliers, gouverneur des enfants de France, et le comte de Pontchartrain, chancelier. Dans un long débat, les deux opinions furent émises et toutes deux énergiquement défendues. Louis XIV, qui, deux jours durant, était resté impénétrable, prit, le troisième, une grande résolution en se décidant pour l'acceptation du testament. Cette détermination, dont il était plus aisé de prévoir que de prévenir les suites, et qui renfermait tant de revers pour la monarchie française et de si longues agitations pour l'Europe, il l'annonça en ces termes au duc d'Anjou en présence du marquis Castel dos Rios, ambassa-

[1] Voir p. 338, note 2.

Digitized by Google

deur d'Espagne : « Monsieur, le roi d'Espagne vous a fait roi, les grands vous demandent, les peuples vous souhaitent, et moi j'y consens. Soyez bon Espagnol, c'est désormais votre premier devoir ; mais souvenez-vous que vous êtes né Français pour entretenir l'union entre les deux nations ; c'est le moyen de les rendre heureuses et de conserver la paix en Europe[1]. » C'en était fait : la prise de possession de l'héritage espagnol par Philippe d'Anjou et sa reconnaissance en qualité de roi d'Espagne sous le nom de Philippe V détruisaient la barrière qui se dressait entre la France et l'Espagne : les Pyrénées étaient fondues, suivant un mot expressif et célèbre que nous a transmis la tradition et qui exprimait bien la situation et le but de Louis XIV ; la France se trouvait tout d'un coup, sans guerre, sans intrigue, et par un trait de plume donné à son insu, maîtresse de l'Europe occidentale depuis les bouches de l'Escaut jusqu'au détroit de Gibraltar et à l'extrémité de la Sicile.

La résolution prise par Louis XIV blessait trop d'ambitions souveraines pour ne pas ébranler l'Europe entière et provoquer une agitation d'ailleurs facile à prévoir, personne ne voulant tenir compte ni des droits légitimes de la femme et des enfants du grand roi, ni de la volonté du peuple qui appelait un Bourbon ni même du testament d'un souverain qui le dégageaient des renonciations à lui imposées. La monarchie d'Espagne soumise à la France, dont elle avait été trois cents ans la rivale, était un des événements les plus considérables qui fût arrivé depuis plusieurs siècles et le plus capable de renouveler incessamment une guerre générale.

[1] Mémoires de Saint-Simon, III, 38; d'après Henri Martin, ouv. cité, XVI, 478.

Digitized by Google

A cette courageuse acceptation Louis XIV ajouta des fautes manifestes en écoutant trop son ambition de père et de roi et en paraissant vouloir dédaigner l'irritation de l'Europe. Déjà, malgré les conventions de Ryswick, il avait chassé les troupes hollandaises des principales places fortes des Pays-Bas pour les remplacer par des troupes françaises; mais la plus grave comme la plus irrémédiable de ces fautes, celle qui devait lui causer le plus de malheurs, lui aliéner le plus les esprits et lui susciter le plus d'ennemis, ce fut d'outrager l'Espagne. « En acceptant le testament, dit Michelet, il le viola en cette clause essentielle et sacrée : que la couronne d'Espagne ne pouvait en aucun cas et sous aucun prétexte être réunie à celle de France[1] ». Contrevenant en effet à tous ses engagements et violant les règles de la bonne foi et la parole sacrée des rois, Louis XIV confirma à Philippe V, par lettres patentes enregistrées au Parlement de Paris en décembre 1700, ses droits éventuels au trône de France après le duc de Bourgogne et avant le duc de Berry. S'écarter ainsi de l'esprit du testament de Charles II, c'était, au lieu de prévenir ou de calmer les défiances de l'Europe qui avait le droit de redouter cet agrandissement prodigieux de la Maison de Bourbon, les faire naître ou les augmenter comme à plaisir ; c'était jeter un défi aux puissances et vouloir les alarmer de gaieté de cœur en rendant possible dans un avenir prochain la réunion des deux monarchies sous un même sceptre, et en rétablissant peut-être en faveur de la France cette formidable puissance de la Maison d'Autriche que la France avait eu la gloire de combattre et de détruire ; c'était surtout les obliger pour leur sûreté de lui faire une guerre universelle et d'extermination, et, partant, légitimer la coalition des

[1] *Histoire de France*, XIV, 187.

Digitized by Google

nations européennes. Et en effet, à l'idée de cette réunion, l'Italie s'effraya, les cercles d'Allemagne s'alarmèrent, l'Empire, l'Angleterre, la Hollande, toutes les puissances s'émurent. Pour allumer la guerre, que fallait-il ? Il suffisait de remuer la masse des intérêts généraux ou privés que les armes victorieuses de la France avait froissés. Ce fut l'empereur Léopold qui s'en chargea. S'estimant frustré de ses droits sur ce royaume qu'il revendiquait comme fief dévolu à l'empire, il se déclara ouvertement et nettement contre le testament de Charles II, et ne s'occupa plus désormais que de vengeance, multipliant les négociations et les promesses pour susciter des ennemis à la France et faire entrer dans ses projets les princes qui redoutaient ou voyaient avec jalousie l'avènement des Bourbons au trône d'Espagne, et tous ceux qui étaient capables de servir et de seconder son ressentiment contre la France qu'il haïssait en rivale.

Bien que décidé à une guerre à outrance et sans merci, Léopold fût peut-être demeuré seul à lutter dans sa vaine colère, sans les fautes irréparables commises par Louis XIV, et n'eût à coup sûr rien pu sans alliés. Mais, ayant mis en mouvement les ressorts de sa politique ombrageuse, il se trouva soutenu, dès la fin de l'année 1701, pour s'attaquer sans témérité au colosse bourbonien, par deux forces également puissantes : c'était, d'une part, le génie d'un grand homme de guerre, Eugène de Savoie, que Louis XIV, dans un accès d'humeur chagrine, avait rebuté, et qui était allé porter ses offres et ses haines à la cour de Vienne ; c'était, d'autre part, une ligue formidable cimentée à la Haye entre : l'Angleterre, que Louis s'était aliénée et avait tournée contre lui en promettant à Jacques II mourant, par pur sentiment de générosité, de continuer à son fils Jacques Stuart le titre de roi de la Grande-Bretagne

Digitized by Google

et dont le souverain, Guillaume de Nassau, jaloux de jeter quelque éclat sur cette couronne tombée sur sa tête un jour de révolution, était animé contre le gouvernement français des mêmes sentiments d'aversion et du même esprit de vengeance que l'empereur ; la Hollande, dans la crainte du danger qui pouvait la menacer dès que l'union des deux monarchies cesserait de rendre la Flandre barrière entre elle et la France, la Suède, le Danemark et la plupart des états de l'Allemagne : tous alliés qui montrèrent un grand empressement à soutenir les droits prétendus de la Maison d'Autriche comme le seul moyen d'établir solidement leur tranquillité commune [1].

La France voyait l'orage prêt à éclater. Son roi n'était pas sans inquiétude sur les suites d'une guerre si dangereuse. Pour triompher de si formidables adversaires, il lui eût fallu les grands hommes de la génération précédente, mais il les avait usés, et, dans l'atmosphère alourdie de Versailles, il n'en était pas né qui pussent les remplacer. Louis XIV, pour ne point laisser à la coalition le privilège de se préparer à la guerre, dut contracter des alliances et prit, avec une puissante énergie, toutes ses mesures et donna ses ordres pour opposer des forces suffisantes aux

[1] Les plénipotentiaires de l'Angleterre, de la république de Hollande et de la Maison d'Autriche avaient signé à la Haye, le 7 septembre 1701 ce traité secret appelé *la Grande Alliance*, afin d'assurer « à S. M. S. une satisfaction juste et raisonnable... et au roi de la Grande-Bretagne et aux seigneurs Etats-Généraux une sûreté suffisante pour leurs terres et pays, navigation et commerce ». En vertu de ce traité, les alliés s'engageaient à unir leurs efforts pour la conquête des Pays-Bas espagnols qui serviraient de digue et de barrière entre la France et les Provinces-Unies ; du Milanais comme fief de l'empire, et enfin de Naples et de Sicile, des îles de la Méditerranée et des terres espagnoles de la côte de Toscane comme devant servir à la navigation et au commerce des sujets d'Angleterre et de Hollande. (Cf. Henri Martin, ouv. cité, XVI, 499).

Digitized by Google

puissances qui s'étaient déclarées contre lui et contre le roi son petit-fils.

Le comte de Tessé, négociateur habile, avait préludé aux opérations militaires par des démarches destinées à rallier à son souverain le duc de Savoie et le duc de Mantoue, et même avait cherché à mettre dans les intérêts de la France la république de Venise, gardienne des Alpes du côté de l'Autriche. Le duc de Savoie, bien que fort incertain entre la France et l'empire, se laissa gagner cependant, pour le moment du moins, par le titre illusoire de *généralissime des armées française et espagnole en Italie*, par une pension mensuelle de cinquante mille écus, et surtout par la promesse, promptement réalisée d'ailleurs, de marier sa seconde fille, puinée de la duchesse de Bourgogne, au roi d'Espagne. Le duc de Mantoue, lui, gagné par les subsides du roi, avait consenti à recevoir garnison française dans sa capitale et livré en quelque sorte aux lieutenants de Louis XIV la ligne du Mincio. En Allemagne, les ducs de Brunswick-Wolfenbuttel, de Saxe-Gotha et l'évêque de Munster n'avaient pas craint d'embrasser le parti de la France : ces princes allemands, outre leurs motifs habituels de jalousie contre le chef de l'empire, se trouvaient irrités contre Léopold de ce que celui-ci, pour se faire des partisans, venait de consentir en faveur de l'électeur de Brandebourg, Frédéric III, à l'érection de la Prusse ducale en royaume, et à la création d'un neuvième électorat au profit du duc de Hanôvre. L'électeur de Bavière, alors gouverneur des Pays-Bas espagnols, et son frère, l'électeur de Cologne, furent, dans l'empire, les plus fidèles et les plus puissants appuis du roi ; ces deux princes, oncles de Philippe V, se dévouèrent à soutenir son droit et, malgré la perte de leurs états et de leurs dignités, persistèrent

Digitized by Google

avec fermeté dans le parti qu'ils avaient embrassé comme le plus juste [1].

L'empereur sentait bien que, en dépit des sollicitations des gouvernements, les peuples italiens sans exception étaient pour lui contre la France. Pour retirer Victor-Amédée et le duc de Mantoue du parti de Louis XIV, pour déterminer la révolte du Milanais, pour enlever à l'Espagne les Deux-Siciles, pour entraîner dans sa querelle Venise et Rome dont les troupes pouvaient couvrir et garder la ligne du Pô, il fallait agir, franchir les Alpes, descendre dans les vallées cisalpines et transpadanes, et appeler à soi les nations et les princes.

C'est en 1701 que l'Autriche commença, en Italie, le pays le plus cher aux intérêts des empereurs, la guerre contre la France.

Deux grands généraux allaient se trouver en présence : le prince Eugène de Savoie, esprit fin, peu scrupuleux, fertile en ressources, sachant à fond les hommes et les choses, qui unissait l'audace et l'activité au sang-froid et à la réflexion, qui disposait de forces médiocres, mais en disposait en maître absolu ; et Catinat, un héros éprouvé par vingt batailles, que la voix publique avait désigné au choix de la cour de France pour le commandement des armées en Italie [2], d'autant plus capable d'y inspirer la confiance qu'il y avait naguère remporté deux éclatantes victoires, à Staffarde, en 1690, et dans les plaines de

[1] Mém. de Torcy, dans la coll. Petitot, LXVII, 100.

[2] Au sujet de l'indécision de la cour de Versailles sur le choix du général qu'on enverrait en Italie, on prête ce mot au prince Eugène : « Si c'est Villeroi, je le battrai ; si c'est Vendôme, nous nous battrons ; si c'est Catinat, je serai battu. » (Mém. et corresp. du maréchal de Catinat, 1820 ; III, 257).

Digitized by Google

Marsaille, en 1695, mais qui avait les mains liées par l'injonction de subordonner ses opérations à la défense de la vallée de l'Adige et du Milanais telle que la concevait le gouverneur de Milan, le prince de Vaudemout.

Une armée de trente mille hommes, sous les ordres du prince Eugène, était descendue des versants du Tyrol par les gorges du Trentin sur le territoire neutre de Venise. Il eût été aisé de le prévenir en poussant droit à Trente et en occupant tous les débouchés du Tyrol allemand pour empêcher l'armée des Impériaux de se former dans le Trentin[1].

Ce plan de campagne était celui conseillé par Villars[2]; cette belle manœuvre était celle projetée par Catinat. Mais, soit ignorance, soit impossibilité, celle-ci comme celui-là furent tenus pour nuls à la cour de France, et le prince Eugène put sans résistance franchir l'Adige à Castelbaldo dans la plaine, tandis que Catinat l'attendait à Rivoli, dans les montagnes; forcer le poste de Carpi et rester maître de tout le pays entre l'Adige et l'Adda (juillet 1701), alors que le maréchal, troublé par des manœuvres aussi hardies que savantes, se retirait derrière le Mincio, plus loin encore derrière l'Oglio, ce qui ouvrait le Milanais aux ennemis.

Si la bonne foi du prince Victor-Amédée qui commandait l'armée française eût égalé sa valeur, la France et l'Espagne eussent pu encore, malgré ces premiers revers, se promettre de cette guerre les succès les plus heureux. Mais la campagne d'Italie avait été mal engagée. Ce ne fut de notre côté qu'une suite de fautes et de malheurs dont on rendit bien injustement Catinat responsable, et qu'on

[1] Mém, de Sainte-Hilaire, II, 246, d'après Henri Martin, ouv. cité, XVI, 494.

[2] Mém. du maréchal de Villars, dans la coll. Petitot, LXIX, 8.

Digitized by Google

lui imputa d'autant plus aisément qu'il n'était guère en faveur à la cour de Versailles parce qu'il avait trop dédaigné l'art d'y plaire. Abusé cependant par ces imputations odieuses et obéissant à une influence fatale, Louis XIV fit donner pour successeur à Catinat, Villeroi, un héros de cour, le plus vain comme le plus inepte des généraux de son temps et dont l'insuffisance n'avait d'égale que sa présomption.

Comme récompense de ses éclatants services, il était donc réservé à ce brave soldat, gâté par la fortune, dont la vie fut uniquement consacrée au bien, à la gloire et à la prospérité de la France, de voir vers la fin de sa glorieuse carrière sa réputation flétrie et de se trouver être la victime des considérations politiques de la cour, des intrigues des courtisans, de sa condescendance pour les ordres du duc de Savoie et de la perfidie de ce prince [1].

On vit bientôt à l'œuvre le favori de Madame de Maintenon et de la duchesse de Bourgogne : c'est lui en effet qui engagea la funeste affaire de Chiari, près de l'Oglio, dans le Bressan, au cours de laquelle le duc de Savoie et Catinat, redescendu du premier rang au second, combattirent avec

[1] Mém. et corresp. de CATINAT, III, 93. — Catinat soupçonnait Victor-Amédée, dont il surveillait les manœuvres, d'entretenir des intelligences avec le prince Eugène et de le prévenir de tous les mouvements de son armée. Le maréchal aurait même dit un jour en plein conseil et en face du duc de Savoie : « Non seulement le prince Eugène est instruit à point de tous les mouvements de notre armée, de la force des détachements qui en sortent et de leur objet, mais il l'est encore de tous les projets qui sont discutés ici. »

Pour pouvoir disculper son père et le venger en perdant Catinat, la duchesse de Bourgogne, en très grande faveur à la cour, ne recula devant aucun moyen et fit épouser sa querelle à Madame de Maintenon, au prince de Vaudemont, au maréchal de Villeroi et à tous ceux qui avaient quelque intérêt à ce que l'on rappelât Catinat de l'armée. (*Ibidem*, III, 92 et 93).

Digitized by Google

une égale valeur, et exposèrent dix fois leur vie pour défendre une entreprise téméraire que l'un avait déconseillée comme n'étant d'aucune conséquence et dont l'autre désirait l'avortement (septembre 1701).

C'est ce même courtisan qui, peu après, le 1er février 1702, se laissa surprendre et fut fait prisonnier au milieu de son quartier général à Crémone, opération qui fit autant d'honneur au prince Eugène par la sagesse et l'habileté avec lesquelles il la conduisit qu'elle jeta sur Villeroi de discrédit et de ridicule. qui fut pour les troupes françaises un heureux événement, et peut-être leur valut mieux qu'une victoire puisqu'elle les délivrait du duc de Villeroi.

Il fallait à ce dernier un successeur comme à Catinat un vengeur.

Moins grand tacticien, mais non moins intrépide soldat que le prince Eugène, le duc de Vendôme, qui avait sur le champ de bataille cette présence d'esprit, ce coup d'œil et cette vivacité qui rappelaient Luxembourg et Condé, fit pendant deux années une guerre heureuse contre les Impériaux, guerre d'artifice, de marches, de passages de rivières, de petits combats souvent aussi inutiles que meurtriers; et, souvent surpris, jamais battu, soutint en Italie l'honneur dss armes françaises en obligeant le prince Eugène à lever le siège de Mantoue (24 mai 1702) et à se replier derrière le Mincio; en le repoussant de nouveau à la journée sanglante de Luzzara, également meurtrière de part et d'autre, pour laquelle le *Te Deum* fut chanté à Vienne et à Paris, mais qui valut le champ de bataille non au général de l'empereur, mais à Philippe V (15 août)[1]; en inflgeant au

[1] Saint-Simon a raconté en ces quelques mots pleins de vivacité et d'entraînement la journée de Luzzara. « Jamais combat si vif, si chaud, si disputé, si acharné; jamais tant de valeur de

Digitized by Google

général Visconti la défaite de Santa-Vittoria qui amena la prise de Reggio, Modène, Coreggio et Carpi (26 juillet) ; et en recevant la reddition de Guastalla (29 septembre).

« Les trois campagnes de 1703, 1704 et 1705, dit le marquis Costa de Beauregard, ne furent qu'un long enchaînement de désastres pour le duc de Savoie, lequel montra toujours une constance égale à les supporter. Son courage inflexible lui faisait tenir peu de compte de ce qui lui arrivait de funeste, pourvu que sa marche vers un but général ne fut point arrêtée[1] ».

Les hostilités recommencèrent de bonne heure et sous les plus favorables auspices.

L'armée du duc de Vendôme se trouvait être en effet dans la position la plus avantageuse : forte d'au moins cinquante mille hommes, sans compter les troupes espagnoles et piémontaises, elle occupait sur les bords de la Secchia de riches quartiers abondants en subsistances. Les troupes impériales au contraire, bien inférieures en nombre, dont le commandement avait été confié par le prince Eugène au comte Gui de Stahremberg, son lieutenant, étaient resserrées dans un district étroit et marécageux.

De ces avantages le duc de Vendôme ne put néanmoins tirer tout le profit qu'on en pouvait espérer. Il combina bien, il est vrai, diverses opérations et essaya plusieurs entreprises sur les deux rives du Pô, contre les Impériaux, et dans le Trentin pour opérer sa jonction avec l'électeur

toutes parts ; jamais une résistance si opiniâtre ; jamais un feu ni des efforts si continuels; jamais succès si incertain ; la nuit finit le combat, chacun se retira en très petit espace et demeura toute la nuit sous les armes, le champ de bataille demeurant vide. » (Chap. CIX).

[1] *Mémoires historiques sur la Maison royale de Savoie et sur les pays soumis à sa domination*, III, 70.

Digitized by Google

de Bavière et, avec ces forces combinées, couper l'armée impériale d'Italie d'avec l'Allemagne. Vaines tentatives. Vandôme vit tous ses efforts déjoués et tous ses projets réduits à néant.

Un événement grave se préparait qui allait changer la face de la guerre en Italie et obligeait désormais Louis XIV à abandonner ses vues sur le Tyrol pour ne plus songer qu'à retourner ses forces contre le Piémont. Je veux parler de la défection du duc de Savoie.

Dès la fin de l'année 1702 la nouvelle était arrivée à Versailles que le duc de Savoie, beau-père du duc de Bourgogne et beau-père aussi de Philippe V [1], après des négociations secrètes, habilement conduites par le prince Eugène et en vertu d'un traité signé clandestinement, s'était détaché de la cause de Louis XIV et uni aux puissances européennes pour déposséder sa propre fille de la couronne d'Espagne (5 janvier 1703). Ses ambassadeurs, il est vrai, assuraient bien toujours les deux rois de sa fidélité à tous ses engagements, et Louis XIV surtout ne pouvait croire qu'il les violât : « Il a trop d'intérêt d'y persister pour en juger autrement », écrivait-il, à la date de 6 septembre, à Philippe V. Mais de cette défection de Victor-Amédée qui avait été préparée de longue main, on avait maintenant des preuves certaines, irrécusables ; et elle était pour la France, surtout au milieu des circonstances difficiles où cette nation était placée, d'autant plus redoutable que ce nouvel ennemi avait en son pouvoir toutes les places fortes du Piémont.

Le duc de Savoie, ne pouvant continuer le rôle qu'il jouait depuis le commencement de la guerre, avait laissé

[1] C'est en 1701 que Philippe V épousa Louise-Marie-Gabrielle de Savoie, fille du duc Victor-Amédée, morte en 1714.

Digitized by Google

percer cette défection, dans l'espoir malgré tout et quand même que, pour le conserver, on lui céderait le duché de Milan. Mais cette conduite parut si infâme aux yeux de Louis XIV qu'il envoya au duc de Vendôme l'ordre d'envahir la Savoie, d'arrêter tous les piémontais qui servaient dans l'armée française en Italie et en Flandre et de se saisir à Turin de la personne du duc [1]. Ce fut dans ces conjonctures que Victor-Amédée, mécontent de ses alliés qui ajoutaient au projet de ne lui rien accorder du Milanais les formes les moins propres à captiver son âme altière, et dont il est aisé d'imaginer l'indignation lorsqu'il apprit le traitement fait à ses troupes et les menaces qui pesaient sur lui-même, c'est dans ces conditions que, ne prenant conseil que de sa fierté, il passa ouvertement à l'Autriche qui l'avait séduit d'ailleurs en lui offrant, en échange de cette défection, ce que la France venait de lui refuser, — le Montferrat à prendre sur le duc de Mantoue et divers districts à détacher du Milanais, — et unit ses efforts et ses forces aux efforts et aux forces de nos adversaires.

Les fatales divisions qui agitaient l'Espagne et par contre-coup les conseils de France préparèrent une seconde défection que la diplomatie des puissances coalisées rendit

[1] Louis XIV, aprés l'arrestation des troupes piémontaises, avait écrit au duc de Savoie le billet suivant :

« Monsieur. Puisque la religion, l'honneur et votre propre signature ne servent de rien entre nous, j'envoie mon cousin, le duc de Vendôme, pour vous expliquer mes volontés ; il vous donnera vingt-quatre heures pour vous décider. »

A quoi Victor-Amédée répondit :

« Sire. Les menaces ne m'épouvantent point. Je prendrai les mesures qui me conviendront le mieux relativement à l'indigne procédé dont on a usé envers mes troupes. Je n'ai que faire de mieux m'expliquer, et ne veux entendre aucunes propositions. »

Costa de Beauregard, *Mém. historiq. sur la Maison royale de Savoie*, III, 63.

Digitized by Google

définitive, celle du Portugal, non moins dangereuse pour la France que celle de la Savoie.

Lorsque s'ouvrit la campagne de 1704, une haine implacable et terrible contre le monarque français et aussi le désir violent de l'humilier, sinon de l'anéantir, étaient devenus, pour ainsi dire, les deux passions prédominantes des puissances coalisées, et ces passions se trouvaient être d'autant plus fortes et d'autant plus vives qu'elles avaient été plus longtemps comprimées.

« La Bavière perdue, l'Allemagne évacuée, l'Alsace entamée, l'ennemi sur la Moselle, la clé de la Méditerranée aux mains de l'Angleterre [1] », tel devait être le résultat général et funeste de cette campagne qui allait ouvrir l'ère des revers qui accablèrent les dernières années du règne de Louis XIV. Elle fut signalée toutefois par quelques succès remportés en Italie ; et ces quelques succès avaient suffi pour persuader aux troupes et au peuple que, sur ce théâtre du moins, la fortune ne s'était pas encore déclarée contre le grand roi et que le prestige de la France n'était pas encore abattu, et pour les encourager à redoubler d'efforts et d'énergie, et à se soumettre aux sacrifices toujours plus lourds et plus pénibles à supporter qu'exigeait cette lutte terrible.

Ce ne fut qu'au printemps de l'année 1704 que Vendôme, pour répondre aux vues de Louis XIV, commença la conquête du Piémont. Le duc de la Feuillade [2] avait l'ordre de le rejoindre par le Mont-Cenis et le Petit-Saint-Bernard. Pour empêcher toute attaque du côté des Impériaux, le

[1] H. Martin, *Histoire de France*, t. XVI, p. 577.

[2] Louis d'Aubusson, duc de la Feuillade, pair de France, gouverneur du Dauphiné, né en 1673, mort en 1725.

Digitized by Google

Grand-Prieur de France, frère de Vendôme, les contenait du côté de la Mirandole. La Feuillade, qui venait de recevoir « la patente, le caractère et les appointements de général d'armée », et qui n'avait rien de plus à cœur que d'en profiter pour, « de ce chausse-pied, aller à mieux et en attendant faire parler de soi [1] », alla former le siège de Suse dont il se rendit maître le 16 juin.

Pendant ce temps Vendôme avait investi Verceil. C'est le 16 juin, le jour même de la reddition de Suse, que la tranchée fut ouverte; la place capitula le 19 juillet, et Vendôme en fit démolir jusqu'aux fondements les fortifications. Après Verceil, Ivrée : telles étaient les volontés de Louis XIV. Cette mauvaise place, entourée de rochers et assise entre les derniers mamelons des Alpes, tint en échec pendant dix-huit jours l'armée de Vendôme, et ne se rendit que le 18 septembre, la garnison n'ayant plus aucune ressource; les deux forteresses qui flanquaient la ville firent leur soumission le 29, et le fort de Bard, au-dessus d'Ivrée, fut reçu à discrétion le 7 octobre.

Victor-Amédée s'était réfugié dans le Crescentin. Il comptait pouvoir attendre d'Allemagne les bandes victorieuses du prince Eugène qui, réuni au terrible Malborough, venait de briser à Hochstedt le trophée de Villars en taillant en pièces l'armée française et bavaroise; et, avec ces secours, conserver Verrue, une des dernières places fortes qui pussent garder et défendre les abords de Turin. Mais le duc de Vendôme, qui voulait, coûte que coûte, en finir avec le Piémont, et portait son ambition jusqu'à vouloir chasser le duc de Savoie de ses états, avait pris la résolution ferme et opiniâtre d'assiéger cette place.

[1] Mém. du duc de SAINT-SIMON, édit. *Sainte-Beuve*, t. IV, ch. XV, p. 287.

Digitized by Google

A ce sujet, Saint-Simon a dit que « jamais siège fut si follement entrepris, et peu qui aient tant coûté de temps, d'hommes et d'argent [1] ».

Ce siège ne dura pas moins de six longs mois, du 6 octobre 1704 au 9 avril 1705, date à laquelle la place, qui avait opposé aux assaillants une résistance vive et courageuse autant qu'inattendue, dut se rendre, non toutefois sans que le gouverneur, le comte de la Roche d'Allery, ait fait sauter une partie des remparts. Cette capitulation faisait tomber au pouvoir des français tout le nord du Piémont entre la Grande-Doire, les Alpes, la Sésia et le Pô.

Néanmoins on commençait en France à céder à de sombres préoccupations ; on estimait, à bon droit, que ces quelques succès remportés par nos armées en Italie ne compensaient que faiblement les désastres qu'elles avaient subis sur le Danube et les échecs successifs qui leur avaient été infligés sur le Rhin. De son côté Louis XIV, fort de son droit et aussi convaincu d'être dans le vrai, s'étonnait d'être abandonné de l'opinion, alors qu'il luttait dans l'intérêt de la France, alors qu'il s'agissait pour lui d'assurer à ses sujets la prépondérance européenne par l'humiliation de l'Angleterre et l'abaissement de l'Autriche. Les revers non plus que les obstacles n'étaient faits pour le décourager, et il redoublait d'efforts pour ressaisir la victoire, et surtout pour se préparer aux éventualités pénibles qui pouvaient surgir. N'y avait-il pas à craindre en effet de voir les nations coalisées, franchissant du nord au sud nos frontières, pénétrer au cœur de la France ? Ne devait-on pas surtout appréhender que les puissances de second ordre, qui jusqu'alors, soit timidité soit incertitude,

[1] *Ibidem*, t. IV, p. 371.

Digitized by Google

n'avaient osé se prononcer ouvertement, fissent subitement défection au parti de Louis XIV pour embrasser celui du plus fort ?

Au duc de Vendôme était échue la mission de défendre le Milanais, de couvrir le Piémont et de protéger les frontières du Dauphiné.

Nous venons de le voir occupé depuis le mois d'octobre au siège de Verrue. Pendant ce temps, son frère, le Grand-Prieur de France, enlevait tous les quartiers des ennemis le long du lac de Garde et de l'Adige (2 février 1705), tandis que le corps du duc de la Feuillade, détaché du siège de Verrue, prenait d'assaut Villefranche (7 février) et s'emparait du comté de Nice moins la capitale (9 avril).

Chassé de Verrue le duc de Savoie avait dû se retrancher à Chivas pour retarder le plus longtemps possible les approches de Turin. Le prince Eugène ne méconnaissait point la profonde détresse de Victor-Amédée, et, plus qu'à aucun autre, il lui appartenait de se porter à son secours, puisque c'était lui qui l'avait entraîné dans l'alliance de l'Autriche. Il accourut d'Allemagne à la délivrance du Piémont. Mais en arrivant sur les bords de l'Adda, il trouva en face de lui le duc de Vendôme qui avait laissé au duc de La Feuillade la conduite du siège de Chivas. De tous les faits d'armes auxquels donna lieu cette rencontre, le plus considérable aussi bien que le plus important par ses conséquences fut sans conteste la bataille de Cassano (16 août 1705), mémorable et sanglante journée qui fut, d'après Voltaire, « une de ces batailles décisives pour lesquelles on chante des deux côtés des *Te Deum*, mais qui ne servent qu'à la destruction des hommes sans avancer les affaires d'aucun parti[1] », dans laquelle, comme à Luzzara,

[1] *Siècle de Louis XIV*, chap. XX.

Digitized by Google

le hasard et la valeur française suppléèrent à l'imprévoyance du général, mais qui eut tout au moins pour heureux résultat d'amener la reddition de Chivas et d'empêcher les Impériaux de secourir Victor-Amédée.

Après cette affaire de Cassano, Turin et Coni, Montmélian et Nice, étaient les seules places de guerre que Victor-Amédée possédât encore. Et même ces deux dernières ne devaient pas tarder à succomber. La Feuillade, en effet, recevait le 6 décembre la capitulation de Montmélian que nos troupes bloquaient depuis un an ; et cette capitulation était suivie peu de jours après, le 4 janvier 1706, de la reddition au maréchal de Berwick de la ville de Nice et de la conquête entière du comté de Nice.

Somme toute, cette année 1705 fut, a dit Michelet, une année misérable d'impuissance et d'épuisement[1]. La France ne put rien, ne fit rien : rien en Espagne, rien sur le Rhin, rien de sérieux même en Italie, sauf cette brillante affaire de Cassano. La continuation de la lutte engagée contre l'Europe s'imposait. Du côté des Impériaux comme aussi du côté des Français, on sentait la nécessité de reprendre les hostilités, de tenter un dernier et vigoureux effort, de préparer en un mot un coup décisif. Des deux côtés on désirait également et ardemment prendre une éclatante revanche de la nullité des opérations de cette campagne.

Durant tout l'hiver de 1705 à 1706 on se prépara de part et d'autre, avec une égale activité, à recommencer les hostilités.

Dès le printemps de 1706, le duc de Vendôme, profitant de sa grande supériorité numérique, attaqua les Alliés campés entre les lacs de Garde et d'Iséo, emporta d'assaut le pont et la ville de Calcinato, et culbuta les Autrichiens

[1] *Histoire de France*, t. XIV, p. 265.

Digitized by Google

que commandait le comte de Reventlau (19 avril). Mais Vendôme, pour n'avoir pas poursuivi un premier avantage, laissa échapper l'occasion d'en obtenir de plus considérables. Ce fut son dernier exploit en Italie.

Sur un autre point plus rapproché de la frontière de France, la ville de Turin, la seule peut-être qui reconnût encore l'autorité du duc de Savoie, était fortement menacée.

On avait en effet, et depuis longtemps, compris à la cour de Versailles que les malheurs communs de la France et de l'Espagne pouvaient encore se réparer par la prise du dernier rempart de la Maison de Savoie ; Louis XIV ne se dissimulait pas davantage que tous ses efforts contre Victor-Amédée demeureraient vains et stériles s'il ne lui portait un dernier et grand coup en lui enlevant le seul et unique refuge qui lui restât. Et d'ailleurs cette conquête lui importait d'autant plus et devait d'autant plus lui tenir à cœur que, tout en lui assurant la possession de la Haute-Italie depuis Suse jusqu'aux confins du Tyrol, elle le délivrait en même temps et du même coup d'un ennemi qui, par sa défection, n'avait pas peu contribué au triomphe des armées alliées. Le duc de Savoie se rendait très bien compte de cette grave situation lorsqu'il recommandait instamment au prince Eugène de « prendre toutes mesures solidement et à temps pour dégager Turin, dont la perte n'entraînerait que trop, avec la sienne, celle de toute l'Italie[1]. »

Aussi le siège de Turin, si mal à propos annoncé dès l'entrée du printemps, demeura-t-il résolu.

Il n'est rien qu'on ait épargné pour ce siège, et l'imagination peut être effrayée du détail des préparatifs considérables faits et de l'immense et inutile appareil réuni en vue

[1] Lettre du duc de Savoie au prince Eugène du 6 juillet 1706. Cf. Solar de la Marguerite, *Journal historique du siège de Turin*, p. 258.

Digitized by Google

de cette entreprise. « On avait fait venir, dit Voltaire, cent quarante pièces de canon ; et il est à remarquer que chaque gros canon monté revient à environ deux mille écus. Il y avait cent dix mille boulets, cent six mille cartouches d'une façon et trois cent mille d'une autre, vingt-et-un mille bombes, vingt-sept mille sept cents grenades, quinze mille sacs à terre[1], trente mille instruments pour le pionnage, douze cent mille livres de poudre. Ajoutez à ces munitions le plomb, le fer et le fer-blanc, les cordages, tout ce qui sert aux mineurs, le soufre, le salpêtre, les outils de toute espèce[2] ».

Une levée de vingt-cinq mille hommes de milice fut décidée pour renforcer les armées d'Italie : c'était pour les provinces la ruine, la désolation, le désespoir ; et on conçoit aisément les scènes douloureuses auxquelles donna lieu le tirage de cette milice. « Quantité de miliciens, dit Saint-Simon, se mutiloient eux-mêmes pour s'en exempter. Ils crioient et pleuroient qu'on les menoit périr » ; et le chroniqueur ajoute : « Il étoit vrai qu'on les envoyoit presque tous en Italie dont il n'en étoit jamais revenu un seul[3] ».

Louis XIV porta son choix, pour la conduite de ce siège mémorable, sur le duc de la Feuillade, et en même temps lui donna l'ordre de s'approcher de Turin aussitôt le siège de Chivas achevé, et de prendre toutes ses dispositions pour en commencer au plus tôt l'attaque.

La Feuillade, dont nous avons parlé à maintes reprises au cours de ce récit, était bien l'homme le plus brillant et

[1] Ces sacs remplis de terre étaient destinés à protéger contre le feu de l'ennemi les soldats qui travaillaient aux tranchées et ceux qui manœuvraient les batteries.

[2] *Siècle de Louis XIV*, chap. XX.

[3] Mém. de SAINT-SIMON, édit. *Sainte-Beuve*, t. V, p. 71 et 72.

Digitized by Google

le plus aimable du royaume, « plein d'ardeur et d'activité, plus capable que personne des entreprises qui ne demandaient qne du courage, mais incapable de celles qui exigeaient de l'art, de la méditation et du temps[1]. » Il pressa ce siège contre toutes les règles. Il avait réuni à Chivas « soixante bataillons, soixante dix escadrons, onze cents milliers de poudre, quarante mortiers, quatre-vingts pièces de canon de batterie et vingt-six autres pièces pour tirer à ricochet.[2] » Le maréchal de Vauban, chargé d'années et de gloire, « le seul général peut-être qui aimât mieux l'Etat que soi-même[3], » et pour lequel Saint-Simon créa un mot que notre langue n'avait pas encore, celui de *patriote,* Vauban, dis-je, avait offert ses services et son expérience pour diriger comme ingénieur le siège de Turin, et proposé à la Feuillade de servir comme simple volontaire, en « mettant son bâton de maréchal derrière la porte ». Il pensait, ce *grand preneur de villes*, « qu'il n'étoit pas juste que l'honneur auquel le roi l'avoit élevé le rendît inutile à son service, et que, plutôt que cela fût, il aimeroit mieux le lui rendre[4]. » N'était-ce pas lui d'ailleurs, comme le dit Saint-Simon, qui avait autrefois été prêté à M. de Savoie pour fortifier ou plutôt pour perfectionner Turin? Et n'était-il pas bien juste et naturel de le choisir pour en faire le siège? Et cependant cette offre toute romaine ne fut point acceptée : sous ce dévouement, sous cette modestie on crut deviner de l'orgueil Soit fatuité de la Feuillade qui redoutait de voir son prestige démesurément obscurci, soit ineptie du ministre Chamillard, Vauban fut éconduit d'une entreprise dont lui seul pouvait

[1] Voltaire, *Le Siècle de Louis XIV*, chap. XX.
[2] Mém. de Saint-Simon, édit. *Sainte-Beuve*, t. V, p. 69.
[3] Voltaire, ouv. cité, ch. XX.
[4] Mém. de Saint-Simon, t. V, p. 69.

Digitized by Google

assurer le succès; et c'est par cette fière et vaniteuse parole que la Feuillade l'écarta : « Je prendrai Turin à la Cohorn. » Cela valait l'impertinence de Villeroi qui, après la disgrâce de Catinat, avait persuadé à Louis XIV qu'il réparerait l'honneur de la nation et eut les mêmes suites terribles.

Sur le plan à suivre pour cette importante opération, une longue discussion s'ouvrit dans l'entourage du roi et en présence de Chamillard, contrôleur général des finances qui avait en même temps le portefeuille de la guerre. Vauban, développant son projet d'attaque et les raisons qui devaient, selon lui, le faire prévaloir et adopter, soutenait qu'un effectif de 55.000 hommes était indispensable et qu'il fallait enlever d'abord les hauteurs à la droite du Pô, surtout la colline fortifiée des Capucins, puis attaquer la ville et enfin la citadelle; Turin ne se prendrait pas à moins. Cette opinion fut aussi celle de Vendôme; mais, par un revirement inexplicable, ce dernier se rangea dans la suite à l'avis émis par le duc de la Feuillade qui prétendait, lui, attaquer directement et uniquement la citadelle par son front le plus saillant[1]. Louis XIV, malgré sa grande et juste confiance en Vauban, fondée sur une longue expérience, donna raison à la Feuillade contre Vauban et lui donna sur le champ où plutôt lui confirma la commission de se porter devant Turin. « Tardif, à faute de mieux, fut son premier ingénieur. Il n'avait fait que de petits sièges en Bavière. Ainsi cette forte besogne roula tout entière sur deux novices fort ignorants, et par cela même fort entêtés[2] ».

Le duc de Savoie n'avait pas attendu pour se mettre sur la défensive et prolonger le plus longtemps possible la

[1] Cf. H. Martin, *Histoire de France*, t. XVI, p. 608.
[2] Mém. de Saint-Simon, t. V, p. 170.

Digitized by Google

défense de sa capitale. Dix mille soldats, dont quinze cents autrichiens, y tenaient garnison ; les habitants eux-mêmes, toujours fidèles à leur duc, rivalisant d'ardeur, de courage, de zèle et de patriotisme avec la garnison, avaient spontanément offert de le servir, prêts à sacrifier et leur vie et leur fortune plutôt que de céder, et avaient été distribués en huit régiments avec pour chef un lieutenant-général. Le commandement de la citadelle et de la ville avaient été confiés : l'un, au marquis de Carail dont on avait admiré la brillante conduite lors de la dernière défense de Nice ; l'autre, au comte Pallavicini dit Saint-Etienne, puis, à la mort de ce dernier le 21 mai, au comte de la Roche-d'Allery, ancien gouverneur de Verrue, dont on avait justement apprécié la valeur et le courage pendant le mémorable siège de cette place.

Le 13 mai les Français parurent en bataille sous Turin, dans la plaine de Notre-Dame-de-Campagne, et établirent leur camp au-delà de la Doire, appuyant leur droite à Lucento et leur gauche au palais du Vieux-Parc sur le Pô. Le lendemain, le duc de la Feuillade fit commencer les lignes de contrevallation entre la Doire et le bas Pô ; huit mille hommes furent employés à ces travaux.

Durant six semaines les Français travaillèrent nuit et jour et avec une incroyable célérité à l'investissement de la place, pratiquant sur toute l'étendue de leur front des redoutes avec des communications de l'une à l'autre pour assurer leurs convois qu'ils devaient tirer de Chivas, Ivrée, Crescentin et Suse où se trouvaient leurs magasins principaux établissant ou perfectionnant leurs parallèles, formant leurs lignes de circonvallation ou de contrevallation.

Pendant toute la durée du siège, Victor-Amédée eut continuellement en vue de donner le change aux assiégeants

Digitized by Google

et de les troubler dans leurs communications, également d'empêcher Turin d'être complètement enveloppé pour pouvoir toujours y faire introduire ou des renforts ou des munitions de guerre. Il usa d'un stratagème des plus habiles pour tromper la vigilance du duc de la Feuillade et l'amener à se détacher du siège.

Le général français s'était follement buté à l'idée de s'emparer de la personne du duc. Espérait-il par ce moyen amener la prompte reddition de Turin et la soumission de l'Italie ? Quoiqu'il en soit, Victor-Amédée se fit un jeu de l'encourager dans ce projet. A cet effet, à la tête d'un petit corps d'élite, il se mit en campagne, menant une vie errante et périlleuse, s'exposant aux plus dures privations, se trouvant parfois dans les situations les plus critiques et les plus fâcheuses extrémités. La Feuillade, qui avait laissé à son ami Chamarande la direction du siège, s'était acharné à la poursuite de Victor-Amédée. Enfin, « lassé de perdre son temps à courre après du vent, il revint au siège, et lâcha Aubeterre aux trousses de M. de Savoie qui, pour ralentir le siège, se montroit de loin en loin, puis se cachoit, et changeoit continuellement de retraite et de route [1] ». Cette étrange et incompréhensible folie du duc de la Feuillade avait eu, entre autres funestes conséquences, celles de harasser sa cavalerie et de ruiner son infanterie ; et il fallut que Chamillard lui mandât le fâcheux effet produit à la Cour par ses « courses par mônts et par vaux après un fantôme qui ne se montroit que pour le séduire et qui lui échappoit toujours [2] ».

Le duc de Savoie néanmoins voyait arriver le moment où, dépouillé de ses états, il devrait se rendre honteuse-

[1] Mémoires de Saint-Simon. édit. *Sainte-Beuve*, t. V, p. 214.
[2] *Ibidem*, p. 515.

Digitized by Google

ment à l'ancien allié qu'il avait abandonné et trahi, quand une lueur d'espoir, ranima son courage abattu : l'avis lui était parvenu qu'Eugène s'acheminait vers Rovérédo avec de nouvelles troupes.

Sur ces entrefaites, en effet, le prince Eugène, avait réussi, par une manœuvre habile et subtile qui l'avait dérobé à ses adversaires, à franchir l'Adige à la tête de nombreux contingents d'Allemagne, dans le but évident de se porter sur Turin et d'assurer la délivrance de la place. Le duc de Savoie attachait une réelle importance au passage de ce fleuve qu'on regardait comme l'action la plus difficile de la campagne.

Vendôme, qui savait parfois, par des mouvements savamment combinés, réparer une faute ou une négligence, ne put, en cette circonstance, retarder la marche des Impériaux : un ordre de Louis XIV venait de lui être remis, lui enjoignant d'aller en Flandre prendre le commandement du maréchal de Villeroi qui venait, par son impéritie et en donnant sans nécessité, de perdre une bataille décisive et d'essuyer à Ramillies la plus honteuse, la plus humiliante et la plus funeste des défaites.

Le duc de Vendôme, qui, en toute autre occasion, aurait considéré comme une fatalité de réparer les malheurs du maréchal de Villeroi, ou tout au moins d'être choisi pour cela, — (c'est ce qui, après l'affaire de Crémone, l'avait mis à la tête de l'armée d'Italie), — mais qui sentait à l'heure présente toute la difficulté de réussir à Turin et de soutenir les affaires d'Italie, regarda au contraire comme une délivrance la proposition qui lui était faite d'aller en Flandre, et se trouva flatté d'être considéré comme l'homme dont la réputation pouvait le mieux et le plus sûrement relever le courage abattu des soldats de Villeroi.

Digitized by Google

Ce changement subit, dans un moment décisif, lorsqu'il fallait aller droit aux ennemis avec cette vivacité, cette audace et cette vigueur qui distinguaient le vainqueur de Calcinato, sauva le Piémont.

Qui allait remplacer Vendôme à l'armée d'Italie? Chamillart, extrêmement peiné des malheurs accablants qui accompagnaient son ministère, sentait tout ce que pouvait, dans une armée de Français, la présence d'un prince du sang. Bien qu'il se fût jusqu'ici défendu de confier à ceux de son sang des armées à commander pour ne pas leur donner une trop grande importance personnelle, Louis XIV, pressé par la nécessité autant que par les conjonctures, dut se rendre aux observations de son ministre favori ; et, sur la proposition de ce dernier, choisit, pour le commandement de l'armée d'Italie, son neveu et gendre le duc d'Orléans comme celui dont le rang et l'aînesse devaient ôter aux autres princes du sang tout sujet de se plaindre de la préférence. Chamillart avait, en même temps, offert au maréchal de Villars d'aller, sous ce nouveau chef, se mettre à la tête des troupes de la Lombardie. Tout en recevant cette offre avec respect, Villars s'excusa de ne pouvoir l'accepter. Soit sur l'avis de Villars, soit par un choix indépendant de ses indications, le maréchal de Marsin, un des vaincus de Hochstedt, fut envoyé en Lombardie : c'était de bien triste augure. Ce maréchal devait effectivement payer de sa vie, à la bataille de Turin, sa complaisance pour des ordres qu'il n'approuvait pas.

Les opérations débutèrent en Lombardie sous des auspices qui ne devaient laisser que peu d'espoir pour l'heureuse issue du siège de Turin. Tandis que Vendôme allait rassembler vers Mons les débris de l'armée de Villeroi, le prince Eugène, délivré de son redoutable adversaire, for-

Digitized by Google

mait le projet d'aller secourir Turin en remontant la rive droite du Pô. Il fallait qu'avec des troupes exténuées et avant de les présenter devant cette place, il traversât quinze rivières et battît ou évitât l'armée d'observation. Le duc de Vendôme, à la veille de son départ, avait déjà souffert par négligence que le général autrichien passât le Pô (15 juillet), et n'avait quitté l'Italie qu'après avoir vu son ennemi en état de pénétrer jusqu'auprès de Turin ; ce même ennemi, qui ne connaissait plus d'obstacles, franchissait successivement et avec une extraordinaire rapidité la Parma, la Trebbia, la Bormida, le Tanaro ; s'emparait de Carpi, Coreggio, Reggio ; et, le 28 août, joignait le duc de Savoie auprès d'Asti.

Le 2 juin seulement, le duc de la Feuillade fit ouvrir la tranchée par trois mille travailleurs, et arborer les drapeaux sur cette tranchée. Il n'y avait plus à douter de leur dessein. Les déserteurs qui quittaient l'armée française assuraient bien, il est vrai, qu'il n'était question que d'un simple bombardement ; mais il n'y avait pas à s'y tromper, et il ne fallait voir dans ces bruits qu'un artifice pour endormir la confiance des alliés, tromper leur vigilance et retarder les secours.

Avant d'entreprendre le siège, le duc de la Feuillade avait envoyé à Victor-Amédée, le comte de Marignani, maréchal des logis de la cavalerie française, pour lui faire, de la part du roi et pour les princesses de Savoie, « des offres de sûreté pour tous les lieux où elles voudroient aller[1] », et lui demander qu'il voulut bien lui indiquer où était dans la ville le quartier habité par la famille royale pour le mettre à l'abri des bombes des assaillants. « Mon quartier, répondit sèchement et avec fierté Victor-Amédée

[1] Mém. de Saint-Simon, édit. *Saint-Beuve*, t. V, p. 213.

Digitized by Google

au parlementaire français, mon quartier sera sur les remparts de la citadelle; et la porte du Pô étant à ma libre disposition, je remercie votre général des passeports qu'il propose à ma famille[1] ».

Quoiqu'il en soit et malgré son attitude hautaine, Victor-Amédée, dont la situation pouvait devenir d'un moment à l'autre des plus critiques, et qui avait tout lieu de craindre d'en être réduit à recourir à des offres qu'il avait peu auparavant si dédaigneusement repoussées, dut se décider à éloigner de Turin les princesses et les personnes qu'il avait à cœur de soustraire au danger, et à faire partir pour Chérasco la duchesse Jeanne de Nemours, sa mère, et la duchesse Marie d'Orléans, sa femme, avec ses deux fils le prince de Piémont et le duc d'Aoste, l'un et l'autre encore en bas âge, et aussi le prince et la princesse de Carignan.

Victor-Amédée comprenait si bien qu'en somme un des moyens les plus sûrs et les plus efficaces de défendre sa capitale et d'en prévenir la perte était d'en sortir, pour employer au-dehors toute son influence et presser les secours qu'il avait fait demander par le comte Maffei au duc de Malborough[2], qu'il quitta Turin le 17 juin avec les princes Amédée de Carignan et Emmanuel de Soissons, et alla tenir la campagne pour disputer le terrain à ses ennemis. Rien, d'ailleurs, n'avait été négligé. Justement confiant dans la haute capacité, dans l'expérience militaire et dans la valeur du comte Daun, lieutenant-maréchal et com-

[1] SALUCES, *Hist. militaire du Piémont*, t. V, p. 181.

[2] Le 3 juin, le duc de Savoie écrivait au prince Eugène: « Je fis partir, hier au matin, le comte Maffei pour se rendre auprès du duc de Malbouroug y solliciter la marche de dix mille hommes et tâcher même de l'augmenter, s'il est possible ». SOLAR DE LA MARGUERITE, ouv. cité, p. 249.

Digitized by Google

mandant de ses troupes en Piémont, Victor-Amédée lui avait confié, pendant son absence et pour la durée du siège, le commandement absolu de Turin et de la citadelle avec l'autorité la plus étendue et les pleins pouvoirs nécessaires[1] : le comte Daun se trouvait avoir sous ses ordres le marquis de Carail, le comte de la Roque, le baron Régal et la Roche d'Allery.

Le duc de la Feuillade, au lieu d'attaquer les hauteurs voisines de la capitale du Piémont, avait occupé les places commandant les routes qui aboutissaient à Turin, Quiers, Moncalieri et Mondori (16 juin-2 juillet), et s'opiniâtrait de plus en plus dans son projet de poursuivre toujours et quand même Victor-Amédée, de le traquer comme une bête fauve et de lui disputer pied à pied ses états. Victor-Amédée ne l'ignorait point. Bien mieux, « il comptait, écrivait-il au maréchal Daun, de voltiger toujours pour se tenir dans ses états et à portée des montagnes[2] ». Et de fait, dans cette chasse à l'homme, Victor-Amédée, malgré les forces infiniment supérieures de son ennemi, réussit à lui échapper sans cesse par la célérité, la vivacité et l'imprévu de ses mouvements. Il l'entraîna de Moncalieri à Carignan, de Carignan à Carmagnole, puis dans les montagnes de Mondovi, dans celles de Coni, dans celles de Saluces où les Français perdirent tout espoir de l'atteindre. Dans ces excursions légères, il parvint à jeter des secours dans les places de Coni, de Cève et de Chérasco qui tenaient encore pour lui et qu'il empêcha de succomber[3]. « En

[1] Ordre pour le comte Daun du 17 juin 1706. Cf. SOLAR DE LA MARGUERITE, ouv. cité, p. 279.

[2] Lettre du duc de Savoie du 28 juin. Cf. SOLAR DE LA MARGUERITE, ouv. cité. p. 286.

[3] COSTA DE BEAUREGARD, *Mémoires historiques de la Maison royale de Savoie*, t. III, p. 792.

Digitized by Google

vérité, écrivait le comte Solar dans son journal, il y avait de quoi plaindre le sort de ce prince intrépide qui, étant en butte à ses ennemis, réduit à l'étroit, était souvent obligé de coucher sur la terre, de se contenter des mets les plus communs, et de souffrir les dures incommodités de la terre [1] ».

Le siège de Turin, pendant ce temps, se poursuivait avec, de part et d'autre, un feu extraordinaire de mortiers et de canons, qui causait dans les deux camps de très sérieuses pertes.

Ce qui surtout contribuait à enflammer l'ardeur de la garnison de Turin, ou à ramener les défaillants et les indisciplinés, ce qui, plus qu'aucune autre chose, était susceptible en pareille occurrence de relever le courage abattu de l'habitant, de le calmer dans son épouvante et de faire renaître en lui un espoir bien diminué si non tout à fait perdu, c'était de voir le comte Daun et le marquis de Carail accourir partout sous un déluge de pierres et malgré le feu roulant de l'ennemi, le premier se faisant porter en chaise découverte à cause d'une vieille blessure qui l'incommodait, et tous deux sollicitant les travailleurs, les animant de la voix, les rassurant par leur présence, et cela, à toute heure, en tout temps, la nuit et le jour, mais là surtout où était le danger [2].

Les quelques avantages, jusqu'ici remportés par la Feuillade et ses troupes, étaient, en somme, fort peu de chose et n'avaient pas de valeur réelle et sérieuse. Le siège de Turin était et devait être tout.

[1] Solar de la Marguerite, ouv. cité, p. 34.
[2] Solar de la Marguerite, ouv. cité, p. 31.

Digitized by Google

Nos troupes étaient déjà singulièrement affaiblies[1] : les fatigues, la maladie qui commençait à sévir, un dépérissement progressif et continuel les avaient bien décimées : le feu et les pierres de l'artillerie ennemie, les désertions, sans tenir compte des nombreux détachements que le duc de la Feuillade avait dû retirer pour poursuivre le duc de Savoie, avaient considérablement éclairci leurs rangs.

Il faut se hâter d'ajouter que, du côté des ennemis, la situation n'était pas sensiblement meilleure. Outre la maladie qui, comme de notre côté, faisait chez eux de nombreuses victimes, il fallait compter avec l'indiscipline et aussi la désertion : « Je ne dois point vous cacher, écrivait Victor-Amédée au prince Eugène, que l'artillerie de l'empereur qui est ici, est sur un très mauvais pied, la discipline y manque, et les manœuvres qu'elle a faites, depuis deux ans, sous les ordres du général Feltz, l'ont fort abattue ; il en est de même de la mienne ; il me faudra du temps et beaucoup de peine pour remédier à cela, dans la situation où je me trouve[2] ». — « Nous apprenons

[1] D'après un avis intercepté que portait un courrier du duc de la Feuillade, elles étaient ainsi réparties à la fin du mois de juin :

Au siège de Turin	bataillons	N°	44
	escadrons	»	10
A Moncalieri.....	bataillons	»	5
	escadron	»	1
A Ast.....	milices	»	4.000
	bataillons	»	3
	escadrons	»	8
	hussards	»	50
A Saluces ..... avec le duc de la Feuillade	escadrons	»	6
	bataillons	»	12
	escadrons	»	60
	hussards	»	600

Cf. SOLAR DE LA MARGUERITE, ouv. cité, p. 286 et 287.

[2] Lettre datée de Turin, dans SOLAR DE LA MARGUERITE, ouv cité, p. 254.

Digitized by Google

avec regret, mandait-il le 16 juillet au marquis de Carail, que la désertion continue parmi les troupes de votre garnison ; cette circonstance doit faire songer au moyen de suppléer à la diminution d'hommes qu'elle peut occasionner, celui de se servir en temps et lieu des bourgeois[1] ».

Le duc de la Feuillade, qui avait campé à Savillan pour tenir en échec le duc de Savoie, partit de cette ville pour se rendre à Turin où le duc d'Orléans, successeur de Vendôme, devait incessamment arriver. Le 30 juin, en effet, le duc d'Orléans avait pris congé du roi à Marly, et entrait, quatre jours après, dans Lyon, en compagnie du maréchal Marsin, avec vingt-huit chevaux et cinq chaises, pour pousser de là et sans s'arrêter en Italie. Louis XIV, avant son départ, avait exigé sa parole qu'il ne ferait rien ni tenterait aucune entreprise que de l'avis des maréchaux Marsin et la Feuillade, auxquels il était associé. C'eût été certainement une bonne et sage précaution si Louis XIV eût pu lui donner comme conseil un maréchal capable de suppléer à l'inexpérience du prince par ses qualités militaires. Mais, nous l'avons dit plus haut, Villars avait cru devoir refuser et, à défaut de Villars, Louis XIV en avait été réduit à Marsin qui ne s'était guère fait connaître que par sa défaite de Blenheim. Et c'est de deux généraux comme la Feuillade et Marsin que le duc d'Orléans, renonçant de force à toute initiative personnelle, était obligé de suivre les avis.

Jusqu'à l'arrivée du prince en Italie, ce fut le duc de Vendôme, désigné pour aller commander en Flandre, qui conserva la haute direction des armées au-delà des Alpes. Ce fut trop, beaucoup trop pour sa gloire ; car, nous l'avons vu, soit négligence de sa part, soit paresse, soit

[1] *Ibidem*, p. 298.

Digitized by Google

incurie pour un pays qu'il allait quitter, le prince Eugène avait pu faire passer l'Adige aux nombreux contingents qu'il amenait de l'Allemagne par le Trentin, puis le Canal Blanc près de son confluent avec ce fleuve. C'est alors que Vendôme s'était décidé à se replier derrière le Mincio, qu'il n'avait jamais voulu faire jusque-là.

Le duc d'Orléans le joignit sur les bords de ce fleuve le 17 juillet, le jour même où le prince Eugène passait sur la droite du Pô, et conféra avec lui tant qu'il put, non pas à beaucoup près tant qu'il voulut, moins encore autant qu'il était nécessaire. Le duc de Vendôme, après les fautes irréparables qu'il avait commises et dans la crainte qu'elles ne fussent découvertes, avait tout intérêt à fuir les conférences ou à les abréger quand il ne pouvait les éviter.

Après l'affaire manquée de Médavi, le duc d'Orléans, abandonné à lui-même par Vendôme qui lui laissait à soutenir tout le poids de ses lourdes fautes, et, ce qui fut pis encore, à la tutelle de Marsin, tenta d'empêcher le prince Eugène de faire ce qu'avait fait le comte de Stahremberg en 1705, rassembla sur le Mincio les restes de l'armée de Lombardie et avec cette troupe, se porta au sud du Pô pour côtoyer l'ennemi. Par deux fois, il envoya demander à la Feuillade de lui expédier un corps à Valence. Son but était de se poster entre cette dernière ville et Alexandrie pour couper à Eugène le passage du Tanaro ou le réduire à un combat. C'était le dernier sage conseil donné par Vendôme à son départ, parce que c'était le dernier poste par où les Français pussent arrêter le prince Eugène. Ce passage inattaquable était le seul par lequel les ennemis pouvaient pénétrer : ne le point tenter, c'était se mettre dans l'impuissance absolue de porter des secours à Turin et se résoudre d'avance et à bon escient à tout sur la perte de

Digitized by Google

cette place; le vouloir forcer, c'était s'exposer à un combat des plus désavantageux et qui pouvait avoir pour fatale issue la prise de Turin et la perte encore plus inévitable de l'armée impériale. Cette manœuvre, dictée par la plus saine raison, était celle recommandée par le duc d'Orléans à Marsin ; c'était celle aussi que redoutait le prince Eugène, comme en témoignent les dépêches chiffrées qu'il adressait à l'empereur et qui furent enlevées par un de notre parti au courrier qui les portait.

Malheureusement le duc de la Feuillade protesta qu'il ne pouvait sans inconvénient dégarnir son infanterie, et se contenta d'envoyer au prince deux corps de cavalerie. De son côté, Marsin ne put être persuadé de l'importance de ce mouvement, donnant comme raisons que Turin était réduit à la dernière extrémité, que de vastes brèches avaient été ouvertes, et que s'en éloigner en un moment aussi favorable et aussi décisif, c'était perdre tous ses avantages. La Feuillade et Marsin savaient bien qu'ils étaient les maîtres de la situation et qu'aux ordres près qu'ils pouvaient recevoir du prince, celui-ci s'était engagé vis-à-vis du roi de ne décider de rien.

Mis dans la triste obligation de céder à ces raisonnements qui eussent été justes peut-être, si les généraux français avaient eu en face d'eux des généraux aussi incapables qu'eux-mêmes de résolutions hardies, le duc d'Orléans, renonçant, dans son impuissance, à entraver la marche en avant du prince Eugène qui put tout à son aise gagner les bords du Tanaro, repassa au nord du Pô, s'approcha peu à peu de Turin et rejoignit, le 28 août au soir, l'armée du siège.

Mais aussi, et comme compensation à cette inaction forcée à laquelle il était tenu de par la volonté du roi, n'ob-

Digitized by Google

tint-il pas, en même temps que la condamnation des projets de ses deux associés, Marsin et la Feuillade, sa propre justification ou plutôt son éloge dans cette dépêche secrète que le prince Eugène adressait à l'empereur et à laquelle nous avons plus haut fait allusion ? Et cette dépêche ne dut-elle pas faire ressentir à Louis XIV et à son ministre Chamillart un désespoir cruel pour avoir donné de si fatales mais surtout de si mauvaises brassières à un prince qui en avait si peu besoin ?

Après trois semaines de courses inutiles pour arrêter le duc de Savoie, la Feuillade mis en face des résultats déplorables de ses incursions, s'était résigné à rentrer dans Turin. Mais cette étrange folie « de voler le papillon aux dépens de l'objet si principal de prendre Turin [1] » et si pressé qu'une perte de temps, si minime fut-elle, pouvait avoir les plus funestes conséquences, l'emporta une fois encore sur ces raisons d'ordre supérieur. La Feuillade, en effet, ne devait pas tarder à se remettre en marche pour harceler son ennemi.

Pour la seconde fois, les Français avaient quitté la ville de Quiers et se dirigeaient sur Cavour dans l'espoir, bien chimérique, d'enserrer plus étroitement Victor-Amédée. Mais celui-ci, mis au courant des desseins de la Feuillade, avait quitté le camp de Bibiane, au débouché de la vallée de Lucerne, où il se trouvait alors, et s'était jeté, avec sa cavalerie et ses dragons, dans les montagnes dont il connaissait les moindres défilés. Si ses troupes étaient en réalité bien inférieures à celles de son adversaire, il pouvait du moins compter, sans crainte de désillusion ou de déception, sur l'affection et le dévouement des paysans, habitants de ces montagnes, et sur une vigoureuse résistance

[1] Mém. de Saint-Simon, édit. *Sainte-Beuve*, t. V, p. 215.

Digitized by Google

de leur part conjointement avec les Vaudois. C'est ce qui arriva du reste, le duc de Savoie échappant toujours au duc de la Feuillade au moment où celui-ci croyait de le saisir.

Juillet venait de finir. Il y avait deux mois et plus que le siège de Turin était commencé, et il était difficile, d'après les conjectures, d'en déterminer la durée.

Le lecteur m'épargnera le détail des journées de ce siège durant lesquelles assiégeants et assiégés rivalisèrent de volonté, d'opiniâtreté, d'énergie et de courage, parce qu'elles sont faites d'événements dont l'ensemble seul peut offrir de l'intérêt, mais dont le détail ne peut être que fastidieux parce qu'ils ne font souvent que se reproduire. Il en trouvera d'ailleurs un exposé remarquablement fait dans la relation du comte Solar de la Marguerite à laquelle je me fais un devoir de le renvoyer. Il en est une cependant, mémorable entre toutes, sur laquelle la relation qui fait l'objet de cette étude est restée muette et sur laquelle, par conséquent, je me ferais un reproche de ne pas fixer un instant l'attention, parce qu'en cette journée s'est passé un fait d'armes, une action d'éclat, un trait admirable de courage et de patriotisme que je veux rapporter.

Le duc de la Feuillade s'était déterminé, pour en finir avec ce siège, à donner à la place un assaut général pour lequel furent commandées onze compagnies de grenadiers prises parmi les troupes que le duc d'Orléans avait amenées de Lombardie. Dans la nuit du 29 août, un détachement de ces grenadiers s'était avancé dans le fossé et attaquaient la porte qui donne accès dans la grande galerie. La garde ennemie, surprise et accablée par le nombre avait été repoussée; les assaillants allaient entrer pêle-mêle dans la galerie qui communique avec la place, lorsque deux soldats mineurs fermèrent sur

Digitized by Google

eux la porte donnant sur l'escalier par lequel on descendait de la galerie haute dans la galerie basse. Entendant les assaillants enfoncer cette porte à coups de hache, un des deux mineurs, Pierre Mica, presse son compagnon de mettre l'amorce à la saucisse. Mais, rapporte le comte Solar, « comme il était plus impatient que l'autre ne pouvait être prompt, *Ote toi de là,* lui dit-il le prenant par le bras, *tu es plus long qu'un jour sans pain, laisse-moi faire, sauve-toi*[1] ». Arrachant alors la mèche des mains de son camarade, il l'applique à la saucisse, l'allume, et donne lieu à une explosion terrible qui l'engloutit sous un monceau de ruines, mais qui valut aux Français la perte de trois compagnies de grenadiers et d'une batterie de quatre pièces[2] ».

Lorsque le duc d'Orléans arriva, le 28 août, sous les murs de Turin, la première chose que fit le duc de la Feuillade, ce fut de lui montrer les travaux. « Le prince, dit Saint-Simon, ne fut content de rien. Il trouva qu'on n'attaquoit point par où il auroit voulu, et fut en cela de même avis que Catinat qui connoissoit si bien Turin, que Vauban qui l'avoit fortifié, que Phélypeaux qui y avoit demeuré des années, et tous trois sans s'être concertés. Il ne le fut pas davantage des travaux, et il trouva le siège fort peu avancé[3] ». Il visita les lignes et les trouva mauvaises, très imparfaites, trop vastes et mal gardées ; l'artillerie et le génie étaient aussi mal dirigés, les chefs ne parvenaient plus à s'entendre, et, dans ces armes spéciales,

[1] Ouv. cité, p. 111.

[2] Une noble pensée a voulu depuis perpétuer le souvenir de cette action héroïque et généreuse du brave mineur Pierre Mica par l'érection d'un monument dans l'arsenal de Turin.

[3] Mém. Saint-Simon, *édit. Sainte-Beuve*, t. V, p. 215 et 216.

Digitized by Google

naguère si brillantes, se manifestait une décadence alarmante.

Des contestations sans nombre s'élevèrent entre le duc d'Orléans et le maréchal Marsin sur les voies et moyens à employer pour assurer la prise de Turin.

Au lieu de marcher en toute hâte au devant du prince Eugène, Marsin s'obstina à demeurer enfermé dans ses lignes de circonvallation. En vain le duc d'Orléans, impatient de déployer sa brillante valeur, lui représenta combien il était imprudent d'attendre dans des lignes où l'on ne pouvait mettre plus de 8,000 hommes en bataille; il voulait, lui, abandonner le siège pendant plusieurs jours pour courir à la rencontre de l'armée impériale qu'il savait, par les avis qu'il recevait de toutes parts, s'avancer, résolue à jeter des secours dans Turin, et surtout pour se saisir des passages de la Doire par lesquels pouvait venir le prince Eugène. Cette discussion s'échauffa à un tel point que Marsin dut consentir à un conseil de guerre.

Ce conseil de guerre était composé du maréchal Marsin, du duc de la Feuillade, de Saint-Frémont et d'autres lieutenants-généraux. Saint-Simon, qui était l'ami du duc d'Orléans et qui, dans son château de la Ferté, en recevait presque tous les jours des lettres avec les nouvelles de l'Italie, raconte ainsi ce qui fut délibéré dans ce conseil qui devait, selon son énergique expression, *égorger la France* : « La matière y fut débattue. Mais la Feuillade, gendre favori du ministre arbitre de la fortune de tout homme de guerre, et Marsin, dépositaire, disoit-on, du secret, n'avoient garde de n'être pas suivis. Le seul d'Estaing parla en homme d'un courage libre (M. le duc d'Orléans ne l'oublia jamais), et seul aussi y acquit de l'honneur. Albergotti, italien raffiné, prévit la honte et l'orage, et se tint à

Digitized by Google

son poste sous prétexte de l'éloignement. Tous les autres opinèrent servilement, de sorte que ce remède rendit le mal incurable. M. le duc d'Orléans protesta devant tous des malheurs qui alloient arriver, déclara que, n'étant maître de rien, il n'étoit pas juste qu'il essuyât l'affront que la nation alloit recevoir et le sien particulier encore, demanda sa chaise de poste, et à l'instant voulu quitter l'armée [1]. »

Ce n'est pas que, dans le fond, Marsin ne partageât peut-être l'opinion des officiers de son armée. A en croire quelques historiens, il l'aurait même hautement manifestée en présence de Louis XIV avant de quitter Paris ; mais elle n'aurait pas obtenu l'assentiment de Chamillart ; et, c'est courbé sous l'influence du ministre protégé de Mme de Maintenon, que le roi aurait refusé au maréchal, au cas où il serait attaqué avant la reddition de Turin, le droit de tirer de ses retranchements l'armée de siège.

[1] Voltaire raconte autrement ce qui se passa dans le même conseil. Le duc d'Orléans aurait tenu aux généraux assemblés, parmi lesquels Voltaire compte Albergotti, le langage suivant : « Messieurs, si nous restons dans nos lignes nous perdons la bataille. Notre circonvallation est de cinq lieues d'étendue : nous ne pouvons border tous ces retranchements. Vous voyez ici le régiment de la marine qui n'est que sur deux hommes de hauteur ; là vous voyez des endroits entièrement dégarnis. La Doire, qui passe dans notre camp, empêchera nos troupes de se porter mutuellement de prompts secours. Quand le Français attend qu'on l'attaque, il perd le plus grand de ses avantages, cette impétuosité et ces premiers moments d'ardeur qui décident si souvent du gain des batailles. Croyez-moi, il faut marcher à l'ennemi. » Tous les généraux, qui appuyaient cet avis si judicieux du chef de l'armée, auraient répondu : *Il faut marcher,* quand Marsin tira de sa poche un ordre du roi par lequel on devait déférer à son avis en cas d'action ; et son avis fut de rester dans les lignes. (Voltaire, *Siècle de Louis XIV,* ch. XX). — Ce récit est certes plus dramatique que celui de Saint-Simon, mais il semble bien moins vraisemblable.

Digitized by Google

S'il est vrai qu'on n'ait pas craint à la cour de Versailles de peser dans la même balance le destin d'une armée tout entière et le caprice ou l'impéritie d'un ministre ; s'il est vrai aussi que Louis XIV ait fait intervenir sa volonté, on doit moins s'étonner de cette obstination du maréchal Marsin à ne pas vouloir quitter une position intenable.

Après le conseil de guerre, le duc d'Orléans, qui s'était montré si ferme et avait si fortement manifesté combien peu la perte imminente de Turin pourrait lui être imputée puisqu'on ne l'avait envoyé à l'armée que comme prince du sang et non comme général, sur les instances de Marsin et de la Feuillade, avait consenti à demeurer, bien décidé cependant à ne se plus mêler du commandement de l'armée.

Toujours est-il que le prince Eugène ne laissa point échapper une aussi favorable occasion. Il comprit les immenses avantages qu'il pouvait tirer de l'inaction de l'armée française et il précipita sa marche sur Turin. Le 6 septembre, il passa la Petite-Doire et se porta entre la Doire et la Stura, le seul côté par lequel on pût attaquer avec avantage et chance de succès la position des Français. Le duc d'Orléans voyait tout le danger, et considérait comme imminente la perte de toute notre armée.

Malgré sa résolution de laisser aux généraux ses associés la complète responsabilité de la conduite du siège, il ne laissa pas cependant, dans un moment aussi critique pour la France, que d'avertir le maréchal Marsin du péril extrême qu'il courait, d'insister de nouveau pour la réunion en un seul corps de toute l'armée, et de marcher en avant pour rencontrer l'ennemi en rase campagne. Mais Marsin, qui avait déjà perdu toute liberté d'esprit et de jugement, persista dans son aveuglement fatal, et, en ne voulant

Digitized by Google

point tenir compte des observations si justes et si saines du duc d'Orléans, laissa s'évanouir la dernière chance de salut pour l'armée française. « Le prince, dit Saint-Simon, plus piqué et plus dégoûté que jamais, se retira chez lui, bien résolu de tout abandonner aux aveugles et aux sourds qui ne voulaient rien voir ni entendre[1] ».

Ici apparaît dans les fastes de l'histoire une journée de triomphe et de gloire pour le Piémont, de tristesse et de deuil pour la nation française, la journée du 7 septembre 1706.

Dès la première heure, l'armée des Alliés, commandée par le duc de Savoie et le prince Eugène, avait décampé de la Vénerie et s'avançait par la plaine de Notre-Dame-de-Campagne ; les troupes légères et les grenadiers marchaient en tête.

Le duc d'Orléans et le maréchal Marsin se trouvaient au centre de la ligne française : deux lieutenants-généraux, Saint-Frémont et d'Estaing, tenaient la gauche et la droite ; le duc de la Feuillade était resté aux lignes de circonvallation entre la Doire et le Pô supérieur.

Ces lignes, qui n'avaient pas moins de cinq lieues d'étendue, ne pouvaient par cela même être défendues partout, les troupes françaises, pour les garder, étant obligées de se développer en un long et mince cordon avec de larges intervalles. Pour remplir les vides de la première ligne, le duc d'Orléans avait bien, il est vrai, mêlé des escadrons aux bataillons ; mais, é'était au préjudice de la seconde ligne, Aussi n'était-il pas difficile de les forcer sur quelques points.

L'attaque commencée sur les dix heures du matin, fut poussée et soutenue avec une incroyable vigueur.

[1] Mém., édit. *Sainte-Beuve*, t. V, p. 235.

Digitized by Google

La garnison de Turin, sous les armes, se tenait prête pour faire une sortie ; les compagnies bourgeoises étaient placées à la garde des portes et des murs ; le reste de la population, abandonnant les maisons, s'était réfugié sur les lieux les plus élevés, toits ou clochers, d'où l'on pouvait suivre tous les mouvements et les péripéties d'une journée qui allait décider de son sort.

Les Allemands s'approchèrent fièrement, avec une valeur froide et obstinée, armes hautes et sans tirer un seul coup de feu, jusqu'au pied des retranchements. Le maréchal Marsin, « plus mort que vif, voyant ses espérances trompées, abimé dans les réflexions qui n'étoient plus de saison [1] », paraissait comme un homme condamné, conscient de son insuffisance, l'incertitude qu'il laissait paraître la décelant à tous les yeux. Et cependant, le moment n'était plus aux hésitations, aux raisonnements oiseux ni aux discussions plus ou moins stériles : il fallait agir promptement. Les Français reçurent les assaillants avec cette admirable bravoure qui les distingue même dans les circonstances les plus difficiles et les plus désespérées. Ils firent cracher sur les Impériaux, des quarante bouches à feu qu'ils avaient distribuées le long de leur ligne, un feu si terrible et si redoutable et qui faisait un tel massacre de leurs grenadiers, qu'ils parurent un instant balancer, puis s'arrêter. Par deux fois, à la gauche et au centre des Français, les Alliés furent repoussés malgré la vigueur de leurs attaques, culbutés par la mitraille et le feu des remparts. Pendant deux heures le succès de la bataille demeura incertain.

Un troisième assaut fut donné. Le duc de Savoie, qui avait remarqué qu'on avait laissé un espace vide entre la digue de la Stura et le lit de cette rivière, coupa la digue

[1] Mém. de Saint-Simon, édit. *Sainte-Beuve*, t. V, p. 235,

Digitized by Google

et occupa cet espace vide avec un corps d'infanterie que suivait un convoi. D'un autre côté, le comte Daun et le marquis de Carail, qui, du bastion de la Consolata, observaient attentivement toutes choses, n'eurent pas plus tôt vu le désordre des Français qu'ils s'élancèrent par la porte Susine à la tête de cinq cents grenadiers, cinq cents cavaliers et douze bataillons, attaquèrent la circonvallation, pénétrèrent dans le camp ennemi et détruisirent la plupart des travaux.

A cette vue, la confusion devint générale parmi les Français : les uns s'enfuirent vers le château de Lucent qu'ils furent contraints d'abandonner après un combat opiniâtre ; les autres au Vieux-Parc d'où ils furent chassés par Victor-Amédée et dont la plupart durent se jeter dans le Pô pour assurer leur vie à la nage.

Le maréchal Marsin sentait maintenant, mais trop tard, toute l'horreur de sa position ; ses troupes écrasées par une grosse armée, foudroyées par le canon de la place, étaient incapables d'opposer la moindre résistance aux attaques dont elles étaient l'objet. Le salut n'était que dans la retraite ; mais il fallait de nécessité absolue aviser au moyen d'opérer une retraite honorable. Mais n'était-ce pas une idée affreuse pour le cœur d'un maréchal de France qui voit finir la gloire de sa vie entière dans un jour de désastre ? Le désespoir s'empara de Marsin ; il demandait la mort, il la voulait, il la désirait, il l'appelait ; mais il appelait une mort noble et belle, une mort qui effaçât ses fautes, la mort du soldat sur le champ de bataille. Fort de cette idée, Marsin, à la tête de quinze escadrons, marcha sus aux Impériaux, chargea avec une aveugle intrépidité, bravant tout danger.

La mêlée était devenue générale, au milieu du combat,

Digitized by Google

Marsin tomba mortellement frappé : un coup de feu venait de lui percer le bas ventre et de lui casser les reins. « Un chirurgien du duc de Savoie, rapporte Voltaire, lui coupa la cuisse, et le maréchal mourut quelques moments après l'opération [1] ». Sa fin ferait pardonner au maréchal bien des fautes graves et bien des errements, si le récit de Voltaire est exact. Marsin, en effet, d'après Voltaire, aurait tenu ce propos en présence du chevalier Méthuin, ambassadeur d'Angleterre, qui fut témoin de ses derniers moments : « Croyez au moins, monsieur, que ç'a été contre mon avis que nous avons attendu dans nos lignes [2] » : Et il ajoute : « Ces paroles semblaient contredire formellement ce qui s'était dans le conseil de guerre, et elles étaient pourtant vraies : c'est que le maréchal de Marsin, en prenant congé à Versailles, avait représenté au roi qu'il fallait aller aux ennemis, en cas qu'ils parussent secourir Turin ; mais Chamillard, intimidé par les défaites précédentes, avait fait décider qu'on devait attendre et non présenter la bataille [3] ».

Dès ce moment, le désordre fut extrême. Le duc de la Feuillade, en proie à une violente agitation, courait partout éperdu, s'arrachant les cheveux et incapable de donner aucun ordre. Le duc d'Orléans, qui, seul, avait gardé durant toute l'action son attitude calme, songea à sauver les débris de l'armée ; mais il était mal obéi [4]. Le jeune prince, malgré tout, fit des merveilles, « toujours dans le plus grand feu, avec un sang-froid qui voyoit tout, qui

[1] *Siècle de Louis XIV*, p. 256.
[2] *Ibidem*, p. 256.
[3] *Ibidem*, p. 256.
[4] La désobéissance était telle, dit Saint-Simon, que M. le duc d'Orléans ayant commandé à un officier qui menait un escadron du régiment d'Anjou de le faire marcher, il le refusa, sur quoi le prince lui balafra le visage et le fit dire au roi. (Mém., édit. *Sainte-Beuve*, t. V, p. 236).

Digitized by Google

distinguoit tout, qui le conduisoit partout où il avoit le plus à remédier et à soutenir par son exemple qui animoit les officiers et les soldats[1] ». Blessé à la hanche, puis au poignet, il se montra toujours inébranlable, animant les soldats de la voix et du geste, conduisant lui-même les bataillons et les escadrons à la charge, jusqu'à ce que, vaincu par la douleur et affaibli par le sang qui s'échappait de ses blessures, il eut été contraint de quitter le combat pour se faire panser. A peine était-il entre les mains des chirurgiens qu'on lui apprit que tout était perdu, que la déroute était générale. Il revint au feu ; mais le terrain, l'ordre, la discipline, tout semblait de concert pour confondre et anéantir l'armée française. « Trois fois le Guerchois, avec sa brigade de la vieille marine, avoit repoussé les ennemis avec beaucoup de carnage, encloué leur canon, et trois fois réparé la bataille, lorsque, affaibli par tout ce qu'il avoit perdu d'officiers et de soldats, il manda à la brigade voisine qui le devoit soutenir de s'avancer pour faire front avec la sienne, et l'empêcher d'être débordé par un plus grand nombre de bataillons frais qu'il voyoit venir à lui pour la quatrième fois. Cette brigade et son brigadier, desquels il faut ensevelir la mémoire, le refusèrent tout net[2] ». Et le grand historien continue par ce jugement sévère qui est loin d'être à l'honneur des Français, si toutefois les faits rapportés sont exacts : « Ce fut le dernier moment du peu d'ordre qu'il y eut en cette bataille. Tout ce qui suivit ne fut que trouble, confusion, débandement, fuite, déconfiture, Ce qu'il y eut de plus horrible, c'est que les officiers généraux et de tout caractère, j'en excepte bien peu, plus en peine de leur équipage et de la bourse qu'ils avoient faite

[1] *Ibidem*, p. 237.
[2] *Ibidem*, p. 237.

Digitized by Google

par leur pillage, l'augmentèrent plus qu'ils ne s'y opposèrent, et furent pis qu'inutiles[1] ».

Il comprit bien vite qu'il était impossible de réparer cette malheureuse journée, et que c'était folie de chercher à tenir plus longtemps; mais il pensait aussi que, si la victoire devait être aux Impériaux, il y avait encore quelque gloire à sortir l'épée à la main. Il se mit à la tête de ses troupes, s'ouvrit un passage à travers les rangs de l'ennemi et effectua sa retraite par les ponts de la Stura, de la Doire et du bas Pô. Le duc, ayant rassemblé autour de lui ce qu'il put d'officiers généraux, leur avait exprimé son intention de se retirer par la rive droite du Pô vers Alexandrie et le Milanais pour enfermer l'armée victorieuse autour de Turin et, lui empêchant tout retour en Italie, la faire périr dans un pays ruiné, désolé. Mais la terreur des fuyards ne permettait déjà plus de délibération; le débat tenait du désordre de la journée. La proposition si juste et si sensée du duc d'Orléans trouva encore des contradicteurs; le duc de la Feuillade entre autres, « à qui tant de raisons devoient fermer la bouche[2] », combattit cet avis avec une telle force et une telle « effronterie », que le duc d'Orléans, après lui avoir imposé silence, dut malgré lui et quand même se ranger à l'avis prédominant qui voulait qu'on se repliât vers les Alpes, bien que nos forces fussent encore supérieures à celles des vainqueurs: la perte de notre armée, dont le gros était intact, les troupes qui étaient en amont de Turin ou campées sur les hauteurs de la rive droite du Pô n'ayant pas combattu, n'était, en effet, que de quatre mille hommes, alors que les Alliés avaient six mille hommes hors de combat.

[1] *Ibidem*, p. 237.
[2] Mém. de Saint-Simon, édit. *Sainte-Beuve*, t. V, p. 238.

Digitized by Google

L'armée française, dans ce moment critique, pouvait encore, en se repliant sur Chivas, couvrir le Milanais. Malheureusement, la funeste résolution et le parti pris de se porter sur Pignerol changèrent un échec réparable après tout en un véritable désastre et firent perdre l'Italie entière aux Français. Dans cette fuite désordonnée, les blessés, les malades, d'immenses approvisionnements de guerre et de bouche, une formidable artillerie, tous les bagages, voire même la caisse militaire, tombèrent entre les mains du vainqueur. Jamais en un mot victoire ne fut plus complète, n'entraîna plus de grands résultats et n'eut de plus graves conséquences.

Ce succès, auquel nos ennemis eux-mêmes avaient peine à croire, en même temps qu'il nous accablait de la plus cuisante douleur, combla les Alliés d'une joie d'autant plus grande qu'elle était moins espérée. Leur armée, comme la nôtre, plus que la nôtre même, en était réduite aux plus dures extrémités : et si le duc de la Feuillade, négligeant ses propres intérêts pour ne voir que ceux de la patrie, ne se fût pas obstiné dans son incompréhensible refus de suivre en Lombardie le duc d'Orléans, qui voulait affamer l'armée des Impériaux en l'enserrant dans un pays où il lui était matériellement impossible de subsister et moins encore de se réparer, et d'où elle ne pouvait sortir que décimée, nous n'aurions certes pas eu à enregistrer dans nos annales cette date fatale et douloureuse du 7 septembre 1706. Et, en effet, dit Saint-Simon, « on a su positivement depuis que le prince Eugène avoit tout à fait pris le parti de cesser l'attaque et de faire sa retraite, si le Guerchois avoit soutenu la quatrième et dernière charge dont j'ai parlé, à laquelle il succomba et fut pris par l'insigne

Digitized by Google

lâcheté du brigadier et de la brigade qui refusa de le secourir. On sut encore que Turin n'avoit pas pour plus de quatre jours de poudre [1] ».

Quoiqu'il en soit, sans tenir compte de l'immense attirail de guerre que les Français, en se retirant en-deçà des Alpes, laissaient au pouvoir de l'ennemi, le plus regrettable résultat de ce siège mémorable fut pour nous la perte du Modenais, du Mantouan, du Milanais et, par contre-coup, l'année suivante, du royaume de Naples.

Telle fut cette grande action qui, en délivrant en moins d'une heure Turin, la capitale, rendait en même temps la liberté à l'Italie, au seul pays où nous ayons conservé la supériorité des armes, et, partant, donnait tout l'avantage aux armes de la ligue sur celles des deux Couronnes.

En terminant cette étude, comme résumé et comme conclusion, je ne saurais mieux faire que de citer une page des mémoires de Saint-Simon, dans laquelle l'éminent historien donne, avec une grande concision et une éclatante précision, les causes auxquelles on doit, selon lui, plus particulièrement attribuer le découragement qui se manifesta à la fin de l'action dans nos troupes et l'insuccès de nos armes au-delà des Alpes : « Il ne fallut pas moins qu'un enchaînement de miracles pour produire un si grand effet, dont un seul manqué, et lequel de tous que ce pût être, emportoit la ruine de l'entreprise. Vendôme, comme on l'a vu, en eut le premier déshonneur, que Marsin consomma et que la Feuillade combla. Le siège mal enfourné pour les attaques, languissamment poussé par les folles

[1] Mém., édit. *Sainte-Beuve*, t. V, p. 241.

Digitized by Google

courses de la Feuillade; les rivières et le Pô passés par la négligence de Vendôme; l'obstacle du Taner, qui étoit invincible, méprisé par Marsin pour le faux intérêt de la Feuillade; la folie de se mettre dans des lignes mal faites, imparfaites, la plupart à peine tracées et d'une étendue à ne les pouvoir garder; l'opiniâtreté de ne vouloir pas aller au-devant des ennemis, sur ce château de Pianezze, harassés et qu'on y auroit surpris dans l'embarras de passer un ruisseau difficile; le servile succès de ce conseil de guerre; l'inutilité de quarante-six bataillons, c'est-à-dire d'une armée entière, et pour le siège, et pour la garde des lignes, et pour le combat; la triple désobéissance de la Feuillade pour arrêter ces troupes aux Capucins, malgré deux ordres exprès de M. le duc d'Orléans, et la troisième d'avoir arrêté d'autres troupes sur ce petit pont, que ce prince avoit envoyé chercher en diligence pour garnir ses lignes; l'insigne confiance de Marsin, et son opiniâtreté jusqu'à l'instant de l'arrivée du prince Eugène, tout cela conduit par le seul intérêt de la Feuillade de ne partager pas sa conquête avec M. le duc d'Orléans, et la crainte de Marsin, subjugué par le gendre, de déplaire au beau-père; enfin, pour dernier coup, la lâcheté si punissable de ce refus de secours à le Guerchois et à sa brigade, qui fut le dernier assommoir qui détermina la victoire d'une part, le désordre et la fuite de l'autre; voilà la chaîne de tant d'incroyables miracles pour la délivrance de Turin.

« Après, pour la retraite: la révolte, l'intérêt lâche et pécuniaire des officiers généraux; la supposition de d'Arennes ou de son officier; l'envoi clandestin des vivres et des munitions par les Alpes pour rendre toute autre retraite impossible; un concert continuel de mauvaise foi, de désobéissance, pour ne pas dire de trahison; ce sont d'autres

Digitized by Google

miracles qui sauvèrent l'Italie, Turin dans les suites, et l'armée victorieuse qui seroit périe avec la place, faute d'issue, de vivres et de secours. A tout cela, qui peut méconnoître la main de Dieu toute puissante, mais qui peut douter du crime de ceux de nos Français qui en ont été les agents[1] ».

[1] Mém., édit. *Sainte-Beuve*, t. V, p. 241 et 242.

J.-J. VERNIER.

Digitized by Google

DÉTAIL ET JOURNALIER

DU

SIÈGE DE TURIN DE L'ANNÉE 1706

Commencé le 13 may.

Le Roi de France aiant resolu, après plusieurs conseils tenus, de faire le siège de cette ville et citadelle, croiant par la de chasser S. A. R. non seulement de cette capitale mais aussi de ses etats, persuadé qu'il est de l'emporter en peus *(sic)* de jours, vû la supériorité de ses armes en ce païs, a donné les ordres necessaires pour tout ce qui regarde un siege de cette consequence ; et les trouppes commandées par M. le Duc de la Feuillades commencent de s'approcher des environs de cette ville le 13. du mois de may, jour après l'eclipse si extraordinaire qui nous priva de la clarté du soleil plus de demy heure, ce qui parut d'abord un mauvais presage pour le Roy, qui porte le soleil pour devise, selon le dire des astrologues ; et l'on a sceu du *(sic)* depuis qu'a tel jour le Duc d'Anjou a esté battu devant Barcelonne et chassé entierement d'Espagne, s'étant retiré a Parpignan et la Reine a Pampelune.

Le 14. may 1706.

Les ennemis s'etant campés le jour d'hier au Vieu Parc et au bord du Pô, ont étendu la droite de leurs lignes du côté de Lucengo appartenant a Mr le Marquis de Tana

Digitized by Google

situé sur la Doire : leur camp est sur deux lignes, dont la gauche de la dernière abouti a une ravine qui commande la Stura.

Le 15. may 1706.

Les ennemis commencent a former des travaux au bord du Pô au dessous du Vieu Parc, et il paroit qu'ils y ont tracé une redoute en veüe peut être de jetter un pont sur le Pô du côté du Maisin de Sassi pour occuper la montagne. Nous les avons incommodez ce mattin par des petits partys que nous avons envoyé au bord de la Doire, qui ont fait quelques petites prises avec eux ; meme quelqu'uns de nos housards ayant passé ladite Doire au guey, ont penetré jusques dans leur camp du coté de la Cassine de la Scaravelle ? située sur le bord de la meme rivière entre Lucengho et le Pô, et s'en sont retournez après avoir tué quelques soldats dans leurs barraques.

Le 16. may 1706.

Nous avons fait conduire quelques pieces de canon dans le bois du Maisin au bord du Pô, et nous avons bien canonné ce mattin les ennemis qui sont campés au dessous du Vieu Parc. Nous les avons meme obligez de se reculer et a suspendre en partie leurs ouvrages qui sont aujourd'huy presque tous tracés, puisque l'on voit des piquets plantés autour dudit parc, qui paroissent former une ligne ; et nous ne doutons pas qu'ils n'elevent au plus tost de la terre pour se mettre hors d'insulte. On nous a assuré meme qu'ils ont eu plusieurs soldatz de tués dans le canonement.

Le 17. may 1706.

La ligne des ennemis commence a paroitre dès le Vieu Parc jusqu'a Lucengho au dela de la Doire, ou il paroit

Digitized by Google

meme qu'ils se disposent a fortifier les cassines qui restent enclavées dans ladite ligne, y faisant tout autour de grands fossez et pallissades.

Le 18. may 1706.

Ils continuent leurs travaux avec assez de lenteur, et l'on croit que cela provient de ce qu'ils n'ont pas encore le nombre des pionniers qu'ils ont demandez dans les provinces de Verceil et du Canavay destinez pour lesdits travaux. S. A. R. qui travaille incessamment a mettre cette ville et citadelle hors d'insulte par un soin incroiable a receu aujourd'huy un courier du roy Charles 3e qui luy apporte la nouvelle de la levée du siège de Barcelone : les ennemis continuent a faire des lignes d'enceinte autour du chateau de Lucengho ou ils établissent leurs munitions.

Le 19. may 1706.

L'artillerie, qui battit l'autre jour les ennemis de la part du Vieu Parc, a fait un si bon effect, qu'aujourd'huy nous avons fait une pareille canonade au deça de la Doire près de la cassine de Mr le Marquis de Parelle, ayant obligé les ennemis a reculer leur camp derrière le chateau de Lucengho. Nos housards qui ont passé au dela de la Doire, leur(s) ont levé plus de cinquante chevaux d'equipages, et leur(s) avons fait couler a fond quelques batteaux dont ils vouloient se servir pour jetter un pont sur la Doire. Nous avons eu quelques grenadiers tuez dans cette action.

Le 20. may 1706.

L'on appercoit quantité de convois qui viennent à l'armée des ennemis, et leurs travaux paroissent s'avancer davantage des jours passés ; ils ont meme fait venir une quan-

Digitized by Google

tité de pallissades pour fermer leurs redoutes. Aujourd'hui est venue la confirmation de la levée du siège de Barcelone.

Le 21. may 1706.

Les ennemis ont presque fait leur pont sur la Doire, et quelques troupes de leurs grenadiers ont passé de deça pour le soutenir a la faveur d'une redoute qu'ils y commencent a la tête dudit pont, soutenue par un' autre formée de l'autre part, ou ils ont deux pieces de canon qui battent les avenues. Plusieurs de nos partis sont allé faire le coup de pistolet au bord de la Doire ; et la nuit passée Mr de Saint-Etienne Pallavicin, lieutenant colonel des dragons de S. A. R., voulant aller reconnoitre le pont des ennemis qui y travailloient encore au dessus d'une ravine, la terre ayant manqué dessous son cheval, s'est precipité dans l'eau ou il s'est noyé regreté de chacun. Une partie des ennemis a passé la Doire, et la cavallerie de S. A. R. qui étoit campée jusqu'a present sur le bord de ladite riviere, est allée camper du côté du pont d'Estra.

Le 22. may 1706.

Ce matin, au petit point du jour, les ennemis ont paru en battaille, leurs équipages chargés, et ont commencé a défiler du coté du pont d'Estra d'ou notre cavallerie a decampé faisant de tems en tems volte face ; il y a eu quelques tiralleries dans ce decampement, mais sans beaucoup de mal. Notre cavallerie a laissé le camp aux ennemis qui marchent en deux colonnes, et s'est retirée sur la plaine du Valentin.

Le 23. may 1706.

Les ennemis sont campés depuis le bord de la Doire jusques a la cassine des Jesuites et parfationnent leurs tra-

Digitized by Google

veaux au dela de ladite riviere jusques au Vieu Parc. Ils paroissent même aujourd'huy vouloir étentdre leur droite a la cassine du Boncompagne située sur le grand chemin de Moncalier.

Le 24. may 1706.

Les ennemis travaillent incessamment aux lignes de circonvallation et contrevallation tout pret de la Purpurate, et nos hussards ont enlevé aujourd'huy du coté de la Generale, qui est une cassine appartenant au president Trachis, plusieurs chevaux et fourrageurs, et fait quelques prisonniers. Les ennemis s'avançant du coté du Pô, notre cavallerie est allée camper a Montcalier, et S. A. R. a fait conduire quelques pieces de canon au dela dudit fleuve *(sic)* pour incommoder leur camp.

Le 25. may 1706.

S. A. R. ayant vû le bon succès qu'a eüe la canonade d'hier, ayant empeché les ennemis de se poster si près du Pô qu'ils avoient destiné, on a redoublé le nombre des pieces qui ont fait un feu terrible les ayant obligés de se couvrir au plus vite et de reculer leur camp.

Le 26. may 1706.

Nous avons fait faire un autre chemin dans la montagne pour mantenir la communication de Montcalier a l'abry des vollées de canon et des coups de fusil des ennemis, qui incommodent fort le vieu chemin.

Le 27. may 1706.

Nous continuons a faire de grands ouvrages autor de cette citadelle et meme de la ville ; et on parfetionne la traverse de cette premiere place, et les ennemis font con-

Digitized by Google

duire quantité de munitions de guerre et de vivres a leur camp, et travaillent incessamment a les mettre hors d'insulte par le moyen de leurs lignes.

Le 28. may 1706.

Il ne s'est rien passé de considerable aujourd'huy.

Le 29. may 1706.

L'on prepare dans cette ville tout ce qui est necessaire pour faire la rejouissance de la liberation de Barcelonne, et les ennemis continuent leurs travaux. Leurs fourrageurs ont été aujourd'huy au dela de Vineuf.

Le 30. may 1706.

Les trois salves faites par toute l'artillerie de cette place et par la mousquetterie de l'armée de S. A. R. aura fait connoitre aux ennemis que nous ne manquons pas de monde ny de munition et artillerie de guerre pour nous bien deffendre. Ils ont commencé une paralelle du coté de la cassine du baron Bianco, mais notre canon les en a debusqué, et ils n'ont tenu ce terrein que peus d'heures, et nous nous sommes emparés de ladite cassine et rasés les travaux qu'ils avoient commencés.

Le 31. may 1706.

La nuit passée les ennemis ont tenté de reprendre ladite cassine, et se sont battus avec un détachement que nous y avions, qui, les ayant repoussés jusques a leurs premières lignes, a rasé ladite cassine d'ordre de S. A. R.

Le premier juin 1706.

Il ne s'est rien passé de considerable ce jourd'huy, les

Digitized by Google

ennemis etans occupez a leurs travaux qu'ils ont commencés, ayant ouvert la tranchée et fait paroitre 40. drapeaux deployez dessus leurs tranchées.

Le second juin 1706.

La nuit passée les ennemis ont commencé leur seconde paralelle devant cette place qui fait toujour grand feu de son côté, et nous travaillons sans cesse a tout ce qui peut être necessaire pour faire une vigoureuse defense.

Le 3e juin 1706, le jour de la feste du Corps de Dieu.

Au petit point du jour nous avons vû leurs tranchées ouvertes, commençant de la paralelle du côté de la cassine de Maciolo et de celle du baron Bianco, ou il y a une petite ravine qui domine la plaine de Valdoc et qui met leur gauche hors d'insulte ; et quoyque bien de gens soient d'avis que l'on doit conter le 28. de may pour le premier jour de tranchée ouverte parce que c'est le jour qu'ils ont fait le boyau depuis la cassine des Exercices jusqu'a la Purpurate, alleguant que, dès le moument qu'on lève la terre entre la ligne de contrevallation et la place, on ne nomme point cela autremant que tranchée, cependant la commune opinion est qu'ils n'ont fait le boyau que pour s'assurer une communication a la Purpurate ; et d'ailleurs la tranchée ne commence jamais que par la paralelle a laquelle est attaché un crochet de communication ; et cette paralelle ne doit prendre ce nom de tranchée que lorsque les bataillons y montent dedans. C'est pourquoy nous prendrons, selon le sens commun, le second de juin pour le premier [jour] de tranchée ouverte, comme dessus, ou les ennemis n'étoient couverts que jusques a la seinture, ou l'on fit un gran feu de canon dessus : ce non obstant, a

Digitized by Google

mydi ils furent entierement couverts; et ce jourd'huy nos souverains ont été a la procession du Saint Sacrement.

Le 4e juin 1706.

Les ennemis n'ont beaucoup remué aujourd'huy; ils s'occupent a parfetioner leurs travaux commencés.

Le 5e juin 1706.

Il n'y a rien eu de nouveau aujourd'huy non plus qu'hier, et les ennemis s'occupent a faire une banquette dans leur tranchée.

Le 6. juin 1706.

Ils ont poussé un crochet sur la gauche de leur ligne de la longueur de quatre toises pour se couvrir de deux pièces de canon que nous avons a la redoute appellée du Paté, et qui le battoit a revers. Ce jourd'huy, S. A. R. ayant vû que S. Eccce Mr le Marquis de Lucinge etoit fort incommodé d'une herisipelle qui luy etoit survenue a la jambe, a etabli Mr le Marquis de Carail commandant de la ville de Turin par provision, voiant qu'il ne se pouvoit pas remettre si tost.

Le 7. juin 1706.

Les ennemis ont poussé deux boyaux en ligne courbe vers le poligone de la citadelle, de la longueur de trois toises environ chacun.

Le 8. juin 1706.

Les ennemis ayant finy hyier les deux crochets dont nous avons parlé, ils les ont aujourd'huy fermés d'une petite paralelle; et comme ces crochets ne sont point egaux, ils forment une espèce de ligne qui a la figure d'un angle

Digitized by Google

rentrant sur leur première capitale, et paralelle ; ils ont commencé aujourd'huy a jetter des bombes dans la ville et pendant la nuit ; ils n'en ont jettés que six en tout n'ayant encore qu'huit mortiers en batterie. L'on a fait depaver toute la ville pour eviter le dommage que pourroient faire les bombes venant a tomber dessus le pavé.

Le 9. juin 1706.

Les ennemis n'ont point de nouveaux travaux, et ils ne discontinuent pas de jetter des bombes dans la citadelle, ayant augmenté leurs batteries de six mortiers.

Le 10. juin 1706.

L'ennemy n'a rien avancé ce jourd'huy. Les bombes nous incommodent beaucoup dans la citadelle et quelques unes tombent dans la ville.

Le 11. juin 1706.

Les ennemis ont poussé cette nuit une espèce de bonnet devant le poligone de la citadelle, qui forme un demy cercle, ayant cependant les deux flancs attachés a leur ligne capitale ; l'on ne doute point qu'ils n'ayent perdu beaucoup de monde cette nuit par le grand feu que nous leurs avons fait dessus de la place.

Le 12. juin 1706.

Le 12, les assiegeans ont fait sur la gauche un boyau qui passe entre la cassine du Cler et le chemin de Colegne : on croit que ce boyau detaché n'est pour autre chose que pour etablir une batterie de canon qui battroit en ce cas la l'ouvrage a corne a revers.

Digitized by Google

Le 13. juin 1706.

Les assiegeans ont avancé leur paralelle, sçavoir la premiere vers la Croisette sans cependant s'approcher de plus près de la place ; ils n'ont point jetté de bombes ny fait le moindre feu cette nuit.

Le 14. juin 1706.

Les ennemis ont poussé un petit boyau qui traverse le ravin et qui va au dessous de la cassine du baron Bianco, qui va droit a l'angle saillant de l'ouvrage a corne ; ils n'ont getté que trois bombes pendant la nuit dans les ouvrages.

Le 15. juin 1706.

Les ennemis au nombre 4 800. hommes d'infanterie, 22. compagnies de grenadiers et 5. regiments de cavallerie et dragons, ont passé le Pô au dessus de Gasso ; on assure qu'il y n'a eu aucune action en ce passage ; on dit aussi que ce detachement est commandé par Mr de la Feulliade meme. S. A. R., sur le mouvement des ennemis, a fait marcher son infanterie en cinq bataillons près a la montagne, qui sont campés fort avantageusement ; et par le moyen des retranchemens, on la met ors d'insulte ; en suite de quoy on a observé les ennemis qui, après avoir decouché de Marantin et Pavarob, ou ils avoient pillé et fait quantité de desordres, entrèrent en Quiers sans coup tirer. Notre ligne se trouvoit alors de 17. battaillons et s'estendoit depuis l'Eremo jusqu'a la hauteur de la vigne de l'Oseille, et ce poste etoit extremement bon au dessus de nos fortins. Cette nuit ils n'ont pas beaucoup travaillé autour de cette place ; ils ont tiré au petit point du jour dix huit boulets rouges avec six pieces de canon qu'ils ont mis sur le

Digitized by Google

ventre sur le ravin qui ferme la gauche de leurs tranchées : les boulets rouges ont presque tous donné sur le palay royal et sur l'eglise de Saint-Jean, ce qui a determiné nos Souverains et maisons royales au depart. Elles partirent à cinq heures du matin laissant beaucoup de consternation dans cette ville. S. A. R. les a accompagné jusqu'a Moncalier ; et il n'y a de princes du sang que Mr le prince Emmanuel de Soissons qui soit resté avec S. A. R.

Le 16. juin 1706.

De tous nos seigneurs les princes du sang qui partirent hier, il n'y a eu que Mr le prince Emanuel qui soit resté avec S. A. R. Nos troupes sont restées a la montagne et ont mis leurs retranchemens en bon etat ; et il ne s'est rien passé aujourd'huy, les ennemis etant a Quier fort tranquillement.

Le 17. juin 1706.

Nous avons decampé de la montagne et avons mis notre infanterie autour des redoutes et fortins pour les couvrir de plus près et occuper moins de terrein, puisque nos troupes ne sont pas nombreuses : la disposition de ce nouveau camp est très belle, puisqu'elle met notre infanterie a porté d'accourir partout ou le besoin le requera. S. A. R , sur le bruit que les ennemis vouloient fermer le passage de Moncalier, est parti suivi de Monseigr le prince Emanuel, Mr de Chatauvin ministre d'Angleterre, Mr de Belcastel officier general d'Angleterre, et plusieurs personnes de sa cour ; et, voiant que S. E. Mr le Marquis de Lucinge n'etoit point gueri de son incommodité, a laissé le commandement general de cette ville et citadelle a Mr le comte Daun, general de S. M. I., Mr le marquis de Carail,

Digitized by Google

commandant de la ville, et M. le comte de la Roche d'Allery, gouverneur de la citadelle ; il a declaré en partant Mr de Saint-Remis, general de battaille.

Le 18. juin 1706.

Le 18, on a fait entrer en ville 7. bataillons qu'on a distribué dans des couvens et maisons religieuses, a porté de l'attaque. Les battaillons sont de Marc de Staramberg, un de Veissel, deux des gardes de S. A. R., un de Savoye, un de Schoulambourg et un de Maffei. Les ennemis n'ont pas beaucoup travaillé pendant cette nuit ; ils n'ont fait qu'un petit boyau de communication de leur gauche a la cassine du baron Bianco ou il paroit qu'ils travaillent a une batterie ; ils ont getté une prodigieuse quantité de pierres, ayant 26. mortiers dans leur première paralelle qui ne discontinuent pas de tirer.

Le 19. juin 1706.

Les ennemis ont travaillé sur leur droite ou ils ont poussé deux crochets qui s'etendent beaucoup en ligne courbe vers la Croisette. Cela fait croire qu'ils pourroient bien changer d'attaque ou en faire deux ; ils continuent toujour a jetter des pierres qui incommodent fort la garnison ; nos mortier leurs font aussi beaucoup de mal au rapport des deserteurs. C'est pourquoy nous avons redoublé la dose, et on leur en jette jour et nuit : on commence aujourd'huy a conter plus de 15. embrasures faites dans leur seconde paralelle sur la gauche du grand chemin de Rivole.

Le 20. juin 1706.

La grelle de pierres ne cesse point ny d'un coté ny de

Digitized by Google

l'autre; les leur nous ont estropié 7. ou 8. soldats cette nuit, tué quelques uns. Les ennemis ont commencé un travail sur leur droite, qui s'avance beaucoup moins. On a fait une sortie de 40. grenadiers et d'environ 30. travailleurs qui ont poussé leurs soldats jusqu'a la paralelle, renversé quantité de leurs gabions, et ont apporté dans la place quantité d'outils et tué plusieurs de leurs soldats. Cette sortie a fait un si bon effet que tout le travail de cette nuit ne paroit plus. On connoit tous les jours plus le bon usage de ces petites sorties qui retardent et eloignent considerablement les ennemis d'une place : nous avons perdu dans cette expedition douze hommes.

Le 21. juin 1706.

L'on voit perfetioner les batteries des ennemis, et on les croit bientot en etat de tirer ; ils n'ont pas beaucoup travaillé cette nuit, mais ils ont jetté quantité de bombes et de pierres dans les dehors de la citadelle et dans l'ouvrage a corne, qui ont beaucoup incommodé nos soldats et nos travailleurs.

Le 22. juin 1706.

Cette nuit les ennemis ont poussé un boyau vers la fleche du bastion de Saint-Maurice de la longueur d'environ quatre toises, et il paroit meme qu'ils veullent le mener plus loin, le travail etant trassé avec des gabions. Ces pierres et les bombes ont estropié beaucoup de nos soldats cette nuit, et tué quelques uns ; a trois heures apres midy on a fait sortir 40. grenadiers avec 20. Eduques et 50. travailleurs du coté de la citadelle et de porte Susine, qui ont renversé 30. pas de tranchée, fait 40. prisonniers et tué une cinquantaine d'hommes ; on compte que cette sortie leur

Digitized by Google

coute plus de cent hommes ; nous y en avons perdu 26. entre morts et blessés, outre le capitaine des Educques resté sur la place. On auroit encore poussé plus loin la pointe, et on auroit arresté plus de prisonniers, si la mort de ce capitaine n'avoit retenu les soldats.

Le 23. juin 1706.

Malgré tout le travail renversé hier, les ennemis ont repri cette nuit le meme boyau, et continuent d'avancer vers la fleche de Saint-Maurice ; a la gauche ils n'ont point travaillé cette nuit. Ils continuent toujours a nous jetter des bombes et beaucoup de pierres. On croit leurs batteries perf[et]ionnées et en etat de tirer. Nous avons fait une sortie cette nuit de 25. hommes, commandée par un lieutenant, qui a retardé le travail des ennemis par l'alarme que leurs travailleurs ont prise. Le lieutenant y a été tué, et plusieurs soldats blessez, que nous avons fait rapporter dans la place.

Le 24. juin 1706.

A la petite pointe du jour les ennemis ont commencé a tirer leurs canons qui sont en 6. batteries p[r]enant depuis la face de l'angle du bastion du Bienheureux Amé, venant jusqu'en deçà du grand chemin de Rivole, qui forme une espèce de demy cercle, et qui visent presque tous vers le poligone de la citadelle, et dans les espaces d'une batterie à l'autre ils y ont leurs mortiers à bombes. Chaque batterie est de dix pieces de canon, a reserve d'une qui est de 18. L'on compte qu'ils ont 72. pièces de canon en batterie, outre huit destinés pour les boulets rouges. Notre canon a aussi beaucoup tiré, et nous leur en avons demonté 3. a 4. pieces. Nous avons fait une sortie cette nuit par la porte

Digitized by Google

Susine et la citadelle de 20. hommes et deux sergants, qui ont chassé les premiers travailleurs des ennemis sans aucune perte. Leurs bombes et leurs pierres ne discontinuent point.

Le 25. juin 1706.

Les batteries de l'ennemy continuent a faire du feu et notre canon leur rêpond de la même force, de sorte que c'est un bruit epouventable.

Le 26. juin 1706.

Le canon des ennemis ne fait plus tant de bruit que les deux jours passez ; nous n'en sçavons pas la raison, car il n'est pas naturel qu'ils puissent deja changer leurs batteries. Nous avons perdu cette nuit a une sortie dix soldats, un lieutenant et quelques soldats blessés ; ils ont jettê plusieurs bombes en ville.

Le 27. juin 1706.

Les ennemis ont avancé cette nuit près du bonnet de l'ouvrage a corne, et même a la portée de granades *(sic)* qu'on leur jette en abbondance et avec succès. Leurs canons ne font pas plus tant de bruit qu'hier. Nos contregardes de l'attaque de la citadelle etoient deja hier au soir en très mauvais etat, tant par l'effet du canon que des bombes ; mais nous avons reparé le dommage la nuit passée. Les pierres des ennemis incommodent toujour beaucoup notre garnison.

Le 28. juin 1706.

Les ennemis ne font pas plus de bruit que les jours passez ; ils ont cependant elevé une batterie la nuit passé

Digitized by Google

sur leur droite, qui tire a ricochet dans les dehors de la place, et qu' incommode fort nos travailleurs. Les ennemis out posté une dozene de gabions pour continuer leurs travaux.

Le 29. juin 1706.

On ne sçait a quoy attribuer la médiocrité du feu des ennemis, ne tirant point toutes leurs pièces comme les deux premiers jours : on n'en donne point d'autres raisons, si ce n'est qu'il faut qu'ils s'occupent a rechercher nos mines, et le bruit de leur canon fait esbourler la terre dans leur puits. Nous avons fait une sortie la nuit passée ou nous avons perdu 60. hommes entre morts et blessez, outre un lieutenant de Choulambourg resté sur le champ, et un lieutenant aux gardes blessé.

Le 30. juin 1706.

Les ennemis ont assez avancé cette nuit; ils sont egalement près de la flèche de St-Maurice que du bonnet de l'ouvrage a corne ; on leur jette egalement des grenades. A quatre heures apres midy on a fait sortir cent et vingt hommes, que Grenadiers et Eiduques par trois diferents endroits, qui sont entrés dans le boyau des ennemis chacun de leur coté. Cette sortie n'a pas eu le meme sort des autres, puisque nos soldats donnèrent dans la tranchée, dans le tems que les ennemis chanjoient la garde, de sorte que les nôtres furent repoussez vivement. Nous y perdimes cinq officiers que morts que blessés, et plus de 40. hommes mis hors de combat. Cette sortie fut accompagnée de la decharge de toute notre artillerie, et il est a croire que les ennemis ont beaucoup plus perdu de monde que nous par le grand feu que nous leur avons fait dessus.

Digitized by Google

Le premier juillet 1706.

Les ennemis continuent a battre la citadelle et l'ouvrage a corne avec leurs artilleries et bombes, et jettent quelques bombes en ville qui font beaucoup de mal.

Le 2. juillet 1706.

On nous laisse aujourd'huy un peu plus de repos, et les ennemis n'incommodent plus tant les ouvrages avancez de la citadelle et l'ouvrage a corne ; et a reserve de trois bombes tombées en ville, leurs mortiers n'ont pas été d'un grand usage.

Le 3. juillet 1706.

Les ennemis ont très peu avancé cette nuit et leurs travaux vont fort lentement, quoyque le jour d'hier toute la cavallerie fut a la fassinade ; ils ont jetté quelques 30. bombes en ville, et quantité dans la citadelle avec une grele de pierres.

Le 4. juillet 1706.

Les ennemis ont étendu une paralelle jusqu'a nos palissades de la flèche de Saint-Maurice, ils font cependant très peu de feu avec leurs canons ; ils ont fait jouer deux fougades au devant de la flèche qui n'ont pas eu l'effet qu'ils esperoient.

Le 5. juillet 1706.

Nous n'avons rien de remarcable dans ce jour a reserve de quelques bombes jettées en citadelle ; et les travaux des ennemis n'avancent pas beaucoup depuis hier.

Le 6. juillet 1706.

Nous avons fait conduire six pièces de canon dans la

Digitized by Google

plaine de Valdoc au dessous de la redoute qui est au bord de la Doire, qui tirent a ricouchet dans la tranchée des ennemis, les prenant par flanc, ce qui les incommode fort : mais nous ne retirons lesdites pièces dès qu'il est jour.

Le 7. juillet 1706.

A cinq heures après midy, les ennemis ont jetté cinq bombes en ville qui n'ont pas fait grand mal.

Le 8. juillet 1706.

Il n'y a rien de remarquable ce jourd'huy. Les ennemis commencent a faire passer du monde a la montagne.

Le 9. juillet 1706.

Les ennemis ont fait passer de l'infanterie a Cavorret sur la montagne et y ont posté deux pièces de petits canons ; on ne doute point qu'ils ne veuillent former les avenües de Moncalier par une nouvelle ligne, et qu'ils ne jettent un pont du côté du Valentin.

Le 10. juillet 1706.

Nous avons fait sauter aujourd'hui a trois heures après midy une mine qui a fait renverser une batterie des ennemis et rompu leur galerie, ayant enterré quelqu'uns de leurs mineurs, ce qui retardera sans doute leurs travaux.

Le 11. juillet 1706.

Ce matin les ennemis, après avoir fait grand feu toute la nuit sur les assiégés, ont jetté quelques bombes en ville qui ont fait un très grand mal, puisqu'une seule ayant ruiné une maison y a tué plus de six personnes.

Digitized by Google

Le 12. juillet 1706.

Le 12 juillet il n'y a rien de remarquable. Les ennemis continuent leurs travaux avec assez de lenteur.

Le 13. juillet 1706.

Hier au soir a neuf heures, ayant les ennemis redoublé leurs tranchées, feignirent de vouloir donner un assaut au bonnet qui est devant l'ouvrage a corne, et firent quelques demarches pour le faire a croire aux soldats qui etoient de garde audit bonnet, et dans le meme tems firent sauter une mine au dessous du parapet dudit bonnet, qui, ranversant une partie de la terre, leur ouvrit le chemin pour se loger sur l'angle saillant qui est au bout de la communication du coté de Valdoc, qui abboutit au fossé de l'ouvrage a corne. Leurs grenadiers profitèrent du tems, et se logèrent comme dessus malgré le grand feu que leurs faisoient nos soldats et notre artillerie. Ils furent meme repoussez par trois fois. Nous avons perdu dans cette occasion trois lieutenants, un capitaine et un sergant, et douze soldats mis hors de combat; et l'on ne doute point que les ennemis n'ayent perdu plus de monde que nous dans ce logement; ils ont jetté quantité de bombes dont quelques unes sont tombées en ville.

Le 14. juillet 1706.

Les ennemis sont couverts dans leur nouveau logement du bonnet et nous ont rompu quelques galeries des mines que nous avions sous eux ; et a 6. heures de France de ce matin, ils ont donné le feu a une fougade qu'ils avoient contre le fossé de l'ouvrage a corne, qui n'a pas eu grand effet. L'on ne doute point qu'ils ne donnent assaut demain

Digitized by Google

au chemin couvert dudit poste. Nous nous sommes apperceus du nouveau crochet que les ennemis ont fait depuis leur paralelle jusqu'a la fleche du poligone de la citadelle. La desertion qui est assez grande parmy les troupes de cette garnison, diminue notablement de jour a autre le nombre des soldats. Les ennemis ont getté quelques bombes en ville qui n'ont pas fait grand mal

Le 15. juillet 1706.

Hyer nous fimes sauter une mine a set heures après midy au devant de la flèche du poligone de la citadelle, qui eut tout le bon effet que nous nous étions promis. Nous fimes une sortie qui abattit une sortie *(sic)* des travaux de la tranchée des ennemis, profittans de desordre ou la mine les avoit jetté. Nous ne perdimes dans cette action que trois ou quatre soldats. Notre batterie a ricochet inquiète fort leurs travailleurs dans la tranchée, les prennant par côté.

Le 16. juillet 1706.

Les ennemis ont elevé une batterie de quatre pièces dans la Scaravelle, qui est une cassine au dela de la Doire, pour abbatre la notre a ricochet. L'on voit un travail qui s'elève a quelques toises au deçà de la cassine du baron Bianco qui fait face a l'ouvrage a corne, et l'on croit que c'est une batterie qui, postée sur la ravine de Valdoc, peut battre le flanc et la face dudit ouvrage.

Le 18. juillet 1706.

Les ennemis ont fait un grand feu la nuit passée en jettant quantité de bombes et de pierres dans la citadelle. Nous y avons perdu deux officiers et quelques soldats.

Digitized by Google

Ce non obstant, ils n'ont pas beaucoup avancé leurs ouvrages. La batterie, que nous avions remarqué les jours passés, a commencé à tirer contre l'ouvrage a corne.

Le 19. juillet 1706.

Les ennemis ont posté une batterie de 6. mourtiers devant l'ouvrage a corne, et on jetté une quantité de bombes vers ledit poste, dont quelques unes sont venues en ville. Nous avons veu un gros detachement de cavallerie qui partant de leur camp prend la route de Civas.

Le 20. juillet 1706.

On voit des embrasures a deux toises loin du chemin couvert de l'ouvrage a corne, et on ne doute point que cette batterie ne tire au plus tost ; ils continuent a nous jetter des bombes en ville qui ont fait un mal considérable.

Le 21. juillet 1706.

Les ennemis ont tiré avec leur nouvelle batterie, et battent en brèche depuis le petit point du jour le flanc de l'ouvrage a corne ; on a même entendu une de leurs vieilles batteries du coté de la citadelle, dont ils ne s'étoient point servis depuis quelques jours. Ils ont continué tout le jour a battre lesdits postes et a jetter quantité de bombes et pierres, et a 10 heures du soir, a la faveur d'un feu incroyable de leur mousquetterie et mortiers, ont donné trois assauts aux flexes de Saint-Maurice, du bienheureux Amé, et a celle du bastion de Saint-Lazare. Nous n'avons pas eu le temps de faire sauter nos mines, et malgré toute l'opposition et grand feu qu'on faisoit de notre coté, s'en sont rendus les maitres. Nous avons perdu en cette occa-

Digitized by Google

sion un major, trois capitaines, deux lieutenants et 60. soldats mis hors de combat ; ils ont continué a jetter des bombes dans la ville qui ont fait un mal extraordinaire.

Le 22. juillet 1706.

L'on continue de part et d'autre a faire un grand feu tant de la mosquetterie que de l'artillerie, et les ennemis jusques a presant n'ont pas encor ôté les deffences ny des contregardes ny de la demy-lune autour de la citadelle, parce que a peine de leurs batteries, qui sont encore eloignées, peuvent-ils les decouvrir. A trois heures après midy nous avons fait une sortie d'environ deux cens hommes, lesquels penetrans dans le boyaux soit du coté de la flèche de Saint-Maurice comme de celle du bienheureu Amé, ont renversé une grande partie de leurs ouvrages, et chassé les ennemis desdits postes ; ils n'y seroient pas retournés si la garde qui montoit la tranchée a la meme heure, ayant rassuré les fuyards, ne les avoit obligez de les reprendre. Les notres ont fait quelques dix-huit prisonniers, parmy lesquels il y a deux lieutenants d'infanterie. Nous n'avons perdu que très peu de monde dans cette occasion a cause de l'allarme qu'ont eu les ennemis. Il paroit par la diminution du feu de leur batterie que nous leur avons demonté quelques pièces de canon. On leur a aussi donné le feu a quelques barils de poudre qu'ils avoient dans leurs batteries. Dans cette occasion un major de S. M. I. et un de S. A. R. et deux lieutenants ont été blessez, un capitaine et plus de 50. soldats [sont] restés sur le carro, et plus de 80. blessez.

Le 23. juillet 1706.

Les ennemis avancent leurs ouvrages notablement du

Digitized by Google

coté de deux attaques, et leur ouvrages sont bien près de la palissade de notre premier glacis. La nuit passée leurs bombes ont beaucoup ruiné nos parapets des contregardes, et les pierres nous ont blessez plusieurs soldats dans les ouvrages. Nous continuons cependant a reparer tout le degat : leurs boulets de canon frisant seulement les parapets, viennent en ville ou ils font beaucoup de desordre, ayant meme tué plusieurs personnes dans les rues.

Le 24. juillet 1706.

Les ennemis sont occupez a faire des puis pour chercher nos mines, et le feu de leur canon n'est pas si grand qu'il etoit hier. On a decouvert un autre crochet qu'ils ont poussé sur leur droite du coté du bastion de Saint-Lazaro qui part pourtant de leurs paralelles.

Le 25. juillet 1706 et 26.

Les ennemis n'ont rien fait de nouveau les nuits passées, et ils n'ont pas beaucoup avancé leurs ouvrages ; et a reserve de quelques bombes tombées en ville, leurs mortiers ne nous ont pas fait grand mai.

Le 27. juillet 1706.

L'on a découvert ce matin une nouvelle batterie des ennemis sur l'angle saillant de la flèce de Saint-Maurice qui bat par flanc l'angle dudit bastion et la demy lune. Elle est de set pièces de canon. Ils continuent a nous jetter des bombes dans la ville.

Le 28. juillet 1706.

Les ennemis ont redoublé aujourd'huy leur feu et jetté quantité de bombes dans la citadelle, la grele des pierres

Digitized by Google

n'y cessant point. Les bombes qu'on a jetté aujourd'huy dans la ville ont fait un très grand dommage.

Le 29. juillet 1706.

Les ennemis ont poussé un boyau sur leur gauche ; qui sort de la première paralelle et qui vient vers les palissades de la flèche de porte Susine.

Le 30. et 31. juillet 1706.

Les travaux des ennemis n'ont pas beaucoup avancé ces deux jours. Monsr de la Feuillade a paru aujourd'huy sur les hauteurs de la montagne, ou il est allé reconnoitre le terrain, ce qui a detourné en partie nos travailleurs qui y etoient a la fassinade, et obligé le canon de nos redoutes de tirer dessus son detachement. Il n'a pas beaucoup sejourné dans ces environs.

Le premier aoust 1706.

Il paroit aujourd'huy que les ennemis veillent s'emparer de la montagne ; l'on y voit même quelque detachement qui, etant a porté du canon de nos redoutes, ils tirent incessamment sur eux. Leurs travaux n'ont pas beaucoup avancé la nuit passée.

Le 2. aoust 1706.

Les ennemis sont occupez aujourd'huy a perfectioner leurs paralelles et boyaux, et ont fait un grand transport de gabions et fassines dans leurs tranchées ; et a neuf heures du soir, au bruit de toute l'artillerie et mortiers, on a donné un assaut au chemin couvert de l'ouvrage a corne, leur feu continuant aussi vivement du coté de la citadelle ou ils paroissent vouloir avancer ; et la vérité est qu'ils

Digitized by Google

n'avoient autre dessein que celuy de se loger sur le chemin couvert de l'ouvrage a corne, ce qui leur a reussy malgré le grand feu de notre artillerie et mortiers et toute la mosquetterie de nos grenadiers soutenus par des autres detachemans d'infanterie. Ils sont logez sur la ravine et angle du chemin couvert de l'ouvrage a corne et tachent de s'y couvrir. Ce logement leur doit couter beaucoup de monde par rapport aux soldatz que nous avons perdus, puisqu'ils nous ont tué un lieutenant-colonel, deux officiers, deux capitaines blessés et 80. soldats mis ors de combat ; il nous est aussi deserté quelque soldat.

Le 3. aoust 1706.

Ce mattin les ennemis travaillent a se couvrir sur l'angle du chemin couvert de l'ouvrage a corne ; et quoyque nous fassions feu dessus, ils ne laissent pas d'avancer leurs travaux ; ils ont fait passer 14. bataillons a la montagne, et occupent les hauteurs de Cavorret, et de l'Eremo et des Madelenes. Comme cette nouvelle armée obligera les soldats qui sont de garde a nos redoutes a un plus grand soin, on a diminué en quelque manière le detachement de la garde accoutumée pour la citadelle du coté de laquelle ils n'on point du tout avancé depuis l'autre jour.

Le 4. aoust 1706.

Les ennemis ont jetté ce mattin quelques bombes en ville, qui ont pris une route plus loin que les precedantes. Il paroit que leur artillerie ne fait pas grand bruit et on ne sçait a quoy attribuer ce silence. L'on voit leur camp etably sur les hauteurs qui commandent la montagne ; il paroit meme qu'ils travaillent a une ligne au deça de

Digitized by Google

Notre-Dame du Pilon ou ils se preparent a jetter un pont sur le Pô pour leur plus grande commodité; leurs pierres nous incommodent toujours beaucoup dans les ouvrages.

Le 5. aoust 1706.

Les ennemis ont retiré leurs canons de la batterie qu'ils avoient en face de l'ouvrage a corne, et les autres continuent un grand feu du coté de la citadelle ou les bombes au nombre de 28. par coup y tombent; nos contregardes sont deja bien endommagées par la continuation de leur canon et des memes bombes. A trois heures apres midy nous avons veu 4. battaillons au dela de la Doire en battaille, deux autres battaillons du coté de la Purpurate, et quelque cavallerie derrière la cassine de Macciolo; l'on ne sçait leur dessein; toutefois Mr Daun a fait renforcer les postes et marcher quelques battaillons pour etre a porté en cas de besoin.

Le 6. aoust 1706.

La nuit passée, les ennemis, apprès avoir parachevé leurs boyaux, donnèrent l'assaut au chemin couvert a neuf heures du soir dès l'angle saillant de la flèche du bastion de Saint-Maurice et tout le long de celuy du Bienheureu Amé; ils y furent receus par un si grand feu de notre garnison qu'ils se trouvèrent repoussez jusque dans leur boyau; mais a la faveur de leur artillerie et mortiers qui ne discontinuoient point, ils se logèrent dans les places d'arme dudit chemin couvert, au... de notre dernière palissade: ils tachèrent d'abord de s'y couvrir; mais, aprés avoir resté 5. ou 6. heures dans ce poste, ils furent vers la pointe du jour nouvellement attaqués par les nôtres, et obligés avec perte d'abbandonner lesdits postes et repas-

Digitized by Google

ser les palissades, ce qui ne leur seroit pas arrivé, s'ils avoient eu la precaution, avant de faire ce logement de se couvrir par un boyau et une place d'arme les espaules. Je ne dois pas oublier qu'outre les bombes et les pierres qui tomboient dans la citadelle en grande quantité, les ennemis nous ont jetté en ville plusieurs boulets rouges, qu'ils n'ont pourtant pas fait le mal qu'ils se proposoient dans cette occasion. Nous avons perdu deux capitaines de S. M. I. et un capitaine avec deux lieutenans de S. A. R. blessez.

Le 7. aoust 1706.

Nous avons brulé les gabions que les en emis avoient postés sur le chemin couvert pour s'y mieux couvrir, et en meme tems nos gauderons ont mis le feu a quelques palissades derrière lesquelles nos ennemis travaillent. Ils nous ont brulé la camisade de nos contregardes qui etant de fassines ne put resister a leur feu d'artifice. Ils ont jetté quelques bombes en ville, et le gouverneur de la citadelle, Mr de la Roce d'Alery a été blessé d'un coup de pierre.

Le 8. aoust 1706.

Les ennemis ont jetté leur pont sur le Pô et mis un corps de garde a Notre-Dame du Pilon et un autre au bord du Maisin ; ils nous ont vuidé deux mines pretes a sauter, et en ont fait sauter une des leurs qui a renversé le terrein vers le chemin couvert, ce qui leur a donné une commodité de s'y mieux loger, continuant a faire grand bruit.

Le 9. aoust 1796.

La nuit passée nous avons redoublé le feu sur les enne-

Digitized by Google

mis. Ce non obstant, ils ont planté plus de 40. gabions tout auprès du chemin couvert ou ils sont a l'abri de notre artillerie. Nos soldats sont reduits aux defences des contregardes. La batterie a ricochet des ennemis tire ce soir a toute volée contre les bastions de Saint-Lazare, la garnison s'affoiblissant tous les jours par la quantité des blessez, malades et deserteurs. Mr Daun fait monter aux postes de l'ouvrage a corne 60. hommes de la cavallerie, qui est a pied, et cela outre ceux qui sont destinés au service de l'artillerie.

Le 10. aoust 1706.

Une paralelle que les ennemis ont poussé depuis le poligone de la citadelle jusqu'a la flèche de porte Susine est achevée. Il y a apparence qu'ils formeront une place d'arme vers l'angle de ladite citadelle pour pouvoir se soutenir dans le chemin couvert. Nous avons rompu une galerie de leurs mines qu'ils pretendoient faire jouuer au premier jour. Ils nous en ont traversé une qui leur(s) auroit été fort nuisible. La demy lune du bastion de Saint-Maurice est deja bien endomagée par leur canon, et il y paroit meme une brèche de quelque etendue.

Le 11. aoust 1706.

Les ennemis ont postés plusieurs gabions au bout d'un crochet qu'ils ont poussé depuis la dernière paralelle jusque sur le chemin couvert. Leurs bombes et pierres empechent nos soldats de reparer tout a fait les desordres de leurs canons du coté de l'ouvrage a corne. Ils n'ont pas avancé, quoyque la batterie de la cassine du baron Bianco tire toujour. On a veu sur la montagne quantité de travail-

Digitized by Google

leurs y faire des lignes. Nous avons perdu la nuit passée 20. soldats blessez et 8. morts.

Le 12. aoust 1706.

Les ennemis ont fait monter la tranchée par des detatachemens de leur armée, au lieu que les jours passés leur garde se montoit par brigade et par battaillon, de sorte qu'ayant oté leurs drapaux, [ils] nous ont laissé en doute quel etoit leur dessein, veu que leur canon fait très peu de feu. Ce matin nous avons veu defiler quatre battaillons du coté de la montague.

Le 13. aoust 1706.

Nous voions plusieurs embraisures faites sur deux nouvelles batteries des ennemis qui battent des deux cotez de la porte de secours du bastion du Bienheureux Amé par l'intervale des contregardes et de la demy lune de Saint-Maurice, de sorte que nous craignons un grand degast audit poste, d'autant plus que la brèche de la demy lune de Saint-Maurice est deja fort large. Nous travaillons a une caponière pour netoier le fossé au cas qu'il soit pris, et nous esperons par la de tenir loin l'ennemi.

Le 14. aoust 1706.

Les batteries des ennemis sur le chemin couvert n'ont pas encore tiré jusqu'a present. Nous avions sous les memes deux mines que nous avons fait jouer a midy, qui leurs ont renversé trois pièces de canon, et nos mineurs se se sont battus dans les galeries avec ceux du Roy. Les bombes et les pierres continuent toujour a nous incommoder.

Digitized by Google

Le 15. aoust 1706.

Le feu des ennemis est si mediocre ce jour qu'on n'en sçait la raison a reserve de celle que, cherchans nos mines, ils craignent l'eboulement de la terre dans leurs puits. Ils n'ont point de tout avancé leurs travaux la nuit passée, et leurs bombes nous ont blessé quelques soldats. Nous y avons eu l'Ajutant *(sic)* general de S. M. Imple, et le lieutenant des grenadiers du regiment de garde de S. A R. dangereusement blessés ; a une heure apres midy les ennemis ont donné une fausse allarme du coté de l'ouvrage a corne, a dessein de couvrir le placement de l'artillerie. Nous avons eu dans cette action 25. soldats mis ors de combat.

Le 16. aoust 1706.

Les ennemis dedoublèrent hyer au soir le feu, et a ce matin deux de leurs nouvelles batteries du chemin couvert battent en brèche les deux coutez de la porte du secours de la citadelle, c'est a dire la demy lune et le bastion du Bienheureux Amé par l'intervalle de la contregarde qui sont deja très endomagés. Ils nous ont jetté quelques bombes en ville. Nous avons eu plus de 69. soldats la meme nuit hors de combat par leurs bombes, coups de fusils, et plusieurs deserteurs.

Le 17. aoust 1706.

Hyer a cinq heures apres midy les François donnèrent le feu a une de leurs fougades qui devoit renverser sur le chemin couvert tout la terre ; mais elle s'est trouvée trop foible pour causer tout l'effet qu'ils s'etoient proposé. Nous avons peu de tems après fait sauter une de nos mines des-

Digitized by Google

sous une batterie qu'ils ont sur l'angle rentrant du chemin couvert du bastion de Saint-Maurice de set pièces, qui a enterré toute ladite artillerie et fait sauter en l'air presque tous ceux qui se sont trouvez près des cannons, et enterré leurs mineurs et grenadiers qui etoient aux escoutes dans leur galerie et puits. Notre artillerie fit beau bruit pendant cette expedition. Cela n'empecha pas qu'un moment après ils ne nous brulassent la camisade ou le revetement de la contregarde de Saint-Maurice, a dessein d'en faire ebouler la terre. Nous avons eu un capitaine de Montferrat blaissé et 14. soldats mis ors de combat.

Le 18. aoust 1706.

Au petit point du jour nous nous sommes aperceus d'un caron des ennemis que la mine d'hier a renversé dans le fossé de la citadelle, et avons travaillé a le retirer sur le bastion ; mais comme il est près des ennemis, il a été impossible de l'avoir, et nos grenadiers ont beaucoup soufert dans cette pretendue expedition, parce que nos ennemis ont fait un feu extraordinaire dessus, jettant une quantité de pierres et bombes partout. Novs avons perdu 10. soldats que morts que blessés Les ennemis s'occupent a reparer le desordre fait par notre mine et a perfectionner leurs autres nouvelles batteries.

Le 19. aoust 1706.

Les ennemis n'ont pas fait grand feu la nuit passée, et nous avons beaucoup travaillé au deblaiement de la brèche, ce qui a été cause que notre feu a été mediocre. Ils ont poussé un autre boyau sur leur gauche qui paroit devoir atteindre a l'angle rentrant du bastion de Saint-Maurice. A 4 heures apres minuit 400. chevaux commandés par M. de

Digitized by Google

la Mar, lieutenant-colonel de Mr le prince Eugène, venant du camp de S. A. R. ayant traversé par les environs de Superghe la montagne, a abbordé le Maisin et bord du Pô et de la Doire pour penetrer avec son detachement dans cette ville, et y getter deux mille rubs de poudre dont une partie etoit en crouppe des dragons et le reste sur des autres chevaux. Il a eu le malheur de trouver les François qui, sachant son arrivée par les lettres qu'ils avoient surprises, luy disputèrent le passage ; de sorte qu'après avoir essuié le feu des ennnemis, ledit Mr de la Mar avec environ 40. chevaux, se trouvant sur l'avant-garde, a passé a la nage le Pô et la Doire au milieu des coups des ennemis, abbordant la plaine de Vangnie ou etoit campée nôtre cavallerie qui ne sçavoit point de leur arrivé, et a essuyé le feu aussi de nos corps de garde, les croyant ennemis ; apres quoy rassurez les uns et les autres, il à introduit ce petit secours en ville ; et le reste du detachement reprenant la meme route après avoir jetté une partie de la poudre, s'est retiré au camp de S. A. R. Les ennemis poussent une galerie vers l'ouvrage a corne ; et pour les empecher de faire aucun progrez de ce coté, nous avons ce mattin sur les 10. heures fait sauter une mine qui a rompu leurs travaux. On aperçoit des nouvelles embresures en face du poligone de la citadelle. Nous n'avons perdu personne la nuit passée.

Le 20. aoust 1706.

Nous voions encore ce matin une partie des troupes qui ont disputé la nuit passée le passage des rivières a Mr la Mar, qui se retirent insensiblement vers le Parc Vieu. Ils ont rompu le chemin de Notre-Dame du Pilon et ont mis quattre pièces de canon derrière ladite chappelle sur une

Digitized by Google

petite hauteur ou ils ont fait une redoute pour inquieter le corps avancé de notre cavallerie dans la cassine des chanoines au dessa du Pô. Ils n'ont point avancé leurs ouvrages depuis qu'ils sont logez sur le chemin couvert de la citadelle, et leurs nouvelles batteries commencent en brèche la demy lune du bastion de Saint-Maurice et la contregarde dudit bastion. Nous avons perdu un lieutenant et et quatre soldats la nuit passée. Il paroit que la desertion cesse en quelque manière dès que le soldat espère un secours.

Le 21. aoust 1706.

Les ennemis ont beaucoup tiraillé la nuit passée. Leurs bombes et pierres nous ont si fort incommodé qu'a peine pouvoit on deblayer la brèche. Nous avons perdu 60. soldats que morts que blessez. Leurs canons font bien de degat a la demy lune et au bastion du Bienheureux Amé.

Il faut remarquer en passant que S. A. R., voiant qu'il etoit impossible de faire entrer dans la ville de la poudre, s'est avisé d'en faire remplir quantité de peaux de boucs au dessus de Moncalier et les jetter dans le Pô qui nous les a porté a travers du pont a barques des ennemis jusques dessous le pont de pierre ou les peaux se sont arreté dans des filets que nous y avions mis a dessein, ce qui nous a reussy diverses fois sans que l'ennemy s'en soit aperceu, et qui nous a beaucoup servy.

Le 22. aoust 1706.

Leurs mortiers ont fait autant de mal cette nuit que la nuit passée, et a la faveur de ce feu ils ont posté quelques

Digitized by Google

gabions sur leur droite a ce fin de faire la descente du fossé. Nous avons eu le bonheur de les leur enlever et bruler par une petite sortie. Nous attendons que leurs batteries soient parachevées pour les faire sauter, etant postées sur une de nos mines. Nous n'avons perdu la nuit passée que huit soldats. Les trois brèches s'aggrandissent tous les jours davantage et nous travaillons a les deblayer toutes les nuits.

Le 23. aoust 1706.

Les ennemis ont commencé a bruler quelques vignes de la montagne, et ils ont continué toute la nuit ledit feu dans le deblayement de la brèche de la demy lune qui est large de plus de deux toises. A l'heure qu'il est, nous y avons perdu 40. et plus de soldats et 6. officiers parmy lesquels il y a un capitaine du regiment de Savoye qui est Mr de Clermont, et l'autre de Saluce, qui sont resté sur la place, quattre lieutenant blessés et douze soldats desertez. Nous voyons continuer l'incendie des vignes a la montagne, et les batteries des ennemis n'ont jamais tan fait de feu. Ce jourd'huy la brèche de la demy lune s'aggrandit notablement et celle du bastion du Bienheureux Amé est deja d'une largeur considerable. Nous tachons cependant de reparer les ruines autant qu'il est possible, et la nuit passée le deblayement de la brèche commandé par Mr le chevallier de Cumiane, capitaine du regiment de Saluce, s'est parfaitement bien executé : il a esté blessé au bras d'un coup de pierre.

Le 24. aoust 1706.

Les bombes et les pierres des ennemis incommodent

Digitized by Google

beaucoup plus nos soldats que les jours passés, et le feu de leur mosquetterie est plus violant. Nous sommes près a donner le feu a une de nos mines sous leur batterie de la demy lune de Saint-Maurice. Nous n'avons pas perdu beaucoup de soldats la nuit passée et les ennemis continuent leur feu ordinaire et brulent toujour les vignes a la montagne.

Le 25. aoust 1706.

Les ennemis nous ont beaucoup incomodé la nuit passée par leurs bombes et pierres, et leur canon n'a pas cessé de tirer toute la nuit, ayant meme tiré quantité de bolets rouges en ville. Nous avons fait sauter ce matin a neuf heures une mine qui a fait sauter une batterie de set pièces de canon qui batoit la demy lune de Saint-Maurice, brulé quelques barrils de poudre qu'ils avoient dans la meme batterie, enterré ou ellevé en l'air plus de cent hommes, de sorte que nous esperons d'avoir retardé aux ennemis par l'effect de cette mine leurs ouvrages ; leurs batteries sont en parties muètes depuis ce tems, et leurs mortiers ne font plus tant de bruit que hyer ; les vignes a la montagne continuent d'etre incendiées et les ennemis ont jetté quelques bombes en ville. Aujourd'huy nous avons perdu huit soldats la nuit passée dont trois ont desertés.

Le 26. aoust 1706.

Les ennemis ont encore trois pièces de canon en batterie qui sont encore contre la demy lune non obstant l'effect de notre mine d'hyer, et leur feu de bombes et pierres est beaucoup plus grand qu'a l'ordinaire ; a cinq heures après midy nous avons fait sauter une seconde mine qui a enlevé

Digitized by Google

lesdites trois pièces de canon qui leur restoient encore, et quelques heures après les ennemis ont donné le feu a deux fougades qui ont renversé la terre dans le fossé des contregardes des bastions de Saint-Maurice et du Bienheureux Amé. Nous avons eu quelques soldats mis ors de combat dans cette occasion. A neuf heures du soir, après avoir jetté plus de trente bombes en l'air toutes a la fois, ils ont tenté de descendre dans les fossés des contregardes et de donner l'assaut a la demy lune [du bastion] du Bienheureux Amé profitant du mauvais etat desdits postes et de la brèche qui est faite sur l'angle du flanc de la demy lune ; mais comme elle n'est pas jusques a la profondeur du fossé et que la rampe ne peut etre suffisante pour y soutenir un front raisonnable de soldats, par le moyen de plusieurs eschelles a la faveur de quelques fanneaux ils entreprirent d'y donner l'assaut avec trente compagnies de grenadiers soutenus par trois battaillons d'infanterie qui sont descendus ce matin de la montagne. Leur entreprise etoit vigoureuse et hardie ; mais ils furent repoussés qu'ils culbutèrent dans les fossés les uns par dessus les autres. Aiant repris halaine, quelque moument après ils revinrent a la charge malgré le grand feu que nous leur faisions dessus : ils furent repoussez par la seconde fois après avoir perdu beaucoup de monde ; et comme les trois battaillons destinés pour les soutenir s'avancèrent, plusieurs grenadiers eurent le bonheur de se loger sur la berme de ladite demy lune et des angles des contregardes ou ils postèrent quelques gabions malgré la quantité des grenades et feu d'artifice que nos soldats leurs jettoient dessus. Ils restèrent dans ledit poste jusque a une heure devant jour, et ils s'y etoient deja a demy couverts, lorsque le gouverneur de la citadelle, faisant faire une sortie par un detachement du

Digitized by Google

regiment aux gardes qui y etoit entré le soir precedant et plusieurs autres detachemens de la garnison, les chassèrent de nouveau dudit poste jusques dans leurs premiers boyaux, après avoir presque comblé le fossé de leurs morts, parmy lesquels on a reconnu plusieurs officiers. La première action qui dura jusques a onze heures du soir doit avoir couté aux ennemis plus de mille hommes, puisque nous memes y avons eu plus de 400. hommes que morts que blessés, outre 24. ou 25. officiers mis ors de combat, parmy lesquels il y en a plusieurs qui sont morts a la dernière action ; ils n'auront pas tant perdu de monde par leur peu de resistence ayant meme pris la fuite.

Le 27. aoust 1706.

Nous avons rasé les ouvrages que les ennemis avoient fait cette nuit sur les bermes des contregardes et demy lune du Bienheureux Aimé, et brulé leurs gabions, tandis qu'eux travaillent de nouveau a un petit boyau pour faire la descente du fossé, s'étant nouvellement reduits dans leurs chemins couverts.

Le 28. aoust 1706.

Le feu des ennemis la nuit passée n'a pas été bien grand, et ils n'ont que deux pièces de canon en batterie, et leurs pierres ont beaucoup incommodé nos soldats pendant la nuit, et le feu de leur mosqueterie s'est ralumé depuis minuit. Nous avons perdu plus de 30. soldats et six officiers parmy lesquels est l'ayde major du regiment de garde, Delpons, et un ingenieur de l'empereur, Sobrelly. Les ennemis n'ont point fait de demarche pour attaquer

Digitized by Google

de nouveau les contregardes et demy lune comme nous nous attendions. Ils ont jetté cinq bombes en ville qui n'ont pas fait grand mal ; ils continuent au dela du Pô a former les lignes derrière Notre-Dame du Pilon, qui va jusques au couvent de l'Hermo. Ils ont meme ce matin fait paroitre quelques nouveaux escadrons de cavallerie sur la droite de leurs lignes du coté de Valentin.

Le 29. aoust 1706.

Les ennemis avoient avancé quelques pas leurs ouvrages dans les fossés des contregardes ; mais, a force de gauderons et fagots de bois allumés, nous les avons eloignés dudit poste. Cette nouvelle invention de faire du feu dans le fossé avec des fascines et gauderons etant très tuile pour retarder leurs ouvrages, on s'en sert a tout moument. L'on voit aujourd'huy quelques embrasures commencées dans les batteries des ennemis, outre cinq pièces d'artillerie qu'ils ont a present en batterie. La nuit passée nous avons eu 20. soldats que morts que blessés et trois lieutenans mis hors de combat ; ils ont jetté apres minuit deux bombes en ville qui n'ont pas fait grand mal.

Le 30. aoust 1706.

Le feu des ennemis a été fort mediocre la nuit passée, et ils n'ont avancé leurs ouvrages que 5. ou 6. pas ; il est vray que dans le doute que leurs mineurs ne fussent en etat de surprendre une de nos mines, les attendans a les approches, nous en avons fait sauter une, qu'ayant renversé la terre sur eux, les mit dans une necessité a reparer les ruines de ladite mine et retardé leur ouvrage. Ils ont mis

Digitized by Google

le feu a la camisade de la contregarde du bastion de Saint-Maurice ; ils ont aujourd'huy quatorze pièces de canon en batterie ; nous n'avons perdu que cinq soldats la nuit passé. L'on dit que quelques troupes de nouvelle cavallerie sont arrivées au camp des ennemis. L'on voit quelques bataillons qui marchent a la montagne, ou ils continuent leurs lignes avec des redoutes depuis la Croix de l'Hermo jusques au Pô du coté de Cavorret. Leurs soldats continuent a bruler les vignes.

Le 31. aoust 1706.

Après un feu tout a fait médiocre de la part des ennemis la nuit passée, ayant la garnison jetté des gauderons et des fascines allumées toute la nuit environ, l'heure de midy le feu etant presque eteint dans lesdits fossés, ils ont nouvellement tenté de se rendre maitres des contregardes et de la demy lune du Bienheureux Amé par le moyen de 27. compagnies de grenadiers soutenus par douze compagnies de dragons, qui avoient mis pied a terre, et ces derniers soutenus par quattre battaillons d'infanterie vieux corps, lesquels ayant marché tout d'un coup vers lesdits postes s'en rendirent les maitres, ayant chassé les nôtres après avoir essué un grand feu des deux costés ; mais le detachement de la garnison joint au regiment des gardes et du regiment de Veissel de S. M. I., ayant fait une sortie vigoureuse, se jettent sur les ennemis qui, après les premières decharges, n'ayant pû se couvrir dans lesdits postes les abbandonnèrent et s'en retournèrent avec une grande precipitation sur le chemin couvert. L'action fut vigoureuse durant environ une heure et demy, et nous y eumes plus de 15. officiers mis ors de combat et près de 300. hommes. Je ne

Digitized by Google

dois pas oublier de dir que les troupes destinées pour soutenir les grenadiers ennemis, qui furent les premiers a donner l'assaut, ne purent se suivre a cause d'une de nos mines qui joua et qui les retint tous courts. On compte qu'ils ont perdu plus de 800. hommes dans cette occasion et plusieurs officiers et ingenieurs.

Le premier septembre 1706.

L'on voit sur le grand chemin de Chivas arriver des nouveaux battaillons a l'armée des ennemis Leurs generaux memes ont visité hier la montagne, et il paroit qu'ils jettent un pont sur le Pô derrière Notre-Dame du Pilon, qui se joignant a une ligne qui aboutit a la Doire ou ils ont un pont, leur donne une voye fort libre du Vieu Parc ou ils ont la gauche de leur camp a la montagne, puisque l'autre ligne prend dès la chapelle de Notre-Dame jusqu'a l'Hermo. Ils ont jetté la nuit passée plus de vingt bombes en ville qui ont fait un très grand mal. Ils n'ont presentment devant le bastion du Bienheureux Amé et demy lune que trois pièces de canon en batterie, et n'ont pas tenté quoy que ce soit contre cette place dès qu'ils ont été repoussés ; ils nous est reussi de tirer du fossé une de leurs pièces de canon que l'on a fait conduire pour la satisfaction du peuple devant la maison de Mr le general Daun. Nous n'avons perdu personne la nuit passée.

Le 2. septembre 1706.

L'armée des ennemis continue a grossir par les nouvelles troupes qui arrivent d'Italie, et Mr le duc d'Orleans est occupé a faire lever de la terre sur la droite de leur armée crainte du secours conduit par Mr le prince

Digitized by Google

Eugène dont ont nous flatte aujourd'huy plus que jamais. La tranchée devant la citadelle continue le meme train et l'on voit aujourd'huy un nouveau crochet qui s'etand du coté de Porte-Susine sur la goche et qui paroit se devoir joindre a la paralelle qui abboutit a l'angle saillant du chemin couvert de l'ouvrage a corne. Nous reparons toutes les nuits les desordres des bombes et des boulets, quoyque le deblayement des brèches et surtout de celles de la demy lune soit très dificile. Nous avons perdu la nuit passée neuf soldats et deux sargens outre cinq blessez; ils ont jetté quarante bombes en ville sans beaucoup de mal.

Le 3. septembre 1706.

Les ouvrages des ennemis n'ont aucunement avancé la nuit passée, quoyqu'on leur vit une place d'armes tracée en face de la contregarde de Saint-Maurice. Elle est imparfaite a cause du feu que nous faisons sur nos travailleurs. Ils travaillent incessamment a des lignes au bord de la Doire et au dela du chateau de Lusingho ou ils font conduire quelques pièces de canon, ce qui nous flatte d'un prompt secours. Nous n'avons perdu le nuit passée qu'un caporal et huit soldats.

Le 4. septembre 1706.

Nous continuons a bien reparer les desordres du canon et des bombes. La brèche cependant de la demy lune aggrandit de jour a autre, et celle du Bienheureux Amé est deja plus de deux toises de largeur. On voit paroitre des nouvelles embrasures sur les batteries des ennemys du coté de ladite demy lune et du coté du bastion de Saint-Maurice, l'on voit meme une nouvelle paralelle de

Digitized by Google

20. toises environ du coté de l'angle de la contregarde dudit bastion, et nous croyons que c'est pour soutenir les soldats lorsqu'ils donneront un[e] nouvel[le] attaque a ladite contregarde. Ils ont fait très peu de feu la nuit passée et nous n'avons pas perdu beaucoup de soldats. L'on a ce matin fait prendre les armes a la garnison de la ville et aux bourgeois.

Le 5. septembre 1706.

Nous avons continué la nuit passée a jetter du feu dans les fossés, et hier les bourgeois et les soldats furent tout le jour sous les armes. Nous nous flattons de l'arrivée du secours qu'on nous asseure etre auprès de cette capitale ; et a onze [heures] du soir les soldats feignirent de sortir de leurs boyaux pour attaquer nos contregardes ; et quelques uns de nos soldats sortirent meme a faire feu sur les nôtres ; nous leur avons repondu de la meme force, et notre canon a cartouche leur a fait beaucoup de mal, et ils se sont contentés de nous incommoder beaucoup par leurs bombes et pierres tout le reste de la nuit qui nous ont mis dix soldats hors de combat. Leurs batteries battent non seulement la demy lune en brèche, mais aussi les bastions du Bienheureux Amé et l'angle de celluy de Saint-Maurice, et ils ont aussi augmenté leurs batteries de quelques pièces de canon. Nous voions toutes leurs troupes en mouvement tant a la montagne qu'a la plaine, ce qui nous fait croyre l'approche de S. A. R.

Le 6. septembre 1706.

Nous avons continué la nuit passée a jetter du feu dans le fossé, quoyque nous soions persuadés que les ennemis

Digitized by Google

ne sont plus en etat de rien entreprendre, s'il est vray que S. A. R. est dans le voisinage avec le secours. Si cela est, nous sommes a la veille d'une grande journée, ce que nous ne sçavons pas precisement, ayans toutes les avenues fermées. Il est vray cependant que nous avons veu quelques signaux ce mattin du coté de Colegne aux environs de cette ville. Nous n'avons perdu la nuit passée que trois soldats. Cette garnison et les bourgeois ont pris les armes au petit point du jour, et ce soir nous voions plusieurs battaillons des ennemis et escadrons de cavallerie defiler du coté de Lusengho et aller camper sur la plaine de Notre-Dame de Campagne. Nous avons fermé le fossé de la citadelle qui abboutit a la veille muraille de cette ville par une double pallissade et deux traverses en massonerie palissadées. Le canon des ennemis n'a jamais tant fait de bruit qu'aujourd'huy.

Le 7. septembre 1706.

Ce jourd'huy, qui sera un jour a jamais remarquable, est le jour de notre délivrance et de notre victoire, etant la fin de nos malheurs et le couronnement de tant de peines et de fatigues que nous avons essuiées pendant un si long siège.

Dans le mouvement ou nous avons veu l'armée des ennemis hier au soir, qui s'est campée en partie sur la plaine de Notre-Dame de Campagne sur deux lignes ou ils étendent leur droite a la Stura et leur gauche au chateau de Lusengho, nous ne doutons plus de l'approche du secours, et veritablement ce mattin au petit point du jour nous avons vû une partie de l'infanterie et cavallerie ennemie en battaille sur ladite plaine et quantité de leurs escadrons passer la Doire pour aller joindre le gros de leur armée; et nous avons sceu que depuis le grand chemin de

Digitized by Google

Carignan faisant le tour de leurs lignes jusques a la Doire ils sont en battaille, derrière des elevations de terre entorés de grands fossés palissadés et garnis de plus de 40. pièces de canon. Nous voions aussi quelques battaillons de leur infanterie passer le Pô sur leur pont de Notre-Dame du Pilon et marcher au camp du Vieu Parc. Il faut remarquer que les ennemis avoient commancé a travailler a un retranchement depuis la Sture jusques au chateau de Lusengho ; mais leurs soldats n'etoient qu'a demy couvert lorsque S. A. R. avec Monseigr le Prince Eugène, Messeigrs Amé de Carignan et de Soissons commencèrent a paroitre avec l'armée des alliés dans les bois qui sont au dela de la plaine de Notre-Dame de Campagne. Cette armée, qui avoit traversé sans coup tirer toute l'Italie, et eu le meme sort au passage du Pô, du Sangon et de la Doire, hyer au soir a la hauteur du chateau de Pianesse, duquel s'etant rendus les maitres après quelques petits chocs, y firent prisonniers de guerre la garnison composée de 400. hommes du regiment de Chatillon-dragons. Ils y ont trouvé quelqu'argent, quantité de provisions de bouche et de guerre et plus de 150. soldats malades, outre ladite garnison ; un convoy meme considerable de poudre venant de Suse au camp des ennemis donna dans une colonne de notre armée, et il fut enlevé. Dès que les ennemis apperceurent les troupes dans le poste cy dessus nommés, sans destendre les tentes de leur camp de la plene de Notre-Dame de Campagne, commencèrent a tirer les canons qu'ils ont dans leurs lignes palissadées et fortifiées par des frequentes redoutes, depuis la cassine du marquis de Saint-Thomas jusques au chateau de Lusengho, et qui couroit par derrière leur armée campée derrière cette petite elevation de terre cy dessous marquée ; dans ces intervalles le

Digitized by Google

feu de la tranchée et des batteries contre la citadelle etoient toujours de la meme force. La canonade dura plus d'une heure et demy avant que toute l'armée des Alliés se presenta devant les ennemis, après quoy Mr le Prince d'Annalt qui commandoit la gauche de l'armée des Alliés, s'avançant contre l'aile droite des ennemis, commençat de la charger ; et il fut si vivement receu que ses premières troupes non seulement laissèrent plusieurs morts sur la place, mais commencèrent a plier. Un regiment de cavallerie des dragons de S. A. R. et des ses gardes du corps accoururent pour soutenir les premières troupes qui, rassurées par la bravoure de leur general qui les rallioit a tout moument, et rassurées par le renfort de la susdite cavallerie, chargèrent tout de nouveau les ennemis et les firent plier a leur tour malgré leur feu continuel de mosquetterie et leurs canons a cartouche [après] avoir plié et l'aile droite rompue, ce fut la meme chose chés les ennemis puisque les troupes des alliés se trouvèrent dans un instant sur les dernières lignes des ennemis qui, consternés et dans une confusion terrible, fuioient du coté du Vieu Parc et esperoient se sauver au dela du Pô ; mais l'allarme fut si grande dans toute leur armée, qu'a peine pouvoit-on connoitre le François parmi les Allemands et Savoiards, puisque, les premiers fuiants et ceux cy les poursuivans, ils paroissoient une meme troupe. L'aile droite se dispersa de tèle manière qu'il ne fut jamais possible aux ennemis de rallier quatre de leurs soldats ensemble pour revenir a la charge, ayant abbandonné leurs lignes, canons, equipage et champ de battaille qui s'est trouvé moins couvert de morts qu'on ne croyoit. Nos dragons memes joints aux gardes du corps de S. A. R. eurent le sort d'enlever deux paires de timballes sur les ennemis, ne m'arretant point a marquer tous

Digitized by Google

les drapeaux et etendards qui furent pris dans cette déroute. S. A. R. et Mr le Prince Eugène chargèrent l'aile gauche pendant qu'une partie de leur armée poursuivoit les fuiards ; et comme Mr le Mareschal de Marcin s'etoit retiré dans le chateau de Lusengho qui etoit d'ailleurs bien fortifié avec dix regiments de dragons et plusieurs battaillons d'infanterie, le feu y fut plus grand et le combat dura davantage qu'a l'aile droite. La brigade de Brandebourg qui eut ordre d'attaquer ce poste et de charger toutes les troupes qui etoient en battaille devant ce chateau, fit des merveilles, mais elle y fut très maltraitée, ayant meme perdu dans cette occasion Mr le Prince d'Aufambutel et plusieurs colonels et personnes de distinction. Cela n'empecha pas que les ennemis pressés vivement, voyant Mr de Marcin blessé, n'abbandonassent ledit poste, et ne se soient sauvés dans une grande consternation, au deça de la Doire. Nos troupes les poursuivirent jusque a leur pont et firent prisonniers de guerre non seulement plusieurs regimens, mais Mr le Mareschal de Marcin meme, et elles passèrent dans la plaine de Valdoch au dela de la Doire ou, malgré leur consternation, [elles] se remirent en battaille ; mais un moment après, les troupes des Alliés, passant la Doire partie a la nage et partie sur le pont, les poursuivirent jusques dans leurs retranchemens et au bout de la dernière paralelle qu'ils ont auprès de la Purpurate ; ils ont resté dans ces environs plus de quatre heures sans savoir son destinée, si grand etoit l'effroye qui leur avoit surpris. Leurs batteries de mortiers et canons ont continué a battre la citadelle jusqu'a deux heures après leur deffaite, après quoy la garde de la tranchée abbandonna dans le meme desordre des premiers tous leurs canons et mortiers et vuidat entièrement les boyaux auprès de cette place.

Digitized by Google

Nous ne voyons aucun mouvement du coté de la montagne ou les ennemis paroissent encore campés, quoyque Mr le Comte de Santena avec un corps de troupes reglées et de milices, ayent ordre de les attaquer. Nos troupes campent ce soir dans le camp des ennemis au dela de la Doire ou le detachement de cavallerie qui etoit icy de garnison a marché du tems de la battaille et pris meme quelques troupes dans des redoutes a six heures du soir, après avoir donné les ordres necessaires aux troupes. S. A. R avec Messieurs les Princes ont rejoui par leu retour cette capitale qui se voit — Dieu mercy — delivrée du siège.

Le 8. septembre 1706.

Les ennemis après la victoire remportée par les troupes des Alliés hyer, viennent en foule dans cette ville que deserteurs que prisonniers de guerre, puisque les fuiards n'ont pu passer du coté de Civas ny de Suse. Quelques battaillons restés ou oubliés dans les redoutes du Vieu Parc se sont rendus prisonniers de guerre. La nuit passée nos paysans ayant investy la montagne, la terreur et l'espouvante a telement surpris les troupes des ennemys qui etoient restés, que non seulement les soldats mais les officiers subalternes et generaux ont abbandonné toutes leurs tentes et equipages en proie desdits paisans et que des troupes de soldats d'ordonnance ont fui au deça du Pô du coté d'Orbassan ; ils ont fait sauter en partant le magasin de poudre qu'ils avoient a la Madelaine, et hyer celuy qu'ils avoient au pont de Stra eut le meme sort. Nous avons appris aujourd'huy la mort de Mr le Mareschal de Marcin resté hier a une cassine et de Mr Destein ; et l'on voit defiler le reste de l'armée des ennemis du coté de

Digitized by Google

Pignerol mettant le feu partout ou ils passent. Nous avons en ville plus de 300. officiers prisonniers parmy lesquels Mr de Mursey lieutenant general, M. de Seneterre marechal de camp, outre plusieurs colonels et lieutenants colonels. M. de Langalery, general de l'Empereur nous envoye a tout moument des prisonniers, ayant donné sur l'arrière garde de l'armée sur la plaine de Piosasque. On a envoyé 3000. chevaux investir Chivas : on ne doute point de prendre cette place au premier jour, qui n'a ny fortification ny magasin pour soutenir un siège.

Digitized by Google

UN REGISTRE

DE

CORRESPONDANCE ET DE MOUVEMENT

DU

GÉNÉRAL DE DIVISION FRÉSIA

Baron d'Empire
Commandant la 4me Division militaire de l'Armée d'Italie

1811-1812

Digitized by Google

Digitized by Google

UN REGISTRE

DE

CORRESPONDANCE ET DE MOUVEMENT

DU

GÉNÉRAL DE DIVISION FRÉSIA

Baron d'Empire,
Commandant la 4me Division militaire de l'Armée d'Italie.

1811-1812

Se battre de 1792 à 1815 sur tous les champs de bataille de l'Europe, s'être trouvé à peu près partout où il y avait des blessures à recevoir et de la gloire à recueillir, finir cependant ses jours dans l'obscurité, voir peu à peu l'oubli se faire sur son nom et n'être même pas nommé dans les Mémoires de Marbot, c'est sans doute une des caractéristiques de ces temps où il y avait encombrement de candidats au brevet de grand homme, mais c'est aussi le fait d'un homme brouillé avec la Renommée.

Or, comme ce genre de brouilles est parfois tenace, il devait advenir et il est advenu en effet que les rares lettres du général Frésia qui soient parvenues jusqu'à nous ont trait à la période la moins intéressante de sa longue vie, à la seule année peut-être qu'il n'ait passée tout entière en campagne, la seule par conséquent où il ait eu la possibilité

Digitized by Google

d'écrire. Il ne faudrait donc chercher dans le registre, objet de cette étude, ni descriptions de charges folles ou de surprenants coups de main, ni complaisants retours sur un passé plus ou moins jalonné de bonnes fortunes ; et si je me suis déterminé à secouer la poussière de ces pages si longtemps fermées, ce n'est ni avec la prétention de leur préparer une longue carrière, ni même avec la pensée de les jeter, au petit bonheur, dans le sillage où tant de récits militaires du premier Empire se font bravement une voie, derrière les triomphants Mémoires du cadet de Quercy.

Mais il m'a paru que, sans appartenir aux grandes lignes de l'histoire, les faits enregistrés, au jour le jour, par le général Frésia durant son séjour à Bologne, sont de nature à faire connaître les caractères très spéciaux de la domination napoléonienne en Italie ; qu'ils permettent, en outre, de suivre, sur un point de l'immense réseau qu'elle embrassait, une mobilisation plus difficile que celle des prochaines guerres, et qu'on verrait avec intérêt comment, trois fois en moins de deux ans, on refait une armée complètement anéantie, une armée dont il ne reste rien ; alors que cette armée est l'armée d'Italie, c'est-à-dire celle d'un pays attaché à la France par les chaînes de la conquête ; alors surtout qu'il s'agit, pour la troisième fois, de mener cette armée à la destruction.

Si ce passé ne fait qu'accentuer à vos yeux les tristesses du présent, comme moi, peut-être, estimerez-vous qu'il ne nous laisse pas sans espérances. C'est un fortifiant spectacle que celui d'une nation sur laquelle tous les maux s'étaient abattus avec tant de rage qu'on aurait pu la croire arrivée aux portes du néant, et que soudain le souffle d'un homme a effleurée..., dont la convalescence est si prompte, dont le retour à la santé est marqué par une telle surabondance

Digitized by Google

de vigueur, qu'en la regardant passer à travers l'Europe plus redoutable que jamais, on a pu se demander s'il n'était pas bon pour elle d'avoir été malade.

Certes, je ne m'attends pas qu'après avoir fait connaissance avec ce vieux cahier du général Frésia, vous soyez tentés de chercher dans le ciel les signes précurseurs du renouveau, et d'aller voir si le figuier gonfle ses bourgeons pour annoncer le printemps. Mais, à qui aime laisser courir sa pensée, qu'importe le texte d'où lui viendra la suggestion ? Aux moindres faits comme aux plus grands, il se plaît à demander les leçons de l'histoire.

Maurice-Ignace comte Frésia d'Oglianico, né à Saluces le 1er août 1746 et élevé à l'Académie Royale de Turin, entra en 1766 au service de Sardaigne, en qualité de cornette dans le Régiment du Roi-Dragons, où il parvint au grade de major. Nommé en 1793 colonel du Régiment de Chablais-Dragons, il en conserva le commandement jusqu'à la suppression de ce corps par le décret de réforme du 26 octobre 1796 après le traité de Cherasco, et remplaça le 25 février 1797 le lieutenant-général baron de la Tour dans les fonctions de colonel commandant les Chevaux-Légers du Roi[1]. Entre temps, il avait fait avec honneur les campagnes

[1] **Etat du corps des officiers du Régiment des Chevaux-Légers de S. M. à la fin de 1796.**

Lieutenant-général et colonel commandant : Baron de la Tour (dispensato).

Colonel en second.....	Chevalier Tana.
Lieutenant-colonel....	Baron du Bourget.
Major.....	Chevalier de Bagnolo.
Capitaines en premier.	Comte de Mareschal, avec le grade de major dans Aoste-Cavalerie.
	Chevalier de None.
	Comte de Valdengo.
	Chevalier Tiesi, provenant de l'Etat-Major général d'armée.

Digitized by Google

de 1792 à 1796, s'était battu dans les vallées de Pignerol et dans celle de Luserne où les Vaudois avaient éprouvé à leurs dépens l'orthodoxie de son zèle.

Pendant la période d'alliance offensive et défensive avec la République Française, il commandait en second, sous les ordres de d'Osasque, une des colonnes mobiles envoyées par le Roi de Sardaigne contre les insurgés de Ligurie. Ce commandement lui fut brusquement retiré en juin 1797, et malgré les protestations de haute estime dont il fut honoré, malgré une lettre de S. A. R. le marquis d'Ivrée[1]

Capitaines en second..	Comte de PAMPARATO, provenant d'Aoste-Cavalerie. Vassallo LOCATEL. Baron du NOYER. Comte de la TOUR.
Lieutenants en premier	Chevalier de la TOUR. Noble BETTONI, provenant des Dragons de Sardaigne. Marquis de VEROLENGO. Comte CASTELDELFINO.
Lieutenants en second.	Chevalier de SAN NAZZARRO 2e, venant d'Aoste-Cavalerie. Chevalier ROGGIERI. O'FERRAL. Chevalier ALCIATI. MURATORE, adjudant-major.
Cornettes.....	Chevalier STACCOLI. Chevalier SCARAMPI DEL CAIRE. GREFFIER. Chevalier SAN MARTINO DI CASTELNUOVO. BORGARINO.
Cornette en réforme...	Comte SCARAMPI DI MONALE, avec le 1/3 de paye, en expectative de remise en activité, dans ses foyers.

N. B. — Cet état est extrait d'un registre manuscrit intitulé : « Copie des lettres du Bureau de la Guerre à M. le Baron de La Tour, colonel commandant le Régiment Chevaux-Légers du Roy. » *(Bibliothèque de La Bâtie.)*

[1] Le prince Maurice, duc de Chablais jusqu'en 1795.

Digitized by Google

destinée à lui adoucir l'amertume de cette mesure, il manifesta un mécontentement qui demeura peut-être la cause première de son empressement à passer, le moment venu, au service français. Il conserva néanmoins le commandement des Chevaux-Légers jusqu'à l'acte de renonciation du 9 décembre 1798, mais, comme d'ailleurs la plupart des sujets des provinces de terre ferme, il ne suivit point la famille royale en Sardaigne, et se considéra, dès lors, comme délié du serment de fidélité à ses anciens souverains.

A la réorganisation de l'armée piémontaise par Suchet, la cavalerie forma quatre régiments[1] qui rendirent de grands services, dès la première campagne contre les Austro-Russes. Le comte Frésia en eut le commandement avec le grade de général. On n'était encore qu'aux derniers jours de 1798.

Dès l'ouverture de la campagne de 1799, il se trouve à la tête des troupes piémontaises aux deux batailles de Vérone des 26 mars et 5 avril, où il mérite les éloges du général Moreau par la hardiesse avec laquelle il a enlevé un bataillon autrichien. Sa valeur, qui s'est affirmée le 30 mars sur les bords de l'Adige, ne peut le sauver à Verderio le 29 avril de la capitulation imposée par les Austro-Russes au général Serrurier dont il partage la captivité.

Verderio vit la dispersion des demi-brigades subalpines, les officiers mis en liberté sur parole regagnèrent leurs foyers.

Après Marengo, Frésia qui était définitivement passé au

[1] Le premier régiment fut formé des Dragons du Roi et de deux escadrons de ceux de la Reine ; les Chevaux-Légers du Roi et deux escadrons de Savoie-Cavalerie composèrent le second ; le troisième eut les Dragons de Piémont et deux escadrons de la Reine ; Piémont-Royal avec deux escadrons de Savoie-Cavalerie formèrent le quatrième. (V. PINELLI, *Storia Militare,* II, p. 114).

Digitized by Google

service français fit partie de la commission des neuf chargée, par le premier Consul, d'examiner les titres des officiers piémontais demandant à être admis dans l'armée française. Appelé en 1802 au commandement du département de la Haute-Loire et en 1803 à celui de l'Hérault, il organise à Montpellier la légion du Midi composée de Piémontais.

Il fait sous les ordres de Masséna la campagne d'Italie, de 1805 ; les 23e et 29e Dragons qu'il commande méritent une citation à l'ordre du jour. A la fin de cette même année, il passe avec ses dragons dans l'armée du Prince Vice-Roi chargée de bloquer Venise ; il est ensuite envoyé à l'armée d'Allemagne pour prendre la direction de la cavalerie piémontaise, à la tête de laquelle il charge à Friedland. Rappelé en France au mois de décembre de la même année, c'est pour y commander la cavalerie du deuxième corps d'observation de la Gironde, avec lequel il entre en Espagne et s'y bat jusqu'à Baylen. Englobé dans la fameuse capitulation, sa conduite a été telle qu'il échappe à la non moins fameuse disgrâce, et reçoit le commandement de la 18me Division militaire à Dijon.

Dès l'année suivante, une mission diplomatique le conduit en Toscane, puis on le retrouve à la grande armée, à la tête des régiments de cavalerie levés en Italie.

A peine le canon de Wagram avait-il cessé de tonner qu'un décret impérial daté du camp de Schœnbrunn divisait le royaume d'Italie en six divisions militaires, dont la quatrième était mise sous les ordres du général de division Frésia, devenu baron d'Empire et commandeur de la Légion d'honneur. C'est le moment où s'ouvre le registre de correspondance ; son auteur avait, comme on vient de le voir, d'assez beaux états de service ; la nouvelle division

Digitized by Google

comprenait les départements du Reno, Rubicone, Panaro et Crostolo avec Bologne comme quartier général[1].

Ce n'était pas un poste d'invalide qui venait d'être confié au baron Frésia. Pendant que l'armée d'Italie rentrait à petites journées par le Tyrol dont elle réprimait les mouvements insurrectionnels, les commandants de division devaient s'occuper de réparer rapidement les pertes terribles essuyées à Essling et à Wagram.

Dès le 11 octobre 1809, un décret également daté de Schœnbrunn appelait à l'activité 36.000 hommes des classes de 1806 à 1810 En même temps, on prenait les mesures les plus sévères contre les réfractaires ; c'était l'époque des colonnes mobiles et des garnisaires ; les troupes de cavalerie et les gardes nationales des petites villes aidaient la gendarmerie dans ses poursuites de jour et de nuit. De temps à autre on en venait aux mains (le registre de correspondance transmet les noms des morts et des blessés) ; mais, en définitive, force demeurait à l'autorité. Chaque jour donc voyait rejoindre de nombreux réfractaires que le dépôt de Bologne instruisait sommairement avant de les diriger sur le bataillon colonial de l'île d'Elbe affecté aux insoumis de la 4me Division militaire[2].

L'effet de telles mesures ne pouvait manquer de se faire sentir ; les cadres vides se remplissaient à vue d'œil. A la fin d'août 1811, moins de dix mois après le retour d'Allemagne, la division Sévéroli, complétée, réorganisée, armée,

[1] Les autres avaient pour sièges Milan, Brescia, Mantoue, Venise et Ancone.

[2] Dans le seul espace d'un mois, 310 de ces malheureux sont ainsi acheminés en convoi, par petites journées, comme des forçats, et le poids des chaînes dont ils sont chargés est tel que les frais de retour de ces fers de l'île d'Elbe à Bologne s'élèvent à 67 livres italiennes.

Digitized by Google

équipée tout entière en Lombardie, arrivait en Navarre où elle était de suite aux prises avec le célèbre Mina.

Ce résultat, assurément très remarquable s'il s'était agi d'une division française levée dans un département de l'ancienne France, pouvait passer pour un véritable tour de force dans un pays soumis depuis peu à notre influence, qui, au lieu de l'autonomie et de l'indépendance, objet de ses rêves, n'avait fait que changer de maître et n'avait gagné au change qu'une administration toute neuve, calquée sur celle de l'Empire, dont tous les rouages assemblés à la hâte n'étaient ni ajustés pour tourner ensemble, ni appropriés à la machine qu'ils devaient mettre en mouvement. Au lieu de décréter purement et simplement l'annexion de la Lombardie à l'Empire, on avait créé, il est vrai, un royaume d'Italie, mais ce royaume avait à sa tête un prince français ; le vice-roi avait sans doute une cour et des ministres italiens, un ministre de la guerre italien [1], un Sénat du royaume d'Italie, un Conseil d'Etat, une Cour de cassation, une armée d'Italie, mais cette armée avait un chef d'état-major général français, le comte de Vignolle [2], les brigades et les divisions recrutées en Italie avaient des généraux français[3] tant qu'elles conservaient des troupes françaises destinées à encadrer les contingents italiens. La même

[1] Les généraux Danna, Caffarrelli, Pino, Fontanelli qui ont successivement été ministres de la guerre du royaume d'Italie étaient italiens.

[2] Le comte Martin de Vignolle, né à Massillargue, village du Languedoc, sous-chef de l'état-major de Kellermann, puis de Bonaparte en 1799, ministre de la guerre de la République Cisalpine, chef d'état-major de l'armée de Hollande en 1803, de celle de Dalmatie 1805, d'Italie 1809. Il venait de perdre un œil d'un coup de biscaïen à la bataille de Wagram ; a écrit des ouvrages militaires estimés.

[3] Exemples Broussier, Delsons, etc.

Digitized by Google

préoccupation d'infuser du sang français dans les principales artères du jeune royaume avait réglé l'organisation du territoire. Si les villes avaient des podesta de leur nationalité, des maires appartenant à la société italienne ralliée au nouveau régime, si les préfets étaient choisis dans le même milieu [1], les commandants de place, les commandants militaires du département, les commandants en chef des divisions du territoire étaient des officiers généraux appartenant aux cadres français.

Il s'ensuivait, comme de juste, certains tiraillements dont on perçoit aisément la trace, de la première à la dernière page du registre de correspondance. On ne faisait pas d'opposition au régime existant, bien loin de là ; mais deux influences contraires se disputaient la faveur du jeune vice-roi ; les uns continuant à le considérer comme le lieutenant destiné à leur transmettre les ordres de l'empereur, les autres affectant de voir en lui un souverain indépendant et tolérant dès lors avec peine l'intervention de l'étranger dans leurs affaires.

Sur la route de Milan c'est donc un passage continuel de courriers, importants comme s'ils étaient détenteurs de secrets d'Etat, affairés comme si l'avenir du royaume d'Italie était en jeu ; pendant que les uns se hâtent vers les ministères, les autres, galopant à leur poursuite, assiègent les portes du quartier-général, et des plis volumineux dont ils sont porteurs, des plaintes s'échappent, des dénonciations s'élèvent, des insinuations s'exhalent, faible écho de ce qu'entendent les carrefours des vieilles cités.

Que sont pourtant les griefs ?

Tantôt, le 1er août 1811, le général Frésia est forcé de

[1] Le baron César Bianchetti, maire de Bologne, baron Tornielli, préfet de Mello, commandeur Casati, préfet du Metauro, etc.

Digitized by Google

protester contre les réclamations injustes portées directement au prince vice-roi par l'administration civile[1], tantôt, au contraire, il doit se plaindre avec indignation de ne pouvoir obtenir des autorités municipales les réformes les plus indispensables et de se heurter toujours à la plus évidente mauvaise volonté.

Les hôpitaux communs à la population et à la troupe sont très mal tenus, écrit le général, ils sont encombrés ; dans celui de Bologne il y a 850 militaires malades, ils sont très mal couchés, il n'y a pas de chemises en nombre suffisant, ni de linge. Il y a conflit entre la congrégation de charité et la municipalité, c'est à qui ne fournira pas le couchage.

En attendant, les malades ne guérissent pas. « Le chirur-« gien-major, âgé de 70 ans, ne paraît pas très heureux « dans le traitement de ces maladies et son prédécesseur « n'en guérissait aucun. » Aussi a-t-on mis à la disposition du chirurgien-major des aides-chirurgiens de régiment.

Il est permis de penser, quand on sait ce qu'il fallait entendre par les aide-chirurgiens du premier Empire, que

[1] « Le plus souvent, les rapports sont exagérés ou dénués de « fondement comme ce dernier et n'ont d'autre but que de servir « de prétexte pour s'attirer l'attention du ministre et lui prouver « qu'ils portent leur surveillance sur toutes choses, pendant que « rien ne se fait pour le bon ordre et son maintien, sans le « secours du militaire. Ainsi toutes les arrestations de déserteurs, « de brigands et autres qui ont eu lieu dans les départements du « Panaro, du Crestolo et ailleurs ont été faites par des moyens « concertés entre la gendarmerie et les commandants de dépar-« tements qui se soumettent toujours leurs plans. Les autorités « civiles et administratives ne peuvent pas se plaindre de l'auto-« rité militaire ni des troupes dans la 4e division. Les chemins « sont sûrs, les vols peu fréquents, plus de brigandage, et on ne « peut pas douter que le militaire seul par sa présence maintienne « le bon ordre et la tranquillité dans un pays où elle a été trou-« blée pendant et après la dernière guerre. »

Digitized by Google

leur concours ne hâta pas la guérison de beaucoup de malades. Et le pis était qu'on ne pouvait compter sur les autorités civiles pour purger les villes de garnison des éléments d'infection auxquels était dû l'encombrement des hôpitaux. La police des mœurs ne faisait rien pour enrayer le mal.

A l'hôpital de Modène c'est un autre abus : les soldats y sont également fort mal, et en outre on s'est constamment refusé à ce qu'il y ait, selon le règlement, « une marmite séparée pour le militaire avec son planton de garde. » On a méprisé les justes réclamations du commissaire des guerres et on l'a menacé de son changement[1].

Après les hôpitaux ce sont les prisons dont l'effroyable malpropreté laisse indifférente l'administration civile :

« Si Votre Excellence ne donne pas des ordres pressants « et positifs (lettre du 8 avril 1812), on aura cette année, « comme l'année dernière, la crainte de la maladie des « prisons, et les habitants voisins et surtout le curé de « Saint-Dominique auront à souffrir de la puanteur qui « règne autour de la prison. Ce bon curé m'a apporté, « l'année dernière, ses plaintes à ce sujet, mais il n'a plus « osé les renouveler voyant qu'elles avaient été sans suc-

[1] Ces plaintes demeurant sans écho, trois mois après nouvelle lettre : « J'ai visité avant hier les salles de l'hospice de cette ville « (Bologne), et j'ai été étonné d'y trouver les mêmes fournitures « de lit qu'à mon arrivée, malgré mes plaintes..., contre les- « quelles on réclame depuis plusieurs années..., dont l'indécence « est constatée par tant d'actes publics. Les soldats sont couchés « sur des matelas d'étouppe qui sont durs comme des pierres, « les draps de lit sont très mauvais, d'une toile grossière, et les « couvertures dans un état si pitoyable qu'elles sont le scandale « de ceux qui visitent l'hospice... Les malades n'ont pas de capo- « tes et sont obligés de se servir de leurs chemises, de leurs « capotes, de leurs culottes, au détriment de leur masse de linge « et chaussure. »

Digitized by Google

« cès, malgré l'assurance que je lui avais donnée que j'en « avais informé le ministre de la guerre. »

Dans le département du Rubicone, le soldat n'est même pas défendu contre les injures de l'air ; seule la ville de Ferrare échappe à la règle commune : « Il n'y a que des éloges à accorder à Monsieur le Podesta qui s'est occupé du bien-être du soldat[1]. »

A Modène, par contre, toute occasion est bonne à l'administration italienne pour manifester une humeur peu accommodante :

« Les officiers n'étant reçus dans aucune maison, écrit « le général Frésia au chef d'état-major général, ils ne « savent où aller depuis cinq heures jusqu'à huit heures ; « s'ils n'ont pas au moins la ressource du théâtre, ils sont « obligés de passer leur soirée au café où ils dépensent leur « argent, ce que les chefs de corps voudraient éviter ; « d'ailleurs les officiers ne doivent pas veiller trop tard « pour pouvoir faire leur service de bonne heure. »

Pour ces diverses et excellentes raisons, on avait demandé au préfet de Modène de vouloir bien faire commencer à sept heures le spectacle qui, contrairement à tous les usages d'alors, ne s'ouvrait qu'à huit. Le résultat de cette démarche ne s'était point fait attendre, le préfet avait prescrit de tenir les portes fermées jusqu'à huit heures et demie.

[1] « Il y a à Ferrare : 1° la caserne de Saint-Dominique, saine et « dans le meilleur état possible, avec des vitres à toutes les croi- « sées, elle a l'avantage d'être près de la place d'arme où on exerce « la troupe. 2° La caserne dite du Quartirone, n'est pas mauvaise, « elle a de belles écuries et pourrait au besoin être réservée pour « la cavalerie. 3° Une autre petite caserne éloignée dite de Saint- « Paul. 4° La caserne dite la Chartreuse, qui est très grande et a « de belles écuries mais ne peut être habitée que si on y fait de « grandes réparations. 5° Enfin le grand couvent de Saint-Benoît « où il n'y a ni portes ni fenêtres..., ce sera sans doute la plus « belle caserne du royaume lorsqu'on l'aura rendue habitable. »

Digitized by Google

« Cette mesure a déterminé les chefs de corps, compris « le colonel de l'école militaire du génie et de l'artillerie, à « faire retirer les abonnements de tous les officiers, même « quelques bourgeois de la ville ont suivi leur exemple. »

La dignité de cette retraite paraît avoir échappé au préfet ; il n'était d'ailleurs ni le premier ni le seul à avoir imaginé une petite vexation dont l'emploi était si répandu qu'il avait donné lieu à une circulaire « au sujet de l'heure à laquelle doivent commencer les spectacles. »

Le général Frésia, estimant sans doute qu'en pays hostile on ne doit rien laisser à l'arbitraire de ce qu'on peut réglementer, constatait, assez mélancoliquement il est vrai, qu'elle ne faisait « pas mention de l'heure à laquelle le spectacle doit finir. » Mais, toute incomplète qu'elle était, si du moins elle avait été prise en considération par ceux auxquels elle était adressée, on aurait pu s'en contenter ; au lieu de cela, c'est en vain que le général la remet sans cesse sous les yeux du préfet, rien n'est changé à l'heure du spectacle ; alors son indignation ne connaît plus de bornes :

« Soit le préfet, soit la municipalité montrent en toutes « circonstances une aversion qu'on a peine à concevoir...

« Monsieur Cortesi, adjoint au Podesta, est celui qui mène « toute la campagne et ne cherche que les occasions de faire « ce qui peut être désagréable aux militaires. M. de Mon- « tecullulli dont il est l'adjoint ne se conduit que par ses « conseils. Il serait nécessaire que S. A. I. fut informée des « tracasseries qu'éprouvent les officiers de la garnison dont « la conduite ne donne lieu à aucune plainte... Si S. A. I. « fait connaître au Podesta son mécontentement sur les « difficultés qu'avaient éprouvées le général Roert d'Alke- « made au sujet des logements, je suis bien sûr qu'appuyé

Digitized by Google

« par le préfet, il tâchera de se disculper... Je ne dois pas « vous laisser ignorer que les mêmes difficultés et désagré- « ments ont été communs aux généraux Stralfort, de Broch « et Digonnet[1].

« ... J'ai différé longtemps de vous faire connaître toutes « ces tracasseries, parce que je n'aime pas d'ennuyer ni le « prince ni vous et que je tâche de terminer autant que je « puis les discussions à l'amiable, aussi j'ai écrit dernière- « ment au préfet une lettre en réponse à une qu'il m'avait « adressée, dans laquelle je n'ai pas oublié de lui dire que « les militaires n'avaient pas trop à se louer des autorités « de Modène... »

Cette lettre va nous donner une idée de ce que le général Frésia entendait par terminer les discussions à l'amiable :

« Monsieur le colonel Montmaire n'a cessé de m'informer « du progrès alarmant de la maladie de Monsieur le géné- « ral Roert d'Alkemade[2], commandant le département de « Panaro, en m'envoyant journellement le rapport du « médecin, et je vois avec une nouvelle affliction par votre « lettre d'hier soir.... la confirmation de ce que j'avais

[1] « Le premier était logé au 3e ou à un 4e, et le deuxième a été « extrêmement sensible à toutes les chicanes qu'on lui a fait, « d'autant plus qu'il attendait sa femme. Le troisième était logé « au rez-de-chaussée et le quatrième de même. Ce dernier étant « malade s'est procuré lui-même un logement vis-à-vis de la « caserne où il n'y avait qu'un mauvais lit et dont il payait un « loyer assez cher. »

[2] Le général Roert d'Alkemade était un Hollandais, ancien grand maréchal du palais de S. M. le roi de Hollande, grand croix de l'ordre de l'Union, passé au service français où il avait rapidement gagné le grade de général de brigade. Grièvement blessé au cours de la campagne de 1809, en Espagne, il était venu chercher dans le commandement paisible du département de Panaro le loisir de rétablir sa santé..., il n'y avait trouvé que la mort..., le 18 décembre 1811. Déjà vétéran, couvert de décorations et de blessures, il n'avait que 28 ans.

Digitized by Google

« appris dans la journée, que les médecins avaient perdu « l'espoir de le sauver. »

Après avoir établi que la lettre du Préfet ne lui a rien appris, le général continue avec la même bienveillance :

« Ce général est rentré malade à Modène à son retour du « camp, et a eu le désagrément d'essuyer mille contrariétés « de la part de la municipalité... ce qui n'a pas peu « contribué et je le sais positivement à aggraver son mal. « Cet officier général dont l'instruction ne laisse rien à « désirer a dû être blessé de ce qu'on avait si peu d'égards « pour lui, et il a sans doute cru qu'on le traitait ainsi parce « qu'il était étranger et cependant il a dû s'apercevoir que « les militaires de la ville de Modène ne doivent pas « s'attendre à jouir du même agrément et des mêmes égards « dont ils jouissent dans les autres villes du royaume.

« Il m'est pénible d'avoir à vous dire, Monsieur le Préfet, « que les généraux et officiers supérieurs et autres qui ont « habité et habitent Modène ont toujours eu à se plaindre « du peu d'égards que les autorités ont pour eux. »

Comme de juste le Préfet cherche à se disculper, mais ses protestations sont d'autant plus mal reçues qu'il vient de se rendre coupable d'un nouveau méfait. Le Prince Vice-Roi ayant ordonné une battue générale pour la destruction des brigands, le Préfet n'a rien trouvé de mieux que de l'annoncer d'avance, par une circulaire imprimée, à tous les podestas. Belle manière de garder le secret sur une opération si importante !

Entre temps, le général d'Alkemade, pour achever sans doute de mettre le podesta dans son tort, avait pris le parti de s'en aller dans l'autre monde, laissant tout son avoir à ses domestiques et pas mal de difficultés au général commandant la division.

Digitized by Google

En même temps que lui, mourait également le commandant de la place de Bologne, le général Mozar de Fisseck, qui laissait une succession non moins embrouillée et en plus une veuve dénuée de toute espèce de ressources.

Frésia jouait de malheur avec ses subordonnés ; l'Empire ne s'était pas sans doute dépouillé de ce qu'il avait de mieux en fait d'officiers généraux pour les mettre à la tête des départements et des places du Vice-Royaume. Il y avait donc là un peu de tout : un général Pastot, dont le désordre de la vie privée était au point qu'il avait fallu absolument demander son changement ; un général polonais que la fortune des armes avait conduit à Bologne, où il avait épousé la fille de M. de B..... Ce dernier, sous le charme de son gendre, avait profité d'une absence de sa femme pour lui céder par contrat tout ce qu'il possédait et se mettre en pension chez lui. On devine aisément ce qu'il était advenu : entre le Polonais et ses pensionnaires, la situation était encore plus tendue qu'entre les autorités civiles et militaires de Modène, et le tapage était tel qu'il était parvenu aux oreilles du Vice-Roi.

Mais le moment était arrivé où toutes ces préoccupations reprendraient le rang secondaire qu'elles n'auraient jamais dû quitter.

Depuis le printemps de 1811, tous les regards étaient tournés vers la Russie dont les préparatifs inquiétaient l'empereur. A un certain moment même, on avait pu croire que la guerre éclaterait dès le milieu de l'été ; d'un armement de précaution contre la Russie, on avait passé tout à coup à un armement d'urgence. Bientôt les rapports de M. de Caulaincourt signalant une détente momentanée, Napoléon en profitait pour donner plus d'ampleur à ses préparatifs, lorsqu'une fâcheuse conversation avec le prince

Digitized by Google

Kourakin avait de nouveau remis les choses au pire. Au moment où s'ouvre le registre de correspondance, quoique tout soit calme en apparence, on pressent dans les hautes sphères que l'échéance redoutable ne pourra être retardée au-delà des premiers mois de 1812. Aussi, comme nous l'avons vu, la division Sévéroli avait gagné l'Espagne, où elle faisait partie de l'armée de réserve levée en Italie pour remplacer la garde impériale et les Polonais dirigés vers le Niémen.

La presque totalité des armées d'Illyrie et de Naples allait se réunir en Lombardie. Napoléon avait choisi dans chacun des meilleurs régiments, portés tous à cinq bataillons, trois bataillons d'élite destinés à se rendre en Russie. Il se proposait d'en composer une armée de 40.000 Français renforcée de 20.000 Italiens qui, sous le prince Eugène, franchirait les Alpes en mars. Les quatrièmes et cinquièmes bataillons, retenus aux dépôts avec plusieurs régiments entiers et l'armée napolitaine de Murat, seraient chargés de garder l'Italie contre les Anglais et contre les mécontents. La conscription de 1811 et les réfractaires de l'île d'Elbe, soumis à une rude discipline, devaient pendant l'hiver remplir successivement les quatrièmes et cinquièmes bataillons qui se seraient vidés pour compléter les trois premiers.

Les événements permettraient-ils d'accomplir une mobilisation aussi compliquée? C'est ce qu'il était difficile de prévoir.

Quoi qu'il en fût, le prince Eugène, qui avait déjà l'ordre de se tenir prêt pour le printemps à passer les Alpes avec l'armée d'Italie, voulut consacrer les derniers beaux jours à donner un peu de cohésion à son armée, à amalgamer ces éléments venus des quatre coins de l'horizon, à mettre sa troupe en main en la faisant manœuvrer sous ses yeux : pendant que les divisions du Nord du Po se réunissaient à

Digitized by Google

Udine, celles du Sud allaient passer près de deux mois au camp d'instruction de Castiglione. Pour la circonstance, le général Frésia, qui était un vieux général de cavalerie, avait reçu la mission de faire manœuvrer une division de dragons (composée des 7e, 23e, 30e régiment et des Dragons de la Reine, avec une compagnie d'artillerie légère). Parti de Bologne le 13 septembre il y rentre le 11 novembre, pendant que les régiments dont il a eu le commandement se dirigent à petites journées vers le Nord.

L'horizon politique devient de plus en plus menaçant ; tandis que les derniers jours de l'année se passent à organiser des colonnes mobiles contre les brigands dont on ne peut parvenir à se débarrasser, que les conscrits commencent à affluer, que l'on s'occupe de compléter à quatre bataillons de marche les régiments destinés à la Grande Armée, on voit soudain poindre les têtes de colonne des premiers régiments italiens en route pour Mantoue. Sur une dépêche tout à fait confidentielle reçue par le prince Eugène, les corps de troupe les plus éloignés se sont mis à monter silencieusement vers la Lombardie.

Le 31 décembre, ordre est donné « au commandant « l'escorte de 113 conscrits venant de Modène, dirigés sur « Ancone pour le 2e régiment italien, de rétrograder demain « 1er janvier 1812 avec le convoi, sur Bologne, pour con- « tinuer sa route sur Mantoue. »

Le 4 janvier 1812 « ordre du ministre de faire inspecter « au plus tôt les armes des deux régiments d'infanterie « (les 35e et 53e) et des deux régiments de cavalerie (28e « Dragons et 25e Chasseurs) en garnison dans les places de « la 4me Division. »

Malgré le désir de l'empereur de tenir ses projets secrets le plus longtemps possible, on ne peut plus dissimuler

Digitized by Google

qu'il se prépare quelque chose de grave. Pour le public, pour les préfets même, il ne s'agit que de former un corps d'observation, mais les généraux entre eux commencent à parler ouvertement de la grande guerre, les instructions qu'ils reçoivent ne leur laissent d'ailleurs aucun doute.

Le 15 janvier, avis est donné au général Roussel qu'il est destiné par l'empereur à commander une brigade dans la 1re division d'infanterie de l'armée d'Italie. Cette division, où les généraux Huart et Bertrand de Sivray seront aussi employés, portera le numéro 13 de la Grande Armée, sera placée sous les ordres du général Delzons et devra être rendue vers le 6 février à Botzen.

Les deux régiments d'infanterie du général Frésia comprenant chacun quatre bataillons de marche et le régiment espagnol Joseph Napoléon à deux bataillons de guerre seulement, se tiendront prêts à recevoir des ordres de marche pour les 28 et 29 janvier. Ils feront partie de la 2e division d'infanterie de l'armée d'Italie, numéro 14 de la Grande Armée, qui sera rassemblée à Trente du 1er au 10 février, sous les ordres du général Broussier.

Les régiments italiens proprement dits formeront une troisième division, numéro 15 de la Grande Armée, sous les ordres du général italien Pino, dont le quartier-général sera à Mantoue.

La division de dragons composée des 7e, 23e 28e et 30e régiments, portera le nom de sixième division de cavalerie de réserve de la Grande-Armée. Les généraux Thiry et Saron y seront employés, le général qui doit la commander n'est pas nommé, mais « il n'y a pas d'apparence que « j'aie la satisfaction d'être avec vous, » écrit le général Frésia à un des colonels, en lui transmettant l'ordre de se tenir prêt à partir.

Digitized by Google

Les autres régiments de cavalerie étaient attachés aux divisions d'infanterie qui avaient, en outre, de l'artillerie, du génie et tous services auxiliaires.

La garde royale, forte de 5.000 fantassins et 2.000 cavaliers, et le régiment de dragons de la Reine, comptant 700 hommes, devaient porter à environ 45.000 hommes l'armée d'Italie que le prince Eugène était chargé d'amener sur le Niémen où elle deviendrait le 4e corps de la Grande Armée.

Mais avant d'en arriver là, que de choses il reste encore à faire.

Les 28 et 29 janvier cependant, à la date fixée par l'ordre de mouvement, et quinze jours seulement après le premier avis qu'ils ont reçu, les 35e et 53e d'infanterie avec le régiment espagnol se mettent en marche. Le général de division qui a passé la revue de départ est content de ce qu'il a vu : « Je les ai trouvés dans une bonne tenue et pourvus de tous « les effets de campement ; le 53e n'a pu se procurer des « bouteilles clissées parce qu'il n'y en avait ni à Forli ni à « Bologne, mais il les aura bientôt... »

Ce qui a donné le plus de peine, ç'a été l'achat des 8 chevaux par bataillon, soit 32 par régiment, qu'il a fallu trouver au dernier moment pour atteler les caissons de vivres et les caissons de cartouches ; mais on a fini par y réussir et les troupes de la 4me division seront exactes au rendez-vous.

Le 4 février, les régiments de cavalerie partent à leur tour, et le général Frésia n'a désormais sous ses ordres que les dépôts, composés de malades, d'écloppés, et surtout des nombreuses recrues qui viennent d'être incorporées.

Comment va-t-il faire pour assurer la tranquillité dans un pays infesté par les brigands et par les réfractaires, pour fournir aux nombreuses gardes nécessaires aux portes

Digitized by Google

des prisons, des hôpitaux, au service des places, pour veiller à la défense d'une étendue considérable de côtes, faire escorter les convois, pourvoir aux postes de correspondance à la transmission des dépêches ?

Sa détresse est sans pareille ; tous les généraux sous ses ordres sont partis, à l'exception d'un seul qu'on a chargé, amère ironie, de la défense des côtes de l'Adriatique, sans lui donner de troupes naturellement ; les autres ont été remplacés à la tête des départements et des villes par des officiers subalternes italiens[1].

Mais cette situation des côtes n'est pas nouvelle : depuis longtemps leur défense est confiée à quelques canonniers garde-côtes en si petit nombre qu'on ne peut les laisser s'absenter plusieurs à la fois, même pour quelques heures, vu l'impossibilité où l'on serait de les faire remplacer. Fort heureusement, les gros temps qui ont régné tout l'hiver sur l'Adriatique ont été jusqu'ici la meilleure sauvegarde contre

[1] « M. le major Lucas est le seul officier supérieur français « qui soit dans la 4me division militaire, et s'il tombait malade on « ne pourrait plus faire juger les déserteurs... Le département « du Bas-Po n'a plus un militaire pour commander le départe- « ment et recevoir les rapports de ce qui se passe sur la côte... « Le poste de Ravenne, non moins important, est également à « découvert... Les commandements de Reggio et de Forli sont « supprimés... Le commandant du Rubicone, à qui celui de « Ravenne faisait directement des rapports, ne pourra plus m'in- « former des événements qui se passent sur la côte... Le « ministre sait cependant combien est étendue la côte de l'Adria- « tique de la 4me division qui se trouve dépourvue de tous moyens « de défense, et si je ne suis instruit à temps de ce qui se passe « je ne pourrai y accourir en cas de besoin. On ne peut trop « compter d'être informé par les autorités civiles qui croiraient « de se rendre dépendantes de l'autorité militaire si elles étaient « invitées à lui faire de tels rapports. En attendant, il serait très « désagréable pour le général commandant la division de ne pas « être informé si l'ennemi tentait de faire quelque part une « descente ou une menace... » (Mars-avril 1812.)

Digitized by Google

les projets des Anglais... et l'on peut espérer qu'il en sera encore de même pendant quelques semaines.

Ce qui est d'une urgence immédiate, c'est d'assurer la tranquillité à l'intérieur, afin que les dépôts soient uniquement employés à préparer le départ des détachements destinés à renforcer les bataillons de marche.

Dès le 22 janvier donc, aussitôt les ordres de mouvement expédiés aux régiments de marche, le général Frésia s'est adressé aux Préfets pour les engager « à mettre en activité la garde nationale. »

Ceux-ci, comme il fallait s'y attendre, se hâtent de refuser sous prétexte qu'un décret du 16 décembre 1811 a décidé que le service doit être assuré uniquement par les compagnies de réserve départementale concurremment avec les troupes de ligne dont il suppose l'existence. Or, les troupes de ligne sont parties et en dehors des recrues qui ne font que d'arriver et ne sont pas habillées, il reste dans la ville de Bologne « 71 hommes absolument invalides, 11 conva- « lescents et des ouvriers. Les sous-officiers et caporaux « sont tous employés pour l'instruction des conscrits et « leur nombre n'est pas même suffisant pour ce service. » Il serait donc absolument indispensable de recourir à la garde nationale pour suppléer à l'insuffisance des ressources. Mais les préfets s'obstinent dans leur refus et le Ministre de l'Intérieur leur donne raison. Résigné à tout, le général de division procède lui-même à la visite des dépôts et des salles d'hôpital, fait un recensement rigoureux et finit par trouver 77 hommes en état de se tenir debout. Tout heureux de ce résultat inespéré, il s'adresse de nouveau au préfet afin de régler d'un commun accord avec lui le service de la place. Mais l'accord est sans doute ce qu'on désire le moins : le décret, lui est-il répondu, a mis les compagnies de réserve

Digitized by Google

sous l'autorité exclusive des préfets ; il a spécifié, en outre, quels postes elles sont appelées à fournir ; pour le reste, on se décharge sur l'autorité militaire de toute responsabilité. Cette théorie, tout appuyée qu'elle fût sur un décret, ne pouvait raisonnablement se soutenir ; les compagnies de réserve étaient composées purement et simplement de conscrits qu'on laissait provisoirement à la défense du territoire, mais qui n'étaient point, pour autant, exemptés du service militaire.

Le général se décide donc à recourir au comte de Vignolle et au Ministre :

« Je n'entre point en discussion si le Préfet peut se « refuser à l'invitation de l'autorité militaire... mais l'au- « torité militaire ne peut non plus se charger sous sa res- « ponsabilité d'un service auquel elle n'a pas les moyens « de fournir... Il paraît étrange qu'il puisse y avoir une « force armée dans une ville, absolument indépendante de « l'autorité militaire et que même elle soit en opposition. « Ce n'est pas ainsi que les compagnies de réserve font le « service dans l'intérieur de la France... si les Préfets du « royaume d'Italie l'entendent autrement, peut-être ont-ils « raison d'après les dispositions du décret, et je ne suis « pas d'humeur à les contrarier ; mais j'observe que les « soldats des compagnies de réserve sont sujets aux « mêmes lois, aux mêmes punitions que les autres mili- « taires, et que partout où il y a un commandant militaire « les troupes de quelque nature qu'elles soient et quelle que « soit leur organisation sont toujours en quelque sorte sous « sa dépendance. Au reste, tout ce que je vous dis à cet « égard n'est que de vous à moi, car je me conformerai « toujours aux ordres sans chercher à connaître les motifs « qui les ont dictés... »

Digitized by Google

Plus le général est modéré dans ses réclamations, plus l'attitude des Préfets devient belliqueuse : à Ferrare, le Préfet du Bas-Po, sous prétexte que le poste de l'hôpital est fourni par sa troupe, fait remplacer la consigne du corps de garde signée du commissaire des guerres par une autre dont il est l'auteur... il interdit au chef de poste tout rapport avec le commissaire qui, d'après le règlement, est exclusivement chargé de la police des hôpitaux militaires... il fait faire des patrouilles la nuit et ne permet pas qu'on rende compte au commandant de place...

Aussi les résultats ne se font pas longtemps attendre : le 7 avril, deux bataillons du régiment de la Méditerranée traversaient Modène ; en ce jour anniversaire du couronnement du Roi d'Italie, la milice du Préfet était, le soir venu, suivant les termes du rapport, un peu « *exaltée* ». Une patrouille composée d'un sergent et de quatre hommes de la compagnie départementale avait fait prisonnier un caporal de la troupe régulière de passage et, non contente de l'emmener, s'était mise dans son *exaltation* à le larder à coups de baïonnettes ; lorsque les camarades du malheureux, attirés par ses cris, accoururent à son aide, ils se trouvèrent en face d'une foule nombreuse et hostile ; une bagarre s'ensuivit au cours de laquelle un officier du régiment de la Méditerranée fut blessé. Comme il s'agissait d'un régiment dit de troupes françaises, l'événement eut un certain retentissement. Le Préfet défendait sa compagnie départementale, et, chose plus étrange, le colonel italien qui commandait la place de Modène n'était pas éloigné d'en faire autant. Un très rude avertissement du général de division le remit dans la bonne voie, et le résultat de l'affaire fut de replacer les compagnies de réserve sous la dépendance de l'autorité militaire dans ce qui concernait le service des places.

Digitized by Google

Cependant, en dépit de toutes les difficultés, ce que nous appellerions de nos jours la mobilisation de l'armée d'Italie ne cessait de s'opérer régulièrement. Pendant que les bataillons de guerre continuaient leur marche de concentration, les dépôts instruisaient, armaient, équipaient les recrues. Le 28 avril, trois mois après le départ des régiments, le général peut écrire : « Ce matin est parti de Forli un détachement de conscrits florentins du 53e fort de 225 hommes pour se rendre à Vérone, il est bien armé, habillé, équipé, à l'exception des pompons et des bouteilles clissées qu'on ne peut se procurer à Forli. »

Pour les souliers, on a passé des marchés à 5 fr. 60 la paire ; des tailleurs civils ont aidé à achever les uniformes.

Un détachement de 160 hommes du 35e part le lendemain pour la même destination.

« J'ai passé en revue les deux détachements (à leur pas- Du 1er Mai 1812.
« sage à Bologne) : le premier n'a que quatre paires de sou-
« liers pour chaque individu, n'ayant pu se procurer la
« cinquième paire ; le second a cinq paires de souliers ;
« mais leurs havre-sacs tiennent mal sur le dos, j'ai or-
« donné à l'officier commandant le détachement de les
« faire arranger à son arrivée à Vérone. Il serait néces-
« saire que l'officier chargé de commander les bataillons
« de marche en fit une inspection exacte pour que les sacs
« soient bien placés et ne gênent pas les conscrits dans
« leur marche ; au reste, les soldats de ces deux détache-
« ments ont reçu ce qui est prescrit par les règlements. »

Si les prescriptions du règlement pourvoyaient avec autant de libéralité à toutes les parties de l'équipement qu'à la chaussure, les conscrits de 1812 étaient munis pour traverser l'Europe ; mais il leur aurait fallu, pour porter sur leurs épaules ce fardeau de vitrier, une vigueur que ni

Digitized by Google

leur extrême jeunesse ni leurs quelques mois de service ne leur avaient encore donnée.

Et ce n'était point dans leur ardeur guerrière qu'ils allaient trouver des forces.

Du 1er Mai 1812. « J'aurais désiré que ces détachements eussent pu partir plus tôt, parce que la désertion continuait et que les conscrits de la Méditerranée se mettent souvent en révolte et je n'aurais jamais pu en conséquence retarder le départ... J'ai réglé la marche de ces deux détachements, qui sont tous deux du même pays, de manière à ce qu'ils ne se rencontrent pas ensemble, étant tous enclins à la désertion... »

L'avis officiel de leur arrivée à Vérone ne laissa pas que de procurer à leur expéditeur un certain soulagement. Mais il ne faisait que changer de préoccupation... sa division continuait d'être sillonnée en tous sens par des troupes et des convois de toutes sortes : cinquièmes bataillons à peine formés déménageant avec dépôts et magasins pour se rapprocher des points les plus menacés de l'Adriatique, longs cortèges de charriots et de voitures transportant des capotes, des habits, des vestes, des culottes, effets de remplacement de 1812, destinés aux bataillons de marche et non achevés au moment du départ ; processions de réfractaires chargés de chaînes et de déserteurs libérés, tous à destination de l'île d'Elbe, sans compter 364 conscrits de Saône-et-Loire et du Jura venant de Rome où ils ont été expédiés, par erreur, à la recherche du dépôt qui doit les recevoir ; et, pour guider tout ce monde, le surveiller, le maintenir dans le rang, pour relier les postes de correspondance, pour suppléer à l'insuffisance des courriers, plus de cavalerie, plus de troupes régulières, pas même de garde nationale, à peine quelques gendarmes...

Digitized by Google

Et encore le nombre de ceux-ci n'était-il guère en voie de s'accroître à en juger par la teneur de la dépêche « N° 10997 « qui prescrit le mode avec lequel doivent être jugés « les gendarmes qui se rendront coupables de désertion. »

Ces pauvres gendarmes, si on leur avait laissé présenter eux-mêmes leur défense, auraient eu beau jeu pour exposer que, puisqu'on les avait mis à toutes sauces depuis quelque temps, il aurait été plus juste de n'en pas inventer une spéciale pour les manger.

Leurs attributions ordinaires du temps de paix étaient d'ailleurs, il faut l'avouer, fort réduites par le départ de tout ce qui, dans les campagnes, était d'âge ou de force à nécessiter les bons offices de la maréchaussée.

Le moment allait venir où il ne se trouverait plus personne à habiller, plus personne à instruire, plus personne à expédier sur les bataillons de marche.

La nécessité qui, dit-on, rend ingénieux se montra une fois de plus à la hauteur de sa réputation...

Il y avait disséminés un peu partout dans les campagnes, où on les plaçait quand ils pouvaient travailler, un certain nombre d'orphelins pauvres, enfants trouvés et abandonnés provenant des hospices de charité ; ils n'appartenaient à personne puisqu'ils étaient sans famille ; la propriété en devait dès lors faire retour à l'Etat. Que la légitimité de cette prétention fût discutable on ne s'en inquiéta même pas à une époque où le péril socialiste était inconnu, et l'on ne s'occupa que de faire le meilleur emploi possible de cette succession en deshérence.

La guerre offrait un débouché immédiat à tous ceux que leur âge appelait à porter les armes, mais il y en avait d'autres plus jeunes, âgés de 12 à 14 ans, vigoureux et endurants comme le sont d'ordinaire leurs pareils, qu'il eût

Digitized by Google

été d'une mauvaise administration de laisser à la charge du public alors qu'ils pouvaient faire de très bons mousses.

L'ordre arrive donc du ministre de la marine de faire visiter sans retard tous les orphelins des départements de la division. La Congrégation de charité qui les avait à sa charge devra les réunir, loger, défrayer pour cette inspection. Trop heureuse doit elle être d'ailleurs puisqu'on va l'en débarrasser.

Tous ceux qui sont aptes à servir seront dirigés sur Ferrare; de là ils gagneront, sur des embarcations, Venise, où on les incorporera dans le bataillon de la flottille.

Rien qu'à Modène, il s'en trouve 61 en état de rejoindre; mais au moment de les mettre en route, on s'avise que, si tous sont orphelins, quelques-uns cependant ont encore un père ou une mère dont les droits priment ceux de l'Etat; le cas n'étant pas prévu dans les instructions ministérielles, il faut de nouvelles lumières: pendant que le préfet les réclame du ministre de l'intérieur, le général s'adresse à la marine. « Ne considérez comme orphelins que ceux qui n'ont ni le « père ni la mère, répond le premier... Embarquez tout « le monde, ordonne l'autre .. »

Qui est-ce qui a prétendu que du choc des idées jaillit la lumière? Trois semaines durant, les idées de l'intérieur battent le briquet avec celles de la marine. Quand paraît enfin l'étincelle, c'est pour éclairer ce qui suit :

Du 21 mai : Au Ministre.

« Par ma lettre du 16 de ce mois, j'ai eu l'honneur d'in-
« former Votre Excellence que, d'après ses ordres, les
« orphelins des cinq départements de la 4me division militaire
« étaient partis pour Venise; je ne suis donc plus à temps
« de suspendre le départ des individus qui ont le père ou la
« mère ainsi qu'il est dit dans sa lettre du 18 mai que j'ai
« reçue hier au soir. »

Digitized by Google

A ceux qui seraient peut-être tentés de s'apitoyer sur le sort de la veuve et de l'orphelin, j'offre ce qui suit :

« Le commandant de Reggio m'écrit qu'après le départ « des orphelins, enfants trouvés et abandonnés provenant « des hospices de charité, plusieurs enfants de 12 à 14 ans, « les uns privés de père et mère, et les autres n'ayant qu'un « des deux et finalement quelques-uns ayant père et mère « vivants, se sont présentés à lui, demandant d'être admis « à suivre ceux des hospices qui sont partis pour Venise. « Il ajoute qu'il croit inutile d'insister sur l'état de misère « qui accable ces enfants et que leur admission au service « militaire serait un bien pour eux, pour leurs parents et « même pour le public à qui ils sont à charge... » Du même au même (courrier suivant).

Ceux-là partis, que resterait-il en fait d'hommes adultes sur le territoire de la 4e division ? Le 19 mai, lendemain de leur départ, le général écrivait au chef d'état-major : « Le petit dépôt espagnol partira de Bologne le 22 pour se « rendre à Este ; le départ de ce dépôt ne laisse plus que « des conscrits de l'année pour monter les gardes de « l'hôpital, des prisons militaires et la mienne, et ces mêmes « conscrits ne sont pas habillés et n'ont pas même des « vestes... »

Le silence ne devait pas être de longue durée dans les rues de Bologne ; quelques lignes plus bas le général ajoutait : « L'ordonnateur et le commissaire des guerres Chevalier « ont reçu de leurs chefs l'avis de l'arrivée des troupes « napolitaines qui se rendent à la Grande Armée. Jusqu'à « présent je n'ai reçu aucun avis officiel et j'ignore à quelle « époque sera le passage de ces troupes et combien de jours « il durera. »

Les jours suivants la nouvelle se précise :

Digitized by Google

Du 25 mai : Au payeur.

« Les troupes napolitaines qui doivent passer par ici sont « à la charge du gouvernement français, c'est ce qui m'a « engagé à vous faire demander si vous aviez des fonds au « cas que les Conseils d'administration en eussent besoin. »

En réalité, les troupes napolitaines devaient être payées par leur gouvernement, mais on n'en était pas à cela près :

Du 26 mai : Au général de Vignolle.

« L'itinéraire de la division napolitaine envoyé par vous « dit que la première colonne doit arriver à Bologne le 28, « tandis qu'elle est arrivée le 26. Par l'itinéraire reçu du « chef d'état-major du grand duché de Toscane, les troupes « de cette division doivent avoir leur séjour à Bologne, « tandis que votre itinéraire leur donne séjour à Modène. « Une lettre de l'ordonnateur en chef au commissaire donne « aussi le séjour à Bologne. Jamais je n'ai vu tant de con- « tradiction dans les avis donnés relativement au passage « de ces troupes. »

Il n'était pas au bout de ses étonnements.

De Paris on s'était rendu compte du danger qu'allait courir l'Italie désarmée de troupes ; si l'on avait pleine confiance dans l'attitude de l'Autriche, il n'en était pas de même vis-à-vis de l'Angleterre dont on redoutait, non sans raison, un coup de main.

Dès le 20 mai, alors qu'on ne sait rien encore à Bologne de leur mise en marche et de leur passage probable à travers la division, le 2e régiment d'infanterie légère napolitain et les chevaux-légers ont reçu l'ordre de rétrograder sur Naples qu'ils viennent à peine de quitter ; en même temps des ordres sont venus pour diriger vers le littoral de l'Adriatique les 5e bataillons des régiments de marche. On épuise totalement les garnisons de l'intérieur pour former la 2e division active dont le commandement est donné au général Barbou, gouverneur d'Ancone. Enfin, le 3 juin, le général

Digitized by Google

Frésia voit arriver M. Ménard, aide-de-camp du général de Vignolle, dont les instructions portent que la division napolitaine doit s'arrêter provisoirement à Bologne et s'y établir pour s'opposer à toute tentative de débarquement des Anglais.

Ceux des corps napolitains parvenus au-delà de Mantoue, tels que le régiment de Calabre et celui de Naples avec 200 marins de la garde royale, continueront sur Vérone. La garnison de Bologne se grossira du restant[1].

En y joignant les 800 à 900 recrues sans vestes du dépôt et de la compagnie départementale, c'est plus de 5.000 hommes qu'il faudrait entasser dans les misérables casernes de Bologne qui n'ont pas été réparées faute d'argent et où les effets de couchage font défaut.

Il y a là une impossibilité matérielle ; tout au plus pourra-t-on, lorsque le dépôt aura fait de la place en s'acheminant sur Este, garder le régiment du prince Lucien, les vélites à pied et l'artillerie ; quant à la cavalerie, il n'y faut pas songer[2].

[1] 1° Le 7e régiment du prince Lucien, 1,700 hommes environ.
2° Deux bataillons de vélites à pied de la garde royale, 1,400 hommes.
3° Les vélites à cheval de la garde royale, 450 hommes environ.
4° Les gardes d'honneur à cheval, 450 hommes environ.
5° Les artilleurs à cheval, 250 hommes.
Soit un total de 4.267 hommes et 1,068 chevaux.

[2] « Vous vous rappellerez sans doute, mon cher général, qu'on « a été obligé l'année dernière de laisser à Reggio deux escadrons du 25e régiment de chasseurs à cheval qui s'y trouvaient « très gênés parce qu'il y avait aussi tout entier le 28e régiment « de dragons. S. A. I. le prince vice-roi m'avait laissé le maître « de placer à Bologne les deux escadrons de chasseurs, ce que « j'aurais fait avec plaisir si le gouvernement avait voulu faire « aux casernes les réparations indispensables.

« D'après ces difficultés qu'on n'a pu surmonter et qui existent « toujours pour placer des corps de cavalerie à Bologne, j'ai pris « la seule détermination que je croyais devoir prendre de caser-

Du 8 juin 1812 : Au général de Vignolle.

Digitized by Google

Comme le général Destrées qui devait commander la division napolitaine n'avait point encore quitté Naples, on ne pouvait le consulter sur l'emplacement à donner à ses troupes ; la répartition proposée par le général Frésia fut provisoirement adoptée.

Tout d'ailleurs semblait provisoire de ce qui avait trait à l'armée de Naples. « La division n'est pas encore formée « en brigades... les maréchaux de camp ne sont pas arri- « vés, les corps qui appartiennent à la garde du Roi igno- « rent s'ils feront partie de la division ou s'ils feront un « corps à part, aucun des généraux de la garde n'est « nommé jusqu'à présent pour les commander, il n'y a « qu'un escadron d'artillerie à cheval et pas de bouches à « feu... »

Au premier appel de l'Empereur, Murat était parti, se

« ner les régiments de cavalerie napolitains dans les villes les « plus voisines, désignées depuis longtemps pour les quartiers « de la cavalerie.

« On pourrait loger les vélites à cheval au quartier Saint-Jac- « ques à Bologne, mais le manque d'eau dans le puits de la « caserne et dans le canal obligera les vélites à faire boire leurs « chevaux hors de la ville, dans une saison où il faut faire boire « les chevaux trois fois par jour. A ces motifs, il faut ajouter que « le fourrage est très mauvais, que les régiments de cavalerie ne « peuvent se procurer de la paille pour faire la litière vu qu'on « ne trouve pas à vendre le fumier, au lieu qu'à Modène et à « Reggio ils ont, par ce moyen, de la litière pour leurs chevaux. « Je suis un vieux officier de cavalerie et il serait très agréable « pour moi d'avoir ici un régiment de cette arme, mais le régi- « ment serait fort mal et leurs chevaux qui ont besoin, après un « voyage d'un mois, de se rétablir, ne pourraient que dépérir. « J'ai passé la revue de ces chevaux et ils ont grand besoin de se « refaire. Vous n'ignorez pas sans doute, mon cher général, que « toutes les fois qu'on a envoyé des régiments de cavalerie à « Bologne, les colonels ont réclamé leur changement et l'ont « obtenu. Les dispositions que j'ai données pour les quartiers de « la cavalerie napolitaine sont donc dictées par des motifs « impérieux... »

Digitized by Google

précipitant en avant comme il était dans ses habitudes, fonçant sur l'ennemi, sans se retourner pour savoir s'il était seul, et derrière lui son monde suivait comme il pouvait, à son allure ou suivant son humeur, marchant au canon avec la bravoure incomparable du chef, mais aussi avec son insouciance, en grands seigneurs.

Rien ne pouvait leur être plus salutaire qu'une halte sous les yeux du vieil instructeur des dragons de Chablais

La première impression leur est cependant favorable :

« Le régiment de Calabre est parti ce matin (28 mai), il « est fort beau et en très bon état, il a observé la plus « exacte discipline. Le régiment de Naples est arrivé ce « matin à 11 heures et je l'ai trouvé aussi très beau[1]. »

Cependant des plaintes commencent à arriver contre la conduite des gardes d'honneur pendant la route qu'ils viennent de faire, mais leur nouveau chef n'y attache pas grande importance. Il rend compte au général de Vignolle « que les gardes d'honneur ont été un peu turbulents, mais « qu'il n'ait aucune inquiétude sur les conséquences, et « qu'il ne fasse pas trop attention aux rapports de la « police générale toujours un peu exagérés, qu'il n'est pas « extraordinaire que des jeunes gens appartenant à des « corps privilégiés et *nés dans un pays volcanisé* soient un « petit peu turbulents, les officiers aiment à conserver la « discipline dans leurs corps et je n'ai qu'à me louer « d'eux. » (Du 6 juin 1812).

Mais, en même temps qu'il s'efforce d'excuser les gardes

[1] Chose étrange, ces régiments ont avec eux, comme officier de santé, un chirurgien espagnol prisonnier de guerre, qu'on traîne de brigade en brigade garotté comme un malfaiteur et auquel on ne rend l'usage de ses mains que lorsqu'on a besoin de ses services ; le premier emploi que fait le général de son autorité est pour mettre fin à un traitement aussi inhumain.

Digitized by Google

auprès de l'autorité supérieure, il donne un sévère avertissement au prince Campana, leur chef :

Du 8 juin 1812 : Au prince Campana, colonel commandant les gardes d'honneur à cheval du roi de Naples.

« J'ai reçu ce matin de Loyano où ont été logées les « compagnies de votre régiment un rapport peu satisfai- « sant sur la conduite de quelques gardes qui ont commis « des excès et se sont portés à des violences qui ne peu- « vent rester impunies et je vous prie de prendre tous les « moyens pour découvrir les coupables et les faire arrêter. « Le rapport dit que le 4 juin, à dix heures du soir, 16 « gardes d'honneur, parmi lesquels on a reconnu un sous- « officier, ayant rencontré une femme honnête, mariée, « dont le nom est Ermangilda, qui se rendait chez elle, l'ont « saisie et transportée dans une maison attenante à la sienne, « où, malgré les efforts qu'elle faisait pour se débarrasser « d'eux, a été maltraitée en la menaçant de la tuer, le pis- « tolet sur la gorge et le sabre levé sur la tête... » D'autres plaintes ont été portées par des aubergistes qui n'ont pas été payés, des habitants dont on a déchiré les couvertures, brisé les lanternes, brûlé les cordes, par des voituriers qu'on a forcés de transporter des effets...

« Je vous engage à user de toute votre autorité et à em- « ployer la sévérité nécessaire, etc. »

Du 9 juin 1812 : Au général de Vignolle.

Obligé de faire son rapport au chef d'Etat-major général, il continue à plaider les circonstances atténuantes : « Il « s'agit d'un corps plus difficile à contenir que tous les « autres corps d'armée, étant composé de jeunes gens, la « plupart de familles nobles ou riches ; il sera difficile de « connaître ceux qui ont par force satisfait leur brutalité... « il est possible aussi que le rapport soit exagéré comme « le sont toujours les rapports des commis subalternes de « la police et quelquefois ceux de la gendarmerie. D'ail- « leurs il est probable aussi que la femme ne soit pas d'une

Digitized by Google

« vertu difficile puisqu'elle courait les rues pendant la nuit « au moment qu'il y avait des troupes de passage... »

La police de Bologne avait, il faut l'avouer, des manières d'agir qui justifiaient un peu la défiance du général à son endroit. Une nuit où vélites et gardes d'honneur faisaient à leur ordinaire du tapage devant les maisons mal famées, survient, suivi d'une nombreuse patrouille de gendarmerie, un agent subalterne de la police qui, exhibant la médaille « emblème de ses fonctions », se fait ouvrir au nom de la loi et laisse dans la rue sa troupe et celle du Roi de Naples dont le premier soin est tout naturellement d'en venir aux mains. « Aussitôt la place est remplie du peuple et des « soldats et la cour du palais de la préfecture où est placée « la grande garde se remplissait rapidement. L'officier de « garde a ordonné aux fonctionnaires de faire sortir tout « le monde. » Les choses se gâtant de plus en plus : « Je « me suis transporté sur la place avec M. le Préfet qui « était venu chez moi m'informer de ce qui se passait et le « calme s'est de suite rétabli sans que j'aie été obligé d'em- « ployer aucun moyen de rigueur... Au reste, M. Rappi « (l'agent de police) a commis une grande imprudence et « il n'est pas étonnant que les vélites, le voyant arriver es- « corté d'une patrouille pour s'introduire dans une maison « où l'on ne voulait pas les recevoir, se soient un peu vengés « de lui, car cette démarche avait l'air de les narguer et de « les insulter... Il n'est pas possible d'empêcher que des « jeunes gens aillent... *s'amuser*, aussi il arrive de temps en « temps quelques petites rumeurs... Les habitants de « Bologne, accoutumés à l'ordre et à la tranquillité qui rè- « gnent dans les régiments français et que souvent on ne « savait pas trop apprécier, sont tout étonnés de voir des « militaires étrangers qui n'ont pas des mœurs aussi dou-

Du 9 juin 1812 : Au général de Vignolle.

Digitized by Google

« ces que les Français... Enfin, si la police doit exercer un « œil toujours vigilant pour voir ce qui se passe, elle doit « aussi agir avec prudence et ne pas employer des moyens « trop violents ou trop arbitraires, que lorsque la néces- « sité trop impérieuse l'exige. Mais il y a trop de monde « qui s'en mêle et à qui on confie des fonctions et des « attributions qu'ils ne savent pas remplir... »

Du 11 juin 1812 : Au général de Vignolle.

« Les gardes d'honneur et les vélites à pied de la garde « de S. M. le Roi de Naples donnent chaque jour sujet à « des plaintes ; les premiers méconnaissent tout à fait la « discipline, frappent les paysans qui conduisent des « chars et les forcent à se rendre aux magasins pour char- « ger leurs fourrages et vexent les habitants à chaque ins- « tant... Les vélites à pied font toujours du tapage aux « mêmes portes ; à Modène, on a dû en arrêter trois.

« J'entre dans ces petits détails qui doivent vous « ennuyer autant qu'ils m'ennuyent parce que je sais que « la police fait un grand cas des plus petites choses et « que ses rapports sont envoyés à S. A. R. le prince « vice-Roi. »

En fait d'administration et d'autorité, le général ne croit guère qu'à l'administration militaire et à l'autorité militaire ; cependant, malgré son faible pour la troupe, fût-elle napolitaine, un moment vient où il perd patience :

Au commandant de Reggio.

« Vous m'informez des désordres que ne cessent de com- « mettre les gardes d'honneur. Jamais il n'y a eu de corps « si peu discipliné. Vous ferez mettre dans la prison mili- « taire les individus qui oseraient insulter les habitants ou « troubler l'ordre public. Vous me ferez connaître les « noms des individus qui se sont mis dans le cas d'être « conduits à la prison militaire d'où ils ne sortiront que « d'après mon ordre. Ordonnez qu'on arrête les sous-offi-

Digitized by Google

« ciers et gardes qui se trouveraient dans les rues après la « retraite battue. »

« Les régiments de la garde royale me sont plus à charge « de ce qu'ils me sont utiles. Ils se refusent à faire le « service de place et la cavalerie ne veut pas porter les « lettres pour la correspondance, tout au moins le comman- « dant de l'artillerie de la garde me fait des difficultés ; j'ai « de suite pris un autre expédient pour faire porter ma « lettre à Modène, et lorsque le canonnier est arrivé je n'en « avais plus besoin. Rien n'est plus désagréable que d'avoir « ces corps privilégiés dans la Division sans savoir si on « peut exiger d'eux le même service que des autres « troupes. Si je n'avais pas ici le 7me Régiment Napolitain « je ne saurais par qui faire monter la garde de la place et « des autres postes ; les vélites à pied m'ont fourni pendant « deux jours une garde d'un caporal et quatre hommes, « mais cette garde avait pour consigne de ne pas prendre « les armes pour moi, en alléguant que les gardes du Roi « ne prennent les armes que pour lui. Je n'ai pas voulu « entrer en discussion avec le colonel et à l'arrivée du 7me « Régiment j'ai fait relever la garde. Tout le service roule « sur le 7me Régiment. » Du 13 juin 1812 : Au général de Vignolle.

Ce dernier lui-même ne devait pas échapper à la contagion :

« Le 7me a aussi quelques individus turbulents qu'on « châtie rigoureusement lorsqu'on les reconnaît ou qu'ils « sont arrêtés en faisant du bruit. Tous les soldats Napoli- « tains ont l'habitude de mettre le sabre à la main pour la « plus petite dispute dans laquelle ils sont toujours les « agresseurs, et lorsqu'ils n'ont pas d'armes ils jettent des « pierres. Le peuple de Bologne en fait autant et je crains « que son irritation n'occasionne un jour ou l'autre quelque « scène sanglante et fâcheuse. »

Digitized by Google

Il devenait absolument urgent de faire un exemple :

Au prince Campana.

« L'indiscipline qui règne dans votre régiment, les excès « auxquels se portent chaque jour des individus du régi- « ment en donnant des coups de sabre aux habitants vers « lesquels on commet toutes sortes de vexations, et qui « compromettent la tranquillité publique, m'ont déterminé « à rappeler le Régiment à Bologne où il ne sera pas si « bien qu'il était à Reggio ; mais les turbulents seront « contenus et châtiés très rigoureusement. J'envoie mon « aide-de-camp pour faire exécuter cet ordre et en même « temps pour surveiller à ce que le bon ordre règne pen- « dant la marche, et je lui ordonne de faire arrêter tous les « individus qui oseront s'écarter des lois de la discipline « militaire que je ferai traduire devant un Conseil de guerre « pour être jugés. Ne perdez pas de vue, Monsieur le Colonel, « que vous êtes responsable de la discipline de votre régi- « ment et que vous vous préparez des chagrins si vous ne « rétablissez pas l'ordre... Il ne faut pas, Monsieur le « Colonel, que vous soyez la victime de votre bonté et « pensez que les rapports ont été faits à S. M. l'Empereur « et à votre Roy... »

La pénitence infligée aux gardes ne devait pas être de longue durée... Faut-il l'attribuer aux influences volcaniques comme le faisait volontiers le général Frésia, est-il plus juste d'y voir un effet instantané du peu d'agrément de la garnison de Bologne, est-ce encore la faiblesse toute paternelle du vieux chef de cavalerie pour les brillants gardes à cheval qui le désarme dès le premier signe qu'ils donnent de leur repentir, toujours est-il que, cinq jours à peine après la lettre ci-dessus, le registre donne asile à la suivante :

Digitized by Google

Au général de Vignolle.

« Le régiment des gardes d'honneur est rentré dans « l'ordre depuis qu'il est parti de Reggio. Cette mesure qui « seule pouvait ramener la tranquillité et les ordres sévères « que j'ai donnés ont fait cesser tout à coup les désordres « qui donnaient continuellement lieu à des plaintes.

« M. le Commandant d'armes de Reggio n'avait pas pris « le bon moyen pour rétablir la tranquillité et rassurer les « habitants ; il faisait battre des patrouilles par des hommes « de la garde nationale qui n'étaient pas revêtus de leur « uniforme ; lui-même était souvent à la tête de ces « patrouilles qui étaient suivies par une foule de peuple, ce « qui contribuait à aigrir les esprits. Il aurait mieux fait de « se rendre tout seul sur les lieux où il y avait du trouble « accompagné seulement d'un adjudant de place et d'un « officier des gardes d'honneur. Car vouloir armer des « citoyens contre les troupes est une mesure très impru- « dente, trop de zèle et le désir de vouloir faire cesser de « suite les disputes entre les militaires et les habitants ne « lui ont pas donné le temps d'aviser aux moyens prudents « qu'il fallait employer dans pareille circonstance, et ceux « qu'il avait adoptés auraient pu avoir des conséquences « funestes, et c'est ce qui m'a empêché à faire partir de « suite de Reggio les gardes d'honneur qui avaient été les « premiers agresseurs en frappant des habitants qui leur « avaient aussi rendu quelques coups. »

Les coupables que l'on excuse sont bien près d'être graciés, quarante-huit heures après on signait leur mise en liberté, — leur absence de Reggio n'aurait duré que huit jours ; en y rentrant ils devaient y trouver la lettre suivante qui parachevait la réconciliation :

Au prince Campana. 22 juin 1812.

« D'après les bonnes informations que vous me donnez « de la conduite des gardes d'honneur dont le commande-

Digitized by Google

« ment vous est confié, et ne doutant pas qu'ils continueront « à donner des preuves d'une bonne discipline, je consens « d'après votre demande qu'ils portent les armes qui leur « sont confiées. »

Ni les uns ni les autres ne se doutaient qu'il s'agissait d'une réconciliation « in extremis » et que c'était fini, hélas ! à jamais de brouilles entre eux.

Quelques jours après, pendant que le général Frésia, nommé gouverneur provisoire de Venise en remplacement de l'amiral Villaret-Joyeuse, se rendait à son poste, les turbulents Napolitains prenaient la route de Russie...

Vers le milieu de novembre, ils traversaient Vilna pour aller rejoindre leur Roi, nullement éprouvés par cette longue marche à travers l'Europe ; ils étaient toujours superbes à voir. La duchesse de Reggio, qui s'y trouvait en même temps qu'eux, assistait à la revue qui en fut passée par le duc de Bassano. Ce spectacle, qui ne devait plus s'effacer de ses regards, est ainsi consigné dans ses *Souvenirs :*

« Légère et brillante, la garde Napolitaine manœuvra « sous nos yeux durant une heure ou deux. Ce furent ses « adieux au monde, parce que quelques jours plus tard les « froids ayant augmenté, hommes et chevaux se fondirent « peu à peu comme la neige au soleil. Aucun n'arriva à « destination. »

Plus heureuses, les divisions que nous avons vu quitter l'Italie au commencement de 1812 eurent du moins une place glorieuse sur les bulletins de la Grande Armée. Mais le froid acheva l'œuvre commencée par les canons russes aux meurtrières batailles de la Moskowa, de Malojaroz-lawetz, de Krasnoë. Des 27.000 Italiens emmenés par le prince Eugène, 1.000 seulement revirent leur patrie. Informes débris, il était impossible de reconnaître à quel

Digitized by Google

corps, à quelle arme, à quelle nation ils avaient appartenu lorsqu'ils furent recueillis à leur entrée en Allemagne par les troupes que le général Fontanelli et le général Frésia avaient expédiées en hâte à leur secours.

Loin de demeurer inactif dans son gouvernement de Venise, ce dernier avait encore trouvé le moyen d'arracher à la Lombardie, qui semblait naguère complètement épuisée en hommes, en matériel, en chevaux, une belle division d'infanterie et, ce qui semble plus extraordinaire, plusieurs régiments de cavalerie. Un premier échelon de ces troupes, la brigade Zucchi, partie de Vérone dans le cours de 1812, arrivait à Berlin en janvier 1813. 8.000 hommes, 2.000 chevaux et 18 canons composaient cette avant-garde, suivie bientôt de 8.000 franco-italiens sous les ordres de Grenier et du reste de la division italienne commandée par le ministre de la guerre du royaume, le général Fontanelli.

Enfin, quand le dernier conscrit eut rejoint, quand le dernier réfractaire eut endossé l'uniforme, quand le vide se fit de nouveau d'une mer à l'autre, le général Frésia, oubliant ses 67 ans, reprit son sabre de Friedland et partit à la tête des derniers régiments de cavalerie.

La nouvelle armée d'Italie fit la campagne d'Allemagne, se signala à Bautzen et à Wintzen ; le lendemain de cette dernière affaire, 22 mai, le général Frésia, avec trois des régiments de cavalerie qu'il venait d'amener à l'armée, fit subir un sanglant échec à l'arrière-garde ennemie. Mais, à l'armistice de Pleisswitz[1], sa division de cavalerie fut dispersée dans différents régiments français. Les quelques pelotons de la garde royale échappés à la campagne de Russie rentrèrent à Vienne pour y recevoir de nouvelles recrues et une nouvelle organisation. Pendant que Frésia,

[1] 4 juin 1813.

Digitized by Google

laissé sans troupes, gagnait les provinces Illyriennes dont on venait de lui donner le commandement militaire avec charge d'y organiser la résistance, les troupes de Zucchi et de Fontanelli se battirent sans discontinuer jusqu'à Leipsick, puis jusqu'à Hanau où elles furent définitivement achevées. Fontanelli, chargé d'en rassembler les débris pour les ramener à Milan, y rentra avec 3.500 hommes sur les 37,500 qui étaient partis avec lui, moins d'un an auparavant.

Ce n'était pas encore pour y trouver le repos.

Le prince Eugène, que l'empereur avait renvoyé en Italie depuis le printemps pour y chercher une nouvelle armée, avait accompli le prodige de l'y trouver. La levée anticipée de la classe de 1814 lui avait donné des recrues que les sous-officiers malades ou invalides demeurés dans les dépôts avaient instruits. La jeune noblesse avait fourni la cavalerie et quelques cadres. De vieux généraux, rendus disponibles par la complète destruction de leurs troupes, s'étaient trouvés là à point, et le vice-roi, pressé par le danger, avait pris bravement la campagne. L'instruction se complèterait sur le champ de bataille.

Mais de toutes parts la défection s'accentuait, l'invasion s'avançait sur toutes les routes. Malgré la bravoure de ces jeunes troupes, malgré la belle défense de Trieste et de Leybach organisée par le général Frésia, il avait fallu abandonner les provinces Illyriennes et reculer jusqu'à l'Adige.

On y retrouva Fontanelli et les survivants de l'armée d'Allemagne, précieux renfort si quelque chose avait pu conjurer le désastre. Trois mois encore le vice-roi défendit en désespéré son royaume. Frésia, après l'avoir secondé de son mieux, avait dû se jeter dans Gênes avec 4.500 hommes. Il y fit son dernier effort contre la fortune contraire.

Digitized by Google

Dès le mois de janvier 1814, les Anglais étaient venus l'y attaquer par terre et par mer... Peu à peu ils s'étaient emparés des forts détachés ; ils allaient donner l'assaut et bombarder la ville lorsque Frésia se décida à capituler.

On ne lui marchanda pas les honneurs de la guerre. Fièrement, avec tous ses canons, tous ses drapeaux, il passa devant le front de l'armée anglaise.

Au premier rang de ses ennemis de la veille, se distinguant de la troupe qu'il avait conduite pendant trois mois à l'attaque de Gênes, un jeune général le regardait s'en aller courbé par l'âge, usé par cinquante ans de service, par tout autant de campagnes, achevé par les revers...

En lui rendant le salut de son sabre, Frésia eut la vision de tout un passé déjà bien loin.

Le baron de la Tour qu'il avait devant lui était un de ses anciens capitaines des Chevaux-Légers du Piémont. Après le départ de la famille royale, pendant que Frésia passait au service français, La Tour était demeurée invinciblement fidèle à son Roi. Comme Frésia, dès lors, on l'avait vu partout où tonnait le canon, en Allemagne, en Italie, en Espagne... Pourchassé depuis quinze ans de patrie d'adoption en patrie d'adoption par les aigles impériales, il avait servi la même cause sous tous les étendards[1]. Cette

[1] Après l'acte de renonciation de Victor-Emmanuel, le baron de la Tour était allé prendre du service en Autriche où le maréchal de Bellegarde se l'attacha comme capitaine d'état-major. Sa conduite pendant la campagne de 1805 l'avait signalé à l'attention de l'Archiduc Charles et il venait de reconquérir son grade de major de l'armée sarde, lorsque Napoléon obtint de l'empereur son beau-père le renvoi de tous les officiers originaires des pays annexés à l'Empire français. C'était le cas du Savoyard Sallier de la Tour qui s'en fut porter son épée aux Anglais. Promu bientôt après colonel, les talents dont il fit preuve en Sicile lui valurent les bonnes grâces de lord Bentinck et le grade de major général

Digitized by Google

heure qui, pour son ancien général, sonnait la retraite, la vieillesse obscure, la mort, marquait pour lui la fin du sacrifice, le triomphe de sa fidélité, le commencement de la réparation.

Le général Frésia, fait chevalier de Saint-Louis par le roi Louis XVIII, mourut en France en 1826.

C^te^ EUGÈNE D'ONCIEU DE LA BATIE.

avec lequel il fit la guerre en Espagne sous les ordres de Wellington. Lord Bentinck l'avait rappelé au siège de Gênes où nous venons de le trouver.

Les plus hautes situations l'attendaient à son retour en Sardaigne.

Chargé d'organiser l'armée en formation à Alexandrie, commandant un corps d'armée en Savoie en 1815 et ensuite l'expédition dans l'Isère et les Hautes-Alpes, nommé, après cette campagne, grand-croix des Saints Maurice et Lazare et gouverneur de la province de Novarre, il fut, en 1821, à la tête des troupes fidèles contre les insurgés. Chevalier de l'Annonciade le 14 mars 1821, ministre des affaires étrangères de 1822 à 1835, il succéda alors au comte Ignace Thaon de Revel comme maréchal de Savoie et comme gouverneur de la ville et province de Turin.

Bayerische Staatsbibliothek München
Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES

TABLEAU DES MEMBRES DE L'ACADÉMIE ET DES SOCIÉTÉS CORRESPONDANTES..... e

COMPTE RENDU DES TRAVAUX DE L'ACADÉMIE (novembre 1894-octobre 1896), par M. d'Arcollières, secrétaire perpétuel..... 1

ELOGE FUNÈBRE DE M. LE CHANOINE DUCIS, par M. d'Arcollières, président de l'Académie..... 1

LE MONUMENT DE JOSEPH ET DE XAVIER DE MAISTRE A CHAMBÉRY, rapport par M. F. Descostes, vice-président de l'Académie..... 11

SUR LA FAUNE DU CALLOVIEN INFÉRIEUR (CHANASIEN) DE SAVOIE, par MM. F. Parona et G. Bonarelli.... 33

RAPPORT SUR LE CONCOURS DE POÉSIE POUR 1894, par M. le général Borson, président de l'Académie. 215

XAVIER DE MAISTRE PEINTRE, discours de réception de M. Emmanuel Denarié..... 263

RÉPONSE AU DISCOURS DE RÉCEPTION DE M. E. DENARIÉ, par M. le général Borson, président de l'Académie..... 291

UN ÉPISODE DE LA GUERRE DE LA SUCCESSION D'ESPAGNE, LE SIÈGE DE TURIN DE 1706, par M. J.-J. Vernier, AVEC UNE NOTICE BIBLIOGRAPHIQUE, par M. le C^te Eugène d'Oncieu de la Bâtie. 307

UN REGISTRE DE CORRESPONDANCE ET DE MOUVEMENT DU GÉNÉRAL DE DIVISION FRÉSIA, BARON D'EMPIRE (1811-1812), par M. le C^te Eugène d'Oncieu de la Bâtie..... 439

Chambéry. — Imprimerie Savoisienne, 5, rue du Château.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

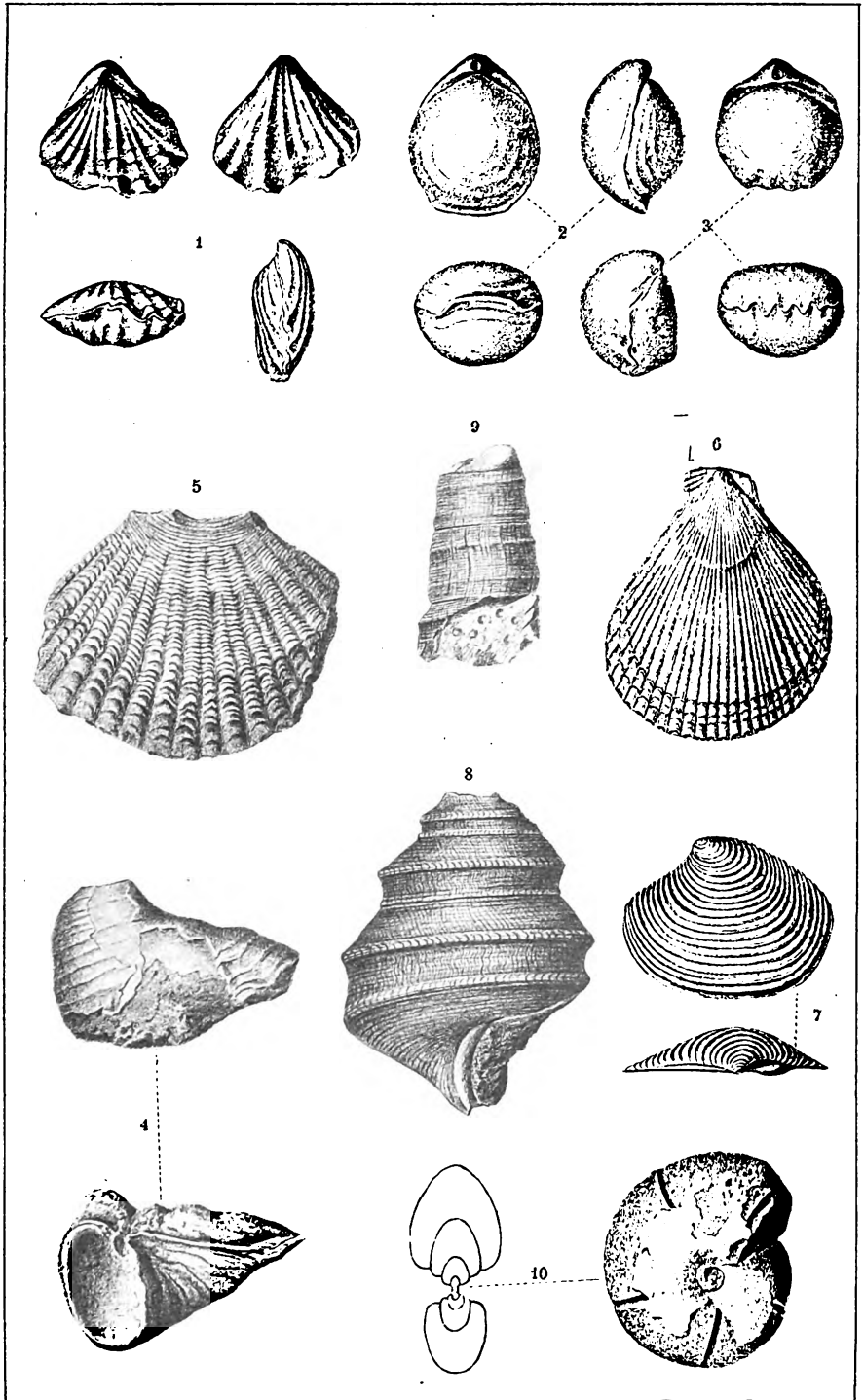

Digitized by Google

ROMA FOT. DANESI

Digitized by Google

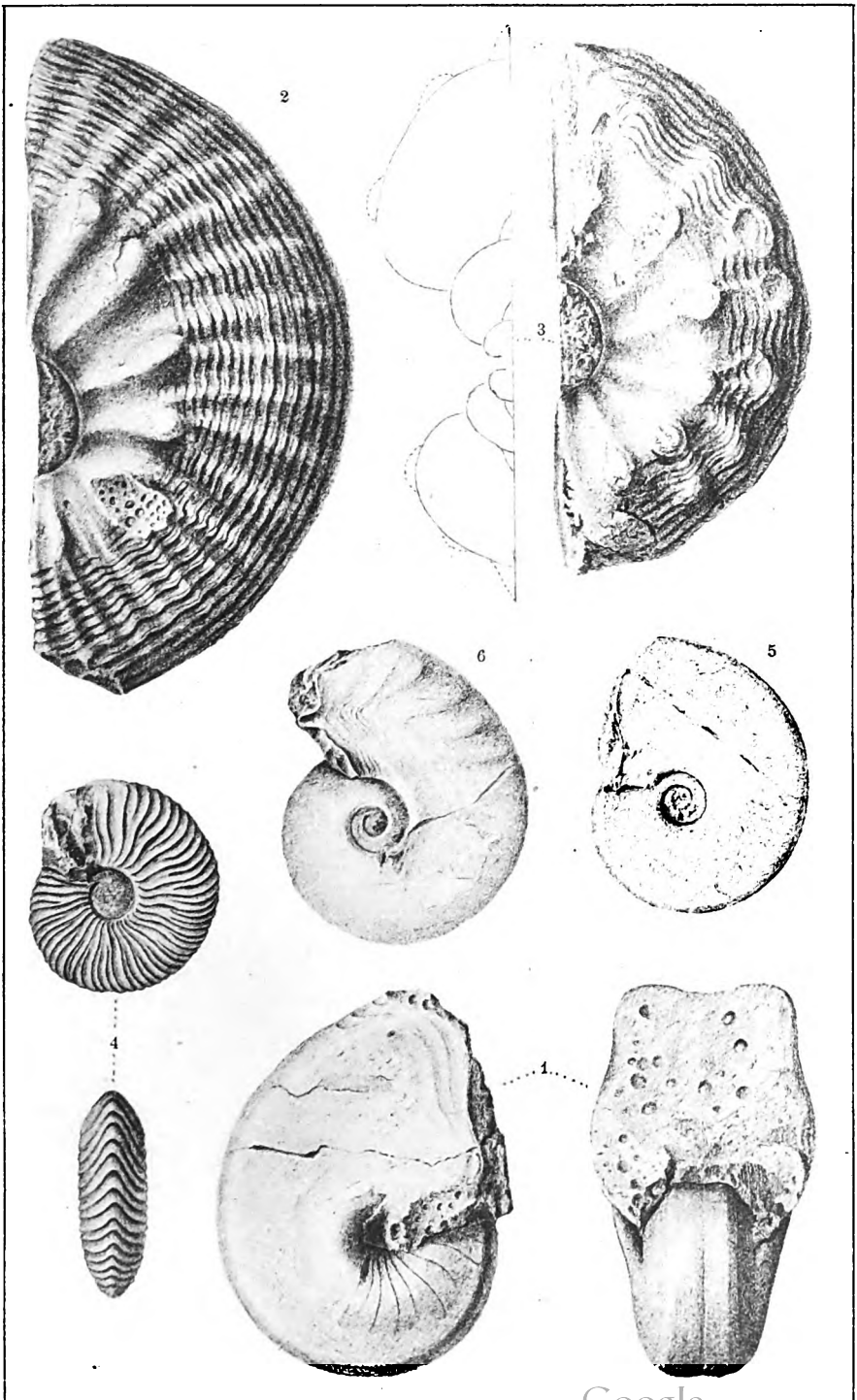

Digitized by Google

ROMA POT. DANESI

Digitized by Google

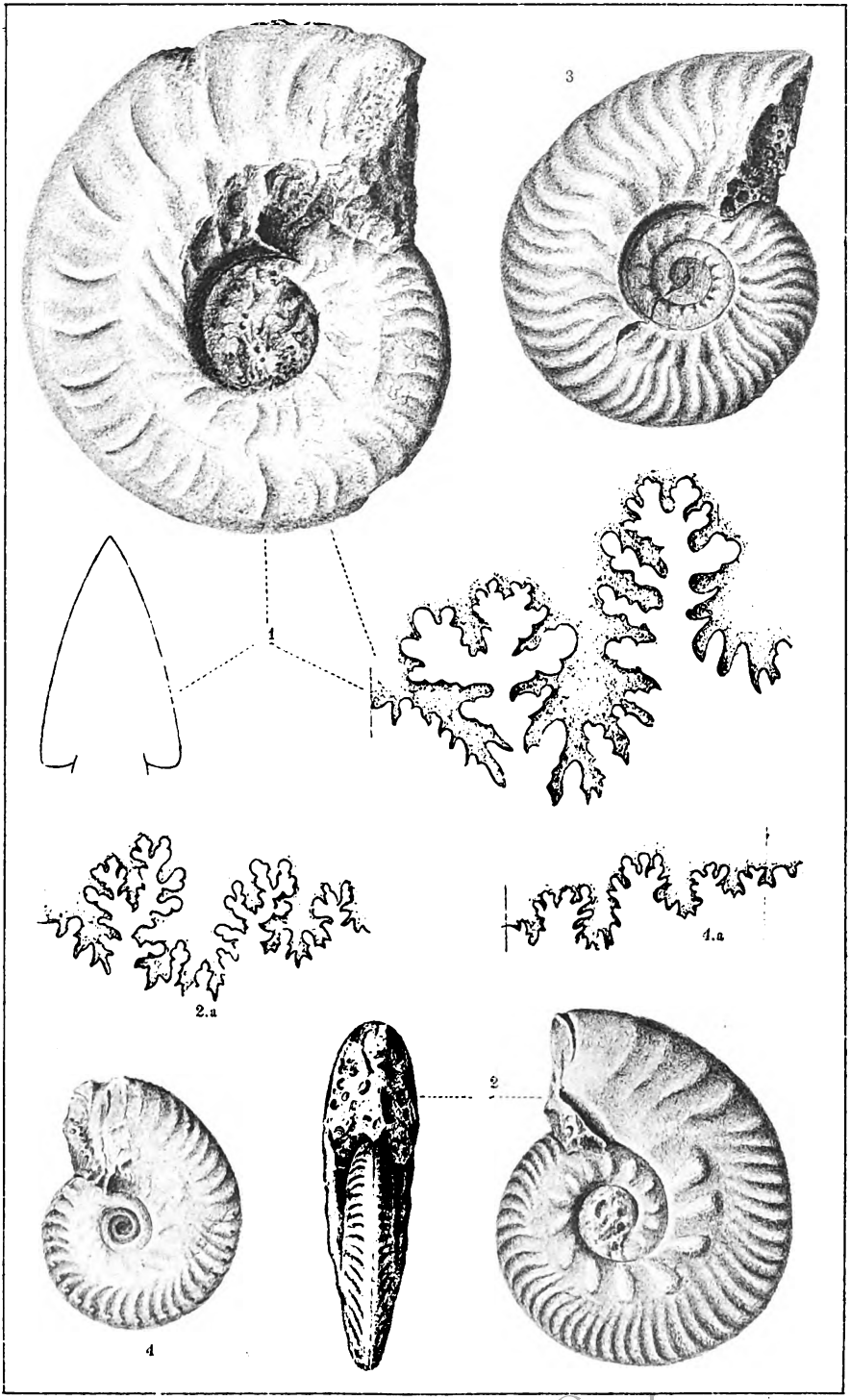

Digitized by Google

ROMA POT. DANESI

Digitized by Google

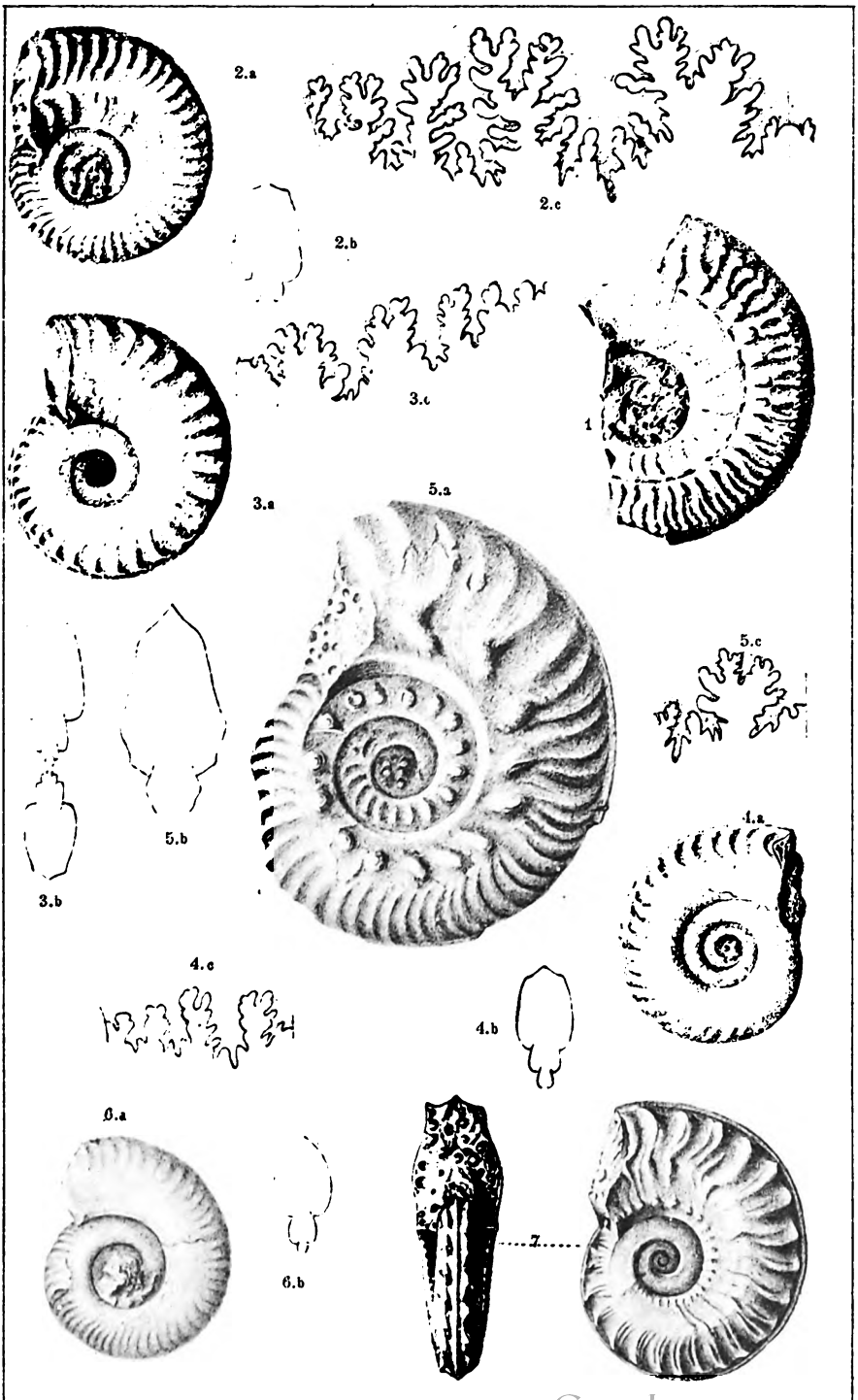

Digitized by Google

ROMA FOT. DANESI

Digitized by Google

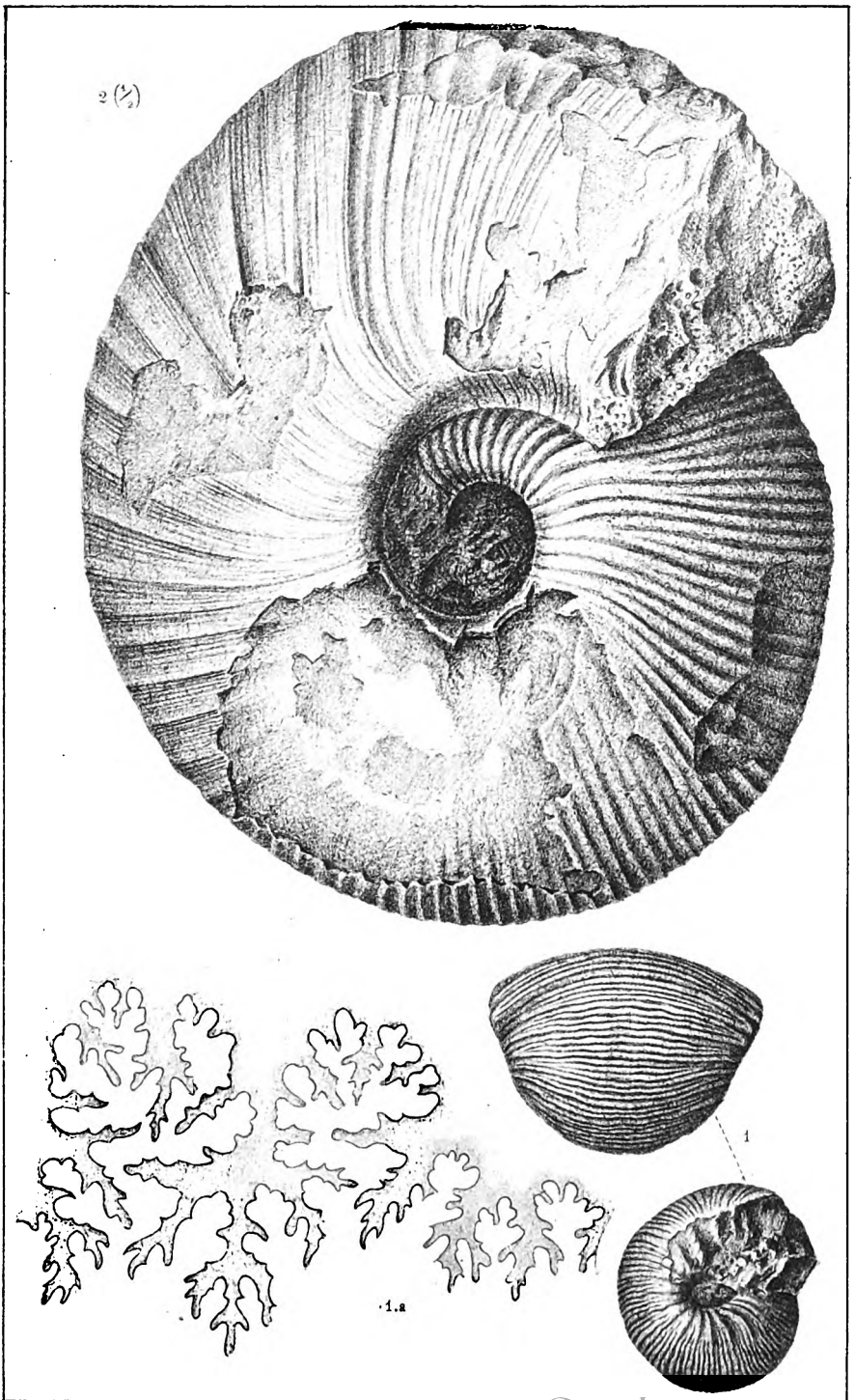

Digitized by Google

ROMA POT. DANESI

Digitized by Google

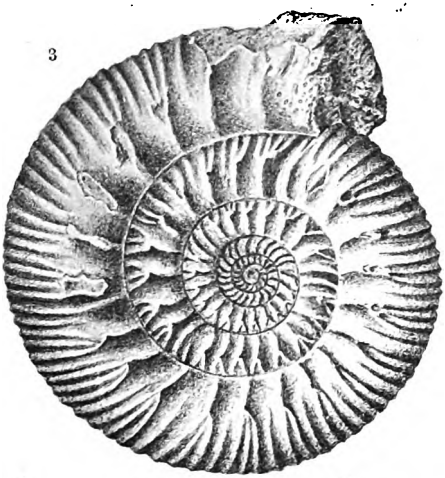

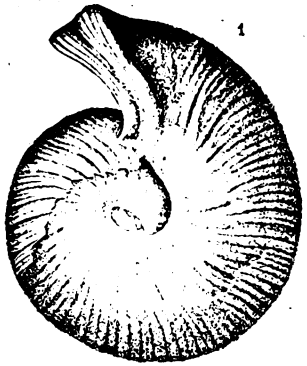

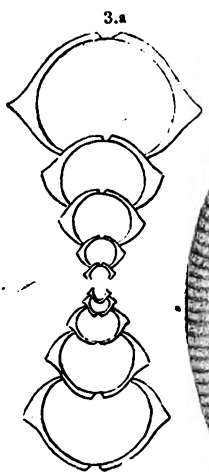

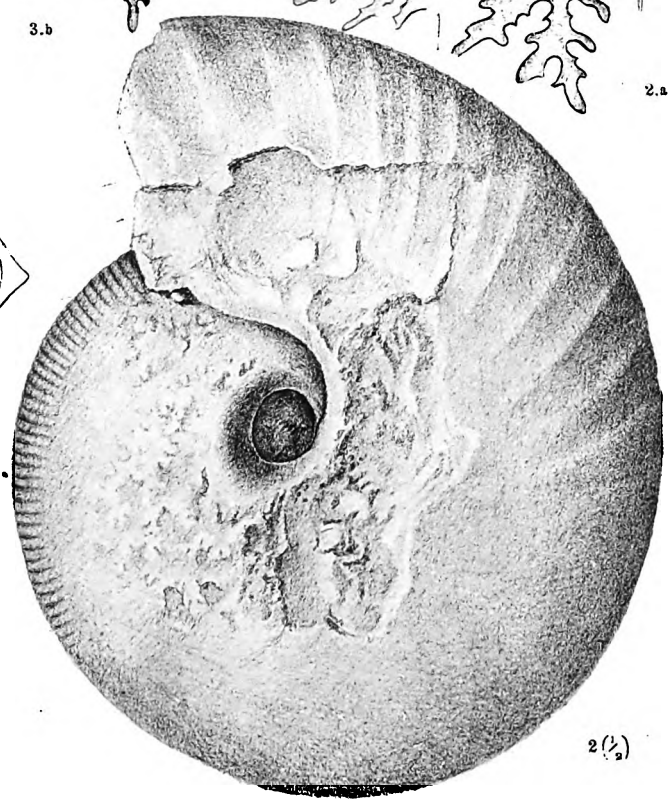

Digitized by Google

ROMA FOT. DANESI

Digitized by Google

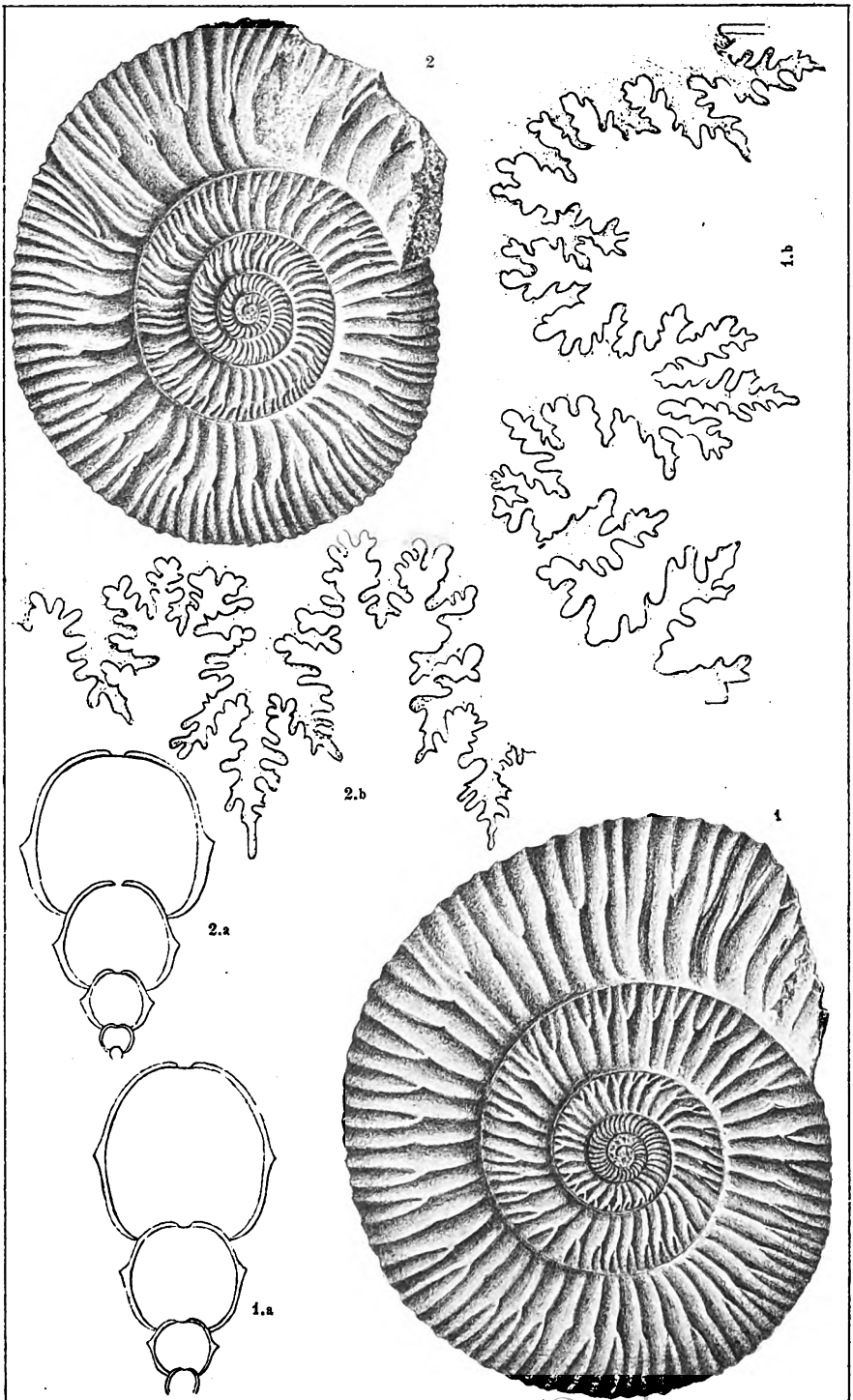

Digitized by Google
ROMA FOTOTIPIA DANESI.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

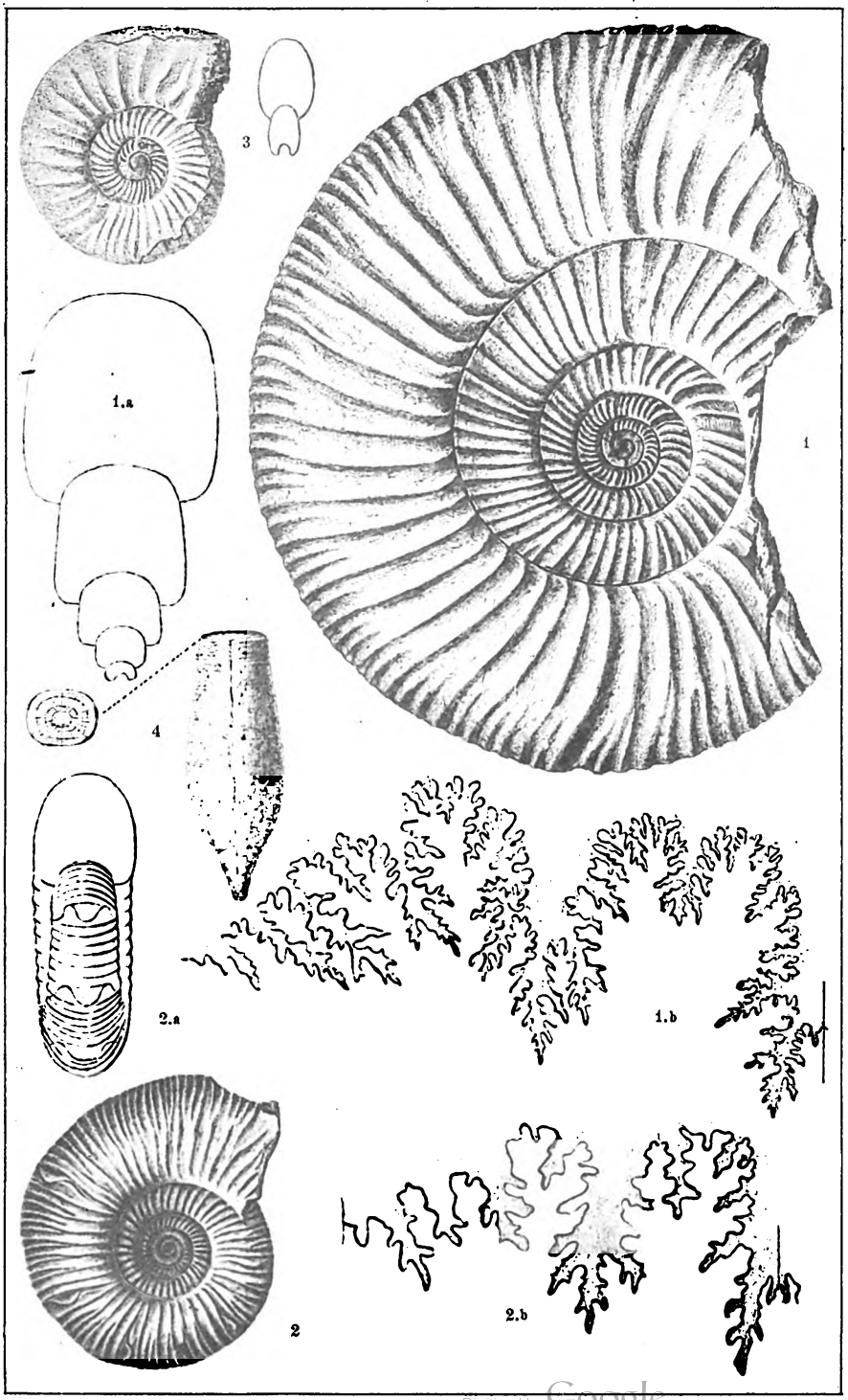

Digitized by Google

ROMA FOTOTIPIA DANESI

Digitized by Google

1

1.b

1.a

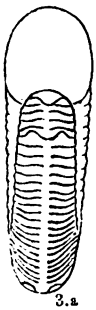
3.a

2.b

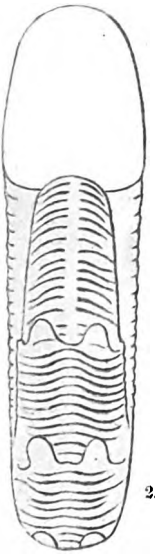
2.a

5

3

3.b

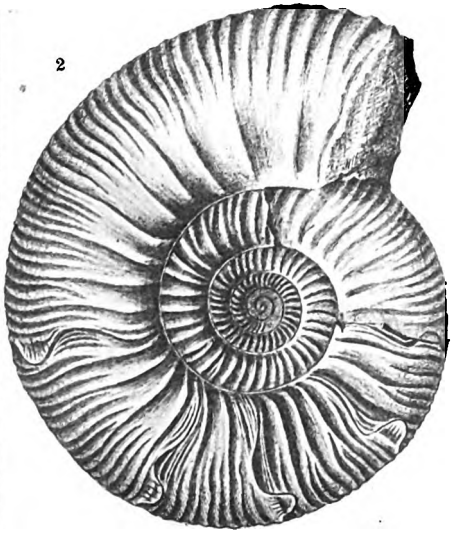
2

5.a

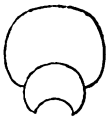
4.a

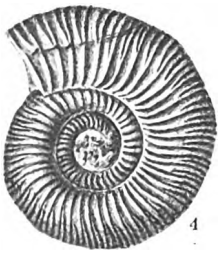
4

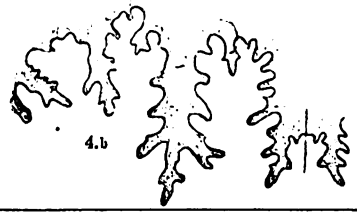
4.b

Digitized by Google
ROMA FOTOTIPIA DANESI.

Digitized by Google

2

2.a

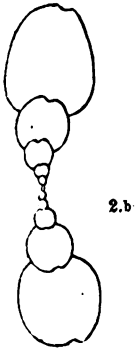
2.b

2.c

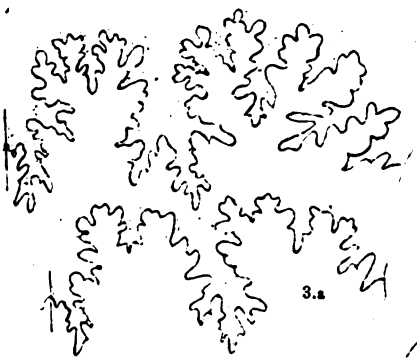
3.a

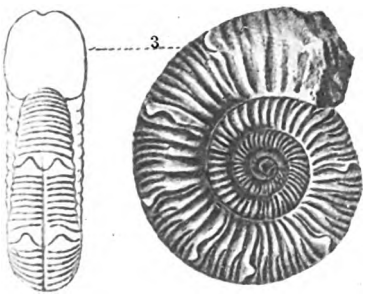
3

4.b

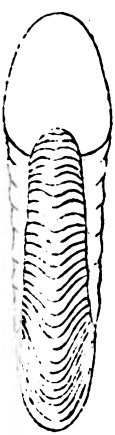
4.a

4

5

6.

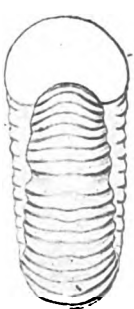

1

Digitized by Google

ROMA POT. DANESI

40
3
8

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google
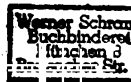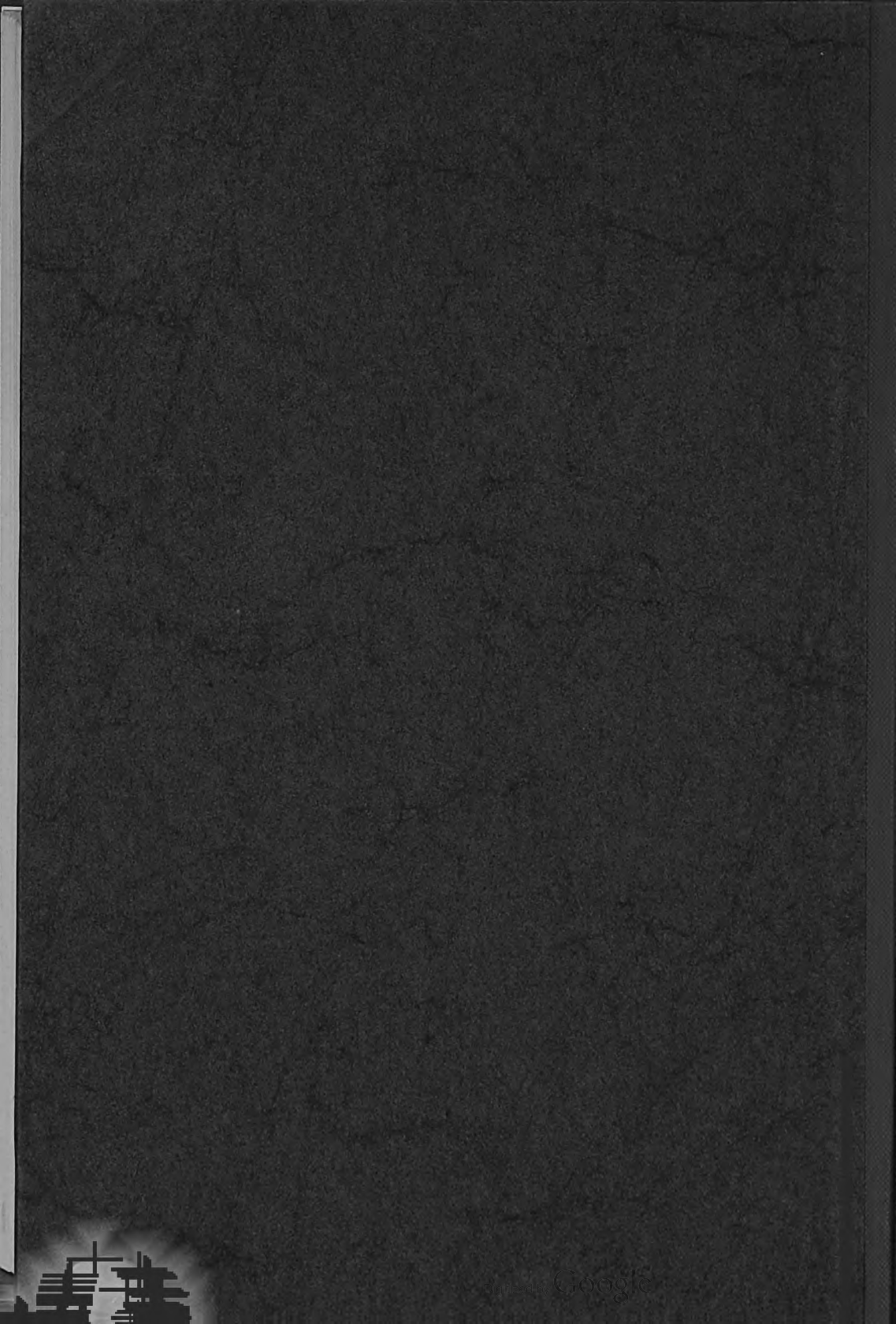
Digitized by Google